



HAL
open science

Thonon-les-Bains, Ancien Couvent de la Visitation

Quentin Rochet, Aurélie Devillechaise, Camille Collomb

► **To cite this version:**

Quentin Rochet, Aurélie Devillechaise, Camille Collomb. Thonon-les-Bains, Ancien Couvent de la Visitation. [Rapport de recherche] Archeodunum. 2021. hal-03584936

HAL Id: hal-03584936

<https://hal.science/hal-03584936>

Submitted on 22 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



VOL I/II

Rapport final d'archéologie préventive

Textes et Annexes
Chaponnay - Février 2021



› **Région Auvergne-Rhône-Alpes / Département de Haute-Savoie (74)**

THONON-LES-BAINS

Ancien couvent de la Visitation

Code INSEE : 74281

Code opération : 22 12005

Arrêté de Prescription : n° 15-095 du 23/03/2015

Arrêté de désignation : n°2016-3 du 05/01/2016

Sous la direction de Quentin ROCHET

Avec la collaboration d'Aurélié DEVILLECHAISE et Camille COLLOMB



Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE (74)
THONON-LES-BAINS, ancien couvent de la Visitation
Rapport final d'Opération d'Archéologie Préventive

Illustration principale de couverture : Bâtiment des sœurs tourières, vue de la façade ouest sur rue avant les travaux, photographie : Emmanuelle Boissard

Sous la direction de Quentin ROCHET

Avec la collaboration d'Aurélie Devillechaise et Camille Collomb

Mise en page : Sandrine SWAL



SOMMAIRE

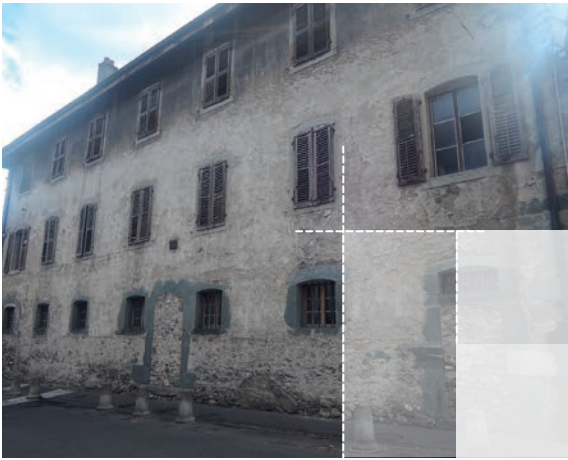
■ Section 1 : Données administratives techniques et scientifiques	7
Fiche signalétique du site	8
Mots-clés des thésaurus.....	9
Générique de l'opération	10
Notice scientifique.....	11
Fiche d'état du site.....	13
Extrait de la carte topographique au 1/250 000 (tiré de Géoportail©)	14
Extrait de la carte topographique au 1/25 000 (tiré de Géoportail©)	15
Extrait du cadastre.....	16
Copie de l'Arrêté de l'autorisation de fouille	17
Copie de l'Arrêté modificatif de l'autorisation de fouille	19
Copie du cahier des charges.....	20
Copie de l'extrait du protocole scientifique archeodunum	25
■ Section 2 : Textes, figures et sondages.....	33
<i>Textes</i>	<i>33</i>
1-Présentation de l'opération.....	35
1.1 Bilan des connaissances & étude documentaire.....	35
1.1.1 Thonon-les-Bains	35
1.1.2 L'ordre de la Visitation.....	37
1.1.3 Historiographie de la Visitation de Thonon-les-Bains	40
1.1.4 La visitation de Thonon aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	41
1.1.5 La Visitation de Thonon aux XIX ^e et XX ^e siècles : sources et modifications.....	42
1.1.6 Synthèse chronologique des bâtiments.....	43

1.1.7 Le couvent après la Visitation	44
1.2 Objectifs de l'opération	45
1.3 Méthodologie d'intervention	46
1.3.1 Observations et suivi du chantier.....	46
1.3.2 Méthodologie générale	46
1.3.3 Méthodologie des sondages intérieurs.....	47
1.3.4 Méthodologie de relevé des façades extérieures.....	48
1.3.5 Fouille sédimentaire de la cour des provisions.....	49
1.3.6 Perte partielle de documentation de terrain	49
2 - Présentation des résultats.....	51
2.1 Description générale.....	51
2.1.1 Les matériaux de construction du couvent de la Visitation.....	52
2.2 Le bâtiment ouest.....	57
2.2.1 Enveloppe extérieure	57
2.2.2 Structuration interne	67
2.2.3 Les caves.....	71
2.2.4 Aménagements et modification des circulations internes	76
2.2.5 De l'extérieur à l'intérieur : le passage Nord.....	85
2.2.6 La clôture et ses dispositifs.....	88
2.2.7 La charpente du bâtiment ouest	92
2.3 La cour des provisions, fouille sédimentaire	95
2.3.1 Une occupation antérieure au couvent ?	96
2.3.2 Démolition et construction : les traces des chantiers de la période moderne.....	96
2.3.3 Les dispositifs fonctionnels du couvent : calade et canalisation	97
2.4 L'aile ouest - chœur des religieuses.....	99
2.4.1 Dispositif général du bâtiment et mur UM 31/UM 33.....	99
2.4.2 L'escalier, un dispositif homogène	101
2.4.3 Le chœur des religieuses et ses modifications	102
2.4.4 L'infirmerie et le premier étage.....	104
2.5 L'aile sud du cloître.....	105
2.5.1 La cave de l'aile sud	106
2.5.2 Une première construction homogène : le mur du cloître UM 37.....	108
2.5.3 Rez-de-chaussée et articulation avec le bâti de l'aile ouest	110
2.5.4 Les cellules des moniales et l'aménagement du premier étage.....	113

2.6 Le bâtiment Sud-Ouest et l'articulation avec les autres bâtiments	115
2.6.1 Un premier bâtiment au sud-ouest	116
2.6.2 L'articulation du premier bâtiment avec l'aile sud	118
2.6.3 Le second bâtiment sud-Ouest : une reconstruction d'ampleur	120
2.6.4 La galerie sur la cour des provisions	126
2.6.5 La question de l'escalier sud-ouest	130
2.7 La chapelle et l'aile Nord	133
2.7.1 La chapelle	133
2.7.2 L'aile Nord de la période moderne	138
2.7.3 Un bâti profane contre l'église	141
2.8 Le XIX ^e siècle, un chantier d'ampleur	142
2.8.1 Le mur UM 41 de l'aile nord, un témoin privilégié des chantiers du XIX ^e siècle.....	142
2.8.2 La construction de l'aile est et les aménagements XIX ^e	144
2.8.3 La surélévation des bâtiments : les murs.....	145
2.8.4 La surélévation des bâtiments : les charpentes des ailes sud et ouest.	146
2.8.5 La charpente de l'aile Nord.....	149
2.9 Synthèse	151
2.9.1 Limites de l'opération	151
2.9.2 Synthèse chronologique.....	152
2.9.3 Poursuite des recherches et vestiges conservés.....	160
2.9.4 Conclusion.....	161
3 - Bibliographie & sources	163
3.1 Sources manuscrites.....	163
3.1.1 Archives Départementales de Haute-Savoie	163
3.1.2 Archives Municipales de Thonon.....	163
3.1.3 Académie Chablaisienne.....	163
3.1.4 Sources éditées.....	164
3.2 Bibliographie.....	164
■ Section 2 : Textes, figures et sondages.....	167
<i>Figures et sondages (voir volume II).....</i>	<i>167</i>

■ Section 3 : Annexes et inventaires	169
<i>Annexe 1 : Inventaire des Unités Murales et Unités Construites.....</i>	<i>170</i>
<i>Annexe 2 : Inventaire de la documentation graphique</i>	<i>196</i>
<i>Annexe 3 : Inventaire des photographies numériques</i>	<i>198</i>
<i>Annexe 4 : Inventaire de la documentation numérique</i>	<i>251</i>
<i>Annexe 5 : Comptes-Rendus hebdomadaire de chantier</i>	<i>252</i>

1



Données administratives techniques et scientifiques

Fiche signalétique du site

Localisation du site

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Haute-Savoie (74)

Commune : Thonon-les-Bains

Adresse : 2 place du marché / 25 rue des Granges

Code INSEE : 74281

Code opération : 22 12005

Références cadastrales : F 141, 221

Coordonnées géographiques (Lambert II) : X = 798031,70 m ; Y = 2061239,39 m

Altitude moyenne : 424 m NGF

Surface du projet : 2840 m²

Propriétaire : Ville de Thonon-les-Bains

Nature et référence de l'opération

Type d'opération : opération d'archéologie préventive

Arrêté de prescription : n° 15-095 du 23/03/2015

Nature du projet : création d'un pôle culturel

Maître d'ouvrage : *Ville de Thonon-les-Bains* - 1 place de l'Hôtel de ville - BP 517 - 74203 THONON-LES-BAINS

Opérateur : *Archeodunum SAS* - 500 rue Juliette Récamier - 69970 CHAPONNAY

Arrêté de désignation du responsable scientifique : n°2016-3 du 05/01/2016

Responsable scientifique : Quentin ROCHET

Organisme de rattachement : Archeodunum SAS

Dates d'intervention sur le terrain : du 15/02/2016 au 21/09/2018

Mots-clés des thésaurus

Thésaurus « Chronologie »

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - final
- Âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Thésaurus « Interprétation »

SUJETS ET THÈMES

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure argraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Puits
- Sépulture
- Souterrain
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Four
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre :

MOBILIER

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux

ETUDES ANNEXES

- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre :
- Géologie/pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique (carpologie)
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de céramiques
- Analyse de métaux
- Acquisition de données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre :

Générique de l'opération

» *Intervenants phase préparatoire et suivi administratif*

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes - Service Régional de l'Archéologie

Le Grenier d'abondance, 6, quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01

- » Colette LAROCHE, agent en charge de la Haute-Savoie
- » Laurence OLLIVIER, agent en charge de la Haute-Savoie

Archéodunum SAS

500, rue Juliette Récamier - 69970 Chaponnay

- » Isabelle PARRON, Directrice (2016 - 2017)
- » Marie-Caroline KURZAJ, Directrice agence Rhône-Alpes (2017 - 2021)
- » Emmanuelle BOISSART, Ingénieur - Responsable bâti (2016 - 2017)

» *Intervenants phase terrain*

Equipe de fouille :

- » Quentin ROCHET, responsable d'opération
- » Aurélie DEVILLECHAISE, archéologue du bâti
- » Camille COLLOMB, archéologue du bâti
- » Guilhem TURGIS, topographie

» *Intervenants post-fouille*

- » Quentin ROCHET – coordination, étude documentaire, rédaction, DAO
- » Jessy CROCHAT – DAO

Mise en forme du rapport

- » Sandrine SWAL

Notice scientifique

Auteur : Quentin ROCHET

Responsable d'opération : Quentin ROCHET

Code opération : 20 12005

Rattachement du responsable : Archeodunum

Nature de l'opération : opération préventive d'archéologie du bâti

Couverture géographique : Thonon-les-bains – Haute-Savoie – Auvergne-Rhône-Alpes

Code INSEE de la commune : 74281

Mots clés du thésaurus : archéologie du bâti, église, monastère, bâtiments conventuels

Chronologie : époque moderne, époque contemporaine

Titre : Thonon-les-bains,

Sous-titre : Ancien couvent de la Visitation

L'ancien couvent de la Visitation de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) est un complexe bâti d'environ 2 900 m² situé à l'est-sud-est du bourg médiéval et moderne de Thonon. Il s'agit d'un ensemble inscrit aux Monuments Historiques pour son enveloppe extérieure (1973) et pour les sentences du XVII^e siècle découvertes dans les années (1988).

Les grandes lignes de l'histoire du site et de la communauté sont connues par les sources : fondation de la communauté à Évian en 1625, transféré à Thonon en 1627, elle acquiert des bâtiments sur le site du couvent en 1633 et les occupe au plus tard en 1637. À l'exception d'une période d'occupation laïque de 1793 à 1835, le couvent est occupé jusqu'à la fin des années 1960 et la restructuration de l'ensemble du quartier. Le complexe accueillait au début du XXI^e siècle la médiathèque et divers autres services et structures culturelles, qui toutefois n'occupaient pas l'intégralité du bâti. Le projet d'installation d'un nouveau pôle culturel dans le bâtiment a amené le Service régional de l'archéologie à prescrire une étude de bâti – à laquelle s'est ajoutée une petite fouille sédimentaire – dont l'intervention s'est étalée tout au long des travaux, de 2016 à 2018.

Un des objectifs de cette opération était d'analyser le bâtiment ouest sur la rue des Granges dont le plan semblait traduire un parcellaire préexistant de la fin du Moyen-Age ou du début de l'époque moderne. Les nombreux sondages ouverts dans ce bâtiment n'ont malheureusement pas permis d'identifier d'éléments antérieurs à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle. À l'inverse le bâtiment sud-ouest, réputé construit dans la seconde moitié du XVII^e siècle forme, dans son premier état un petit bâtiment quadrangulaire pourvu d'un étage et très probablement antérieur au couvent. Quelques vestiges (murs et lambeaux de sols) témoignant du parcellaire médiéval ont également été mis au jour dans la cour des provisions à l'occasion d'une fouille sédimentaire de faible ampleur.

Les premiers bâtiments construits par les religieuses et conservés jusqu'à nous sont l'aile ouest, accueillant le chœur des religieuses dont les dispositions sont globalement conservées. Le premier étage, disparu au XIX^e siècle à l'occasion de la création d'une voute au-dessus du chœur, conservait les vestiges de ces aménagements anciens, notamment une grande baie communicante depuis l'infirmerie vers le chœur de l'église. Les aménagements de

l'étage, notamment la baie permettant de suivre l'office depuis l'infirmerie, ont également été retrouvés. L'aile sud est construite rapidement après l'aile ouest, probablement dans le cadre d'un même chantier, et relié ensuite au bâtiment sud-ouest par un mur. Son premier étage comprenait les cellules des religieuses, séparées par des cloisons en briques et ornées de sentences. Quelques-unes de ces dernières sont parvenues jusqu'à nous. Ce premier état du couvent est desservi par un unique escalier à l'articulation des deux ailes.

L'église est érigée à la fin du XVII^e siècle, selon un plan latin, et couverte de croisée d'ogives. Son plan à quatre travées, assez humble, suit en tout point les recommandations de l'ordre. Une crypte située sous l'église, et dont l'accès et une baie ont pu être retrouvés, n'était pas accessible lors de notre intervention. L'aile nord, moitié moins longue que l'aile sud du cloître, est érigée à la suite de l'église. Elle accueille les sacristies et probablement les confessionnaux et est séparée en deux entre l'espace dévolu au prêtre et celui des religieuses. Un accès desservait le chœur de l'église depuis les sacristies masculines.

Le bâtiment ouest accueillant les sœurs tourières est intégralement repris entre la fin du XVII^e siècle et les premières décennies du XVIII^e siècle, pour lui donner sa forme actuelle. Il s'agit d'un imposant bâtiment se déployant sur quatre niveaux sans compter les combles. Un de ses principaux intérêts est son rôle d'interface avec le siècle, et le report dans son architecture même d'une clôture intérieure séparant l'espace. Deux ensembles de tours/parloirs ont pu être identifiés, le premier daté de la construction du bâtiment, le second du XIX^e siècle. Le bâtiment comprend de nombreux espaces utilitaires : cuisines, chais, pressoir, mais aussi pharmacie. La charpente à enrayure d'origine est toujours en place. Cette même période voit le bâtiment sud-ouest accueillant les latrines être largement repris, et un second escalier ajouté à l'aile sud. Le dédoublement des circulations permet de séparer l'utilitaire du liturgique au sein du couvent.

L'occupation laïque du bâtiment aura laissé relativement peu de traces dans le bâti, les religieuses auront probablement eu à cœur de retrouver les dispositions anciennes à leur retour. À l'inverse le XIX^e siècle voit un grand nombre de modifications toucher le couvent. Ainsi le cloître est fermé par la création de l'aile orientale, et la majorité des bâtiments est surélevée, en transformant les charpentes modernes (aile sud et ouest) ou en en créant de nouvelles (aile nord). De nouveaux bâtiments sont construits au sud-ouest du couvent. Le bâtiment ouest des sœurs tourières voit quant à lui ses circulations profondément transformées : disparition d'escalier, déplacement de la clôture, fermeture de l'accès carrossable à la cour des provisions. Exception faite des chantiers de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle, c'est cet état qui nous est parvenu.

Malgré quelques difficultés à dater précisément chaque chantier, le couvent de la visitation de Thonon nous donne l'occasion de suivre l'évolution complète d'un couvent de religieuses de la contre-réforme depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Son intérêt tient tant à sa presque totale conformité aux injonctions de l'ordre, qu'aux indices d'un chantier qui, même s'il s'étale sur plusieurs siècles, semble prévu dès l'origine et la fondation.

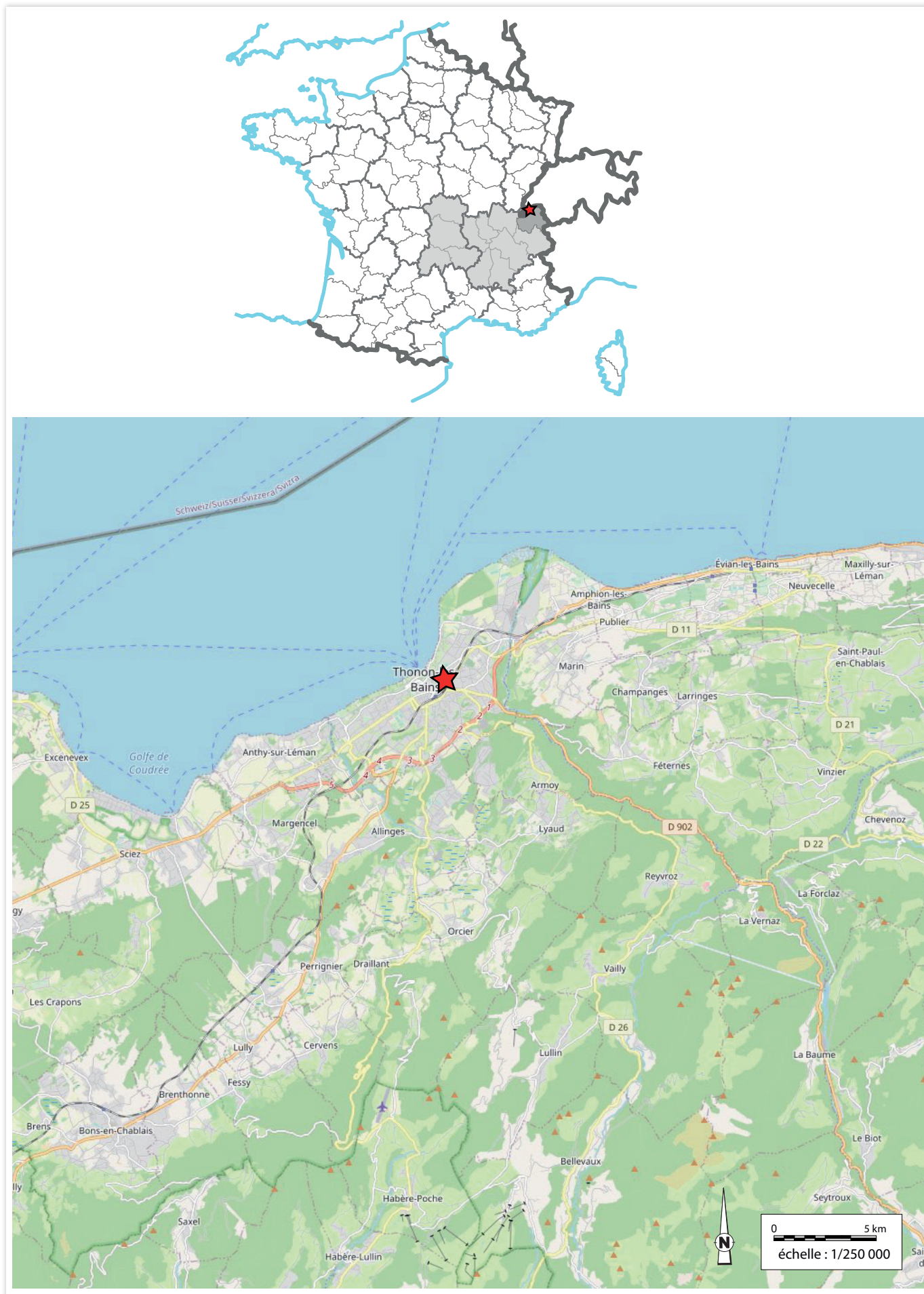
Fiche d'état du site

A l'issue de l'opération d'archéologie préventive, et plus encore à la livraison du nouveau pôle culturel, une grande part du bâti historique a été démonté et transformé. Les éléments conservés concernent majoritairement le bâti classé au titre des Monuments Historiques, et en premier lieu l'enveloppe des bâtiments. Certains aménagements internes sont conservés, notamment les escaliers. Plusieurs portes anciennes, parmi lesquelles celles redécouvertes par l'opération au premier étage de l'aile Ouest, ont été conservées avec une surélévation du linteau pour correspondre aux standards et normes actuels. Les charpentes anciennes, de même qu'une partie des solivages de la galerie du cloître, sont également conservés. Les aménagements légers, notamment les cloisons des cellules des religieuses ou celles du second étage du bâtiment ouest, ont été détruits pour laisser place au nouvel aménagement. Les sentences modernes, également classés, ont fait l'objet d'une dépose et d'une conservation en dehors du site.

La fouille menée sur une petite emprise de la cour des provisions montre que le sous-sol du couvent conserve des vestiges de son chantier, mais aussi peut-être des occupations antérieures au début du XVII^e siècle. Le caveau – ou cave – située sous la nef de l'église et accessible initialement depuis la base de son mur gouttereau nord, n'a été concerné ni par l'opération archéologique, ni par les travaux.

Par ailleurs d'autres éléments bâti, absent de la présente prescription, présente un intérêt pour l'histoire du couvent de la visitation et pour l'histoire médiévale et moderne de Thonon. On peut mentionner à ce titre le cas du moulin (parcelle F 0344) et – du point de vue sédimentaire – des aménagements de *l'Oinçon*, encore présent sur le cadastre.

Extrait de la carte topographique au 1/250 000 (tiré de Géoportail©)



Extrait de la carte topographique au 1/25 000 (tiré de Géoportail©)



Département :
HAUTE SAVOIE

Commune :
THONON LES BAINS

Section : F
Feuille : 000 F 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 11/06/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

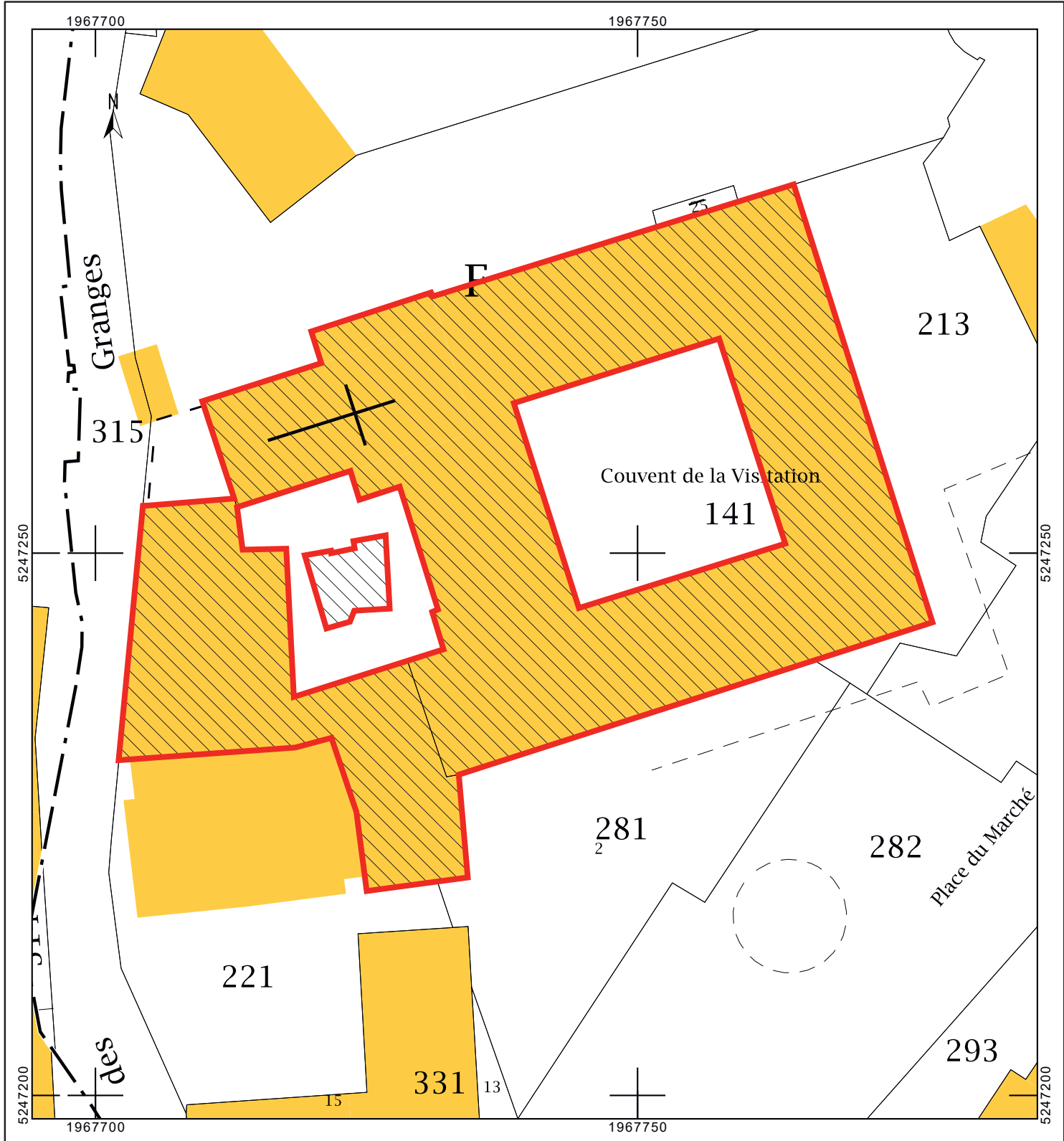
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL


Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Bureau antenne du cadastre de Thonon
les bains
36 rue Vallon 74203
74203 THONON CEDEX
tél. 04.50.26.79.36 -fax 0450267953
bant.thonon-les-
bains@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Copie de l'Arrêté de l'autorisation de fouille



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles
de Rhône-Alpes

Service régional de l'archéologie
Affaire suivie par :
Colette LAROUCHE


Tel. (33) [0]4 72.00.44.90
fax (33) [0]4 72.00.44.57
courriel : colette.laroche@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

Commune de Thonon-les-Bains
1 Place de l'Hôtel de Ville
BP 517
74203 THONON-LES-BAINS

Lyon, le 09 novembre 2015

Ref.: 2015/6863/CLLD



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

ARRETE N° 2016/1000

SRA : 28523
Code opération Patrimoine : 2212005
Affaire suivie par : Colette LAROUCHE
Téléphone : 04 72 00 44 90
Télécopie : 04 72 00 44 57
Mél : colette.laroche@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 2015-169 du 18 juin 2015, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 2015-21 du 9 septembre 2015, portant délégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté de prescription de fouille n° 15-095 en date du 23/03/2015 ;

VU le contrat conclu le 20 août 2015 entre :
l'aménageur : Commune de Thonon-les-Bains 1 Place de l'Hôtel de Ville
BP 517 74203 THONON-LES-BAINS
et l'opérateur : Archeodunum SAS
500 rue Juliette Récamier, 69970 CHAPONNAY,
qui définit les conditions de mise en œuvre du projet d'opération élaboré par l'opérateur ;


VU l'agrément de l'opérateur en date du 22/01/2014 ;

VU le projet scientifique d'intervention établi par l'opérateur sur la base du cahier des charges de la prescription ;

VU la transmission par l'aménageur du contrat susvisé, en date du 30 octobre 2015 ;

CONSIDÉRANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique et qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique. Le projet d'aménagement concerne l'ancien couvent des Visitandines fondé au XVII^e siècle à l'emplacement d'un îlot d'habitation plus ancien ;

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drae-Rhone-Alpes



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles
de Rhône-Alpes

Service régional de l'archéologie


Tel. (33) [0]4 72.00.44.90
fax (33) [0]4 72.00.44.57
courriel : colette.laroche@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

Commune de Thonon-les-Bains
1 Place de l'Hôtel de Ville
BP 517
74203 THONON-LES-BAINS

Lyon, le 09 novembre 2015

Ref.: 2015/6863/CLLD



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

ARRETE N° 2016/1000

SRA : 28523
Code opération Patrimoine : 2212005
Affaire suivie par : Colette LAROUCHE
Téléphone : 04 72 00 44 90
Télécopie : 04 72 00 44 57
Mél : colette.laroche@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 2015-169 du 18 juin 2015, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 2015-21 du 9 septembre 2015, portant délégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté de prescription de fouille n° 15-095 en date du 23/03/2015 ;

VU le contrat conclu le 20 août 2015 entre :
l'aménageur : Commune de Thonon-les-Bains 1 Place de l'Hôtel de Ville
BP 517 74203 THONON-LES-BAINS
et l'opérateur : Archeodunum SAS
500 rue Juliette Récamier, 69970 CHAPONNAY,
qui définit les conditions de mise en œuvre du projet d'opération élaboré par l'opérateur ;

VU l'agrément de l'opérateur en date du 22/01/2014 ;

VU le projet scientifique d'intervention établi par l'opérateur sur la base du cahier des charges de la prescription ;

VU la transmission par l'aménageur du contrat susvisé, en date du 30 octobre 2015 ;

CONSIDÉRANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique et qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique. Le projet d'aménagement concerne l'ancien couvent des Visitandines fondé au XVII^e siècle à l'emplacement d'un îlot d'habitation plus ancien ;

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drae-Rhone-Alpes



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles
de Rhône - Alpes

Service régional de
l'archéologie
Affaire suivie par :
Coline LAROCHE
Tél. (33) 04 72 00 44 50
courriel : colette.laroche@culture.gouv.fr

Le Chef du service régional de l'archéologie
par intérim

À

Commune de Thonon-les-Bains
M. Jean DENAIS
Hôtel de Ville - BP 517
74200 THONON-LES-BAINS

Lyon, le 9 novembre 2015

Objet : 74 – Thonon-les-Bains – Ancien Couvent de la Visitation – Demande de subvention pour
une fouille d'archéologie préventive

Ref : 2015/6803/CLXB

P. J. : Une liste des pièces à fournir pour la demande de subvention

Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait part de votre intention de solliciter une subvention pour la réalisation de la
fouille archéologique prescrite.

L'arrêté portant définition du contenu de la demande de subvention pour une opération de
fouille archéologique préventive est paru au Journal Officiel du 14 juin 2006.

Cet arrêté précise les pièces à produire pour la constitution du dossier de demande de
subvention.

Je vous envoie cette liste, afin que vous puissiez constituer ce dossier et me le faire parvenir.

Dès réception, s'il est complet, le dossier sera transmis au Ministère de la Culture et de la
Communication, accompagné de mon avis.

La décision d'attribution est prise par le Ministre et, le cas échéant, vous sera notifiée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

P/Le Directeur régional des affaires
culturelles et par délégation,
Le Chef du service régional
de l'archéologie par intérim

Jean-Pierre LEGENDRE

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – www.culture.gouv.fr/rhone-alpes

ARRÊTE

Article 1^{er} : Une opération de fouille archéologique préventive est autorisée sur le terrain faisant
l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes
Département : HAUTE-SAVOIE
Commune : Thonon-les-Bains
Lieu-dit : pôle culturel de la Visitation 2 place du Marché, 25 rue des Granges
Cadastre : section(s) / parcelle(s) : F 141, 221

Article 2 : La fouille sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de Commune de Thonon-les-Bains

Article 3 : L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat,
selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques qu'il a fixés et sous la surveillance de
ses représentants.

Article 4 : Le responsable scientifique de l'opération archéologique est : M. David JOUNEAU

Article 5 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires
culturelles et le Chef du service régional de l'archéologie, par intérim, sont chargés, chacun en ce
qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'aménageur et à l'opérateur.

Fait à Lyon, le 9 novembre 2015

P/Le Directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
Le Chef du service régional
de l'archéologie par intérim

Jean-Pierre LEGENDRE

Copie de l'Arrêté modificatif de l'autorisation de fouille



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*
Service régional de l'archéologie

SRA : 28523 - Code opération Patrimoine : 2212005

Affaire suivie par : Collette LAROCHE

Tel : 04 72 00 44 50

Télécopie : 04 72 00 44 57

collette.larochette@culture.gouv.fr

REÇU - 1 11 2016

ARRÊTÉ N° 2016-3 du 5 janvier 2016

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 2016-28 du 4 janvier 2016, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté 2016-1 du 6 janvier 2016 de Monsieur le directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, portant délégation de signature à Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint des affaires culturelles, responsable du pôle Architecture et Patrimoines, à Monsieur Frédéric Letterlé, chef du service régional de l'archéologie par intérim et à Monsieur Jean-Pierre Legendre, conservateur en chef du patrimoine ;

VU l'arrêté de prescription de fouille n° 15-095 en date du 23/03/2015 ;

VU le contrat conclu le 20 août 2015 entre :

l'aménageur : Commune de Thonon-les-Bains 1 Place de l'Hôtel de Ville
BP 517 74203 THONON-LES-BAINS

et l'opérateur : Archeodunum SAS

500 rue Juliette Récamier, 69970 CHAPONNAY,

qui définit les conditions de mise en œuvre du projet d'opération élaboré par l'opérateur ;

VU l'agrément de l'opérateur en date du 22/01/2014 ;

VU le projet scientifique d'intervention établi par l'opérateur sur la base du cahier des charges de la prescription ;

VU la transmission par l'aménageur du contrat susvisé, en date du 30 octobre 2015 ;

CONSIDÉRANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique et qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique. Le projet d'aménagement concerne l'ancien couvent des Visitandines fondé au XVIII^e siècle à l'emplacement d'un lot d'habitation plus ancien ;

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – www.culturecommunication.gouv.fr/regions/Rhone-Alpes

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Une opération de fouille archéologique préventive est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes

Département : HAUTE-SAVOIE

Commune : Thonon-les-Bains

Lieu-dit : pôle culturel de la Visitation 2 place du Marché, 25 rue des Granges

Cadastre : section(s) / parcelle(s) : F 141, 221

Article 2 : La fouille sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de Commune de Thonon-les-Bains

Article 3 : L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat, selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques qu'il a fixés et sous la surveillance de ses représentants.

Article 4 : Le responsable scientifique de l'opération archéologique est : M. Quentin ROCHET

Article 5 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et le Chef du service régional de l'archéologie, par intérim, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'aménageur et à l'opérateur.

Fait à Lyon, le 27 janvier 2016

Pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation
Jean-Pierre LEGENDRE
Conservateur en chef du patrimoine

Copie du cahier des charges



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

ARRETE N° 15-095

SRA : 28523
Affaire suivie par : Colette
L'AROCHE

Téléphone : 04-72-00-44-90
Télécopie : 04-72-00-44-57
Mél : colette.laroche@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 13-002 du 7 janvier 2013, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 2014-11 du 13 janvier 2014, portant subdélégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU le dossier de demande de permis de construire déposé auprès de la Ville de Thonon-les-Bains sous le n° 74 281 14 20089, par la Commune de Thonon-les-Bains, 1 Place de l'Hôtel de Ville, BP 517, 74203 THONON-LES-BAINS, reçu le 16/01/15 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 13/03/2015 ;

CONSIDÉRANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique. Le projet d'aménagement concerne l'ancien couvent des Visitation fondé au XVII^e siècle à l'emplacement d'un îlot d'habitation plus ancien ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique ;

ARRETE

Article 1^{er} : Une opération de fouille archéologique préventive sera réalisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux susvisés, situé comme suit :

Direction régionale des affaires culturelles – Le Creneur d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dnac-Rhone-Alpes

Région : Rhône-Alpes
Département : HAUTE-SAVOIE

Commune : Thonon-les-Bains
Lieu-dit : Pôle culturel de la Visitation - 2 place du Marché, 25 me des Granges
Cadastre : section(s) / parcelle(s) : F 141, 221

L'opération de fouille archéologique préventive débutera par une intervention de terrain et s'achèvera par l'analyse et la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport de synthèse.

Article 2 : La réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux susvisés. Celle-ci fera appel, pour sa mise en œuvre, à un opérateur : soit l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), soit un service archéologique territorial agréé, soit toute autre personne de droit public ou privé dont la compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat, et sous réserve du respect du dernier alinéa de l'article L.523-8 du code du patrimoine.
L'agrément requis pour la présente fouille concerne les périodes suivantes : Moyen Age, époque moderne et époque contemporaine

Article 3 : Un contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et l'opérateur chargé de la réalisation des fouilles fixera, notamment :

- Le projet scientifique d'intervention et les moyens mis en œuvre ;
- La date prévisionnelle de début de l'opération, sa durée et le prix de réalisation des fouilles ;
- Les conditions et délais de la mise à disposition du terrain par l'aménageur et de l'intervention de l'opérateur ;
- Les indemnités dues par l'une ou l'autre partie en cas de dépassement des délais convenus ;
- La date de remise du rapport final d'opération.



Le contrat signé par l'opérateur et l'aménageur est transmis par ce dernier au Directeur régional des affaires culturelles. Lorsque l'intervention de l'opérateur est conditionnée par l'agrément prévu à l'article 2, un justificatif de cet agrément est joint au contrat signé.

Article 4 : A réception du contrat signé, l'Etat dispose d'un délai maximal de 2 mois pour le valider, après consultation éventuelle de la Commission inter-régionale de la recherche archéologique (CIRA). Après avoir contrôlé la conformité du contrat avec les prescriptions de fouilles édictées, l'Etat autorisera les fouilles.

Article 5 : L'opérateur chargé de l'exécution des fouilles se conformera aux prescriptions imposées par l'Etat (selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques annexés au présent arrêté) et interviendra sous la surveillance des représentants de l'Etat.

Article 6 : Les travaux ou constructions prévues susvisés donnant lieu à la présente prescription de fouille ne pourront être entrepris qu'après l'achèvement de ces opérations d'archéologie préventive.

Article 7 : Le présent arrêté de prescription d'une opération de fouille archéologique est accompagné d'un cahier des charges scientifique élaboré par l'Etat, qui détaille la prescription et précise, notamment, les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques indiqués à l'article 5. Un document graphique relatif à l'emprise en élévation de la fouille archéologique est annexé au présent arrêté ainsi qu'un cahier des charges concernant l'enregistrement et le conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives).

		PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES	Vu pour être annexé au Procès-Verbal N° 15-055 du 23/03/2015
CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE POUR UNE OPERATION DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE <small>(conformément au code du patrimoine, et notamment son livre V)</small>			
Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie 6 quai Saint-Vincent 69283 LYON CEDEX 01 Tél : 04 72 00 44 50		DONNEES ADMINISTRATIVES	
Réf. : 2015/1792/CL			
Affaire suivie par : Colette Iaroche N° SRA : 28523			
LOCALISATION DU PROJET D'AMENAGEMENT			
Département : HAUTE-SAVOIE Commune : THONON-les-BAINS Lieu-dit : ancien couvent de la Visitation Adresse : Rue des Granges - 74203 - THONON-les-BAINS Réf. cadastre : Section : F Parcelles cadastrales : 141, 221			
PROPRIETAIRE DU TERRAIN <small>(si autre que maître d'ouvrage. Cf. liste jointe si propriétaires multiples)</small>			
MAITRE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT			
<input checked="" type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Mixte Nom : COMMUNE DE THONON-les-BAINS Adresse : Place de l'Hôtel-de-ville, BP 517 74203 - THONON-les-BAINS Tél : Fax : Personne à contacter			
DOSSIER ADMINISTRATIF Type de dossier : Permis de construire N° opération d'urbanisme : 74 281 14 20089 Envoyé par : Mairie Reçu le : 16/01/2015			
NATURE DU PROJET Aménagement d'un pôle culturel dans l'ancien couvent de la Visitation			
PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS ET SITES : Inscription MH			
DIAGNOSTIC : Sans objet			
Date d'examen en Commission interrégionale de la recherche archéologique : 13 mars 2015			

Article 8 : La personne projetant d'exécuter les travaux susvisés ayant donné lieu à la présente prescription de fouille, tiendra informé le Directeur régional des affaires culturelles des modalités de mise en œuvre du présent arrêté.

Article 9 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et la Conservatrice régionale de l'archéologie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Lyon, le 23/03/2015

P/Le Directeur régional des affaires culturelles et par délégation,
 La Conservatrice régionale de l'archéologie



Anne SEBOT-HELLY

DONNEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1 Type d'intervention

étude travaux de terrain travaux de laboratoire

2 Localisation et données techniques particulières

- 2.1 Emprise de la fouille : délimitée sur le plan joint en annexe.

- 2.2 Section / parcelles concernées par la fouille : F 141, 221

Code du patrimoine, art. R. 523-39 : Lorsque le préfet de région prescrit la réalisation d'une fouille, il assortit son arrêté de prescription d'un cahier des charges scientifique qui définit les objectifs, les données scientifiques ainsi que les principes méthodologiques et techniques de l'intervention ainsi que le délai limite de remise du rapport final.

3 Données scientifiques

3.1. Contexte archéologique

- 3.1.1 Contexte général (Joëlle Tardieu, d'après Wikipédia) :

L'ordre de la Visitation s'adresse à des moniales. Il fut fondé à Annecy en 1610 par saint François de Sales, évêque de Genève et sainte Jeanne-Françoise Freymiot, baronne de Chantal. Jeanne de Chantal, sous la direction spirituelle de l'évêque de Genève accepte alors de diriger un groupe que ce dernier voulait apostolique en référence à l'épisode évangélique de la Visitation : la Vierge Marie enceinte du Christ s'en va aider sa cousine Elisabeth âgée et enceinte du futur Jean-Baptiste.

1 - Origines de l'ordre à Annecy.

Dans ce contexte spirituel et celui plus religieux de Contre-Réforme, les religieuses ont comme tâche principale de visiter et de reconforter les malades et les pauvres (d'où leur nom de *Visitandines*). La vision de François de Sales est alors « une simple congrégation de femmes sans vœux perpétuels, non cloîtrées, actives, ouvertes à toutes les personnes, infirmes, voire malades ; afin de s'occuper à l'extérieur des pauvres, des malades et des indigents. La rigueur de cet institut impliquerait une vie spirituelle développée, avec pour corollaires l'obéissance, la complaisance mutuelle, la douceur, le respect des règles fondées sur l'humilité, la chasteté, la pauvreté ». Cet ordre de moniales est donc à l'origine séculier.

- Un premier groupe de 4 femmes s'installe le 6 juin 1610 à Annecy dans une petite maison des faubourgs, la « maison de la Galerie », qui se trouvait le long du chemin conduisant chez les frères capucins, et mise à leur disposition par le duc Charles-Emmanuel 1^{er} de Savoie. Le 5 juin 1611, après une année de noviciat mené sous la conduite de François de Sales, les quatre femmes de cette petite communauté font profession de foi.

- Le 30 octobre 1611, la Communauté quitte la « maison de la Galerie » devenue trop petite pour accueillir plus de 14 personnes (sœurs, pauvres et malades). Jeanne de Chantal décide d'acquiescer la maison Nycollin, proche et située entre le couvent et le Thiou. L'affluence des vocations va rapidement conduire Jeanne de Chantal à chercher à ouvrir un second couvent ; parallèlement elle tente alors en vain de racheter la « maison de la Galerie » (rachet en 1657).

- En 1636, un second monastère dédié à Saint-Joseph est créé place aux Bois à Annecy. D'autres biens sont achetés dans les alentours de la maison Nycollin, afin de constituer un véritable monastère.

2 – Développement de l'Ordre.

- Cet ordre à vocation séculière se développe rapidement dans le contexte de la Contre-Réforme et cette orientation apostolique peu souhaités de la papauté sera abandonnée en 1615 ; la clôture stricte sera alors progressivement imposée, malgré les objections de François de Sales. De 1615 à 1616, ce dernier rédige les Constitutions de l'Ordre et fait de la Visitation un Ordre cloîtré. Ces constitutions seront approuvées par bulle papale d'Urbain VII le 27 juin 1625. Le 16 octobre 1618, Paul V accorde le statut d'Ordre religieux sous la règle de saint augustin à la Visitation
- A partir de 1615, d'autres monastères sont fondés d'abord à Lyon puis à Moulins et Grenoble (1621). En 1622, à la mort de François de Sales, l'Ordre regroupe 13 monastères. En 1625, un monastère est fondé à Evian. Il sera transféré rue Vallon à Thonon où les religieuses s'installent le 16 juillet 1627. Le 13 décembre 1640, à la mort de Jeanne de Chantal, l'Ordre compte 87 monastères

3 – Le couvent de Thonon-les-Bains

Les religieuses arrivent à Thonon le 16 juillet 1627. Elles s'installent, comme à Annecy dans deux maisons contiguës rue de Vallon, les maisons de Charnoisy et de Broty.

En 1637, les Visitandines quittent la rue Vallon, pour des bâtiments, des jardins, des vergers et des vignes situés rue des Granges. Ce serait Jeanne de Chantal qui aurait élaboré les plans du monastère dont les travaux se poursuivent jusqu'en 1685.

Le 3 janvier 1794, la suppression des ordres religieux par l'Assemblée constituante oblige les Visitandines à abandonner le monastère qui est vendu comme bien national.

En 1834, les sœurs du monastère de la Croix Rousse de Lyon le rachètent. Laissé dans un état de délabrement complet, elles entreprennent des travaux de restauration. L'aile orientale n'est édiflée qu'en 1848, fermant ainsi totalement la cour intérieure, fidèlement au plan initial.

Le 22 novembre 1968, les religieuses quittent définitivement leur couvent de la rue des Granges et s'installent à Marclaz.

3.2. Documentation disponible

- dossier communal

- bibliographie :

BAUD (H.) - « L'ancien monastère de la Visitation de Thonon », *Mémoires de l'Académie Chablaisienne*, t. LXIII, 1985

CLEMENT (G.) - *Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation. Etude architecturale et technique*, Thonon, mars 2012.

Duvignacq-Glessgen (M.-A.) - *L'Ordre de la Visitation à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles* (coll. « Histoire religieuse de la France », 3), Paris, Cerf, 1994.

Picaud (G.), Foisselon (J.) - *Au cœur de la Visitation : Trésors de la vie monastique en Europe. 400e anniversaire de l'ordre*, Paris, Somogy Éditions d'Art, 2010.

3.3 Objectifs scientifiques

Les bâtiments n'ont pas fait l'objet d'un diagnostic archéologique, mais une étude architecturale et technique bien documentée de l'architecte du patrimoine Guillaume Clément. Cette étude montre que le couvent a été construit en cinq phases jusqu'en 1685. Le couvent sera définitivement achevé au XIX^e siècle.

La comparaison du plan du XVII^e s. avec le plan du Coustumier de Jeanne de Chantal permet à l'auteur de nommer les différents espaces et pièces ainsi que leurs fonctions.

La documentation collectée pour cette étude est une bonne base de réflexion pour l'opération d'archéologie du bâti.

L'aspect historique bien documenté par l'étude n'est pas à reprendre. Mais une étude documentaire préalable sera nécessaire pour l'analyse planimétrique du site dans son ensemble. Elle se limitera au recensement des plans anciens (déjà signalés dans l'étude).

L'étude archéologique portera sur le bâti conservé en élévation afin de mieux comprendre sa morphologie, sa fonction, son décor, sa chronologie relative et ses fonctions liturgiques, contemplatives,

économiques et funéraires (?). Un regard particulier sera à porter sur les relations entre la clôture et le monde extérieur et leurs manifestations au niveau architectural.

1 – Un premier travail sur plan sera à effectuer avant validation sur le terrain.

Les cadastres anciens et autres fonds cartographiques anciens mentionnés dans l'étude historique et architecturale devront être retrouvés, numérisés, géo-référencés et recalés sur le cadastre actuel en vue de restituer la chronologie du site. Le relevé actuel du site (celui joint au dossier de Permis) devra également être utilisé afin de corriger les erreurs des relevés antérieurs et alimenter les hypothèses de restitution des états anciens.

Sur le plan, il conviendra d'étudier sur l'ensemble du couvent (y compris les constructions du XIX^e siècle) :

- les circulations internes et leur hiérarchisation manifestement subordonnées à la règle de clôture ;
- couloirs, galeries, escalier, et surtout accès à l'église.
- l'évolution dans l'organisation des bâtiments au fur et à mesure de l'adjonction de nouveaux espaces et de montrer comment ces installations marquent le passage d'une vie monastique séculière à celle de la clôture stricte.

2 - L'analyse archéologique du bâti.

Les différences d'orientations des bâtiments permettent de distinguer un bâtiment (dénommé Bâtiment Ouest) qui correspond au transfert des Visitandines rue des Granges en 1637. Il est constitué de quatre anciennes maisons. Le couvent s'est progressivement construit à partir de ce noyau primitif. L'opération d'archéologie du bâti portera exclusivement sur les bâtiments du XVII^e siècle et plus particulièrement sur le bâtiment Ouest.

- **Toutes les élévations intérieures et extérieures du Bâtiment Ouest feront l'objet d'une analyse du bâti** détaillée en vue d'établir la chronologie relative du bâtiment. Il s'agira notamment de restituer l'état d'origine dans ses volumes et d'en préciser l'évolution architecturale jusqu'à son abandon final, chaque état devant être replacé dans son contexte topographique et historique propre (sous réserve que ces derniers soient bien documentés). La mise en évidence de l'organisation interne de ce bâtiment pourrait apporter des éclaircissements sur la vie des premières montiales : leur vie en communauté, la clôture, leurs activités.....

- Les autres bâtiments.

La chronologie relative proposée par G. Clément sur l'ensemble du couvent sera à valider. Pour ces bâtiments l'analyse archéologique pourra être simplifiée dans la mesure où le plan de construction semble plus particulièrement adapté à l'ordre religieux. Il s'agira de repérer les différents aménagements faits au cours du temps et d'en expliquer les raisons (fonctionnelles ? Liées à une évolution de l'ordre religieux ?) La partie récente (renovation Novarina) ne fera pas l'objet d'une analyse archéologique.

En **synthèse**, il conviendra de comparer ce ou ces plans de Thonon avec ceux d'autres couvents de Visitandines, par exemple celui d'Annecy.

4. Agrément de l'opérateur

Qualification du responsable d'opération et de l'équipe d'intervention

Agrément de l'opérateur :

En fonction des objectifs décrits ci-dessus (en 3), l'opérateur sera agréé pour les périodes suivantes : Moyen Age, époque moderne et époque contemporaine.

Responsable d'opération :

Le Préfet de région désignera le responsable scientifique de l'opération qui devra assurer la direction effective de l'opération. Il s'agira d'un **archéologue spécialisé en archéologie du bâti** et qui devra disposer de bonnes connaissances tant en archéologie religieuse que sur la **mise en œuvre des matériaux**.

Le responsable d'opération informera régulièrement le Service régional de l'archéologie, de préférence par écrit, du déroulement de l'opération et des découvertes.

Il informera immédiatement le Service régional d'archéologie de toute découverte d'intérêt majeur.

Dans son projet d'intervention, l'opérateur pourra proposer le nom du responsable scientifique de l'opération.

Equipe de fouille :

Les effectifs prévus dans le projet seront définis en fonction de la durée de l'intervention et des objectifs scientifiques émis par le Préfet de région.

- Le projet devra en outre indiquer :
 - le nombre de responsables de secteur et leurs compétences respectives, le schéma d'organisation dans lequel ils interviendront ;
 - le nombre et les qualifications des spécialistes ;
 - le nombre de techniciens de fouille et leurs compétences particulières, le cas échéant.

5. Principes méthodologiques

Le projet d'intervention de l'opérateur devra préciser :

- la méthodologie adoptée pour cette opération de bâti ;
- le mode d'enregistrement des données (mobilié inclus) ainsi que le détail de leur mise en œuvre. Les systèmes d'enregistrement utilisés seront libres de droit ;
- la prise en compte des données paléo-environnementales ;

L'opération archéologique étant dépendante des travaux de maçonnerie (installation des échafaudages tant extérieurs qu'intérieurs, piquetage des enduits etc.), le planning d'intervention devra être adapté à celui des artisans.

La durée minimale de l'opération archéologique de bâti sera de 60 jours ouvrés, pour une équipe de l'ordre de .3 personnes.

- Précisions quant au mode d'enregistrement des données :
 - . les relevés graphiques seront localisés sur un plan ;
 - . la cote d'apparition des vestiges sera indiquée ;
 - . l'épaisseur des terres décapées figurera ;
 - . les limites de fouille seront géolocalisées précisément (Lambert) sur un fond cadastral ;
 - . tous les plans et coupes apparaîtront à une échelle lisible ;
 - . les niveaux seront rattachés aux altitudes NGF.

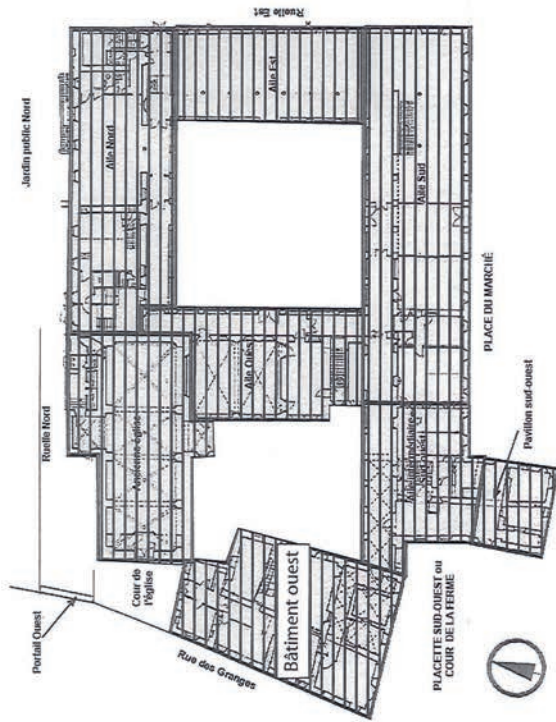
L'opérateur proposera un protocole de tri et de traitement du mobilier pour identification et étude comprenant les mesures conservatoires éventuellement nécessaires. A cet effet, il fera appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes ou de laboratoires compétents pour le prélèvement et l'étude du mobilier issu de la fouille. Une fiche de suivi indiquant le mode de traitement et le lieu provisoire de conservation sera attachée à chacun d'entre eux. La Drac (Service régional de l'archéologie) sera informée de tout mouvement de mobilier.

- Analyses et travaux en laboratoire : le projet d'opération archéologique décrira précisément la méthodologie et les moyens retenus pour la mise en œuvre des analyses et des travaux en laboratoire spécifiques à l'intervention.

Durant la phase terrain, l'opérateur fournira une fiche hebdomadaire d'avancement du chantier, avec plan mis à jour et photo si nécessaire.

A l'issue de la phase terrain un projet de programmation des moyens prévus pour la phase post fouille (compétences, planning) sera transmis au SRA.

74. THONON-LES-BAINS. Couvent de la Visitation



Emprise de l'opération d'archéologie du bâti



Vu pour être annexé
à l'arrêté n°
15-035
du 23/03/2015



6. Mise en forme des données

La phase de mise en forme des données consistera à traiter, inventorier, analyser puis mettre en forme les données de terrain afin de rédiger un rapport final de synthèse. Il sera rédigé en français, ainsi que l'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération archéologique.

Le délai limite pour la remise du rapport final au S.R.A. est fixé à : 12 mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.

- Le rapport final sera remis en 8 exemplaires, dont un non broché.
- Il respectera les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques définies :
 - par l'arrêté du 27 septembre 2004, publié au J.O. du 14 octobre 2004 ;
 - par le cahier des charges joint à l'arrêté de prescription de fouille et dénommé « enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives) ; normes de contenu et de présentation des rapports d'opération d'archéologie préventive en Rhône-Alpes ».

Le rapport doit comprendre, outre la page de titre, les trois sections suivantes :

- La première section rassemble, sous forme de fiches, de notices et de documents, les données administratives, techniques et scientifiques caractérisant l'opération. On y trouvera, en particulier, une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération, destinée au bilan scientifique régional.
 - La deuxième section décrit en détail l'opération et ses résultats.
 - La troisième section regroupe les inventaires techniques, et notamment l'inventaire technique et systématique du mobilier archéologique, ordonné par catégorie, par unité d'enregistrement et par parcelle cadastrale, sous forme de listes ou de tableaux.
- A la remise du rapport et, au plus tard à l'expiration d'un délai de deux ans (à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain), le mobilier est remis à l'Etat. Avec le mobilier, l'opérateur remet à l'Etat, aux fins d'archivage, la documentation scientifique constituée en cours d'opération. La documentation scientifique et le mobilier issu de l'opération archéologique seront remis conformément aux normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 précisé par le cahier des charges joint à l'arrêté de prescription de fouille.

Lyon, le 23/03/2015

P/Le Directeur régional
des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conseillère régionale
de l'archéologie

Anne LE BOT-HELLY

Copie de l'extrait du protocole scientifique archeodunum



Dossier 2015_07_09_eb / 27 juillet 2015

Note méthodologique

**Thonon-les-Bains (74), ancien couvent de la Visitation.
Opération de fouille archéologique préventive.**



Maitre d'Ouvrage

VILLE DE THONON-LES-BAINS
1 place de l'Hôtel de ville
BP 517
74203 THONON-LES-BAINS



Archeodunum SAS
Agence de LYON

500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

Tel. +33(0)4 72 89 40 53
Fax +33(0)4 72 89 54 04

Opérateur archéologique

ARCHEODUNUM SAS
500 rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

Dossier suivi par :

Emmanuelle BOISSARD
Responsable du pôle bâti, Agence de Lyon
e.boissard@archeodunum.fr
06 88 09 01 55

Ce mémoire et ses annexes sont soumis au secret industriel et commercial, suivant les dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 (article 6, II). Ils ne peuvent en aucun cas être communiqués à un tiers sans autorisation de l'entreprise qui en est l'auteur.

Opération de fouille archéologique préventive – n°2015_07_09 _eb_ Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation.

SOMMAIRE

PROTOCOLE SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION : OBJECTIFS, STRATÉGIE ET MÉTHODOLOGIE	5
1. CONTEXTE DE L'OPÉRATION DE FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE PRÉVENTIVE.....	5
1.1 <i>L'Ordre de la Visitation et le couvent de Thonon-les-Bains</i>	5
1.2 <i>Le projet de pôle culturel de la ville de Thonon-les-Bains</i>	6
2. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	6
3. ACQUISITION DES DONNÉES : L'ÉTUDE DOCUMENTAIRE.....	7
Objectifs.....	7
Méthodologie.....	7
Moyens.....	7
4. ACQUISITION DES DONNÉES : L'ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DU BÂTI.....	8
4.1 <i>Méthodologie générale</i>	8
Phase de terrain.....	8
Mode d'enregistrement des données : la documentation de terrain.....	9
Prélevements et analyses en vue de caractérisation.....	10
Inventaire des éléments remarquables.....	10
4.2 <i>L'analyse archéologique du bâti détaillée des élévations du bâtiment ouest</i>	10
Objectifs.....	10
Méthodologie.....	11
Moyens.....	11
4.3 <i>L'analyse archéologique du bâti simplifiée des autres bâtiments du XVII^e siècle</i>	11
Objectifs.....	11
Méthodologie.....	11
Moyens.....	11
5. TRAITEMENT DES DONNÉES.....	12
Méthodologie.....	12
Moyens.....	13
6. MOYENS HUMAINS : CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE ET QUALIFICATIONS.....	14
ORGANISATION DU CHANTIER	15
7. DURÉE D'EXÉCUTION ET PLANNING D'INTERVENTION.....	15
8. PRÉPARATION ET INSTALLATION DU CHANTIER.....	15
ANNEXES	17
ANNEXE 1	19
L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI : UNE CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE INDISPENSABLE POUR ACCOMPAGNER LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI.....	19
ANNEXE 3	21
LISTE DES OPÉRATIONS EN ARCHÉOLOGIE DU BÂTI, ÉTUDES DOCUMENTAIRES ET ARCHITECTURALES.....	21
ANNEXE 4	27
CV DES INTERVENANTS.....	27

Opération de fouille archéologique préventive - n°2015_07_09_eb. Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation.

L'opération d'archéologie du bâti portera exclusivement sur les bâtiments du XVII^e siècle et plus particulièrement sur le bâtiment Ouest.

Le cahier des charges du Service archéologique de la région Rhône-Alpes fixe trois objectifs principaux à cette opération d'archéologie préventive comprendra donc trois volets :

- 1) Une étude documentaire ;
- 2) Une analyse archéologique détaillée des élévations du bâtiment ouest ;
- 3) Une analyse archéologique simplifiée du bâti des autres bâtiments du XVII^e siècle.

3. Acquisition des données : l'étude documentaire

Objectifs

Un premier travail sur plan sera à effectuer avant validation sur le terrain.

Les cadastres anciens et autres fonds cartographiques anciens mentionnés dans l'étude historique et architecturale devront être retrouvés, numérisés, géo-référencés et recalés sur le cadastre actuel en vue de restituer la chronologie du site. Le relevé actuel du site (celui joint au dossier de Permis) devra également être utilisé afin de corriger les erreurs des relevés antérieurs et alimenter les hypothèses de restitution des états anciens.

Sur le plan, il conviendra d'étudier sur l'ensemble du couvent (y compris les constructions du XIX^e siècle) :

- les circulations internes et leur hiérarchisation manifestement subordonnées à la règle de clôture : couloirs, galeries, escalier, et surtout accès à l'église.
- l'évolution dans l'organisation des bâtiments au fur et à mesure de l'adjonction de nouveaux espaces et de montrer comment ces installations marquent le passage d'une vie monastique séculière à celle de la clôture stricte.

Méthodologie

Un chargé d'étude documentaire aura pour mission de répertorier et collecter la documentation graphique ancienne et récente existante, issue de fonds publics ou privés, concernant ce bâtiment et son environnement immédiat. Une recherche dans les archives municipales, départementales et (si besoin) nationales sera effectuée, ainsi que dans celles du couvent de la Visitation Sainte-Marie de Marclaz en fonction de leur accessibilité et auprès de l'Académie chablaisienne.

Par ailleurs, une enquête complémentaire sera réalisée dans les archives des couvents voisins de l'Ordre de la Visitation, et notamment dans celles du couvent d'Annecy.

Les documents graphiques seront numérisés, géo-référencés et recalés sur les plans actuels par notre topographe-géomaticien.

La synthèse de cette étude documentaire sera confrontée aux données acquises sur le terrain afin de retrouver le plan de l'édifice, d'identifier les fonctions des espaces et de retracer l'évolution architecturale.

Moyens

Une équipe de deux personnes sera affectée à cette première phase durant dix jours ouvrés.

7

Opération de fouille archéologique préventive - n°2015_07_09_eb. Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation.

4. Acquisition des données : l'analyse archéologique du bâti

L'opération de fouille préventive devra impérativement se conformer et s'intégrer au planning des travaux de réhabilitation-extension du couvent de la Visitation.

L'équipe d'archéologues devra donc constamment optimiser son mode d'intervention et l'adapter au programme des travaux ainsi qu'à la nature et à la densité des vestiges, en conciliant et en respectant les objectifs fixés par la prescription, les délais du chantier de réhabilitation et les mesures de sécurité.

Le programme détaillé des travaux et leur calendrier prévisionnel n'ont pas encore été produits et n'ont donc pas été fournis dans le cadre de cette consultation. Il apparaît donc difficile de mesurer précisément l'étendue des observations et analyses qui seront rendues possibles dans le cadre de cette opération d'archéologie préventive.

Lors de la visite du site, Mesdames Maryse Bosson et Sylvie Malige du service Bâtiments de la ville de Thonon-les-Bains nous ont indiqué que les enduits actuels seront conservés sur la majorité voire la totalité des élévations intérieures, ce qui réduira largement les possibilités d'investigations sur ces éléments.

Nous proposons donc une opération comprenant une tranche ferme et des tranches conditionnelles :

- **La tranche ferme** correspondra à l'analyse archéologique détaillée des élévations du bâtiment ouest et à l'étude simplifiée des autres bâtiments du XVII^e siècle, en l'absence de dégagement des maçonneries des élévations intérieures, et donc principalement au travers des éléments déjà visibles et de ceux qui seront mis au jour sur les élévations extérieures.
- **Les tranches conditionnelles** correspondront à l'analyse archéologique des éléments qui seront mis au jour au cours des travaux (maçonneries, planchers et autres sols, couvertures...). Le déclenchement de ces tranches conditionnelles sera soumis à l'appréciation et à la seule décision du Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes.

4.1 Méthodologie générale

Phase de terrain

L'opération de terrain se déroulera selon les méthodes de l'archéologie du bâti, suivant un protocole adapté aux travaux effectués et aux objectifs fixés pour l'étude :

- Seront vérifiées les liaisons verticales et horizontales entre les différents éléments de chacune des élévations concernées afin d'établir la **chronologie relative des différents maçonneries**.
- La qualité des matériaux de construction sera notée sur l'ensemble des élévations concernées (nature des pierres, technique d'appareillage, traces de taille, indices de remploi ; nature du mortier ; nature des enduits...).
- Une attention particulière sera portée aux **aménagement et modifications des ouvertures et des planchers**, susceptibles de renseigner l'organisation ancienne de cet espace. Les indices se rapportant à d'éventuels **organes de circulation** disparus seront recherchés, documentés et analysés, de même que tous les

8

Opération de fouille archéologique préventive – n°2015_07_09_eb_Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation.

apporter des éclaircissements sur la vie des premières moniales : leur vie en communauté, la clôture, leurs activités ……

Méthodologie

Les protocoles habituels d'intervention décrits dans la méthodologie générale d'intervention seront mis en œuvre.

La relation entre les murs semblant correspondre au parcellaire antérieur, les murs de façade et le mur de refend sera vérifiée, ainsi que la présence de niveaux de plancher, d'ouvertures, d'éléments de circulation ou d'aménagements spécifiques aujourd'hui disparus.

Movens

En tranche ferme, une équipe de deux à trois personnes sera affectée à cette seconde phase durant quinze jours ouvrés.

Cette tranche ferme comprendra l'analyse archéologique détaillée de l'ensemble des élévations extérieures du bâtiment ouest après échafaudage et décroûtage, et de l'ensemble des élévations intérieures en l'absence de dégagement des maçonneries.

En tranche conditionnelle 1, une équipe de deux à trois personnes sera affectée à cette seconde phase durant dix jours ouvrés.

Cette tranche conditionnelle correspondra à l'analyse archéologique détaillée des élévations intérieures du bâtiment ouest en cas de dégagement des maçonneries ou de mise au jour d'éléments remarquables.

4.3 L'analyse archéologique du bâti simplifiée des autres bâtiments du XVII^e siècle

Objectifs

La chronologie relative proposée par G. Clément sur l'ensemble du couvent sera à valider. Pour ces bâtiments l'analyse archéologique pourra être simplifiée dans la mesure où le plan de construction semble plus particulièrement adapté à l'ordre religieux. Il s'agira de repérer les différents aménagements faits au cours du temps et d'en expliquer les raisons (fonctionnelles ? Liées à une évolution de l'ordre religieux ?) La partie récente (rénovation Novarina) ne fera pas l'objet d'une analyse archéologique.

En synthèse, il conviendra de comparer ce ou ces plans de Thonon avec ceux d'autres couvents de Visitandines, par exemple celui d'Annecy.

Méthodologie

Une couverture photographique et des observations systématiques seront effectuées sur l'ensemble du site et de ses abords.

Les protocoles habituels d'intervention décrits dans la méthodologie générale d'intervention seront mis en œuvre, en fonction des problématiques et des données accessibles.

Movens

11

Opération de fouille archéologique préventive – n°2015_07_09_eb_Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation.

En tranche ferme, une équipe de deux à trois personnes sera affectée à cette troisième phase durant quinze jours ouvrés.

Cette tranche ferme comprendra l'analyse archéologique simplifiée de l'ensemble des élévations extérieures des autres bâtiments du XVII^e siècle après échafaudage et décroûtage, et de l'ensemble des élévations intérieures en l'absence de dégagement des maçonneries.

En tranche conditionnelle 2, une équipe de deux à trois personnes sera affectée à cette troisième phase durant dix jours ouvrés.

Cette tranche conditionnelle correspondra à l'analyse archéologique simplifiée des élévations intérieures des autres bâtiments du XVII^e siècle en cas de dégagement des maçonneries ou de mise au jour d'éléments remarquables.

5. Traitement des données

Méthodologie

L'exploitation des données acquises est réalisée par l'opérateur dans ses locaux. Le rapport final se conformera en particulier aux articles 56 à 60 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004, et aux arrêtés des 16 et 27 septembre 2004 précisant les normes de contenu, de fond et de forme du rapport final d'opération (RFO).

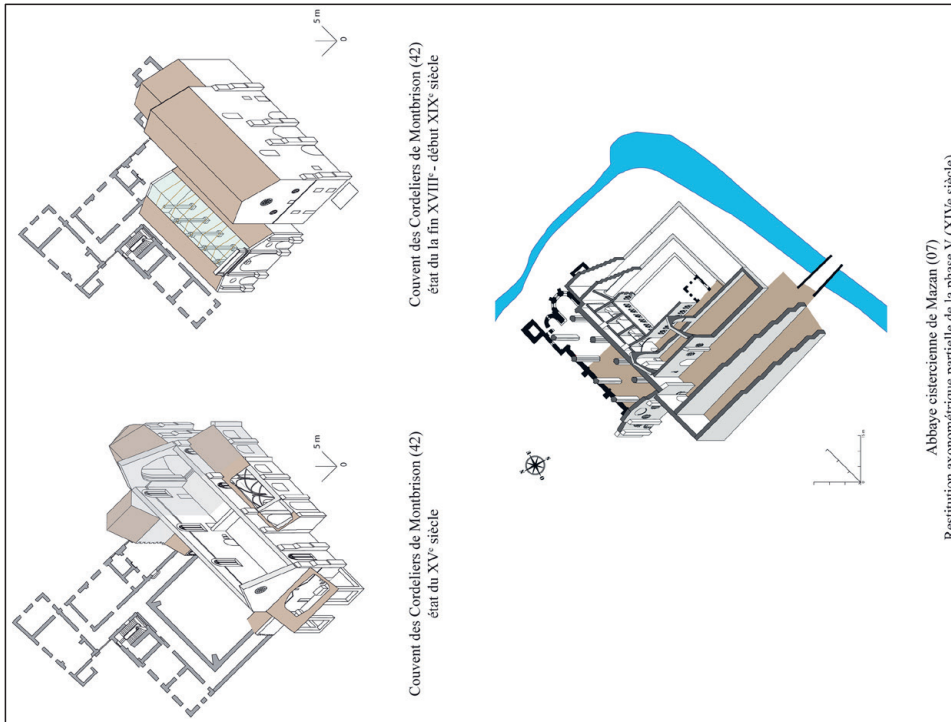
L'étude post-fouille se déroulera selon le processus général suivant, en adaptant notre méthodologie à la spécificité du site :

- Transcription informatique de l'enregistrement de terrain, production des listes d'inventaires.
- Analyse macroscopique des prélèvements de mortiers en vue de préciser la chronologie relative de la construction.
- Mise au net des plans et des relevés (topographie, DAO).
- Phasage des structures et rédaction des parties descriptives.
- Élaboration du plan-masse complet de la zone étudiée et des plans synthétiques de phasage permettant la compréhension des informations consignées dans le rapport.
- Recherche historique : synthèse bibliographique, lecture des archives et remise en contexte des données textuelles ; travail comparatif.
- Synthèse : mise en contexte de la fouille, synthèse bibliographique, travail comparatif et mise en perspective des résultats, restitutions axonométriques et évocations du site, sur le modèle de ce qui a été fait pour le couvent des Cordeliers de Montbrison ou l'abbaye de Mazan (fig. 15).
- Élaboration du document final de synthèse.

Le rapport final comprendra une présentation synthétique des résultats de l'opération et une comparaison de ces résultats avec les éléments connus pour d'autres couvents de Visitandines.

12

Opération de fouille archéologique préventive - n°2015_07_09_eb, Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation.



Exemples de restitutions axonométriques proposées.

Moyens

En tranche ferme, une équipe de deux à trois personnes sera affectée à cette phase d'analyse des données durant trente jours ouvrés.

13

Opération de fouille archéologique préventive - n°2015_07_09_eb, Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation.

En tranche conditionnelle 1, une équipe de deux à trois personnes sera affectée à cette phase d'analyse des données durant sept jours ouvrés.

En tranche conditionnelle 2, une équipe de deux à trois personnes sera affectée à cette phase d'analyse des données durant sept jours ouvrés.

6. Moyens humains : constitution de l'équipe et qualifications

Les curriculum vitae des intervenants sont joints en annexe 4 du mémoire technique. Une affectation prévisionnelle des moyens humains peut être envisagée comme suit :

- un cadre référent qui sera l'interlocuteur du maître d'ouvrage pour tout problème technique ou administratif, et qui assistera le responsable d'opération par sa mission d'expertise scientifique, notamment dans le cadre de l'étude spécialisée des enduits et décors peints : **Emmanuelle BOISSARD**, responsable du pôle bâti.
- un archéologue responsable d'opération médiéviste spécialiste de l'archéologie du bâti, et disposant par ailleurs de bonnes connaissances en architecture religieuse : **David JOUVEAU**.
- deux archéologues techniciens spécialistes de l'archéologie du bâti, et disposant par ailleurs de bonnes connaissances en architecture religieuse : **Quantin ROCHET** et **Camille COLLOMB**.
- un maquettiste : **Sandrine SWAL**.

14

Opération de fouille archéologique préventive - n°2015_07_09 _eb. Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation.

ORGANISATION DU CHANTIER

7. Durée d'exécution et planning d'intervention

Conformément au cahier des charges du Service régional de l'archéologie, l'opération archéologique étant dépendante des travaux de réhabilitation/extension, le planning d'intervention devra être adapté à celui desdits travaux.

Compte-tenu de la durée minimale de 60 jours ouvrés fixée pour cette opération, et de la durée de 10 jours ouvrés attribuée par nous à l'étude documentaire, la durée globale de la phase d'exploitation du terrain ne pourra excéder 50 jours ouvrés, dont 30 jours en tranche ferme et 10 jours par tranche conditionnelle, soit 20 jours supplémentaires si les deux tranches conditionnelles devaient être activées.

L'intervention sur le terrain se déroulant en co-activité avec les autres entreprises et en étroite relation avec leur programme de travaux, dont le détail demeure inconnu à ce jour, aucun calendrier prévisionnel ne peut être fourni à l'heure actuelle.

En fonction de l'avancement des travaux, les jours d'analyse archéologique de terrain attribués à chaque phase d'exécution pourront donc être :

- soit réalisés en une seule durée continue ;
- soit distribués par durée d'intervention de 5 jours ouvrés afin que l'intervention de l'équipe archéologique s'adapte au plus près au déroulement des travaux de réhabilitation/extension.

L'opération se poursuivra avec une phase d'étude. Les prestations s'achèveront avec le rendu du rapport final d'opération au Service régional de l'archéologie, au maximum douze (12) mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.

Nous rappelons que le terrain est restitué à l'aménageur dès que l'achèvement de l'opération a été constaté par le Service Régional de l'Archéologie. Le délai consacré à l'étude et à la rédaction du rapport n'a pas d'impact sur la poursuite des travaux d'aménagement ou de construction.

8. Préparation et installation du chantier

L'aménageur met gracieusement à disposition de l'opérateur les terrains concernés par l'opération archéologique afin qu'il puisse réaliser les travaux prévus dans le contrat.

La société Archeodunum devra avoir libre accès au terrain durant toute la durée de l'opération archéologique.

Un procès-verbal de mise à disposition des terrains sera dressé avant ou pendant l'installation du chantier par l'opérateur. Il sera dressé contradictoirement par l'aménageur et l'opérateur ou leurs représentants ayant pouvoirs d'engagement.

15

Opération de fouille archéologique préventive - n°2015_07_09 _eb. Thonon-les-Bains. Ancien couvent de la Visitation.

Préalablement au démarrage des fouilles, l'aménageur est réputé faire son affaire des éléments suivants :

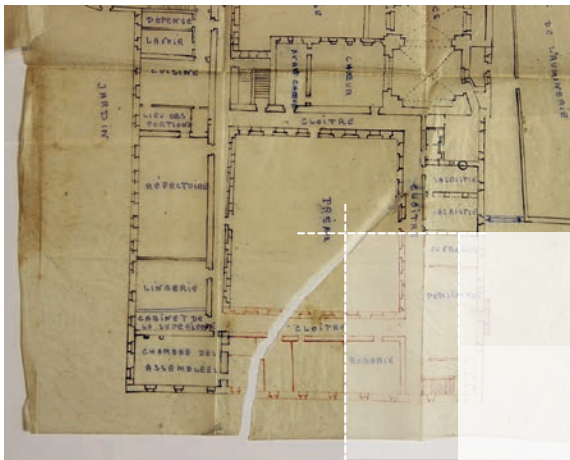
- fourniture d'une base de vie (vestiaire, sanitaires, réfectoire) : ces locaux pourraient être trouvés au sein du site ou intégrés aux équipements prévus pour les travaux de réhabilitation/extension ;
- fourniture d'un point d'eau et d'un branchement EDF ;
- mise à disposition d'une benne pour le stockage des déblais et prise en charge de leur évacuation ;
- mise à disposition d'un emplacement de stationnement d'un véhicule utilitaire de la société Archeodunum ;
- mise en sécurité et libération de toute contrainte du site (enlèvement des gravats, déchets, mobilier...).

L'opérateur fera son affaire des éléments suivants après avoir recueilli l'avis du maître d'ouvrage :

- démarches administratives liées à l'accomplissement des travaux et prestations ;
- fourniture des moyens techniques et du personnel nécessaire à l'intervention archéologique.

16

2



Textes, figures et sondages

› *Textes*



1-PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Ensemble architectural imposant de la période moderne, le couvent de la Visitation de Thonon-les-Bains tranche aujourd'hui sur son environnement urbain immédiat, entouré de grands immeubles d'habitation et de commerce du début des années 1970. En amont de notre opération, plusieurs parties du couvent avaient fait l'objet de rénovation entre 1985 et le début du XXI^e siècle et accueillait des fonctions culturelles (médiathèque, école de musique, Académie Chablaisienne, etc.). Un nouveau projet de pôle culturel concernant l'ensemble du couvent et la construction d'un bâtiment supplémentaire¹ est porté par la municipalité dans les années 2010. C'est ce dernier qui a motivé une prescription du Service Régional de l'Archéologie, par l'ampleur des interventions sur le bâti ancien inscrit partiellement au titre des Monuments Historiques depuis 1973.

1.1 Bilan des connaissances & étude documentaire

1.1.1 Thonon-les-Bains

Thonon-les-Bains est une commune du département de la Haute-Savoie située sur la rive sud du lac Léman (**Figure 1**). L'altitude de la commune est très variable, selon les différentes terrasses depuis les rives du lac à 372 m NGF, jusqu'à 558 m NGF à la frontière avec la commune d'Armoay au sud-est. Le site du couvent de la visitation est situé à proximité du centre historique de l'agglomération, à une altitude moyenne de 424,40 m NGF² (**Figure 2**).

L'occupation humaine de Thonon est attestée dès le néolithique, notamment dans le quartier de Rives sur les berges du lac dont le niveau est alors situé plus bas (Bertrand, Chevrier, Serralongue 1999). Des inhumations associées à cet habitat sont situées dans les pentes de ce même quartier. L'occupation du site de Rives, et des zones adjacentes recouvertes de nos jours par le lac, se poursuit à l'âge du Bronze.

À l'époque romaine s'est développée une agglomération sur la terrasse supérieure, ainsi que sur les terrasses des 10 et 30 mètres³, plus proches du rivage et comprenant un probable aménagement portuaire. Cette agglomération, qui occupait le site de la ville actuelle de Thonon, se situe sur la voie reliant Genève à l'Italie en passant par le Valais et le col du Grand Saint-Bernard. Thonon constitue alors une petite ville commerciale dont la production céramique prend de l'importance à la fin du second siècle de notre ère. Le territoire alentour comprend également plusieurs *villae* (Ripaille, Concise, etc.) ainsi que d'autres traces d'occupations romaines plus ponctuelles (Vongy, Corzent, Tully, etc.). Le tracé d'un aqueduc a été repéré entre le lieu-dit Fontaine couverte et les villes de Concise et/ou Ripaille.

Les connaissances historiques et archéologiques sur le Haut-Moyen Âge ne permettent guère de caractériser l'occupation de Thonon. Il faut attendre 1138 pour voir apparaître le toponyme dans un

1. Situé au sud-ouest de l'ensemble, l'espace dévolu au nouvel auditoriUM a fait l'objet d'un diagnostic archéologique (Vicard 2015)
2. Altitude moyenne des niveaux de circulation du rez-de-chaussée.
3. Au-dessus du niveau du lac.

acte. La ville médiévale se regroupe alors autour du prieuré Saint-Hyppolyte, dépendant de Saint-Jean de Genève. Le prieuré concentre les droits seigneuriaux sur le territoire. Au XIII^e siècle l'importance économique du bourg et l'émergence d'une notabilité urbaine permettent l'obtention par la ville de chartes de franchise de la part des comtes de Savoie successifs⁴. Thonon devient le siège de la châtellenie d'Allinges en 1288. Le comte Amédée V (1249–1323) fait construire un château et ceint le bourg de remparts qui se maintiennent jusqu'à leur destruction au XVII^e siècle.

Au XVI^e siècle la réforme touche Thonon avec d'autant plus de force que le Chablais est occupé à partir de 1536 par les Bernois protestants. Le pays repasse sous l'autorité, catholique, de la maison de Savoie en 1564 avec le traité de Lausanne par lequel Emmanuel-Philibert de Savoie (1528-1580) renonce à ses prétentions sur les terres – par ailleurs protestantes – de Vaud, Genève et du gouvernement d'Aigle. Le duc Charles-Emmanuel et l'évêque de Genève Claude de Granier⁵ cherchent à restaurer la foi catholique dans un Chablais resté en grande partie protestant. Cette mission est confiée à François de Sales (1567-1622) qui devient par la suite la Figure centrale de la contre-réforme. Il rejoint le Chablais en 1594 et s'installe rapidement à Thonon où il prêche. Il faut attendre les années 1597-1598 pour que sa mission porte ses fruits et qu'une partie significative des habitants rejoigne le catholicisme, un mouvement accentué par la répression grandissante du protestantisme par le duc de Savoie. Déjà coadjuteur depuis 1598, François de Sales devient évêque de Genève à la mort de son prédécesseur en 1602. C'est dans ce contexte qu'apparaît l'ordre de la Visitation (*cf. infra*).

Thonon présente à la fin de période moderne une importante densité d'établissements religieux qui s'inscrivent dans le dynamisme local de la contre-réforme. On identifie ainsi sur la carte sarde (**Figure 8**) et sur la planche du *Theatrum Sabaudiae* (**Figure 9**) : les Capucins (1608) et les Ursulines (1636) au nord-est de la Visitation, le collège des barnabites (1615) à l'ouest, les Minimes (1636) et l'ordre de l'Annonciade (1650) au sud-ouest. Au titre du maillage monastique local, mentionnons également la chartreuse de Ripaille, installée en 1623 dans le château éponyme des comtes de Savoie (un prieuré d'augustins y avait précédemment existé de 1410 à 1536).

Cette densité ne va pas sans poser des problèmes de cohabitation. C'est notamment le cas entre la Visitation et l'ordre de l'Annonciade dont les moniales s'installent en premier lieu au lieu-dit *Chancot* (ou *Chantecoq*) au sud du couvent de la Visitation. Le conflit s'installe malgré l'acquisition par les visitandines auprès du marquis de Lullin des parcelles situées entre les deux établissements (une grange et un jardin) (Piccard 1889). Une transaction du 7 mars 1666 règle le différent par un échange de terre entre les deux institutions : aux Visitandines les terres et bâtiments de Sonnaz, à l'Annonciade le foncier appartenant jusque-là à la Visitation situé sur la place de la Croix⁶, où s'élève finalement le monastère de l'Annonciade.

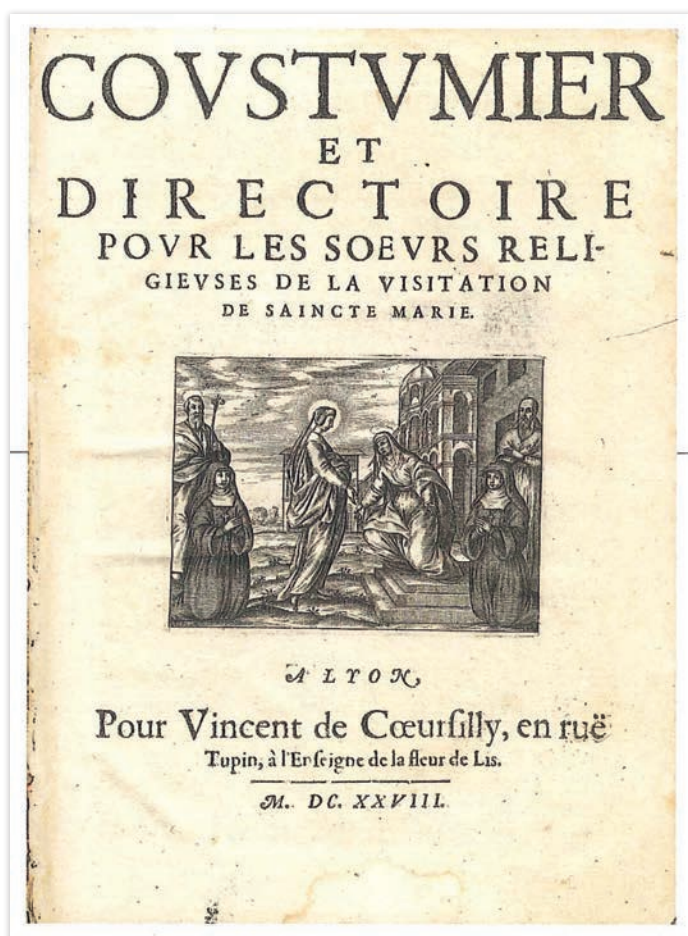
Dans le sillage de la révolution, Thonon passe en France de 1792 à 1813, date de sa rétrocession à la Savoie par le traité de Vienne, avant de devenir définitivement française suite à l'annexion de la Savoie en 1860.

4. Les premières sont octroyées à la ville par Pierre II (1203-1268) en 1265-1266. Elles sont ensuite confirmées et complétées par ses trois successeurs directs.

5. Le siège de l'évêché, après que l'évêque ait fui à Gex le passage de la ville au protestantisme, est déplacé à Annecy.

6. C'est à cet emplacement que l'Annonciade est représentée sur le *Theatrum Sabaudiae* (Figure 9)

1.1.2 L'ordre de la Visitation



L'ordre de la Visitation trouve son origine dans la petite communauté de femmes fondée le 6 juin 1610 à Annecy par François de Sales autour de Jeanne de Chantal (1572-1641), deux Figures de l'Église catholique post-tridentine et de la contre-réforme. Cette petite congrégation prend le nom de la Visitation en référence à l'épisode éponyme des évangiles (Luc I, 39-56) dans lequel Marie, enceinte du Christ, rend visite à sa cousine Élisabeth, enceinte de Jean-Baptiste. L'humilité et la charité de Marie étant présentées comme un modèle à imiter pour les femmes pieuses regroupées autour de Jeanne de Chantal (Lecomte 2013, p. 14).

III. 01 : *Frontispice du Coustumier et directoire pour les sœurs religieuses de la Visitation de Sainte Marie, édition 1628 (reproduction Lecomte 2013, p.17)*

Si le « programme » initial de ce petit groupe consacre une part importante à la contemplation, il ne s'agit pas dans un premier temps d'un ordre religieux : les femmes ne sont pas cloîtrées – elles assurent soin et assistance aux malades – et ne prononcent pas de vœux solennels. La situation change avec la fondation d'autres maisons et elles sont érigées en ordre religieux dès 1618. L'ordre se range sous la règle de saint Augustin. La vocation initiale de soin et d'assistance disparaît avec la contrainte de la clôture.

Le développement d'autres établissements par essaimage est envisagé dès 1613⁷ et la première fondation hors d'Annecy a lieu en 1615 à Lyon. Les visitandines connaissent une expansion fulgurante : il y a ainsi 13 couvents à la mort de François de Sales en 1622 et 87 lors de celle de Jeanne de Chantal en 1641 (Burns 1994, p. 670). Le rythme des fondations décroît ensuite progressivement jusqu'à la fin du siècle et une seule fondation a lieu au début du XVIII^e siècle (Lecomte 2013, p. 261). Les constitutions de l'ordre, ébauchées par François de Sales, sont finalisées dans le monastère de Lyon et publiées une première fois en 1628, puis une seconde en 1637.

L'ordre de la Visitation diffère en plusieurs points de ces contemporains, par l'accueil de femmes âgées ou de veuves, par une pratique moins austère, mais surtout par leur structure décentralisée (CERCOR 2001). La Visitation ne connaît pas d'organe central, chapitre général ou équivalent, et ne reconnaît pas de hiérarchie entre les couvents, si ce n'est celui du prestige et de l'ancienneté. Pour

7. Constitutions de 1613 – Article 7, extrait des *Cœuvres de saint François de Sales, Évêque et Prince de Genève et Docteur de l'Église*, Annecy, 1892-1967, t.XXV, pp.226-227 cité par Burns 1994, p.663.

autant leur vie est réglée par un ensemble de textes normatifs (les constitutions, le coutumier, la règle de saint Augustin, etc.). La cohérence de l'ordre tient en grande partie à l'abondante correspondance entre les différentes maisons⁸ et à la lettre circulaire, autant de moyens d'édification réciproque.

« J'ay fait faire icy un beau plan de monastère que je vous enverray au premier jour ; et celui qui l'a fait est très bon maistre, et l'a fait sur les descriptions que saint Charles [Borromée] a fait faire es monastères, en s'accomodant éanmoins à l'usage de la Visitation. Et je pense qu'il faudra faire, au plus près qu'il se pourra, selon la comodité des lieux, tous les monastères ainsy »

François de Sales, 24 août 1621⁹

Un autre trait particulier et normatif de l'ordre est son rapport à un plan type. Cette idée est visible dès les premiers temps, comme en témoigne la citation de François de Sales ci-dessus. Elle l'est encore davantage dans la correspondance de Jeanne de Chantal qui, de 1621 à 1628, participe d'une intense activité autour de l'élaboration d'un plan type. Il s'agit d'une réponse architecturale, par standardisation, au problème posé par la structure décentralisée de l'ordre.

Le plan type, produit de cette réflexion, est ajouté à la seconde édition du Coutumier en 1637. Une version circule toutefois dès les années 1620, sous forme d'un poncif¹⁰ (**Figure 10**). De nombreux exemplaires de ces versions antérieures à 1637 nous sont connus¹¹ et explicitement utilisés pour la construction des couvents. La correspondance interne de l'ordre comme les visites de Jeanne de Chantal aux nouvelles fondations montrent le soin particulier porté au respect de ce modèle architectural. Il constitue ainsi un programme précis pour « *faire les monastères conformes*¹² » plutôt qu'un idéal architectural¹³. Ce plan ne circule pas seul, il est accompagné d'un « *Devis sur le plan général des monastères de la Visitation Sainte Marie*¹⁴ » apportant de nombreuses précisions (dimensions des bâtiments en particulier).

8. L'abondante correspondance de Jeanne de Chantal, publiée, comme les fonds conservés d'autres couvents aux Archives départementales (Rhône et Haute-Savoie notamment) en témoignent.

9. *Œuvres de saint François de Sales...* op. cit., t.XX, lettre 1321, cité par Lecomte 2013, p.30

10. Poncif : technique de reproduction des dessins d'architectures, comprenant un calque (papier ou tissu) percé de petits trous sur le tracé à reproduire. Le calque, posé sur un autre document (ou un mur dans le cas de fresques ou de peintures murales), est tamponné de charbon en poudre afin de reproduire le motif original sur le second document.

11. Voir par exemple deux versions conservées aux Archives départementales de l'Isère (AD38, 23 H 57) et datées de 1620 env. et de 1628, reproduites par Lecomte 2013, p.32-33 et p.36

12. JEANNE DE CHANTAL, *Correspondances...* Lettres 275, t.I, p.249

13. Il se distingue ainsi d'exemples médiévaux dérivés du plan de Saint-Gall ou de l'organisation spatiale des maisons de l'ordre chartreux pour prendre deux exemples d'idéal architectural monastique vers lesquels tendre plutôt que les appliquer strictement.

14. Arch. Nat. N III Seine 286.

Devis sur le plan general des monast
 de la Visitation s^{te} Marie. Laques
 il est necessaire de lire entierement
 quant on veut commander a bastir et a la
 suite du bastiment . . .

Tout le Caré contient en tout centz vingt sept toises
 de six pieds de roy. La toisse sans parler des lieux
 communs qui en sont detaches n^z des Jardins
 que lon y comprant pas

Les Corps de Logis auront de largeur vingt huit
 ou vingt neuf pieds au plus dans oeuvre, et de hauteur
 selon la grosseur des murailles. Les quelles se feront selon
 la bonte des materiaux et la commodite des lieux.

Les allées du chœur sont prises sur cette largeur
 pour estre dans oeuvre de sept pieds et demy ou de
 huit au plus.

L'eglise aura vingt deux ou vingt quatre pieds de
 dans oeuvre au plus. Les murs seront de deux pieds
 et demy, voire de trois s'il est besoin. La longueur
 de l'eglise sera de onze toises quatre desquelles seront
 donnees au Chœur des prestres et le reste a la nef, que
 si elle n'a que vingt deux pieds de largeur on ne lui
 donnera que onze toises de long dont le tiers sera employé
 au Chœur des prestres, et si lon y fait des chapelles plus
 qu'il n'est marqué pour quelque digne oration elle seront
 hors oeuvre, que si la place porte de ne pouvoir faire
 les eglises si grande, on leur pourra donner 25 pieds
 de large et 50 ou 55 de long en tout, car en fin il
 se faut conduire selon la place et les lieux, on pourra
 mesme en un besoin retrancher la Cour de devant l'eglise.

Il y aura au tour de la nef ^{vne} galerie, ou tribune, au dessus
 de la quelle en coing, se fera un petit degre pour y
 monter et pour conduire le Confesseur a l'oratoire
 destinee pour Confesser et Commier les malades . . .

III. 02 : « Devis sur le plan
 général des monastères de la
 Visitation » (Arch. Nat. N III Seine
 286, reproduction Lecomte 2013,
 p.31)

Cloîtrées et placées sous la règle de saint Augustin, les communautés de visitandines ont une vocation contemplative, laissant une place importante à l'oraison. L'office des heures et la messe ont lieu dans le chœur des religieuses, lieu central du couvent, fermé le reste du temps. La salle de l'assemblée est le second espace communautaire fréquenté quotidiennement par les moniales, tant pour des lectures, du travail en commun (petits travaux manuels, essentiellement des travaux d'aiguille) que pour les récréations ordinaires¹⁵ et extraordinaires¹⁶. Cette salle est voisine du réfectoire au rez-de-chaussée, plus grande pièce du couvent où sont servis les deux repas quotidiens (10 heures et 18 heures). La salle du chapitre, situé à l'étage, est le dernier espace communautaire notable. Cet espace tient un rôle similaire que dans les autres ordres monastiques, et le chapitre s'y réunit une fois par semaine. À l'inverse des

15. Lecture des circulaires, des nouvelles, compte rendu de lecture, jeux de société (Lecomte 2013, p.60)

16. Fête de la supérieure, anniversaire des professions, jubilés, visites (Lecomte *idem*)

espaces communautaires, la cellule est individuelle, mais la règle prévoit leur redistribution annuelle entre les moniales par tirage au sort, pour éviter tout sentiment d'appropriation (Lecomte 2013, p.62). La clôture des réguliers est fermement rappelée dans l'église post-tridentine. Outre les murs de clôture, deux éléments expriment physiquement cette réalité dans l'architecture de la Visitation. Le premier est la baie communiquant entre le chœur des religieuses et le chœur liturgique de l'église, systématiquement fermée d'une grille sans système d'ouverture (Lecomte 2013, p.65). Le second est le « tour », bâtiment des sœurs tourières et véritable interface, à l'intérieur même du couvent, entre le siècle et la clôture. Le dispositif du tour, qui donne son nom au bâtiment, comme celui du parloir, en forment les points d'échange contrôlés.

1.1.3 Historiographie de la Visitation de Thonon-les-Bains

Les connaissances sur la Visitation de Thonon-les-Bains viennent en premier lieu des études menées sur l'ensemble de l'ordre. L'étude architecturale des maisons de la visitation par Laurent LECOMTE, publiée aux éditions du patrimoine sous le titre *Religieuses dans la ville. L'architecture des Visitandines en France : XVII^e - XVIII^e siècles* (Lecomte 2013), donne une vue d'ensemble du patrimoine bâti et de ses programmes architecturaux. Elle constitue à ce titre un élément précieux pour la comparaison des éléments bâtis conservés des différentes maisons de l'ordre. L'histoire de la visitation a fait l'objet de plusieurs travaux, parmi lesquels il paraît important de pointer le colloque organisé en juin 1999 à Annecy sous l'égide de Bernard DOMPNIER et Dominique JULIA : *Visitation et Visitandines aux XVII^e et XVIII^e siècles* (CERCOR 2001). On peut évoquer également la production éditoriale récente du Musée de la Visitation de Moulins (Allier), dont les ouvrages coédités couvrent plusieurs aspects de l'histoire et de la culture matérielle et artistique de l'ordre (Picaud et Foisselon 2010, 2011).

À l'échelle monographique l'essentiel des travaux publiés sur la Visitation de Thonon sont le fait de l'Académie Chablaisienne, société savante fondée en 1886, acteur majeur de l'historiographie du Chablais, dont les locaux occupaient jusqu'aux travaux le dernier étage au-dessus du chœur des religieuses de la Visitation de Thonon¹⁷. On trouve donc sans surprise parmi les chercheurs s'étant penchés sur la Visitation des membres de cette société savante, au nombre desquels Louis-Etienne PICCARD¹⁸ (1853-1935) membre fondateur de l'académie, Henri BAUD¹⁹ (1912-1997) et des membres actifs de l'académie à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle : Joseph TICON et Bernard CROLA²⁰. Ces derniers ont eu accès aux archives du couvent, transporté par les religieuses à Marclaz lors de leur déplacement²¹. Plusieurs pièces ou copies sont par ailleurs conservées par l'Académie Chablaisienne, ainsi que d'autres fonds intéressant l'histoire du site (fonds photographiques notamment).

En 1973 le couvent est inscrit partiellement au titre des Monuments Historiques²² : ne sont concernées que les façades extérieures et les toitures. En 1988 sont inscrites à leur tour²³ dix sentences découvertes en 1982 sur les murs de la visitation par J. TICON et B. CROLA.

17. De même les dépôts archéologiques, longtemps situés dans les caves du bâtiment ouest des sœurs tourières, ont été déménagés dans le château de Rives sur la même commune.

18. Piccard 1884, Piccard 1889, AD74 43 J 1613

19. Baud & Mariotte 1980, Baud 1985

20. Ticon & Crola 1986, Ticon & Crola 1990.

21. Il n'a pas été possible de consulter ces archives, privées, dans le cadre de la présente étude. Seules les pièces copiées par l'Académie Chablaisienne nous ont été communiquées. Pour les autres documents, nous nous en remettons à Henri Baud (Baud 1985) dont les citations et mobilisations des pièces que nous avons pu consulter se sont avérées rigoureuses.

22. Inscription du 18 avril 1973 – Notice PA00118456 (Mérimeé)

23. Inscription du 07 janvier 1988 – Notice PM74001503 (Palissy)

Deux études sont venues s'ajouter à ce corpus peu avant notre intervention :

- » Un diagnostic archéologique mené par une équipe de l'INRAP sous la direction de Tommy VICARD, sur la place du Marché situé au sud-ouest du complexe (Vicard 2015)
- » Une étude architecturale menée par Guillaume CLÉMENT, architecte du patrimoine, en 2012 (Clément 2012).

1.1.4 La visitation de Thonon aux XVII^e et XVIII^e siècles

Le couvent est fondé à Évian en 1625 (Baud 1985). La communauté est en proie à plusieurs difficultés dont d'une part l'absence de confesseurs après l'échec de la fondation d'un collège jésuite, et d'autre part l'impossibilité d'étendre leur clôture. Elle est transférée à Thonon-les-Bains dès 1627²⁴ (Lecomte 2013). Ce transfert vers une ville marquée par la contre-réforme et la mission de François de Sales est validé par Jeanne de Chantal, jugeant le lieu « *plus illustre et mieux fourni des choses nécessaire à l'entretien de la vie religieuse* » (Baud 1985). Elle-même est présente à Thonon en 1639, et apporte probablement sa validation au projet architectural. Les religieuses occupent à partir de 1627 une petite maison achetée par la fondatrice Marie de Charmoisy. Elles acquièrent en 1633 le site où se situe toujours le couvent, alors constitué de « *granges, maison, jardins, verger et vignes aboutissant du côté du lac, sur la rue dit pour lors de Saint-Sébastien*²⁵ ». Le marquis Albert de Lullin est alors un des principaux bienfaiteurs permettant au couvent de tels acquisitions²⁶. En 1636 d'autres propriétés situées rue Saint-Sébastien sont achetées par le couvent à un dénommé François Déprez. C'est sur cet ensemble foncier qu'est progressivement érigé le couvent tel qu'il nous est parvenu, seulement freiné par les ressources économiques de la communauté et un conflit avec l'ordre de l'Annonciade (*cf. supra*). La construction du couvent moderne s'étale entre 1637, date d'installation des visitandines dans les bâtiments auxquels elles donnent « *une espèce de forme régulière* » et la fin des travaux de la sacristie en 1685 (Baud 1985). Aucun chantier notable n'est mentionné entre cette date et la fin du XVIII^e siècle.

L'état antérieur à la période révolutionnaire nous est connu notamment par deux documents : la *mappe sarde* dessinée entre 1728 et 1738 (**Figure 8**) et la planche de Thonon du *Theatrum Sabaudiae* entre 1657 et 1682, probablement autour de 1674 (**Figure 9**). La morphologie du couvent est aisément reconnaissable sur la *mappe sarde*. On y distingue l'église de plan cruciforme, en retrait de la rue, le bâtiment des sœurs tourières, qui semble toutefois s'étendre plus loin en direction du Sud qu'il ne l'est de nos jours, l'aile sud-ouest, les ailes nord et sud du cloître ainsi que le bâtiment central du chœur des religieuses. Le bâtiment a déjà, au début du XVIII^e siècle, l'emprise attestée par les documents du XIX^e siècle (*cf. infra*).

L'usage du *Theatrum Sabaudiae* est moins aisé. La représentation qui y est faite du couvent de la visitation semble fantaisiste. Il s'agit d'une vision fantasmée, probablement la projection d'un programme architectural inabouti (le couvent n'est alors construit que partiellement). On distingue nettement le bâtiment des tourières donnant sur la rue, l'église, ici centré par rapport au cloître, et les deux ailes du cloître, représentées d'égales dimensions. Les bâtiments y sont représentés plus massifs que ne l'indiquent les plans du siècle suivant. Les bâtiments conventuels y sont figurés avec deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, ce qui correspond certes au bâti actuel, mais probablement pas au bâti de la période moderne (*cf. infra*).

24. Les Visitandines de Marclaz indiquent un transfert en juillet 1629. Seule une consultation de leurs archives permettrait de trancher sur cette question.

25. Il s'agit de l'actuelle rue des Granges, et non pas de l'actuelle rue Saint-Sébastien qui lui est perpendiculaire. Baud 1985 p.28

26. Archives inédites de la Visitation de Thonon, Relations de la mère de Changy, cité par Anonyme 1663, *Apostolat de S. François de Sales à Thonon d'après la Correspondance et autres Documents inédits*, 1863

Le lieu d'implantation est typique des fondations *extra-muros*²⁷ lorsque l'espace disponible *intra-muros* fait défaut à la création d'un clos de dimension suffisante (Lecomte 2013, p.78). Cette logique se perçoit aisément sur la *mappe sarde* (**Figure 8**) sur laquelle le centre ancien, dont les murailles ont alors disparu, se distingue nettement par son parcellaire de la périphérie où s'implantent les établissements religieux. La chapelle de la Visitation se trouve en face de la porte de la ville, laquelle figure encore sur le dessin du *Theatrum Sabaudiae* au niveau de la rue *Chante-coq* (**Figure 9**). Cet emplacement stratégique, correspondant à un lieu de passage obligé, est peut-être précédemment occupé par une maison (Baud 1985, p.32), peut-être même une ancienne chapelle²⁸ (Baud 1985, p.28)

La Révolution française touche la Savoie en 1792 et les religieuses sont contraintes de quitter le couvent en 1793 (Baud 1985). Après avoir brièvement appartenu à Chales-Antoine-Victor Armand, commissaire des guerres, le couvent est revendu à Michel Morel en 1796. Il loue la plus grande partie du couvent comme logement, et les volumes plus importants à des fins utilitaires (l'église sert de grange, le chœur d'écurie, le réfectoire et la salle voisine de la communauté de boucherie, etc.).

1.1.5 La Visitation de Thonon aux XIX^e et XX^e siècles : sources et modifications

Michel Morel est propriétaire jusqu'en 1835. Cette même année le couvent est remis en vente et racheté par la Visitation de la Croix-Rousse à Lyon et une communauté de visitandine réinvestit les lieux, pour partie au moins constituée de religieuses chassées en 1793. Les années 1840 à 1848 transforment profondément le couvent par de nouvelles constructions et modifications du bâti préexistant, pour lui donner l'essentiel de sa morphologie actuelle.

Quatre plans datés du XIX^e siècle permettent une meilleure compréhension de l'ensemble :

- » Le premier, daté du 23 octobre 1834, est produit par Mr Guillet, adjudant du génie en retraite (**Figure 13**). Chaque pièce y est accompagnée d'une légende décrivant « *ce à quoi elles servaient à l'époque de l'invasion du pays par les troupes françaises vers la fin du mois de (septem)bre 1792* ». En plus des fonctions antérieures, la légende comprend également quelques mentions des travaux de Mr Morel pendant la période postérieure à 1792. Une note explicative de sœur Marie-Xavier, probablement plus tardive que le plan lui-même, accompagne ce dernier. Cette dernière, également autrice d'un plan en 1884, n'est de toute évidence pas la source des informations sur la fonction des pièces en 1792. La connaissance précise des différents espaces indique très probablement une religieuse ou une ancienne religieuse²⁹ comme source de ces informations.
- » Le second (**Figure 14**) est un plan masse du géomètre Maurice Jacquier, du 2 novembre 1837. L'intérieur des bâtiments n'y est pas détaillé et la légende s'attarde plus aux fonctions des espaces extérieurs et périphériques au couvent. Il permet d'appréhender le couvent dans son ensemble, avec ses jardins et clôtures. Certaines constructions annexes plus légères, présentes avant et après la date de réalisation du plan, en sont toutefois absentes.
- » Le troisième (**Figure 15**) est un plan dressé en 1884 par sœur Marie-Xavier Ribollet, sœur en charge des travaux. Son intérêt principal tient dans le dessin, en rouge, des travaux effectués depuis 1834 par les religieuses. Une seconde main, probablement plus tardive au vu de la calligraphie, y a ajouté en bleu des légendes ainsi que quelques éléments, peut-être plus tardifs.

27. Voir par exemple les établissements de Clermont (1651), de Loundun (1655) ou d'Issoudun (1657).

28. « [Lieu] où elles conservèrent une ancienne chapelle au lieu même qu'occupe maintenant leur église » Baud 1985, p.28.

29. À ce titre une recherche sur la dispersion de la communauté en 1792 permettrait d'identifier la possible présence à Thonon de femmes issues de la communauté dispersée qui auraient pu fournir les informations à l'auteur du plan. Une source indirecte est également envisageable (aumônier de la communauté, transfert d'information depuis un autre couvent de l'ordre, etc.).

- » Le quatrième plan ne possède ni date ni auteur identifié (**Figure 16**). L'absence de l'aile orientale du cloître d'une part et les nombreuses mentions d'installation provisoire d'autre part permettent toutefois d'envisager une production entre 1835 et la construction de l'aile orientale à partir de 1840, mais son style graphique en fait plus probablement une copie, voir une reconstitution, qu'un original. Si les circulations, ouvertures et dispositions semblent conformes aux observations archéologiques et aux relevés d'architecte, le dessin général des bâtiments est parfois fautif. En témoigne le bâtiment ouest qui y gagne un plan orthonormé qu'il ne possède de toute évidence pas. Son principal intérêt est de représenter l'étage du couvent, pour lequel il constitue notre seule source iconographique ancienne.

Ces quatre plans ont deux intérêts principaux. Le premier est bien sûr d'établir les différentes fonctions et circulations entre la fin du XVIII^e siècle et le XIX^e siècle. Le second est de permettre l'identification des dispositifs postérieurs à 1834, voire à 1792, et donc d'approcher par méthode régressive les états antérieurs du couvent. Il s'agit toutefois de document d'archives qu'il est nécessaire de critiquer, sur leur fiabilité³⁰ comme sur la distance entre les événements représentés et le dessin (les travaux des années 1830 représentés sur le plan de 1884).

Le couvent connaît une importante phase de travaux à partir de 1840 (Baud 1985). Elle concerne en premier lieu l'aboutissement du programme architectural du plan type, avec la fermeture du cloître par l'aile orientale et son retour au nord jusqu'à la sacristie, les deux constructions étant probablement synchrones. Une reconstruction des façades ouest et nord du cloître accompagne ce chantier.

Un bâtiment agricole, aujourd'hui disparu et situé hors de l'emprise de notre opération, est construit au sud du bâtiment des sœurs tourrières en 1844³¹. Une cage d'escalier est également ajoutée contre le bâtiment des Tourrières, et jointe au bâtiment agricole par une construction ouverte en bois (**Figure 22**). Le chœur des religieuses est transformé en 1848 avec la création d'une voûte en lieu et place du premier étage accueillant l'infirmerie, cette dernière est transférée dans le bâtiment sud-ouest qui perd sa fonction première (latrines).

Le couvent ne semble plus connaître de chantier d'importance entre la fin du XIX^e siècle, dont témoigne notamment le plan de 1884, et le départ de la communauté dès les années 1960.

1.1.6 Synthèse chronologique des bâtiments.

Les études antérieures à l'intervention archéologique proposent une chronologie des bâtiments du couvent. On retrouve celle-ci dans les études historiques (Baud 1985) comme architecturales (Clément 2012). Cette chronologie s'appuie sur le plan des bâtiments, sur quelques mentions historiques, mais surtout sur un ensemble de millésimes, conservés ou disparus, figurant sur les façades des différentes ailes.

- » En 1637 la réunion de quatre bâtiments préexistants situés sur la rue dite de Saint Sébastien, sous « *une enveloppe cohérente [---] à l'apparence homogène tant en façade qu'en toiture* » constitue le bâtiment ouest.
- » En 1649³² est achevée l'aile ouest de la cour du cloître accueillant le chœur des religieuses. Celui-ci s'oriente en fonction de la rue Chante-Coq et du projet d'église (Clément 2012).
- » L'aile sud est achevée en 1657³³ depuis l'escalier situé à l'ouest (Baud 1985) jusqu'à l'extrémité orientale du bâtiment.

30. Un exemple de la limite de ces documents est la porte du chœur des religieuses figurant sur le plan de 1834 : les sondages effectués par nos soins montrent que cette porte n'a jamais existé. *cf. infra*

31. Il est toujours visible sur les photographies prises en 1968 par l'Institut d'histoire de l'art du Moyen Âge de Genève (IHAMA), voir Clément 2012.

32. Millésime inscrit au linteau de la porte de l'escalier, de part et d'autre du monogramme IHS : « 1 6 I.H.S 4 9 »

33. Millésime mentionné par les auteurs antérieurs, localisé dans la salle sud-est, disparu.

- » Le bâtiment sud-ouest est construit en 1676³⁴ pour accueillir les latrines. Il est fortement contraint par le parcellaire situé au sud – et appartenant à d’autres propriétaires fonciers – ce qui explique son orientation différente du reste du bâti. La jonction entre le bâtiment ouest et le chœur des religieuses est assurée par une galerie³⁵.
- » L’église est achevée en 1684 et, dans la foulée, l’amorce de l’actuelle aile nord accueillant les sacristies en 1685.
- » L’agrandissement du couvent à l’est avec la construction de l’aile est du cloître et l’agrandissement de l’aile nord, fermant le cloître, prend place entre 1840 et 1848.

Deux bâtiments, figurés sur le plan de 1834 (**Figure 13**), sont situés hors de l’emprise de la présente prescription. Le premier est un petit bâtiment carré situé au-delà de l’extrémité orientale de l’aile sud. Ce bâtiment accueille la boulangerie et le four (ce dernier est représenté). Aujourd’hui disparu, ce bâtiment est probablement construit après le premier tiers du XVIII^e siècle (il est absent de la *mappe sarde*) et sa destruction a lieu entre 1834 et 1837, puisque le géomètre Maurice Jacquier ne le représente pas à cette seconde date. Aucune représentation postérieure de ce bâtiment n’est connue, y compris les cadastres du XIX^e siècle.

Le second bâtiment du plan de 1834 est situé plus à l’est. Sa légende indique « *moulin à blé construit par Mr Morel & ancienne buanderie et lavanderie de la communauté* ». Ce bâtiment est toujours en élévation de nos jours, transformé en restaurant³⁶ devant lequel trône une des meules du moulin. La légende permet d’envisager une reconstruction au moins partielle du bâtiment par Mr Morel durant la période d’occupation laïque du bâtiment, et une fonction de buanderie et lavandière avant cette période. Un usage comme moulin par la communauté est également envisageable. La date de construction du moulin n’est pas connue avec précision, mais il est déjà présent, avec une emprise relativement similaire, sur la *mappe sarde* dans la première moitié du XVIII^e siècle et, de façon moins fidèle peut-être, dans le troisième quart du XVII^e siècle sur le *Theatrum Sabaudiae*. Même si aucun moulin n’est mentionné dans la description des terres acquises en 1637, il n’est pas exclu qu’il s’agisse d’un bâtiment antérieur au couvent réutilisé par ce dernier. Ce bâtiment, aujourd’hui privé, n’a pas fait l’objet d’une étude archéologique.

Le moulin est alimenté par un bief, l’*Oncion*, présent sur la *mappe sarde* (**Figure 8**) comme sur les représentations de 1834 et de 1837 (**Figures 13 & 14**). Il est construit en 1370 et alimente à la période moderne la plupart des installations utilisant la force hydraulique à Thonon (moulins, forges, etc.). Malgré sa suppression en 1959,³⁷ il est encore présent de nos jours sur le cadastre et son tracé est matérialisé par l’aménagement d’un bief factice dans le parc urbain. Sa présence à quelques distances du monastère explique peut-être la construction excentrée du moulin/buanderie par rapport au reste du couvent, si celle-ci est bien le fait des religieuses.

1.1.7 Le couvent après la Visitation

Un ambitieux plan de rénovation urbaine est porté par la ville de Thonon à partir de 1966. Sa mise en œuvre, qui aboutit à l’urbanisme actuel du quartier, a lieu entre 1971 et le début des années 1980 (**Figure 6**). C’est dans ce contexte que la communauté quitte le couvent de la Visitation pour un

34. Millésime mentionné par les auteurs antérieurs, localisé sur une porte donnant sur le jardin, disparu.

35. La galerie porte pourtant une pierre millésimée de 1769 (17 et 69 entourant un monogramme IHS inscrit dans un cœur, lui-même inscrit dans une couronne d’épines). L’architecte Guillaume Clément (Clément 2012) associe ce millésime à une surélévation partielle des bâtiments.

36. « Le Moulin de Thonon » 13 Avenue Saint François de Sales - parcelle 344

37. Source : ville de Thonon-les-Bains < <https://www.thononlesbains.com/patrimoine-culturel/le-canal-de-loncion-et-le-moulin-de-la-visitation-thonon-les-bains/> >

nouveau couvent construit au sud-ouest de Thonon, au lieu-dit Marclaz³⁸. Inscrit au Monument Historiques en 1973, le couvent est conservé et fait l'objet d'un projet de restructuration, dont le but est d'en faire un pôle culturel public. Ce projet ne sera jamais mené dans son intégralité. Une première campagne de conservation préliminaire a lieu entre 1976 et 1978 et concerne notamment la réfection complète des couvertures et le changement de la charpente de l'aile orientale.

La restructuration, qui se poursuit jusqu'en 1984 et la réception des travaux de la médiathèque, touchent en premier lieu les ailes sud, est et nord du cloître, dont on ne conserve quasiment que les murs extérieurs, en remplaçant les niveaux intérieurs (sol du premier et du second étage) par des planchers en béton, supportés par des piliers de bétons. Cinq arcades sont percées dans la façade sud de l'aile sud du cloître, sur l'actuelle place du marché.

L'aménagement du couvent, dont une partie significative des volumes est inoccupée, se poursuit ensuite de façon discontinue. L'office de tourisme est installé au rez-de-chaussée de l'aile sud du cloître dans les années 1986-1987, les combles de l'aile nord sont aménagés en 1989 (salle d'arts plastiques) et leur accès est facilité par la création d'un grand escalier à l'extrémité ouest de l'aile nord en 1989-1990. Le bâtiment ouest des tourières, resté à l'écart des travaux successifs, est transformé en école de musique entre 2001 et 2003. Ces travaux ne touchent que le rez-de-chaussée et l'escalier en béton créé pour accéder au premier étage reste inabouti.

Finalement seuls les étages du bâtiment des sœurs tourières et du bâtiment sud-ouest – auquel il faut ajouter l'extrémité occidentale de l'aile sud – sont épargnés par les travaux effectués entre le départ des religieuses et 2003.

1.2 Objectifs de l'opération

Les objectifs de l'opération archéologique sont définis par le cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie.

L'étude porte sur le bâti conservé en élévation. Elle demande en premier lieu un recollement des plans et éléments iconographiques anciens, en amont de l'intervention sur le terrain. Un intérêt particulier doit être porté aux circulations à l'intérieur du couvent et à leur relation à la clôture. L'articulation entre les différents bâtiments, dont la succession dans le temps semble assez bien connue par la documentation, constitue un des enjeux de cette analyse.

L'analyse du bâti doit se concentrer sur les éléments du XVII^e siècle et plus particulièrement sur le bâtiment ouest, occupé dès 1637. Le plan de ce dernier semble en effet conserver celui des maisons préexistantes, hypothèse défendue tant par les études historiques qu'architecturales menées jusqu'ici. Chaque état doit être replacé dans son contexte topographique et historique.

Les autres bâtiments doivent faire l'objet d'une étude moins poussée. Leur datation semble connue, et leur plan traduit de prime abord une meilleure adéquation avec le plan type de l'ordre (*cf. supra*). L'étude tend ici essentiellement à valider les propositions de chronologie avancée par les études historiques et architecturales. Les parties récentes, concernées par la rénovation du XX^e siècle (*cf. supra*), ne sont pas concernées par l'intervention archéologique³⁹.

Enfin l'étude archéologique doit effectuer une comparaison entre le plan de la visitation de Thonon, dans ses différents états, et les autres couvents de l'ordre.

38. 32 route de la Visitation, sur la commune de Thonon-les-Bains

39. Le cahier des charges parle de ce sujet de « rénovation Novarina », en référence à l'architecte Maurice Novarina auquel on doit notamment l'érection de l'actuel couvent de la visitation à Marclaz ainsi que le projet de rénovation urbaine concernant les abords du couvent des années 1970. Cette référence concerne ici les réfections du couvent lui-même (les ailes du cloître majoritairement, où était situé la médiathèque).

1.3 Méthodologie d'intervention

À l'instar du chantier du pôle culturel, les interventions archéologiques se sont déroulées sur une durée importante, de février 2016 à septembre 2018.

L'intervention archéologique peut grossièrement être découpée en trois parties :

- » D'abord les sondages effectués à l'intérieur des bâtiments en amont de l'intervention des autres entreprises.
- » Ensuite la fouille archéologique de la cour des provisions.
- » Enfin l'étude archéologique des façades au fur et à mesure des chantiers de réfection de ces dernières.

1.3.1 Observations et suivi du chantier

Ce découpage ne rend toutefois pas compte du travail de « suivi archéologique » du chantier, des visites effectuées au fur et à mesure des travaux, de la documentation produite à ces occasions (description, campagnes photographiques, etc.). L'intérêt, sur un tel chantier, de revenir observer le même sujet à différents stades du chantier. Plusieurs exemples montrent, à Thonon, l'intérêt d'une telle démarche :

- » L'étude du chœur des religieuses ne permettait pas d'observer les aménagements de la période moderne que la dépose d'une voûte du XIX^e siècle a rendu aux jours,
- » Les sondages limités dans les murs à travers les coffrages du XXI^e siècle n'ont pas permis d'observer plusieurs ouvertures et aménagements que la dépose, plus tardive, de ces mêmes coffrages a rendu en partie visible,
- » La déstructuration de nombreux aménagements à l'intérieur des bâtiments⁴⁰ (voûtes, refends, niveau de plancher) a produit des « écorchés » permettant de documenter plus finement les méthodes de construction ou le phasage de certains espaces.

Cette démarche de suivi n'a pas été décidée en amont du chantier, mais s'est imposée à l'équipe au fur et à mesure de l'intervention. Elle a été alimentée par les échanges avec les autres corps de métiers présents sur le site. La périodicité des interventions créée par les chantiers de décrépissage des murs a en outre favorisé une telle démarche, en espaçant de plusieurs semaines (voir mois) les interventions de relevés sur les parements extérieurs. Quelques visites ponctuelles ont eu lieu pour observer un élément particulier dont la mise au jour par le chantier était prévue. C'est dans ce cadre par exemple qu'a été mise au jour une fosse de latrine sous le bâtiment sud-ouest, dans un secteur où aucune intervention archéologique sédimentaire n'était prévue.

1.3.2 Méthodologie générale

En dehors de ces interventions plus informelles, l'opération de terrain s'est déroulée selon les méthodes de l'archéologie du bâti, suivant un protocole adapté aux travaux effectués et aux objectifs fixés pour l'étude :

- » Ont été vérifiées les liaisons verticales et horizontales entre les différents éléments de chacune des élévations concernées afin d'établir la chronologie relative des différentes maçonneries.

40. Rappelons que le classement au titre des monuments historiques ne concerne que l'enveloppe du bâtiment. Les aménagements internes anciens ont été très diversement conservés dans le cadre du nouveau projet architectural.

- » La qualité des matériaux de construction a été notée sur l'ensemble des élévations concernées (nature des pierres, technique d'appareillage, traces de taille, indices de remploi ; nature du mortier ; nature des enduits...).
- » Une attention particulière a été portée aux aménagements et modifications d'ouvertures, susceptibles de renseigner l'organisation ancienne de cet espace.
- » Les indices se rapportant à d'éventuels organes de circulation disparus sont recherchés, documentés et analysés, de même que tous les éléments pouvant apporter des informations sur les reprises, restauration et transformation du bâti.
- » Il a été procédé systématiquement à la mise en relation des données acquises sur les différents parements afin d'appréhender les différentes phases d'évolution de la construction.
- » L'analyse stratigraphique des revêtements est intégrée à la réflexion générale sur l'évolution de l'édifice.
- » Les éléments sculptés et tout autre élément remarquable, y compris les éléments mobiliers ou de second œuvre, ont été photographiés et documentés.

Les parements et autres éléments bâtis ont fait l'objet de relevés selon différentes méthodes (*cf. infra*) avec comme constante la démarche suivante :

- » Détermination visuelle de la nature des matériaux (pierre de taille, moellons, mortiers...), identification des remplois et éléments de restauration ;
- » Enregistrement des traces liées aux différents chantiers de construction et réfection (marques lapidaires, traces d'outils, traces d'échafaudage...);
- » Repérage des zones enduites, y compris indications stratigraphiques ;
- » Délimitation des différentes unités de construction, phasage chronologique des élévations : identification des maçonneries originelles, des modifications successives liées à l'évolution de l'édifice et des éléments de restauration.

Ces relevés sont accompagnés d'une documentation numérique (descriptions sur tablette numérique des Unités Murales et des Unités de Construction) destinée à l'enregistrement stratigraphique systématique de l'ensemble des données. Des clichés photographiques systématiques ont été réalisés tout au long de l'intervention. L'enregistrement des données a été fait selon le protocole classique de l'archéologie du bâti sous forme d'Unité murale (UM) et d'Unité construite (UC). La numérotation des Unité Mural est continue (avec parfois une différenciation A et B pour les parements intérieur et extérieur) tandis que celle des Unités Construites découle de la précédente (l'UC 30.01 du mur UM 30, ou l'UC 16A.02 du parement A de l'UM 16).

1.3.3 Méthodologie des sondages intérieurs

Au vu de l'ampleur du bâti et des moyens alloués à l'opération, l'intervention sur les intérieurs du couvent a été effectuée sous forme de sondage ponctuel, à la superficie limitée. Ceux-ci sont contraints d'une part par l'accessibilité des parements, d'autre part par le projet de pôle culturel. Ainsi, les murs sondés sont ceux qui étaient destinés à être soit détruits, soit repris lors du chantier, ou dont l'état apparent en amont de l'opération (enduit, coffrage) ne serait pas conservé. Ainsi la localisation des sondages dans le bâtiment ouest, destiné à être profondément repris, posait peu de problèmes, quand il n'a pas été possible de sonder les relations entre le chœur des religieuses et l'église.

Les sondages se sont concentrés sur le bâtiment ouest, conformément au cahier des charges du Services Régional de l'Archéologie. L'implantation des premiers sondages a été choisie de manière à

répondre aux problématiques scientifiques soulevées par ce bâtiment, en progressant étage par étage. L'implantation a été revue et réorientée au fur et à mesure de la progression du chantier archéologique, afin de répondre aux problématiques que faisaient naître les premiers éléments mis au jour, et en laissant de côté les éléments pour lesquels une documentation suffisante avait déjà été recueillie ou qui paraissaient moins pertinents pour la compréhension d'ensemble du site. Dans les autres bâtiments, les sondages étaient initialement positionnés sur les organes de circulation et sur les points d'articulation entre les différents bâtiments.

Chaque sondage a fait l'objet :

- » D'une implantation tracée avant piquage à l'aide de niveau à bulle, d'équerre et de fil à plomb, produisant un sondage orthonormé aux dimensions connues.
- » De photographies situant son contexte et sa localisation, le sondage lui-même, et lorsque cela s'avère nécessaire les détails des éléments intéressants mis au jour. Une série de photographies était destinée plus spécifiquement à la production de photographies redressées qui servent de support graphique aux observations archéologiques⁴¹.
- » D'une note dans les carnets de fouille précisant : les dimensions précises du sondage⁴², la localisation précise et mesurée du sondage et son rapport à une référence d'altitude connue, un schéma représentant les différentes UC à reporter sur la photographie redressée. Il s'y ajoutait, selon la complexité du sondage, une note explicative résumant la stratigraphie et l'interprétation proposée, ou la relation avec d'autres sondages.
- » D'une description des Unités Construites sur tablette numérique.

En plus des descriptions des Unités Construites (cf. annexe) chaque sondage fait l'objet en post fouille d'une planche présentant le sondage à l'échelle (photo redressée, zonage des UC, DAO pierre à pierre lorsque pertinent), son contexte local (situation sur le parement) et sa position dans le couvent. Ces planches sont présentées à la suite des Figures dans la seconde partie du rapport. Elles sont appelées dans le texte sous la forme « **Sondage GXXX** ».

Quelques sondages ont été étendus lorsque le fenêtrage initial ne permettait pas de comprendre les maçonneries. Lorsque les dimensions des sondages ne permettaient plus l'usage raisonnable de la photographie redressée, ces derniers ont fait l'objet d'un relevé manuel à l'échelle 1/20^e.

Enfin, quelques « petits sondages », de taille réduite (20 cm de côté) ont été effectués à des fins de vérification (comparaison des mortiers, vérification de correspondance entre les deux parements d'un même mur, etc.). Certains éléments ont également pu être observés et analysés sans sondage (dans certaines caves notamment).

1.3.4 Méthodologie de relevé des façades extérieures

Contrairement à l'intérieur des bâtiments, il aura été possible d'observer la plupart des parements extérieurs dans leur intégralité. Seul, un raté dans le déroulement du chantier a empêché le relevé de deux parements dans le cloître et du mur gouttereau sud de l'église. Certains murs n'ont pas été décrépés dans le cadre du chantier (mur sud de l'aile sud) tandis que d'autres ont été écartés de l'étude, car

41. On mesure, au regard de cette méthode d'acquisition, la rapide évolution technique de l'archéologie. Ce choix, qui paraissait pertinent en 2015/2016, ne l'est plus aujourd'hui alors que les techniques photogrammétriques ont permis une acquisition plus fiable et la production d'un support plus aisément manipulable pour le report des analyses et des observations archéologiques. Un seul sondage de grande dimension a fait l'objet d'un traitement photogrammétrique à titre d'essai technique (G015).

42. Nécessaire à la production de photographies redressées exploitables.

leur appartenance manifeste aux chantiers du XIX^e siècle les excluait de la prescription archéologique. Les relevés ont été effectués sous forme de zonage archéologique des Unités Construites à l'échelle 1/40^e ou 1/50^e, avec des relevés plus précis des césures et des éléments de constructions (baies, etc.).

Les relevés ont été effectués sur la base de relevés existants produit en 2014 par le cabinet de géomètre-expert *Canel* pour le service technique des bâtiments de la ville de Thonon-les-Bains qui nous les a ensuite fournis.

Une comparaison de ces relevés avec les données topographiques produites par nos soins a montré que si certains éléments des relevés n'étaient pas conformes à la réalité archéologique et architecturale du mur (dessins des pierres des ouvertures, éléments architecturaux isolés, localisation des éléments en bois ou autres), les limites des murs et les limites intérieures des ouvertures étaient fiables. Le choix a donc été fait d'effectuer nos relevés selon les méthodes classiques de l'archéologie du bâti (carroyage d'axe horizontal et de fils à plomb) en utilisant comme référence de relevé ces derniers que nous avons pris soin de vérifier. La DAO a ensuite été effectué depuis nos relevés de terrain.

1.3.5 Fouille sédimentaire de la cour des provisions

La fouille d'une petite emprise de la cour des provisions n'était initialement pas prévue au cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie. Elle a été rendue nécessaire par le projet d'installer la grue de chantier et son socle en béton coulé non pas à l'extérieur du site (parking) comme envisagé dans un premier temps, mais dans la cour des provisions. En raison de l'intérêt archéologique probable de cet espace, une intervention archéologique a été demandée par le Service Régional de l'Archéologie. Celle-ci a pris la forme d'un suivi de travaux d'excavation (deux jours de suivi) puis d'une fouille archéologique (cinq jours de fouille).

La fouille a concerné un espace relativement restreint d'un peu moins de 50 m² (6,95 m x 6,8 m) sur une profondeur d'un mètre environ permettant d'atteindre systématiquement le substrat géologique (moraine glaciaire).

En dehors du décapage initial, la fouille n'a pas été mécanisée. Les méthodes de fouilles ont compris l'enregistrement et la photographie des unités stratigraphiques et des maçonneries mises au jour, le relevé à l'échelle 1/20^e de ces dernières et celui des coupes stratigraphiques. L'enregistrement de terrain a été effectué sur tablette numérique.

1.3.6 Perte partielle de documentation de terrain

Une perte de données a été provoquée durant la post-fouille par la destruction d'un disque dur (chute) lors d'une opération de transfert/sauvegarde. Celle-ci, dont seul l'auteur du présent rapport porte la responsabilité, concerne majoritairement le corpus photographique ainsi qu'une série de description d'Unités stratigraphiques et d'Unités Construites. Un diagnostic du disque dur (entreprise *Dafotec*) a malheureusement conclu à l'impossibilité de récupérer les données perdues.

Les données photographiques perdues concernent majoritairement les façades, documentés par ailleurs sous forme de relevé au 1/50^e ou au 1/40^e (« zonage » des unités archéologique et dessin des éléments architecturaux notables). Plus précisément les photographies effectuées depuis les échafaudages des parements décrépés⁴³ pour lesquels seuls quelques photographies isolées sont parfois conservées. Elles concernent également l'excavation effectuée par le chantier sous l'aile sud-ouest et d'autres obser-

43. Cela concerne en premier lieu les parements extérieurs du bâtiment ouest, les murs situés sur la cour des provisions ainsi que les photographies prises dans la cour du cloître.

vations effectuées tout au long du chantier lors des interventions ou de visites d'observation. Face à cette perte de données, il faut noter l'intérêt des autres campagnes photographiques effectuées durant les travaux, en particulier par J. Ticon et B. Crola de l'Académie Chablaisienne qui ont effectué des visites régulières sur le site.

Les descriptions d'UC perdues se concentrent au niveau du bâtiment sud-ouest, de l'aile sud et de l'aile nord, et, plus ponctuellement, sur les aménagements intérieurs de l'aile ouest.

L'absence de chevauchement de ces deux corpus de pertes (à de très rares exception près les photographies des UC dont les descriptions sont perdues sont conservées et inversement), ainsi que l'abondance de notes prises pendant la fouille (trois cahiers 17 x 22 cm de 48 pages) ont permis de reconstituer la majorité des informations perdues. Un certain nombre de descriptions ne sont toutefois pas aussi fines que cela aurait été le cas sans cet accident. Les notes comprenaient également des informations sur la stratigraphie des différents sondages ou relevés et un certain nombre de diagrammes stratigraphiques dressés dès la phase de terrain.



2 - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

2.1 Description générale

Le couvent de la visitation de Thonon-les-Bains se présente aujourd'hui sous la forme d'un ensemble de bâtiment disposé autour de deux cours intérieures — la cour des provisions à l'ouest et le cloître à l'est — et couvrant une superficie d'environ 2 900 m². La majeure partie des bâtiments ont une orientation EST-NORD-EST/ouest-sud-ouest⁴⁴ correspondant à celle de la chapelle du couvent. Cette orientation générale se situe également dans l'axe de la rue *Chante-Coq* déjà présente au XVI^e siècle, et qui comportait une des portes de la ville. Seul le bâtiment ouest, dont la façade nord/sud s'aligne sur la rue des Granges, et le bâtiment sud-ouest d'orientation est-ouest, correspondent à des alignements différents, probablement contraints par la voirie ou par le parcellaire environnant. Le couvent est entouré par la rue des Granges à l'ouest, par la place du marché au sud, et par les squares de l'ensemble immobilier des années 1970 au nord et à l'est. L'ensemble se développe sur un rez-de-chaussée et deux étages, soit une hauteur de façade variant entre 9,50 m et 10 m à laquelle il faut ajouter la hauteur des combles sous toiture. Certains bâtiments comprennent en outre des caves : c'est le cas du bâtiment ouest, de l'aile sud et de la chapelle⁴⁵.

Les bâtiments s'organisent autour de la cour des provisions à l'ouest et du cloître à l'est (**Figures 4 & 12**). Les dénominations usuelles que reprend le présent rapport désignent les bâtiments organisés autour du cloître sous le terme d'aile (aile ouest, aile nord, aile est, aile sud) et ceux autour de la cour des provisions de bâtiment (bâtiment ouest, bâtiment sud-ouest), l'aile ouest du cloître situé entre les deux cours est par métonymie parfois désignée sous le nom de chœur des religieuses. La circulation d'un bâtiment à l'autre se fait essentiellement par les galeries présentes au rez-de-chaussée et bordant les quatre côtés du cloître ainsi que le côté sud de la cour des provisions. Quatre escaliers (ou successions d'escalier⁴⁶) situés respectivement dans le bâtiment ouest, à la jonction entre l'aile sud et le bâtiment sud-ouest, à l'extrémité sud du chœur des religieuses et enfin à l'extrémité ouest de l'aile nord, viennent desservir les étages.

Les résultats sont présentés ci-dessous bâtiment par bâtiment, dans l'ordre chronologique supposé — et documenté par nos prédécesseurs — de leur construction. Ce choix, plutôt qu'un déroulé chronologique linéaire, s'explique par la complexité spatiale du bâti et la difficulté à s'y repérer — dont l'équipe peut amplement témoigner —, par les problématiques différentes que pose chaque bâtiment ainsi que par la volonté de ne pas séparer les aménagements intérieurs de l'évolution du bâtiment. La compréhension chronologique de l'ensemble, plus difficilement lisible dans un tel plan, fait l'objet

44. Dans le souci de simplifier la lisibilité du texte, l'orientation des bâtiments est, dans le présent rapport, donnée selon une orientation est-ouest correspondant à l'orientation de la chapelle.

45. L'espace situé sous le sol de la chapelle n'était pas accessible lors de notre opération. Il est toutefois mentionné par la documentation et plusieurs indices archéologiques témoignent de son emplacement (*cf. infra*).

46. Le passage entre le rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment ouest se fait aujourd'hui par un escalier contemporain en béton érigé lors de l'aménagement de ce même rez-de-chaussée en école de musique, la circulation entre le premier étage et le second, puis du second aux combles se fait quant à elle par un escalier plus ancien situé au centre du bâtiment).

d'une synthèse d'ensemble en fin de rapport, mobilisant les analyses et descriptions effectuées dans chaque bâtiment. Ce déroulé permet une meilleure compréhension de la recherche menée en suivant le cheminement intellectuel⁴⁷ de l'équipe au sein du couvent. Une place prépondérante est donnée au bâtiment ouest et à sa chronologie, présenté en première partie du présent rapport, conformément au cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie.

2.1.1 Les matériaux de construction du couvent de la Visitation

Pour ce qui est des matériaux employés pour sa construction, le couvent de la Visitation est un ensemble bâti particulièrement homogène. On retrouve employé le même corpus de natures géologiques, et donc peut-être d'approvisionnement, dans les différentes parties de l'édifice. Exception faite des terres cuites, des coffrages et plâtres, cette homogénéité se retrouve dans les différentes phases de construction. Ce constat nécessite que l'on consacre quelques lignes aux matériaux de façon générale en amont de l'analyse de leur emploi dans chaque partie du bâti. Cette caractéristique de la construction peut avoir plusieurs explications : d'abord la relative continuité du chantier initial, tel que le laisse deviner les sources et les millésimes (*cf. supra*). Les approvisionnements et les techniques de construction n'auraient alors connu que peu d'évolution sur le temps du chantier, soit plusieurs dizaines d'années entre 1633 et 1685. C'est une hypothèse qu'il convient toutefois de confronter à l'analyse du bâti et de son phasage. Ensuite la disponibilité et le coût des matériaux, les plus employés étant peut-être ceux disponibles localement, ce qui explique la continuité d'approvisionnement par la proximité géographique. La récente publication de Anne BAUD et Anne SCHMITT (Baud et Schmitt 2019) permet de confronter cette hypothèse aux connaissances historiques et archéologiques sur les matériaux produits et utilisés en Haute-Savoie et dans le Chablais.



III. 03 : Parement de galets dans le mur occidental du bâtiment sud-ouest (UM 23); photographie : Quentin Rochet

47. Le cheminement « physique », contraint par les interventions des différents corps de métiers au sein du chantier, diffère sensiblement et est rappelé dans la partie méthodologie (*cf. supra*)

Le bâti du couvent se caractérise par l'emploi massif de **galets**, lesquels forment la majeure partie des murs, tant en parement qu'en fourrure, à l'exception notable des éléments architectoniques ou décoratifs. Le module des galets est très variable et se caractérise en premier lieu par son hétérogénéité. Les galets roulés — galets de rivière — sont relativement peu nombreux au profit de modules plus irréguliers caractéristiques des dépôts glaciaires et des galets polygéniques. Les natures géologiques sont très variables. Leurs dimensions sont variables, mais globalement supérieures à 10 cm de côté, avec ponctuellement des éléments de module important (30 à 40 cm de côté). Ils sont employés la plupart du temps entiers, plus ponctuellement brisés ou grossièrement équarris sous forme de moellons irréguliers. L'ampleur de leur usage à Thonon hors du couvent est aisément perceptible par l'observation des parements visibles du centre ancien et du quartier de Rives. Elle est confirmée par l'observation ou l'étude des bâtiments du Moyen Âge : ainsi la crypte Saint-Hyppolite (Lassale 1996), le château de Rives ou la chapelle Saint Bon montrent un usage systématique de galets, parfois équarris, dans leurs maçonneries. La comparaison avec les édifices religieux modernes de Thonon est plus difficile, car la plupart de ceux-ci sont actuellement intégralement enduits.



L'origine de ces galets est à chercher à l'échelle locale : le sous-sol de la commune de Toulon — mis à part le bord du lac et ses terrasses inférieures — se partage entre la terrasse fluviolacustre du Léman⁴⁸ et les dépôts glaciaires de type moraine⁴⁹ (**Figure 24**). Le sous-sol recèle donc en abondance les galets nécessaires à la construction et il est difficile d'identifier un site d'extraction spécifique. Au sein même du couvent, le sondage effectué dans la cour des provisions (*cf. infra*) a permis d'observer le terrain naturel (US 00.00) composé d'une matrice sableuse grossière et d'une forte proportion de ces mêmes pierres. Aucun indice ne permet d'envisager pour autant une extraction des matériaux sur le site même.

III. 04 : Exemple d'usage de la molasse dans la construction de l'aile ouest (chœur des religieuses) : chaînage extérieur de l'angle sud-est (UM 30/UM 40) vu depuis la galerie sud du cloître; photographie : Quentin Rochet

48. Terrasses lémaniques fluviolacustres de «Thonon-les-Bains» — Gravier, sables et conglomérats — Dolines périglaciaires —Würm terminal — Source : BRGM

49. Dépôts glaciaires (moraines) anciens (argiles, sables, galets, cailloux, blocs), localement à argiles dominantes — Würm à post-Würm — Source : BRGM

Une molasse claire, marron à gris, constitue le second matériau le plus présent sur le site. Roche sédimentaire détritique, la molasse est légère et facile à tailler. Elle est logiquement employée dans les éléments de fenêtres et de portes, les chaînages d'angle, ou encore au niveau des arcades du cloître et de la cour des provisions. La molasse est particulièrement sensible aux intempéries et montre donc une dégradation très variable d'un élément à l'autre, selon son exposition.

Cette roche détritique est présente en abondance dans le sillon molassique séparant le Jura des Alpes, et à la limite orientale duquel est situé Thonon (**Figure 23**). Recouvert par les dépôts glaciaires ou fluviolacustres, elle n'est toutefois pas directement accessible à l'extraction. Les carrières sont situées dans le relief où le lit d'un torrent a entaillé le dépôt glaciaire jusqu'à la molasse, comme c'est le cas le long du *Foron* et du *Droizet* (commune de Sciez-sur-Léman). L'exploitation de carrière sous-lacustre est également attestée au Moyen Âge à l'extrémité occidentale du Léman (Baud & Schmitt 2019). Les sources médiévales et les prospections archéologiques permettent d'identifier un grand nombre de sites de production à l'ouest de Thonon et sur le pourtour occidental du Léman.

III. 05 : Exemple d'usage du grès vert dans la façade sur rue (façade occidentale UM 01) du bâtiment ouest des sœurs Tourrières : piédroit nord de la porte principale; photographie : Quentin Rochet.



Un second matériau est utilisé comme pierre de taille sur le site. Bien que localement désigné sous le terme « serpentine⁵⁰ » il s'agit d'un **grès molassique gris sombre à vert**. Celui-ci est particulièrement présent dans les chaînes d'angle et dans les piédroits, linteau et appui de baie. Il compose l'essentiel du rez-de-chaussée de la façade sur rue du bâtiment des sœurs Tourrières. Si son apparence diffère de la molasse claire évoquée précédemment, leurs sites d'extractions semblent se confondre. Les échanges avec les géologues de l'entreprise *Géochablais*⁵¹ permettent d'identifier une possible origine géographique proche, là où les rivières de montagne ont creusé la moraine glaciaire entre Thonon-les-Bains et Douvaine. Des affleurements de grès sont également connus au sud-ouest de Thonon, au niveau des collines d'Allinges et de la Maladière (Baud & Schmitt 2019).

50. L'usage vernaculaire désigne une diversité de roche sans cohérence géologique, souvent caractérisé par leur couleur verte. La serpentine à proprement parler est un minéral de la famille des silicates et la « serpentinite » désigne une roche métamorphique, tandis que les pierres observées à Thonon sont composées de grès, une roche détritique.

51. Entreprise située à Thonon-les-Bains, en charge des études géotechniques sur le site. Les échanges ont eu lieu à l'occasion des sondages géotechniques dans la cour des provisions en amont de la fouille et de l'installation de la grue.



III. 06 : Pile en grès et tuf situé dans l'angle sud-ouest du cloître, les piles au second plan (galerie occidentale) sont en molasse ; photographie : Quentin Rochet

D'un usage plus ponctuel, le couvent de la visitation emploie toutefois de façon non négligeable le **Tuf calcaire**. Roche poreuse produite par le dépôt de calcite sur des éléments végétaux périssable, le tuf est un matériau léger, facile à travailler, mais relativement fragile. Celui-ci est utilisé essentiellement pour des arcs et autres éléments architectoniques pour lesquels sa légèreté est un atout. L'approvisionnement en tuf est très probablement local. Des gisements en sont connus à Thonon même, où une carrière publique est mentionnée par les sources aux XIV^e et XV^e siècles sans qu'on sache si elle est encore exploitée au XVII^e siècle. Des sites d'extractions sont connus le long de la vallée de la *Dranse* à l'est de Thonon par les sources de la fin du Moyen Âge et certains affleurements y sont encore identifiables de nos jours. Un autre gisement est présent sur la commune de Draillant au sud-ouest de Thonon.



III. 07 : Diversité des matériaux employés dans le bâti de l'aile ouest (chœur des religieuses) : chaînage extérieur de l'angle sud-est comprenant des pierres de taille en grès et calcaire, voisinant des pierres en molasse. Le reste du parement, ici non décroûté, se compose de galets ; photographie : Quentin Rochet

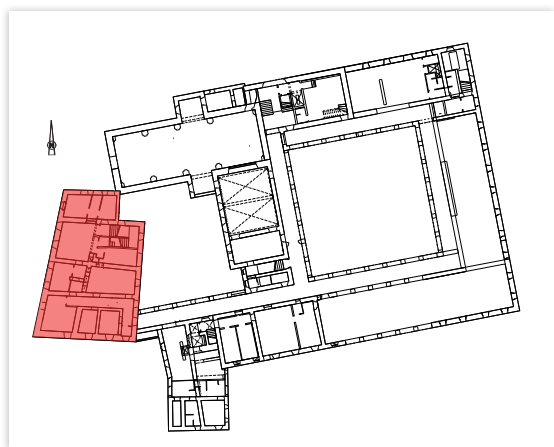
Des pierres de **calcaire claire** sont présentes très ponctuellement dans le bâti. On retrouve par exemple ceux-ci employés dans la réalisation des lavabos, dans le tour observé au rez-de-chaussée du bâtiment des sœurs tourières, et dans quelques linteaux et chaînages. Plusieurs de ces pierres sont de toute évidence des remplois et rien ne permet d'envisager un apport au chantier autre que ponctuel voir opportuniste pour les pierres de taille. Seul l'usage du calcaire pour des éléments sculptés utilitaires (évier) semble répondre à un besoin précis du chantier. Notons toutefois que si le calcaire est peu employé sur le site même, il est abondant dans la région. Il compose ainsi l'essentiel du massif du Chablais, et les premiers affleurements sont présents à quelques kilomètres seulement de Thonon, sur les communes de Lyaud et d'Orcier (**Figures 24**).

L'identification des approvisionnements du chantier du couvent est rendue d'autant plus difficile que Thonon est, à la fin du Moyen Âge, un port actif où transitent les matériaux de construction⁵². On peut ainsi envisager un approvisionnement par voie lacustre quand un approvisionnement par voie terrestre — les rivières du chablais sont peu navigables pour le transport de matériaux — serait plus long et coûteux. La simple recherche de sites de productions à proximité de Thonon ne permet donc pas

52. « Les ports urbains (Genève, Évian, Thonon, Hermance) sont les plus importants et possèdent leur propre batellerie. D'autres ports constituent probablement de simples lieux de chargements de matériaux pondéreux. Les pierres sont livrées en grandes quantités ; parfois il est indiqué qu'elles sont dégrossies avant le transport (Comptes de Jean de Liège 1383-1390) ou bien déjà taillées dans leur forme (Comptes de Jean d'Orlyé 1371-1378). Les roches mentionnées dans ces comptes (molasse, tuf et galets) correspondent aux pierres exploitées majoritairement dans les édifices du sillon molassique. » Baud & Schmitt 2019, à propos des chantiers de Ripaille au XVI^e siècle, p.61-62

d'identifier avec assurance les sources d'approvisionnements des chantiers du couvent. Une recherche des sources comptables du couvent de la visitation dans l'actuel fond privé du couvent à Marclaz, si une partie de ces dernières sont conservés⁵³, permettrait peut-être d'approfondir cette question. Une comparaison systématique des matériaux, aux échelles macroscopique et microscopique, à ceux d'édifices dont les approvisionnements sont connus, permettrait également d'identifier un possible site de production commun.

2.2 Le bâtiment ouest



III. 08 : Localisation du bâtiment ouest au sein du couvent de la Visitation de Thonon

Le bâtiment ouest, considéré comme la partie plus ancienne du couvent (*cf. supra*) a concentré une part importante de l'étude. Sa structuration particulière avait déjà été mise en exergue par l'analyse architecturale (Clément 2012). Le bâtiment se présente sous la forme d'un trapèze d'orientation nord-sud, formant l'interface entre la ville à l'ouest et le couvent à l'est. C'est d'ailleurs l'unique bâtiment à bénéficier d'un accès direct sur les voies de circulations jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle, comme en témoigne l'iconographie moderne et contemporaine (**Figures 8, 9 & 22**). L'hypothèse de départ, formulée par les études précédentes (Baud 1985, Clément 2012) et par le cahier des charges du SRA est celle d'un agglomérat de bâtiments antérieurs au XVII^e siècle, regroupés et « fusionnés » par les visitandines. Cette hypothèse permet d'expliquer à la fois l'homogénéité de l'extérieur du bâtiment et sa structuration interne irrégulière (**Figure 25**). Les travées est-ouest du bâtiment pourraient ainsi correspondre aux parcelles bâties d'une occupation périurbaine de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne.

2.2.1 Enveloppe extérieure

Les quatre murs gouttereaux du bâtiment ouest, UM 01, UM 02, UM 03 et UM 07 ont pu être observés après décrépiage complet⁵⁴ (**Figures 26 à 28**). Le mur sud UM 07 a en outre pu être observé à son niveau de fondation, à la suite de l'excavation de l'espace dédié au nouvel auditorium immédiatement au sud de ce dernier⁵⁵ (**Figure 27 B.**).

53. L'hypothèse d'une conservation de tels documents dans un autre couvent de la Visitation à la suite de la dispersion de la communauté à la période révolutionnaire n'est pas à exclure, et plusieurs fonds d'archives peuvent potentiellement contenir des sources intéressantes l'histoire de la visitation de Thonon.

54. Effectué par l'entreprise *Jacquet*. La majeure partie des photographies de ces parements après décrépiage a été perdue (*cf. supra* documentation de terrain).

55. Les passages sous-terrain du nouvel aménagement jouxtent les fondations du bâtiment.

Les murs extérieurs présentent une homogénéité de matériaux et une cohérence du programme architectural. On retrouve ainsi plusieurs traits communs d'une face à l'autre : usage de grès gris/bleu pour les ouvertures du rez-de-chaussée, usage de molasse pour celle du premier et du second étage. L'appareil est similaire dans les quatre parements (UC 03.01, UC 01.06, UC 07.04 et UC 02.03). Il se compose majoritairement de galets de module important, de galets équarris en moellons et, plus ponctuellement, de fragments de terres cuites. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc-beige, très compact et résistant, comprenant de nombreuses inclusions millimétriques (gravier noirs). Ce mortier, très reconnaissable, se retrouve dans plusieurs autres maçonneries du couvent. L'appareil est composé d'assises plus ou moins régulières, en fonction des modules et de leur régularité, témoignant de variations d'approvisionnement plus que de choix techniques. Les portions de murs, comportant des petits modules, présentent des assises suivies, ajustées si nécessaires par des petites cales en pierre ou en terre cuite (fragments de briques et de tuiles).

Les façades sont chaînées entre elles aux angles du bâtiment : UM 03/UM 01⁵⁶, UM 01/UM 07⁵⁷, UM 07/UM 02⁵⁸ et au mur UM 04 (UM 02/UM 04⁵⁹). Ces chaînes d'angle, aux assises alternées, sont majoritairement composées de grès, avec ponctuellement des éléments de molasse et un bloc de calcaire isolé dans la façade UM 01, probablement en remploi. Ces chaînages ont pu être vérifiés à l'intérieur du bâtiment, dans les angles des murs ouest UM 01 et sud UM 07⁶⁰ (**Sondage G 012**), dans l'angle formé par les murs ouest UM 01 et nord UM 03⁶¹ (**Sondage G 019**). Le chaînage entre le mur est UM 02 et le mur nord UM 04⁶² a pu être observé au niveau des caves (**Sondage G 003**), de même que ceux du mur UM 07 avec les murs UM 01 et UM 02 (grande cave sud). Cette homogénéité apparente des façades extérieures a déjà été notée par les auteurs précédents (Clément 2012) et interprétée comme la résultante des travaux des années 1630 (Baud 1985), elle est ici confirmée par l'observation des chaînages entre les maçonneries.

» *La façade occidentale*

Le mur de façade UM 01 (**Figures 26 & 29**) constitue la partie visible du couvent, faisant face à la ville. Il s'aligne sur la rue des Granges à proximité de l'entrée de la ville (rue *Chante-Cog*) et son orientation est probablement parallèle à celle supposée des murailles médiévales. Sa maçonnerie de galets équarris ou non et de moellons liés par un mortier de chaux blanc dur (*cf. supra.*) est homogène sur la majorité de son parement (UC 01.06) et ne témoigne pas d'intervention de grande ampleur. Les principales modifications qu'a connues cette façade concernent ses ouvertures, condamnées (UC 01.07) ou au contraire modifiées et peut-être agrandies (UC 01.08).

Le rez-de-chaussée est rythmé par trois portes et cinq baies en grès. Les accès sont composés d'une large porte cochère (3,12 m de haut pour 2,29 m de large) au nord, donnant accès à la cour des provisions, d'une porte centrale composant vraisemblablement l'entrée du couvent (2,5 m de haut par 1,3 m de large), et d'une porte plus petite couverte d'une baie en imposte à l'extrémité sud (1,78 m de haut par 0,94 m de large), cette dernière composant peut-être un accès de service secondaire⁶³. On note une différence altimétrique entre le seuil des portes centrale et méridionale et celui de la porte cochère

56. UC 03.01 et UC 01.06

57. UC 01.06 et UC 07.04

58. UC 07.04 et UC 02.03

59. UC 02.03 et UC 04.06

60. UC 07.02 et UC 01.02

61. UC 01.02 et UC 03.01

62. UC 04.01 et UC 02.01

63. La documentation du début du XIX^e siècle indique que l'espace accessible depuis cette porte est un espace de service, en l'occurrence une cuisine (Figure 13), ce que confirme un aménagement de poêle dans le mur UM 08 *cf. infra*.

située au nord, de l'ordre de 0,55 m⁶⁴. Cette différence transcrit probablement la topographie ancienne de la rue, abaissée par les aménagements plus tardifs⁶⁵.

Les ouvertures du rez-de-chaussée sont soit couvertes d'un arc surbaissé (porte cochère et porte centrale) soit d'un linteau unique dans lequel est inscrit un arc surbaissé (baies et linteau de la baie d'imposte de la porte sud). L'arc inscrit dans le linteau est le seul élément de décor visible des ouvertures. Les baies sont fermées de barreaux forgés (des négatifs d'ancrages similaires sont présents dans les baies des étages). Certaines pierres — notamment dans les piédroits — conservent des traces de taille : faces dressées au ciseau et ciselure relevée (**Figure 33 A.**).

La façade UM 01 comprend sept baies au premier étage, et autant au second. Il s'agit de fenêtres en molasse claire dont le linteau présente un arc surbaissé en relief. Les appuis des baies du premier étage sont particulièrement dégradés par l'usure et l'exposition aux intempéries⁶⁶. Cette usure a gommé les traces de taille sur les blocs en molasse de l'UC 01.06. Les baies du premier étage sont réinsérées (UC 01.08 – *cf. infra*). Les baies sont de même largeur (0,92 m⁶⁷), mais, dans leur état actuel, légèrement plus hautes au second étage (1,7 m) qu'au premier (1,67 m). Les baies, comme toutes celles du bâtiment, sont caractérisées par la présence d'une feuillure et par l'ébrasement d'un arc surbaissé.

Malgré un alignement entre les trois niveaux, l'espace entre les baies n'est pas régulier. Il varie de 1,94 m à 2,33 m d'ouverture à ouverture. Une rythmique qu'explique la contrainte induite par la position des murs de refend (**Figure 29, détail schéma**).

Ce mur conserve plusieurs témoignages de son chantier de construction. Quelques trous de boulin, bouchés par des briques et des fragments de tuiles, sont encore visibles. Dans la partie nord du mur ils sont distants de 2,65 m à 3,98 m et situés entre les baies. Ils indiquent deux niveaux de platelage, à l'altitude des appuis des baies du premier étage et à celle des arcs de décharge de ces mêmes baies, soit une hauteur de travail de 2,57 m. Un niveau de platelage intermédiaire se devine seul au-dessus de la partie centrale du mur entre les deux niveaux de la partie nord.

L'histoire du chantier de construction se devine également dans les systèmes de décharges situés au-dessus des ouvertures (**Figure 29**) :

- » Des dalles de décharge (**Figure 35 A.**), disposées seules ou en encorbellement par trois, couvrent les deux portes centrale et sud du rez-de-chaussée, la baie située entre elles, et les trois baies sud du premier étage.
- » Des arcs de décharge en galet et en tuf couvrent les deux baies nord du rez-de-chaussée et trois baies du premier étage.
- » L'absence de dispositif de décharge caractérise la porte cochère, la baie du premier étage située au-dessus de cette dernière, ainsi que les baies du second étage. L'absence de dispositif de décharge maçonné pour les baies du deuxième étage est à nuancer : ce rôle est en grande partie assumé par la sablière basse de la charpente (*cf. infra*).

Aucune contrainte architecturale ne permet d'expliquer ce changement de système de décharge au sein d'une même maçonnerie. On peut donc proposer comme interprétation un changement de choix technique au fur et à mesure de l'érection du mur, depuis le rez-de-chaussée au sud, vers l'étage au nord. Cette hypothèse indiquerait toutefois une progression non homogène de la construction étage

64. Cette différence altimétrique se retrouve de nos jours dans les différences d'altitudes de niveau de circulation interne du bâtiment entre les trois travées sud et le « passage » nord, quoique de façon légèrement atténuée (0,44 m). *cf. infra*. « Le passage nord ».

65. La rue présente encore de nos jours un pendage depuis le sud vers le nord, mais celui-ci est bien moins marqué et plus visible au niveau de la rue du manège, dans le prolongement sud de la rue des granges, ou dans la partie sud de la rue des Granges, après sa bifurcation vers l'est au niveau des rues Saint-Sébastien et du manège, au sud du couvent.

66. Un certain nombre a d'ailleurs fait l'objet d'une réfection lors du présent chantier.

67. Les mesures des baies sont des mesures moyennes, la marge de différence observée d'une baie à l'autre est de $\pm 0,02$ m.

par étage. Il n'a été possible d'identifier ni planées ni harpes d'attentes qui auraient permis de confirmer ou d'infirmier cette hypothèse. Elle pourrait témoigner d'un approvisionnement insuffisant en grandes dalles, ou bien d'une économie sur les matériaux. Une problématique similaire s'observe sur le mur sud UM 07 (*cf. infra*)

Les modifications tardives du mur sont de deux ordres : elles correspondent d'abord à la fermeture, simultanée, des trois portes du rez-de-chaussée (UC 01.07 – **Figures 26 & 33**). Celle-ci prend place après 1834 (**Figure 13**) et avant 1884 (**Figure 15**) et correspond probablement à une phase de changement de circulation au milieu du XIX^e siècle (*cf. infra*, « mur nord » et « passage nord »). On note toutefois une volonté de conserver une homogénéité de la façade, avec la création d'une baie dans le bouchage de la porte cochère reprenant les dimensions et les principaux traits morphologiques des autres baies du rez-de-chaussée.

Une autre modification notable correspond à la transformation des baies du second étage, avec l'insertion des parties inférieures des piédroits et des appuis (UC 01.08 – **Figure 29**). Cette réinsertion ne montre pas l'usure forte des baies du premier étage. La molasse employée est d'une nature géologique légèrement différente du reste des baies du premier et du second étage, et conserve des traces de boucharde (**Figure 35 B**). Les baies avaient peut-être initialement une dimension moindre, similaire à celle observée sur les baies du mur UM 02⁶⁸ (*cf. infra*) (**Figures 28 & 31**) avant d'être agrandie à une date indéterminée. Cette hypothèse permet d'expliquer que l'intervention ait lieu indifféremment sur toutes les baies de l'étage, quand une réfection seule aurait probablement conservé les éléments les moins dégradés (piédroits notamment).

» *La façade nord sur le parvis*

Le mur de façade nord UM 03 donne sur le parvis de l'église (**Figures 26 & 30**). Il vient rejoindre la façade de l'église à son extrémité sud et compose la limite nord du bâtiment ouest (**Figure 25**). Sa maçonnerie principale (UC 03.01/03.05⁶⁹) reprend la morphologie observée sur les autres façades du bâtiment. Elle conserve en plus les traces ponctuelles d'un mortier de chaux blanc gris plus fin, probablement un enduit disparu. Son apparence actuelle est principalement caractérisée par une série d'insertions comprenant deux baies et une porte au rez-de-chaussée et une porte au deuxième étage (UC 03.02). Cette façade est initialement aveugle, ce qui n'étonne pas puisque le parvis de l'église est un espace hors de la clôture, de sociabilité et de circulation des laïcs vers l'église⁷⁰. Cette fermeture initiale du bâtiment sur le parvis est donc une manifestation de la clôture, qui n'est toutefois pas prévue sur le plan type⁷¹.

La relation stratigraphique de ce mur avec le chaînage d'angle de l'église a pu être observée à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment :

- » Le sondage effectué au rez-de-chaussée (**Sondage G 019**⁷²) ne témoigne pas de la construction UC 03.01, mais uniquement du repècement de la baie UC 03.02, mais il montre la présence d'une chaîne d'angle appartenant à l'église composée de pierres de taille en grès clair (UC 03.03).

68. Les deux autres murs gouttereaux, UM 03 et UM 07 ne comprennent pas de baie au second étage dans leur première phase de construction.

69. Les UC ont été différenciées sur le terrain entre le rez-de-chaussée (UC 03.01) et l'élévation (UC 03.05) avant que la comparaison entre les mortiers et enfin l'observation du parement extérieur effectué dans un second temps ne permettent de s'assurer de la similitude des matériaux et de la continuité stratigraphique de la maçonnerie.

70. Rappelons que les religieuses suivent l'office depuis le chœur des religieuses, et ne circulent pas au niveau de la façade de l'église.

71. Dans le plan type, c'est la façade du bâtiment des tourières qui s'ouvre sur cette cour, et non pas directement sur la rue. L'organisation actuelle — accès par le parvis et non pas par la rue — correspond plus aux circulations prévues au plan type que ne l'était l'état moderne du bâtiment.

72. Les planches des sondages sont présentées en partie II, à la suite des figures.

- » Les sondages au premier (**Sondage G 024**) et au second étage (**Sondage G 025**) montrent tous deux la présence du chaînage d'angle de l'église au cœur de la construction (UC 03.03/03.04) avec toutefois la présence d'un bloc chaînant vers l'ouest au premier étage. Au-dessus de ce bloc, le parement ouest du mur de l'église, contre lequel vient s'appuyer le mur UM 03, montre en outre un enduit de façade (**Figure 36**)
- » Dans le parement extérieur (**Figure 30**) le bloc de chaînage observé au premier étage n'a pu être reconnu. La maçonnerie principale UC 03.01 vient, sur toute la hauteur du mur, s'appuyer contre le parement de la façade de l'église (UC 03.03).

Qu'il s'agisse de la maçonnerie principale du mur (UC 03.01/03.05) ou de la baie réinsérée (UC 03.02), la relation stratigraphique est la même : celle d'un mur construit contre l'église, et même contre son enduit de façade à partir du premier étage au moins. Cette observation archéologique vient contredire l'interprétation historique proposée jusque-là : l'enveloppe du bâtiment ouest est censée être terminée en 1637, tandis que l'église dont le chantier ne commence pas avant 1666⁷³, n'est terminée qu'en 1684. On doit donc supposer que le bâtiment ouest — ou a minima son enveloppe extérieure — est postérieur à la construction de l'église. L'unique bloc chaînant de cette dernière (UC 03.03 R+1) témoigne soit d'une construction antérieure et simultanée, soit d'une attente ponctuelle pour l'ancrage du bâtiment ouest projeté dès la construction de l'église.

Les deux baies et de la porte du rez-de-chaussée, comme la porte de l'étage, appartiennent à une même phase de travaux (UC 03.02 – **Figures 30 & 37**). Il s'agit de baie en molasse, sans décor à l'exception du linteau de la baie du second étage, laquelle reproduit l'arc surbaissé observé dans la façade ouest UM 01. Les dimensions des baies sont proches de celles de l'UM 01 : 1,64 m de haut pour une largeur de 0,90 m (second étage) à 0,96 m (rez-de-chaussée). La porte du rez-de-chaussée a une largeur de 1,30 m pour une hauteur de 2,57 m. Une pièce de bois insérée au-dessus de son linteau dans le parement extérieur (pièce non traversante) fait office de système de décharge, mais témoigne surtout de l'insertion de la porte en sous-œuvre. La maçonnerie de l'insertion est composée de petits modules (grès, terres cuites, etc.) en calage lié par un mortier gris sableux. On peut noter la présence de fragments d'enduit peint noir dans cette maçonnerie, témoignant peut-être du décor du parement intérieur percé pour installer ces ouvertures. Leur percement est probablement contemporain de la fermeture des accès sur rue (UC 01.07) et participe d'un changement des circulations dans le bâtiment ouest (*cf. infra*. « Passage nord ») au XIX^e siècle (**Figure 15**). Les deux baies du rez-de-chaussée apparaissent d'ailleurs sur le plan de 1884, mais ce n'est pas que le cas de la porte, que l'étude archéologique attribue pourtant à la même phase de construction.

Les plans de 1834 (**Figure 13**) et de 1884 (**Figure 15**) montrent un mur fermant le parvis le long de la rue et rejoignant le chaînage d'angle ouest du mur UM 03. Ce dispositif est encore visible dans les années 60 (**Figures 17 A. B. & C.**). Il n'a toutefois pas laissé de trace dans le mur UM 03 et il s'agit probablement d'une construction plus légère et postérieure au bâtiment ouest contre lequel elle est uniquement accolée.

» *Le mur sud*

Le mur UM 07 forme la limite sud du bâtiment ouest (**Figures 27 & 32**). Au début de l'opération il dessinait un parement continu — avec toutefois une rupture d'orientation — jusqu'au mur UM 23 qui forme la limite occidentale du bâtiment sud-ouest. La partie orientale a été détruite dans le cadre des travaux (*cf. infra*) et l'accès au parement extérieur décrépit du mur n'a été possible qu'après l'excavation du futur auditorium au sud. Cette situation explique qu'une partie du mur ait déjà fait l'objet

73. Un acte du 29 avril 1666, cité dans Baud 1985 (p. 32), mentionne l'intention des religieuses de construire l'église dont elles ont déjà « jeter les fondements »

de travaux (ouvertures de nouvelles baies, ancrages de planchers béton) lorsque nous en avons effectué l'étude et le relevé. Le mur présente une maçonnerie homogène sur la majeure partie de son parement occidental conservé (UC 07.03) qui partage les traits morphologiques et les matériaux des façades décrites précédemment. Cette maçonnerie participe à la même phase de construction que ces derniers avec lesquels elle est chaînée (chaînage avec l'UM 01 et l'UM 02).

L'excavation de l'auditorium a permis d'observer la fondation du mur UM 07 (**Figure 27 B.**) au revers de la grande cave sud (*cf. infra* « Les caves »). Il s'agit d'une fondation massive, UC 07.06, dont le parement irrégulier de galets est fortement incliné (**Figures 27 B., 39 A. & 39 C.**). Les extrémités occidentale et orientale du mur sont en outre caractérisées par la présence d'imposants massifs maçonnés non parementés. L'amorce d'une fondation similaire a été temporairement⁷⁴ visible à l'est sous le mur UM 02 au niveau de son chaînage avec l'UM 07 (**Figure 27 B.**). Cette fondation imposante s'explique par la conjugaison des contraintes produites par le bâtiment (poids des étages, poussée des voûtes des caves) et par la nature du terrain accueillant cette construction, composée d'une moraine glaciaire particulièrement instable⁷⁵. Dans la fondation est aménagée une porte de grande dimension (1,93 m par 2,20 m), couverte en plein cintre et donnant accès aux caves du bâtiment (**Figure 40**). Son seuil est situé à mi-hauteur entre le niveau de circulation des caves et le niveau de circulation extérieur indiqué par le seuil de la porte du rez-de-chaussé. La limite entre la fondation UC 07.06 et l'élévation 07.03 est marquée par un ressaut de fondation situé au niveau de l'appui des quatre soupiraux éclairant la cave. Des planées correspondant aux phases du chantier d'érection de la maçonnerie sont perceptibles dans la fondation UC 07.06 (**Figure 39 A.**). Quatre soupiraux en grès et molasse éclairent la cave. Leur altitude est située plus bas que le seuil de la porte occidentale, une différence de niveau qui s'explique probablement par le fonctionnement simultané de cette porte avec celle de la cave, expliquant ce décalage dans les niveaux de circulation.

L'UM 07 ne présentait que neuf ouvertures⁷⁶ au début de l'opération, dont une murée (**Figure 27 A.**). Le décrépissage a permis de mettre au jour quatre ouvertures supplémentaires⁷⁷ appartenant à plusieurs chantiers, essentiellement localisés dans la partie ouest du mur (**Figure 32**). Dix de ses ouvertures appartiennent à la maçonnerie principale du mur UC 07.03. Il s'agit de quatre fenêtres et d'une porte au rez-de-chaussée et de cinq baies au premier étage. Dans sa première phase, le bâtiment est dépourvu d'ouverture au second étage. Les baies du rez-de-chaussée sont composées de grès, à l'exception notable des piédroits de la baie orientale⁷⁸. La plus occidentale des fenêtres du rez-de-chaussée est aujourd'hui une fenêtre en béton témoignant d'une réfection tardive. Toutefois une observation du parement intérieur du mur permet d'identifier une baie murée de parpaing correspondant aux mêmes dimensions que celles observées plus à l'est (**Figure 41 B.**⁷⁹). Les fenêtres du rez-de-chaussée font en moyenne 1,08 m de haut pour 0,90 m de large.

La porte située à l'extrémité occidentale du mur est une ouverture en grès de 1,96 m de haut pour 1,30 m de large (**Figures 32 & 41 A.**). C'est la seule ouverture extérieure de ce bâtiment à présenter un décor, en l'occurrence un chanfrein régulier sur les piédroits et le linteau, terminé en partie basse par un congé en goutte. Cette originalité étonne par rapport à la sobriété des ouvertures de la façade UM 01. Une petite niche bouchée au béton, peut-être un lavabo, jouxte la porte sur son côté ouest.

Les baies du premier étage, au nombre de cinq, reproduisent la rythmique des ouvertures du rez-de-chaussée (**Figure 32**). Elles sont construites en molasse, sans décor ni moulure et leurs dimensions

74. Elle a été recouverte de béton peu après sa mise au jour par les travaux.

75. Correspondant à l'US 00.00 observée dans le sondage effectué dans la cour des provisions, *cf. infra*.

76. En comptant l'ouverture de l'UC 07.07, située en partie orientale et détruite avant le relevé, *cf. infra*.

77. Auxquelles il faut ajouter quatre soupiraux et la porte des caves.

78. Une observation fine de la maçonnerie permet toutefois d'exclure l'hypothèse d'une réfection de la baie expliquant cette divergence dans le choix des matériaux employés.

79. Seules quelques photographies de cette façade, effectuée à d'autres dates que le relevé, ont été conservées. *Cf. supra*

moyennes sont de 1,67 m de haut pour 0,90 m de large. Leur morphologie et leurs dimensions sont similaires à celle du premier étage de la façade UM 01 (UC 01.06 – *cf. supra*) dont elles ne se distinguent que par l'absence de l'arc baissé décoratif au niveau du linteau. Elle partage également avec ces dernières une importante usure de l'appui (**Figure 42 B.**)

Comme le mur occidental UM 01, le mur UM 07 présente, malgré une homogénéité de construction, une diversité de dispositif de décharge au-dessus des baies de l'UC 07.03 (**Figure 32**) :

- » Les soupiraux, les baies du rez-de-chaussée et la baie orientale de l'étage présentent des chevrons de décharge composés de galets ou de moellons de tuf, reposant sur deux planches de bois dessinant un chevron (arc de décharge en mitre).
- » La porte occidentale du rez-de-chaussée est couverte d'un chevron de décharge en brique, reprenant, avec un matériau différent, la même technique que vue précédemment (**Figure 32**). Cette même porte est simplement couverte d'un linteau en bois dans le parement intérieur (**Figure 38 A.**).
- » Les trois baies occidentales du premier étage sont couvertes d'une dalle de molasse ou de grès assurant la répartition des charges.
- » De l'UC 07.03, seule la baie orientale du rez-de-chaussée ne comprend aucun dispositif de décharge.

La logique de progression entre les arcs de décharge et les dalles semble inverse à celle observée sur le mur occidental UM 01, et conforte l'hypothèse d'une simple adaptation à un approvisionnement inégal en matériaux durant le chantier.

» *Articulation avec les bâtiments sud*

Le mur de façade sud UM 07 donnait, lorsque nous avons débuté l'opération, sur une petite place (**Figures 27 et 32**), remplacée par la suite par l'auditorium du pôle culturel. Cet espace a vu succéder plusieurs constructions : un bâtiment, construit en 1844 (**Figures 18 D. & 22**), a pris la place d'une série de constructions plus légères construites par Michel Morel entre 1796 et 1835 (**Figure 13⁸⁰**). Entre la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle la carte sarde (**Figure 8**) puis le *Theatrum Sabaudiae* (**Figure 9**) montrent également une continuité du bâti le long de la rue des Granges en direction du Sud, et permettent d'envisager la présence d'un corpus bâti antérieur à 1796 sur cet espace. Enfin le diagnostic mené par l'INRAP sur cette petite place (Vicard 2016) a permis la mise au jour d'un sol correspondant à une cour de ferme liée au bâtiment de 1844 et de plusieurs murs correspondant vraisemblablement aux caves des maisons alignées le long de la rue des Granges et démolies au XVII^e siècle.

Aucune de ces constructions successives n'a pu être observée lors de notre opération. Le mur UM 07 présente toutefois les traces d'articulations avec un bâti situé au sud, notamment dans sa première phase de construction correspondant aux UC 07.06 et 07.03. Le premier élément est bien sûr l'ensemble formé par la porte de la cave et celle du rez-de-chaussée, puisque le fonctionnement simultané des deux ouvertures nécessite l'existence d'un niveau de circulation intermédiaire dont nous n'avons toutefois pas été capables d'identifier les traces archéologiques dans le parement. La chaîne d'angle entre les UM 01 et 07 présente un chaînage vers le sud dont les pierres sont bûchées (rez-de-chaussée) ou conservées en déport par rapport au parement (premier étage – **Figures 29 & 43 A.**). Ce dispositif appartient à la construction principale (UC 01.06 et UC 07.03) sans qu'on sache à l'articulation de

80. On peut noter l'articulation « hasardeuse » de cette construction (rustique et fenils) avec la façade UM 01 : elle vient s'articuler contre la façade UM 01 plutôt que contre l'UM 07. Un détail que l'on retrouve également sur la représentation de 1884 (**Figure 15**) et que l'on devine à un trait supplémentaire sur la représentation de 1837 (**Figure 14**) qui pourtant ne représente pas les bâtiments. Il faut attendre le chantier de 1844 pour voir la façade alignée à nouveau.

quel bâtiment elle est destinée, ou même s'il s'agit d'un projet réalisé ou seulement d'une extension projetée. La continuité formée par le mur sur rue de 1844 permet d'envisager une réutilisation de cette chaîne par ce dernier (**Figure 22**), ce que ne fait pas le bâtiment de 1796-1835 selon l'iconographique.

L'arrachage d'une fondation de 1,30 m de large environ et d'orientation nord-sud est visible dans la fondation UC 07.06 immédiatement à l'est de la porte de la cave (**Figure 43 B.**). L'élévation située au-dessus de cet arrachage montre toutefois un parement cohérent, sans négatifs, et la poursuite d'un mur aussi large occulterait le premier soupirail de la cave. À la verticale de cet arrachement est seulement visible un corbeau bûché en grès au niveau du premier étage, sous deux blocs de molasse (**Figure 32**). Ces trois éléments — chaîne occidentale, fondation et corbeau oriental — dessinent un bâtiment dont l'emprise est assez proche de celle représentée sur la *mappe sarde* (**Figure 8**) ou encore de celui de 1844⁸¹. L'hypothèse d'un tel bâtiment préexistant n'explique toutefois pas la présence des fenêtres occidentales du premier étage, qui se situerait à l'intérieur du bâtiment. Peut-être l'hypothèse d'un bâtiment plus léger, ouvert sur sa face orientale du côté intérieur de la clôture (type fenil ou séchoir), est-elle à retenir. Il faut convenir que les traces conservées dans le bâti ne nous permettent pas d'identifier plus précisément cette extension de la période moderne. La position périphérique et l'absence de mention de cet espace dans les sources permettent uniquement d'envisager qu'il s'agit de bâtiments rustiques⁸² ou utilitaires, et non pas de bâtiment conventuel.

À l'extrémité orientale du mur, un piédroit en grès et molasse est conservé à la base de la chaîne d'angle (**Figures 32 & 44**). Celui-ci présente une feuillure accueillant la fermeture d'un ventail côté ouest, et en partie supérieure la trace de l'arrachage d'un linteau d'orientation nord-sud. Il témoigne d'une porte disparue permettant la circulation d'est en ouest. Un imposant bloc présent dans le parement UC 07.03 (**Figure 44 A.**), aujourd'hui bûché, faisait peut-être office de seuil en même temps que d'appui à la chaîne d'angle sur la fondation. La porte ainsi délimitée est relativement basse (moins de deux mètres⁸³). Cet aménagement témoigne du déploiement en direction du sud d'un mur de clôture ouvert d'une porte. Cette disposition disparaît au plus tard avec la construction des années 1796-1835. Elle délimite toutefois deux espaces non bâtis (cour ou jardins) au sud du bâtiment ouest et en retrait par rapport à la rue à la période moderne.

L'insertion des deux baies du second étage, UC 07.05, s'inscrit nécessairement entre la construction principale de la période moderne et l'érection de 1844, puisque celle-ci occulte l'une des deux ouvertures et laisse seule la baie orientale visible et fonctionnelle (**Figure 18 D.**). Ces deux ouvertures participent d'un même chantier : le mortier gris fin et très friable est similaire aux deux insertions. Pour autant les matériaux des baies diffèrent : celle située à l'ouest est composée d'une molasse « rouge » présentant des traces de bouchardes et des ciselures relevées, tandis que la baie orientale est montée en grès gris, du même type que celui identifié ailleurs dans le bâtiment. La différence de matériaux traduit peut-être un remploi des pierres de la baie orientale (la « fraîcheur » des traces de tailles de la baie occidentale permet d'exclure l'hypothèse d'un remploi). Autre divergence entre les deux baies, seule la baie occidentale présente un dispositif de décharge au-dessus de son linteau, en l'occurrence un arc en brique. Les deux baies ayant été construites lors d'un même chantier, on peut supposer que cette différence s'explique par l'appréciation de la résistance des matériaux (molasse à l'ouest, grès à l'est) par les maçons, et donc d'une plus grande nécessité d'un dispositif de décharge pour la première.

Si l'UC 07.05 est nécessairement antérieur à 1844, il en va différemment pour l'UC 07.04 correspondant à la transformation d'une fenêtre du premier étage en porte (**Figures 32 & 38 B.**). Il s'agit d'un agrandissement par destruction partielle de l'appui en molasse de la baie et d'une consolidation grossière des piédroits et du seuil créés avec un mortier de ciment contemporain. Cette phase

81. L'emprise du bâtiment de 1844 se devine encore dans la différence d'enduit du mur UM 07 en amont de l'opération (**Figure 27 A.**).

82. En opposition aux bâtiments conventuels accueillant la vie liturgique de la communauté.

83. Ce piédroit n'était pas accessible à l'étude lorsque les deux éléments (négatifs de linteau et de seuil) étaient accessibles — **Figure 44 A.**

est à rattacher à l'un des bâtiments accolés au sud, puisque la porte donne accès sur un premier étage aujourd'hui disparu. L'absence de cette porte sur le plan de l'étage (**Figure 16**), comme l'usage d'un mortier de ciment, permet d'affirmer que cette ouverture n'est pas antérieure aux travaux des années 1840, et qu'elle fonctionne avec le bâtiment de 1844. Le plan de l'étage ne montre pas non plus de baie à cet emplacement, ni pour la fenêtre transformée en porte ni pour sa voisine transformée en placard⁸⁴. On peut donc envisager que dans la première moitié du XIX^e siècle la baie occidentale a déjà été transformée en placard (son état en amont de l'opération - **Figure 38 B.**) et que sa voisine était également bouchée avant d'être transformée en porte⁸⁵.

La partie orientale du mur sud, correspondant selon les sources iconographiques à l'extension du XIX^e siècle (**Figure 15**), n'a pas fait l'objet d'une étude archéologique : le mur n'a pas fait l'objet d'un décrépiage avant d'être détruit, et son instabilité à ce moment-là n'a pas permis d'observer précisément son parement. On peut toutefois noter qu'il s'agissait d'un mur composé d'au moins deux élévations superposées (**Figure 41 A.**). La plus ancienne de ces maçonneries UC 07.07 n'est présente qu'au rez-de-chaussée et apparaît sur le plan de 1884. Elle est bien postérieure à la partie occidentale du mur UM 07 (UC 07.03) contre le chaînage d'angle duquel elle vient s'appuyer. Il s'agit d'une maçonnerie de galets liée par un mortier de chaux fin. Elle comprend une baie en grès présentant une feuillure dans le parement extérieur, témoignant d'un système de fermeture disparue (**Figure 45 B.**), ainsi qu'une petite niche en brique à la jonction avec le mur UM 23 du bâtiment sud-ouest. Cette extension du mur UM 07 vient s'appuyer à l'est contre le mur UM 23 qui appartient probablement à la même phase de construction – elle se compose des mêmes matériaux et présente la même mise en œuvre. Au-dessus de l'UC 07.07 l'élévation UC 07.08 correspond à une seconde phase de construction. Elle se compose de briques couvertes partiellement d'un mortier de ciment (**Figure 45 A.**). Il s'agit de la dernière phase de construction identifiée dans ce secteur, entre 1884 et le milieu du XX^e siècle.

» *Le mur oriental sur la cour des provisions*

Le mur est UM 02 donne sur la cour des provisions (**Figures 28 et 31**⁸⁶). C'est aujourd'hui le seul mur ne donnant pas sur l'extérieur du couvent. Son parement présente les mêmes matériaux et la même mise en œuvre que la maçonnerie observée sur les murs UM 01, UM 03 et UM 07 et témoigne d'une unique phase de construction, UC 02.03. Le mur oriental est lié aux murs UM 07 et UM 04 par des chaînes d'angle majoritairement composées de grès. Des quatre murs gouttereaux du bâtiment ouest, ce mur est celui qui montre la plus grande homogénéité : il témoigne d'une unique phase de construction (UC 02.03) uniquement perturbée dans son parement extérieur par des interventions contemporaines de faibles ampleurs (passage de réseau et d'aération notamment⁸⁷).

Le parement du mur sur la cour des provisions est percé sur trois étages de quatre ouvertures :

- » Au rez-de-chaussée, on observe du sud vers le nord deux baies (1,28 m de haut par 0,94 m de large), puis une grande porte couverte en plein cintre donnant accès aux caves (2,50 m de haut par 1,94 m de large) et enfin une porte de plus petite dimension⁸⁸ (2,03 m par 0,93 m) couverte d'une baie en

84. Alors que les baies des autres murs sont représentées fidèlement.

85. Suivant cette hypothèse ces bouchages pourraient être liés à la création du bâtiment sud entre 1796 et 1835, sa présence rendant inutile ces deux fenêtres. Le bouchage de la baie occidentale n'a pu être observé, car celle-ci a été « réouverte » par le chantier avant l'étude du parement extérieur de l'UM 07.

86. Les photographies de ce parement après décrépiage ont été perdues. *Cf supra.*

87. Deux perturbations sont particulièrement visibles : l'une pour une aération au-dessus de la porte d'accès aux caves, l'autre sous une des baies du premier étage.

88. Lors de notre intervention, cette dernière était murée au ciment. Ce bouchage résulte de la création de la cage d'escalier du début du XXI^e siècle au revers du mur UM 02 (escalier inabouti de l'école de musique). La baie en imposte, située à l'altitude du palier intermédiaire, n'a pas été condamnée.

imposte fermée par une des barres forgées (0,86 m de haut par 0,95 m de large). Ces ouvertures, de même que deux soupiraux situés en partie sud et donnant sur la cave centrale, sont construites en grès bleu.

- » Au premier étage quatre baies en molasses — de même nature géologique qu'observée dans les façades ouest (UC 01.06) et sud (UC 07.03) — reproduisent la rythmique des ouvertures du rez-de-chaussée. Il s'agit de baies simples, sans décor, de 1,68 m de haut par 1 m de large. Elles présentent la même usure marquée sur leurs appuis que les baies de l'UM 01.
- » On retrouve au second étage quatre baies, reprenant la rythmique et les matériaux de celle du premier étage. Elles sont toutefois moins hautes (1,28 m en moyenne) que celle de l'étage inférieur.

À l'exception des deux portes du rez-de-chaussée, toutes les ouvertures sont couvertes d'un arc de décharge en mitre composé de moellons et ponctuellement de galets et de briques. L'espace situé entre l'arc et le linteau est comblé de fragments de tuiles et de briques disposés en assises horizontales (disposition similaire sur l'UM 04 – **Figure 46 C.**). Une rangée de trous de boulin situé au niveau des baies du deuxième étage témoigne du chantier de construction. Seuls les piédroits des portes du rez-de-chaussée conservent des traces de taille, en l'occurrence de l'usage de boucharde.

Le mur UM 02 est chaîné avec le mur UM 04 (au nord) et avec le mur de la galerie au sud (UM 30) tant au niveau du rez-de-chaussée que du premier étage (UC 30.02). La partie supérieure du mur de la galerie vient s'appuyer contre son parement au deuxième étage (UC 30.03 - **Figure 31**). Les relations avec le mur UM 34 (**Figures 25 & 27 B.**) formant le mur sud de la galerie n'ont pas pu être reconnues précisément : son parement sud n'était pas accessible pour des raisons de sécurité et son parement nord est, au rez-de-chaussée comme au premier étage⁸⁹, percé de trois ouvertures correspondant à un aménagement de latrine tardif⁹⁰ fonctionnant avec la partie XIX^e du mur UM 07 (UC 07.07 et UC 07.08). Ces deux séries d'ouvertures ont en grande partie occulté l'état antérieur de la maçonnerie que l'on suppose fonctionner avec l'UC 02.03⁹¹.

Trois ouvertures, une par étage⁹² (**Figure 25**), assurent la communication entre le bâtiment ouest et les autres bâtiments conventuels. Les deux portes du rez-de-chaussée et du premier étage sont des portes simples, sans décor. Elles appartiennent à la maçonnerie principale du mur UC 02.03 et apparaissent sur l'iconographique du début du XIX^e siècle (**Figures 13, 15 et 16**). La porte du second étage est un percement tardif, marqué par l'usage de matériaux contemporains : briques standardisées et mortier de ciment du XIX^e siècle ou du début XX^e siècle. Les ouvertures comme les chaînages des murs montrent que si le rez-de-chaussée de la galerie et le premier étage fonctionnent avec notre phase principale de construction du bâtiment ouest, le second étage est un ajout postérieur venant s'accoler au parement UC 02.03 et nécessitant le percement d'un nouvel accès.

» *Le parement extérieur du mur UM 04*

En raison du retrait formé par la travée nord, fermée par le mur UM 16, une partie du mur de refend UM 04 forme un parement extérieur qu'il convient d'évoquer en même temps que les autres parements des gouttereaux (**Figure 25**). En effet ce mur comprend — pour sa partie intérieure et son parement extérieur — une unique maçonnerie, UC 04.02, chaînée et contemporaine de l'UC 02.03,

89. Ce mur est absent du second étage — **Figure 25**.

90. **Figure 27 B.** : le mur UM 34 est visible en partie droite de l'image, après démolition de la partie orientale du mur UM 07. Les trois portes sont ouvertes au premier étage, et se devinent, bouchées de parpaing, au rez-de-chaussée.

91. Ce mur est déjà présent sur l'iconographique du début du XIX^e siècle, et fonctionne avec le mur nord pour dessiner la galerie dans tous les états qui nous sont connus. Aucun indice d'un dispositif antérieur n'a été observé lors de notre opération.

92. Couverture photographique perdue. Les deux ouvertures du rez-de-chaussée et du premier étage sont conservées dans le nouvel aménagement.

maçonnerie principale du mur UM 02. Il présente un parement de galets et de moellons et galets grossièrement équarris, en assises horizontales peu régulières, lié par un mortier de chaux blanc très dur (**Figure 47 C.**). Il est percé de deux baies, au rez-de-chaussée et au premier étage, reprenant des dimensions et la rythmique des baies de l'UM 02 (**Figures 46 A. & B.**). On retrouve sur ces dernières le système d'arcs de décharge en mitre déjà identifié dans les baies de l'UC 02.03 (**Figure 46 C.**). Le second étage est aveugle, à l'instar des murs UM 03 et UM 07. Un trou de boulin (**Figures 47 B. & C.**), situé à la même altitude que ceux observés sur l'UM 02 (*cf. infra. Figure 31*), permet d'affirmer qu'un même échafaudage a servi à l'érection simultanée des deux murs.

Le bâtiment ouest présente bien, comme l'indique Henri BAUD (Baud 1985), une « *une enveloppe cohérente [...] à l'apparence homogène* ». Elle témoigne d'un unique chantier de construction, seulement perturbé par les changements de circulations et interventions sur les baies, dont on a pu voir — avec l'appui des sources iconographiques — qu'une grande part appartenait aux chantiers du XIX^e siècle. Le bâtiment présente un programme architectural cohérent, dont les traits généraux sont partagés par les cinq murs (UM 01, UM 02, UM 03, UM 04 et UM 07). Ces derniers participent, pour la majeure et la plus ancienne partie de leur maçonnerie, à ce même chantier de construction.

Cette enveloppe est postérieure à la chaîne d'angle sud-ouest de l'église (UC 03.03), mais fonctionne avec la galerie sud de la cour des provisions (UC 30.02) à l'exception de son second étage (UC 30.03) plus tardif. L'enveloppe du bâtiment ouest date donc de la fin du XVII^e siècle au plus tôt, voir du XVIII^e siècle. La représentation de la *mappe sarde* en 1728 montre un bâtiment pouvant correspondre à l'emprise du bâtiment. De l'enveloppe bâti qui nous est parvenue, seule la partie orientale du mur UM 07 est postérieure au corpus principal, et est datable du XIX^e siècle.

2.2.2 Structuration interne

» *Organisation générale du bâtiment*

Le bâtiment ouest repose sur une organisation en travées délimitées par des murs d'orientation est-ouest — UM 04, UM 05 et UM 06 — séparées en deux par un mur de refend orienté nord-sud, UM 08, qui s'arrête toutefois contre le mur UM 04 (**Figure 25**). Cette structure se retrouve sur plusieurs étages.

Au niveau des caves (**Figure 25 R-1**) seules trois travées, séparées par les murs UM 05 et UM 06 sont présentes, le mur UM 04 formant la limite nord de l'espace excavé⁹³. Le mur nord-sud UM 08 n'est présent qu'à l'extrémité nord, mais on le retrouve dans le reste de l'espace (caves *A* & *B*) sous forme d'un arc doubleau (*cf. infra*). Un mur supplémentaire, UM 11, sépare l'escalier d'accès depuis la cour des provisions côté sud (porte dans l'UM 02) et une petite cave au nord (Cave *E*).

Au rez-de-chaussée (**Figure 25 RDC**), on retrouve les différents murs de refend (UM 04, UM 05, UM 06 et UM 08). Trois murs, UM 12, UM 13 et UM 14, viennent cloisonner de plus petites pièces (pièces *A* et *B*) dans la partie sud-est du bâtiment, et sont déjà présents en 1834 (**Figure 13**). Un autre mur vient séparer en deux la partie occidentale de la travée délimitée par les murs UM 05 et UM 06 (mur UM 15, pièce *E*). Ce dernier apparaît sur le plan de 1884 (**Figure 15**). Exception faite des cloisons légères et de la travée située entre les murs UM 04 et UM 05 (pièce *G*⁹⁴), les dispositions du bâtiment, dans son état au début de l'opération, correspondent aux grandes lignes à celles de 1884 (**Figures 15 & 25**).

93. À ce titre il serait intéressant d'observer la fondation du mur UM 01 côté rue — ce qui n'a évidemment pas été possible dans le cadre de notre opération — pour voir si la profondeur de fondation observée sur le mur UM 07 est liée uniquement à la présence de cave ou plus généralement au besoin d'assurer la stabilité du bâtiment dans un substrat peu cohérent.

94. Les travaux du début du XXI^e siècle, relatif à l'installation de l'école de musique, ont perturbé la pièce *G* délimitée par les murs UM 02, UM 04, UM 08 et UM 05. Il s'agit de la création d'une cage d'escalier (inaboutie) et de sanitaires.

Au premier étage sont également présents les différents murs de refend (**Figure 25 R+1**). L'absence du mur d'orientation est-ouest UM 06 à l'est du mur nord-sud UM 08 permet la présence d'une pièce de plus grande dimension dans l'angle sud-Est du bâtiment, bordé par un couloir permettant la circulation le long du mur oriental UM 02. La disposition des différents murs et cloisons est similaire à celle du plan de l'état 1834-1840 (**Figure 16**), les travaux postérieurs correspondent essentiellement — sur plan — à des changements d'ouvertures et de circulation.

Le dernier étage (**Figure 25 R+2**) ne comprend plus qu'une partie des murs de refend : le mur au nord le mur UM 04 dans son intégralité, le mur nord-sud UM 08 également, et la partie orientale seule du mur UM 05, au-delà du mur UM 08. Le reste de l'étage est compartimenté de cloisons légères formant des pièces de part et d'autre d'un axe de circulation nord-sud le long du mur UM 08. On ne possède pas de plan ou de sources iconographiques sur cet étage. L'étude des parements extérieurs (*cf. supra*) montre que dans la première phase de la construction, les murs nord (UM 03 et UM 04) et sud (UM 07), sont aveugles et que la circulation depuis l'étage avec les bâtiments situés au sud-Est est également une transformation tardive, probablement du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle.

L'orientation des murs du bâtiment ouest impose quelques remarques. Les murs gouttereaux présentent un plan grossièrement trapézoïdal, déjà présent au XVIII^e siècle (*mappe sarde*, **Figure 8**). Le mur de refend le plus au sud, UM 06, est parallèle au mur gouttereau sud UM 07. Les autres murs de refend (UM 05 et UM 04) ont un alignement proche du mur gouttereau UM 03, mais s'écartent légèrement les uns des autres depuis l'ouest vers l'est (à l'inverse de la travée située entre les murs UM 05 et UM 06) de trente à quarante centimètres. Enfin le mur de refend nord-sud UM 08 est parallèle, à une dizaine de centimètres près⁹⁵, au mur de façade UM 01. Cette organisation spatiale ne semble pas s'opposer à l'hypothèse déjà évoquée d'un parcellaire antérieur partiellement ou totalement bâti : on peut imaginer une parcelle située entre les murs UM 05 et UM 06 contrainte par ses voisins dont les limites seraient grossièrement parallèles. Le mur UM 08 ne peut quant à lui appartenir qu'à une phase « commune » aux travées du bâtiment ouest et son orientation est calquée sur celle de la rue des Granges *via* l'orientation du mur UM 01

» *Relation stratigraphique et méthode de construction*

L'hypothèse de travail principale ayant motivé l'implantation des sondages et les logiques d'intervention repose sur l'idée selon laquelle l'enveloppe extérieure constitue un ensemble cohérent attribuable à une unique phase de travaux (*cf. supra*) tandis que l'intérieur reprend les éléments d'un corpus bâti antérieur et composite. Cette hypothèse constitue le socle des études historiques et architecturales et de la prescription du cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie. Les sondages ont donc ciblé en premier lieu les articulations entre les murs de refend, et entre ces derniers et les murs extérieurs évoqués précédemment.

Les sondages ont, contrairement à ce qui était attendu, montré la présence d'une maçonnerie de galets liée par le même mortier blanc-beige très dur que les murs de façades, dans la plupart⁹⁶ des murs de refend. Une comparaison systématique des mortiers sur le terrain ne laisse aucun doute sur l'homogénéité de la construction. On note toutefois de légères variations dans les matériaux, avec une prédominance constante des galets, mais une proportion variable de galets équarris et une diversité — probablement opportuniste — d'éléments utilisés en calage (fragments de galets ou de moellons, fragments de terres cuites, etc.). Ces maçonneries ont été observées dans la plupart de nos sondages (voir ci-dessous), dans les ouvertures et modifications provoquées par le chantier du XXI^e siècle, et dans la cave sud du bâtiment, seule pièce dont les murs ne sont pas enduits (Photos des **Figures 52 & 55**)

95. Il s'écarte légèrement de la façade au nord par rapport au sud.

96. Soit les murs principaux structurants le bâtiment ouest : UM 01, UM 02, UM 03, UM 04, UM 05, UM 06 et UM 07.

Malgré les modifications plus tardives touchant le bâti en plusieurs endroits cette maçonnerie se retrouve dans tous les murs de refend, des caves au premier étage. Elle témoigne d'un unique chantier de la période moderne, touchant l'intégralité du bâtiment. Les autres unités construites observées au sein du bâtiment ouest leur sont systématiquement postérieures.

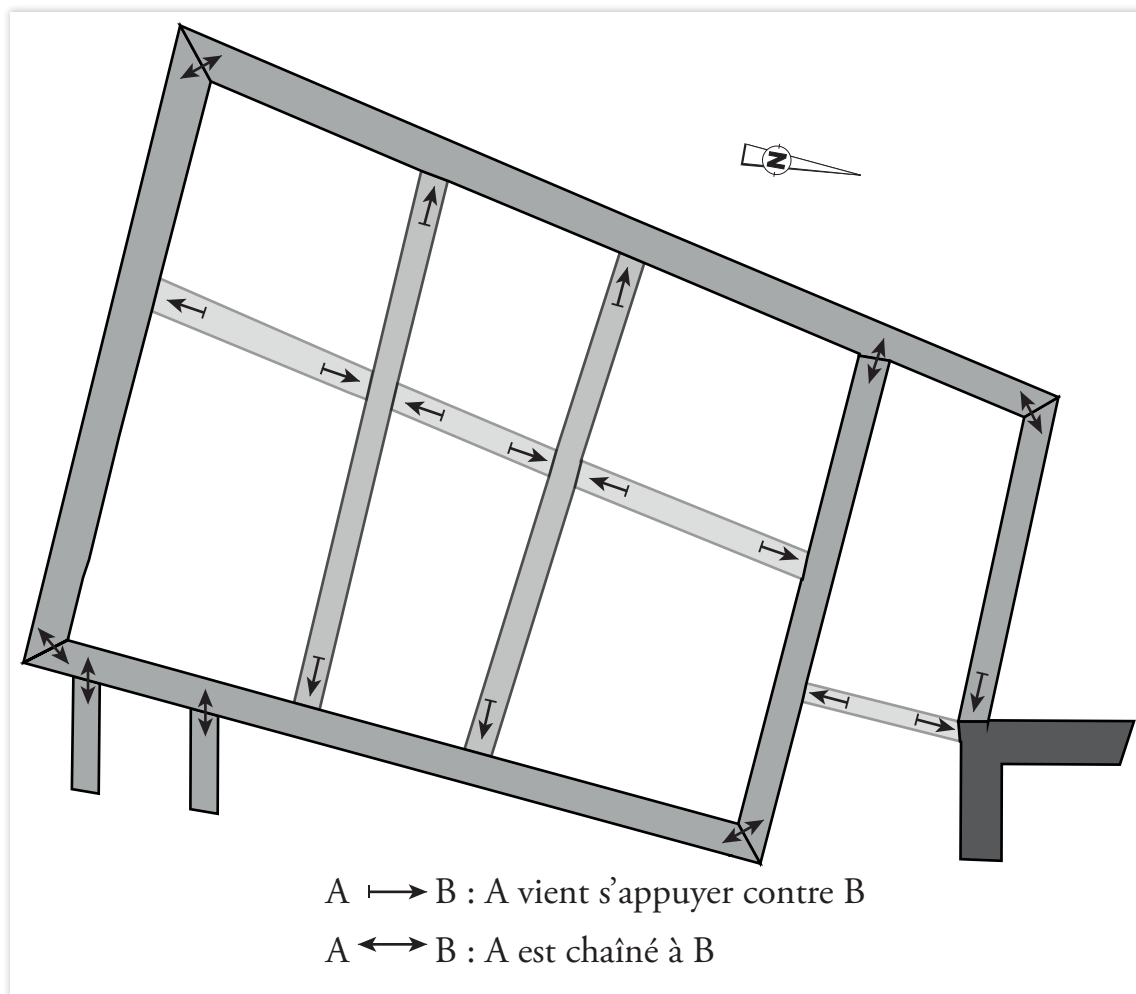
	UM 01	UM 02	UM 03	UM 04	UM 05	UM 06	UM 07	UM 08
UC	01.05;	02.01;	03.01;	04.01	05.01;	06.01; 06.02;	07.01; 07.02;	08.01;
Similaires	01.06	02.03	03.05		05.02	06.03; 06.05	07.06	08.02

Tableau - Unités construites appartenant à la phase principale du bâtiment ouest

Les sondages ont également montré une logique de construction identifiable à l'échelle du bâtiment :

- » Les murs extérieurs forment, avec l'enveloppe du bâti (UM 01, UM 02, UM 03 et UM 07), une première phase de construction cohérente dont les différents murs sont chaînés entre eux (*cf. supra*). Les sondages effectués à l'intérieur du bâtiment dans les angles formés par ces murs confirment cette logique observée à l'extérieur. On constate par exemple ces relations dans le **Sondage G012** entre l'UC 07.02 et l'UC 01.02 ou dans le **Sondage G019** entre l'UC 01.02 et l'UC 03.01. Le mur UM 04 (UC 04.01) suit la même logique et est chaîné avec le mur occidental UM 01 et le mur oriental UM 02. Outre les parements extérieurs (**Figure 31**), cette relation a pu être observée entre le mur UM 04 et le mur UM 02 dans les caves (**Sondage G003**) ou avec le mur UM 01 au rez-de-chaussée (**Sondage G017**).
- » Les deux murs de refends Est-Ouest UM 05 et UM 06 viennent dans un second temps compartimenter l'espace en trois travées. Ils ne sont pas chaînés avec les murs de façade contre lesquels ils viennent uniquement s'accoler. Cette logique s'observe dans les caves, à la jonction des murs UM 05/UM 06 avec le mur UM 02⁹⁷ (**Sondage G004**), au rez-de-chaussée entre l'UM 05 et l'UM 01 (**Sondage G013**), ou encore au premier étage entre l'UM 06 et l'UM 01 (**Sondage G026**). Quelques exceptions montrent toutefois qu'il s'agit d'une progression de chantier et non pas des phases de construction distinctes. Ainsi un chaînage entre l'UM 05 et l'UM 01 a été observé au niveau du linteau d'un escalier disparu (*cf. infra*) au premier étage (**Sondages G007 & G008**). La destruction partielle des murs UM 05 et UM 06 au niveau du mur UM 01 dans le cadre des travaux a permis de confirmer, par l'observation du parement de l'UM 01 (UC 01.02), l'absence de chaînage des refends dans ce dernier, à l'exception des éléments d'escaliers mentionnés précédemment.
- » Dans un troisième temps est construit le mur de refend Nord-sud UM 08. Qui vient s'accoler contre les précédents. Cette relation stratigraphique a été observée au niveau des caves avec l'UM 04 (**Sondage G002**), au rez-de-chaussée avec l'UM 05 (**Sondage G023**). Cette relation est moins évidente au premier étage en raison de nombreuses perturbations (*cf. infra*), et connaît comme pour les murs Est-Ouest des points de chaînage isolés.

97. Ces deux murs sont séparés du mur UM 01, au niveau des caves, par un couloir voûté, voir **Figure 25**.



III. 09 : Plan récapitulatif des logiques d'articulations des murs du bâtiment ouest, DAO : Quentin Rochet

Une coupe « écorchée » produite par le chantier du XXI^e siècle au niveau du mur UM8 à sa jonction entre les murs UM5 et UM6 illustre parfaitement cette dernière logique de chantier (**Figure 48**). On y observe à la fois le mur UM 08 (UC 08.01 & UC 08.02) venant s'accoler contre les parements des murs UM 05 et UM 06 mais également les traces d'un chantier prévu et quasi simultané des différents murs. En témoigne le parement de l'UM 05, UC 05.01, qui est construit avec un retrait pour accueillir l'arc doubleau de l'UC 08.01. En témoigne également les différents chaînages ponctuels existant entre les murs UM 05 et UM 06 et le mur UM 08, pour les éléments architecturaux plus importants (piédroit de la porte UC 08.01 au nord des caves inscrit dans l'UC 05.01, seuil du rez-de-chaussée UC 09.09/08.02 inscrit dans le parement de l'UM 06⁹⁸).

Les relations stratigraphiques observées entre les murs principaux du bâtiment ouest témoignent donc plus d'une logique de progression du chantier que de phases de construction ou de modification. Une hypothèse qui est confortée par la similitude des matériaux et de leur mise en œuvre à l'échelle du bâtiment. Il s'agit d'une construction homogène dans laquelle il n'a pas été possible d'identifier les traces des maisons supposées avoir été englobées. Cette situation n'explique toutefois pas la structuration du bâtiment et les orientations divergentes de ses murs. Ceux-ci reprennent peut-être pour partie les limites de l'occupation antérieure, mais ne traduisent pas pour autant un chantier progressif ayant occupé successivement les parcelles bâties⁹⁹.

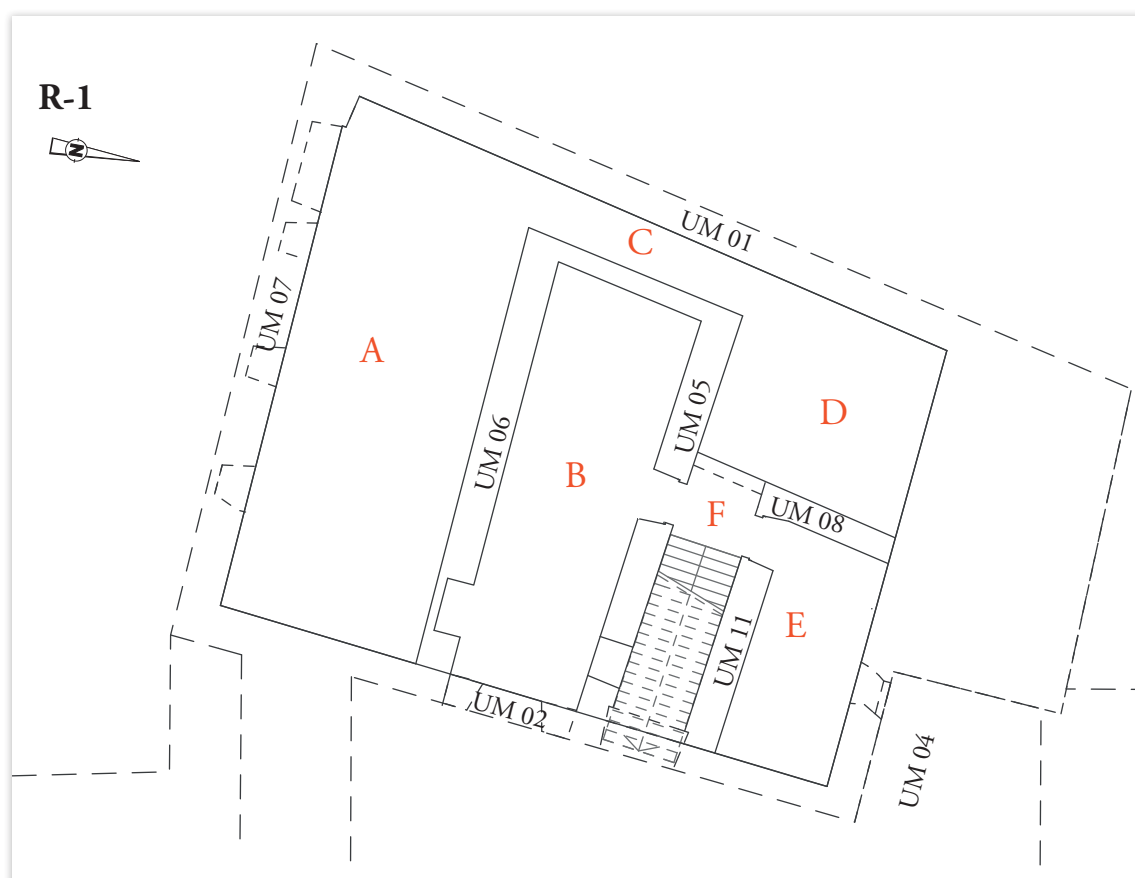
98. Voir photo de détail **Figure 49 A**.

99. Les logiques de chaînage observé dans le bâtiment, comme l'absence de traces d'une progression « parcelle par parcelle » du chantier, infirment cette hypothèse.

En prenant également en compte la relation stratigraphique de ce bâtiment avec l'angle de l'église (cf. *supra* mur UM 03) il faut convenir que le bâtiment ouest tel que nous le connaissons est une construction qui n'a pu être érigée avant 1666 au plus tôt (date la plus haute retenue pour le début du chantier de l'église), et même plus probablement 1684 (puisque l'église est déjà enduite jusqu'au second étage lorsque s'accôle l'UM 03 – **Figure 36 B**). Ce bâtiment n'est donc pas celui occupé et transformé par les religieuses dans les années 1630, mais semble déjà correspondre à celui représenté sur la *mappe sarde* au début du XVIII^e siècle (**Figure 8**). D'autres éléments de datation peuvent être apportés par l'étude de la galerie sud de la cour des provisions, dont on a vu précédemment le chaînage des murs UM 30 (attesté) et UM 34 (supposé) avec le mur oriental UM 02 (cf. *infra*). Ils attestent la présence du bâtiment au plus tard en 1766 (cf. *infra* « Les caves ») et de la galerie en 1769 (cf. *infra* « Le bâtiment sud-ouest »)

2.2.3 Les caves

Le bâtiment ouest comprend quatre caves situées sous les trois travées sud du bâtiment dont elles reprennent le plan. Seule la travée nord du bâtiment, comprenant l'accès entre la rue et la cour des provisions, au contact du parvis de l'église, est dépourvue de cave.



III. 10 : Plan des caves du bâtiment ouest; DAO : Quentin Rochet

» *Accès*

Les caves du bâtiment ouest sont pourvus de deux accès. Le premier, et seul encore en fonctionnement lors de notre intervention, est situé dans la cour des provisions, dans le mur UM 02 (UC 02.03 – **Figure 31**). Il s'agit d'une large porte couverte en plein cintre donnant accès à un escalier dont le palier inférieur forme le hall d'entrée des caves situées au nord (**Figure 25** – R-1, Pièce *F*). La descente d'escalier est couverte en berceau (**Figure 50 A.**) tandis que le hall d'entrée *F* est couvert d'une voûte d'arête quadripartite délimitée par les murs UM 05 (UC 05.01), UM 08 (UC 08.01) et UM 11 (UC 11.01 – **Figure 50 C.**). Au premier étage, la voûte couvrant l'escalier est surmontée d'un système de six gradins maçonnés de 0,45 m de haut pour 0,71 m de profondeur. Le gradin supérieur a une dimension plus réduite de 0,25 m de haut pour 0,43 m de profondeur. Ces gradins jouxtent un escalier incomplet de moindre dimension (*cf. infra* «les escaliers»). L'ensemble, depuis l'intrados de la voûte jusqu'aux gradins, est fait d'une unique maçonnerie de galets, moellons et briques liée par un mortier de chaux blanc dur comprenant des nodules de chaux et des inclusions de graviers. La surface supérieure des gradins est talochée de ce même mortier (**Figure 51 B.**). L'intrados de la voûte est quant à lui composé d'une voûte de briques (**Figure 51 D.**). Les gradins occupent une largeur de 1,9 m, similaire à la largeur de l'escalier situé en dessous. Seules les premières briques du voûte viennent s'ancrer dans le parement UC 05.01, la charge de la voûte et les gradins étant seulement accolés au parement (**Figure 51 C.**). Ce dispositif participe à la même construction que les murs UM 02, UM 05 et UM 08. Les gradins sont déjà présents en 1834 (**Figure 13**, n° 14) sous la légende «*Espèces de degrés au dessus de la descente de la cave, et un petit à gauche qui se pert contre le mur faisant face sur la cour*». L'interprétation d'un aménagement permettant d'utiliser, comme espace de stockage jouxtant un escalier, l'espace perdu par l'accès aux caves nous paraît la plus probable pour expliquer ce dispositif.

Le second accès est situé à l'opposée, dans l'angle sud-ouest du bâtiment. Il donne dans le mur UM 07, et plus précisément dans sa fondation UC 07.01 et UC 07.06¹⁰⁰. Il est composé d'une porte en grès de grande dimension, couverte en plein cintre et déjà identifiée dans le parement extérieur de l'UM 07 (**Figures 32 & 40**). La porte était condamnée au début de notre opération et son accès extérieur était enterré. Le seuil de la porte est précédé à l'intérieur de trois marches dans l'épaisseur du mur. La dernière marche montre une maçonnerie moins fine que les autres (**Figure 40 B.**), témoignant probablement de l'arrachement d'un escalier en bois permettant d'atteindre le sol de la cave, situé 1,65 m plus bas que cette marche. Cette porte permettait l'échange entre un espace situé au sud du bâtiment ouest, au rez-de-chaussée, et la cave elle-même. La largeur de la porte permet d'envisager l'acheminement de volumes importants (stockage, tonneaux, etc.).

» *La grande cave Sud*

La cave sud, à laquelle donne accès cette porte, est la plus grande des quatre caves (5,40 m de large pour 14 m de long). Il s'agit d'un espace non compartimenté, voûté en berceau, dont les parements ne sont pas enduits – situation unique dans le bâtiment ouest. Outre la porte mentionnée précédemment, elle est accessible depuis le nord *via* un couloir le long du mur UM 01. Le mur UM 07 est ouvert de trois soupiraux déjà observés dans le parement extérieur (**Figure 32**) marquant un ébrasement dans le parement UC 07.01 par rapport à leurs ouvertures extérieur dans l'UC 07.06. Deux fentes ménagées en biais dans la voûte et à travers le mur UM 06, permettent la circulation de l'air entre les caves, une fente similaire a été observée dans le mur UM 05 (**Figure 54**).

Le plafond de la cave, UM 09, est une voûte en berceau coffrée, construite avec un mortier de chaux très granuleux. Le départ de voûte est situé à 2,10 m du sol actuel en terre battue. Les négatifs

100. Parement intérieur (UC 07.01) et parement extérieur (07.06)

de couchis du coffrage, de 0,20 m à 0,25 m de large, sont encore lisibles sur une grande partie de son intrados (**Figure 52**). La voûte de mortier, UC 09.01, est rythmée par trois arcs doubleaux en tuf. La distance séparant les arcs est irrégulière, et leur orientation varie entre les deux arcs situés à l'est (UC 09.02) grossièrement parallèles au mur est UM 02, et l'arc situé à l'ouest (UC 09.03) parallèle au mur UM 01. Ce dernier arc est situé sous le mur UM 08 auquel il sert d'appui. Les arcs sont d'une largeur proche, de 0,64 m pour l'UC 09.03 pour 0,60 m pour l'UC 09.02. L'arc 09.03 est toutefois situé légèrement plus bas que l'UC 09.01, en saillie par rapport à ce dernier d'environ 5 cm, tandis que les deux arcs de l'UC 09.02 sont situés dans la continuité de la voûte et partiellement couverts par le mortier de l'UC 09.01. Des fragments de bois du coffrage de l'UC 09.01 sont en outre coincés contre l'UC 09.03. Cet arc a donc été construit dans un premier temps, pour assurer un appui stable à l'UM 08, avant que le coffrage du reste de la voûte ne soit érigé de part et d'autre. Les deux arcs doubleaux UC 09.02 ont été construits en même temps que la voûte dont le coffrage — et le mortier — déborde sur leur intrados. La destruction de la partie occidentale de la voûte a en outre permis d'identifier la présence, au-dessus de l'arc UC 09.03 en tuf, d'un arc de décharge en galets et en moellons de grès (**Figure 59 B.**) assurant une meilleure répartition des forces et reposant sur des massifs maçonnés comblant le triangle inférieur formé par l'arc en tuf UC 09.03 et les parements UC 07.01 et UC 06.01.

La technique de construction de la voûte UM 09, et sa relation avec le mur gouttereau UM 07, est visible au niveau des ouvertures du mur UM 07 (porte et soupiraux). Elle montre une construction en deux temps du mur et de la voûte. Dans un premier temps le mur est construit, parementé sur toute sa hauteur. Seul un retrait dans son parement, de faibles dimensions (inférieur à 0,15 m) est prévu pour accueillir, dans une seconde phase de chantier, la retombée de la voûte (**Figure 53**). Au-dessus de cet appui, la maçonnerie de la voûte vient reposer contre le parement sans chaînage. On retrouve le même système architectural dans les autres voûtes des caves du couvent de la Visitation de Thonon-les-Bains. Cette technique de construction est répandue en Haute-Savoie à la période moderne. On en trouve un exemple bien documenté dans la ferme construite à l'abbaye d'Aulps au XVIII^e siècle (Baud & Tardieu 2010, p.133, Fig. 153).

Un arc se dessine dans le parement du mur ouest UM 01 (UC 01.05) dans la continuité de la voûte. Un sondage effectué à la retombée de cet arc (**Sondage G001**) ne montre toutefois pas de rupture permettant d'envisager une ouverture dans cette direction. Il faut donc considérer cet arc comme un arc de décharge situé précisément au point où vient s'accoler la voûte UM 09.

Dans la cave Sud, un dispositif maçonné est accolé au mur UM 06 sur la presque totalité de la longueur de la cave (**Figure 55**). Il se compose d'une banquette le long du mur (UC 10.01), accessible par un escalier de deux marches à l'ouest, flanquée d'une cuve de 9,24 m de long pour 1,04 m de large et 1,33 m de profondeur (**Figures 56 A. & B.**). Deux emmarchements (UC 10.02) situés au sud donnent l'accès à cette cuve à travers deux ouvertures basses dans le muret (**Figures 56 C. & D.**). Les ouvertures dans le muret sur lesquels débouchent ces emmarchements appartiennent à la maçonnerie UC 10.01 tandis que les marches, présentes uniquement pour l'ouverture ouest, participent d'un ajout dans un second temps (UC 10.02). L'UC 10.01 est une construction de moellons et de briques — ces dernières forment l'assise supérieure du muret — liée par un mortier de chaux blanc très compact. Des massifs maçonnés en grès flanquent, côté sud, les accès aux deux ouvertures basses.

Le fond de la fosse UC 10.01 est en terre battue. Les marches de l'UC 10.02 sont en ciment contemporain. L'ouverture de cette maçonnerie au niveau du sol est composée des blocs de grès en remploi, présentant pour deux d'entre eux une feuillure (**Figure 56 D.**). Cet aménagement correspond à un dispositif de stockage¹⁰¹, soit que la fosse ait servi à stocker une ressource quelconque en « vrac » (grain par

101. L'hypothèse portée par plusieurs acteurs et auteurs locaux d'un atelier de tannage ne nous paraît pas recevable (fond de cuve non étanche, ouvertures côté ouest, absence d'adduction d'eau et de système de vidange). Aucun indice d'une telle activité au sein du couvent n'a par ailleurs été identifié par nos soins, ni dans la documentation ni dans les observations de terrain.

exemple) soit qu'elle ait servi de chais sur lequel reposaient les tonneaux. L'aménagement des marches participe peut-être du passage d'un usage à l'autre. La présence d'un probable pressoir dans une cave voisine (*cf. infra*) associé à la largeur de la porte située dans le mur UM 07, nous incite à favoriser la seconde hypothèse (chais).

La cave sud (cave *A.*) communique avec la cave Nord-est (cave *D.*) par un couloir de 1,20 m de large longeant le mur UM 01. Le couloir est voûté en plein cintre à une altitude plus basse que la voûte UM 09 évoquée précédemment. Comme cette dernière, la voûte du couloir conserve le négatif des planches de son coffrage¹⁰². Une niche est aménagée dans le mur est à mi-distance du couloir, probablement pour accueillir un dispositif d'éclairage, ce couloir étant dépourvu de soupirail ou d'autres sources de lumière naturelle.

» *Le hall d'entrée des caves*

Les trois autres caves sont toutes directement desservies par le hall d'entrée (*F.*) accessible depuis la porte de la cour des provisions *via* l'escalier évoqué précédemment. Il est couvert d'une voûte d'arêtes quadripartite participant à la même maçonnerie que la voûte de la descente d'escalier (*cf. infra* – **Figure 50 C.**). Le sol du hall d'entrée, délimité par les seuils en grès des portes donnant accès aux caves, est composé d'une calade (**Figure 56**). Huit alignements de galets partant du centre compartimentent la calade.

À l'ouest, le hall d'entrée est fermé par une porte dont un double arc plein cintre en molasse forment la porte et son arrière-voussure dans l'épaisseur de l'UM 08 (UC 08.01 – **Figure 50 B.**). L'ouverture est de grande dimension (2,20 m de haut pour 1,94 m de large – **Figure 59 B.**). Les piédroits en grès de la porte sont construits dans l'épaisseur du mur UM 05 côté sud (**Figure 48**) et dans le parement UC 08.01 côté nord (**Sondage G002**). Les piédroits présentent des faces dressées grossièrement (broche) délimitées par des ciselures relevées.

L'accès aux deux autres caves se fait par deux portes similaires situées au nord à travers le mur UM 11 (cave *E.*) et au sud à travers le mur UM 05 (cave *B.*) du palier. Les ouvertures, de 1,96 m de haut pour 1,13 m de large, sont en grès aux faces piquées délimitées par des ciselures relevées (**Figure 59 A.**). Deux portes anciennes sont conservées au niveau de ces ouvertures (**Figure 58**). Il s'agit de portes en bois, de 2,04 m de haut pour 1,17 m de large, composées d'un assemblage de planches sur deux épaisseurs. Les portes sont percées d'un regard carré grillagé de 0,31 m de côté en partie supérieure. L'arrière de la porte est composé de quatre planches verticales de 3,5 cm d'épaisseur assemblées entre elles par rainures et languettes. La face de la porte est composée d'un assemblage par rainures et languettes de planches moulurées disposées en chevron. Les serrures d'origine ont disparu et ont été remplacées par des serrures contemporaines. L'ancrage de la serrure est toutefois encore visible¹⁰³, particulièrement dans la porte sud (**Figure 58**, page de gauche). Les pentures droites sont maintenues par des tiges boulonnées présentant une tête carrée côté extérieur. La porte comme les ferrures montrent les traces d'un système d'assemblage antérieur (trou inutilisé dans la penture, décalage des trous dans la face externe de la porte, etc.). Exception faite de leur réfection, datable de la période contemporaine (assemblage des ferrures et serrures), ces portes témoignent de l'aménagement moderne des caves.

» *Cave centrale*

La porte sud construite dans l'UM 05 (UC 05.01) donne accès à la cave centrale. L'orientation des murs UM 05 et UM 06 donne à cette cave une forme trapézoïdale, plus large à l'ouest (4 m) qu'à

102. La voûte était peinte et n'a pas pu être observée plus finement lors de notre étude. Les éléments identifiés lors de la destruction de la partie occidentale du bâtiment signalent une technique de construction similaire à l'UM 09.

103. Le dispositif initial était maintenu par des clous de sections quadrangulaires et comporte au moins un passage de clé ou de clenche quadrangulaire, de quatre centimètres de côté, aujourd'hui bouché par une pièce de bois cylindrique rentrée en force.

l'est (3,5 m), pour une longueur totale de 11,30 m. La cave est voûtée en berceau et percée de trois aérations (**Figure 54**, droite). S'il n'a pas été possible d'observer la maçonnerie de cette voûte, intégralement enduite et peinte, on y identifie toutefois clairement l'arc doubleau situé sous le mur UM 08. Sa technique de construction est probablement similaire à celle de la voûte UM 09 observée précédemment. Cette hypothèse est confirmée par l'« écorché » produit par les démolitions réalisées pendant le chantier au niveau de l'arc doubleau (**Figure 48 A.**). L'arc est, comme l'UC 09.03, construit en tuf. Il est comme ce dernier doublé sur son extrados d'un second arc assurant un rôle de décharge supplémentaire, mais celui-ci est construit en tuf quand celui de l'UC 09.03 était construit en grès et galets.

Outre la porte dans l'UM 05, la cave est percée de deux soupiriaux dans son mur est (UM 02), correspondant aux ouvertures observées depuis la cour des provisions (**Figure 31 et Sondage G004**). Une niche voûtée est située dans le parement de l'UM 06. Elle est aujourd'hui percée d'une ouverture grossière. Le fond de la niche est constitué du revers du parement de l'UC 06.01 observé dans la cave sud. Le sondage effectué dans le fond de la niche montre la continuité de la maçonnerie UC 06.01 (**Sondage G005**).

Comme ses voisines à l'exception de la cave sud et du couloir, la cave centrale possède un sol de briques en terre cuite (**Figure 57**), de fabrication artisanale dont un certain nombre conserve des marques digitées dans le sens de la longueur. Le module des briques varie de 9 à 14 cm de large pour 26 à 27 de long. Une réfection dégradée dans l'angle de la pièce a été l'occasion d'effectuer un petit sondage sédimentaire. Celui-ci montre que le sol de brique est construit sur un lit de pose en mortier de chaux gris fin et friable comprenant de nombreuses inclusions de nodules de chaux (**Figure 60 A.**). Situé au ras du mur au niveau de la niche, le sondage confirme également l'adéquation entre l'altitude de circulation observée et les aménagements du mur. Le sol est construit sur un remblai composé de matériaux issus de la moraine glaciaire mêlé de fragments de terre cuite.

Une petite cave est construite sous l'escalier permettant de descendre depuis la cour des provisions. Son accès se fait depuis la cave centrale et elle est délimitée par les murs UM 05, UM 02 et UM 11 et par l'escalier lui-même (**Figure 60 B.**). Une petite baie, ébrasée côté sud, est aménagée dans le mur UM 11 entre cette petite cave et celle située au nord (cave *E.*). Le dallage de brique de cette cave montre une ouverture condamnée de 0,47 m par 0,53 m contre l'escalier, peut-être un puisard bouché. Cette cave conserve également une porte en bois ancienne (**Figure 61**). Il s'agit d'une porte composée de trois planches verticales (épaisseur environ 3 cm) assemblée sur la face interne par deux traverses horizontales cloutées, aux extrémités chanfreinées. La porte est fixée par deux pentures à accolade. Contrairement aux portes vues précédemment, celle-ci conserve une partie de sa serrure en fer de la période moderne (**Figure 61**, détail). Une pièce de bois rapportée a été ajoutée à la porte du côté des gonds et des pentures. Il s'agit plus probablement d'un élargissement de la porte que d'une réfection (en témoignent les chanfreins conservés aux extrémités des traverses horizontales). La porte remployée a dû être légèrement agrandie en largeur pour convenir à son nouvel usage.

» *Cave Nord-ouest*

La cave nord-ouest (cave *D.*) est desservie par le hall d'entrée et par le couloir menant à la grande cave sud (cave *A.*). C'est une cave de 5,30 m par 5,15 m, au sol couvert d'un pavement de brique du même module que vu précédemment. La cave est, à l'instar des précédentes, couverte en berceau. Le mur nord (UM 04) est percé d'un soupirail aujourd'hui condamné, communiquant avec la travée nord du bâtiment (*cf. infra* « passage Nord »).

Cette cave conserve un aménagement composé de neuf petites piles maçonnées de modules carrés, de 0,20 m de côté, contemporaines du pavement. Sept d'entre elles sont réparties à intervalles réguliers le long des murs UM 01, UM 04 et UM 08 (**Figure 62**). Des deux dernières, arasées au niveau du sol, ne témoignent plus qu'un négatif dans le dallage. Elles étaient situées au centre de la pièce, espacée

de la même distance que celles situées le long des murs entre elles. Au-dessus de cet aménagement est disposé une poutre en diagonale, insérée dans les murs UM 08 et UM 01¹⁰⁴ (**Figure 63 A.**). La poutre présente, à la verticale d'une des piles centrales, un système d'accroche en métal pour retenir un axe vertical (**Figure 63 B.**). Le système s'ouvre et se ferme avec un coin en métal aujourd'hui retenu par une chaînette¹⁰⁵. Cet aménagement témoigne d'un dispositif amovible et démontable, très probablement un presseur reposant sur les piles maçonnées et dont l'axe vertical est retenu le long de la poutre par le système de fermeture en métal.

» *Cave Nord-Est*

La dernière cave est située dans l'angle nord-est du bâtiment (cave *E*). Il s'agit d'une cave de 6,10 m par 3,10 m. Elle ne comporte aucun aménagement si ce n'est deux soupiraux donnant à travers le mur UM 04. Un sondage effectué au fond de la cave a montré que le mur UM 11 (UC 11.01) n'est pas chaîné au mur UM 02, mais qu'il participe à la même phase de construction (même matériaux et mise en œuvre - **Sondage G003**). Ce même sondage a mis en évidence la présence d'une reprise d'ampleur au sein du mur UM 02, UC 02.02. Il s'agit d'un reparaementage hétérogène lié par un mortier de chaux blanc-gris très compact. Il n'a pas été possible d'identifier la cause de cette intervention massive (arrachement, bouchage d'accès ou de réseaux, etc.).

Un des intérêts de cette cave tient à la présence de deux briques remarquables participant à son pavement et contemporaine des autres pavements des caves. La première porte un millésime daté de 1766 (**Figure 64**, haut). Celle-ci nous permet de dater l'aménagement des caves, et d'apporter un *Terminus ante quem* à la construction du bâtiment ouest¹⁰⁶. Une deuxième brique montre un système de rainures croisées permettant une meilleure accroche du mortier lors de la pose (**Figure 64**, bas) et a probablement été posée à l'envers.

2.2.4 Aménagements et modification des circulations internes

Une fois dégagée la logique générale du bâtiment (*cf. supra* « structuration interne »), il convient de s'intéresser aux modifications identifiables à l'intérieur du bâtiment. L'accent a ici encore été mis sur la recherche d'état ou de modification antérieurs au XIX^e siècle, conformément au cahier des charges. La discrimination chronologique est d'autant plus aisée pour le rez-de-chaussée que le plan actuel du bâtiment (**Figure 25**) n'a pas connu de modification majeure par rapport aux états de 1834 (**Figure 13**) et 1884 (**Figure 15**), à l'exception notable de l'espace *G* fortement perturbé par les travaux du début du XXI^e siècle (création de sanitaires et d'un escalier).

104. Il n'a pas été possible d'observer l'insertion de cette poutre dans les murs et donc sa relation chronologique à ces derniers. Sa dépose lors des travaux montre uniquement qu'elle n'était insérée que d'une quinzaine de centimètres dans le parement du mur UM 08.

105. Cette dernière semble toutefois, pour autant qu'on puisse en juger, de facture plus récente que le reste du dispositif.

106. Le hasard des dates fait tomber ce *Terminus ante quem* un siècle précisément après le début de construction de l'église, en 1666. Le *Terminus post quem* du bâtiment ouest est toutefois plus probablement situé à la fin de la construction de l'église, en 1684.

» *Le rez-de-chaussée*

III. 11 : Plan du rez-de-chaussée du bâtiment ouest; DAO : Quentin Rochet

Plusieurs sondages effectués au rez-de-chaussée confirment l'homogénéité de la construction.

Les murs UM 12, UM 13 et UM 14 forment deux petites pièces (A et B), à l'extrémité sud-est du bâtiment. La maçonnerie principale des murs UM 12 et UM 13¹⁰⁷, observée dans plusieurs sondages¹⁰⁸, présente des matériaux et une mise en œuvre similaire à la phase principale de la construction moderne (UC 12.01 et UC 13.01). Ils correspondent à un dispositif déjà présent en 1834 (Figure 13). La pièce A est alors désignée comme la pharmacie, tandis qu'un cartouche du XIX^e siècle la désigne ensuite comme « *économat*¹⁰⁹ ». Les fonctions de la pièce B ne sont pas connues, mais on note la présence d'un petit lavabo monolithe dans cette dernière, dans l'embrasure de la baie de l'UM 07 (Figure 66 B.). Ces deux pièces, à l'instar du couloir qui les jouxte, sont couvertes de voûtes d'arêtes quadripartites¹¹⁰ (Figure 66 A.).

Une ouverture a été observée au milieu du parement oriental du mur UM 13 (Sondage G006). Il s'agit d'une ouverture de 1,14 m de large. La saignée pratiquée dans la maçonnerie UC 13.01 est faite au plus près de l'ouverture finalement réalisée, de sorte que la maçonnerie formant l'embrasure, UC 13.02, n'excède pas 0,15 m d'épaisseur au plus large, moitié moins le plus souvent. Cette maçon-

107. Aucun sondage n'a été pratiqué dans le mur UM 14, dont tout indique qu'il fonctionne avec les deux cités précédemment.

108. Sondages G006, G009 & G010.

109. Cartouche blanc encadré d'un double trait noir (similaire aux sentences du XIX^e siècle) situé au-dessus du linteau de la porte situé dans l'UM 14 :
ECONOMAT
DEDIE A SAINTE MARTHE
LA FERVENTE CHARITE

110. La pièce A, désignée comme l'infirmierie comprend toutefois une unique voûte d'arête tandis que la pièce B, en comprend deux juxtaposées dans le sens nord-sud. Le couloir présente trois croisées dans le sens est-ouest (entre les murs UM 12 et UM 06) et trois — dont une commune avec la série précédente — entre le mur UM 14 et le mur UM 02. Seuls deux autres espaces présentent des voûtes du même type : le hall d'entrée des caves et les quatre travées occidentales de la galerie de la cour des provisions.

nerie est composée majoritairement de son liant, un mortier de chaux fin, blanc et friable. Seuls quelques fragments de terre cuite sont employés là où la maçonnerie UC 12.01 est conservée le plus en retrait de la nouvelle ouverture. Un enduit de chaux fin couvre l'intérieur de l'ouverture. Cette dernière est condamnée de parpaing (fin XX^e siècle début XXI^e siècle). Cette ouverture n'apparaît pas sur les plans du XIX^e siècle, et un sondage rapide dans le parement occidental du même mur n'a pas permis d'identifier l'ouverture, ce qui permet de l'interpréter comme un placard de grande dimension aménagé dans la pharmacie.

Immédiatement à l'ouest trois sondages ont été effectués respectivement dans les parements est et sud des murs UM 08 et UM 12 (**Sondage G009**), dans le parement nord du mur UM 12 (**Sondage G010**) et dans le parement sud du mur UM 06 (**Sondage G011**). On retrouve dans ces trois sondages la maçonnerie principale de la construction moderne (UC 08.01, UC 12.01 et UC 06.01). Ces sondages montrent trois phénomènes successifs, dans l'ordre chronologique :

- » D'abord la suppression d'un aménagement entre les murs UM 12 et UM 06, dont témoigne un double bouchage de brique en regard (UC 12.02 et UC 06.04 – **Sondages G010 & G011**). Le bouchage est composé de briques et de quelques moellons de petits modules, liés par un mortier de chaux blanc friable. Il témoigne de l'arrachage d'un dispositif de fermeture, peut-être une porte aux piédroits insérés dans les parements des deux murs. Cette transformation semble antérieure à 1834 (**Figure 13**).
- » Ensuite l'appartenance à l'UC 06.01 du piédroit de la porte donnant accès, à travers l'UM 06, à la pièce *D* (**Sondage G011**). Le sondage a en outre permis d'identifier la même marque lapidaire sur le piédroit de cette porte et de la porte située immédiatement plus à l'ouest (**Figure 67**). L'appartenance de cette porte à cette phase de construction posait question : elle n'apparaît ni sur le plan de 1834 ni sur celui de 1884¹¹¹, au contraire de la seconde porte située plus à l'est dans le même mur. Les deux portes partagent les mêmes traits (piédroits en molasse sans décor) entre elles, et avec les autres portes du rez-de-chaussée du bâtiment ouest. Cette porte a probablement été bouchée à une date indéterminée antérieure à 1834, puis restituée dans son état d'origine à une date située après 1884, ce qui explique son absence de notre documentation (une représentation fautive du plan est aussi envisageable).
- » Enfin une ouverture de 1,30 m dans le mur UM 08 au niveau de sa jonction avec l'UM 12, fait l'objet d'un bouchage de parpaing dans la seconde moitié du XX^e siècle (**Sondage G009**). La nature de l'ouverture bouchée ne nous est pas connue, toutefois le bouchage de parpaing, lié à une construction en béton, englobe l'angle formé par les murs UM 08 et UM 12 dans la pièce *C* (**Sondage G009** et **Figure 68 A**). L'ouverture ne semble pas reperçée, mais elle est absente des représentations du XIX^e siècle bien que son bouchage leur soit contemporain.

Ce dernier mur UM 08 présente dans son parement occidental (Pièce *C*) un arc de briques surmontant une petite ouverture horizontale (**Figure 68 A**). Cette pièce ayant une fonction de cuisine avant l'occupation laïque de 1796-1834 (**Figure 13**), on peut penser que celui-ci témoigne d'un dispositif de cuisson¹¹². Il n'a pas été possible de sonder l'enduit blanc et noir — retrouvé sur la plupart des murs et aménagements du XIX^e siècle — pour identifier une possible insertion de cet arc. Cette pièce perd cette fonction dans le courant du XIX^e siècle pour devenir une buanderie (**Figure 16**).

Les modifications du rez-de-chaussée du bâtiment entre 1834 et 1884 (**Figure 16**) se retrouvent dans le bâtiment du début du XXI^e siècle. Le mur UM 15, situé dans le couloir entre les espaces *E* et *D*, est construit dans le courant du XIX^e siècle si l'on se fie à son apparition entre les deux plans. Dans la pièce *E* il nous est connu sous forme d'un négatif dans le niveau de sol, que sa construction a coupé en deux¹¹³, et qui a été reconstitué avec un autre pavement (**Figure 65**). Le mur est soit contem-

111. La récurrence de ce détail sur les deux plans permet d'écarter l'hypothèse d'une erreur de relevée.

112. Une cheminée ou un potager est représenté à cet endroit sur le plan de 1834 (**Figure 13**).

113. Les motifs du pavement, similaire de part et d'autre du négatif du mur UM 15, recollent entre eux si on projette leur motif dans la largeur disparue (64,5 cm).

porain soit postérieur à la condamnation de la porte centrale de l'UM 01 (UC 01.07) auquel il est perpendiculaire. La dépose des coffrages du début du XXI^e siècle a d'ailleurs permis d'observer son négatif (**Figure 68 B.**). Ce même mur est conservé en élévation dans le couloir, où il forme une porte accompagnée d'une petite ouverture (fenêtre de communication interne au bâtiment). Il vient s'accoler au mur UM 01 et plus précisément contre le bouchage UC 08.04 du Tour¹¹⁴ (UC 15.01 et UC 08.05 – **Sondage G022**).

Outre le mur UM 15, la principale modification qu'apporte la période 1834-1884 concerne un changement des circulations : les ouvertures sur rues sont fermées (UC 01.07 – **Figure 29**) et les circulations sont organisées autour d'un couloir nord-sud longeant le parement ouest du mur UM 08 (**Figure 15**). L'emprise au sol des cloisons créées au XIX^e siècle, reportée sur le plan de 1884, est similaire à celles des cloisons présentes au début de notre intervention. Ces dernières étaient pourtant de toute évidence de facture récente (bois et plastiques, baie vitrée), sans qu'on sache si elles ont remplacé les cloisons du XIX^e siècle ou si celles-ci avaient déjà disparu à cette date. On peut toutefois envisager que le pavement de terre cuite présent dans ce couloir (**Figure 65**, Type 1) soit au plus tard contemporain des changements de circulations du XIX^e siècle dont il reprend l'emprise au sol. À l'extrémité sud-est du bâtiment, une brique de ce pavement présente une estampille « *ROLLE*¹¹⁵ ».

» *Les escaliers*

Lors de notre intervention, l'accès à l'étage se faisait par un escalier en béton situé entre les murs UM 4 et UM 5, dans la moitié orientale du bâtiment (pièce *G*). Cet escalier est une création du début du XXI^e siècle, lors de l'aménagement de l'école de musique. Il s'agit d'une construction inaboutie, s'arrêtant sur le palier du premier étage par une série de fers à béton saillant.

L'opération a permis l'identification de deux escaliers permettant la circulation entre le rez-de-chaussée et le premier étage : l'un dans la partie occidentale du bâtiment, l'autre dans la partie orientale (**Figure 69**).

Les vestiges de l'escalier occidental ont été observés directement dans trois sondages du mur UM 05 : le piédroit oriental de son palier intermédiaire a été identifié dans un sondage dans le parement sud au rez-de-chaussée (**Sondage G014**), tandis que les linteaux nord et sud de son palier ont été identifiés au premier étage (**Sondages G007 & G008**). Un dernier sondage au rez-de-chaussée (**Sondage G013**) ne témoigne que du bouchage UC 05.03 consécutif à la destruction de l'escalier. Ces sondages permettent de restituer un escalier dont la première volée de marche monte le long du parement sud¹¹⁶ du mur UM 05 pour atteindre un double palier situé de part et d'autre du mur UM 05, que l'escalier traverse par une probable série de marche, avant d'atteindre le premier étage par une seconde volée côté nord. La présence de marche dans l'épaisseur du mur se traduit par une différence de hauteur des soffites des linteaux nord et sud de 0,42 m (**Sondage G008**, coupe). La porte est construite en molasse et couverte d'un arc de décharge en brique appareillé en carreau et boutisse (**Figure 70 A.**). Celui-ci, comme le linteau, vient se chaîner dans l'UC 01.06 du mur de façade (**Figure 70 B.**). Dans le parement nord, la porte de l'escalier présente une feuillure témoignant d'un système de fermeture (**Figure 71 A.**) tandis qu'un ancrage vertical dans le piédroit sud marque l'emplacement d'un chambranle ou d'un encadrement marquant la limite du palier sud (**Sondage G014**). Enfin un dernier ancrage, horizontal cette fois, dans le linteau côté sud, témoigne peut-être d'un niveau de sol disparu¹¹⁷. Le mur UM 05

114. Ce dernier est décrit plus avant dans le texte, « La clôture et ses dispositifs ».

115. Une rapide recherche n'a pas permis d'identifier l'atelier ou l'usine de production. Une recherche dans les archives départementales permettrait peut-être de retrouver la trace de ce fabricant et par conséquent la période de production desdites briques.

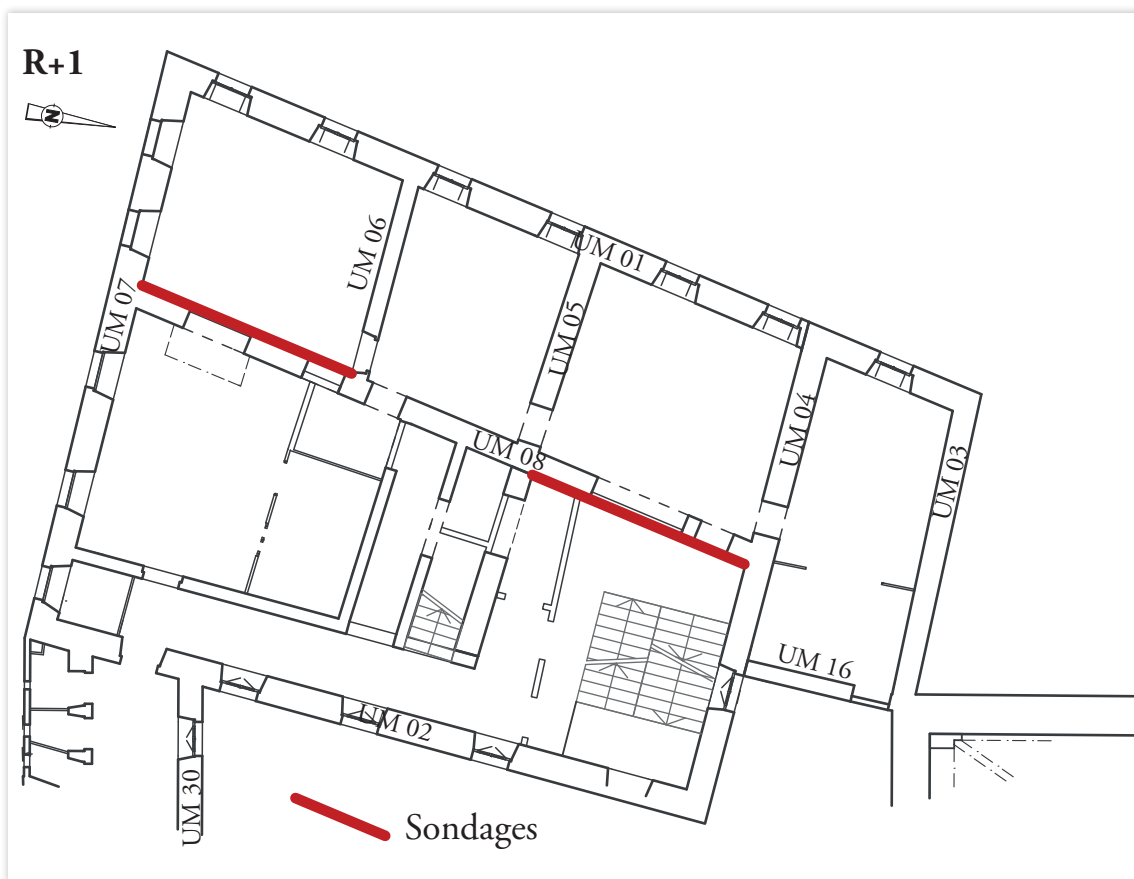
116. L'hypothèse d'un escalier situé le long du parement de l'UM 01 et aboutissant contre l'UM 05 n'est pas compatible avec la présence de la porte sur rue au Rez-de-chaussée.

117. Le solivage actuel du plancher du premier étage est composé pour les pièces *C*, *E*, *F*, *G*, *H* et *I* de poutres contemporaines. La présence de voûtes empêche d'identifier une telle intervention dans les pièces *A*, *B*, *D* et dans le couloir les séparant. Plusieurs indices, notamment des décrochés dans les parements du premier étage (voir par exemple UM 06 et UM 07 sur la figure 75) permettent d'envisager un niveau de sol moderne plus haut d'une dizaine de centimètres que le niveau de circulation actuel.

est reparablement au XIX^e siècle¹¹⁸ après la disparition de l'escalier avec une maçonnerie de galets et de moellons grossièrement équarris liée par un mortier de chaux blanc très friable (UC 05.03). Cet escalier était encore présent et fonctionnel au début du XIX^e siècle, comme en témoigne sa représentation sur le plan du rez-de-chaussée (Figure 13) et du premier étage (Figure 16).

L'escalier oriental est quant à lui conservé sur une faible largeur au nord des gradins de la descente de cave (Figure 72 A.). Il appartient à la même maçonnerie que ces derniers. Le mur en parpaing sur lequel s'appuie l'escalier en béton armé du début du XXI^e siècle repose sur la largeur des marches. L'escalier présente neuf marches de 0,20 m de haut pour 0,35 m de profondeur (Figure 72 B.). La largeur complète des marches n'a pu être mesurée en raison du mur intermédiaire du XXI^e siècle, mais est estimée à un peu moins d'un mètre. Leur limite nord a été bûchée et grossièrement reparablement à l'aide de mortier de chaux et de fragments de terre cuite. Au début du XIX^e siècle, il n'est déjà plus en usage et est décrit comme « *un petit [escalier] à gauche [des gradins] qui se p[e]rt contre le mur faisant face sur la cour* ». Il fonctionnait vraisemblablement avec un palier intermédiaire et une seconde volée de marche située au nord. Sa destruction est due à un changement d'usage de l'angle nord-Est du bâtiment ouest, peut-être pendant la période d'occupation laïque entre 1796 et 1835.

» Le premier étage



III. 12 : Plan du premier étage du bâtiment ouest; DAO : Quentin Rochet

118. La date précise de destruction de cet escalier est difficile à identifier. Le plan dessiné en 1884 (Figure 15) figure encore un escalier dans cet espace, mais il le localise côté nord au RDC et l'identifie comme une construction effectuée entre 1834 et 1884. Aucune trace archéologique d'une telle construction correspondant à une phase intermédiaire n'a toutefois pu être identifiée.

À l'exception de cloisons légères, le premier étage reproduit la structure générale du rez-de-chaussée à quelques exceptions près (absence du mur UM 06 à l'est du mur UM 08 notamment). Une série de portes en enfilade dans les murs de refend d'orientation Est-Ouest permet là encore une circulation Nord-sud à travers tout le bâtiment. La partie orientale de l'étage présente une circulation bien différente du rez-de-chaussée avec un couloir déporté le long du mur UM 02. Enfin l'espace situé au Nord-Est du bâtiment a été profondément remanié par la création de l'escalier en béton du début du XXI^e siècle. Des deux escaliers au rez-de-chaussée (*cf. supra*) on passe au premier et au second étage à un seul escalier accolé au parement sud du mur UM 05 et comprenant une unique volée de marche par étage.

La comparaison avec le plan du début du XIX^e siècle (Figure 16) montre plusieurs différences notables avec l'état qui nous est parvenu :

- » Les baies présentes à l'extrémité sud du mur, et décrites précédemment (façade de l'UM 07 – UC 07.03) ne sont pas représentées et sont probablement bouchées (placard?).
- » La circulation le long du mur UM 08 dans l'axe nord-sud n'existe pas, les portes dans l'UM 06 et dans l'UM 04 étant reperçées à une date ultérieure¹¹⁹. À l'inverse une porte située dans le mur UM 08 entre les murs UM 06 et UM 07, est aujourd'hui un placard, tandis qu'un passage Est-Ouest, permettant la circulation entre l'escalier occidental et la partie orientale du bâtiment, a été fermé.
- » Plusieurs éléments représentés ont disparu : ainsi une cloison dans la partie Nord-Ouest et la montée de l'escalier occidental évoqué précédemment qui la jouxte.

Deux sondages ont été ouverts dans le mur UM 08 (*Ill. 12*). Leur implantation correspondant à la fois aux espaces ayant, d'après la comparaison avec la documentation iconographique, connu des modifications, mais également ceux où étaient perceptibles des aménagements avant la dépose des enduits.

L'ouverture du premier de ces sondages dans le parement oriental du mur UM 08, entre les murs UM 04 et UM 05, montre que ce mur a fait l'objet de plus nombreuses reprises que ne le sont les maçonneries du rez-de-chaussée (**Figure 73**). Ainsi la construction du premier état du bâtiment (UC 08.07), similaire aux maçonneries déjà observées pour cet état, n'est plus présente dans ce sondage que sous forme de lambeaux de maçonnerie.

Ce sondage a également permis d'identifier un remplacement total du solivage du second étage (UC 08.15). S'il n'a pas été possible d'effectuer d'autres sondages pour voir si ce phénomène était circonscrit à une partie de l'étage, la similitude des dispositifs visibles au plafond des différentes pièces permet toutefois de l'envisager comme une hypothèse probable.

La seconde modification importante que connaît ce mur est la maçonnerie UC 08.09 présente sur une large part du parement. Il s'agit d'une maçonnerie de moellons grossièrement équarris, de module important, lié par un mortier de chaux gris comprenant de nombreux nodules de chaux. La maçonnerie est un bouchage ou un reparalement dont l'appareil est particulièrement irrégulier. Il comble au nord ce qui semble être le négatif d'un chaînage témoignant des blocs d'un piedroit disparu. L'ampleur de la reprise du mur exprime une transformation (création ou condamnation) majeure des dispositifs d'ouverture ou de circulation. La nature de ces dispositifs nous est d'autant plus difficile à déterminer qu'une troisième phase de travaux (UC 08.08) occupe aujourd'hui une grande part du parement. Deux aménagements, participant à cette campagne de travaux, sont toutefois conservés. Une porte (UC 08.09 / UC 08.16) est créée au sud, à proximité du mur UM 05. Cette porte fait 2 m de hauteur pour 0,96 m de large et est couverte de poutres en bois (**Figure 73, 74 B. et Sondage G028**). Un enduit à la chaux épais (supérieur à deux centimètres) est encore visible au niveau du linteau de la porte dans le parement oriental. La jonction entre le parement du mur (auquel participe donc la face

119. Ces portes n'ont pas fait l'objet de sondage. Des indices morphologiques externes, croisés ensuite avec la documentation iconographique, permettent toutefois d'être affirmatif sur leur nature.

externe du linteau) et le soffite de la porte s'y effectue sous forme d'un chanfrein (**Figure 74 A.**). À cette même phase de travaux appartient la cloison en brique UM 19 d'orientation est-ouest. Elle crée un couloir dans l'axe de la porte percée. Le parement occidental du mur conserve les traces d'une cloison similaire appartenant à la même phase de construction (**Sondage G028**). Cette disposition générale correspond à l'état représenté sur le plan du début du XIX^e siècle (**Figure 16**). Ces modifications sont donc antérieures à l'état dans lequel les religieuses retrouvent le couvent en 1835, sans qu'on puisse déterminer si la modification a lieu pendant la période d'occupation laïque du bâtiment (1796-1835) ou au cours du XVIII^e siècle.

Cette partie du mur connaît ensuite une modification majeure au cours du XIX^e siècle avec la création d'un tour et d'un parloir (*cf. infra* «la clôture et ses dispositifs»). La porte UC 08.12 utilisée actuellement pour franchir le mur UM 08 et située à l'extrémité nord de ce dernier, n'apparaît quant à elle qu'au XX^e siècle, après l'abandon du dispositif de parloir.

Un second sondage a été effectué plus au sud du bâtiment au niveau du piédroit d'une porte bouchée dans l'UM 08. La différence de matériaux observée par rapport à l'UC 08.07 et la présence d'anomalie visible sous les enduits dans ce même parement ont motivé l'ouverture d'un sondage de grande dimension (**Figure 75**).

Ce sondage montre une maçonnerie principale, UC 08.19, présente sur la majorité du parement depuis le piédroit de la porte bouchée au nord, jusqu'au mur UM 07 contre lequel il s'accôle au sud (UC 07.02). Cette maçonnerie ne ressemble pas à celle observée ailleurs pour la première phase de construction, elle supprime en outre une autre organisation de l'espace dont témoigne un petit lavabo ébrasé présent dans le parement de l'UM 07 — UC 07.02 (**Figure 76**). Aménagé dans l'épaisseur du mur au travers duquel s'effectue son évacuation¹²⁰, le lavabo se compose d'un arc monolithe, de deux piédroits et d'une cuve formant saillie depuis le parement. Le mur UM 08 vient s'accoler contre ce dispositif et plus particulièrement l'UC 08.19 contre la cuve (en partie haute c'est une maçonnerie postérieure, UC 08.21, qui s'accôle contre l'arc). Le lavabo reste vraisemblablement en fonctionnement malgré cet aménagement, puisque l'UC 08.19 forme un petit retour parementé pour assurer la jonction entre le parement du mur et l'embrasement du lavabo. Le lavabo est dans un second temps comblé d'une maçonnerie au ciment (XX^e siècle). Son abandon est alors marqué par le bûchage de la partie saillante de sa cuve (**Figure 76 C.**)

Cet aménagement du mur UM 07 incompatible avec l'emprise actuelle du mur UM 08, permet d'envisager que ce dernier ne soit pas présent dans cette pièce dans les premiers temps du bâtiment. Sur la majorité de son parement, l'UC 08.19 se compose d'un appareil de brique d'appareil horizontal régulier, lié par un mortier de chaux gris fin. Pour les parties les plus homogènes, cette maçonnerie est très proche de celle observée dans la cloison UM 19 à l'autre bout de l'étage, ou encore dans les cloisons du second étage (*cf. infra*). Cette ressemblance permet d'envisager une phase conséquente de transformation des étages avant 1835. L'UC 08.19 comprend une porte à proximité de l'UM 06 qui en forme le jambage nord. Celle-ci est condamnée au XX^e siècle par un bouchage de briques industrielles lié au ciment (UC 08.23). Au centre de la pièce, le parement UC 08.19 comprend plusieurs pierres de grès aux faces dressées (ciseaux et broche) au milieu d'un parement ne comprenant que très ponctuellement d'autres matériaux que la brique¹²¹ (**Figure 77 A.**). On identifie un linteau central, situé à 1,40 m du sol, enserré de deux blocs de plus petits modules, et couvert par trois blocs aux faces uniquement dégrossis à la broche. Ce dispositif témoigne probablement d'une cheminée dont les jambages et l'âtre ont disparu avec l'insertion postérieure de l'ouverture UC 08.20. La diversité des traces de tailles observée sur ces blocs de grès les identifie comme des remplois. L'UC 08.19 correspond à une

120. L'observation du parement extérieur, effectué indépendamment, n'a pas permis d'identifier avec précision le point d'évacuation.

121. Tout en participant de la même maçonnerie, cet aménagement marque une rupture dans le parement régulier de briques — voir **Figure 75** — pointillés sur le relevé.

seconde phase de structuration de l'espace, qui reprend toutefois les logiques globales d'organisation du bâtiment, et peut-être une partie du tracé disparu d'une première phase de l'UM 08.

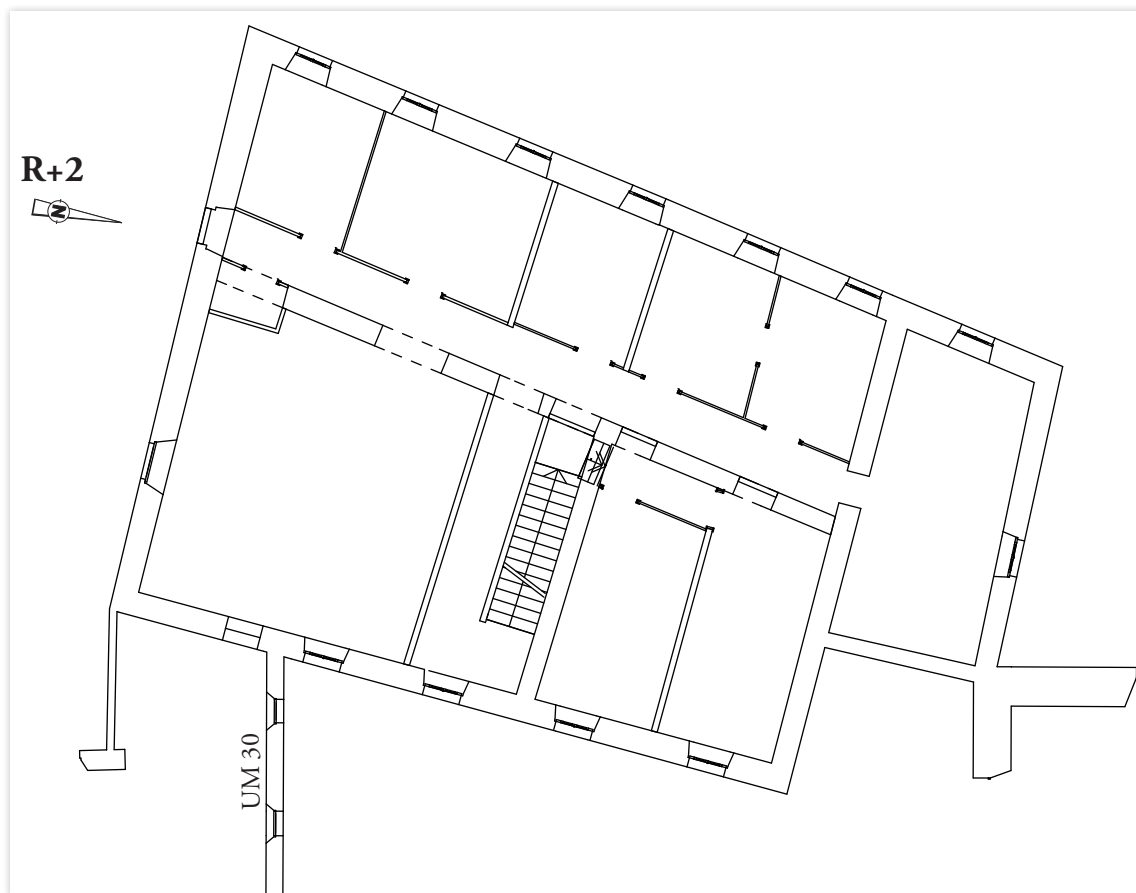
Deux ouvertures sont ensuite percées dans le mur : UC 08.20 au nord et UC 08.21 au sud. La relation stratigraphique entre ces deux maçonneries n'est pas lisible, et elles participent peut-être d'un seul chantier. L'ouverture UC 08.21 est une baie quadrangulaire de facture très fruste, dont les piédroits emploient des blocs de molasse calés à l'aide de planchette de bois (**Figure 78**). Le piédroit sud présente sur sa face interne une rainure qui rappelle celle des parloirs (*cf. infra*) tandis que le piédroit nord est bûché sur la moitié de son épaisseur, qui présentait initialement un retour ou, a minima, une feuillure. Le reste de l'ouverture est composé de blocs et de moellons de nature diverse. L'ensemble est inséré dans le mur par une maçonnerie de brique et de petites pierres de tout venant lié par un mortier de chaux gris blanc, homogène et friable. La couverture de cette ouverture est remaniée par la suite avec une maçonnerie très grossière de briques et de moellons liée au ciment, UC 08.22, reposant sur un linteau en bois aujourd'hui disparu, mais dont le négatif se devine encore dans la maçonnerie. Le dernier usage de cette ouverture est vraisemblablement un passe-plat communiquant avec la cuisine située de l'autre côté du mur. Elle était condamnée lors de notre intervention au moyen des mêmes briques industrielles que la porte située au nord (UC 08.23).

L'ouverture UC 08.20 vient quant à elle combler la probable cheminée de l'UC 08.19 et l'arrachage de ses jambages (**Figure 77 A.**). Elle est insérée par une maçonnerie de tout-venant, comprenant des briques — essentiellement fragmentées — et des pierres de petits modules et de natures géologiques variées, liées par un mortier de chaux blanc-gris sableux, comprenant quelques graviers et nodules de chaux. Le dispositif central est composé d'un arc en plein cintre comprenant trois claveaux et de deux pierres formant les piédroits. La face sud est chanfreinée tandis que la face nord — observable à l'arrière d'un poêle à bois installé dans l'épaisseur du mur — montre une feuillure (**Figure 78 B.**). Outre le contraste entre la facture très soignée de la taille et l'aspect grossier de la maçonnerie, plusieurs indices indiquent un remploi : d'abord l'ajustement incertain des blocs entre eux, laissant des joints de taille variable, ensuite les éclats manquants au niveau des joints, témoignant du démontage du dispositif original, enfin la présence de deux ancrages dans les piédroits, participant d'un système de fermeture non pas du côté de la feuillure, mais de celui du chanfrein. La base de cette ouverture est formée par un niveau de sol en mortier de chaux légèrement plus haut que le niveau actuel¹²² (**Figure 77 B.**). Le dispositif est situé chronologiquement entre deux dispositifs de chauffe (*cf. infra*) et l'hypothèse d'une cheminée semble donc la plus évidente. L'absence de traces de rubéfaction sur le sol en mortier et le dispositif de fermeture plaident plus pour une ouverture maintenue entre les deux pièces, dont le rôle n'est pas identifié. L'ouverture est bouchée par une maçonnerie de tout-venant, contenant quelques blocs de molasse de grande dimension (UC 08.25).

La pièce située au revers du mur UM 08 était, jusqu'au départ des religieuses, une cuisine. Un rôle qu'elle occupe au moins depuis le début du XIX^e siècle (**Figure 16**). Un conduit de cheminée est présent dans l'épaisseur du mur UM 08 et correspond peut-être à celui de la cheminée UC 08.19 évoquée précédemment. Une large niche dans l'épaisseur du mur accueille un massif poêle en fonte du XIX^e siècle (**Figure 79 A.**). Son installation condamne l'arche UC 08.20 et est donc probablement contemporaine du bouchage UC 08.25, traduisant un changement du dispositif de cuisine. Le poêle est couvert d'un large manteau de cheminée, reposant sur une traverse de bois retenue au plafond par des tirants de métal. Le manteau a la particularité d'être asymétrique, avec une pente douce et longue côté sud, et un pan abrupt côté nord, témoignant peut-être d'une contrainte (cloison ou autre) disparue côté nord.

122. Son altitude est toutefois similaire au ressaut dans les parements des UM 06 et UM 07 (**Figure 75**) et correspond donc probablement au niveau de circulation de la période moderne.

» *Le deuxième étage*



III. 13 : Plan du deuxième étage du bâtiment ouest; DAO : Quentin Rochet

Le mur UM 06 n'est pas présent au deuxième étage, de même que la partie occidentale du mur UM 05. On retrouve uniquement le mur UM 08 sur l'ensemble de la longueur du bâtiment. La seule porte dans le mur UM 04 est repérée, probablement au XIX^e siècle (**Figure 81 B.**) tandis qu'on a vu précédemment que les deux baies du premier étage dans le mur sud UM 07 étaient insérés à une date antérieure à 1840 (*cf. supra*). La porte permettant l'accès au bâtiment sud-ouest est également repérée et enduite de ciment. La large porte couverte d'un arc dans le mur UM 08 (**Figure 81 A.**) ne semble pas repérée, mais a été transformée en placard à une date indéterminée (puis rouverte à une date récente).

L'étage est compartimenté de sept cloisons légères, d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Il s'agit uniquement de cloisons de briques, dont la structure reprend celle de l'UM 19 observé au niveau antérieur (**Figures 80 A. & B.**). Les pièces dessinent des chambres, équipées pour une partie d'entre elles de cheminées du XIX^e siècle. Trois chambres comportent des papiers peints anciens en bande de 48 cm de large (**Figure 81 C.**). Une tentative infructueuse pour prélever des échantillons de ces papiers peints a permis d'identifier pour l'état antérieur un enduit blanc montrant une césure à 33 cm du sol, probable trace d'une plinthe. Ce dispositif a été observé dans quatre pièces de cet étage.

En l'absence de sondage dans les maçonneries de cet étage¹²³ (à l'exception des UM 04-16-03, *cf. infra*) il est difficile d'identifier la disposition moderne. Les cloisons, similaires à l'UM 19 de l'étage inférieur qui elle-même participait d'un état intermédiaire entre la construction du bâtiment et le

123. Le caractère homogène du bâtiment en cave et au premier étage a amené à une réorientation des moyens vers d'autres bâtiments, considérant que la possibilité d'identifier des dispositions anciennes, notamment antérieure au couvent, était peu probable.

début du XIX^e siècle, reposent pour certaines sur les sols réinsérés (UC 08.15 – **Figure 73**). On peut uniquement conclure que la plupart des dispositifs sont antérieurs aux transformations du XIX^e siècle, auquel on peut toutefois attribuer le reperçement de l'UM 04 et les aménagements internes (cheminées et papiers peints – cf. Clément 2012).

À l'extrémité du bâtiment une petite pièce de 1,92 m par 1,27 m comprend un dispositif de latrine aménagée dans l'épaisseur du mur UM 07 (**Figure 80 C.**). Cet aménagement est réinséré dans le parement UC 07.02 que l'on devine dans les saignées de la maçonnerie. Il se compose d'un caisson de 0,45 m de profondeur, ouvert vers l'avant, comprenant une évacuation dans son angle sud-ouest. L'ensemble est inséré dans l'UM 07 au moyen d'un mortier de chaux gris liant et la maçonnerie ne comprend que des fragments de tuiles. Le mortier conserve les négatifs de planches de bois formant l'assise disparue des latrines. L'évacuation est située dans l'épaisseur du mur, à la verticale du lavabo observé au premier étage, et donc de son évacuation que réutilise probablement cet aménagement.

2.2.5 De l'extérieur à l'intérieur : le passage nord

La travée nord du bâtiment ouest, composée des murs UM 01, UM 03, UM 16 et UM 04, est un espace fortement perturbé en regard des autres sondages effectués au rez-de-chaussée. Cette travée connaît une évolution différente du reste du bâtiment et mérite donc d'être évoquée à part.

» *Un accès à l'espace conventuel*

Plusieurs sondages ont été ouverts dans cet espace au rez-de-chaussée : dans le mur UM 04 (**Sondages G017 & G018**), dans le mur UM 03 (**Sondage G019**) et dans le mur UM 16 (**Sondage G020**).

Dans sa disposition de l'époque moderne, cet espace participe d'une seule phase de construction (UC 04.06/02, UC 01.02, UC 03.01) dont les matériaux et les mises en œuvre sont identiques à la première phase du reste du bâtiment. Il s'agit alors d'un espace extérieur largement ouvert à l'Est en l'absence du mur UM 16. Il est ouvert sur la rue d'une grande porte cochère dont l'arc surbaissé est doublé dans l'épaisseur du mur d'une arrière-voûture en anse de panier (**Figure 82 A.**). Les piédroits conservent deux paires de gonds témoignant d'une fermeture à deux battants, tandis qu'un négatif dans le piédroit sud marque peut-être l'ancrage d'un système de fermeture supplémentaire. Dans les murs UM 03 et UM 04, la porte cochère est flanquée de deux niches couvertes en plein cintre (**Figure 82 B., Sondages G017 & G019**). Ces dernières, de 1,76 m de hauteur sous voûte pour 0,80 m de large, témoignent de la même construction soignée que la porte cochère. Leurs piédroits et les arcs qui les couvrent sont montés en pierre de taille en molasse présentant des faces dressées à la broche et des ciselures relevées. Ces niches ont peut-être un rôle d'abri où se tenir lors du passage d'une véhicule. L'intérieur de la niche UC 03.01 présente les restes d'un enduit fin de chaux blanc, couvert d'un second enduit de couleur bleu vif (**Figure 82 C.**). Des restes de ces deux enduits ont également été observés dans le mur UM 04, de façon plus fragmentaire.

Le niveau de circulation du passage est situé plus bas que celui du bâtiment ouest, une différence que l'on observe dans la façade et que conserve les niveaux de circulation du début du XXI^e siècle. Deux soupiraux sont ouverts sur son niveau de circulation et éclairent les caves (cf. *supra*). Au rez-de-chaussée deux fenêtres donnent, depuis la pièce nord-est du bâtiment ouest, sur le passage. L'une de ces baies est conservée (**Figure 46**), la seconde n'est connue que par l'iconographie (**Figure 13**), et est remplacée par une autre ouverture (UC 04.07) dans un second temps.

Les dispositions observées dans les sondages, correspondant au premier état du bâtiment, sont similaires à celles observées sur le plan de 1834 (**Figure 13**). Là encore, la période moderne — et même la période d'occupation laïque du bâtiment — n'a que peu modifié le dispositif initial.

» *Fermeture du passage et création d'ouvertures*

Après 1834 cet espace connaît un nombre important de modifications qui correspondent à un déplacement des circulations, depuis un axe Est-Ouest vers un axe Nord-sud (**Figure 82**).

La fermeture du passage se traduit à l'ouest par la condamnation de la grande porte cochère, bouchage évoqué précédemment (*cf. supra*, **Figure 29**). Cette modification est contemporaine de la condamnation des deux autres portes sur rue. Lui est probablement contemporain l'UM 16 qui vient fermer le passage coté Est, s'appuyant sur le mur de l'église au nord (UC 03.03) et sur le mur du bâtiment ouest au sud (UC 04.06). Une unique maçonnerie, UC 16A. 01¹²⁴, occupe toute la largeur de l'ouverture (**Sondage G020**). Elle est caractérisée par un parement irrégulier de galets, de moellons en grès ou en tuf, de terres cuites et de nodules de mortier en remploi, lié par un mortier de chaux gris sableux comprenant des nodules de chaux. La même maçonnerie a été observée sur le parement extérieur (UC 16B.01).

L'insertion de deux baies et d'une porte dans le mur UM 03 (UC 03.02 – **Figure 30 & Sondage G019**) est contemporaine de la fermeture UC 16B.01, avec laquelle elle partage une partie de ces matériaux et son mortier de chaux gris sableux. Est également contemporain de cet aménagement, le percement de l'ouverture UC 04.03 correspondant à une porte dans l'UM 04 dans l'axe de celle ouverte dans l'UM 03. On retrouve en effet dans cette construction la même maçonnerie hétérogène de galets, de moellons et de fragment de terres cuites liée par un mortier gris. (**Sondages G017 & G018**). C'est cette porte qui était encore utilisée dans l'école de musique au début du XXI^e siècle. Ce chantier correspond à celui du réaménagement complet du rez-de-chaussée du bâtiment ouest, contemporain également de la création des cloisons légères dessinant le couloir nord-sud parallèle au mur UM 08 coté occidental.

Les deux autres ouvertures observées dans le mur UM 08 ne participent pas à ce même chantier. À l'ouest, l'ouverture UC 04.04 correspond au percement d'une porte doublant la circulation de la porte UC 04.03. Elle dessine une porte de 2,63 m de haut pour 1,19 m de large, couverte d'un arc surbaissé dont le tracé est lisible sous l'enduit du XXI^e siècle. La porte est insérée dans le mur au moyen d'une maçonnerie de briques et de quelques moellons de petits modules liés par un mortier de chaux gris-beige très compact (**Sondage G018**). Les traces d'un enduit sont conservées dans l'ébrasement de la porte. Elle est bouchée, probablement lors de l'aménagement de l'école de musique, d'une maçonnerie de parpaing liée au ciment (UC 04.05).

L'UC 04.07 correspond à l'ouverture d'une porte dans la partie orientale du mur UM 04 (UC 04.06) à un endroit où le plan de 1834 Figure une fenêtre dont aucune trace archéologique n'a pu être identifiée (**Figure 13**). L'UC 04.07 est une porte de 2 m de haut pour 0,97 m de large (**Sondage G018**). Son mortier chaux gris sableux est proche de celui des UC 16A.01/03.02/04.03, mais la construction de cette porte tranche avec cette phase de travaux par son aspect soigné. Les piédroits sont composés de pierres de taille en grès, aux surfaces finement dressées et aux joints de chaux maigre. S'il n'est pas possible d'associer avec assurance cette porte au chantier principal du XIX^e siècle, on sait toutefois par l'iconographie qu'elle est construite entre 1834 et 1884, date à laquelle elle Figure sur le plan du couvent. Elle est condamnée au XX^e ou au XXI^e siècle par un bouchage de plaques de plâtre démonté par nos soins (UC 04.08).

Ces travaux témoignent d'une réorientation des circulations depuis un axe Est-Ouest vers un axe nord-sud. Mais ce dernier ne permet pas la circulation de véhicule et la cour des provisions n'est plus accessible depuis l'extérieur. Il faut donc convenir que l'approvisionnement du couvent a été déplacé à un autre endroit. Peut-être les bâtiments construits au sud du bâtiment ouest pendant la période d'occupation laïque du bâtiment, entre 1796-1835, reprennent-ils ce rôle. En dehors du bâtiment

124. Les UC du parement intérieur sont numérotés 16A.XX et celles du parement extérieur 16B.XX

ouest et de l'église, il s'agit des seuls accès depuis la rue identifiable dans la documentation ancienne (**Figures 13, 14 et 15**). Aucun bâtiment n'a toutefois été conservé dans cet espace qui se situe hors de l'emprise de notre intervention.

» *L'évolution des étages*

L'observation du mur UM 16, dans son parement extérieur (**Figure 31**) comme intérieur (**Sondages G024 & G025**) montre une continuité de la maçonnerie hétérogène observée dans la fermeture du rez-de-chaussée sur l'intégralité de l'élévation (UC 16B.01, UC 16A.1 & UC 16A.02). Cette maçonnerie, datée du XIX^e siècle, se retrouve donc sur l'ensemble de l'élévation du mur. Sa construction est marquée par la présence de trois trous de boulin conservés dont la position et les dimensions divergent nettement de celles de l'échafaudage du mur voisin UC 02.06/04.06 évoqué plus haut (**Figure 84 B.**). Le mur comprend sur toute sa hauteur un conduit de cheminée en briques et tuiles de modules divers (UC 16B.03 – **Figure 84 A.**) lié par un mortier de chaux rubéfié par la chaleur et couvert de suie. Le conduit a une section de 40 cm par 40 cm et connaît une réfection majeure au ciment contemporain (UC 16B.04) dans sa partie supérieure.

Au premier étage, un bouchage de briques standardisées (22 cm de long pour 6 cm d'épaisseur) est visible contre le parement du mur de l'église (bouchage UC 16B.02) lié par un mortier de chaux gris beige. Le bouchage comprend une petite ouverture de 30 cm par 15 cm en partie supérieure. Au revers est présente une niche, dont le même bouchage forme le fond (UC 16A.03 – **Sondage G024**). Les piédroits de cette niche, dans le parement (UC 16A.04) ou contre le mur de l'église (UC 03.07), sont postérieurs à ce bouchage, contre lequel ils sont construits. La niche remplace donc une ouverture dont la nature et les dimensions nous sont inconnues¹²⁵.

On a vu précédemment que le second étage avait une fenêtre repercée dans le mur nord (UM 03) en même temps que celles du rez-de-chaussée (UC 03.02 – **Figure 30**) et donc que l'érection du mur UM 16 (UC 16A.02 / UC 16B.01). Dans un second temps, deux baies sont ouvertes dans le mur UM 16 et donnent sur la cour des provisions. Leur insertion a pu être observée dans le parement extérieur (UC 16B.05 – **Figure 31**) et intérieur (UC 16A.05 - **Sondage G025**). Il s'agit de deux baies de 1,40 m de haut pour 0,70 m de large, couvertes de linteaux en bois de 10 cm d'épaisseur (**Figure 84 C.**). Les piédroits et les appuis sont en briques horizontales de modules moyens de 3 cm liées par un mortier de chaux beige pulvérulent. Les baies sont bouchées d'une maçonnerie de moellons et galets en assises grossières liées par un mortier de chaux gris fin (UC 16A.06 / 16B.06). Cette succession d'aménagement prend place dans un temps relativement court : le mur UM 16 est construit au plus tôt dans les années 1840¹²⁶ et les matériaux — notamment l'usage des mortiers de chaux — situent les deux phases (insertion puis bouchage des baies) avant le milieu du XX^e siècle au plus tard.

Quel aménagement antérieur peut-on envisager pour cet espace au premier et au second étage ? Les portes et fenêtres présentes dans les murs UM 04 et UM 03 sont, on l'a vu précédemment, repercées. Comment se faisait l'accès à ces espaces qui bénéficient pourtant, dès la première construction de la période moderne, de baies donnant sur la rue (UM 01). Faut-il y voir des espaces utilitaires, largement ouverts sur la cour des provisions ? accessibles par des dispositifs plus légers ? Notre seul indice est la représentation pour le premier étage d'un mur au début du XIX^e siècle, qui suit toutefois un tracé différent du mur UM 16 (**Figure 16**). En l'absence d'indices archéologiques, il ne nous est pas possible d'aller plus avant sur l'aménagement des premier et second étages de la travée nord avant la construction de l'UM 16 tel que nous l'avons observé.

125. La taille de la niche et du bouchage incite à y voir une porte. Cela poserait le problème de son accès puisqu'aucun ancrage d'escalier ou de jambe de force n'a pu être identifié, ni dans le parement extérieur de l'UM 16, ni dans le mur de l'église, ni dans le parement voisin de l'UM 04.

126. Postérieur au retour des religieuses, il est peut-être contemporain des campagnes de travaux qui touchent le reste du couvent dans les années 1840-1848.

2.2.6 La clôture et ses dispositifs

Après une très brève période de présence dans le siècle, la visitation, pour devenir un ordre religieux reconnu, adopte une clôture stricte¹²⁷. Elle est rappelée dans le *coutumier*, dans le plan type, dans les œuvres de François de Salles et de Jeanne de Chantal comme dans des textes dédiés à la circulation dans l'ordre (Boulenger 1624). La forme carrée, fermée sur ses cours intérieures, du plan type la rend visible (**Figures 10 & 11**). À Thonon deux des quatre plans conservés figurent d'ailleurs la clôture dans son ensemble, matérialisée par un mur périphérique enserrant les bâtiments et les jardins (**Figures 13 & 14**).

Ces deux plans montrent que le seul bâtiment conventuel constituant une interface avec le siècle, intégré au dispositif de clôture, est le bâtiment des sœurs Tourrières, exception faite de l'ensemble église/chœur des religieuses qui s'inscrit quant à lui dans un cadre liturgique. Le bâtiment ouest est donc l'espace privilégié pour observer les dispositifs matériels de cette clôture et leur évolution.

Remarquons d'abord que le premier état qui nous est connu du bâtiment ouest comprend trois ouvertures sur la rue (**Figure 29**), là où le coutumier n'en prévoit que deux :

« Tant qu'il se pourra, il n'y aura qu'une porte au monastère, ou deux au plus, qui aient leurs issues dehors, dans lesquelles il n'y aura aucune ouverture; l'une sera pour les entrées ordinaires et l'autre sera une porte charretière, pour faire entrer les provisions de bois, de vin, et choses semblables »

Coutumier, art. XXXVI

On retrouve le dispositif de notre porte cochère, fermée d'une porte à double battant, qui permet l'acheminement des provisions dans la cour éponyme. La porte « ordinaire » est probablement celle située au centre du mur UM 01, puisqu'elle permet d'accéder au dispositif tour/parloir (*cf. infra*). La porte sud est un ajout spécifique à Thonon, d'une porte de plus petite dimension. Elle donne accès à une pièce dont on sait uniquement qu'elle est utilisée comme cuisine à la fin de la période moderne (**Figure 13**) et une fonction utilitaire, d'approvisionnement domestique, est envisageable pour cette porte plus humble que sa voisine.

» L'ensemble parloir & tour du rez-de-chaussée

Le témoignage le plus marquant de la clôture dans le bâtiment ouest est assurément l'ensemble tour-parloir mis au jour dans le mur UM 08 au rez-de-chaussée (**Sondages G021 & G022**). Au début du XXI^e siècle, le mur UM 08 présentait, entre les murs UM 05 et UM 06, trois placards, deux situés dans le parement oriental, respectivement au centre et au sud du mur (**Figure 85 A.**), le troisième dans le parement occidental, au nord du mur (**Figure 85 B.**). Le mur sépare bien ici l'espace dévolu aux religieuses à l'est de celui accessible aux visiteurs — il fait face à la porte centrale — à l'ouest.

L'ouverture la plus au sud de cet ensemble est un tour¹²⁸ appartenant à l'UC 08.02 (**Figure 85 A. & Sondage G021**). Il dessine une ouverture de 1,01 m de large côté est pour 0,66 m de large côté ouest,

127. « La clôture s'observera selon les propres termes du sacré concile de Trente qui sont telz : "Qu'il ne soit loysible à aucune Religieuse, avec la Profession, de sortir du monastère, non pas mesme pour quelques temps, pour court et brief qu'il puisse estre, ni pour aucun prétexte que ce soit, si ce n'est pour quelque cause légitime qui doit estre approuvée par l'évêque. Et quand à ce qui est d'entrer dans l'enclos du monastère, que cela ne soit permis à personne quelconque, de quel genre, condition, sexe et âge qu'elle soit, sans license expresse obtenue en escrit de l'évêque, sous peyne d'excommunication encourue soudain la faute faite" FRANÇOIS DE SALES, *Œuvres de saint François de Sales, Evêque et Prince de Genève et Docteur de l'Eglise*, t.XXV, constitution II, p. 55-56, Henneau 2011

128. **Tour** n. m. : Caisson circulaire enclavé dans le mur et monté sur un axe pivotant. Le caisson comprend une ouverture qui permet, au gré de sa rotation, s'ouvre côté religieuses ou côté visiteurs, permettant ainsi le passage d'objets à travers la clôture tout en empêchant le contact entre les deux espaces.

« Le tour donne les moyens de recevoir au-dedans, et passer au-dehors beaucoup de choses nécessaires sans voir, estre veuës, ni avoir recours à l'ouverture des portes, si pleine de tracas et embarrasemens » (Boulenger 1624, cité par Lecomte 2013)

et une hauteur de 0,97 m. La profondeur du dispositif équivaut à celle du mur UM 08 (65,5 cm). Les piédroits sont composés d'un appareil de grès soigné, aux faces finement dressées avec des ciselures relevées, présentant des joints maigres. Les piédroits sont concaves sur la majorité de leur épaisseur pour accueillir le caisson cylindrique du tour. Ils présentent une face droite sur l'ouverture occidentale, sur 8,5 cm de profondeur. Ils sont moulurés, seulement sur le parement occidental (« extérieur »), d'un tore sur chanfrein, décor absent du linteau et de l'appui (**Figure 87 A.**). Cette baie accueillait un caisson rotatif (**Figures 86 A. & B.**) dépourvu d'encadrement en bois¹²⁹. Le diamètre de la caisse doit être très légèrement inférieur à celui de l'ouverture, autour de 1 m de diamètre. L'ouverture dans la caisse n'excédait pas quant à elle le format de la baie côté ouest (0,97 m par 0,66 m), une largeur qui permet toutefois de faire transiter par le dispositif des volumes non négligeables. Deux ancrages à cheval sur le parement et l'intérieur de l'ouverture (soffite et appui) de 4,5 cm de large pour 23,5 cm de profondeur témoignent du système d'accroche de la caisse sous forme d'équerres fixées à la pierre par quatre coins métalliques. Elles supportaient les éléments rotatifs¹³⁰.

L'ouverture au centre de la pièce est un parloir (**Figure 85 A. & Sondage G022**). Il dessine une ouverture de 0,99 m de large pour 0,79 m de haut, couverte d'un arc surbaissé (retombée de l'arc à 0,64 m). La baie est montée en grès et sa construction témoigne du même soin que le tour voisin. Les blocs qui la composent sont traversants. Son appui montre un rebord saillant et mouluré coté Est (intérieur – **Sondage G022**), et un dispositif similaire a été bûché côté ouest (extérieur – **Figure 85 B.**) lors de l'installation du mur UM 15 au XIX^e siècle (la moulure est conservée dans l'épaisseur du mur UM 15). Au milieu de l'épaisseur du mur UM 08 est présent une rainure de 6 cm de large pour moins d'un centimètre de profondeur (**Figure 88 A.**). Elle correspond à un système de grille fermant le parloir, probablement en bois. Sous les enduits contemporains, le parloir présente un enduit peint sur son parement oriental : un encadrement noir de 17 cm de large est figuré à 2 cm de l'ouverture (**Figure 88 C.**). Cet enduit peint est rehaussé de faux joints dessinant trois claveaux et deux piédroits monolithes, quand l'appareil sous-jacent est asymétrique entre les deux côtés de l'ouverture.

La troisième ouverture, située côté ouest, est un petit placard (**Figure 85 B.**). Un sondage dans le parement opposé montre qu'il ne s'agit pas d'une ouverture traversante. Son rôle dans le dispositif tour-parloir n'est pas évident. Ce placard est situé côté « extérieur » de la clôture et son usage est donc destiné aux visiteurs.

Cette pièce perd au cours du XIX^e siècle sa fonction de parloir (**Figures 13 & 15**). Sa porte sud-est porte un cartouche indiquant sa nouvelle fonction d'économat¹³¹. Un enduit contemporain vient couvrir l'intérieur de la pièce et une sentence est inscrite au-dessus du parloir¹³². Le tour est bouché d'une maçonnerie de galets et de moellons en grès (UC 08.03 - **Sondage G021 & Figure 86 C.**) le transformant en placard ouvert coté Est. Le parloir connaît plusieurs interventions successives (**Sondage G022 & Figure 88 B.**) : d'abord un bouchage de galets lié par un mortier de chaux beige sableux (UC 08.04) couvert d'un enduit blanc transformant l'ouverture en niche. C'est contre ce dernier que s'appuie le mur UM 15 (UC 15.01) côté ouest. Coté Est c'est un second bouchage de brique lié par un mortier de chaux gris, UC 08.05, qui vient doubler le premier. L'enduit comprenant la sentence au-dessus de l'ouverture appartient à cette dernière phase (XIX^e siècle). Le premier bouchage du parloir (UC 08.04)

129. Au contraire des exemples présentés sur la figure 86. Aucune trace d'un tel dispositif n'existe sur le parement « intérieur » quand le parement « extérieur » est décoré et donc visible.

130. Les exemples connus montrent une caisse dépourvue d'axe traversant, mais montée sur deux pièces rotatives. C'est à ce dispositif que nous faisons référence en utilisant par facilité le terme d'axe.

131. Cartouche blanc encadré d'un double trait noir (similaire aux sentences du XIX^e siècle) situé au-dessus du linteau de la porte situé dans l'UM 06 :
ECONOMAT
DEDIE A SAINT JOSEPH
LE RENONCEMENT

132. Cartouche blanc encadré d'un double trait noir : « *Marthe, Marthe, tu te troubles et tu t'empresse pour beaucoup de choses, cependant une seule est nécessaire. Notre Seigneur.* » Il s'agit d'une citation du Nouveau Testament (Luc 10.41-42).

et celui du tour (UC 08.03) appartiennent peut-être à la phase d'occupation laïque du bâtiment, dont les espaces convertis en logement n'ont plus l'usage d'un tel dispositif, quand le second bouchage du parloir (UC 08.05) appartient bien à une phase de « remise en état » du bâtiment par les religieuses, comportant une vaste campagne d'enduit et de création de cartouches et de sentences que l'on observe à travers tout le couvent.

» *L'ensemble parloir & tour du premier étage*

Au premier étage, le sondage effectué dans la partie nord du mur UM 08 (**Figure 73**) et un sondage réalisé dans le parement opposé (**Sondage G028**) ont permis la découverte d'un ensemble composé d'un tour et d'un parloir de grande dimension. Le croisement des observations stratigraphique et iconographique permet de dater ce dispositif au plus tôt des années 1835-1840¹³³ (cf. *supra* « Le premier étage »). Une mention sur le plan de 1834, au sujet de l'escalier occidental, indique toutefois la présence d'un parloir à l'étage : « Escalier conduisant au grand parloir d'en haut ou l'on traitait les affaires importantes de la communauté ». Le grand parloir se définissant par opposition à celui du rez-de-chaussée décrit précédemment. Il n'est pas possible de rattacher un état du mur UM 08 — tout du moins sa partie accessible par l'escalier — à ce « grand parloir ». On a vu précédemment que l'UC 08.09/08.16 correspondait à une transformation majeure du mur et des circulations. Ce chantier est antérieur à la mention ci-dessus, et on peut donc considérer que le « grand parloir » était encore en fonction au départ des religieuses en 1796. Il n'est toutefois pas représenté sur le plan de l'étage des années 1834-1840 (**Figure 16**) peut-être condamné également durant l'occupation laïque du bâtiment.

L'ensemble formé par un tour et un parloir qui nous est parvenu (**Figures 73 & 89 A., Sondage G028**) est postérieur à cet état. Sa construction prend place entre 1840 environ et 1884. La contemporanéité de sa construction et des modifications du rez-de-chaussée est une hypothèse plausible de transformation du bâtiment, et de compensation, par la création de ce nouveau dispositif, de la fermeture de celui observé au rez-de-chaussée.

Le tour est créé en condamnant la porte UC 08.09 (**Figure 73 & Sondage G028**). Une maçonnerie majoritairement composée de briques et de rares galets (UC 08.17) occupe toute la largeur de la porte. L'ensemble est lié par un mortier chaux gris fin. Au centre est aménagée une ouverture dont les dimensions dans le parement occidental (extérieur) sont de 0,88 m de haut pour 0,50 m de large. Comme pour le tour du rez-de-chaussée, l'ouverture « intérieur » est plus large que celle de l'extérieur (0,65 m), et la caisse ne peut donc si nécessaire être extraite du dispositif que par les religieuses. Les piédroits de cette ouverture sont composés de briques tandis que l'appui comme le linteau sont formés par des planches de 4,5 cm d'épaisseur. La planche inférieure conserve la trace du caisson rotatif, de son axe central (ancrage), mais également des rainures d'usure produites par sa rotation (**Figure 89 B. & Sondage G028 coupe**). L'ancrage de l'axe est également visible dans la planche du linteau. On peut en déduire une largeur de la caisse cylindrique de 0,52 m, soit presque moitié moins que celle du tour décrit précédemment (1,01 m). Cette moindre capacité du tour en volume interdit d'y faire transiter des approvisionnements pour le couvent, et limite son usage aux échanges interpersonnels, épistolaires ou d'objets de volumes réduits.

Le parloir UC 08.08 est contemporain du tour. Son insertion dans le mur est faite d'une maçonnerie utilisant le même liant que l'UC 08.17, mais comprenant une plus importante proportion de moellons et moins de briques que celle-ci (**Figure 73**). Sa couverture est assurée par un double linteau de bois observé jusqu'à la porte contemporaine UC 08.12. Dans l'ouverture principale, seul le piédroit sud est conservé, la limite nord est formée par le piédroit de la porte postérieure UC 08.12. Le piédroit est en

133. Le dispositif est en effet postérieur à l'état décrit par le plan du début du XIX^e siècle (Figure 16) qui correspond aux UC 08.09 et 08.16 du sondage.

grès gris-bleu friable de moyen appareil et reçoit un badigeon gris. Il présente une rainure verticale là où s'ancrait la grille du parloir (**Figure 90 B.**). Le parloir est conservé sur une largeur de 2,60 m pour une hauteur de 1 m de haut. Sa limite nord est inconnue, mais on note la présence d'un second piédroit en grès au nord de la porte UC 08.12 (**Figure 73**). Si celui-ci correspond à la limite nord du parloir, alors sa largeur d'origine est de 3,84 m. Toutefois la présence d'une porte, ou d'une autre ouverture contemporaine jouxtant le parloir et à qui appartiendrait ce piédroit n'étant pas exclue, il n'est pas possible d'être affirmatif à ce sujet. Le parloir reçoit dans un second temps un « coffrage » composé d'un clayonnage de liteaux enduits de plâtre (UC 08.13) présent tant sur le parement « intérieur » du mur UM 08 que sous le linteau (**Figures 73 & 90 A.**). Des traces d'agrafes permettent d'affirmer qu'il couvrait également le parement au niveau du tour voisin. Ce recouvrement du mur n'était présent que du côté est (« intérieur ») du parloir, et s'arrêtait visiblement au niveau de grille de ce dernier.

Au XX^e siècle le parloir est transformé en placard mural côté ouest, avec une fermeture de briques industrielles (UC 08.11). Le tour est quant à lui intégralement bouché par ces mêmes matériaux. Cette transformation voit la disparition de ce type de dispositif sur le site, sans qu'on sache s'il correspond au départ des religieuses ou uniquement à un changement des modalités d'interactions de ces dernières avec le monde extérieur.

» *La structuration d'une clôture intérieure*

Le bâtiment des sœurs tourières constitue une interface entre le monde intérieur, celui de la clôture, et le monde extérieur, celui du siècle. Les ensembles formés par les tours et les parloirs déportent en quelque sorte la clôture depuis l'extérieur vers l'intérieur du bâtiment où ils matérialisent la limite entre les mondes. La structuration du bâtiment ouest doit donc traduire, en dehors de ces aménagements, cette séparation.

Il est tentant de voir dans le mur UM 08, qui vient séparer en deux le bâtiment, un élément de la clôture, au moins à la période moderne. Sa localisation séparant en deux parties presque égales l'espace, entre d'un côté les bâtiments conventuels et de l'autre côté la rue, est une hypothèse qui peut être retenue si l'on considère que les pièces *C* et *F* du rez-de-chaussée sont accessibles aux visiteurs (**Figure 92**, haut). Ce que nos sources et observations ne permettent pas de confirmer. Suivant cette hypothèse le dispositif de fermeture disparu entre les murs UM 12 et UM 06 (*cf. supra*) peut participer à la clôture, et perdre ensuite son utilité, ce qui expliquerait sa disparition. L'usage de la pièce *C* comme cuisine à la fin de la période moderne semble s'opposer à cette hypothèse, mais on ne sait depuis combien de temps elle occupait ce rôle.

La disposition des escaliers dans le bâtiment ouest est également à mettre en relation avec la présence matérielle de la clôture. De deux escaliers au rez-de-chaussée on passe à un unique escalier entre le premier et le second étage, et entre ce dernier et les combles. La disposition de ces escaliers, de part et d'autre du mur UM 08 qui accueille un dispositif de tour et de parloir au rez-de-chaussée, et peut-être un second parloir à l'étage dès la période moderne, permet d'envisager une double circulation : ainsi l'escalier occidental est dévolu aux visiteurs, tandis que l'escalier oriental permet la circulation des religieuses. Les premier et second étage étant dévolus, comme les caves, aux seuls membres de la communauté, et n'ont donc besoin que d'un seul escalier.

Les transformations du XIX^e siècle conservent une logique de clôture, tout en déplaçant cette limite. Ainsi l'entrée des visiteurs se fait dorénavant par le nord et le parvis (un espace déjà ouvert sur le siècle) et non plus par l'ouest. Les visiteurs accèdent toujours à l'étage par l'escalier occidental, qui dessert dorénavant le nouvel ensemble tour/parloir décrit précédemment (**Figure 92**). Au rez-de-chaussée, l'interface du tour/parloir n'est plus fonctionnelle et le mur UM 15 forme une nouvelle limite de la clôture dans la pièce *E*. Son emplacement semble d'ailleurs n'avoir d'autre rôle que de fermer le bâtiment immédiatement après l'escalier occidental. Ce mur est certes percé d'une porte, mais celle-ci est

doublée d'une petite baie fermée d'une grille forgée (côté nord) et d'un battant (côté sud – **Figure 91**). Elle bénéficie même d'un système d'avertissement par un mécanisme aménagé à travers le mur, actionnant probablement une cloche ou un autre dispositif sonore. Ce n'est plus un parloir, mais déjà un système de communication ponctuel entre deux espaces normalement fermés l'un à l'autre, un dispositif interne à un bâtiment que l'on imaginerait plus volontiers donnant sur l'extérieur. L'usage des pièces, accessibles depuis l'extérieur et situées en « amont » de ce dispositif de fermeture (Pièce *I* et *F*, peut-être *H*), nous est malheureusement inconnu, faute de traces archéologiques ou d'identification sur les plans du XIX^e siècle.

Le plan de 1884 montre un petit cercle dessiné sur le mur UM 15. Il est tentant de voir dans ce symbole un dispositif de tour supplémentaire, aujourd'hui disparu, et fonctionnant peut-être en parallèle de celui de l'étage (petit parloir au RDC / grand parloir au premier étage). Cette interprétation est renforcée par la représentation du même symbole au niveau d'une autre interface de la clôture pour laquelle la présence d'un tour est prévue par le devis : entre la sacristie des prêtres et celles des sœurs, au niveau de l'aile nord (**Figure 15**). Ce tour supposé dans le mur UM 15 viendrait remplacer celui, condamné, de l'UM 08. Faute de trace archéologique, il est difficile d'approfondir cette hypothèse, sauf à en chercher d'autres mentions dans les sources.

2.2.7 La charpente du bâtiment ouest

Du second étage, on accède au comble du bâtiment ouest par une unique volée de marche située au-dessus de l'escalier du premier étage (**Figure 25**). Aucun aménagement n'est conservé dans ce comble, si ce n'est la charpente elle-même.

La charpente du bâtiment ouest présente un ensemble homogène. Elle couvre l'intégralité du bâtiment, sur ses quatre travées, y compris le passage nord (**Figure 93**). La charpente occupe ainsi une superficie trapézoïdale correspondant à l'emprise au sol du bâtiment ouest auquel il faut ajouter l'espace formé par le retrait du mur UM 16 par rapport à l'UM 02 au nord-est du bâtiment¹³⁴. La charpente supporte une toiture à quatre pans, présentant un égout retroussé.

Quatre fermes¹³⁵ triangulaires d'orientation est-ouest composent la charpente, terminée à ses extrémités nord et sud par une croupe¹³⁶ formée d'une demi-ferme (avec arbalétrier)¹³⁷ et de deux demi-fermes d'arêtiers¹³⁸. La forme trapézoïdale du bâtiment implique que la charpente ne forme pas un plan orthonormé : les fermes, perpendiculaires au mur UM 02, ne sont pas perpendiculaire à l'axe nord-sud des demi-fermes et des pannes, d'une orientation intermédiaire entre celle du mur UM 01 et celle du mur UM 02¹³⁹. Ce plan désaxé explique que les pièces de bois n'aient pas les mêmes dimensions selon qu'elles sont situées du côté légèrement aigu ou légèrement obtus des angles des assemblages. Lesquels auraient été logiquement à angle droit dans un bâtiment de plan rectangulaire.

134. Un petit lien horizontal vient renforcer à cet endroit l'assemblage des sablières ne bénéficiant pas de l'arase d'un mur comme appui.

135. **Ferme** n. f. : Ensemble de pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit. La ferme la plus simple est un triangle supportant les versants formés de deux arbalétriers, d'un poinçon et d'un entrait. Certains toits n'ont pas de fermes, les pannes portant directement sur les murs pignons et des murs de refend.

Le lexique des termes relatif à la charpente est, sauf mention contraire, extrait de Bouticourt 2016.

136. **Croupe** n. f. : Extrémité triangulaire d'un comble, comprise entre deux arêtiers : la croupe peut être droite (ou d'équerre), biaise, normande ou alsacienne.

137. **Arbalétrier** n. m. : élément de ferme incliné suivant la pente du comble et recevant les pannes.

138. **Arétier** n. m. : Pièce oblique formant l'arête saillante d'un toit.

Demi-ferme d'arétier n. f. : Il s'agit d'une demi-ferme en biais par rapport aux fermes complètes du même toit et comprenant un arétier. Les coupes comprennent des demi-fermes.

139. Cet axe ne reprend pas celui des murs en raison de la position centrale définie pour le faitage : l'axe central des demi-fermes et de la panne faitière est situé de manière à rejoindre les murs UM 03 et UM 07 en leur milieu, coupant ainsi le trapèze en deux moitiés égales.

Les entrails¹⁴⁰ des fermes sont retroussés¹⁴¹ et supportent les quatre poinçons¹⁴² sur lesquels repose la panne faîtière (**Figure 94**). Des sections d'entrails¹⁴³ horizontaux, perpendiculaires aux fermes, viennent relier les entrails des fermes entre eux sous la retombée des poinçons, dans le prolongement des entrails des demi-fermes des croupes. Des entrails sont également présents dans les demi-fermes d'arêtiers. Le plan de la charpente au niveau des entrails retroussés, des demi-entrails et des liants horizontaux est renforcé autour de la retombée des poinçons par des enrayures¹⁴⁴ à quatre pans (**Figure 95**), et au niveau des arbalétriers par deux liens¹⁴⁵ (dispositif absent des arêtiers – **Figure 96**). Les entrails des demi-fermes d'arêtiers partant des arêtiers viennent s'assembler contre les pans (liens) de l'enrayure. Les différents entrails (de ferme, de demi-ferme, de demi-ferme d'arétier) sont systématiquement renforcés par un aisselier¹⁴⁶ au niveau de leur assemblage avec l'arbalétrier ou l'arétier (**Figure 96**)

Les enrayures et les aisseliers sont systématiquement assemblés par un système de tenon et mortaise : les entrails des demi-fermes s'assemblent dans les entrails des fermes, les liens s'assemblent dans les précédents et dans les arbalétriers et pannes selon leur position, les entrails de demi-ferme d'arétier dans les arêtiers et dans les liens des enrayures, etc.

Sur les poinçons s'assemblent quatre pièces, contrefiches¹⁴⁷ et liens de faitage¹⁴⁸ répartis en paires opposées sur deux niveaux (**Figure 94**). Les deux contrefiches situées immédiatement au-dessus de l'entrait de ferme viennent soutenir les arbalétriers, au revers de l'appui de la panne intermédiaire haute¹⁴⁹, compensant ainsi précisément la force exercée par cette dernière. L'assemblage des contrefiches se fait par un système de tenon (contrefiche) et de mortaise (arbalétrier et poinçon). Les deux liens de faitage situés un peu plus haut se situent dans un plan nord-sud, perpendiculaire aux fermes et aux contrefiches précédentes. Elles viennent soutenir la panne faîtière (même système d'assemblage que vue précédemment). Leur particularité est de se croiser avec le lien montant depuis la ferme voisine, aux deux tiers de leur hauteur. Le croisement entre les deux liens se fait perpendiculairement, avec un assemblage à mi-bois et un léger décalage de plan de l'une par rapport à l'autre. Les liens de faitage forment ainsi trois croix de Saint-André entre les quatre fermes. Les contrefiches situées dans les demi-fermes des croupes servent de renfort à l'arbalétrier (N-S) à l'instar de celles situées dans le plan des fermes (E-O).

La charpente comprend deux pannes intermédiaires, situées aux tiers successifs de la hauteur des arbalétriers. Les contrefiches supportent les arbalétriers au niveau de la panne intermédiaire haute tandis que l'assemblage entre les entrails et les arbalétriers prend place au niveau des pannes intermé-

140. **Entrait** n. m. : pièce maîtresse horizontale d'une ferme, dans laquelle sont assemblés les pieds des arbalétriers.

141. Il n'a pas été possible d'identifier la présence d'entrails à la base des fermes, dans le sol du comble dont elle formerait en quelque sorte les solives. On se bornera à noter qu'en dehors des arbalétriers, aucun élément de charpente ne vient reposer sur de possibles entrails : ni jambe de force ni suspente ne sont visibles. Au contraire la rigidité du dispositif est assurée uniquement au niveau de l'entrait retroussé et de l'arbalétrier, par un système de liens dans les plans horizontaux et verticaux (aisselier). Un étrier métallique tardif, ajouté sur la base d'un arbalétrier, peut toutefois permettre d'envisager la présence de tels entrails.

142. **Poinçon** n. m. : Pièce de bois debout, où sont assemblés les petites forces et le faite d'une ferme.

143. Nous utilisons ici ce terme pour désigner les entrails retroussés dont la longueur est circonscrite entre d'une part le poinçon et l'entrait de ferme complète, et d'autre part l'arbalétrier de croupe ou l'arétier. Soit les entrails composant la partie horizontale des demi-fermes.

144. **Enrayure** n. f. : Ensemble de pièces assemblées en un plan horizontal dans les toits ou dans les parties d'un toit (croupe...) où les fermes ne sont pas parallèles.

Note : les fermes sont ici parallèles, contrairement à ce qu'implique cette définition. Mais le croisement entre les différentes poutres dans le plan horizontal ne se fait pas selon un angle droit, en raison de la forme trapézoïdale du bâtiment).

145. **Lien** n. m. : petite pièce droite ou courbe placée obliquement dans l'angle de deux autres pièces pour affermir cet angle par triangulation. Les liens sont quelquefois jumelés [---] Le lien peut être plein, c'est-à-dire rempli l'angle qu'il affermit : c'est alors une pièce triangulaire.

146. **Aisselier** n. m. : Lien travaillant dans le plan vertical, soulageant une pièce horizontale de portant sur une pièce verticale ou oblique. L'aisselier plein est une console.

147. **Contrefiche** n. f. : Lien d'une ferme, portant sur un poinçon et soulageant un arbalétrier, avec lequel il est généralement en équerre? Les contrefiches sont en chevrons de part et d'autre du poteau.

148. **Lien de faitage** n. m. : Lien ou aisselier soulageant la panne faîtière et portant sur le poinçon (définition de l'auteur).

149. **Panne** n. f. : Pièce horizontale d'un versant de toit posé sur les arbalétriers et portant les chevrons. La panne est portée directement par l'arbalétrier auquel elle est fixée ou indirectement par un petit corbeau en bois appelé chantignole.

diaires basses. Des chantignoles sont présentes ponctuellement uniquement pour la panne intermédiaire haute.

Il n'a pas été possible, dans le cadre de cette opération, de procéder à une étude fine des bois employés (essences, traces d'outils, marques de montage) et la charpente n'a pu être observée que depuis le niveau de circulation des combles. De prime abord, les bois montrent une découpe régulière (les irrégularités sont dues aux nœuds et anomalies du bois) et présentent une homogénéité d'apparence, si ce n'est d'essence. À ce stade de l'étude, aucun élément ne permet de penser que cette charpente ait connu des modifications ou des réfections.

La charpente repose au sommet des murs gouttereaux UM 01, UM 02, UM 03 et UM 07 sur des sablières¹⁵⁰ reposant directement sur la maçonnerie principale des murs (UC 01.06, UC 02.03, UC 03.01 & 07.03). En dehors de ces sablières, il n'a pas été possible d'observer les relations de la charpente avec la maçonnerie. Les sablières accueillent des pièces de bois perpendiculaires au mur et sur lesquelles reposent les coyaux correspondant aux chevrons. Ces pièces ne correspondent pas à des entrails ou aux fermes observées à l'intérieur, mais suivent la rythmique des coyaux. Au-dessus de la sablière, les éléments de charpente et de couverture sont pris dans un mortier différent de celui des maçonneries inférieures. Il s'agit d'une maçonnerie de tout-venant (galets de petits modules, fragments de pierre et de terres cuites) lié par un mortier de chaux gris à gris beige, fin (UC 01.09, UC 02.04 et UC 03.08¹⁵¹ - **Figures 29, 31 & 97**)

Cette maçonnerie n'a aucune fonction architectonique, son seul intérêt est d'assurer l'étanchéité du comble. D'autre part, elle ne supporte par les arbalétriers ou les entrails de la charpente, mais uniquement les chevrons. On peut formuler deux hypothèses non antinomiques : celle d'un chantier de « calfeutrage » lié peut-être à un changement de fonction du comble dont il devient nécessaire d'assurer l'étanchéité, ou celle d'une réfection superficielle de la charpente, ne concernant qu'un changement de couverture et du chevronnage.

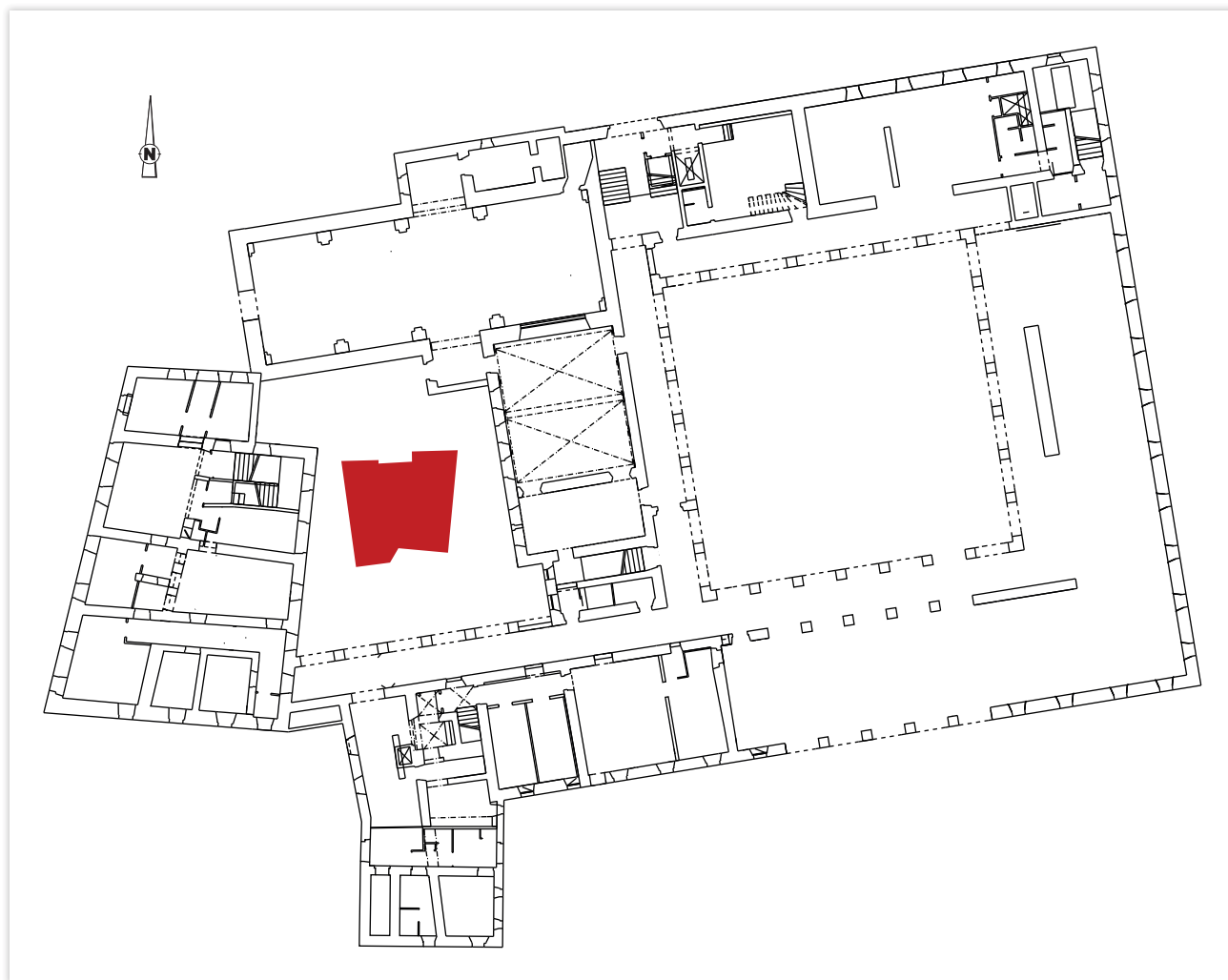
La proximité de ces maçonneries (UC 01.09, UC 02.04 et UC 03.08) avec celle des modifications de la façade nord sur le parvis de l'église (percement de baie UC 03.02) ou avec l'agrandissement des baies R+2 de la façade sur rue (UC 01.08) permet d'envisager leur participation au principal chantier de réaménagement du XIX^e siècle.

150. **Sablière** n. f. : Pièce maîtresse posée sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci. Les sablières de toit, perpendiculaires aux fermes, portent celles-ci de chaque côté.

Note : ici les sablières ne portent que les chevrons, et ne sont pas directement solidaires des fermes.

151. Il n'a pas été possible d'observer la présence — ou l'absence — d'une UC correspondante en partie supérieure de l'UM 07, au-dessus de la maçonnerie UC 07.03, cette partie du mur ne nous étant pas physiquement accessible pendant les travaux. L'homogénéité du dispositif intérieur permet toutefois de formuler l'hypothèse d'une maçonnerie présente en partie sommitale des quatre murs gouttereaux, y compris donc l'UM 07.

2.3 La cour des provisions, fouille sédimentaire



III. 14 : Localisation de l'emprise de fouille dans la cour des provisions ; DAO : Quentin Rochet

La fouille a concerné un espace d'environ 50 m² correspondant aux fondations en béton de la grue (**Figures 99 & 100**). Cette emprise est située au centre de la cour et ne permet pas d'atteindre les murs en élévation du couvent ni d'observer les relations stratigraphiques qu'ils entretiennent avec les vestiges mis au jours.

En amont de la fouille était présent dans la cour du mobilier en pierre probablement issu, au moins en partie, de l'église où des espaces liturgiques du couvent. Ce mobilier comprenait :

- » un baldaquin de tabernacle en marbre, accompagné de carreaux de dallage de même nature (**Figure 98 C.**),
- » une table en pierre — peut-être un autel — réaménagée par l'ajout de carreaux de terre cuite et le percement d'une évacuation (**Figures 98 A. & B.**),
- » deux bancs en pierres remployant des corniches moulurées n'appartenant pas au bâtiment¹⁵² (**Figures 98 C. & D.**).

152. Aucune corniche similaire n'a été identifiée dans le bâtiment.

2.3.1 Une occupation antérieure au couvent ?

L'occupation la plus ancienne identifiée dans la stratigraphie est un mur d'orientation est-ouest, UM 46. (**Figures 99 & 103 A. et B.**). Sa tranchée de fondation US 46.01, observée uniquement côté sud, est creusée dans le terrain naturel US 00.00 (moraine glaciaire) et comblée d'un remblai limoneux brun, US 46.01. Le mur lui-même a été observé sur 4 m de long, depuis la berme ouest jusqu'à la canalisation UM 47 qui le coupe à l'Est. Le mur n'a pu être retrouvé au-delà de cette canalisation en raison des perturbations provoquées par l'implantation d'une cuve à fioul au XX^e siècle. Le mur présente une maçonnerie de galets en assises régulières, UC 46.03, comprenant ponctuellement quelques blocs non équarris de grand module (supérieur à 50 cm). La maçonnerie est liée par un mortier de chaux gris-beige comprenant des inclusions de graviers et des nodules de chaux. Le mur est conservé de façon très inégale. En limite ouest de l'emprise, où il est le mieux conservé, il apparaît à 427,84 m NGF¹⁵³ et conserve cinq assises pour 0,62 m d'élévation. Au centre de l'emprise, seule une partie de la première assise est conservée. L'orientation de ce mur est proche de certains des murs de la partie nord du bâtiment ouest (UM 04, UM 05). Il ne se situe toutefois pas dans le prolongement d'un de ceux-ci ni n'en partage les matériaux. On peut avancer l'hypothèse qu'il s'agit du mur d'une des maisons présentes sur le site avant la construction du bâtiment ouest, correspondant à un parcellaire perpendiculaire à la rue des Granges. Malheureusement, aucun élément de datation absolue ne permet de préciser la période d'érection de ce mur.

Un peu plus au nord, et sans relation stratigraphique directe avec le mur précédent, ont été mis au jour les lambeaux d'un niveau de circulation en mortier de chaux, US 00.16 (**Figure 99 & 103 C.**). Le sol est très dense et induré. Il présente une épaisseur de 4 cm là où il est le mieux conservé. Le mortier de chaux est de couleur blanc orangé, et comprend de nombreuses inclusions de gravillons de l'ordre du millimètre. L'altitude moyenne du sol est de 427,32 m NGF. Il repose sur un remblai de nivellement en limon brun très homogène, US 00.15. Ce niveau de sol est recouvert d'une mince couche d'encrassement ou d'abandon, US 00.17, particulièrement charbonneuse en limite ouest des lambeaux de sol (**Figure 103 C.**). Des lambeaux d'un autre niveau de chaux similaire, US 00.19, ont été observés dans la coupe ouest-est à la base de la stratigraphie (**Figure 102**). Par leur aspect lacunaire, il n'est pas possible de restituer un espace de circulation, ni pour l'US 00.16, ni pour l'US 00.19. Un niveau de mortier pulvérulent et inégalement réparti, US 00.18, vient clore la séquence des US 00.15, 00.16 et 00.17. Cette couche de mortier de chaux comportant des inclusions nombreuses de graviers, interprétée comme un niveau de travail, est également présente au pied du mur UM 46¹⁵⁴. Tout en restant peu épaisse (de l'ordre de 1 à 2 centimètres), elle gagne d'ailleurs en consistance et épaisseur au pied du mur. L'hypothèse d'un dépôt produit par la récupération du mur UM 46 est à envisager.

2.3.2 Démolition et construction : les traces des chantiers de la période moderne

Au-dessus de ces vestiges d'occupation, la stratigraphie présente, sur trente à cinquante centimètres, un ensemble de couches de remblais et de matériaux de démolition (**Figures 101 & 102**). Ces remblais se répartissent en deux groupes distincts :

- » Au nord, une série de remblais de démolition caractérisés par des matrices limono-sableuses très organiques : US 00.08, US 00.09, US 00.20 (**Figures 101, 102 & 105**). Les US 00.08 et 00.20 se distinguent particulièrement par leur proportion de galets, de moellons et de fragments de terres cuites. Ces US comprennent également des blocs de mortier de chaux — assez similaire à celui de

153. Soit 20 centimètres sous le niveau de circulation de la cour en amont de notre intervention.

154. Mais il est absent de la coupe sud-nord Figure 101.

l'UM 46 — parfois encore accolés aux galets et moellons de la construction. La proportion de galets est moindre dans l'US 00.09, et quasi inexistante dans l'US 00.21. Cette dernière, observée à l'est de la canalisation UM 47, partage toutefois la même matrice limono-sableuse et la même position stratigraphique que l'US 00.20. Deux blocs de grès issus de l'US 00.20 montrent sur leur unique face dressée une rainure (**Figure 102 détail**), probable négatif d'ancrage montrant encore des traces d'oxydation et de mortier.

- » Au sud, des remblais « stériles » sont déposés successivement au pied du mur UM 46 où ils forment un dôme : US 00.01 et US 00.02 (**Figures 101 & 105**). Il s'agit de remblai sablo-limoneux comprenant une proportion variable de galets de petites dimensions. Ils ne comprennent ni éléments de démolition ni galets de module utilisable pour la construction. Ces remblais viennent combler l'espace situé entre les remblais de démolition et le mur UM 46. Un dernier remblai, US 00.06, à la limite difficilement discernable avec l'US 00.02, vient combler l'espace avec les remblais de démolition évoqués précédemment.

Cet ensemble de remblais et de couches de démolition forme un niveau horizontal plus ou moins régulier, correspondant au niveau d'arase du mur UM 46. Le rapport entre la présence de nodules de mortier de chaux et l'absence relative de galets et pierres de construction dans certaines couches (US 00.09, US 00.06, US 00.18) montre une récupération des matériaux, que semble confirmer l'absence de mobilier de démolition à proximité du mur UM 46.

Le niveau de circulation ainsi formé est notamment marqué par une couche lacunaire et indurée, US 00.10, constituée d'un limon noir organique, hétérogène et peu épais (de 1 à 2 centimètres - **Figure 101**). Les remblais situés au sud sont percés par le creusement contre le parement de l'UM 46 d'une petite fosse aux parois concaves et au fond en cuvette, US 00.03. Son comblement limono-sableux marron, US 00.04, comprend un gros bloc de grès bleu, des fragments de terres cuites et quelques galets. La fonction de ce creusement n'a pas pu être déterminée.

Au-dessus des remblais, du niveau de circulation US 00.10 et de l'arase du mur UM 46, on observe une succession de couches de chantier, caractérisées par des concentrations de chaux (traces de gâchage et/ou niveaux de circulation) et des remblais peu épais, comprenant des rejets hétérogènes, correspondant probablement à des niveaux de circulations. À la première catégorie appartiennent la couche de chaux US 00.07 (**Figure 101**) et les couches de mortier US 00.22, US 00.23 et US 00.25 (**Figure 102**). À la seconde les couches US 00.14 et US 00.11 dans la coupe sud-nord (**Figure 101**) et les US 00.11, US 00.24 et US 00.26 dans la coupe ouest-est (**Figure 102**). Plusieurs de ces couches montrent une interface inférieure caractérisée par des concentrations de galets et de terres cuites, ces dernières étant parfois tassés et brisées par un piétinement¹⁵⁵ (US 00.11 ou 00.25). Ces US sont réparties de façon inégale dans le sondage : ainsi la seule couche US 00.14 est présente au sud-ouest sur 10 à 14 cm, quand trois à quatre couches se succèdent au nord sur une épaisseur allant jusqu'à trente centimètres. Elles témoignent d'une succession de phases de chantier. Leurs localisations dans la cour des provisions, au-dessus des couches de démolitions d'autres bâtiments, permet de les associer différentes phases du chantier du couvent, principalement au XVII^e siècle. Malheureusement aucun mobilier datant ne permet de confirmer cette datation contextuelle.

2.3.3 Les dispositifs fonctionnels du couvent : calade et canalisation

La canalisation UM 47 (**Figure 99 & 104**) apparaît à 427,95 m NGF. Elle est creusée dans la séquence de couches stratigraphiques évoquée précédemment, à l'exception peut-être des US 00.24, 00.25

155. Ce phénomène s'observait particulièrement au décapage, montrant des concentrations similaires à celles des réfections d'ornières en plusieurs endroits de l'emprise.

et 00.26 avec lesquels les relations stratigraphiques n'ont pu être observées. Elle est recouverte par la calade US 00.12. Elle a été observée dans l'emprise de fouille sur 13,80 m de longueur nord-sud. Son creusement 47.01 est une tranchée aux parois verticales et au fond en cuvette. La maçonnerie UC 47.03 vient remplir le fond de la tranchée pour former le fond de la canalisation, sur environ 80 cm de large (**Figure 102, profil**). Elle se compose majoritairement de galets formant une assise homogène, presque une calade maçonnée, sur toute la longueur du dispositif. La canalisation présente un pendage depuis le sud vers le nord¹⁵⁶. Le fond — comme le reste de la construction — est lié par un mortier de chaux marron clair au sable grossier. Il comprend de nombreux petits cailloux centimétriques et ponctuellement des nodules de chaux. Les parois de galets sont montées avec ce même mortier en assises suivies, sur 24 à 26 cm de haut, pour une largeur de 20 à 24 cm. La couverture maçonnée du canal est formée par des pierres de modules divers chevauchant les parois. Les pierres n'assurent pas une couverture parfaite de la canalisation — ce ne sont pas des dalles de couvertures — et c'est le mortier de la maçonnerie qui crée l'étanchéité du dispositif. Le canal à proprement parler était vide et ne montrait pas de dépôt lorsque nous avons ouvert la canalisation. Il est large de 22 cm pour 25 cm de haut. L'auteur du plan de 1834 représente en pointillé le tracé supposé d'une évacuation d'eau, depuis la cour du bâtiment sud-ouest jusqu'au nord du couvent, en passant sous l'église. L'orientation et le tracé permettent d'identifier la canalisation UM 47 à celle représentée sur le plan. Elle assurait alors l'évacuation d'une fontaine située dans le bâtiment sud-ouest. On peut remarquer que l'orientation de l'évacuation suit le pendage général du secteur et donc, sans surprise, l'orientation des autres systèmes hydrauliques connus, depuis le sud-ouest vers le nord-est (**Figure 14**). La canalisation observée dans la cour des provisions traverse le bâtiment sud-ouest et passe vraisemblablement sous l'église. Son tracé général est donc prévu dès les phases de travaux du XVII^e siècle.

Le dernier état de la cour est une calade de galets (**Figures 100, 101 & 102**). Son altitude dans l'emprise est située à 428,12 m NGF, soit vingt-cinq centimètres sous le niveau de circulation de la galerie qui jouxte la cour. Cette différence est atténuée par le pendage général de la calade, destiné à orienter les eaux de pluie, qui remonte à proximité des bâtiments. La calade est composée de galets de 6 à 15 cm de côté, de natures géologiques diverses. Les galets sont installés dans un lit de pose limono-sableux de 2 à 6 cm d'épaisseur. Cet aménagement de la cour clos l'alternance de couches de chantiers et de remblais et vient également couvrir la canalisation UM 47. Hors de l'emprise, la calade semble couvrir l'intégralité de la superficie de la cour des provisions, à l'exception des perturbations du XX^e siècle (cuve, réseaux d'eau pluviale, etc.). Elle n'est pas conservée à proximité du mur UM 16 qui clos le passage nord du bâtiment ouest. Il s'agit du seul aménagement identifié dans l'ensemble de l'emprise qui permet une circulation carrossable. La fonction et l'emprise au sol de cette calade permettent donc de l'attribuer à un état fonctionnel de la cour des provisions à la période moderne, après l'érection des différents bâtiments jouxtant la cour. La calade est laissée à l'abandon au XX^e siècle, et recouverte d'une mince couche de débris (feuilles mortes, humus) colonisé par la végétation.

Les découvertes de ce sondage témoignent vraisemblablement des occupations antérieures au couvent (le mur UM 46 et le niveau de sol 00.16), de leur abandon (les remblais et démolitions) et des chantiers du couvent lui-même. Les derniers aménagements, canalisation et calade, appartiennent au couvent moderne dans son état fonctionnel du XVIII^e siècle¹⁵⁷. L'absence de mise au jour de mobilier datant empêche d'associer les phases de travaux identifiés dans la stratigraphie à des phases particulières de construction, et ne permet pas de dater le bâtiment antérieur dont les vestiges lacunaires ont été mis au jour.

156. Ains les altitudes mesurées au fond de son canal varient de 13 cm entre le sud (427,70 m NGF) et le nord (427,57 m NGF) de l'emprise.

157. On a vu précédemment que si le bâtiment ouest n'apparaissait dans sa forme actuelle — qui fonctionne avec la calade — qu'à la toute fin du XVII^e siècle au plus tôt, après l'église du couvent.

Ce chantier se caractérise par une maçonnerie (UC 31.01, UC 33.01, UC 36.02) de galets (majoritaire) et de moellons (minoritaire) en assises irrégulières, liée par un mortier de chaux blanc aéré, comprenant des nodules de chaux de l'ordre du millimètre. Les entrants de la charpente sont pris dans cette maçonnerie à la limite entre le premier et le second étage. Deux d'entre eux apparaissent ainsi dans le parement extérieur (**Figures 108 & 109 A**). La chaîne d'angle sud du mur UM 31 montre un choix différencié des matériaux entre le rez-de-chaussée en grès bleu accompagné de deux blocs de calcaire, et le premier étage en tuf. Cette répartition peut s'expliquer par le poids et la résistance respective des matériaux employés. Quelle que soit leur nature géologique, toutes ces pierres, de même que les éléments des baies des UC 31.01 et UC 33.01, montrent des faces dressées à la broche et des ciselures relevées¹⁵⁹. La façade UC 31.01 est rythmée par huit baies en molasse. On observe au sud du mur deux groupes de baies doubles dont une pile centrale forme le piédroit commun, et à l'ouest quatre baies régulièrement espacées au premier étage. La séparation entre ces deux groupes se situe au niveau du mur UM 32, seul mur de refend situé au revers du parement UC 31.01 (**Figure 106**). Un élément de piédroit isolé et l'iconographie du début de la période contemporaine permettent d'envisager qu'un groupe de baie aujourd'hui disparu existait au rez-de-chaussée en partie nord, sous les quatre baies conservées, à l'emplacement du réaménagement UC 31.02. Les baies ont une hauteur de 1,67 m au rez-de-chaussée pour 1,51 m au premier étage, avec une largeur commune de 0,93 m. Elles ne se caractérisent par aucun décor ou moulure. Elles présentent une usure marquée des parties inférieures qui explique les réfections au ciment dans les piédroits (rez-de-chaussée) et les appuis (premier étage) des baies situées au sud. La première maçonnerie du mur de la cage d'escalier, UC 33.01, comprend des baies sur trois niveaux : au rez-de-chaussée et au niveau des paliers intermédiaires de l'escalier (**Figure 108**). Ces baies se distinguent de celles de l'UC 31.01 par la présence d'un chanfrein régulier sur le linteau et les piédroits, terminé par un congé. Ce décor est également présent au niveau de toutes les portes du bâtiment (**Figure 107 A**. - *cf. infra*). Les baies du rez-de-chaussée correspondaient probablement à l'origine au même dispositif que celles du second palier intermédiaire (0,57 m de haut pour 0,65 m de large), elles sont agrandies à la période moderne (UC 33.02) ou au XXI^e siècle (porte sud). Le premier palier est quant à lui éclairé de grandes baies de 1,68 m de haut par 0,83 m de large. Les baies des UC 31.01 et 33.01 présentent une diversité de dispositif de décharge : arc en moellons au rez-de-chaussée, arc en brique au premier palier du mur UM 33, chevrons en molasse ou en grès pour les baies du premier étage du mur UM 31 et une absence de dispositif de décharge pour les baies du second palier de l'UM 33. Toutes ces ouvertures (UM 31 et UM 33) présentent dans l'épaisseur du mur une feuillure doublée d'un ébrasement couvert d'un arc surbaissé.

Les baies des UC 31.01 et UC 33.01 sont en molasse marron clair, et témoignent d'un approvisionnement similaire, à l'exception de deux appuis en grès (UC 31.01, rez-de-chaussée) et d'un linteau en calcaire (UC 33.01, rez-de-chaussée, baie sud). Ce linteau, déposé par le chantier pour la création d'une nouvelle porte, s'est avéré être remploi (**Figure 110**). Il s'agit d'un linteau du bas Moyen Âge¹⁶⁰ finement sculpté d'une triple accolade, remployé à l'envers pour en cacher le motif. Deux ancrages circulaires, témoignant de barreaux verticaux, participent au même dispositif que le décor d'accolade. Le chanfrein et la feuillure sont retailés dans un second temps pour l'usage dans le parement UC 33.01.

L'articulation des murs UM 36 et UM 33, à la jonction entre l'escalier et l'avant-chœur, montre que la cage d'escalier a été construite avant le bâtiment ouest (l'UC 36.02 vient s'appuyer contre l'UC 33.01). Le mur UM 33 est quant à lui chaîné avec le mur formant, par retour vers l'ouest, la galerie de la cour des provisions (UC 30.01) : Les blocs de piédroit de la première arcade participent

159. Ces traces sont moins visibles sur les piédroits en molasse. On ne les observe que ponctuellement et uniquement dans les parties qui étaient protégées par les enduits du mur.

160. L'origine de ce linteau n'est pas connue. On peut toutefois remarquer que la richesse du décor, unique à l'échelle du site — deux autres linteaux à accolade plus simples ont été identifiés — ne correspond probablement pas à un témoignage des humbles maisons et granges dans lesquelles les religieuses s'installent au XVII^e siècle.

au parement de l'UC 33.01 et même, pour au moins l'un d'entre eux, au piédroit de la baie située au sud de ce mur.

Deux modifications majeures sont visibles dans le parement extérieur de l'UM 33 : d'abord l'insertion de trois baies au rez-de-chaussée associée au bouchage des baies du premier étage, UC 31.02 (*cf. infra* – «le chœur des religieuses»), ensuite la surélévation du bâtiment d'un étage UC 31.03 (*cf. infra*). Ces deux événements sont datés par les sources d'archives et les études historiques (Baud 1985) du milieu du XIX^e siècle.

L'agrandissement d'une baie du premier étage et sa probable transformation en porte est la seule intervention notable entre la maçonnerie principale du XVII^e siècle (UC 31.01) et les bouchages du XIX^e siècle (UC 31.02). L'agrandissement de l'ouverture est effectué en retirant l'appui de la baie et en créant deux piédroits maçonnés de briques liées par un mortier de chaux gris contenant des nodules de chaux (**Figures 108 & 109 B.**). Le seuil de cette ouverture n'est pas conservé, perturbé par l'insertion des baies UC 31.02. Malgré le bouchage de la porte par cette dernière UC, des éléments du cadre en bois sont conservés dans la maçonnerie (**Figure 109 C.**). Aucun indice témoignant d'un dispositif d'accès n'a pu être identifié, la localisation d'une telle porte au-dessus du chœur des religieuses paraît incongrue et son aspect fruste contraste avec le reste du bâtiment. Malgré une différence de mortier et de matériaux avec le chantier UC 31.02, on peut formuler l'hypothèse qu'il s'agit d'un accès temporaire, de travail, servant à la circulation des matériaux dans le cadre du chantier de transformation du chœur des religieuses au XIX^e siècle. En effet, une telle circulation, utilisant la cour des provisions avant sa fermeture, évite de faire transiter les matériaux du chantier dans le cloître et ses galeries.

Il n'a pas été possible de sonder systématiquement les murs UM 35 (Nord), UM 40 et UM 37 (Est) et UM 30 (sud). Pas plus qu'il n'a été possible d'observer les ancrages des planchers, particulièrement au niveau des galeries qu'aucune maçonnerie ne vient cloisonner. On s'est limité pour ces dernières à noter leur homogénéité et la facture récente des solives par rapport aux poutres (**Figure 118 B.**). Certains ancrages ont été repris au XX^e siècle (**Figure 118 C.**), mais le dispositif moderne devait correspondre dans les grandes lignes à celui observé de nos jours. Faute d'autres indices archéologiques sur les maçonneries que ceux identifiés au niveau des murs occidentaux, il faut, pour analyser le bâtiment, s'en remettre d'une part aux sources d'archives (sources iconographiques essentiellement) et d'autre part à l'homogénéité du programme architectural et stylistique. Ces éléments permettent d'envisager un bâtiment témoignant d'une unique construction pour le rez-de-chaussée et le premier étage, et chaîné avec les murs des galeries au sud-ouest comme au sud-est. Pour la relation avec le mur de l'église, on doit s'en remettre, faute de sondages archéologiques, aux sources archivistiques (l'achèvement de l'église en 1684) et épigraphiques (le millésime 1649 de l'escalier).

2.4.2 L'escalier, un dispositif homogène.

La relation entre les murs UM 36 et UM 33 montrent que l'escalier constitue le point de départ de la construction, mais il s'agit probablement là d'une simple phase de chantier.

Plusieurs pièces sont présentes sous l'escalier, témoignant d'un compartimentage récent (XX^e siècle). Elles sont de nos jours accessibles par deux portes situées dans la galerie sud et par une porte située dans l'avant-chœur. Cette dernière est reperçée lors des aménagements du XX^e et du XXI^e siècle, et c'est peut-être le cas de la porte la plus orientale dans la galerie¹⁶¹. L'espace situé sous l'escalier est couvert des dalles formant le sol du premier palier intermédiaire (**Figure 112 B.**). Un arc plein cintre en

161. En l'absence de sondage, et même si cette porte présente les mêmes dimensions & traits morphologiques (chanfrein) que sa voisine, on constatera toutefois son absence sur les plans de 1834 (Figure 13) et 1884 (Figure 15). L'hypothèse d'une porte moderne bouchée puis rouverte n'est également pas exclue.

molasse vient soutenir ce dallage au milieu du palier en prenant appui sur le mur noyau de l'escalier et sur le mur UM 33, avant d'être fermé d'un mur au XX^e siècle (**Figures 112 A. & C.**).

Aucun indice architectural ne permet d'identifier la fonction de ce réduit ouvert d'une, peut-être deux portes, et éclairé de deux petites baies (UC 33.01). De tels espaces ont pu faire office de reclusoir ou de prison pour les religieuses manquant à la discipline, comme c'est le cas dans le couvent de la Visitation de Limoges¹⁶² (Lecomte 2013, p.63).

L'escalier lui-même est accessible par une unique porte dans le mur UM 40 dans la galerie orientale (**Figure 107 C.**), en face de la première volée de marche. C'est au linteau de cette porte que Figure le millésime 1649. L'escalier comprend deux paliers intermédiaires percés des fenêtres précédemment observées dans le parement UM 33 (*cf. supra*). L'escalier est particulièrement soigné jusqu'au premier étage : couverture des volées de marche en berceau, double voûte d'arête quadripartite sur le premier palier intermédiaire et présence d'une niche dans le mur occidental, chanfrein et congé sur les chaînes en molasse du mur noyau (**Figures 111 A., B. & C.**). Au-dessus du premier étage le voûtement disparaît au profit des éléments de plancher au second palier et de charpente apparente au-dessus de ce dernier, la chaîne du mur noyau ne présente plus de chanfreins (**Figure 111 D.**). Cette seconde partie de l'escalier, qui permet aujourd'hui d'accéder au deuxième étage, ne desservait dans la construction du XVII^e siècle que les combles du bâtiment, ce qui explique son aspect plus fruste malgré l'appartenance manifeste au même dispositif architectural. Au premier étage l'escalier est ouvert de nos jours vers l'est. Cette ouverture occupait au XIX^e siècle toute la largeur du mur de cage oriental (**Figure 16**), deux portes de facture similaire aujourd'hui bouchées, situées dans les murs de cage nord et sud du palier du premier étage desservaient respectivement l'aile ouest et l'aile sud (**Figure 113 A.**).

Cet escalier correspond, pas sa position dans l'espace conventuel, au « grand escalier » des couvents de la Visitation (Lecomte 2013). Celui de Thonon est toutefois relativement simple, humble peut-être, en regard de ses contemporains. Seul celui de Condrieu (1647) est un escalier à volée droite du même type. Les escaliers du même type de Roman (1653) ou de Villefranche-de-Rouergue (1660) ont vu leur mur de noyau évidé, quand le monastère d'Aix-les-Bains (avant 1631), pourtant plus précoce, bénéficie déjà d'un escalier sans noyau, « *vuide à la moderne* ».

2.4.3 Le chœur des religieuses et ses modifications

» *Le chœur du XVII^e siècle*

Le chœur des religieuses est un espace central dans le couvent, c'est le lieu où se déroulent les offices. Il est fermé aux religieuses le reste du temps. Celui du couvent de Thonon est une pièce quadrangulaire de 9,5 m nord-sud par 7,87 m est-ouest¹⁶³, perpendiculaire au chevet de l'église. Il est précédé au sud d'un avant-chœur de 3,80 m nord-sud pour une même largeur de 7,87 m. Ces deux pièces occupent l'intégralité du rez-de-chaussée de l'aile ouest, exception faite de l'emprise de l'escalier situé au sud. L'avant-chœur n'a pas fait l'objet de sondage : une partie de ses murs n'étaient pas accessibles, car occupés par des aménagements techniques du XX^e siècle.

Le mur nord du chœur des religieuses, UM 35, est ouvert d'une large baie centrée (**Figure 114 A.**). Celle-ci était fermée lors de notre intervention et sa partie inférieure était rendue invisible par la présence d'un coffrage. Ce mur n'étant pas concerné par les travaux, il n'a pas fait l'objet d'un décrépissage

162. Cet espace est, selon le Devis, situé au-dessus des confessionnaux. Notons que les retraites, récurrentes dans la vie conventuelle des Visitandines, se font dans les cellules et non pas dans ces espaces.

163. Soit des dimensions très proches de celles indiquées par le Devis accompagnant le plan type : vingt-huit pieds de long (9,10 m) sur vingt-cinq de large (8,10 m). La variation entre les deux provient peut-être d'une simple variation régionale dudit pied.

par nos soins, de même le coffrage occupant la partie inférieure de la baie n'a pas été démonté¹⁶⁴. La baie n'est pas visible dans le chœur de l'église, le parement nord étant intégralement recouvert d'un plaquage enduit.

La baie est largement ébrasée du côté du chœur des religieuses, avec une largeur de 4,69 m au niveau du parement, pour 4,22 m au fond de la baie. La baie est couverte d'un arc surbaissé, d'une hauteur de 3,12 m depuis le sol actuel, et de 2,17 m au niveau des piédroits et du départ de l'arc¹⁶⁵. Les claveaux de molasse grise conservent les négatifs d'ancrage d'une grille de séparation dont les barreaux sont distants de 8 cm les uns des autres. Les ancrages sont régulièrement répartis (**Figure 114 B.**).

La baie ouvrant le chœur des religieuses sur le chœur de l'église ressemble à celle de la Visitation de Grenoble, probablement construite entre 1619 et 1624 (**Figure 114 C.**). Comme à Thonon l'ouverture est couverte d'un grand arc et fermée d'une grille. Cette fermeture, mentionnée par le *Coustumier*¹⁶⁶ comme par le *Devis* accompagnant le plan type, est un dispositif connu pour de nombreux autres établissements (conservée notamment à Paris Faubourg Saint-Jacques ou à Moulins). Cette baie et cette grille sont un dispositif de la clôture dont le resserrement des barreaux doit empêcher de passer la main et qui est théoriquement couvert d'un rideau pour empêcher que les religieuses ne soient vues depuis la nef.

À Thonon le mobilier du chœur des religieuses n'a laissé aucune trace identifiable lors de notre intervention. Les représentations sur quelques plans types (**Figure 10, p. droite**) comme les exemples conservés de Grenoble et de Troyes (**Figure 114 D.**), contemporains de Thonon, permettent toutefois de proposer la restitution d'une série de sièges ou de stalles dépourvus d'ornements ou de décoration le long des murs perpendiculaires à l'église, des stalles de la supérieure et de son entourage au fond, faisant face au chœur de l'église, et peut-être d'un pupitre ou d'une table au centre de la pièce pour la lecture.

Les accès au chœur depuis l'avant-chœur¹⁶⁷ se font aujourd'hui par deux portes situées aux extrémités est et ouest du mur de refend UM 32 séparant les deux espaces. Il s'agit d'ouvertures avec un fort ébrasement (largeur de 1,52 m à 1,07 m) pour une hauteur de 2,07 m. Une ouverture centrale est dessinée en lieu et place de ces deux ouvertures sur le plan de 1834 (**Figure 13**), mais un sondage effectué à cet emplacement (**Sondage G027**) montre l'homogénéité du parement et l'absence d'ouverture. Ce système de double accès à l'opposé de la baie donnant sur la chapelle se retrouve dans le couvent de Troyes construit à la décennie précédente (1634-1635).

Deux portes permettent la circulation entre le chœur et l'église via le bras sud du transept au nord-ouest (UM 31), et entre le chœur et la galerie au nord-est (UM 40 – **Figure 106**). Aucune de ces ouvertures n'a fait l'objet d'un sondage dans les parements. Celle donnant accès au bras sud du transept est contraire au plan type et contradictoire à la clôture. Elle est figurée comme une fenêtre sur le plan de 1884¹⁶⁸ (**Figure 15**), ce qui est plus conforme au plan type (**Figure 10**). Son agrandissement en porte est peut-être lié à l'aménagement de la médiathèque et la transformation de l'église en salle d'exposition. Celle située au nord-est est déjà présente en 1884 (**Figure 15**), mais absente du plan de 1834 (**Figure 13**). Il s'agit d'une porte en grès gris reprenant les traits des autres portes de ce bâtiment (dimensions, chanfrein, ébrasement, etc.). Son emplacement est relativement conforme au plan type, et on a vu précédemment le manque de fiabilité du plan de 1834 pour ce qui est du chœur des religieuses. Même si un percement lors du chantier du milieu du XIX^e siècle n'est pas exclu, il n'est pas possible de trancher sur la base seule de la documentation disponible.

164. Il n'est donc pas possible de savoir si la partie basse est maçonnée comme à Moulins ou si un autre aménagement en empêche l'accès, comme les boiseries présentes à Grenoble ou à Troyes.

165. Les dimensions de cette baie sont également précisées par le *Devis* : large de dix pieds environ (3,25 m), haute de six (1,95 m) et à deux pieds au-dessus du sol (0,65 m). Le *Devis* mentionne également une petite ouverture devant se situer à droit de la baie, la « fenêtre de communion ». Faute d'avoir pu sonder le mur, nous ne savons pas si un tel dispositif existe à Thonon.

166. Article XXXVII

167. L'accès à l'avant-chœur se fait par une porte de la galerie du rez-de-chaussée. Cette porte présente les mêmes traits que celles observées précédemment au niveau de la cage d'escalier.

168. Sa représentation sur le plan de 1834 est ambiguë (**Figure 13**), comme celle de la fenêtre qui la voisine au sud.

» *La transformation du chœur au XIX^e siècle*

Exception faite des enduits contemporains, les dispositions du chœur des religieuses au début de notre intervention sont sensiblement celles de la seconde moitié du XIX^e siècle. Le plan du second étage (**Figure 16**) comme les études précédentes (Baud 1985, Clément 2012) permettent de situer ce chantier en 1848.

Le premier étage est sacrifié entre les murs UM 32 et UM 35 (**Figure 106**) afin de créer deux voûtes d'arêtes quadripartites séparées par un arc doubleau à mi-distance entre les deux murs suscités (**Figures 114 A. & 115 A.**). L'extrados de la voûte a pu être observé lors d'un sondage dans la galerie du premier étage, à travers le mur UM 40 (*cf. infra*). Il montre un système de bois de type charpente d'assemblage servant de support à une voûte en plâtre dont les boudins successifs sont visibles entre les « fermes » (**Figure 115 B.**).

Dans le mur ouest UM 31, ce chantier voit l'insertion de trois baies couvertes en plein cintre (**Figure 108**) et le bouchage des baies du premier étage (**Figure 109 C.**). La maçonnerie UC 31.02 de cette insertion montre un appareil de galets, comprenant de nombreuses briques et cales en bois au niveau des baies insérées, lié par un mortier de chaux gris à blanc, friable, à la granulométrie importante. Les baies ont été partiellement recouvertes de ciment à la fin du XX^e siècle, à l'occasion d'un remplacement complet des huisseries.

Trois niches sont créées dans l'épaisseur du mur est UM 40, en symétrie des trois baies du mur UM 30 dont elles reproduisent la rythmique et les dimensions. Le fond des niches forme des absides inscrites dans le mur et elles sont couvertes en cul-de-four. Elles possèdent un petit socle à leur base et accueilleraient peut-être des statues de saints.

L'étage est conservé entre le mur UM 32 et le mur UM 36, à l'ouest, pour la création d'une tribune (**Figure 113 B.**). Celle-ci est desservie au XIX^e siècle, via l'escalier, par une porte du XVII^e siècle aujourd'hui bouché dans le mur UM 32 (**Figure 113 A.**). L'accès actuel, depuis la galerie du premier étage, est une création du XX^e siècle, plus large et haute que les portes modernes. Une large baie, couverte d'un arc surbaissé et reproduisant la forme de la baie du chœur, est percée au XIX^e siècle dans le mur UM 32.

2.4.4 L'infirmierie et le premier étage

L'état moderne du premier étage nous était, en amont de l'opération, connu uniquement par le plan de l'état du début du XIX^e siècle. L'étude du mur UM 31 (**Figure 108**), l'ouverture de deux sondages dans le parement du mur UM 40 à l'étage (**Figure 116**) et surtout les observations après destruction de la voûte (**Figure 117**), permettent de restituer l'état antérieur au chantier du XIX^e siècle.

Avant le XIX^e siècle, l'étage est séparé en trois pièces. Les deux pièces au nord forment l'infirmierie tandis que la pièce située au sud sert, au retour des religieuses en 1835, de chapelle provisoire, sans qu'on sache quelle était sa destination antérieure (**Figure 16**). On a vu précédemment que l'accès actuel à cette pièce, devenu tribune, est une création tardive.

Les deux autres pièces sont desservies par des portes qui ont été retrouvées dans deux sondages ouverts dans le mur UM 40 dans la galerie du premier étage, à l'endroit où se devinait, sous l'enduit, des anomalies. La porte sud, seule à avoir été dégagée en totalité¹⁶⁹, a pour dimensions 1,82 m de haut pour 1,00 m de large (**Figure 116 B.**). La porte est composée de blocs de grès à joints maigre. Elle présente

169. À la suite de ces découvertes les architectes ont fait part de leur intention de conserver ces deux portes dans le nouveau projet. Toutefois, leur dimension ne correspondant pas aux normes du XXI^e siècle, le projet comprenait la surélévation du linteau d'une vingtaine de centimètres.

un chanfrein régulier sur ses piédroits et son linteau, terminé par un congé en goutte, similaire aux portes évoquées précédemment. La seconde porte, située plus au nord, n'a été dégagée qu'au niveau de son piédroit sud¹⁷⁰. Celui-ci montre les mêmes dispositions que la première porte à l'exception de la pierre la plus basse de son piédroit qui a été récupéré. Les anomalies dans l'enduit contemporain dessinent une porte de même dimension que la précédente. La maçonnerie aperçue¹⁷¹ dans ces deux sondages autour des portes (UC 40.03) possède un mortier similaire à celui observé dans les murs UM 31 (UC 31.01) et UM 33 (UC 33.01). Les portes sont bouchées au ciment par-dessus un premier bouchage de brique et de tout-venant lié par un mortier de chaux gris friable et granuleux (UC 40.04).

La dépose de la voûte du XIX^e siècle a permis d'observer les parties conservées des murs et enduits de ce premier étage, c'est-à-dire les surfaces situées au-dessus de l'extrados de la voûte (**Figure 117**). La pièce nord de cet étage, est couverte d'un enduit gris. Il est agrémenté en partie haute d'un double bandeau, jaune en partie inférieure, rouge en partie supérieure, rehaussé d'un liseré noir au-dessus du rouge. Un trait noir en partie basse, observable uniquement dans l'angle nord-ouest de la pièce, correspond peut-être à une limite de plinthe (**Figure 117 A.**). La pièce située au centre du bâtiment possède des murs blancs et, en partie inférieure, une plinthe peinte en noir (**Figure 117 B.**). Une cloison en brique sépare les deux pièces. Son négatif est présent contre les murs UM 31 et UM 40, et contre une des poutres du plafond. La circulation à travers cette cloison est rendue possible par une porte figurée sur le plan de l'étage (**Figure 16**).

On retrouve les deux portes observées dans le mur UM 40 dans la galerie du cloître et donnant respectivement accès à la pièce nord (**Figures 116 B. & 117 A.**) et à la pièce sud de l'infirmierie (**Figures 116 C. & 117 B.**). Un placard est également visible dans le mur UM 40 dans la pièce sud (**Figure 117 B.**). Plus surprenant, le mur UM 35 présente, au-dessus de la baie du chœur des religieuses, l'arc surbaissé d'une baie centrée de grande dimension, montant presque jusqu'au plafond et bouchée par la voûte du XIX^e siècle. Cette baie s'ouvrirait directement sur le chœur de l'église. Un des premiers exemples du plan type mentionne la présence d'un « chœur supérieur des religieuses » doté d'une baie pour suivre l'office (**Figure 10**). La disposition interne de l'espace à Thonon correspond plutôt à une succession de chambre conforme au rôle d'infirmierie. La baie pourrait donc être celle utilisée par les malades pour suivre l'office. L'hypothèse d'un chœur supérieur qui aurait été compartimenté dans un second temps n'est pas inenvisageable, mais aucun élément objectif ne permet de l'étayer¹⁷².

2.5 L'aile sud du cloître

L'aile sud est un bâtiment quadrangulaire d'orientation est-ouest (**Figure 119**). Il forme le côté sud du cloître jusqu'à la limite orientale du couvent, et se termine à l'ouest au niveau de l'articulation entre le bâtiment sud-ouest, la galerie de la cour des provisions et l'escalier sud-ouest. Ce dernier escalier est considéré par les auteurs précédents comme participant au même ensemble que l'aile sud (Baud 1985, Clément 2012). À la suite de nos observations archéologiques, nous avons décidé de le traiter à part (*cf. infra* « le bâtiment sud-ouest »). La galerie sud, qui va de la cour des provisions au cloître, assure la jonction entre l'aile sud et l'aile ouest évoquée précédemment. L'aile sud a une longueur de 47,20 m pour une largeur de 8,30 m, et de 11,25 m en y ajoutant la galerie et le mur nord UM 38.

Ce bâtiment a été fortement transformé par l'installation de la médiathèque au XX^e siècle (Clément 2012). Il ne conserve au rez-de-chaussée qu'une petite partie des murs de refends que pré-

170. Sondage de 1 m par 0,5 m.

171. Le fenêtrage des sondages ne permettait pas d'observer le parement autrement qu'à la marge. Leur emprise et leur localisation ont été discutées avec l'architecte sur la question précise des portes du premier étage, alors qu'il n'était initialement pas prévu de sonder ce mur.

172. Aucun couvent de l'ordre repéré dans le cadre de notre présente étude ne présente un tel dispositif.

sentait son état du début du XIX^e siècle (**Figure 13**), et cela uniquement dans sa moitié ouest, au-delà du mur UM 39 situé dans le prolongement du mur ouest du cloître. Le premier étage ne conserve quant à lui des dispositifs anciens qu'au-delà d'un mur en parpaing fermant perpendiculairement l'aile dans le prolongement du mur UM 40 (mur séparant le chœur des religieuses de la galerie). Dans les espaces remaniés, à l'exception des arches de la galerie du cloître, seules quelques portes — recouvertes de peintures et d'enduits — laissent deviner des chanfreins et congés du XVII^e siècle, similaire à ceux observés dans l'aile ouest. En raison de l'importance des modifications du XIX^e siècle, et de l'absence de problématiques spécifiques à ce bâtiment, l'aile sud n'a été concernée que très partiellement par notre intervention. Elle est datée de 1657¹⁷³ sur la base d'un millésime disparu, attesté dans une salle au sud-est de l'aile que les travaux du XX^e siècle ont fait disparaître. La pièce accueillant ce millésime est selon les sources la chambre des assemblées, soit un des espaces les plus importants du couvent (Lecomte 2013).

2.5.1 La cave de l'aile sud

En dehors du bâtiment ouest, l'aile sud est le seul bâtiment du couvent à posséder une cave. Celle-ci occupe la moitié occidentale de la superficie du bâtiment, depuis le mur UM 28 à l'ouest jusqu'au mur UM 39 à l'est (**Figure 119**). Son accès se fait par un escalier aménagé dans le mur occidental et émergeant au rez-de-chaussée sous l'escalier sud-ouest qui dessert les étages. L'accès se fait par un escalier en maçonnerie très dégradée depuis le rez-de-chaussée jusqu'au parement oriental de l'UM 28 fermant la cave, puis à l'aide d'un escalier en bois jusqu'au sol de la cave¹⁷⁴. La facture de cet escalier en bois témoigne d'un aménagement relativement récent, peut-être au XIX^e ou au XX^e siècle. La cave a une longueur de 15,30 m pour une largeur de 6,45 m, elle est voûtée en berceau avec une hauteur sous voûte de 3,40 m.

La voûte est composée d'une maçonnerie de galets et de moellons coulés dans un mortier de chaux gris caractérisé par une forte proportion de graviers (**Figure 120 A.**). Elle conserve les traces de son coffrage de planches d'orientation est-ouest. L'intrados de la voûte était couvert d'un enduit blanc, très dégradé par l'humidité et conservé uniquement sous forme de lambeaux concentrés dans sa moitié sud. Si un tel enduit recouvrait les murs, il n'a pas laissé de trace identifiable. À l'instar de celles observées dans le bâtiment occidental (*cf. supra*), la voûte n'est pas chaînée aux murs, mais accolée contre les parements, en appui sur un petit rebord situé à la base de la voûte. Une observation effectuée après le démontage de la voûte de cette cave dans le cadre du chantier montre le parement des murs situé à l'arrière de la voûte (**Figure 120 B.**). Il présente une série de négatifs répartis régulièrement le long du parement (tous les 70-75 cm environ). Pour des raisons de sécurité, l'équipe n'a pu assister à la dépose de la voûte, et la nature du dispositif dont témoignent ces ancrages nous est inconnue. On peut envisager un dispositif composé de blocs insérés à espace régulier entre la voûte et le parement, assurant la cohérence structurelle de l'ensemble.

La maçonnerie principale des murs (UC 28.07, UC 29.01, UC 39.01¹⁷⁵) est homogène, elle se compose d'un parement de galets dont les assises sont suivies, mais perturbées par l'usage de galets et de bloc de plus grand module, nécessitant ponctuellement des rattrapages d'assises et des calages. L'ensemble est lié par un mortier de chaux grossier gris-beige, comprenant de nombreuses inclusions à l'instar du mortier de la voûte. Ces murs sont percés de plusieurs ouvertures dont deux soupiraux

173. Henri Baud fait courir la construction de ce bâtiment de 1644 à 1657, sans que l'on connaisse la source de la première date.

174. Un aménagement similaire à celui proposé pour la porte sud-ouest de la cave du bâtiment ouest (UM 07) dont la dernière marche maçonnée est située à 1,65 m du sol.

175. Le mur sud n'a pas été documenté, il présente les mêmes traits que le mur UM 29

dans le mur nord (UM 29) et autant dans le mur sud (**Figure 121 A.**). Ceux de l'UM 29 (UC 29.01) s'ouvraient initialement dans la galerie en face de l'aile ouest. Les ouvertures, aujourd'hui bouchées, sont encore visibles au pied des murs et dans le motif de l'enduit peint à leur niveau (**Figure 121 C.**). Ceux du mur sud ont été bouchés au plus tard lors de la transformation de la façade dans la seconde moitié du XX^e siècle. On devine deux autres soupiraux respectivement situés dans les murs occidentaux (UM 28, UC 28.07) et orientaux (UM 39, UC 39.01). Ces six soupiraux sont composés d'un pan incliné remontant vers le niveau de circulation à l'extérieur et ils sont couverts de voûte surbaissée.

Le mur UM 29 présente à son extrémité orientale une ouverture bouchée (**Figure 121 B.**). Il s'agit d'une ouverture couverte d'un arc surbaissé maçonné dans la voûte, de 2,07 m de haut pour 2,26 m de large, dont le seuil est situé à 1,06 m au-dessus de la banquettes, légèrement plus bas que l'ancrage de la voûte. Elle est bouchée d'un parement de galets lié par un mortier de chaux gris, UC 29.02, lui-même recouvert par une couche importante d'enduit de ce même mortier, débordant sur le reste du parement. Cette ouverture condamnée se situe dans l'axe de la galerie occidentale du cloître et son accès — si on projette un escalier accédant au rez-de-chaussée — devait se situer à proximité de l'escalier de l'aile ouest.

À l'inverse, c'est une ouverture repercée que nous observons à l'extrémité occidentale de la cave (**Figure 122**). Le mur UM 28 présente dans sa disposition initiale un soupirail centré (UC 28.07) similaire à ceux des murs nord et sud, et dans la même disposition centrée que le soupirail du mur oriental (UC 39.01 – **Figure 120 C.**). Il s'agit là encore d'un soupirail couvert d'une voûte surbaissée, traversant l'épaisseur du mur jusqu'au parement du rez-de-chaussée au niveau du sol. Une seconde ouverture, déportée vers le nord, vient repercer le mur UM 28 (UC 28.08) pour former l'accès actuel à la cave. Elle forme une ouverture de 1,88 m de haut pour 1,65 m de large, à cheval sur l'ouverture antérieure. Cet accès est décentré au nord par rapport au mur UM 28 et l'escalier est légèrement désaxé par rapport à la perpendiculaire du mur UM 28. Cette disposition correspond à celle de la cage d'escalier sud-ouest qui contraint, par le mur UM 27 de la cage d'escalier¹⁷⁶ au sud et par la volée de marche au nord, la position possible de l'escalier de la cave. L'ouverture dans le parement UM 28 est formée par une maçonnerie liée par un mortier de chaux blanc assez fin (UC 28.08). Celle-ci emploie des matériaux différents selon leur usage. Ainsi le parement est composé de galets et plus ponctuellement de moellons équarris, peut-être issus du démontage du parement UC 28.07. L'ouverture est limitée par des piédroits en molasse dans le parement oriental, et le seuil — situé sous l'escalier en bois — comprend des blocs de même nature. Un second piédroit en molasse est présent à mi-épaisseur du mur. Il est conservé à jusqu'à mi-hauteur de l'ouverture et montre un négatif d'ancrage témoignant d'un système de fermeture (l'hypothèse d'un remploi n'est pas exclue). Le bouchage et l'arche créés au niveau du soupirail UC 28.07 sont composés d'une maçonnerie de briques artisanales de module standardisé lié par le même mortier (UC 28.08). Les dispositions actuelles de la cave correspondent donc à un changement des circulations, qui ont été déportées depuis le nord-est — et le nœud de circulation formé par l'escalier de l'aile ouest et le croisement des galeries — vers l'ouest et l'escalier sud-ouest.

Enfin le sixième soupirail, centré en partie supérieure dans le mur oriental UM 39, mérite également qu'on s'y intéresse. Sa situation le ferait en effet aboutir au rez-de-chaussée au milieu de l'aile sud, directement dans le réfectoire. Cette disposition est étonnante, et de fait le soupirail tel que nous l'observons est bouché (UC 39.02) d'une maçonnerie grossière de tout-venant (galets, moellons, briques) lié par un mortier de chaux blanc granuleux (**Figure 120 C.**). Si ce soupirail s'ouvre à l'extérieur, il faut convenir que l'aile sud a existé dans un état intermédiaire s'arrêtant au mur UM 39, au moins de façon temporaire. Cette hypothèse se heurte à l'impossibilité de vérifier la présence d'un tel phasage dans le mur de façade sud, profondément remanié, ou dans le mur UM 29 dont l'état moderne n'est pas conservé au rez-de-chaussée dans la partie est de l'aile sud. Cette hypothèse se heurte surtout à

176. Mur d'orientation est-ouest fermant la cage d'escalier au sud, installé perpendiculairement au mur UM 28. *Cf infra*.

l'homogénéité du mur du cloître UM 38 (*cf. infra*) qui ne marque aucune progression d'ouest en est dans sa construction. Ajoutons que la datation connue pour cette aile se base sur un millésime de 1657 qui était situé justement dans sa partie orientale, au-delà du mur UM 39.

La cave était particulièrement encombrée lors de notre intervention. Elle présentait un compartimentage sommaire de planches grossièrement assemblées et des pièces de bois verticales étayant le centre de l'intrados de la voûte (**Figure 120 A**). Deux aménagements anciens étaient encore visibles¹⁷⁷. En premier lieu le pourtour de la cave, à l'exception du mur occidental, est pourvu d'une banquette maçonnée de 0,75 cm de profondeur situé à 0,37 m du sol en terre battue. Elle est construite en galets et moellons grossièrement équarris, liés par un mortier de chaux à forte charge de sable, grossier. Elle assurait probablement un rôle de stockage en évitant le contact avec le sol. Cette maçonnerie s'appuie contre les parements des murs de la cave. En second lieu l'angle nord-ouest de la cave est occupé par une petite pièce maçonnée, de 1,44 m nord-sud et 1,78 m est-ouest pour 2 m de hauteur intérieure. L'accès se fait par une porte grossière couverte d'un linteau en bois dans le mur oriental. La couverture du dispositif est composée d'un plancher reposant sur deux poutres et recouvert à son tour de maçonnerie. L'appareil de ce dispositif, abondamment recouvert d'un enduit irrégulier de mortier de chaux ponctuellement réparé au ciment, n'a pu être reconnu. Il repose contre les murs ouest (UM 28) et nord (UM 29) de la cave. Cet espace servait de stockage, comme en témoignent les ancrages d'étagère dans les murs nord et sud sur un tiers de sa profondeur. Il s'agissait probablement d'un cellier fermé, destiné à conserver les produits de valeurs. Plusieurs doubles crochets de suspension, du type utilisé pour suspendre des jambons, sont disposés à intervalle régulier au plafond de la cave. Ils sont ancrés directement dans la maçonnerie de la voûte. L'ensemble de ces aménagements désignent cette cave comme un espace de stockage de denrées alimentaires pour la communauté, ce qui correspond à l'organisation connue du couvent en 1834, où l'espace situé immédiatement au-dessus de cette cave accueille la grande cuisine et les dépenses associées (**Figures 13 & 15**).

2.5.2 Une première construction homogène : le mur du cloître UM 37

Seul le mur nord de cette aile, sur le cloître, a fait l'objet d'un relevé d'ensemble¹⁷⁸ :

- » Le mur gouttereau sud de l'aile sud n'a pas été touché par les travaux et avait déjà été fortement repris, au moins pour sa partie centrale, par la création de l'ouverture du XX^e siècle reproduisant les arches du cloître. Son enduit de la fin du XX^e siècle a été conservé dans le nouveau projet.
- » Le mur situé à l'extrémité orientale de l'aile sud ne portait comme problématiques que celle du rattachement de l'aile du XIX^e siècle qui l'englobe pour former son mur gouttereau oriental. On observe toutefois que le dispositif du XVII^e siècle, conservé au début du XIX^e siècle (**Figures 13 & 16**), ne semble pas avoir été modifié lors de l'ajout de l'aile orientale au XIX^e siècle et conserve la rythmique de ses baies avec trois baies au rez-de-chaussée et quatre au premier étage dont une baie double éclairant le couloir central.
- » Le mur occidental (UM 28) est en grande partie occupé par la cage d'escalier, son articulation avec le reste du bâti est évoquée plus bas.

Le mur UM 38 est le seul du cloître qui n'ai pas été massivement repris au XIX^e siècle selon les sources (Baud 1985, Clément 2012). Du point de vue architectural, il présente un aménagement rythmé de sept arches au rez-de-chaussée. Les piles sont composées majoritairement de tuf, quand les trois autres murs présentent un aménagement homogène de molasse que l'on peut rattacher au chantier

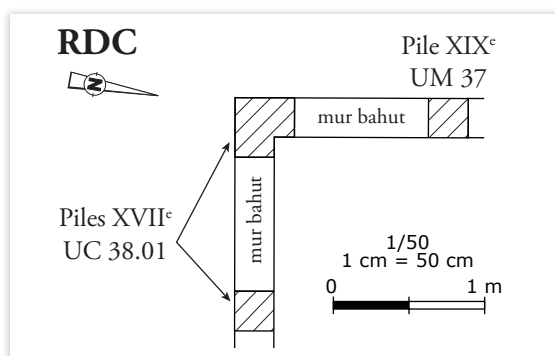
177. Les aménagements de la cave ont été détruits durant les travaux, en même temps que son voûtement.

178. La couverture photographique de ce mur est perdue, *cf. infra* « méthodologie ».

du XIX^e siècle (**Figure 127**). Les murs ouest, nord et est reprennent d'ailleurs les dispositions et les dimensions du mur UM 38¹⁷⁹. Les dispositions initiales de l'aile ouest (UM 37) ne nous sont pas connues, qu'il s'agisse du même dispositif architectural que l'UM 38 ou non.

Le mur UM 38 est composée d'une unique maçonnerie homogène, UC 38.01, du rez-de-chaussée au premier étage — exception faite de petites interventions du XX^e siècle d'ampleur négligeable. Il s'agit d'une maçonnerie de galets de 15 à 25 cm en assises régulières et suivies, les assises sont de hauteur variable (tri des matériaux en fonction de leur module) et la variabilité des modules au sein de chaque assise est compensée par la présence de petites pierres ou fragments de terres cuites utilisés en calage. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc-gris aéré, comprenant une proportion raisonnable de sable, des graviers noirs et des nodules de chaux.

Le rez-de-chaussée est rythmé par sept arcades de 2,20 m de large pour 2,71 m de haut, et probablement 2,84 m dans la disposition d'origine sans la reprise de margelle du mur bahut UC 38.03. Elles sont séparées par des piles de sections quadrangulaires en moyen appareil, de 0,66 de large, élargies à 0,69 m de côté pour leur assise inférieure, la jonction des deux sections étant assurée par un chanfrein régulier. Les piles reposent sur la maçonnerie du mur bahut, à l'exception de l'ouverture centrale remaniée pour créer une ouverture plus large¹⁸⁰ (UC 38.03) dans la seconde moitié du XX^e siècle. L'appareil des piles, à joint maigre, est composé de tuf (majoritaire) et de grès gris-bleu (minoritaire), aux faces dressées avec ciselure relevée. Elles sont coiffées de tailloirs en tuf supportant l'arc plein cintre aux claveaux réguliers de molasse. Les piles situées aux extrémités orientale et occidentale du mur sont des piles à cheval sur les deux murs, formant en plan une section carrée dont on aurait amputé, dans l'angle intérieur du cloître, un carré de plus petite dimension. La base de ces piles d'angles est reprise au ciment dans le parement intérieur (**Figure 128 C.**).



III. 16 : plan de l'angle sud-ouest du cloître, éch. 1/50^e ; DAO : Quentin Rochet

Il est particulièrement intéressant d'observer l'appartenance de ces deux piles d'angles à l'UC 38.01 (**Figures 126, 127 & 128 C.**). Celle-ci témoigne en effet :

- » À l'ouest, à la jonction du mur UM 37 de l'aile ouest, d'une continuité dans la construction des ailes ouest et sud. La reprise complète de la façade ouest ne nous permet toutefois pas d'aller plus loin, on notera que la partie inférieure de cette pile est reprise au ciment lors des travaux de la seconde moitié du XX^e siècle, sans qu'un remplacement de pierre ne soit identifiable.
- » À l'est, du projet formulé dès le XVII^e siècle de clore le plan du couvent et de fermer le cloître. Projet pour lequel la pile formant le départ de la galerie orientale est laissée en attente. À l'inverse en partie supérieure la maçonnerie de l'aile orientale vient s'appuyer contre le parement UC 38.01 à l'exception notable du deuxième étage (UC 38.02).

179. Avec quelques variations sur le format des baies du premier étage.

180. Au sujet du dispositif antérieur, une photographie noire & blanc de la galerie sud conservée aux archives municipales montre déjà l'existence d'une ouverture dans le mur bahut sous l'arche centrale, mais celle-ci est moins large que celle observée de nos jours, et elle n'occupe pas toute la largeur de l'arche.

La base des piles, supposée être la hauteur d'origine du mur bahut malgré une reprise au XX^e siècle (UC 38.03, *cf. infra*), est située à 50 cm du sol actuel. Un sondage provoqué par les travaux nous a permis d'identifier un ressaut de fondation à 90 cm de la base des piles (soit 428,06 m NGF), trahissant une surélévation du niveau de circulation¹⁸¹.

Au premier étage la maçonnerie UC 38.01 comprend sept baies de 1,15 m de haut pour 0,67 m de large reproduisant la rythmique des arches du cloître (**Figure 126**). Il s'agit de baies en molasse, dont la partie initialement couverte par l'enduit du mur montre encore les faces dressées à la broche et la ciselure relevée, les parties exposées aux intempéries ayant perdu toute trace de taille (**Figure 128 A.**). Les linteaux et piédroits montrent un chanfrein régulier terminé par un congé plat.

Des trous de boulins témoignant de la construction du mur et de la hauteur des platelages de l'échafaudage sont présents à mi-hauteur des baies. Quatre de ces trous de boulins ont été identifiés, et présentent une section de 16 à 20 cm. Ils sont bouchés par le même mortier que l'élévation (**Figure 126 & 128 B.**), ce qui explique peut-être que d'autres n'aient pu être identifiés avec assurance sur cette même altitude.

Le mur comprend deux autres UC postérieures. Le bâtiment est ainsi surélevé d'un étage par l'UC 38.02, probablement au XIX^e siècle (*cf. infra*). En partie basse la seule intervention est datable du XX^e siècle et caractérisé par l'usage systématique du ciment (**Figure 126**) : elle concerne une réfection des margelles du mur bahut, la reprise des parties inférieures des deux piles centrales au niveau du mur bahut pour en faire les piédroits d'une nouvelle ouverture, et la partie située sous les piles des angles dans le parement inférieur (**Figure 128 C.**). Cette phase s'accompagne de reprise ponctuelle de réfection, dans certaines piles ou dans le parement du mur (ancrages de descente de chenaux, etc.).

2.5.3 Rez-de-chaussée et articulation avec le bâti de l'aile ouest

Le rez-de-chaussée a été profondément transformé par les travaux de la seconde moitié du XX^e siècle. Il est à ce titre écarté des problématiques du cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie. Ses deux murs de refends occidentaux (UM 39 et un mur non documenté entre l'UM 28 et l'UM 39) appartiennent probablement à la construction de l'époque moderne, au moins en partie. En effet le mur UM 39 est observé dans la cave, et les deux murs présentent des ouvertures du même type que celles observées dans l'aile ouest : porte en grès (aujourd'hui couvertes d'enduit et de peinture) portant chanfrein régulier et congé. Une troisième porte du même type est présente dans le mur UM 28. Celles-ci ont toutefois pu être reprises au moins partiellement à la période contemporaine comme cela a pu être observé dans l'UM29 (UC 29.08 – **Figure 123**, *cf. infra*). Ces trois portes dessinent une circulation est-ouest le long du mur UM 29. Leur système de fermeture est situé à l'ouest pour la porte de l'UM 39 (côté « cuisine »), à l'est pour le mur intermédiaire (côté « cuisine ») et à l'est pour le mur UM 28 (côté « dépense »). La porte d'accès au réfectoire, du même type, est également conservé à l'est du mur UM 29 (**Figures 13/15 & 119**). Un mur peu épais, d'orientation est-ouest, situé entre les murs UM 28 et le mur intermédiaire évoqué précédemment est présent dès 1834. Ce dernier n'a pas fait l'objet de sondage ou d'observation. Ces ouvertures observées lors de l'opération sont de facture contemporaine, même si leur localisation correspond à des dispositions anciennes.

Un unique sondage a été effectué au rez-de-chaussée, dans le parement sud du mur UM 29, dans l'axe de la galerie de l'aile ouest avec comme problématique un possible phasage témoignant de l'articulation des deux ailes et d'une possible circulation ancienne. La localisation de ce sondage correspond à une ouverture horizontale de 6 cm de haut pour un mètre de long, ébrasée dans le parement sud,

181. Ce sondage n'a pas fait l'objet d'une surveillance archéologique lors de son excavation.

donnant la vision sur la galerie du cloître (UC 29.07) et à la présence d'anomalies dans le parement à l'ouest immédiat de cette dernière.

L'emplacement concerné par ce sondage est profondément transformé, sans pour autant apporter d'éléments nouveaux sur l'articulation des bâtiments (**Figure 123**). Une première phase, appartenant à la construction du milieu du XVII^e siècle, est marqué par la présence sur l'intégralité de son parement conservé d'un enduit de chaux composant un crépi de faux appareil (UC 29.03) la maçonnerie correspondant à cette phase, observée très ponctuellement, est similaire à celle observée dans les caves (UC 29.01). La présence d'un enduit de faux appareil est mentionnée plus à l'Est avant les travaux de la médiathèque (Ticon & Crola 1986), sans qu'on sache s'il s'agit du même enduit.

Est ensuite percée une ouverture de grande dimension, UC 29.04, de 2,20 m de large pour 2,48 m de haut, ébrasée et couverte d'un arc surbaissé. Les piédroits sont en briques et l'arc est composé de galets grossièrement équarris liés par un mortier de chaux gris-jaune. Il s'agit vraisemblablement d'un placard : un sondage dans le parement nord (**Figure 124 A.**) montre l'intégrité du parement de l'UC 29.03, qui n'est pas percé par cette ouverture.

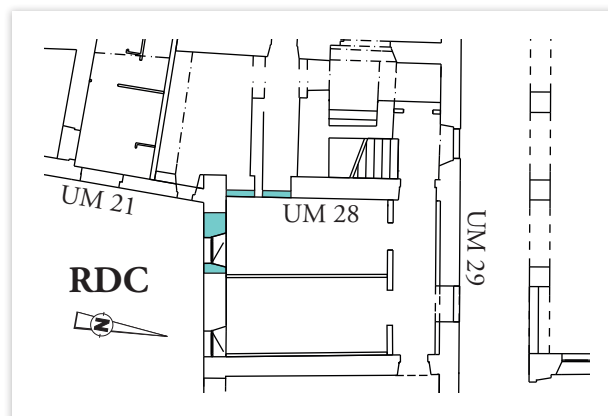
Cet espace est ensuite partiellement comblé d'une maçonnerie de petits moellons et de tout venant, UC 29.05, formant une pile au centre de l'ouverture et en comblant la partie inférieure ouest. Dans cette maçonnerie sont aménagées deux ouvertures (UC 29.06) participant du même chantier que le bouchage :

- » À l'Ouest une niche de 0,93 m de haut pour 0,82 m de large, dont l'appui et les piédroits sont en plâtre et dont la couverture est composée d'une planche de bois. Cette ouverture n'est pas traversante et s'arrête contre le fond du placard UC 29.04. Il s'agit d'un placard de petite dimension.
- » À l'Est une baie traversante, aménagée dans le parement UC 29.03 au fond du placard, de 0,50 m de haut pour 0,57 m de large. Cette baie est composée d'un encadrement en pierre claire, présentant chanfrein et congé dans le parement nord (**Figure 124 A.**). Les négatifs d'ancrage de deux barreaux verticaux sont visibles dans le linteau et l'appui de la baie. Une planche est insérée au niveau de son linteau dans l'épaisseur du placard. Son parement sud, comme celui de la baie occidentale et l'ensemble de la maçonnerie UC 29.05, est recouverte d'un même enduit de chaux noir.

Le placard UC 29.04 reste ouvert en profondeur à l'est — pour l'accès à la baie orientale, et en partie haute, au-dessus des linteaux en bois des deux ouvertures de l'UC 29.06 qui font office d'étagères.

Dans un dernier temps, une ouverture horizontale ébrasée côté sud est créée (UC 29.07) et le mur est couvert de l'enduit du XIX^e siècle noir et blanc observé en plusieurs endroits du couvent (UC 29.09). Seule cette dernière ouverture n'est pas bouchée par les interventions successives en briques, puis en parpaing, du XX^e siècle. La localisation des ouvertures UC 29.06 et UC 29.07 est à mettre en relation avec les circulations dans cette partie du couvent : elles permettent aux personnes situées dans les cuisines, à proximité de réfectoire, d'observer les circulations entre ce dernier d'une part, et le chœur des religieuses et l'accès aux cellules d'autre part (**Figure 124 B.**).

Ce sondage ne répond pas aux questions posées par l'opération sur l'articulation des bâtiments et leur chronologie. Il montre toutefois l'ampleur des transformations qu'a connues celui-ci, y compris dans les parties considérées jusque-là comme relativement homogènes par les études antérieures. Des modifications qui, prises isolément, sont difficiles à dater et à resituer dans l'histoire générale du monument : seule la construction initiale du XVII^e siècle et les traces du XIX^e siècle nous permettent de poser des bornes à ces transformations.



III. 17 : Ouvertures condamnées au XIX^e siècle dans l'angle sud-ouest de l'aile sud; DAO : Quentin Rochet

Plusieurs ouvertures condamnées ont été observées dans l'angle sud-ouest de l'aile sud. Une grande ouverture dans le mur sud, à son extrémité occidentale à proximité du mur UM 28, a pu être observé lors d'une visite de chantier après la dépose des enduits (**Figure 124 C**). La dernière baie du rez-de-chaussée de l'aile sud, similaire à ses voisines, correspond à une réinsertion dans un bouchage de briques. Cette circulation appartient vraisemblablement¹⁸² au dispositif du XVII^e siècle et est encore présente au début du XIX^e siècle, entre les dépenses de la cuisine et le jardin potager (**Figure 13**). Le bouchage de moellons et de brique lié par un mortier de chaux gris intervient avant 1884 (**Figure 15**).

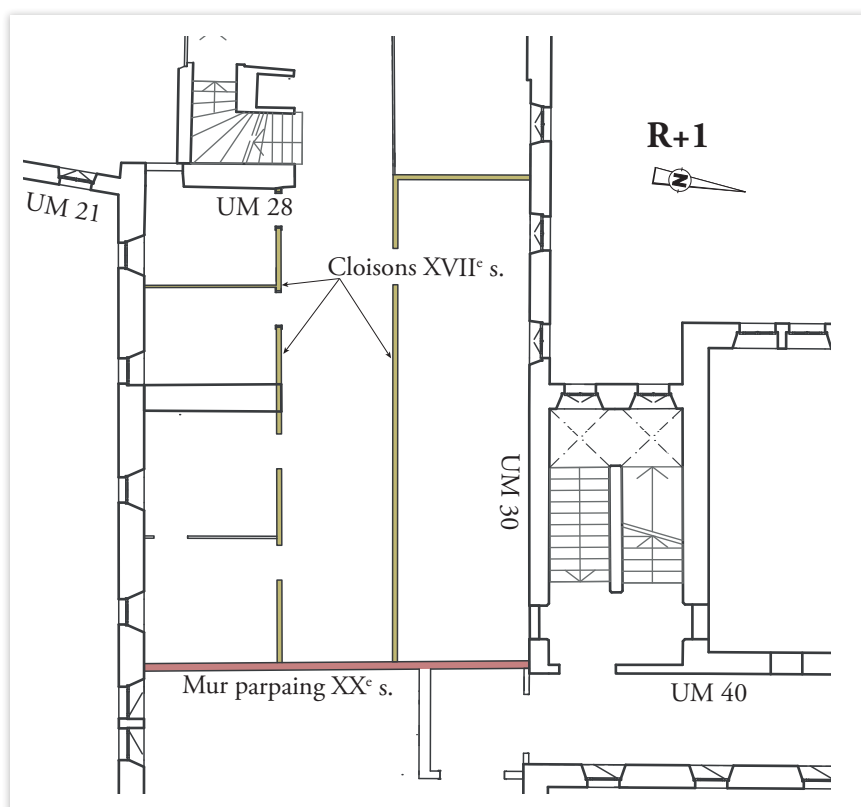
Des trois portes donnant accès vers l'ouest et représentée dans l'iconographie du début du XIX^e siècle, seule celle située à l'extrémité nord du mur UM 28 et donnant accès de nos jours à la cage d'escalier sud-ouest, était conservé lors de notre intervention. Une dépose des enduits, y compris les restes de l'enduit du XIX^e siècle, a permis de retrouver deux autres portes à l'extrémité sud du mur (**Figure 125**). Ces deux portes bouchées — elles ont été transformées en placards accessibles dans le parement occidental — donnaient accès respectivement à une galerie située sous le premier palier intermédiaire de la cage d'escalier pour la porte nord, et au bâtiment sud-ouest pour la porte sud. Cette dernière donne accès au XIX^e siècle au lavoir de la communauté. La baie sud est bouchée d'un mortier similaire à celui du bouchage évoqué précédemment dans le mur sud. Le bouchage de la porte nord est composé de briques standardisées.

Ces deux portes partagent une pile centrale faisant office de piédroit commun. D'une hauteur de 1,82 m, leur largeur varie légèrement entre le nord, avec 0,81 m, et le sud, avec 0,84 m. Leurs piédroits de molasses montrent un chanfrein régulier, plus large que celui des autres portes de la construction du XVII^e siècle, terminé par des congés aujourd'hui très dégradés. Le piédroit sud de la porte sud, situé au niveau du parement du mur gouttereau, n'a pu être reconnu. Elles sont couvertes de linteaux en remploi dont les moulures ne recollent pas avec celles des piédroits. Il s'agit dans les deux cas d'un linteau à double accolade, laquelle forme au niveau du raccord avec la moulure du piédroit une courbe pour le linteau nord et un angle droit pour le linteau sud. Sans être dissimulé comme c'est le cas pour le linteau en remploi observé dans l'aile ouest (*cf. supra*) l'usage des remplois a ici lieu pour des portes de service dans un espace peu visible. L'origine de ces remplois est peut-être à chercher dans le bâti périurbain préexistant à l'installation du couvent. Leur moulure permet de les attribuer à la toute fin du Moyen Âge ou au premier siècle de la période moderne.

182. Hypothèse formulée sur la base des éléments visibles lors de ce passage, en l'absence de sondage dans cette maçonnerie – impossible en raison de travaux en cours dans cette zone.

2.5.4 Les cellules des moniales et l'aménagement du premier étage

Le premier étage de l'aile sud était occupé par les cellules des religieuses. La majorité de celles-ci ont été détruites lors de l'aménagement de la médiathèque dans la seconde moitié du XX^e siècle. Elles ne nous sont donc connues que par l'unique plan de l'étage produit au XIX^e siècle (**Figure 16**) et, de manière indirecte, par l'organisation et la rythmique des baies du premier étage de l'aile sud, définies en fonction des contraintes de l'aménagement intérieur (une fenêtre par cellule). Quelques images permettent également de restituer le dispositif tel qu'il était avant les travaux (**Figure 19 C. & D.**). Les cellules étaient alors au nombre de dix-huit, soit moins que l'effectif maximum de trente-trois prévu par le *Coustumier*. Leur répartition de part et d'autre d'un couloir central, à l'étage d'une aile du cloître, correspond aux dispositions du plan type (**Figure 10 & 11**). L'aménagement connu avant les travaux du XIX^e siècle va même jusqu'à reproduire à l'extrémité orientale le croisement de deux couloirs perpendiculaires, jusqu'aux baies des murs gouttereaux pour éclairer les circulations, quand bien même ce second couloir d'orientation nord-sud n'a aucune raison d'être en l'absence de l'aile est à desservir (**Figure 16**).



Ill. 18 : Plan du premier étage de l'aile sud et des cellules conservées;
DAO : Quentin Rochet

L'aménagement de la médiathèque au XX^e siècle a condamné l'extrémité occidentale de l'aile sud d'un mur de parpaing situé dans l'axe du mur UM 40 de l'aile ouest. Cet aménagement a préservé cette partie du bâtiment dans l'état dans lequel les religieuses l'ont laissé en quittant les lieux au XX^e siècle. Quatre cellules sont conservées côté sud quand seule une grande pièce occupe le côté nord de l'aile (noviciat ou cabinet), une disposition déjà présente au début du XIX^e siècle. Les cellules du côté sud ont connu plusieurs destinations successives, notamment celles d'infirmierie et de salle des assemblées¹⁸³. Seules les cloisons sur le couloir et les cloisons des deux cellules situées les plus à l'ouest

183. La salle des assemblées, aussi appelé salle de la communauté à Thonon, était situé au rez-de-chaussée, à l'autre extrémité de l'aile sud (Figure 13).

peuvent être attribuées à l'aménagement de la période moderne. Ces cloisons comportent encore, sous l'enduit du XIX^e siècle, l'enduit de chaux du XVII^e siècle déjà identifié lors de travaux antérieurs (Ticon & Crola 1986) et comportant les sentences du XVII^e siècle inscrites aux monuments historiques (**Figure 129 A. & 130 B.**).

Les cellules elles-mêmes sont des pièces quadrangulaires de 3,48 m nord-sud pour 2,52 m est-ouest. Elles bénéficient toutes d'une fenêtre sur l'extérieur donnant sur le jardin, situé pour celles qui nous sont parvenues dans l'angle opposé à la porte. L'enduit du XVII^e siècle est blanc, sans décor (**Figure 130 B.**) conformément à la « *simplicité et [la] modestie religieuse* » qu'impose le coutumier à leur sujet¹⁸⁴. Une seule entrée de cellule conservait lors de notre intervention son chambranle de bois (**Figure 130 A.**), mais son apparence traduisait une réfection tardive. Les autres portes avaient été arrachées, ne laissant aucune trace des dispositifs de fermeture, dont on peut seulement supposer, suivant le coutumier, qu'il ne permettait pas de fermer les cellules à clé. Les cloisons qui compartimentent l'étage et composent les limites des cellules sont construites d'un parement unique de briques artisanales, en assises horizontales liées par des joints épais d'un mortier de chaux gris et granuleux comprenant de nombreux graviers et, plus ponctuellement, quelques nodules de chaux (**Figure 130 B.**).

Les cellules ne sont pas systématiquement construites de cloisons aussi légères dans les autres établissements de l'ordre (comme à la Flèche, au Mans, à Grasse, ou encore à Carpentras, cf. Lecomte 2013, p.171). Tous ces établissements partagent toutefois l'organisation du dortoir : sa répartition régulière des cellules le long d'un couloir central et — à de rares exceptions près — l'aménagement dénué de décor de cet espace.

Les sentences figurant au-dessus des portes n'ont pas été étudiées dans le cadre notre intervention et ont été déposée durant le chantier (**Figure 129 C.**). Il s'agit d'un dispositif connu par les sources, voire par l'iconographie (**Figure 129 A.**), mais rarement préservé, les enduits du XVII^e siècle n'ayant que très rarement été conservés dans ces espaces¹⁸⁵. Contrairement à l'exemple de Port-Royal (cf. *Figure*), elles ne sont pas situées au-dessus des portes, mais en hauteur entre deux entrées de cellules, et rythment le parcours dans le couloir. Elles ne sont pas attachées à une cellule en particulier¹⁸⁶ pas plus qu'elles ne servent à les identifier.

À leur sujet nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de l'étude menée par Joseph TICON et Bernard CROLA lors de leur découverte (Ticon & Crola 1986, p.373-378) :

« L'examen attentif des enduits peints révèle la technique mise en œuvre pour leur réalisation. On constate que le peintre a préalablement tracé à l'aide d'un poinçon le cadre dans lequel s'inscrit le motif décoratif ainsi que les lignes qui supportent le texte. Ce tracé lui sert de guide pour la mise en place de la composition. [---]

Les sentences sont toutes monochromes. Le peintre a utilisé une couleur noire, sans recourir à aucun dégradé. Cette absence de dégradé s'explique par le fait que les fleurs, les fruits et les feuilles sont représentés sans aucun effet de relief. Cette absence de relief ne nuit pas à la composition, car elle est largement compensée par une grande minutie dans la représentation des détails. Chaque plante est ainsi facilement identifiable. La décoration des sentences est peinte à main levée et conserve de la sorte une certaine spontanéité. Le peintre s'est inspiré des fleurs et des plantes de la campagne et des jardins : lys, tulipes, églantine, lierre, dahlias, grenades, figures, raisins, imités de la nature avec un réalisme touchant. Parfois le peintre s'écarte du tracé préparatoire. »

184. Coutumier, Article XXXIV

185. Certains décors sont ainsi connus par les sources, comme au Mans, sans pour autant être parvenus jusqu'à nous.

186. Encore moins à une religieuse, puisque celles-ci changent de cellules chaque année.

Huit sentences du XVII^e seulement ont été conservées jusqu'au chantier du début du XXI^e siècle.

Numérotation Ticon & Crola 1986	Texte de la sentence du XVII ^e siècle	Source de la sentence
A	<i>Veillez et soyez preparez car vous ne sçavez le jour ny l'heure que le fils de l'homme viendra. N. S.</i>	Matthieu 25:13
B	<i>On sème en cette (v)ie ce que l'on moissonne en l'autre. E(t) telle que sera la semence telle sera la récolte. St Paul.</i>	Galates 6:7 ? ¹⁸⁷
C	<i>Mes brebis entendent ma (voi)x. Et je les coignoix, elles me suivent et je leur donne la vie éternelle. N. S. J. C.</i>	Jean 10:27-28
D	<i>... e seigneur tout puissant marche (devant) moy, et sois parfait et je seray (moi-mêm)e ta grande récompense. Genèse</i>	Genèse 17:1
E	<i>Qui vaincra je luy donner(ai à man)ger de l'arbre de vie q(ui est au) paradis de mon Dieu. A(poc)</i>	Apocalypse 2:7
F	<i>Ne crains point lors que tu passeras par les tribulations, car je seray avec toy. Isaye</i>	Ésaïe 41:10
G	<i>... qui negligé d'aspirer a la ... les moyens propres, qui ... es et constitutions. St Thomas</i>	Œuvres de saint Thomas d'Aquin ?
H	<i>Si nous nous aymons l'un l'autre la charite de Dieu et parfaite en nous. St Jean</i>	1 Jean 4:12

2.6 Le bâtiment Sud-Ouest et l'articulation avec les autres bâtiments

Ce qui est aujourd'hui regroupé dans le bâtiment sud-ouest est en réalité un corpus composé de plusieurs constructions qu'il est de prime abord difficile de démêler. Une fois écarté les éléments du XIX^e siècle englobant l'ensemble (**Figure 22**) on peut considérer que trois parties plus anciennes sont présentes :

- » Le bâtiment sud-ouest à proprement parler, tel qu'il apparaît sur les plans de la période contemporaine (**Figure 13 et 16**). Au moins une partie de son emprise est occupée jusqu'au XIX^e siècle par les latrines de la communauté.
- » La galerie sud de la cour des provisions, qui assure la circulation entre le bâtiment ouest d'une part, et les ailes ouest et sud d'autre part
- » Entre les deux précédents, l'escalier situé à l'extrémité de l'aile sud et donnant l'accès à la cave et aux étages.

Au début du XIX^e siècle l'ensemble formé par ces trois éléments est organisé autour d'une cour (**Figure 13**) qui est ensuite fermée par un mur nord-sud (UC 23.02) et par un second mur Est-Ouest (UC 07.07, cf. *supra*). Ce chantier se fait peut-être en deux temps¹⁸⁸. C'est cette morphologie générale que possède encore le bâtiment qui nous est parvenu (**Figure 131**). Il connaît toutefois encore une série de modifications entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle : création d'un lève charge, déplacement des latrines vers l'espace créé entre les murs UM 07 et UM 31, création de cloisons, etc.

187. Peut-être une déformation, le texte est repris de façon plus fidèle cette fois par une sentence du XIX^e siècle.

188. L'observation de l'iconographie permet d'envisager une première extension du mur UM 23 dans le prolongement de l'UC 23.01 pendant la période d'occupation laïque avec la création d'une première cour (Figure 13). Il s'agirait alors d'un mur extérieur, probablement peu élevée, ne fermant pas de bâtiment, ce qui explique son absence sur le plan masse de 1837 (Figure 14). Il serait dans un second temps étendu avec un changement d'axe jusqu'au mur UC 07.07 entre 1834 et 1884 (Figure 15). Cette hypothèse se base uniquement sur l'observation des sources iconographique, la jonction entre ces deux parties ayant été détruite avant l'étude du mur UM 23 (Figure 132).

2.6.1 Un premier bâtiment au sud-ouest

La première construction observée au sud-ouest est un bâtiment de deux étages, composé des murs UM 21, UM 22, UM 23 & UM 24. Ces murs dessinent un bâtiment quadrangulaire de 9,4 m est-ouest de longueur par 5,2 m de largeur nord-sud, comportant au moins un étage en plus du rez-de-chaussée.

Cette première phase de construction a été documentée :

- » Dans le mur ouest UM 23, au niveau de son parement extérieur (UC 23.01 – **Figure 132**)
- » Dans le mur sud UM 21, pour son parement extérieur (UC 22B.01 – **Figure 133**) et pour son parement intérieur au premier étage (UC 22A.01 – **Sondages G015 & G.016**)
- » Dans le mur est UM 21, pour son parement extérieur (UC 21B.01 – **Figure 134**)
- » Dans le mur nord UM 24, pour son parement « extérieur¹⁸⁹ » (UC 24.01 – **Sondage G037**)

La maçonnerie principale de cette phase est caractérisée par des parements de galets en assises grossièrement régulières (**Figure 135 A.**) avec de plus petites pierres et des fragments de terres cuites en calage. Les murs sont liés par un mortier de chaux blanc-gris, sableux, comprenant des nodules de chaux. Deux assises de rattrapage sont visibles dans le parement UC 22B.01 et témoignent probablement d'étape du chantier. Sur ce même mur et sur le mur UM 21, sont identifiés également deux séries horizontales de trous de boulins, témoignant de platelages à 1,60 m de hauteur l'un de l'autre. Un dernier trou de boudin traversant a été observé à une altitude similaire dans le mur UM 24 (**Sondage G037**) permettant d'envisager un échafaudage faisant le tour complet du bâtiment sur une même hauteur de platelage.

Trois des chaînes d'angle de cette construction ont pu être observées (au nord-ouest, au sud-ouest, au sud-est), la localisation supposée de la dernière étant occupée par des maçonneries postérieures (UC 21B.02 et 21B.04). Elles sont composées de blocs de molasse et présentent une usure très marquée, les intempéries ayant fait « fondre » les faces et les arêtes des blocs. Cette usure est plus marquée au niveau du rez-de-chaussée où les blocs sont moins protégés par les déports de toiture (**Figures 135 A. & B.**). Cette usure est probablement la cause du remplacement d'une partie de la chaîne d'angle entre les murs UM 21 et UM 22 (*cf. infra* – UC 22B.04/UC 21B.05).

Trois baies de cette première phase sont conservées : une baie au premier étage du mur UM 22 (**Figures 133 & 136 A., Sondage G015**) et deux baies au rez-de-chaussée de l'UM 21 (**Figures 134 & 136 B.**). Le mur UM 23 est aveugle et dans le mur nord UM 24 seule une chaîne verticale de galets dans le piédroit d'une porte repercée témoigne d'une probable ouverture préexistante (piédroit oriental de la porte UC 24.02 dans la maçonnerie UC 24.01, **Sondage G037**). Ces baies sont de petites dimensions : 0,62 m de haut pour 0,45 m de large pour le mur sud UM 22, 0,69 m de haut pour 0,48 m de large pour le mur est UM 21. Elles sont construites en molasse et composées chacune de quatre blocs (un linteau, un appui et deux piédroits monolithes). Elles présentent des arcs de décharge en moellons dans le mur UM 22 (**Figure 136 A.**) et en briques appareillées en carreau et boutisse dans le mur UM 21¹⁹⁰ (**Figure 136 C.**). À l'exception du piédroit oriental de la baie du mur UM 22, composé d'un élément en remploi, les blocs employés partagent la même nature géologique. Si son apparence est proche de la molasse utilisée dans les autres phases d'aménagement du site (*cf. supra* « les matériaux »), elle montre une usure sans commune mesure à l'échelle du site : les appuis ont perdu

189. Englobé par la suite par les autres constructions, actuel mur de refend du bâtiment sud-ouest.

190. S'ils n'appartiennent vraisemblablement pas à la même phase de construction du site, on remarquera que la technique utilisée pour ces arcs en brique est la même que celle de l'escalier occidental du bâtiment ouest, postérieur à 1684. *Cf. infra*.

plusieurs centimètres au niveau de leur arête extérieure, et le décor des baies, formé par un chanfrein et un congé, est très mal conservé. Les baies du rez-de-chaussée montrent les ancrages de trois barreaux forgés de section quadrangulaire pour chacune des baies. Un unique barreau central est conservé dans la disposition qui nous est parvenue.

Trois portes percées dans le mur nord UM 24 donnent aujourd'hui accès au rez-de-chaussée. La porte ouest est repercée à la période moderne et construite en brique à l'emplacement d'une possible porte préexistante (**Sondage G039**), la porte centrale est dans l'état actuel une construction en ciment (**Figure 131**). Seule la porte orientale, construite en molasse à l'exception des blocs inférieurs de chaque piédroit – en grès – pourrait peut-être participer à ce premier dispositif (**Figure 137 C**). Il n'a toutefois pas été possible de sonder cette porte et sa relation stratigraphique avec le reste du bâtiment. Elle présente un chanfrein régulier et une usure marquée. On note toutefois un probable emploi de son linteau, composé d'un bloc de molasse ne présentant pas l'usure des piédroits et composé d'une molasse d'une nature géologique différente (plus claire).

Dans le parement extérieur du mur sud UM 22 est présent un piédroit en molasse, très dégradé, témoignant d'une ouverture disparue et d'un dispositif se déployant vers le sud (**Figures 133 & 135 C**). Il est conservé sur 1,90 m de haut pour 53 cm de large et s'écarte du parement de 6 cm pour former une feuillure sur son côté oriental. Le dispositif est oblitéré au-dessus par un reparalementage sommaire et tardif, UC 22B.05, peut-être consécutif au retrait du dispositif de couverture de la porte, et ne conserve qu'une dalle horizontale noyée dans la maçonnerie postérieure (**Figure 135 C**). Ce piédroit correspond à une limite de parcelles et surtout à une limite de la clôture que l'on observe depuis la *mappe sarde* jusqu'au début du XIX^e siècle¹⁹¹ (**Figure 14, n°19**). La localisation de la feuillure correspond à un « intérieur » (la clôture) face à un « extérieur » (le siècle). La disparition de ce mur de clôture a lieu après 1884, date à laquelle il est toujours représenté (**Figure 15**). Les terrains situés entre ce mur et la rue ont été acquis entre 1837 et 1884 par les religieuses et le mur n'a plus à cette date d'utilité dans le dispositif de clôture religieuse.

Les angles entre le mur de refend UM 26 et les murs sud UM 22 et nord UM 24 n'ont pas été sondés, empêchant d'établir avec assurance la relation stratigraphique entre ces éléments. Un seul sondage de petite dimension dans le parement de ce mur a permis d'identifier une première phase liée par le même mortier que le reste de la construction (UC 26.01 – **Sondage G038**), repercée par une ouverture plus tardive. Contrairement au mur de refend UM 25 (*cf. infra*) il partage l'orientation générale de ce premier bâtiment.

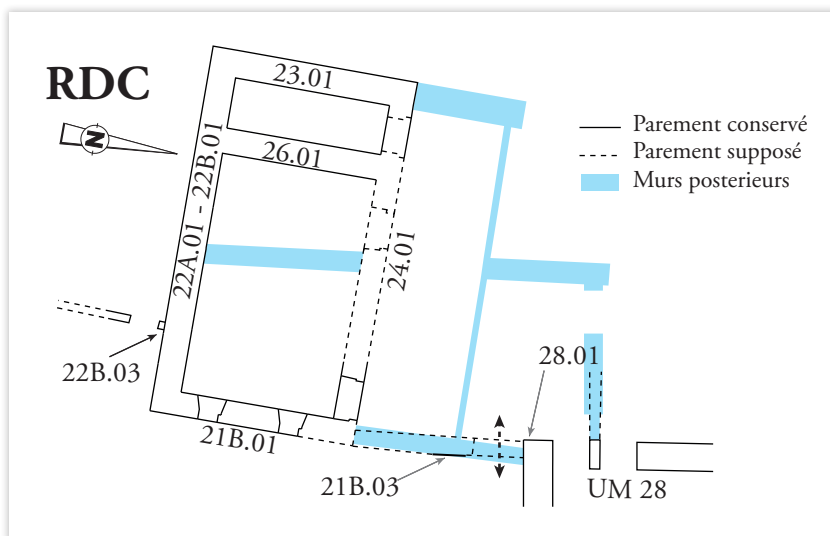
Ce premier bâtiment sud-ouest ne peut être daté avec précision. Il se distingue de l'aile sud voisine par son mortier, ses baies de petites dimensions et surtout par l'usure marquée de sa molasse – sans qu'on puisse distinguer s'il s'agit d'une plus grande ancienneté ou d'une fragilité plus importante de la pierre employée. La datation proposée jusque-là, 1676, est à rejeter. D'une part ce bâtiment ne peut être postérieur à l'aile sud érigée en 1657¹⁹², d'autre part le millésime figurait selon les sources (Clément 2012) sur une porte postérieure (UC 21B.04). Il s'agit en outre d'un bâtiment indépendant du couvent, ce qui n'est guère cohérent avec le projet architectural¹⁹³. Ces éléments appuient l'hypothèse d'un bâtiment préexistant au couvent participant au lotissement de l'espace périurbain et à son parcellaire. Ses rares traits stylistiques exprimés dans les chanfreins et congés des baies, et son insertion dans un parcellaire périurbain, permettent de proposer une construction entre la fin du moyen Age et le début de la période moderne, sans pouvoir être plus précis.

191. Le terrain situé au sud du bâtiment sud-ouest est « le n°19 en nature de maisons sur la rue et places sur le derrière le long du mur IJ, appartient à divers particuliers ». L'espace situé au niveau du bâtiment sud-ouest correspond aux « places sur le derrière » et n'est pas bâti. À l'ouest du bâtiment est une petite parcelle, la n°22, « en nature de hangar et buidons » appartenant également à plusieurs propriétaires (Guérin Gréloz, aux soeurs Bourgeois, à Joseph Chuit et à François Veulliez).

192. *cf. infra* « l'articulation avec l'aile sud »

193. Tant du point de vue du plan type que de son expression à Thonon avant comme après 1676.

2.6.2 L'articulation du premier bâtiment avec l'aile sud



Ill. 19 : Plan du premier état du bâtiment Sud-Ouest et de son articulation avec l'aile sud.

» Lier le bâtiment à l'aile sud

L'élément le plus significatif pour comprendre l'articulation du bâtiment sud-ouest avec le reste de la construction n'est pas présent dans le bâtiment lui-même, mais a été mis au jour au niveau du mur UM 28 fermant l'aile sud à l'ouest. La chaîne d'angle du bâtiment, participant à la première phase de construction de l'aile sud (UC 28.01) comprend en effet les vestiges d'une ouverture (**Sondage G035**). On identifie ainsi, de bas en haut :

- » Les vestiges d'une pierre de seuil, amputée de sa partie sud par l'UC 21A.02, montrant un niveau de circulation légèrement plus haut (18 cm) que le niveau de circulation de l'aile sud (**Figure 138 B**).
- » Un chanfrein régulier et un congé en goutte sur l'arrête extérieure de la chaîne d'angle (**Figures 138 A. & B**). Ce piédroit est en déport du parement du mur sud du mur gouttereau de l'aile sud.
- » Le négatif d'un linteau au-dessus du piédroit (**Figure 138 A**). L'arrête de la chaîne d'angle au-dessus de ce linteau est situé 9 cm plus au nord que le piédroit, il est ensuite vertical jusqu'au premier étage (observé notamment dans le **Sondage G036**).

Ces éléments forment une porte de petite dimension dont la probable feuillure et le dispositif de fermeture ne sont pas visibles, pris dans la maçonnerie postérieure 21A.01 - 21 B.02. L'arrachement du linteau, détruisant en partie le premier bloc du piédroit, est situé à 1,70 m du seuil, et on peut restituer une porte dont l'ouverture fait 1,82 m de haut pour une largeur inconnue. Elle s'inscrit dans un mur se développant en direction de la chaîne d'angle nord-est (disparue) du bâtiment sud-ouest. Ce mur s'inscrit dans la continuité de l'UC 28.01, et il est conservé, à une altitude inférieure au bouchage UC 12A.02, en direction du sud sur 1,5 m de long, jusqu'au mur en parpaing du XX^e siècle¹⁹⁴. La circulation par cette porte disparue se faisait probablement entre deux espaces extérieurs à travers un mur de clôture – au sens propre et non au sens religieux du terme – puisqu'aucun indice ne permet d'envisager sa participation à un bâtiment fermé (notamment l'absence de chaînage dans la chaîne d'angle de l'aile sud). La porte s'ouvrait à l'Est du côté du jardin potager comme en témoigne la présence du chanfrein à l'ouest.

194. Il est au-delà de ce mur détruit par l'insertion de la porte 21B.04 (Figure 134) et n'a pu être reconnu dans le parement extérieur dont le niveau de circulation est situé plus haut d'une trentaine de centimètres, il en va de même dans l'actuel couloir central traversant le bâtiment sud-ouest d'ouest en est.

Dans le parement extérieur de l'UM 21, une maçonnerie témoigne probablement de cette première articulation entre l'aile sud et le bâtiment sud-ouest. La maçonnerie 21B.03 a été observée entre l'angle nord-est restitué du premier bâtiment sud-ouest et l'angle sud-ouest de l'aile sud. Elle est « isolée » dans le parement, au milieu d'une série de maçonneries plus tardives (UC 21B.02, UC 21 B.04). Elle est composée de moellons et pierres en grès liés par un mortier de chaux gris beige sableux, formant un lambeau vertical de 1,40 m de haut (**Figures 134 & 139**). Elle se distingue nettement des parements qui l'entourent par son orientation : tandis que le mur actuel a une orientation grossièrement nord-sud, le parement UC 21B.03 est légèrement désaxé selon un axe nord-ouest/sud-est. Cette orientation différente correspond à celle qu'occuperait un mur allant du piédroit évoqué précédemment dans la chaîne d'angle de l'UM 28 jusqu'à l'emplacement de la chaîne d'angle disparue entre les UC 24.01 et 21B/01 (**Ill. 19**). Ce lambeau correspond probablement au mur fonctionnant avec la porte identifiée précédemment. Une interprétation confortée par la double rupture d'orientation, entre le mur UM 28 et l'orientation de l'UC 21B.03 d'une part, et entre l'UC 21B.03 et le parement UC 21B.01 de la première phase du bâtiment (**ill. 19**)

Le mur dont témoigne les maçonneries UC 28.01 et 21B.03 participe donc d'un aménagement conçu au milieu du XVII^e siècle pour joindre le bâtiment nouvellement construit à un bâtiment pré-existant d'orientation différente. Le mur matérialisant cette jonction permet quant à lui de séparer et d'aménager la circulation entre deux espaces extérieurs qui, au moins à la fin du siècle suivant, correspondent à une cour de ferme (à l'ouest) et un jardin potager (à l'est).

» *Des modifications du bâtiment sud-ouest*

Plusieurs modifications ont été observées dans ce premier bâtiment sud-ouest et correspondent vraisemblablement aux aménagements rendus nécessaires par son intégration au dispositif conventuel. Ces modifications sont antérieures à la reconstruction d'ampleur qui touche ensuite le bâtiment (*cf. infra*). Une fenêtre est percée au premier étage du mur UM 22, à l'ouest de la baie déjà présente (**Figures 133 & 137 A., Sondage G015**). Il s'agit d'une baie dont la hauteur initiale est estimée à 0,96 m pour une largeur de 0,63 m (UC 22B.10). Les blocs de molasse la composant sont des remplois, comme en témoignent les traces de démontage (arêtes brisées) et surtout un chanfrein formant un angle à l'arrière d'un des blocs du piédroit oriental (**Figure 137 A.**). Les blocs présentent au moins deux natures géologiques de molasse différentes. Aucun décor n'est présent sur la baie. Cette baie est insérée dans le mur par une maçonnerie de tout-venant liée par un mortier de chaux beige, fin, comprenant des nodules de chaux. Les éléments de la baie sont installés à l'aide de cale de bois ou de TCA. L'embrasure de la baie montre les traces d'un badigeon blanc, identifiable depuis le parement extérieur comme depuis le parement intérieur où l'ouverture forme un ébrasement. La localisation de cette baie permet d'éclairer l'espace situé à l'ouest du mur de refend UM 26, qui n'était jusque-là éclairé par aucune baie ni dans l'UM 22 (sud) ni dans l'UM 23 (ouest). La présence d'une baie dans l'UM 24 est inconnue, une porte de la période contemporaine occupe dorénavant l'espace situé dans ce dernier mur entre l'UM 25 et l'UM 23.

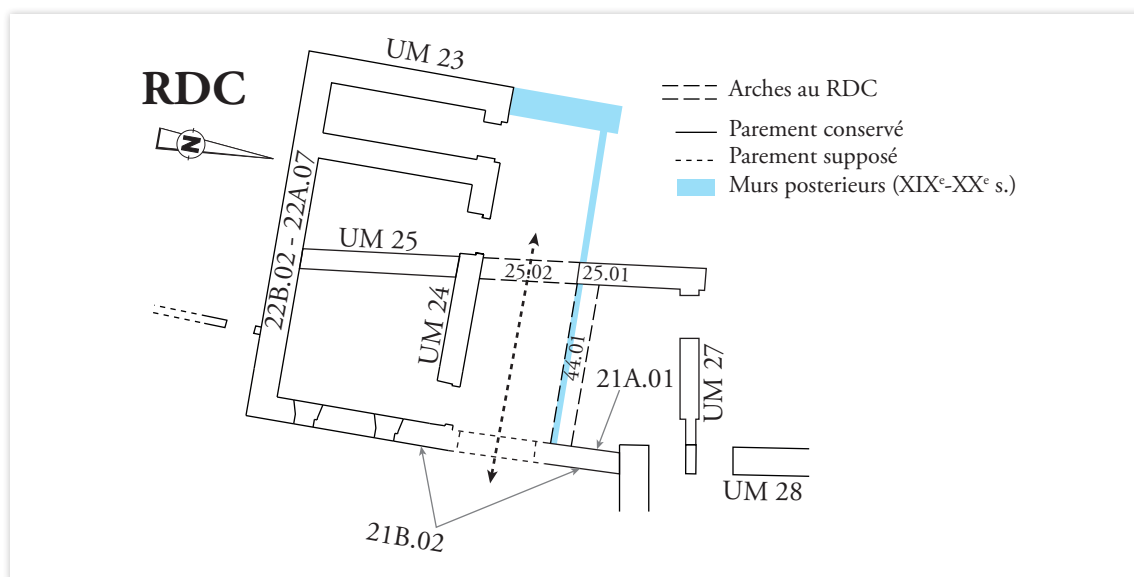
Sous les piédroits de cette baie, à l'emplacement supposé de l'appui, est présent un dispositif composé de petits moellons verticaux et de cales de bois (UC 22B.12 – **Figure 137 B.**). Celui-ci correspond probablement à un agrandissement de la baie par récupération de l'appui, à une date indéterminée. La baie fait alors 1,23 m de hauteur, ce qui correspond à la hauteur observée dans le parement intérieur (**Sondage G015**).

Une autre ouverture est créée au rez-de-chaussée du mur UM 22 à l'est du piédroit UC 22B.03 évoqué précédemment et marquant la limite de la clôture. Cet emplacement est contraint : c'est la seule partie de ce mur à donner, au rez-de-chaussée, à l'intérieure de la clôture. Cette intervention voit l'insertion d'une baie et le remplacement de la partie basse de la chaîne d'angle (**Figures 133 & 134**).

La baie fait 1,52 m de haut pour 0,74 m de large. Son piédroit occidental est formé par l'UC 22B.03 et seuls les deux blocs supérieurs de son piédroit oriental témoignent encore du dispositif d'origine, le reste de l'élévation ayant été repris au ciment au XX^e siècle (**Figure 137 C.**). Comme pour la baie UC 22B.10, les blocs présentent plusieurs natures géologiques et sont peut-être des remplois (traces de taille différentes d'un bloc à l'autre). Il s'agit ici de molasse en partie supérieure et de grès pour l'appui. La baie est fermée de quatre barreaux forgés de section quadrangulaire. La pièce éclairée par cette baie est – au moins à la fin du XVIII^e siècle – un espace périphérique destiné à accueillir les personnes extérieures à la communauté venant y travailler¹⁹⁵.

L'ensemble est inséré au moyen d'une maçonnerie irrégulière de galets de modules très variables, liée par un mortier de chaux blanc, gris et friable. Cette même maçonnerie comprend une reprise de la chaîne d'angle et le remplacement des quatre blocs inférieurs de celle-ci. On l'observe donc tant dans le parement UM 22 (UC 22B.04 – **Figure 133**) que dans le parement du mur UM 21 (UC 21B.05 – **Figure 134**). Les blocs utilisés pour cette réparation ne sont plus en molasse, mais en grès, et présentent une finition des faces au pic et une ciselure relevée. Contrairement à la baie du premier étage, la position chronologique de cette ouverture est difficile à préciser faute de relations stratigraphiques. Elle se distingue toutefois nettement du principal chantier de la période moderne comme des autres ouvertures percées au rez-de-chaussée au XIX^e siècle (*cf. infra*).

2.6.3 Le second bâtiment sud-ouest : une reconstruction d'ampleur



III. 20 : Plan du second état moderne du bâtiment Sud-Ouest et de son articulation avec l'aile sud ; DAO : Quentin Rochet

» Surélévation des murs UM 21 et UM 22

Lié au couvent probablement par un unique mur au milieu du XVII^e siècle, transformé par la création de quelques ouvertures pour l'usage des religieuses (*cf. supra*) le bâtiment sud-ouest connaît ensuite une reconstruction d'ampleur. C'est ce chantier qui donne, à l'exception des ajouts du XIX^e siècle, au bâtiment sud-ouest la morphologie générale que nous lui connaissons (**Figure 131**) et dont témoigne l'iconographie du début du XIX^e siècle (**Figures 13 & 14**).

195. « Chambre à manger des domestiques et ouvriers d'arts quelconques lorsqu'ils travaillèrent dans l'intérieur du couvent » légende du plan de 1834, Figure 13.

Les traces de ce chantier sont particulièrement visibles au niveau des parements extérieurs des murs UM 21 et UM 22 (**Figure 133 & 134**) et on peut supposer sa présence dans le mur UM 23 dont la partie supérieure n'a pu être observée après décrépage¹⁹⁶ (**Figure 132**). Elle s'y transcrit par une surélévation complète du bâtiment, avec la création d'un étage de comble, et surtout par l'extension du mur UM 21 vers l'aile sud¹⁹⁷, formant pour la première fois un unique ensemble bâti. Cette phase de construction n'a pu être identifiée formellement dans le mur gouttereau nord UM 24. L'arche UM 44 (UC 44.01), reliant le mur UM 21 au mur d'orientation nord-sud UM 25, participe également de cette même phase de construction. Le mur UM 25 est également supposé appartenir à cette construction sur la base de la maçonnerie observée (UC 25.01) et de l'arche qu'il forme contre le mur UM 25 (UC 25.02), mais, contrairement aux UC cités précédemment, il n'a pas été possible d'observer de relation stratigraphique directe entre les maçonneries si ce n'est de façon très fragmentaire un chaînage avec l'UM 44.

UM	21A (int.)	21B (ext.)	22A (int.)	22B (ext.)	23	24	25	44
UC Similaires	21A.01 ; 21A.04	21B.02	22A.07	22B.02	Non observé	Non observé	25.01 ; 25.02	44.01

La maçonnerie de ce chantier est composée de galets de modules variables (de 10 à 25 cm) et, plus ponctuellement de tuf et de blocs de molasse. L'appareil, plus irrégulier que celui de la phase précédente¹⁹⁸ est caractérisé par la présence de nombreux éléments de calage de petit module, dont une proportion significative de terres cuites (briques et tuiles). Plusieurs assises de rattrapages se lisent dans les parements extérieurs des murs. L'ensemble est lié par un mortier blanc gris dur aéré comprenant une proportion significative de sables et graviers millimétriques. Deux niveaux de trous de boulins sont visibles dans les murs UM 21 et UM 22. Le premier niveau, observé uniquement dans l'UM 21, est situé à l'arase de la première maçonnerie, et sert d'appui dès le début du chantier de construction. Le second est situé entre les baies du premier étage (R+1) et celles du second étage (R+2). Ce second alignement est continu entre les façades UM 21 (trois trous de boulins) et UM 22 (cinq trous de boulins) à une altitude constante. La section particulièrement importante des boulins du mur UM 22, jusqu'à 20 centimètres de large pour 30 centimètres de haut, pose toutefois question. La nécessité d'une construction plus conséquente est peut-être liée à l'absence d'ancrage d'un platelage inférieur. Le terrain situé au pied de cette façade étant réparti de part et d'autre de la clôture, et donc de propriétaires différents, on peut écarter l'hypothèse d'une construction accolée dont témoigneraient ces ancrages.

Dans le mur sud UM 22 cette maçonnerie correspond à une césure horizontale au-dessus des baies des états antérieurs, avec l'insertion d'une baie à une hauteur approchant celles des précédentes. Dans le mur oriental UM 21, n'est conservé pour le premier étage que la chaîne d'angle avec l'UM 22 (UC 21B.01), l'élévation est ensuite reprise au-dessus des baies du rez-de-chaussée. La chaîne d'angle supérieure (UC 21B.02 / 22B.02) est composée de bloc de tuf.

Au rez-de-chaussée cette construction comprend une unique baie dans l'UM 21, dans la partie créée entre la première construction et le mur sud de l'aile sud (**Figure 134**). Il s'agit d'une baie en molasse, peu usée comparativement aux baies de l'état précédent. Elle reproduit les traits des baies du premier état, avec toutefois des variations de l'ordre de quelques centimètres seulement. Comme les précédentes elle présente chanfrein et congé. Au-delà de l'aspect visible, les indices de sa construction sont toutefois caractéristiques des baies de la seconde phase (*cf. infra*) et partagé avec celles du premier

196. Les murs et niveaux de béton créé pour lier le bâtiment sud-ouest à l'auditorium nouvellement construit en condamnant l'accès.

197. Le mur UC 21B.02/21A.01/21A.04 vient s'accoler contre le parement du mur gouttereau sud de l'aile sud, relation observée tant dans la façade (**Figure 134**) que dans les sondages effectués à l'intérieur (Sondage G035)

198. UC 21B.01, UC 22B.01, UC 23.01, UC 24.01

étage : arc de petites briques appareillé en claveau et usage des fragments de terres cuites pour caler l'appui. Les différences d'alignement entre le parement nouvellement créé UC 21B.02 et l'alignement du parement intérieur 21A.01 donne au mur une largeur importante au niveau du sol (86 cm) qu'il perd en s'amincissant au-dessus de la baie. La largeur de la maçonnerie n'est plus que de 47 centimètres au niveau des baies du premier étage. Cette différence explique que cette petite baie possède un ébrasement marqué dans le parement intérieur (**Sondage G035**). Elle est fermée de trois barreaux forgés verticaux de section quadrangulaire. L'insertion tardive d'une potence portant une poulie (XIX^e ou XX^e siècle) a repercé son arc de décharge et son linteau.

Plusieurs baies sont créées au premier étage de ces deux murs : une dans le mur UM 22 (les deux baies préexistantes sont conservées) et quatre dans le mur UM 21, réparties régulièrement le long du mur jusqu'à l'aile sud (**Figures 131, 133 et 134**). Les baies sont de mêmes dimensions dans les deux murs : 1,52 m de haut par 0,81 m de large. Elles partagent également la même facture soignée en molasse, avec une surface visible et non enduite de 19 cm et un chanfrein régulier terminé par un congé droit, légèrement ébrassé et couvertes d'un arc surbaissé dans l'épaisseur du mur (**Figures 140 B. & C.**). Leur construction est marquée par l'usage de petits éléments de terre cuite pour caler l'appui de la baie, et par la présence d'un arc de décharge en briques. Plus original à l'échelle du site, puisqu'il s'agit de la seule occurrence observée, les blocs inférieurs des piédroits de chaque baie montrent, au revers de la façade, au niveau de la feuillure dans l'embrasure de la fenêtre, des marques lapidaires (**Figure 141**). Huit d'entre elles, toutes différentes, ont été identifiées et correspondent à des chiffres romains (4 occurrences) ou arabes (3 occurrences) ce qui permet d'avancer l'hypothèse de marques de montage.

Au second étage la maçonnerie comprend deux oculi dans le parement du mur sud UM 22 (**Figures 133 & 140 A.**). Il s'agit d'ouvertures ovales composées de deux blocs de molasse (un pour l'appui et un pour le linteau) de 0,44 m de haut pour 0,61 m de large. Dans le mur oriental UM 21, le second étage comprend quatre baies en molasse de 1,20 m de haut pour 0,62 m de large, comprenant chanfrein et congé (UC 21B.06). La moindre usure de leurs surfaces, plus proches du déport de toiture et par là même plus protégées, montre des traces de boucharde. Les baies sont montées avec un mortier blanc comprenant moins de graviers que le liant de la maçonnerie UC 21B.02. Les baies sont assises à l'aide de petites cales de bois et de briques. La régularité du parement permet toutefois d'exclure la possibilité de baies créées ex nihilo dans une façade aveugle. L'hypothèse d'une réinsertion des appuis des baies, ou d'un agrandissement, à l'image de ce qui a déjà été observé dans le bâtiment ouest (UM 01, *cf. supra*), n'est pas exclue. La partie haute de la baie n'ayant pu être observée (zone non décrotée) il n'a pas été possible d'observer les relations entre les UC 21B.02 et 21B.06 sur toute la hauteur de l'ouverture.

» *Un bâtiment relié à l'aile Sud*

À l'intérieur du bâtiment actuel, ce chantier se traduit par la création de plusieurs maçonneries. Un mur nord-sud, UM 25, assure la jonction avec l'aile sud et la galerie de la cour des provisions, il fait également office de mur de cage pour l'escalier sud-ouest – parallèlement au mur UM 28 formant la limite occidentale de l'aile sud – et de mur de façade sur une cour englobée par les bâtiments au XIX^e siècle (**Figure 131**). Il est également présent dans l'emprise du « premier » bâtiment sud-ouest, où il forme un refend entre les murs sud UM 22 et nord UM 24. Son orientation est parallèle à celle du mur UM 28, et correspond aux axes d'organisation du couvent à l'exception des bâtiments sud-ouest et ouest, cette orientation lui donne un tracé oblique à l'intérieur du bâtiment.

La disposition formée par l'extension du mur oriental UM 21 jusqu'au bâtiment sud (UC 21B.02, 21A.01) et par le mur UM 25 (UC 5.01, UC 25.02) crée une double circulation sur deux étages :

- » Au rez-de-chaussée la circulation se fait d'ouest en est, depuis une cour à l'ouest vers le jardin à l'est. L'ouverture dans le mur UM 25 est composée d'une arche (UC 25.02, **Figure 142 A.**) quand l'ouverture dans le mur UM 21 nous est inconnue, remplacée ensuite par la porte UC 21B.04 (**Figure 134**). Cette circulation est encore représentée au début du XIX^e siècle, notamment sur le plan masse de 1837 (**Figure 14**).
- » Au premier étage la circulation se fait selon un axe nord-sud entre les murs UM 21 et UM 25. L'arche UM 44 ne semble pas porter de mur au premier étage. La circulation est assurée par plusieurs portes : une porte repercée dans le mur UM 28 (porte UC 28.04, **Sondage G036**) et une porte repercée soit à l'extrémité orientale du mur UM 24 (non sondée, **Figure 131**) soit un peu plus au nord¹⁹⁹ (UC 24.03, **Sondage G037**)

Au rez-de-chaussée, la circulation ainsi créée communique avec le bâtiment sud par une grande arche surbaissée de 4,06 m de large, UC 44.01 (**Figure 142 B.**) pour créer un espace accessible par une des deux portes à accolade située dans le mur UM 28 (*cf. supra*). Cette arche en maçonnerie coffrée était chaînée au mur UM 22 (**Figure 142 C.**) et au mur UM 25 (observation fragmentaire après dépose). L'espace ainsi créé, largement ouvert sur le passage central, sert de lavoir à la fin du XVIII^e siècle²⁰⁰ (**Figure 13**). Le passage lui-même accueille une fontaine – aujourd'hui disparue – peut être alimentée depuis le puits ou une canalisation venant du sud-est. L'évacuation de ces deux dispositifs correspond, si on se fie au plan de 1834, à la canalisation mise au jour par la fouille dans la cour des provisions (*cf. supra*).

Le mur UM 25 est intégralement conservé au rez-de-chaussée, depuis le mur UM 22 au sud jusqu'au mur de la galerie du cloître UM 34 (**Figure 131**). Au premier étage on ne le retrouve de nos jours qu'au niveau de la cage d'escalier (*cf. infra*), mais sa présence entre les murs UM 22 et UM 24 est toutefois attestée par la présence de son négatif dans le parement intérieur du mur UM 22 (UC 22A.05²⁰¹, **Sondage G015**). Comme au rez-de-chaussée l'espace est divisé entre le mur de refend de la première phase UM 26, perpendiculaire aux murs UM 22 et UM 24, et le mur de refend de la seconde phase UM 25. Un enduit peint, UC 22A.03, témoigne pour le parement de l'UM 22 de cette phase d'occupation. Identifié de part et d'autre des murs de refends suscités, antérieur à leur destruction, il se présente sous la forme d'une couche de mortier de chaux gris très fin de 1 à 3 cm d'épaisseur, présent sur tout le parement. Cette couche de mortier est recouverte d'une mince couche de pigments, blanc à l'est du mur UM 25 (**Sondage G036**), gris foncé orné de deux motifs quadrangulaires blancs entre les murs UM 25 et UM 26 (**Sondage G037**) et blanc à nouveau à l'ouest du mur UM 26 (**Sondage G035**). À l'échelle du site cet enduit se rapproche de celui de la période moderne observé notamment à quelques mètres de là dans les cellules des religieuses (*cf. supra*). Il a été comme ce dernier été piqué, probablement pour accueillir l'enduit blanc du XIX^e siècle²⁰². Aucun enduit similaire n'est conservé dans les sondages effectués dans les autres murs du bâtiment sud-ouest.

Cet espace accueillait les latrines de la communauté avant leur déplacement dans l'espace situé entre les murs UM 07 et UM 034 (*cf. supra* & **Figure 131 n°5**). Les sources des années 1830 nous permettent d'identifier un double dispositif comprenant des latrines au rez-de-chaussée entre les murs

199. Cette dernière étant par la suite bouchée et transformée en cheminée par le bouchage UC 24.04

200. Fonctions des espaces à la fin du XVIII^e siècles reportés sur le plan du début du XIX^e siècle. Un grand bac en pierre faisant office de lavoir était encore présent dans cet espace, contre le mur UM 25, au début de notre opération.

201. La même unité construite désigne les enduits du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècles consécutifs à la dépose des deux murs de refends (UM 25 et UM 26).

202. Lors de notre intervention la pièce était couverte d'une peinture orangée lourde (type peinture au plomb ou glycéro) recouvrant une peinture blanche préexistante. Il n'a toutefois pas été possible d'identifier si celle-ci était bien la même que celle du XIX^e siècle, observée notamment à proximité dans le parement nord du mur UM 24 (voir photographie illustrant le Sondage G037).

UM 25 et UM 26 (**Figure 13**²⁰³) et au premier étage entre les murs UM 26 et UM 23 (**Figure 16**), avec un dispositif de vidange situé au rez-de-chaussée entre les murs UM 26 et UM 23. Cette organisation est présente au plus tard à la fin du XVIII^e siècle et comprend le percement d'une porte dans le mur UM 26 (insertion UC 26.02, **Sondage G039**).

Toujours au premier étage, le mur UM 25 a disparu au nord de l'UM 24. Le sondage dans le parement de ce dernier, sous les enduits du XIX^e siècle, ne montre que des états antérieurs (parement UC 24.01 du premier état du bâtiment sud-ouest) ou postérieurs (percement de porte UC 24.02 postérieur à l'extension du XIX^e siècle, **Sondage G037**). Sa présence est toutefois attestée par l'iconographique (notamment **Figure 16**) et par son arrachement visible dans le parement du mur UM 27 faisant face au mur UM 24 (UC 27.01, **Sondage G038**). On peut supposer que le mur a été démonté lors de la création au cours du XIX^e siècle du mur UC 23.02 (**Figure 131**) afin d'agrandir l'espace utilisable à l'étage. La cloison en brique UC 27.03 et l'enduit présent du XIX^e siècle présent sur les murs UM 24 et UM 27 (**Sondages G037 & G038**) témoignent de ce dernier état.

» *La porte UC 21B.04 et la datation du bâtiment sud-ouest*

On a vu que le deuxième état du bâtiment sud-ouest connaissait une circulation d'ouest en est au rez-de-chaussée. Pourtant l'accès oriental qui nous est parvenu correspond à une transformation postérieure à l'UC 21B.02, la porte UC 21B.04 (**Figures 134, 139 A., 143 A. & B.**). Le dispositif est composé d'une porte de 2 m de haut pour 1,27 m de large surmontée d'une baie en imposte de même largeur pour 29 cm de haut. Ce dispositif est à rapprocher de la porte du XIX^e siècle (ou de la toute fin du XVIII^e siècle) observée dans le mur UC 23.02 (**Figure 132**). Elle s'en distingue toutefois par l'hétérogénéité de ses matériaux comprenant l'usage de plusieurs molasses différentes quand la porte UC 23.02 est uniquement composée de grès. Les blocs conservent ponctuellement les traces de faces dressées au pic/broche et de ciselure relevée. Elle se distingue également de la porte de l'UM 23 par la présence d'un chanfrein régulier et de congés sur la porte et son imposte. L'usure des blocs est bien plus marquée que sur les baies de l'UC 21B.02, pourtant antérieur et on peut formuler l'hypothèse d'une porte remontée.

L'insertion UC 21B.04 de cette porte entre les UC 21B.01, 21B.03 et 21B.02 correspond à une maçonnerie hétérogène composée de gros galets, de moellons de grès et de nombreux fragments de terres cuites architecturales utilisées en calage. L'irrégularité de ce parement se distingue particulièrement bien par contraste au niveau des piédroits (**Figure 143 B.**). La maçonnerie comprend au-dessus de la porte un arc de décharge en brique et des assises un peu plus régulières (**Figure 143 A.**). On retrouve un lambeau de cette même insertion au revers de la maçonnerie, sur le parement intérieur (UC 21A.03, extrémité sud du **Sondage G035**)

Cette porte est associée par les études antérieures au millésime 1676²⁰⁴ censé figurer sur son linteau. De toute évidence la succession de travaux et de transformation n'est pas cohérente avec cette date : l'articulation du premier bâtiment avec l'aile sud prend place autour de 1657, et connaît ensuite plusieurs transformations dont le principal chantier de transformation du bâtiment avant enfin la création de la porte UC 21B.04. Une telle succession de transformation du bâti et de modification de sa circulation n'est guère envisageable en moins de vingt ans. En outre la localisation de ce millésime pose question puisqu'aucun indice de sa présence sur cette porte n'est visible de nos jours. Soit ce millésime était remployé dans la porte (erreur stratigraphique), soit sa localisation rapportée de seconde main correspond à un autre élément aujourd'hui disparu (source fautive).

203. Les murs UM 25 et UM 26 y sont représentés perpendiculaire au bâtiment, dont le tracé montre la difficulté de l'auteur/autrice du plan à eu à se représenter son organisation spatiale. Les latrines à proprement parler sont cloisonnées de part et d'autre du mur UM 26.

204. Nous notons une incohérence entre les sources, puisque ce linteau est ponctuellement daté de 1776 (Clément 2012, p.25), une date que nous repoussons puisque mentionnée une seule fois par un unique auteur, et correspondant probablement à une coquille (1676/1776). Cette date est toutefois plus cohérente avec la stratigraphie que celle de 1676.

Nous devons donc écarter la datation de cette porte et avancer dans le temps le deuxième état pour obtenir une chronologie cohérente avec nos connaissances historiques et stratigraphiques. Le premier bâtiment (UC 21B.01, 22B.01, 23.01, etc.) est présent avant la création du bâtiment sud en 1657. On peut proposer que son articulation avec l'aile sud (UC 21B.03, 28.01, etc.) et ses premières modifications (baie UC 22B.10/22A.02, etc.), envisagées dès les années 1650, prennent fin en 1676, ce qui expliquerait ce millésime disparu. Le second chantier du bâtiment (21B.02, 21A.01, 22B.02, etc., UM 25 et UM 44) prendrait place ensuite, entre la fin du XVII^e siècle et les premières décennies du XVIII^e siècle, si l'on exclut qu'une telle série de modifications puisse avoir lieu entre 1657 et 1676 dans un même bâtiment, qui plus est relativement annexe par rapport aux constructions plus importantes alors non abouties (église, aile nord). C'est cette morphologie que présente le bâtiment sur la *mappe sarde* entre 1728 et 1738. La création de la porte UC 21B.04 évoquée précédemment participerait d'une dernière transformation au plus tôt pendant la période d'occupation laïque (1793-1835), plus probablement lors de la fermeture de la cour entre 1834 et 1884.

» *Des modifications du XIX^e siècle au sud*

Deux ouvertures sont percées dans le mur sud UM 22 au XIX^e siècle : la porte UC 22B.08 à l'ouest et la porte UC 22B.06 au centre du mur. Ces deux ouvertures n'apparaissent dans les plans du site qu'en 1884 (**Figure 15**). Leur datation est d'autant plus aisée qu'elles permettent l'accès depuis des terrains qui, avant le XIX^e siècle, n'appartiennent pas aux religieuses et sont situés hors de la clôture. Une situation qui rend très improbable la présence de telles ouvertures à l'époque moderne. Toutes deux étaient bouchées lors de notre intervention par des maçonneries de la seconde moitié du XX^e siècle (parpaing et béton).

La porte UC 22B.06 (**Figures 133 & 143 C.**) est percée au rez-de-chaussée de la maçonnerie UC 22B.01 au centre du mur. Il s'agit d'une porte dont ne sont conservés que le linteau et un piédroit monoxyle en remploi (plusieurs négatifs sont visibles dans l'ébrasement). L'ensemble est maçonné de moellons équarris, de briques et de galets liés par un mortier de chaux gris friable. Cette porte donnait accès à la pièce située entre les murs UM 26 et UM 25, et dont la destination avant le percement de la porte est celle de latrines (« *Aisances* », **Figure 13**). La porte est transformée en fenêtre et son piédroit occidental récupéré par la maçonnerie UC 22B.07 puis finalement bouchée dans la seconde moitié du XX^e siècle lors de l'aménagement final du rez-de-chaussée pour la médiathèque.

La porte UC 22B.08 est très mal conservée (**Figures 133 & 144 A.**). Il s'agit d'une porte ébrasée côté extérieur, dont le linteau est constitué de planches, surmontée d'une petite « niche » quadrangulaire en planche de 23 cm par 26 cm. La maçonnerie de l'insertion et des piédroits est composée de galets et de tuiles liés par un mortier de chaux blanc et dur, comprenant une forte proportion de gros graviers. Son seuil n'a pas pu être reconnu et la hauteur observée au-dessus du niveau de circulation du début du XXI^e siècle est de 1,30 m.

Une excavation durant les travaux a permis la mise au jour fortuite d'un ensemble maçonné, UM 45, sous le bâtiment sud-ouest. Bien qu'il ne soit pas concerné par la prescription, un dégagement rapide de ce dispositif et sa documentation ont été effectués par l'équipe. Il s'agit d'une cuve maçonnée accolée aux murs UM 22 et UM 23, et accessible depuis l'extérieur et la porte UC 22B.08 par un escalier (**Figure 144 B. & C.**). Les massifs formant les limites nord et est de la cuve viennent s'accoler contre les parements des murs UM 22 et UM 23. La cuve ainsi formée fait 3,01 m de long – 3,93 m si on ajoute l'emprise de l'embranchement – pour une largeur de 1,31 m. Cinq marches séparent la porte UC 21B.08 du fond de la fosse, et la différence altimétrique laisse entendre la présence de plusieurs marches supplémentaires dans l'épaisseur du mur et à l'extérieur pour atteindre le niveau de circulation actuel. La profondeur du dispositif par rapport au niveau de circulation est de près de 1,80 m. Les marches se terminent par une banquette le long du mur UM 23. Lors de sa découverte, la cuve était

comblée d'un remblai stérile issu du substrat géologique (moraine glaciaire, équivalent à l'US 00.00) trié pour prélèvement des matériaux exploitables (absence des galets de diamètre supérieur à 10 cm). Une mince couche de chaux a pu être observée au fond de la fosse.

Ce dispositif correspond probablement à une fosse de latrine, dont la vidange se fait par la porte UC 22B.08 – sans passer par l'intérieur du couvent donc – et l'escalier. La banquette maçonnée observée le long du mur occidental permet ainsi d'intervenir sur l'ensemble de la superficie sans avoir à descendre dans la cuve elle-même. L'association avec la porte UC 22B.08 tend à dater ce dispositif du XIX^e siècle. On sait toutefois que la fosse des latrines était déjà présente dans cet espace à la fin du XVIII^e siècle (**Figure 13**). Le dispositif observé correspond donc probablement à un second état du dispositif, occultant l'aménagement antérieur. La vidange se faisait probablement précédemment par l'accès UC 26.02 à travers le mur UM 26 (**Figure 131, Sondage G039**).

2.6.4 La galerie sur la cour des provisions

Le bâtiment sud-ouest est séparé de la cour des provisions par la galerie sud, située de l'autre côté de la cage d'escalier (**Figure 131**) et composée des murs UM 34 au sud et UM 30 au nord. Si un unique sondage a été pratiqué dans le mur UM 34 (**Sondage G034**) le mur UM 30 a quant à lui été intégralement décrépi²⁰⁵. Celui-ci assure l'articulation entre le bâtiment ouest accueillant les sœurs tourières et l'aile ouest qui abrite le chœur des religieuses. Outre ces deux bâtiments la galerie assure la circulation avec le bâtiment sud-ouest et la cage d'escalier attenante par une large ouverture dans le mur UM 34, et se continue à l'Est jusqu'au cloître.

Avant son décrépissage le mur UM 30 montrait deux enduits différents, un pour le rez-de-chaussée et le premier étage, blanc, et un second, noir, pour le deuxième étage (**Figure 146 A.**). En dehors de cette différence d'enduit, le mur présente un ensemble cohérent et homogène d'un point de vue architectural : le rez-de-chaussée est rythmé de six arcades de 2,20 m de large pour 1,75 m de haut au-dessus d'un mur bahut de 0,70 m de haut. Ce dispositif reproduit le même programme architectural que celui observé dans le cloître (*cf. supra*, UM 38, **Figures 126 & 127**). Les six baies de l'étage sont toutes similaires (1,31 m de haut par 0,88 m de large) et reprennent la rythmique des baies du rez-de-chaussée. Au deuxième étage cinq²⁰⁶ petites baies se répartissent au-dessus des cinq baies occidentales du premier étage.

Derrière cette homogénéité de façade, le mur UM 30 montre trois grandes phases que l'on peut associer à différents chantiers de construction du couvent (**Figure 145**). Il constitue à ce titre un témoin essentiel pour la compréhension du couvent et de son histoire architecturale.

» *Deux travées du milieu du XVII^e siècle*

La première phase de construction identifiée comprend la maçonnerie du rez-de-chaussée et du premier étage des deux premières travées, constitué par l'UC 30.01. Elle appartient à la même phase de construction que la cage d'escalier UM 33 daté de 1649 avec laquelle elle est chaînée (*cf. supra*, **Figures 106 & 108**). Elle se compose d'une maçonnerie de galets en assises peu régulières, liée par un mortier de chaux blanc à jaune aéré, à dégraissant grossier (sables et graviers). Les arcades du Rez-de-chaussée sont en molasse marron fine, à la couleur très homogène, les deux baies du premier étage sont réinsérées (UC 30.02). Au-dessus des baies réinsérées, et de part et d'autre de leurs piédroits,

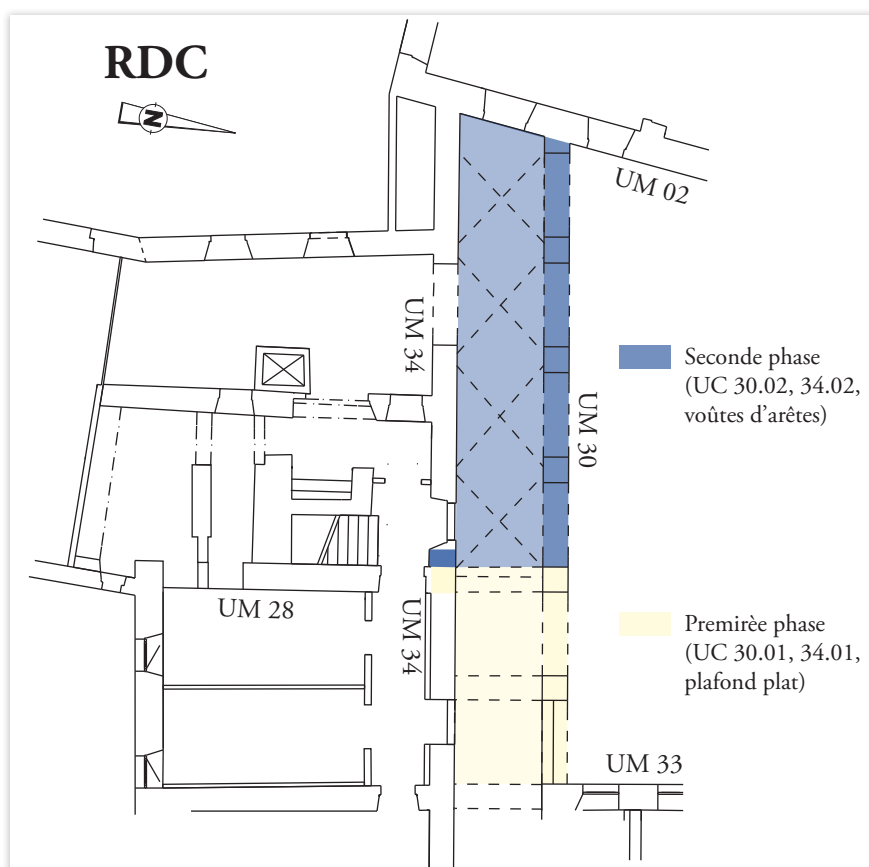
205. La couverture photographique de ce mur est partiellement perdue, *cf. infra* « méthodologie ».

206. L'hypothèse d'une sixième baie permettant au motif architectural de répondre à ceux du rez-de-chaussée et du premier étage n'est pas exclu, ce secteur n'ayant pas été décrépi dans le cadre du chantier de restauration pendant notre intervention.

sont toutefois visibles les vestiges de deux baies de l'UC 30.01 (**Figures 145 & 147 C.**). Il s'agit de baie en molasse claire présentant un chanfrein, et surplombée par un arc de décharge en brique avec des sommiers en grès. Ces baies sont plus étroites que celles qui les remplacent dans un second temps (UC 30.02). Leurs faces sont bûchées et situées en retrait des nouvelles baies. Elles étaient recouvertes par l'enduit au début de notre opération (**Figure 146 A.**). Leur dispositif reproduit celui des baies du mur UM 33 qui leur sont contemporaines (**Figure 108**).

La limite de cette phase de construction est perceptible dans quatre ensembles distincts, dans le mur UM 30 et dans la galerie :

- » Dans les arcades du rez-de-chaussée, la construction UC 30.01 s'arrête au niveau de la seconde pile, entre la deuxième et la troisième arcade (**Figure 145**). Seuls le sommier et le contre-sommier de la troisième arcade appartiennent à cette phase de construction (**Figure 146 B.**). En partie basse cette dernière pile de l'UC 30.01 présente un bloc de butée en molasse.
- » Dans l'élévation depuis ce contre-sommier jusqu'à la limite avec la surélévation UC 30.03, la construction UC 30.01 se traduit sur la moitié de son élévation par une harpe d'attente verticale avec quatre blocs de chaînage en attente, puis par une arase légèrement inclinée vers l'ouest.
- » À l'intérieur de la galerie, cette première construction est caractérisée par un plafond plat présent uniquement sur les deux premières travées (**Figure 147 A.**), se terminant par un arc doubleau plein cintre.
- » Une césure dans le mur UM 34, entre la maçonnerie de l'aile sud UC 34.01 et l'extension vers l'ouest UC 34.02 témoigne peut-être de cette limite (**Sondage G034**). Le fenêtrage très restreint de ce sondage ne permet toutefois pas de connaître l'extension de ces deux UC, et donc d'être affirmatif sur leur correspondance avec les UC du mur UM 30. Dans la configuration actuelle du bâtiment, le mur UM 34 ne se poursuit pas au premier étage.



III. 21 : Plan phasé du rez-de-chaussée de la galerie de la cour des provisions ; DAO : Quentin Rochet

Cette construction correspond à un premier ensemble, celui formé par l'aile ouest (1649) et l'aile sud (1657). La maçonnerie est chaînée au mur UM 33 de l'aile ouest, mais sa limite occidentale correspond à l'emprise de l'aile sud et au mur UM 28. Ces éléments témoignent probablement d'une construction continue depuis l'escalier de l'aile ouest jusqu'à l'extrémité de l'aile sud, dans laquelle les millésimes ne témoignent que d'étapes, ou de fin de chantier d'un bâtiment. Le dispositif architectural formé par l'UC 30.01 montre en outre d'un arrêt prévu du chantier : en témoigne la butée au pied de la pile, la présence des sommiers et contre-sommier de la troisième arche, et la harpe d'attente. Le bâtiment ouest n'est pas encore construit sous la forme que nous connaissons, mais la poursuite de la galerie dans cette direction est déjà prévue.

» *Quatre travées de la fin du XVII^e siècle ou du XVIII^e siècle*

La seconde phase, UC 30.02, comprend les quatre travées occidentales au rez-de-chaussée et au premier étage. Cette construction est chaînée au mur UM 02 du bâtiment ouest (*cf. supra*, **Figures 28 & 31**) et appartient à la même phase de construction que son élévation UC 02.03. On retrouve dans la maçonnerie le mortier de chaux blanc dur caractéristique du bâtiment ouest, liant ici des assises grossièrement régulières de galets. Cette nouvelle construction vient s'attacher à la harpe d'attente de la phase précédente. La maçonnerie comprend un alignement de trou de boulins témoignant de son échafaudage entre les baies du premier étage. Elle s'arrête en partie supérieure sur une arase horizontale à la limite de la construction postérieure UC 30.03.

Cette maçonnerie vient compléter, en créant quatre nouvelles arches aux mêmes dimensions que celles de l'UC 30.01, le motif architectural et la rythmique imposée par les deux premières travées. La seule différence visible entre les deux dispositifs est l'usage d'un sommier « double » au sommet de chaque pile, là où la construction UC 30.01 utilisait deux sommiers. Les piles sont également composées de blocs un peu plus haut (quatre assises en moyenne plutôt que cinq pour l'UC 30.01). La différence entre les deux constructions est surtout perceptible dans la molasse employée, plus grise pour cette seconde phase de construction que pour la première (**Figures 146 A. & B.**). Les blocs de cette phase montrent des ciselures relevées qui ne sont pas présentes sur la précédente (absence ou disparition par l'usure des blocs).

Les six baies du premier étage sont identiques, qu'il s'agisse des quatre présentes dans la partie nouvellement créée du mur ou des deux réinsérées en lieu et place des baies de l'UC 30.01. Il s'agit de baies en molasse sans décor, uniquement marquées par un bandeau périphérique qui n'est pas destiné à être enduit. Leur dispositif est donc similaire à celui du bâtiment ouest (**Figure 31**) et diffère nettement des baies du mur UM 31 ou du premier état du mur UC 30.01. Les baies sont couvertes d'un arc de décharge en galets et moellons construit sur un « coffrage » composé de deux planches disposées en chevrons. L'insertion des deux baies orientales sous les linteaux des baies du premier état permet de se passer d'un nouveau dispositif de décharge.

Un dernier arc de décharge est visible dans la maçonnerie au milieu du mur, entre les arches du rez-de-chaussée et les baies du premier étage. Le dispositif qu'il protégeait a toutefois été remplacé par une maçonnerie postérieure, UC 30.05, probablement à l'occasion d'une réfection (*cf. infra*).

Dans la galerie elle-même les quatre travées créées avec l'UC 30.02 sont couvertes de voûtes d'arêtes quadripartite, et sont séparées des travées couvertes « à plat » de la première phase par un arc doubleau appartenant à cette première construction (**Figure 147 & ill. 21**). Ce voûtement est du même type que celui observé précédemment dans le bâtiment ouest au rez-de-chaussée et au niveau du palier des caves (*cf. supra* « le bâtiment ouest », pour exemple **Figure 50 C.**).

L'imbrication des deux phases montre un souci de cohérence du programme architectural qui s'exprime sous deux formes différentes dans la même construction :

- » Le rez-de-chaussée voit la construction UC 30.02 reproduire le dispositif d'arcades de l'UC 30.01. Ce motif architectural est déjà présent ailleurs dans le couvent, notamment dans le cloître (*cf. supra* UM 38) et la nouvelle construction s'inscrit dans un programme d'ensemble.
- » Au premier étage la construction UC 30.02 remplace les baies de l'UC 30.01 par celle correspondant au nouveau programme architectural, plus proche du bâtiment ouest (UM 02) que de l'aile ouest (UM 31 et UM 33). Ce remplacement est par ailleurs moins contraignant que ne l'aurait été une transformation des arches du rez-de-chaussée. Le chantier du bâtiment ouest auquel appartient cette transformation n'utilise plus les décors à chanfrein et congé que pour les portes intérieures et le délaisse pour les ouvertures extérieures à l'exception d'une porte dans l'UM 07. Outre la simple évolution stylistique, la problématique des dimensions des baies n'est pas à négliger : le changement des baies permet de gagner en ouverture et luminosité par rapport au dispositif de l'UC 30.01²⁰⁷.

» *Un millésime et des transformations tardives*

Le mur UM 30 comporte une pierre millésimée en son centre. La date de 1769 qui y Figure s'inscrit mal dans l'historiographie du site. Certains ont voulu y voir un ajout postérieur, correspondant au chantier de rehaussement du bâtiment dont témoigne l'UC 30.03 (Clément 2012 p.31).

Une fois décrépis le mur montre que cette pierre appartient à une maçonnerie, UC 30.05, qui est postérieure au parement qui l'entoure, UC 30.02. Il s'agit d'une maçonnerie de briques liée par un mortier de chaux gris très fin que l'on ne retrouve dans aucune autre UC de ce mur. Pour autant sa place est prévue dès la construction du mur comme en témoigne l'arc de décharge de l'UC 30.02. La maçonnerie UC 30.05 ne correspond donc peut-être qu'à l'insertion en fin de chantier de cette pierre dont la place a pu être conservée vide par l'arc de décharge (la pierre millésimée elle-même ne nécessitant aucun report de charge).

La dalle elle-même porte un motif plus chargé que celui du millésime 1649 de la cage d'escalier du bâtiment ouest. Les chiffres sont répartis en deux groupes (17 & 69) de part et d'autre d'un médaillon central rond comprenant le monogramme IHS surmonté d'une croix, inscrit dans un cœur lui-même inscrit dans une couronne d'épine. L'ensemble est encadré de quatre étoiles à cinq branches et d'autant de motifs de palmes dans les angles de la dalle.

La construction du bâtiment ouest est, on l'a vu plus haut, plus tardive que les chantiers du milieu du XVII^e siècle. L'articulation du mur nord UM 03 avec la façade de l'église et ses enduits impliquent un bâtiment construit après 1684. On peut associer les quatre travées de l'UC 30.02 à ce *Terminus Post Quem*. L'UC 30.05 apporte quant à lui un *Terminus Ante Quem* à notre construction puisqu'il présente une dalle millésimée datée de 1769 (**Figures 145 & 147 B**). Cette date est également proche de celle de 1766, date de production d'une des briques utilisées en pavement dans les caves du bâtiment ouest (*cf. supra*). Toutefois le bâtiment ouest comme sa galerie semblent déjà présents une trentaine d'années plus tôt sur la *mappe sarde* (**Figure 8**), qu'il s'agisse d'un chantier s'étalant sur le temps long de plusieurs décennies, et finalement terminé en 1769, ou d'un chantier de transformation dans les années 1760 d'une construction antérieure proche dont la nature nous échappe. La première hypothèse est privilégiée en l'absence d'indice appuyant la seconde.

Deux autres chantiers sont identifiés sur le mur UM 30. Le premier, UC 30.04, est limité à l'arase du mur bahut, et correspond à un remplacement de l'appui par des dalles de molasse grise. Elles sont maçonnées sur un rattrapage d'assise en briques, tuiles et petits galets liés par un mortier de chaux gris fin et friable. Il s'agit d'une réparation ponctuelle au XVIII^e ou au XIX^e siècle. Une même réparation, du XX^e siècle cette fois, a été observée dans le cloître (*cf. supra*, UC 38.03). Le dispositif coiffant initialement les murs bahuts n'est conservé nulle part dans le couvent.

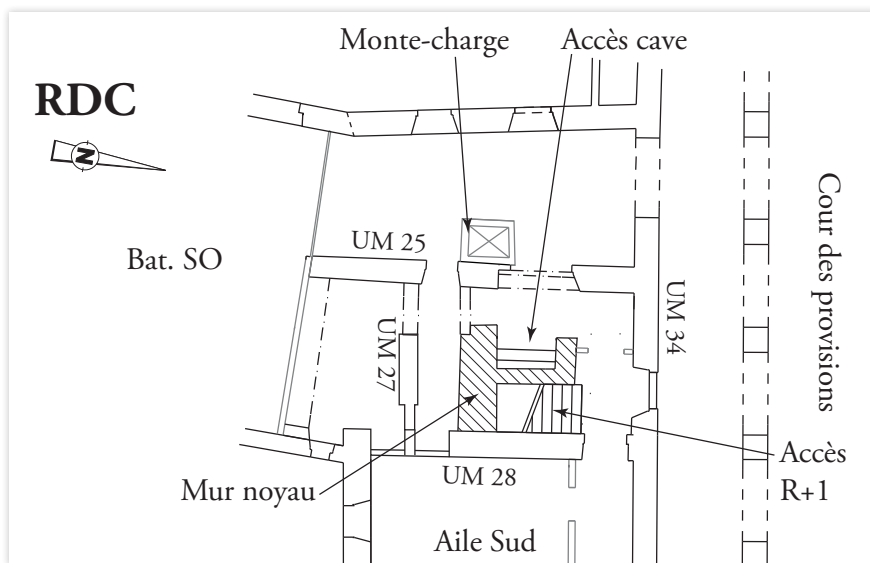
207. L'observation des limites du chanfrein sur les linteaux de l'UC 30.01 permet d'envisager des baies moins large que celle de l'UC 30.02 d'environ 15 à 18 cm.

Le deuxième étage appartient quant à lui à un unique chantier de surélévation, UC 30.03. Cet étage est éclairé de cinq baies en molasse dont les piédroits sont de facture moins régulière qu'à l'étage précédent, probablement par l'usage plus ou moins généralisé de remplois. Cette maçonnerie est postérieure au chantier UC 30.02 et vient s'appuyer contre le parement de l'UM 02. Sa relation stratigraphique avec la surélévation du mur voisin de l'aile ouest (UC 31.03 / 33.03) n'a pu être observé, mais correspond à un même phénomène de surélévation du site au XIX^e siècle. L'observation des charpentes (*cf. infra*) montre une même transformation jusqu'à l'extrémité de l'aile sud et dans l'aile ouest.

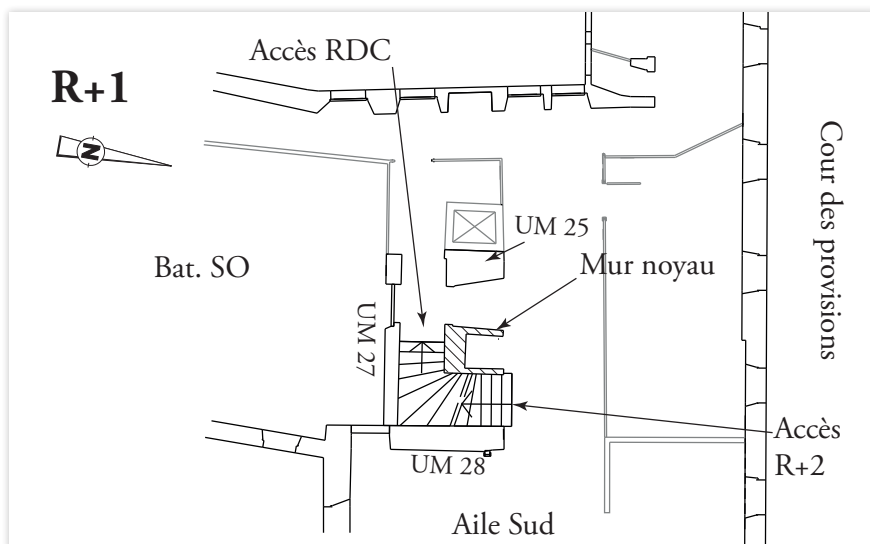
2.6.5 La question de l'escalier sud-ouest

L'escalier sud-ouest est réputé, sur la base des études historiques, participer de la même construction que le bâtiment sud. Les descriptions précédentes donnent une idée générale de la chronologie des ensembles qui l'entourent (bâtiment sud-ouest, aile sud, galerie de la cour des provisions), sans permettre d'en dégager précisément la position chronologique de l'escalier lui-même. La faute en revient principalement aux fenêtrages de nos sondages, qui ont peu concerné cet espace, en raison d'abord de sa prétendue contemporanéité avec l'aile sud, en raison ensuite des contraintes du chantier (l'escalier, comme celui de l'aile ouest, étaient utilisés pour la circulation des artisans et des entreprises).

III. 22 : Plan du rez-de-chaussée de la cage d'escalier sud-ouest ; DAO : Quentin Rochet



III. 23 : Plan du premier étage de la cage d'escalier sud-ouest ; DAO : Quentin Rochet



L'escalier et ses circulations s'inscrivent dans le carré formé par les murs UM 28, UM 27, UM 25 et UM 34 (dans le sens des aiguilles d'une montre). Il abrite l'unique volée de marche de la cave évoquée précédemment. Le premier et le second étage sont desservis par des doubles volées de marche montant contre le mur UM 28 puis contre le mur UM 27, lesquels murs font office de mur de cage (**Figure 149 B.**). L'espace situé entre les marches et les murs UM 25 et UM 34 fait office de pallier et de desserte des différents espaces. Au premier étage l'escalier est aujourd'hui isolé et n'est plus en contact qu'avec le mur UM 28, tandis qu'il s'ouvre au deuxième étage directement dans le plancher. Il est doublé au XX^e siècle d'un monte-charge situé contre le mur UM 25 du rez-de-chaussée au deuxième étage.

La construction s'appuie sur un mur noyau massif dans lequel s'inscrit au rez-de-chaussée l'accès à la cave depuis l'ouest (**Ill. 23**). Cette maçonnerie – non sondée – est valorisée par la création de plusieurs placards : deux dans le couloir formé par le mur noyau et le mur UM 27 au rez-de-chaussée (**Figure 148 C.**) et un directement dans le mur noyau au premier étage (**Figure 149 C.**). Deux autres placards aménagés dans le mur UM 25 au rez-de-chaussée viennent compléter le dispositif, de même qu'un dernier dans la porte bouchée dans l'UM 28 entre le mur noyau et le mur UM 27 (**Figure 148 C.**, droite de la photo).

Ce nœud de circulation est largement ouvert au rez-de-chaussée sur les espaces alentours. Avant d'être englobé dans le bâtiment au XIX^e siècle par le mur UC 23.02 sa limite occidentale était formée par le mur de façade UM 25 (**Figure 148 A.**). Il assurait l'accès à la cour via une porte en grès couverte en plein cintre de 2,41 m de haut pour 1,93 m de large. Celle-ci est flanquée de deux fenêtres quadrangulaires en grès situées dans l'axe des deux couloirs est-ouest situé de part et d'autre du mur noyau au rez-de-chaussée. Une petite porte, aujourd'hui bouchée, assurait la circulation entre l'escalier et la galerie sur la cour des provisions. Deux portes communiquaient avec l'aile sud : la première – déjà rapidement évoquée – au sud sous les marches menant au premier étage (**Figure 125, porte de droite, & Figure 148 C.**), la seconde au nord (**Figure 149 A.**). Cette dernière présente un motif unique à l'échelle du site : la porte est couverte d'un arc plein cintre sans chanfrein avec impostes et clé en resaut. L'escalier est couvert en plein cintre et les paliers de voûtes d'arêtes quadripartites à l'instar de l'escalier de l'aile ouest ou de la descente de cave du bâtiment ouest.

L'hypothèse retenue jusque-là d'un escalier contemporain de l'aile n'est pas compatible avec les observations effectuées sur le bâti. Plusieurs sondages et observations montrent en effet que cet escalier est postérieur à l'aile sud. L'analyse archéologique de la cave de l'aile sud (*cf. supra*) a montré que le premier aménagement de la cave comportait un accès vers l'aile ouest (sa galerie ou son escalier) et que l'accès inscrit dans l'escalier sud-ouest constituait un réaménagement du dispositif (UC 28.08, **Figure 122**). Or ce second accès est indissociable de la cage d'escalier. Il s'inscrit dans l'axe de la façade UM 25 (**Figure 148 A.**) et l'ensemble de l'escalier est construit au-dessus et autour de celui-ci tandis que le passage dans le mur UM 28 est un percement (*cf. supra*)

Au rez-de-chaussée cette relation stratigraphique est visible au niveau de l'articulation entre le mur UM 27 et le mur UM 28 (**Sondage G035**) : la porte aménagée dans le premier état de l'aile sud est transformée par l'UC 28.05 qui constitue en un rehaussement de la porte avec le remplacement de son linteau par des éléments en bois et une reprise partielle de son piédroit sud. Le mur de cage UM 27 vient s'accoler contre cette transformation de l'ouverture. Le piédroit commun aux deux portes situées à l'extrémité sud du mur UM 28 (localisation **Ill. 22**, portes **Figure 125**) n'est pas suffisamment large pour accueillir le mur de cage UM 27 qui forme par conséquent un retrait « aminci » sur la hauteur des portes pour en maintenir la largeur d'accès (**Figure 148 B.**). Dans un dernier temps une planche est installée au linteau de la porte et un enduit de plâtre comprenant des fragments de briques vient recouvrir les murs UM 27 et UM 28. Cet enduit correspond probablement à la fin du chantier de la cage d'escalier.

À la verticale de ce sondage au premier étage, un second sondage montre une porte reperçée à l'occasion de la transformation du bâtiment sud-ouest pour assurer la communication créée au premier étage entre les deux bâtiments (UC 28.03 – **Sondage G036**). Là encore le mur UM 27 vient s'appuyer

contre le piédroit de la porte. Cette porte est située plus près de l'angle du mur UM 28 (chaîne d'angle UC 28.01) et le retrait observé au rez-de-chaussée dans le mur UM 27 n'est donc pas nécessaire.

Ces différents éléments permettent d'affirmer que cette cage d'escalier est postérieure à la construction de l'aile sud, et correspond à un déplacement des circulations. Aucun indice ne permet d'identifier le dispositif antérieur à la cage d'escalier que nous connaissons et qui était desservi par au moins deux des trois portes observées au rez-de-chaussée²⁰⁸.

La cage d'escalier ne peut-être antérieur au second état du bâtiment sud-ouest, comme en témoigne sa relation stratigraphique avec la porte du premier étage. Un second sondage a été effectué au même étage dans le mur UM 27. Il s'y présente sous la forme d'une maçonnerie de briques et de moellons et galets (observé en sondage ponctuel sur toute la longueur du mur au premier étage) liée par un mortier de chaux gris fin très homogène. Cette maçonnerie du mur de cage vient s'appuyer contre le mur UM 25 (UC 27.01, correspondant au mur UM 25 bûché au XIX^e siècle – **Sondage G038**). On peut donc envisager que la cage d'escalier soit plus tardive que la seconde phase du bâtiment sud-ouest, ou tout du moins immédiatement postérieure. Le mur UM 25 constitue un élément structurant de cette partie du bâti, formant la limite vers l'ouest des deux dispositifs, l'escalier et l'agrandissement du bâtiment sud-ouest, ce qui vient appuyer l'hypothèse que l'escalier est sinon construit, tout du moins prévu dans cette transformation du bâti.

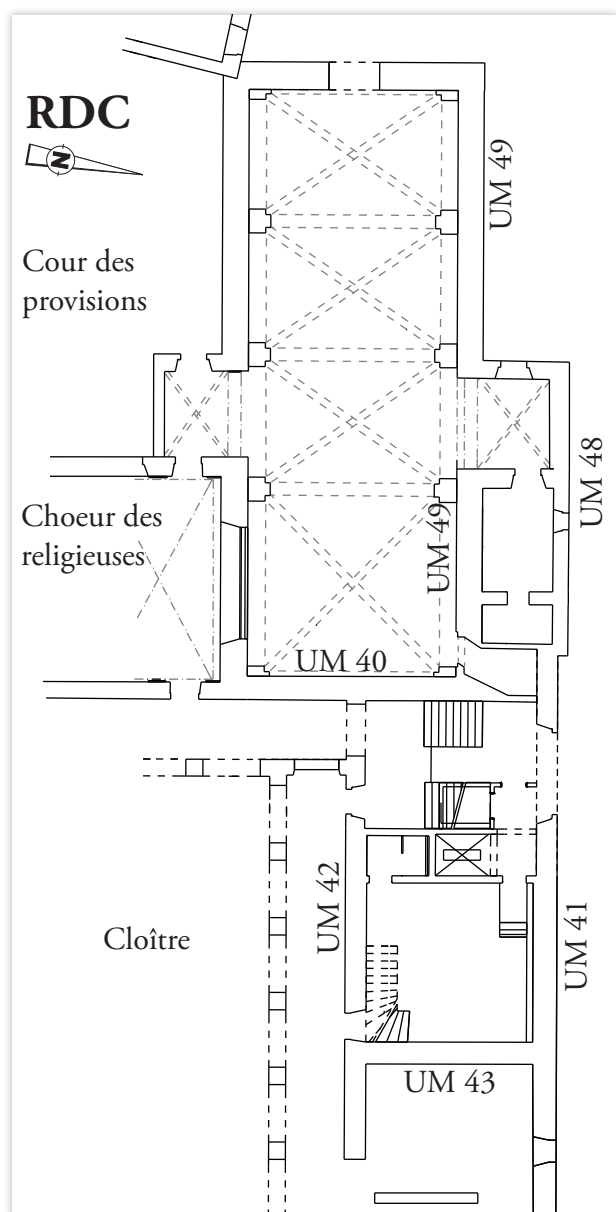
La relation de cet ensemble avec les quatre travées occidentales de la galerie de la cour des provisions nous est inconnue, faute de sondage suffisant au niveau des murs UM 34 et UM 25. Sauf à envisager un unique chantier, deux hypothèses sont envisageables :

- » Soit une création de la galerie dans un premier temps, formée au sud par le mur UM 34 (UC 34.02 – **Sondage G034**). La cage d'escalier venant s'accoler dans un second temps par l'UM 25.
- » Soit à l'inverse un mur UM 34 entre l'aile sud et le bâtiment ouest construit en deux temps, d'abord la partie formant le « mur de cage » de l'escalier jusqu'à l'articulation avec le mur UM 25 (UC 34.02), puis une hypothétique seconde phase de construction assurant la jonction avec le bâtiment ouest.

Cet inconnu, faute de sondages suffisants dans cet espace, empêche d'identifier la séquence chronologique de construction et de transformation des bâtiments formant l'ouest et le sud-ouest du couvent. Ils appartiennent toutefois tous les deux à la même période évoquée précédemment au sujet de la galerie. Ils sont postérieurs aux premières constructions du XVII^e siècle, mais semblent déjà construits au moins en partie dans les années 1730 lorsque la *mappe sarde* est dessinée.

Ce dédoublement des circulations par la création de l'escalier s'inscrit dans une extension du bâti au sud-ouest que ce dernier dessert. Il s'inscrit surtout dans une logique de dissociation des espaces au sein du couvent, puisqu'il libère l'escalier de l'aile ouest des circulations « profanes » (cave de stockage des denrées alimentaires, cuisine, lavoir et latrines). Ce dernier reste l'escalier central du couvent, celui qui assure la circulation entre les cellules des religieuses et les espaces importants de la vie religieuse (salle des assemblées, chœur des religieuses, etc.). L'aspect plus soigné du « grand escalier » et la présence de nombreux espaces de stockage dans l'escalier sud-ouest viennent conforter cette hypothèse, de même que le choix d'y déporter l'accès à la cave initialement située vers le premier nœud de circulation au sud de l'aile ouest. Les deux escaliers ne sont physiquement distants que de 8 m (20 m de porte-à-porte par la galerie), mais ils distinguent les différentes fonctions qui cohabitent au sein du couvent, renforçant une différenciation des espaces déjà inscrite dans le plan du couvent de Thonon entre un sud-ouest « profane » et un nord-est « religieux ».

208. Les deux portes sud sont, on l'a vu, contemporaine du mur UM 28 UC 28.01 et antérieure à la cage d'escalier. La porte située au nord et donnant au pied des marches n'a quant à elle pas fait l'objet de sondage et il n'est donc pas possible de trancher sur son appartenance au premier chantier de l'aile sud ou à la création de la cage d'escalier.



2.7 La chapelle et l'aile Nord

A l'opposée de cette partie de l'espace conventuelle se trouve la chapelle et l'aile nord. Selon l'historiographie du site, ces deux bâtiments constituent l'aboutissement du chantier du XVII^e siècle. La construction de la première est terminée en 1684, tandis que l'aile nord est érigée en 1685.

III. 24 : Plan de l'église et de l'aile nord ;
DAO : Quentin Rochet

2.7.1 La chapelle

» Description général

La chapelle est le seul espace du couvent de la Visitation qui n'était, pour son volume intérieur, pas concerné par les travaux du pôle culturel. La nef, dont les murs ont été enduits à une date de toute évidence relativement récente, occupait dès avant les travaux la fonction de salle d'exposition. Il s'agit d'un espace central dans le couvent de la Visitation sur lequel il est nécessaire de s'attarder. Les sources permettent de dater de façon relativement fiable cet édifice : sa construction est lancée au plus tôt en 1666²⁰⁹ et l'église est terminée et consacrée en 1684 (Baud 1985).

209. Cette « annonce » de la construction de l'église ne doit peut-être rien au hasard, puisque mentionné fin avril 1666, soit à quelques jours seulement des fêtes de canonisation du fondateur de l'ordre François de Sales célébrées à Annecy et dans les couvents de l'ordre dont celui de Thonon. Il convient donc de ne pas envisager cette date comme celle d'un début de chantier effectif, mais peut-être comme celle d'une première pose de pierre symbolique.

La canonisation a lieu le 19 avril 1665, l'acte mentionnant l'intention de construire l'église date du 29 avril 1666, et les fêtes de canonisation ont lieu du 8 au 15 mai 1666.

À l'ouest l'église donne sur un parvis dont le sol est composé d'une calade, anciennement séparé de la rue par un petit mur percé d'une large porte et couvert d'une croix (**Figure 17**). La façade elle-même est composée de trois éléments superposés (**Figure 150 A.**) :

- » Une porte couverte en plein cintre, encadrée de pilastres et surmontée d'un entablement à denticule supporté par deux consoles à volute. L'entablement supporte un fronton courbe interrompu en partie centrale par une petite niche voûtée en cul de four. On trouve déjà une porte similaire sur *l'élévation et profil* du couvent de Dijon en 1622.
- » Au-dessus de la porte une baie quadrangulaire, elle aussi couverte d'un fronton courbe interrompu dans sa partie centrale (sans niche toutefois). L'étude architecturale (Clément 2012) avait déjà noté la similitude de ce dispositif avec celui des baies du chœur de l'église Saint-Hippolyte dont l'état actuel (décor notamment) date des dernières années du XVII^e siècle. Mais ce motif est également présent sur la façade d'autres églises de l'ordre comme à Condrieu (l'église est érigée entre 1647 et 1666) ou à Beaune (église construite en 1672).
- » Un oculus en partie sommital, sous le faitage, éclairant les combles de l'église à l'extrados

La chapelle de la visitation de Thonon est un édifice à nef unique, de plan latin, de 22,6 m de long pour 8,05 m de large hors œuvre. Elle compte quatre travées : deux pour la nef, une pour le transept et une pour le chœur. Le chœur est de plan carré, formant une travée plus longue que les précédentes de plan barlong. Le chevet est plat et aveugle. Les murs gouttereaux sont percés de baie à raison d'une par travée : quatre, côté nord, trois, côté sud. L'unique baie donnant sur le chœur au nord²¹⁰ est plus large que celle de la nef et du transept pour une hauteur similaire. Les vitraux historiés qui les ornent datent de 1875 (Baud 1985).

L'église est couverte de voûtes de croisée d'ogives quadripartite, tant pour la nef que pour les bras du transept (**Figure 150 B. & Ill. 24**). Les clés de voûte sont décorées de motifs colorés, seuls décors de couleur dans l'aménagement actuel. Les travées sont séparées par des arcs doubleaux plein cintre. Moins larges que ces derniers, les arcs formerets présentent quant à eux un tracé en tiers point. Ce type de voûtement est relativement commun dans l'ordre de la visitation, sans être pour autant systématiquement employé. Le modèle est probablement celui du premier couvent d'Annecy dont l'église est érigée entre 1644 et 1652²¹¹. Les nervures de la voûte et les doubleaux reposent sur des piles cruciformes à l'entablement massif orné de moulures, denticules et frise dorique (**Figure 150 C.**)

Stylistiquement on peut y voir une version austère, froide, du dispositif contemporain observé dans l'église Saint-Hippolyte à moins de 100 m de là. On y retrouve les mêmes piles cruciformes et leur entablement massif accueillant une voûte sur croisée d'ogives. La comparaison s'arrête à la forme générale du dispositif, qui est abondamment couvert de moulure et de décor, y compris le plafond, pour l'église paroissiale. Ses chapiteaux sont également moins massifs et possèdent une frise plus mince que celle du couvent de la visitation.

Cette vision d'une chapelle austère est peut-être une vue fautive en contraste de sa voisine paroissiale. En effet l'ordre de la Visitation ne rejette pas l'abondance de décor, comme en témoigne l'église du couvent de Grenoble construite entre 1619 et 1624 qui gagne dans le dernier tiers du XVII^e siècle un abondant et opulent décor qui n'a rien à envier à celui de Saint-Hippolyte. L'absence de décor connu pour la période contemporaine n'implique en effet pas son absence aux XVII^e et XVIII^e siècles.

L'aménagement a gommé un certain nombre de fonctions liées à la communauté religieuse, au premier titre desquels la fermeture de la baie du chœur des religieuses, évoqué plus haut, et celle de la baie du premier étage, condamné au milieu du XIX^e siècle par la création de la voûte du chœur des

210. Le même emplacement au sud est occupé par la baie donnant au premier étage du chœur des religieuses, et dont la partie supérieure de l'ouverture a été observée au niveau de l'ancienne infirmerie (cf. *supra* « aile ouest »).

211. Son plan diffère toutefois de celui de Thonon par la présence de bas-côtés. Mais ce dispositif est un cas unique à l'échelle de l'ordre.

religieuses. De même les circulations vers l'aile nord, attesté au niveau du chevet de l'église par les sources de la première moitié du XIX^e siècle, sont occupés au début du XXI^e siècle par un local technique. Cette destination actuelle de l'église explique aussi la création d'ouverture, notamment la porte située dans le mur oriental du bras nord du transept.

L'église de Thonon correspond à peu de chose près au *Devis*²¹² de 1628 :

- » Sa longueur de 22,60 m s'écarte quelque peu de celle du *Devis* (23,40 m), mais reste proche de la moyenne de l'ordre (22 m²¹³),
- » sa largeur de 8 m est très proche des 7,80 m du *Devis*,
- » Cette même largeur est reportée pour la profondeur du chœur, de plan carré.

Au-delà de ce constat, dresser des parallèles architecturaux ou stylistiques entre l'église du couvent et les autres églises de la visitation semble peu pertinent. Cet exercice montre uniquement la présence de la plupart des dispositifs observés à Thonon dans d'autres églises antérieures de l'ordre (Condrieu, Beaune, Dijon ou Annecy cité précédemment par exemple). La Visitation montre en effet une large diversité de plan et de dispositif architecturaux (**Figure 151**, Lecomte 2013, p.202-206). Ce constat reste valable même en restreignant le champ des comparaisons à une échelle régionale et aux décennies proches de 1684. À Thonon la comparaison avec l'église Saint-Hyppolite semble plus pertinente : l'aménagement de la seconde est contemporain de la construction de la première, et elles partagent un certain nombre de traits distinctifs. Au point que l'étude architecturale (Clément 2012) leur envisage un maître d'œuvre commun, une hypothèse qu'il conviendrait toutefois de confronter aux sources d'archives.

» *Le mur de chevet UM 40*

L'étude d'archéologie du bâti n'a pu percevoir qu'une partie des parements « extérieurs » de l'édifice. Le mur gouttereau nord et le bras nord du transept (UM 49 et UM 48) ont pu être observé intégralement, ce qui n'a pas été possible au niveau du mur sud. Le mur de chevet a pu être sondé dans son parement oriental au niveau à partir de la cage d'escalier des années 1990 situé à l'extrémité occidentale de l'aile sud.

Deux sondages ont permis d'observer le mur de chevet (**Sondage G030**). Une seule maçonnerie y correspond au mur de l'église, UC 40.01. Elle se présente sous forme d'un appareil irrégulier de galets de module moyen calés par des pierres centimétriques et des fragments de terres cuites. La maçonnerie est liée par un mortier de chaux gris beige compact, à forte charge de graviers et de cailloux, avec plus ponctuellement des nodules de chaux. L'extrémité sud de ce mur et sa relation avec l'aile ouest n'a pu être observée (UC 40.03, cf. *supra*). Sa limite nord forme une chaîne d'angle à l'articulation entre le mur de chevet UM 40 (UC 40.01) et le mur gouttereau nord UM 49 (UC 49.01). Cette chaîne, contre laquelle s'appuie une maçonnerie plus tardive (UM 40.02), est composée d'un moyen appareil de grès au faces dressés, dont les assises font de 15,5 à 20 cm (**Figure 152 C.**). Les blocs conservent ponctuellement un badigeon de mortier de chaux pure (layé), notamment sur la face nord du parement (UC 49.01 sous l'UC 42.02).

212. « Vingt-quatre pied de large (7,80 m) pour douze toises de long (23,4 m) dont quatre (7,80 m) seront données au chœur des prestres & le reste à le nef »

213. Source : Lecomte 2013, p. 202

» *Murs gouttereaux et transept*

Au contraire du mur de chevet, le mur gouttereau nord a pu être observé intégralement²¹⁴. Il posait notamment la question d'un possible édifice antérieur, voire d'une « *ancienne chapelle au lieu même qu'occupe maintenant leur église* » (Baud 1985). Cette hypothèse d'un édifice antérieur est d'autant plus séduisante qu'elle expliquerait que les religieuses attendent une cinquantaine d'année avant de bénéficier d'une véritable église.

Sans écarter totalement cette hypothèse, l'observation archéologique ne montre aucun indice d'un édifice antérieur et le mur observé présente un parement homogène, UC 49.01, sur l'ensemble de son élévation (**Figure 153**). Il présente des assises suivies de galets dans lesquelles sont visibles en moindre proportion des moellons de module très variable et des fragments de terres cuites. L'appareil montre plusieurs planées horizontales que l'on suit sur l'ensemble du parement, traces des phases successives du chantier. Deux sont particulièrement lisibles au niveau des baies : la première correspondant à la pose des appuis, la seconde est située à mi-hauteur des baies. Seuls quatre trous de boulins ont été repérés en partie inférieure du mur. Deux sont précisément situés sur une planée. À l'ouest le mur est terminé par une chaîne d'angle en grès, similaire à celle évoquée précédemment pour l'articulation des murs UM 40 et UM 49 (**Figure 152 C.**).

Deux baies appartenant à la maçonnerie UC 49.01 sont présentes en partie basse du mur, au niveau du sol actuel. Il s'agit dans les deux cas de baies en grès recouvertes d'un arc de décharge composé de moellons de natures géologiques diverses. Seule la partie supérieure des baies a pu être observée, empêchant d'en estimer la hauteur. La baie occidentale a une largeur de 0,67 m et la baie orientale, dont le linteau est situé 0,48 m plus bas, a une largeur de 1,14 m. Cette seconde baie présente en outre un chanfrein régulier de 8 à 10 cm. Ces baies ne témoignent pas d'un état antérieur, mais de l'aménagement des sous-sols de l'église sous la forme d'une crypte mentionnée par l'historiographie. La baie orientale est probablement une porte dont l'accès se faisait par une volée de marche, dispositif encore présent en 1834 et 1884 (**Figure 13 & 15**). La baie occidentale, inconnue de la documentation ancienne, correspond probablement à un soupirail d'éclairage de la crypte. L'impossibilité d'accéder à cette crypte réputée comblée empêche d'en observer la construction et l'aménagement. Elle empêche également d'y chercher les possibles vestiges du bâtiment antérieur mentionné par l'historiographie et donc la crypte conserve peut-être, plus que l'élévation, les traces.

Les baies éclairant la nef sont au nombre de quatre, à raison d'une par travée. Elles ont toutes une hauteur de 3,32 m, pour une largeur de 1,12 m pour celles éclairant la nef et le transept, et 1,78 m pour celle éclairant le chœur²¹⁵. Les baies sont construites en blocs de molasse gresique dense de couleur claire. Elles sont décorées d'un chanfrein régulier de 8 à 10 cm, terminé par un pan incliné de l'appui. Aucun indice de leur système de fermeture n'était visible depuis l'extérieur et il est probable que les vitraux de la seconde moitié du XIX^e siècle reprennent les ancrages du dispositif antérieur. Deux autres ouvertures sont visibles en partie supérieure du mur. Il s'agit de deux baies de 55 cm de haut pour 18 cm de large, composé de piédroits en tuf et d'un linteau en grès. Ces ouvertures éclairent les combles de l'église, à l'extrados des voûtes.

Le bras du transept montre une maçonnerie unique et homogène, UC 48.01, majoritairement composée de galets. Ses chaînes d'angle sont composées de blocs de molasse. Son mortier de chaux gris fin avec très peu d'inclusions et des nodules de chaux diffère de celui observé tant dans le mur de chevet UM 40 (UC 40.01) que dans le mur gouttereau UM 49 (UC 49.01). Cette maçonnerie compose les murs nord et ouest du bras nord du transept (la maçonnerie de son mur oriental n'était pas accessible). Le bras du transept n'est pas chaîné au mur gouttereau UC 49.01, mais vient s'accoler contre

214. La couverture photographique de ce mur est perdue, cf. infra « méthodologie ».

215. Le *Devis* leur prévoit des dimensions proche de celles de la baie du chœur : 3,25 m de haut pour 1,60 m de large.

son parement. Cette relation stratigraphique n'ayant pu être confronté à une observation du parement intérieur de l'église, ou du bras sud du transept, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'une phase postérieure de travaux, les bras étant érigé plus tard que le vaisseau central, ou d'un ajout postérieur sur un premier édifice composé d'une unique nef. On a vu précédemment que les couvents de la visitation employaient les deux plans d'église (**Figure 151**). Les bras du transept forment deux chapelles dont la faible hauteur par rapport à la nef est peut-être contrainte par la présence des baies (**Figure 150 B.**). Ces deux chapelles sont en outre des profondeurs différentes (2,95 m au sud pour 3,60 m au nord) et des largeurs différentes (3,20 m au sud pour 3,40 m au nord). Encore la plus faible largeur du bras sud s'explique-il peut-être par la contrainte de l'aile ouest antérieure à l'église (**III. 24**).

Le mur gouttereau sud n'a pas pu faire l'objet d'une étude archéologique complète, à la différence du mur nord UM 49. Il convient toutefois d'en dire quelques mots à partir des observations effectuées depuis la cour des provisions (**Figure 152 A.**). L'observation des parties basses du mur montre un parement de galets proche de celui observé au nord, mais recouvert de plusieurs enduits successifs dont la conservation va décroissante depuis le haut du mur vers sa base en raison de la protection offerte aux intempéries par les déports de toiture. Largement dépourvue d'enduit la partie inférieure du mur ne montre aucune ouverture à la différence du mur nord. Le mur présente trois baies de dimensions similaires à celle du mur nord, l'emplacement de la baie éclairant le chœur est occupé par l'étage du chœur des religieuses. Ces baies présentent les mêmes matériaux et – d'après les relevés architecturaux – les mêmes dimensions que celles du mur nord. À la différence de celle du mur nord elles sont toutefois dépourvues de chanfrein. Cette différence de traitement se comprend en regard des zones depuis lesquels ces baies sont visibles. Celles du mur nord sont probablement visible depuis l'extérieur de la clôture dans un secteur qui, tout du moins au début du XIX^e siècle, n'est pas bâti²¹⁶ (**Figure 14**) quand celles du mur sud donnent dans la clôture et dans un espace utilitaire de celle-ci (la cour des provisions). De façon logique cette différence de traitement ne se retrouve pas dans les parements intérieurs, dépourvus de chanfreins, mais marqués par un fort ébrasement.

Une baie de petite dimension éclaire les combles de l'église à l'instar des deux baies observées dans le mur nord. Elle est fermée d'une vitre à l'occasion d'une restauration contemporaine (**Figure 152 A.**). Les combles sont également éclairés de l'oculus observé dans le mur de façade (**Figure 150 A.**) et accessibles par une ouverture dans le mur de chevet (**Sondage G030**) aujourd'hui située en hauteur, mais probablement accessible anciennement pas les combles de l'ail nord²¹⁷.

Le bras sud du transept est, on l'a vu précédemment, légèrement plus petit que le bras nord (**III. 24**). Son articulation avec le mur gouttereau sud n'a pas pu être observé et il occupe l'angle formé par le mur de l'église et par le mur gouttereau occidental de l'aile ouest (UM 31). Malgré son enduit ce bras sud montre une césure marquée dans son mur sud : le mur forme un bouchage s'appuyant contre la limite de son mur occidental (**Figure 152 B.**). Ce large passage depuis le mur occidental jusqu'au mur de l'aile ouest est présent sur le plan de 1834 (**Figure 13**). Un tel dispositif est surprenant dans un couvent puisqu'il met en relation directe des espaces aux fonctions totalement opposées (de part et d'autre de la clôture, depuis la cour utilitaire vers la nef religieuse, etc.). Il s'agit très probablement d'une transformation de la période d'occupation laïque du couvent entre 1793 et 1835 pendant laquelle l'église sert de grange et peut-être d'écurie. Les religieuses referment probablement cet espace par la maçonnerie de moellons que nous observons dès le retour de l'église à sa destination première, ce dont témoigne la représentation du mur sur le plan de 1884 : il est fermé, mais n'est pas représenté comme une modification effectuée (en noir et non pas en rouge donc, **Figure 15**).

216. Au-delà du chemin longeant l'église et l'aile nord – circulation conservé de nos jours – le terrain est « un jardin clos de muraille appartenant à maître Claude François Coudurier » (Figure 14 n°10)

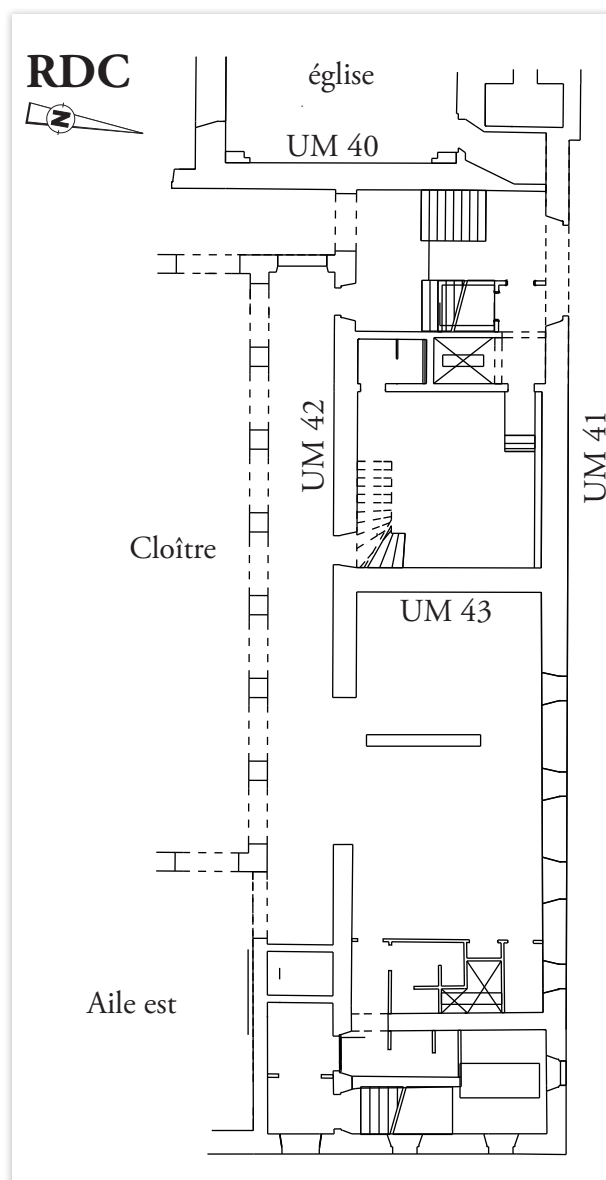
217. Il ne nous a pas été possible d'accéder aux combles de l'église.

2.7.2 L'aile Nord de la période moderne

L'aile nord est un bâtiment périphérique du couvent moderne de Thonon. Il est selon les sources achevé en 1685, un an après la consécration de l'église. Conformément aux dispositions du plan type, il accueille les deux sacristies à l'envers du mur de chevet : celle des prêtres et celles des religieuses. Ces deux sacristies sont également séparées par une expression de la clôture, pour laquelle le *Devis* prévoit une grille et un tour. Cet aménagement, qui ne nous est pas parvenu, est probablement représenté sur le plan de 1834 (**Figure 13**) qui utilise les termes de *sacristie extérieure* (pour les prêtres, hors la clôture²¹⁸) et de *sacristie intérieure* (pour les religieuses, dans la clôture). On notera toutefois que le plan de 1834 représente ce mur avec trois ouvertures, à l'instar de l'ensemble tour/parloir du mur UM 08 du bâtiment ouest (cf. supra, **Figure 13**) et que le plan de 1884 y figure une ouverture et un cercle symbolisant probablement la présence d'un tour (**Figure 15**, même symbole que dans le mur UM 15 du bâtiment ouest). Le plan de 1834 nous montre également deux escaliers, situés de part et d'autre de cette interface, ce qui permet d'envisager une même séparation au premier étage. On peut envisager que le confessionnal s'y situait.

Ces interfaces de la clôture ne nous sont pas parvenues, pas plus que la plupart des aménagements intérieurs des sacristies. Ce bâtiment a été profondément transformé au XX^e siècle et sa partie occidentale accueille aujourd'hui un imposant escalier en béton desservant les différents étages du bâtiment et communiquant avec les galeries de l'aile ouest. Aucun indice de son aménagement intérieur de la période moderne n'est perceptible dans les volumes actuels.

Malgré ce profond remaniement des espaces intérieurs, l'étude d'archéologie du bâti a permis d'identifier des éléments conservés de l'aile moderne dans les murs occidentaux UM 40, dans le mur gouttereau UM 41, dans le mur oriental UM 43 qui fermait initialement le bâtiment et dans le mur de refend UM 42 qui séparait les sacristies de la galerie²¹⁹. Ces murs dessinent un bâtiment de 14 m de long pour 8,15 m de large et 11 m de large en comptant la galerie du cloître.



III. 25 : Plan de l'état de l'aile nord durant l'opération ;
DAO : Quentin Rochet

218. Bien qu'appartenant formellement au couvent, l'église et la sacristie des prêtres sont situés d'une certaine manière hors de la clôture et ne sont pas accessibles aux religieuses. Cette limite de la clôture explique le dédoublement systématique des dispositifs de la vie religieuse et liturgique : chœur de l'église / chœur des religieuses, sacristie des pères / sacristie des sœurs.

219. Le mur donnant sur le cloître n'a pas été observé dans le cadre de la présente étude.

Les sondages du mur UM 40 montrent que le bâti de l'aile nord, UC 40.02, vient s'appuyer contre la chaîne d'angle du mur de chevet, UC 40.01 (**Sondage G030 & Figure 152 C.**). La maçonnerie y présente un appareil hétérogène de galets, d'éclats de pierre et de fragments de terres cuites. Elle est liée par un mortier de chaux gris-blanc sableux, dense, comprenant des nodules de chaux et quelques brindilles. Des nodules de mortier, provenant d'une construction antérieure, sont également visibles. En partie basse du mur a été identifié une porte en moyen appareil de grès (**Sondage G029**). Les blocs font de 23 à 37 cm de haut et conservent des traces de boucharde. Sa largeur est de 1,20 m et sa hauteur totale est inconnue faute d'avoir pu observer son seuil. Cette porte a été condamnée d'un bouchage de parpaing, probablement lors de la création du local technique à son revers et de l'installation électrique qui la cache partiellement. Elle constituait, par un couloir oblique menant, via une porte aménagée dans le mur UM 49²²⁰, la circulation entre la sacristie des prêtres et le chœur de l'église. Cette circulation, qui permet de ne pas croiser les circulations des prêtres et celles des religieuses est prévue au plan type (**Figure 10**), et est représentée sur les plans du XIX^e siècle du couvent de Thonon.

Le mur UM 40 est le seul mur accessible à établir la relation stratigraphique et chronologique entre l'aile nord et l'église. Les observations semblent confirmer la chronologie établie d'après les sources. On s'étonnera toutefois de la présence, mentionnée précédemment, d'un enduit à la chaux sur le parement nord de la chaîne d'angle du mur de chevet, si celui-ci était destiné à être recouvert rapidement par l'UC 40.02 de l'aile nord.

Le mur gouttereau nord, UM 41 a pu être intégralement observé pour son parement extérieur²²¹ (**Figure 154**). Il présente une maçonnerie homogène depuis le niveau de circulation extérieur jusqu'au premier étage²²², UC 41.01. Ce parement est composé d'assises grossières de galets de natures et de modules variables, comprenant de nombreux calages de terres cuites. La maçonnerie est liée par un mortier de chaux blanc dense et dur avec des inclusions de graviers et des nodules de chaux. Présence de plusieurs planées ou assises de rattrapage, la plus lisible étant située entre les baies du rez-de-chaussée et celles du premier étage (**Figures 154 & 155 B.**). Cette maçonnerie présente un appareil un peu plus régulier que celui de l'UC 40.02 vu précédemment, une logique déjà identifiée entre le mur de chevet et le mur gouttereau de l'église (UC 40.01 / UC 49.01). Le mur se poursuit plus à l'ouest que l'articulation avec le mur de chevet UM 40, de manière à englober le passage menant de la sacristie masculine au chœur (**III. 25**). Le mur se termine par un chaînage d'angle en grès jusqu'au premier étage et en tuf au niveau du deuxième étage. Le chaînage est partiellement caché par le mur UM 48. L'emplacement du mur de chevet UM 40 est toutefois matérialisé par un contrefort de 0,68 m de large, observé sur 4,50 m de hauteur. Sa présence à l'articulation entre les murs UM 40 et UM 41 est probablement justifiée par la topographie et son niveau de sol extérieur plus bas.

Sept baies appartenant à cette maçonnerie sont conservées dans le mur (**Figure 154**). Elles sont construites en molasse sombre, très dégradée, portant ponctuellement des traces de ciseaux peu lisibles sur les bords, traces d'une probable ciselure relevée. Leurs appuis sont maçonnés sur des assises de rattrapage de très petit module recouvert d'un lit de pose en mortier plus fin. Les baies au rez-de-chaussée présentent un arc de décharge en galets et moellons de nature géologique diverse quand la moindre force exercée au premier étage a permis aux constructeurs de se limiter à un mince chevron de pierres plates relativement peu épaisses (**Figures 155 B. & C.**).

220. Il n'a pas été possible de sonder le parement intérieur du mur UM 49 dans l'église, et donc de savoir si ce dispositif est conçu dès la construction de l'église ou s'il est ajouté après-coup lors de la création de l'aile nord. La première hypothèse semble la plus probable. Le « couloir » est aujourd'hui occupé par un local technique dont les boîtiers et aménagements de réseaux cachent les parements.

221. La partie orientale du bâtiment, constituant de toute évidence un ajout du XIX^e siècle, n'a été relevé que partiellement dans sa partie au contact des maçonneries modernes (**Figure 154**).

222. Le niveau de circulation extérieur est situé plus bas que le niveau de circulation intérieur : les appellations rez-de-chaussée et premier étage du présent paragraphe et des suivants font références au niveau de circulation intérieure et aux baies associées. Le niveau de circulation extérieur correspond à un demi-niveau plus bas que le rez-de-chaussée.

Six baies sont conservées en deux groupes qui éclairaient les sacristies masculines (quatre baies) et féminines (deux baies). Ces baies sont toutes une largeur d'environ 0,82 m. Deux des baies du rez-de-chaussée, à l'ouest, sont amputées de leur partie inférieure par la création d'une large ouverture au XX^e siècle (leur appui est repris au ciment). On peut supposer qu'elles étaient à l'origine aussi hautes que leur voisine située plus à l'est qui présente une hauteur totale de 2,22 m avant sa transformation UC 41.06 (**Figure 156 A**). Celles du premier étage ont une hauteur de 1,53 m.

À l'est un ensemble de vestiges témoigne de la cage d'escalier orientale²²³ disparue de l'aile nord. Une petite baie de 0,84 m de haut pour 0,80 m de large est conservée bouchée au rez-de-chaussée, et un appui seul témoigne de la seconde baie qui la doublait immédiatement à l'ouest. Un piédroit isolé au-dessus de cette baie témoigne du dispositif qui éclairait le palier intermédiaire de l'escalier entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Il permet d'identifier une baie d'une hauteur de 1,67 m minimum. Une comparaison avec l'escalier de l'aile ouest (**Figures 106 & 108**) donne une idée de ce à quoi devait ressembler le dispositif avant sa transformation par l'UC 41.02.

Une source de la fin du XIX^e siècle nous indique qu'avant les travaux, cet escalier n'était pas couvert²²⁴. On sait qu'il était conservé au début de ce même siècle (**Figure 13**) et que sa disparition a lieu avant 1884, puisqu'il n'existe plus à cette date, comme en témoigne le plan (**Figure 15**) et la source mentionnée ci-dessus.

Le mur nord constitue un ensemble privilégié pour observer les modifications du XIX^e siècle, et l'articulation entre le bâti moderne et le bâti contemporain. Ces éléments sont évoqués au chapitre suivant.

Le mur de refend UM 42, séparant les sacristies de la galerie du cloître, conserve quelques aménagements anciens, notamment une niche de grande dimension dans l'axe de la galerie de l'aile ouest (**Figure 157 A**) et la porte qui donnait accès à l'escalier oriental de l'aile nord (**Figure 157 B**). Un sondage couvrant la limite orientale de ce mur dans son état moderne a permis d'observer la maçonnerie UC 42.01 de cette première construction (**Sondage G031**). Il s'agit d'une maçonnerie de galets assez proche de celle de l'UC 41.01 évoquée précédemment. La chaîne d'angle de cette construction, supposément située dans l'axe du mur nord-sud UM 43, a disparu avec l'insertion UC 42.02 d'une porte de l'extension du XIX^e siècle. Un sondage effectué au revers de ce mur dans son angle avec le mur UM 43 a permis d'identifier la maçonnerie moderne de ce dernier, UC 43.01 (**Sondage G032**). Les nombreuses perturbations de béton empêchaient toutefois d'étendre les sondages. Seul témoignage de l'aménagement intérieur du bâtiment au rez-de-chaussée, le mur UM 43 conserve dans son parement occidental un ensemble formé par une niche et un placard (**Sondage G033**). Ceux-ci se situaient sous la première volée de marche de l'escalier, au niveau des baies inférieures observées dans le mur UM 41. Le niveau du bâtiment ayant été abaissé au XX^e siècle, ils se retrouvent aujourd'hui à 1,60 m au-dessus du niveau de circulation.

Le mur de refend est-ouest UM 42 semble également conservé à l'étage (**Figure 157 C**). En effet au contraire de l'aile sud et à l'instar de l'aile ouest, l'aile nord possède une galerie sur deux étages. Celle-ci est représentée au début du XIX^e siècle (**Figure 16**) et n'a pas disparu avec les transformations successives des XIX^e et XX^e siècles. Nous n'avons pratiqué aucun sondage à cet étage.

223. Il s'agit de l'escalier situé du côté féminin de la clôture, un second côté masculin n'a pas laissé de traces archéologiques, mais est représenté sur le plan de 1834.

224. « L'escalier dont il est parlé au plan Gillet et qui terminait l'aile de bâtiment du Nord, était à découvert et n'était protégé de l'injure du temps que par un avancement de toit » Extrait de la note explicative de sœur Marie-Xavier à propos du plan de 1834, Archives de l'Académie Chablaisienne. Cette charpente de plus faible ampleur sur l'aile nord que sur les ailes sud et ouest explique peut-être le choix différent de traitement des charpentes à la période contemporaine, cf. *infra*.

2.7.3 Un bâti profane contre l'église

Une construction plus tardive vient s'insérer, après la construction de l'aile nord, entre celle-ci et le bras nord du transept (**III. 24**). Il s'agit d'une petite construction quadrangulaire de 6,35 m de long par 3,30 m de large, formé par le mur UM 48 dans le prolongement du mur du bras du transept en direction de l'est. Cette construction est composée de cet unique mur au nord et d'un mur de refend d'orientation nord-sud. L'intérieur de ce bâtiment n'a pas été sondé : il est aujourd'hui occupé par les sanitaires attenants à l'église qui n'étaient pas concernés par les travaux, et il est accessible depuis cette dernière par une porte repercée dans le mur oriental du bras nord du transept.

Le premier état de ce bâtiment, UC 48.02, constitue un édifice de même hauteur que le bras nord du transept contre lequel il s'accroche, soit environ 4,50 m de haut pour une largeur totale de 6,50 m (**Figure 153**). Toutefois l'arase de ce mur, à la même hauteur que celle du transept, résulte probablement d'un remplacement de toiture et de la création d'une toiture commune à une date ultérieure, une différence de hauteur initiale n'est donc pas exclue. Le mur est une construction de galets en assises irrégulières avec de nombreux fragments de terres cuites en calage, lié par un mortier de chaux blanc granuleux à forte charge de sable. La maçonnerie est terminée à l'est par une chaîne d'angle composée de bloc de molasse, et conservée malgré l'insertion UC 48.03.

Le mur UC 48.02 comporte une porte et deux fenêtres superposées en molasse (au rez-de-chaussée et au premier étage). La porte a une largeur de 0,98 m pour une hauteur initiale inconnue et les ouvertures des fenêtres forment des carrés de 0,64 m de côté. Les vestiges du piédroit d'une troisième baie se distinguent au premier étage en partie orientale, à la limite de l'UC 48.03 dont l'insertion a fait disparaître la baie. Le seuil actuel de la porte est un aménagement en ciment, et sa hauteur d'environ 1,60 m indique une surélévation du niveau de sol postérieure à sa construction. Ce phénomène avait déjà été identifié au niveau des accès à la crypte (UC 49.01) et correspond vraisemblablement à la création de la pente douce entre le niveau de circulation au pied de l'aile nord et la rue des Granges.

Cette construction est connue par la documentation, représentée sur le plan de 1834 (**Figure 13**) et celui de 1837 (**Figure 14**, n° 12). On y devine un bâtiment dont la porte est flanquée d'une fenêtre de chaque côté au rez-de-chaussée, ce qui nous permet d'envisager une symétrie du dispositif dont seule la partie occidentale est intégralement conservée. Le premier plan le désigne comme « *particule de bâtiment* » et le second « *en nature de caveau soit petit jardin d'hiver* », les deux sources indiquent le même propriétaire laïc, Claude-François Coudurier. Cette interpénétration des bâtis laïcs et religieux témoigne vraisemblablement d'un morcellement de l'ensemble foncier pendant la période de 1793 à 1835, même si l'ensemble reste dans les mains d'un unique propriétaire, Michel Morel. Lorsque les religieuses rachètent le couvent en 1835, on devine que ledit Coudurier ne vend pas cette petite parcelle bâtie, probablement car elle est associée à un clôt de plus grande dimension qu'il possède de l'autre côté du chemin longeant l'église et l'aile nord (**Figure 14**, n°10). Ce chemin, ou place, est partie prenante du couvent, puisqu'il mène « *dans le clos du couvent* ». Il redevient certes possession des religieuses après 1835, mais l'imbrication des possessions laïques et religieuses s'exprime par une servitude « *dûe audit m(aître) Coudurier* » (**Figure 14**, n°11). Sans les aléas de la période révolutionnaire une telle imbrication, si contraire à l'esprit de la clôture et du coutumier, paraît peu envisageable.

Une dernière modification est visible sous la forme d'une porte avec imposte et d'une surélévation comportant une baie, UC 48.03, en partie orientale de ce petit bâtiment. Il s'agit d'une maçonnerie irrégulière de moellons et de terres cuites architecturales, liée par un mortier de chaux gris beige. Les ouvertures sont en molasse. La date de cette construction est inconnue, on peut uniquement proposer une date postérieure à 1884 car la fenêtre située à l'ouest de la porte qu'elle vient condamner est encore représentée à cette date (**Figure 15**).

Ce petit bâtiment ne fait peut-être jamais partie intégrante du couvent à proprement parler. Les cadastres de la seconde moitié du XIX^e siècle en font toujours une parcelle distincte²²⁵ (**Figure 22**)

2.8 Le XIX^e siècle, un chantier d'ampleur

Le XIX^e siècle voit le couvent de la visitation de Thonon acquérir l'emprise que nous lui connaissons au début du XXI^e siècle, une évolution largement attestée par les sources et l'historiographie. La plupart de ces travaux ont lieu entre 1840 et 1848 à l'occasion d'un chantier d'ampleur qui voit la création de l'aile orientale du cloître, l'extension de l'aile nord et la surélévation d'une partie importante des bâtiments. Le XIX^e siècle voit également le mur UM 23 englober l'ail sud-ouest, des bâtiments être construits au sud du bâtiment ouest et les circulations de ce dernier être profondément transformées (*cf. supra*).

Les transformations du XIX^e siècle n'étaient pas concernées par la prescription du cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie. Elles sont toutefois largement évoquées dans les chapitres précédents, notamment pour les besoins de la méthode régressive et pour la compréhension de l'état moderne des bâtiments. Il convient d'en faire l'inventaire rapide à l'échelle du couvent, pour obtenir une vue d'ensemble, pour mettre en valeur quelques éléments intéressants (charpente de l'aile nord, décors) ou pour en dégager encore quelques éléments et traces de la période moderne (charpente de l'ail sud et de l'aile ouest). Ces éléments permettront également d'écarter l'hypothèse d'une surélévation partielle d'une partie du couvent, évoquée par l'historiographie récente (Clément 2012). Un certain nombre d'évolutions localisées ayant déjà été présentés, notamment pour ce qui est du bâtiment ouest, elles ne seront pas reprises dans le présent chapitre.

2.8.1 Le mur UM 41 de l'aile nord, un témoin privilégié des chantiers du XIX^e siècle

L'aile nord et son mur UM 41 constituent l'endroit où le chantier du XIX^e siècle est le plus aisé à saisir puisque ses deux principaux phénomènes, l'extension du bâti vers l'est et la surélévation du bâti antérieur, y sont présents.

Le XIX^e siècle voit d'abord la suppression de l'escalier oriental de l'aile, postérieure à 1834, dont témoigne la maçonnerie UC 41.02 dans le parement nord (**Figure 154**). Celle-ci vient en effet détruire la plupart des baies de la cage d'escalier et dans le même temps combler l'unique baie conservée au rez-de-chaussée (**Figures 156 A. & B.**). La maçonnerie UC 41.02 présente un appareil similaire à l'UC 41.01 dont il réutilise peut-être les matériaux, lié par un mortier de chaux gris fin et friable, très différente de celui de la première phase du mur.

Une nouvelle baie de 1,10 m de haut pour 0,84 m de large est créée, correspondant à l'altitude du niveau de sol intérieur sans l'escalier, en remployant pour sa construction des éléments des baies détruites. Les mêmes matériaux de remploi permettent de créer une seconde baie à l'étage, de même format que les baies du premier étage préexistantes (UC 41.01). Les éléments des baies sont montés à l'aide de cales de bois conservées dans la maçonnerie.

L'UC 41.06 traduit la transformation d'une baie du rez-de-chaussée par création d'un nouvel appui situé plus haut et bouchage de la partie inférieure de la baie (**Figures 154 & 156 C.**). Ce chantier témoigne du même changement des circulations antérieures et de leurs altitudes que l'UC 41.02. Les

225. La consultation des matrices cadastrales permettrait d'en suivre l'évolution depuis sa possession par Claude-François Coudurier jusqu'aux années 1960 et au projet de réaménagement du quartier.

dimensions de la nouvelle baie approchent, en hauteur notamment, celle de la baie créée du rez-de-chaussée de l'UC 41.02. Les mortiers et matériaux employés étant très proches, on peut envisager l'appartenance des deux transformations au même chantier.

L'extension du bâti vers l'est pour former le nouveau cloître et l'aile orientale se traduit d'abord par la dépose du chaînage d'angle entre le mur UM 41 et le mur UM 43 qui formait anciennement l'extrémité orientale de cette aile (**Figure 154**). Cette dépose laisse une harpe d'attente dans l'UC 41.01, formant une harpe légèrement inclinée avec 0,74 m d'écart entre la base et la dernière assise, pour une hauteur de 9 m.

C'est contre cette harpe d'attente que vient s'accoler la maçonnerie UC 41.03 qui forme la partie XIX^e de l'aile nord jusqu'au premier étage. Cette maçonnerie a été observée sur toute la partie orientale du mur UM 41, jusqu'à la chaîne d'angle avec le mur gouttereau de l'aile orientale. La maçonnerie y est majoritairement composée de galets liés par un mortier de chaux gris friable avec de nombreuses inclusions de nodules de chaux. L'extension présente des baies régulièrement espacées au rez-de-chaussée et au premier étage, ainsi qu'une porte de plus grande dimension donnant sur un double escalier extérieur. La différence d'altitude entre le niveau extérieur et le niveau intérieur est ici exploitée pour créer une cave de grande dimension dont l'accès se fait sous ce double escalier²²⁶. Celle-ci est occupée au début du XXI^e siècle par la chaufferie de la médiathèque. Les baies sont en molasse de différentes couleurs témoignant de variations dans l'approvisionnement. Les blocs sont sciés et présentent des traces de bouchardes. Chaque baie est surplombée d'un arc de décharge composé de petites briques. Cette construction s'arrête à la hauteur d'arase de l'UC 41.01, pour former une planée continue entre les deux phases de construction, au niveau des arcs de décharge du premier étage.

Sur cette planée est construit un étage supplémentaire, d'abord uniquement sur la partie nouvellement créée, c'est la maçonnerie UC 41.05 (**Figure 154**). Cette maçonnerie comprend une rangée de baies, de plus petits formats que celles des étages inférieurs, mais partageant les mêmes matériaux et mises en œuvre à l'exception des traces de bouchardes. La maçonnerie est liée par un mortier de chaux blanc à gris, dur, comprenant des inclusions de graviers. La maçonnerie UC 41.05 s'arrête à la verticale de la césure entre l'UC 41.01 et l'UC 41.03. Elle s'y termine sous forme d'une harpe d'attente légèrement inclinée en sens inverse de la première.

Enfin l'étage supplémentaire est créé au-dessus de la partie occidentale du mur par la maçonnerie UC 41.04 qui vient se coller contre la harpe d'attente (**Figure 158 B.**) et au-dessus des arases des maçonneries UC 41.01 et UC 41.02. La maçonnerie est similaire à celle de l'UC 41.05 dont elle partage l'appareil et le mortier de chaux blanc à gris dur. Elle comporte quatre baies de même format que celles de l'UC 41.05 (quoique conservant des traces de bouchardes) qui reproduisent la rythmique des baies des UC 41.01 et UC 41.02 (**Figure 158 C.**). Au niveau de la chaîne d'angle occidentale, la maçonnerie UC 41.04 emploie des blocs de tuf à l'instar de la partie supérieure de l'UC 41.01, mais présente un chaînage moins soigné que l'UC précédente. On peut noter que le mur UC 41.04 est moins épais que l'UC 41.01 sur lequel il est construit, ce qui se traduit par un retrait dans son parement intérieur (**Figures 158 A. & Sondage G030**).

Ces trois maçonneries forment probablement les phases d'un unique chantier. L'arase de la maçonnerie UC 41.03 correspond bien à un arrêt de chantier plutôt qu'à une construction finie, comme en témoigne la planée de mortier à son sommet et les arcs de décharge débordant légèrement au-dessus de l'arase. La différence de mortier observé entre les UC du deuxième étage (UC 41.04 et UC 41.05) et l'UC 41.03 correspond peut-être à un arrêt prolongé du chantier ou à un changement d'approvisionnement. La construction du dernier étage en deux temps, selon qu'il est créé dans au-dessus de l'extension (UC 41.05) ou qu'il vienne surélever un bâtiment préexistant (UC 41.04) est probablement à interpréter dans le cadre même du chantier et de son organisation. En effet la construction de l'exten-

226. Cette cave n'était pas accessible lors de notre intervention.

sion orientale du couvent (UC 41.03) implique la création d'un échafaudage qui sert ensuite pour la construction du dernier étage (UC 41.05). Le chantier de l'UC 41.04 nécessite quant à lui la création d'une nouvelle structure pour déployer le travail en hauteur. La harpe d'attente de l'UC 41.05 nous indique que cette seconde structure temporaire est construite après l'érection de l'UC 41.05.

Par conséquent la rupture entre les UC 41.04 et UC 41.05 du deuxième étage implique une certaine continuité du chantier entre l'UC 41.03 (RDC à R+1) et l'UC 41.05 (R+2), puisque l'échafaudage est conservé. Cette analyse ne permet pas d'expliquer l'arrêt temporaire de chantier entre ces deux maçonneries, mais permet d'exclure l'hypothèse de deux chantiers distincts.

Les sources nous indiquent un chantier se déroulant entre 1840 et 1848, une hypothèse cohérente avec les observations de l'archéologie du bâti qui nous indiquent à la fois un même chantier pour la création des nouveaux bâtiments à l'est et la surélévation des parties préexistantes. La longue durée du chantier – même si elle ne concerne évidemment pas que le mur UM 41 – est également cohérente avec son déroulé par étapes successives, dont au moins trois sont visibles dans ce parement.

2.8.2 La construction de l'aile est et les aménagements XIX^e

La création des parties orientales du couvent est connue par les sources (Baud 1985). Elle prend place à partir de 1840 et constitue, sur plan, l'aboutissement du projet architectural formulé par le couturier. Supposée achevée à la fin de la décennie 1840, elle est représentée comme telle sur le cadastre de 1873 (**Figure 22**). Elle se compose de l'aile orientale, venant s'accoler au nord de l'extrémité de l'aile sud, et de l'extension de l'aile nord évoquée précédemment, pour former une aile symétrique à l'aile sud.

L'aile orientale n'a pas fait l'objet d'une analyse archéologique, contrairement aux murs de l'aile nord. Une observation du parement extérieur de son mur oriental aurait peut-être pu préciser les modalités techniques de son articulation avec l'aile sud. Seul le parement nord de l'aile nord a été étudié, puisqu'une partie de son parement comprend encore les éléments de l'aile nord de la fin du XVII^e siècle (*cf. supra*). Pour le mur du cloître, on a vu que la construction moderne avait laissé « en attente » la pile de la dernière arcade orientale (UC 38.01, **Figure 126**), dispositif sur lequel vient, un peu moins de deux siècles plus tard, s'articuler la nouvelle construction. Indépendamment de cette pile, la maçonnerie du XIX^e siècle vient se coller contre le parement UC 38.01 du rez-de-chaussée et du premier étage, à la perpendiculaire du bâtiment préexistant.

Les dispositions de cette extension ont été dans leur écrasante majorité gommées par les aménagements de la médiathèque de la fin du XX^e siècle. Dans la partie nord le mur UM 42 séparant la galerie du cloître du reste du bâtiment est partiellement conservé au rez-de-chaussée (il y présente encore une niche décorée, *cf. infra*) et à l'étage (**Figure 157 C.**). Cette conservation est presque totale pour sa partie moderne évoquée plus haut, et plus parcellaire pour son extension vers l'est si on compare l'état actuel au plan de 1884 (**Figure 15**). À l'extrémité nord-est du bâtiment l'escalier utilisé aujourd'hui correspond à celui représenté en 1884. Sa facture témoigne toutefois d'une réfection presque complète, aucun élément ancien n'y étant identifiable. On sait que l'espace situé entre cet escalier et le mur UM 43 (limite orientale moderne de l'aile nord) était occupée par une salle de travail (« *ouvrages* ») et par le pensionnat.

L'aile orientale à proprement parler est l'espace le plus transformé au XX^e siècle. Son mur de refend séparant la galerie du reste du bâtiment, connue par les plans (**Figure 15**) et par des photos antérieures à l'aménagement de la médiathèque (**Figure 20, E.**), a complètement disparu au rez-de-chaussée comme au premier étage. Les fonctions de ce bâtiment sont peu détaillées sur le plan de 1884, qui indique uniquement une « *roberie* » au nord, comme si la communauté n'avait pas

déployé dans cet espace les fonctions essentielles du couvent, déjà attribuées aux parties anciennes. L'aménagement du premier étage nous est inconnu. On peut envisager que, conformément au plan type (**Figures 10 & 11**), celui-ci était dévolu aux cellules des religieuses. Une hypothèse qu'il conviendrait notamment de confronter, dans les sources, à l'évolution démographique de la communauté.

Un unique vestige de l'aménagement du XIX^e siècle a été découvert lors de la dépose d'un coffrage de placo du mur UM 42 au niveau où se croisaient anciennement les galeries de l'aile nord et de l'aile est. Il s'agit d'une niche de grande dimension (**Figure 159**). La conservation de ce vestige est surprenante en regard des démolitions occasionnées dans le bâtiment, au point que l'hypothèse d'une conservation intentionnelle, « protégé » par le coffrage, n'est pas exclue. Il s'agit d'une niche de grande dimension, voûtée en cul de fou et accueillant une statue aujourd'hui disparue. Le dispositif à une hauteur totale de 3,40 m pour une largeur de 2,40 m, dont 1,87 m de haut et 1,44 m de large pour la niche à proprement parler. La niche a une profondeur de 0,75 m et le rebord fait ressaut de 0,20 m par rapport au parement du mur. L'ensemble est construit en plâtre, peint en noir et réhaussé de dorures sur les moulures et inscriptions. L'arche porte le texte « *Protège notre illustre et pieux bienfaiteur* » (**Figure 159 B.**) en remerciement au donateur ayant permis le chantier d'extension. Sous le socle octogonal de la statue disparue (vierge ou christ ?) est inscrit avec force fioriture « *Veille au bonheur des Siens* ». Un monogramme en partie inférieure (**Figure 159 C.**) Figure peut-être les initiales de ce même bienfaiteur.

Cette niche se devinait, sans en connaître les détails, sur les photos anciennes (**Figure 20 E.**). Elle fonctionnait en symétrie avec celle située à l'extrémité nord de la galerie de l'aile ouest, toujours dans le parement sud du mur UM 42 et qui portait visiblement un même décor noir (**Figure 20 D.**) avant d'être transformée et dépouillée pour avoir l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui (**Figure 157 A.**). Au contraire de cette dernière, la niche orientale n'a pas été conservée par le chantier du XXI^e siècle.

Alors qu'elle est la plus « proche » de nous dans le temps, l'aile orientale est donc celle qui se laisse le moins percevoir aujourd'hui. La continuité documentaire entre son occupation et la communauté actuelle de *Marclaz* permet toutefois de penser que les sources existent pour décrire plus avant cet ensemble.

2.8.3 La surélévation des bâtiments : les murs

La surélévation des bâtiments par création d'un deuxième étage en lieu et place des combles antérieurs est un phénomène qui nous avons croisé durant notre étude dans tous les bâtiments situés autour du cloître et dans la galerie de la cour des provisions. En sont seulement dépourvus l'église, le bâtiment ouest et le bâtiment sud-ouest. Ces deux derniers bénéficient respectivement d'un véritable deuxième étage et d'un étage sous comble, et sont construits (ou transformés) après la première vague de travaux de 1649-1685.

Cette surélévation a été observée dans les parements extérieurs :

- » De l'aile nord : UM 41 – surélévation UC 41.04 – **Figure 154**
- » De l'aile sud : UM 38 – surélévation UC 38.02 – **Figure 126**
- » De l'aile ouest et de son escalier : UM 31 & 33 – surélévations UC 31.03 & 33.03 – **Figure 108**
- » De la galerie de la cour des provisions : UM 30 – surélévation UC 30.03 – **Figure 145**

Elle y partage systématiquement un certain nombre de traits, parmi lesquels la création d'un mur de moindre épaisseur, d'une hauteur de 2,25 m à 2,34 m, percé de baies reproduisant la rythmique des murs modernes qu'ils surélèvent. Seule le mur UM 41 présente une surélévation plus importante de 2,63 m de haut (UC 41.04), soit près de trente centimètres de plus que les autres maçonneries men-

tionnées. Cette différence de traitement s'explique probablement par une arase plus marquée de ce bâtiment, dont la maçonnerie moderne est conservée plus bas, immédiatement au-dessus des baies du premier étage. Ce phénomène correspond à la création d'une nouvelle charpente quand les autres bâtiments conservent une partie de leur charpente moderne (*cf. infra*). Le niveau d'arase des autres murs correspond en effet précisément à la présence des entrants des charpentes modernes, dont certains sont visibles, traversant, dans les parements (**Figures 108 & 145**). Les matériaux employés pour la maçonnerie présentent une variabilité d'un mur à l'autre, mais celle-ci reste en deçà de ce qu'on peut attendre d'un chantier d'une dizaine d'année, notamment en comparaison avec le mur UM 41 où les phases ont été plus finement comparées. Il s'agit systématiquement de maçonneries de galets dont seule varie la proportion minoritaire d'autres matériaux (moellons, TCA, etc.).

La principale question que pose cette surélévation est celle de sa contemporanéité ou non avec l'extension orientale. Certaines études envisagent la surélévation de l'aile sud et de l'aile ouest à une date antérieure (Clément 2012), leur raisonnement s'appuyant notamment sur la différence de traitement de leurs charpentes avec celles des ailes nord et est. C'est une hypothèse que l'analyse archéologique peu repousser, la surélévation de l'aile sud (UC 38.02) est chaînée avec le dernier étage de l'aile orientale (**Figure 126**). On a vu précédemment avec le mur UM 41 que la surélévation n'appartenait pas à la même phase de travaux, mais bel et bien au même chantier que l'extension orientale. Cette hypothèse d'une surélévation en plusieurs temps s'appuyait également sur la variabilité des baies en termes de format, de nature géologique (couleurs des molasses) et de décor (absence ou présence de chanfrein). Cet argument nous paraît limité : on a vu dans le mur UM 41 la variabilité des couleurs des molasses au sein d'une même maçonnerie du XIX^e siècle (UC 41.03, *cf. supra*) et l'usage de bloc de remploi dans d'autres (UC 30.03 de la galerie de la cour des provisions). Quant à l'usage ou non de décor, il témoigne la plupart du temps du même soin que celui employé à respecter la rythmique des baies antérieures. L'absence de chanfrein des UC 30.03 ou 41.04 est un gage d'homogénéité avec les baies des UC 30.02 et 41.01. À l'inverse les chanfreins de l'UC 38.02 sont exactement similaires à ceux de l'UC 38.01. Seul le mur UM 31 montre une surélévation dotée de chanfreins (UC 31.03) au-dessus d'une maçonnerie qui en est dépourvu (UC 31.01), mais ceux-ci sont toutefois présent sur les baies de l'escalier (UC 33.01) et on ne sait pas si les autres baies créées au XIX^e dans ce parement en était pourvu ou non (UC 31.02 couverte par la suite au ciment).

Le phénomène nous paraît donc bien participer d'un chantier d'ensemble, d'une volonté de transformation et d'agrandissement du couvent. On peut noter que la surélévation des bâtiments par ajout d'un étage supplémentaire à l'échelle du couvent n'est pas un cas unique dans les couvents urbains de la Visitation. On observe ainsi la même évolution dans le second couvent de la Visitation d'Annecy (devenu couvent des sœurs de Saint-Joseph, Lecomte 2013).

La création de l'aile orientale et l'ajout d'un étage exploitable à l'échelle de tout le bâtiment constituent une augmentation énorme du volume du bâtiment et de ses superficies internes exploitables (plus d'un tiers supplémentaire). On peut s'interroger sur l'utilité qu'on eut les religieuses d'un tel espace. L'usage du deuxième étage nous est par exemple inconnu. Cette question ne peut non plus se poser sans la croiser à celle d'une volonté ostentatoire et démonstrative, tant de la part de la communauté elle-même que de son/ses bienfaiteurs.

2.8.4 La surélévation des bâtiments : les charpentes des ailes sud et ouest.

Nous n'évoquons ici que très succinctement les charpentes de l'aile orientale et du bâtiment sud-ouest. Toutes les deux présentent des matériaux ligneux récents, et témoignent de transformations du XIX^e pour le bâtiment sud-ouest, et plus précisément de la fin du XX^e siècle pour l'aile orientale (**Figure 167 A**). Cette dernière est rythmée par des fermes simples, composées de deux arbalétriers et

d'un entrain retroussé haut (situé à la hauteur de la panne intermédiaire). Elle remplace la charpente du XIX^e siècle construite dans l'aile est et dans la partie orientale de l'aile nord. La charpente du bâtiment sud-ouest couvre l'intégralité de ce dernier, elle s'appuie sur les maçonneries du milieu du XIX^e siècle et se compose de trois fermes et d'une demi-enrayure à son extrémité sud-ouest.

Les charpentes des ailes sud et ouest sont d'un intérêt tout autre. En effet, elles témoignent de deux phases d'aménagement, correspondant respectivement aux états moderne et contemporain des combles. La même logique s'applique dans ces deux bâtiments, avec des variations mineures dans la charpente, tant dans l'état moderne que dans la transformation contemporaine. Ces deux états correspondent aux phases de maçonneries observées précédemment (*cf. supra*) et les pièces de bois sont systématiquement liées à ces dernières (entrains et arbalétriers pour les phases modernes, blochets pour les phases contemporaines).

» *La charpente moderne*

Quatorze fermes²²⁷ sont conservées dans l'aile sud, disposées en alternance avec les fenêtres²²⁸, selon un entraxe moyen de 2,85 m. Elles appartiennent à une structure de charpente dite à fermes et pannes. Le même dispositif s'observe dans l'aile ouest avec cinq fermes, distantes les unes des autres de 2,35 m. La portée des fermes de l'aile sud est d'environ 11,3 m (épaisseur des murs comprises), celle de l'aile ouest est légèrement supérieure, avec 12,25 m.

Du premier état de la charpente, il ne subsiste aujourd'hui que la partie inférieure des fermes comprise entre les deux niveaux d'entrain. Chaque ferme se compose d'un entrain, deux arbalétriers et d'un faux entrain destiné à raidir la structure (**Figure 161**). Les entrains n'étaient pas visibles dans la disposition initiale et n'ont pu être observées que lors de la dépose partielle du plancher des combles de l'aile sud²²⁹ durant les travaux.

L'assemblage entre le faux entrain et l'arbalétrier est renforcé par un aisselier (lien dans le plan vertical). La morphologie de ce lien varie du ferme à l'autre, et entre la ferme de l'aile sud et la ferme de l'aile nord. On identifie ainsi :

- » Dans la charpente de l'aile sud, des aisseliers « simples », laissant une ouverture triangulaire (**Figure 164 B**). Ils sont assemblés en tenon (lien) et mortaise (entrain et arbalétrier). Les assemblages sont bloqués par deux chevilles dans chaque assemblage.
- » Dans les charpentes des ailes ouest et sud, des aisseliers « pleins » ou console, pièce de bois triangulaires (**Figures 165 B. & 166 B**). Le système d'assemblage est le même que celui du type de lien précédent.
- » Dans la charpente de l'aile ouest uniquement, des aisseliers « pleins » formant un assemblage plus complexe (**Figures 163 A. & 165 A**), dans lequel les liens s'intègrent aux entrains et aux arbalétriers par un assemblage à mi-bois. À l'instar des aisseliers vu précédemment, les points d'assemblages sont sécurisés par des paires de chevilles en bois.

227. Pour le vocabulaire spécifique des charpentes, les termes déjà employés ont fait l'objet d'une définition en note de bas de page. *Cf. supra*. Partie relative à la charpente du bâtiment ouest.

228. On a vu précédemment que les fenêtres du deuxième étage appartenaient au chantier du XIX^e siècle. Elles reprennent toutefois la rythmique des fenêtres du premier étage. La répartition moderne des fermes de la charpente ne résulte donc pas d'une volonté d'éviter les baies R+2, mais d'une volonté de faire reposer les fermes entre les fenêtres R+1, pour limiter le report de force sur les linteaux.

229. Des poutres similaires ont été observés dans le plafond situé au-dessus de la voûte du chœur des religieuses (*cf. supra*) et appartiennent à un état antérieur au XIX^e siècle (surélévation du bâtiment, création de la voûte). Certaines sont traversantes dans le mur UM 30 et ont été observées dans son parement sur la cour des provisions (Figure 108). Pour autant leur relation directe avec la charpente n'a pu être observée, faute de dépose du plancher (lambourdes et niveau de circulation) R+2 de l'aile ouest. L'hypothèse d'un dispositif similaire à l'aile sud peut toutefois être avancée.

Des bois horizontaux, appelés liernes²³⁰, relient les fermes perpendiculairement au niveau des faux entrails (**Figures 162 bas, 163 A. & 164 A.**). Au nombre de trois elles sont présentes au niveau des arbalétriers et au niveau de la retombée du poinçon. D'une épaisseur moitié moindre que les arbalétriers ou les entrails, elles s'insèrent dans l'épaisseur de ceux-ci pour maintenir les fermes entre elles pour participer au contreventement de la chapelle.

Le cours de liernes se déploie sur toute la longueur de la charpente. L'assemblage des liernes se fait à mi-bois, verrouillé par deux chevilles, à proximité des fermes (**Figure 165 B.**). Certaines liernes de la charpente sud sont d'une facture plus récente. Elles ont probablement été remplacées à une date indéterminée au cours de la période contemporaine.

Seule l'extrémité orientale de l'aile sud de la charpente présente une croupe, l'autre extrémité, comme celles de l'aile ouest, communiquent directement avec d'autres combles ou se terminent par un mur pignon. Cette croupe comprend uniquement deux arbalétriers qui viennent s'appuyer aux deux extrémités de faux entrail (**Figure 167.**).

Les charpentes des ailes sud et ouest présentent des négatifs d'assemblage de pièces absentes. Dans l'aile ouest, on identifie ainsi sur la face supérieure des arbalétriers les marques d'assemblage des liens ou d'un système de contreventement (**Figure 168 B.**), mais aussi de pièces traversant les arbalétriers et les reliant entre eux, à l'instar des liernes décrites précédemment (**Figure 168 A.**). Aucune trace de panne n'a été observée sur les arbalétriers de l'aile ouest, contrairement aux traces observées sur la face externe des arbalétriers de l'aile sud (**Figure 169.**). Des ancrages obliques, située sous les pannes, permettent d'envisager la présence d'un système de liens entre les pannes et les arbalétriers (**Figure 169 A.**). Enfin des négatifs d'assemblage de liens, formant peut-être des croix de Saint-André, sont visibles sur la face externe des liernes, entre deux fermes (**Figure 166 A.**).

On peut tenter de restituer les combles d'origines grâce aux éléments de charpente conservée (**Figure 162.**). La restitution des parties tronquées des arbalétriers indique que la charpente avait initialement des versants plus pentus.

» *La charpente du XIX^e siècle*

Le profil des combles du XVII^e siècle laisse ces derniers utilisables – le système d'entrail retroussé permet la libre circulation sous les pièces de la charpente – sans toutefois en faire un véritable étage de vie pour le couvent. La transformation du milieu du XIX^e siècle, contemporaine de l'érection de la partie est et nord-est du cloître, permet de véritablement rajouter un étage au couvent. On peut aussi y voir une volonté ostentatoire, celle de s'approcher du modèle à deux étages des grands couvents urbains des XVIII^e et XIX^e siècle.

Dans les combles des ailes sud et ouest, ce chantier se traduit par une modification à l'économie, conservant la partie décrite précédemment de la charpente moderne comme structure de base, tout en y ajoutant une série de pièces permettant d'élargir le comble (**Figure 161.**). On a vu précédemment que les fermes modernes n'étaient conservées que jusqu'à la hauteur de leurs faux entrails. Les murs rehaussés et le toit projeté ne se retrouvent donc plus à proximité de l'ancienne ferme, qu'il est donc nécessaire d'« élargir ». Les arbalétriers, dont le pied repose sur l'entrail « bas » inséré dans la maçonnerie moderne, sont solidarisés à la maçonnerie contemporaine par une pièce de bois horizontale, le blochet (**Figures 161, 165 B. & 166 B.**) Celle-ci a une extrémité noyée dans la maçonnerie contemporaine, à proximité de l'arase du mur, quand l'autre elle traverse l'arbalétrier, et est verrouillée de l'autre côté de ce dernier par une cheville en bois. L'assemblage entre l'arbalétrier et le blochet est renforcé par une agrafe métallique du côté extérieur de la ferme.

230. **Lierne** n. f. Pièce de bois ou de métal servant à relier d'autres pièces (solives d'un plancher, chevrons courbes d'un dôme, pieux d'une palée), reliant ici les fermes entre elles. (Dictionnaire du CNRTL, 2012)

L'entrait de la ferme moderne est doublé par un second entrait qui, plus long, déborde de part et d'autre pour atteindre le passage des chevrons. Cet entrait accueille le passage de la panne intermédiaire, qui tantôt repose directement sur sa face supérieure (**Figure 165 A.**), tantôt s'insère dans une encoche de l'entrait (**Figure 166 B.**). Le passage de la panne sur l'entrait est toujours stabilisé par la présence de chantignoles côté intérieur. Dans l'aile ouest, la chantignole devient ponctuellement une véritable pièce intermédiaire pour surélever la panne (**Figure 165 B.**). Une jambette verticale située au-delà du passage de panne assure l'appui verticale de l'entrait « doublé » sur le point de jonction entre le blochet et l'arbalétrier. Ces jambettes sont pour la plupart des pièces de bois grossièrement équarries, de petite dimension. Un grand nombre a toutefois été remplacé par des sections de poutre, solidarisées directement sur l'arbalétrier – et non plus sur le blochet – voir reposant directement sur le sol à la façon d'une jambe de force (**Figure 164 A.**). Il s'agit non pas d'une réfection de la charpente, mais plutôt des vestiges de son étalement mis en place lors des travaux de création de la médiathèque (Clément 2012, p.65).

Au niveau de la croupe orientale de la charpente, le nouveau dispositif ajoute les mêmes pièces (blochets et jambette) sur les deux arbalétriers de croupe. Une pièce horizontale a également été ajoutée en renfort entre eux (**Figure 167 B.**). Dans ce nouvel état les deux dernières fermes complètes à l'est ne supportent plus de toiture du côté nord. Ces deux moitiés de fermes conservent donc leur dispositif antérieur au milieu du XIX^e siècle (**Figure CharpSO 7 A.**).

Dans l'aile ouest le dispositif situé au-dessus de l'entrait doublé est caché par un comble perdu créé par les réaménagements du XX^e siècle. Il n'a donc pas été possible d'observer cette partie de la charpente que l'on suppose similaire à celle observée dans l'aile sud. La charpente s'y compose d'un poinçon reposant sur l'entrait doublé et sur lequel repose la panne faitière (l'assemblage n'a pu être reconnu, mais le poinçon, moins large que l'entrait doublé, vient probablement s'emboîter dans ce dernier). Deux liens de faitage viennent répartir l'appui de la panne en s'assemblant au poinçon (**Figures 161 & 164 A.**).

2.8.5 La charpente de l'aile Nord

La charpente de l'aile nord se distingue nettement de celles des autres ailes par ses fermes formant des arcs en plein cintre (**Figure 171**). Il s'agit d'une charpente d'assemblage²³¹ « à la Philibert Delorme²³² », du nom de l'inventeur de cette technique (v.1514 - 1570).

Huit fermes de cette charpente sont conservées, avec un entraxe de 3 m en moyenne pour une portée de 11,05 m. Elles sont situées dans la grande pièce aménagée au dernier étage de ce bâtiment, mais également au-dessus de l'escalier du XX^e siècle installé à l'extrémité ouest de l'aile, la création de ce dernier n'ayant pas occasionné de transformation de la charpente. Comme pour les ailes sud et ouest, les fermes sont disposées alternativement avec les fenêtres du second étage, lequel reproduit l'ordonnancement des fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage.

Cette charpente d'assemblage prend la forme arc plein cintre²³³ (**Figure 170**). L'arc, faisant office d'arbalétriers, est composé d'un assemblage de planches courbes, sur trois épaisseurs dont les joints sont alternés (**Figures 170 & 172 A.**). Les planches montrent des traces de sciage. Ce type de ferme

231. **Charpente d'assemblage** : charpente de toit, dont les pièces sont constituées d'éléments assemblés de petite dimension. La charpente à la Philibert Delorme est une charpente d'assemblage dont les arbalétriers courbes sont formés de plusieurs cours de planches jumelées de façon que les joints successifs soient alternativement sur un cours et sur l'autre ; ces arbalétriers sont reliés par des liernes (Bouticourt 2016) – On notera ici l'absence de liernes entre les fermes.

232. *Delorme ou de l'Orme*, les sources présentent les deux graphies.

233. Si le toit que supporte cette charpente est un toit classique à deux pans, ce type de charpente permet également la construction de toit en carène, dont les pans épousent la courbe des fermes. La structure de la charpente du couvent de la visitation permet d'exclure l'existence d'une telle toiture, les pannes ne reposant pas directement sur les « arbalétriers » courbes.

permet une économie évidente sur le volume de bois et particulièrement sur les pièces de grandes dimensions.

L'assemblage des planches est en premier lieu assuré par une double rangée de clous réguliers. Deux autres dispositifs, peut-être ajoutés en renforts par la suite, viennent renforcer la solidité de l'assemblage :

- » Des étriers métalliques, enserrant par deux de chaque côté les planches dans la partie inférieure des fermes (**Figure 172 A.**),
- » Des tirefonds retenus par de plaques de métal, située en partie supérieures. (**Figure 173 A.**)

Le système d'arc à la Philibert Delorme, constituant l'ossature de la charpente, est complété par deux jambes de force situées à l'intérieur de l'arbalétrier courbe de chaque côté interne de la ferme, supportant un entrait retroussé, moisé sous l'intrados de l'arc. L'entrait retroussé est plus large que l'arc (**Figure 173 A.**). Deux blochets²³⁴ superposés viennent assembler la jambe de force, l'arc et la maçonnerie (et peut-être une sablière noyée dans la maçonnerie) (**Figures 170 & 172 B.**). Les blochets, comme l'entrait retroussé, sont plus larges que l'arc et que la jambe de force. L'assemblage de ces pièces est donc composé de mortaises traversantes (entrait) ou de mortaises ouvertes (blochets) accueillant l'intégralité de l'autre pièce. Des clous, ponctuellement remplacés à une période ultérieure par des tiges boulonnées, viennent compléter l'assemblage. Alors que les planches de l'arc sont sciées, les autres pièces sont équarries.

Le poinçon est composé de deux pièces superposées dont l'assemblage n'a pu être reconnu (**Figures 170 & 173**). Il s'assemble par tenon et mortaise avec l'entrait retroussé, enserre la partie supérieure de l'arc, et accueille plus haut la panne faitière. Deux liens de faitage assurent un appui supplémentaire à la panne faitière sur le poinçon. Elles sont perpendiculaires à la ferme et assemblées au poinçon par un système de tenon et mortaise tenu par des coins de bois.

Les quatre fermes occidentales présentes des marques, numérotées de I à IIII, depuis l'ouest vers l'est (**Figure 174**). Celles-ci figurent sur l'arbalétrier au niveau de ses assemblage avec les deux blochets d'une part et le poinçon d'autre part, ce dernier est également marqué du même chiffre. Les quatre fermes occidentales sont dépourvues de marques. Elles peuvent à la fois être interprété comme des marques de montage, entre l'arbalétrier et l'ensemble blochets/poinçon correspondant, mais aussi comme un système de numérotation des fermes dans l'ordre de leur élévation, depuis l'ouest vers l'est. L'absence de marque sur les fermes occidentale surprend. Peut-être leur nécessité a-t-elle paru superflue aux charpentiers une fois les premières fermes dressées ?

La seule transformation contemporaine identifiable, outre les éléments d'accroches du système d'éclairage, est la disparition d'une jambe de force et le sciage d'un blochet au ras de l'arc, au niveau de la porte d'accès à l'escalier occidental de l'aile (ces éléments se seraient retrouvés dans le passage). La ferme n° IIII présente un petit renfort en diagonal, fait office de contrefiche entre le blochet inférieur et l'arase du mur (chevron ou sablière), sans qu'on sache de quand date cet ajout.

Cette charpente est, au contraire de celles observées dans l'aile sud, homogène. Son système « double » comprend d'une part un arbalétrier en plein cintre à la Philibert Delorme complété d'autre part par une paire de jambes de force, un entrait moisé et un poinçon. L'érection de cette charpente correspond très probablement à la surrection de l'aile nord (UC 41.04). Les sources du XX^e siècle (Clément 2012) montrent que la charpente des ailes Est et de la partie orientale de l'aile nord étaient construites selon la même méthode, avant leur reconstruction complète dans la seconde moitié du siècle (on l'observe dans l'aile orientale sur une photographie de 1968, Clément 2012 p. 46). De nos jours seul des blochets coupés, encore noyés dans la maçonnerie du mur, témoignent de ce dispositif (**Figure 167 A.**).

234. **Blochets** n. m. (ou Patin) : Pièce courte placée horizontalement et servant d'assemblage entre l'arbalétrier, le mur d'appui ou la sablière. Ici un premier blochet solidarise l'arbalétrier et la jambe de force, tandis que le second assure la jonction entre l'arbalétrier et le mur.

2.9 Synthèse

2.9.1 Limites de l'opération

Notre étude connaît un certain nombre de limites, liée aux contraintes du chantier, aux présupposés de l'historiographie du site ou encore à nos choix méthodologiques.

La première limite de l'opération est liée au fenêtrage des sondages. Ceux-ci ne représentent qu'une part infime des parements. Pour s'en persuader, il suffit de mettre en regard le nombre de sondages et de murs intégralement relevés (respectivement une cinquantaine et douze) avec le nombre d'UM ouvert (49, ce nombre ne couvrant pas l'intégralité du bâti). Ce morcellement de notre documentation explique la difficulté à mettre en lien certaines observations ou séquences stratigraphiques.

Cet échantillonnage a été choisi en fonction des problématiques posées par le cahier des charges du Service Régional de l'Archéologique et des éléments connus par les sources et les études antérieures. Les sondages se concentrent donc en grande partie sur le bâtiment ouest et sont moins nombreux dans les autres bâtiments réputés plus homogènes par l'historiographie. L'étude a toutefois montré les limites de ce choix : le bâtiment ouest s'est avéré plus homogène – et surtout plus tardif – qu'espéré, quand certains sondages effectués dans des espaces réputés moins perturbés ont montré l'importance des transformations du bâti²³⁵. Les choix ont toutefois pu être partiellement réorientés en cours d'opération : ainsi les étages supérieurs du bâtiment ouest ont été moins sondés, ce qui a permis entre autres d'approfondir les interventions sur le bâtiment sud-ouest et son articulation avec le bâtiment sud.

Ajoutons aux limites de ce fenêtrage qu'un certain nombre d'éléments n'étaient pas accessibles à l'étude, soit que leur accès soit rendu difficile dans le cadre des travaux, soit que ces murs ne soient pas concernés par le chantier du XXI^e siècle (on pensera notamment à l'église et à son articulation avec les ailes nord et ouest). La réponse à certaines des questions de notre étude est ainsi restée cachée sous des enduits qui sont aujourd'hui encore conservés.

L'autre principale limite de notre opération tient à la faiblesse des éléments de datation à notre disposition. En effet une grande part des dates avancées dans le présent rapport proviennent des sources écrites sur le couvent : date et description de l'installation initiale, dates de chantier ou millésimes disparus. Ces sources n'ont pas pu faire l'objet d'une étude poussée et critique, et doivent donc être prises avec quelques précautions. Pour la majorité d'entre elles, le document ne nous est connu que par l'intermédiaire d'autres travaux ou témoignages. L'épigraphie conservée du couvent de nous apporte que trois dates : une au XVII^e et deux au XVIII^e siècle. Mais seule la première « fait date » pour la construction d'un bâtiment, quand les deux autres ne nous donnent qu'un *terminus ante quem* que d'autres sources viennent questionner²³⁶. Les plans du XIX^e siècle, produit dans un cadre qui nous est connu même s'ils présentent quelques limites et erreurs, ont été amplement mobilisés par l'étude. Ceux-ci nous permettent essentiellement de distinguer ce qui est antérieur au retour des religieuses en 1835 et ce qui appartient aux chantiers du XIX^e siècle. Ils constituent la base d'une étude régressive, l'état à partir duquel remonter jusqu'aux constructions et transformations des différents bâtiments.

Les tentatives de datation proposées dans les pages précédentes découlent très majoritairement de ces deux ensembles : les sources et l'épigraphie pour les dates hautes, les plans du XIX^e pour les dates basses. Entre ces deux ensemble la datation est moins aisée, et reste relative aux vestiges appartenant à ces deux bornes. Ceci explique entre autres notre difficulté à proposer une date de construction fiable pour les bâtiments ouest et sud-ouest. Cette situation est aggravée par l'absence d'élément matériel de datation absolue en dehors des millésimes. La stylistique et la comparaison avec d'autres édifices ne sont d'une aide que limitées pour un bâtiment dont les éléments architecturaux sont relativement homogènes.

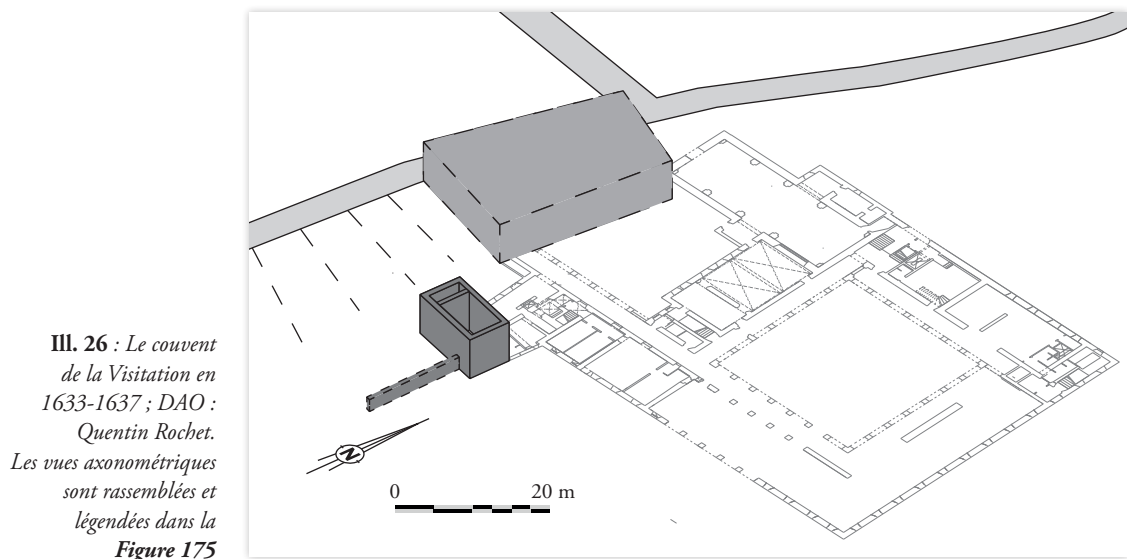
235. Le sondage dans le mur de refend UM 29 de l'aile sud en est un bon exemple.

236. La *mappe sarde* présente ces mêmes bâtiments une trentaine d'années plus tôt.

2.9.2 Synthèse chronologique

La présente synthèse reprend les grandes phases de l'aménagement du site pour en dégager l'évolution générale. Les modifications de faibles ampleurs, ne touchant ni aux circulations ni aux fonctions des espaces décrits, sont peu évoquées, particulièrement celles dont la position chronologique est difficile à situer par rapport à l'évolution générale du couvent.

» *Le couvent à l'arrivée des religieuses*



Un des enjeux de l'opération était l'identification, dans le complexe bâti actuel, d'éléments témoignant des occupations du site antérieures à l'arrivée des religieuses, et de leur transformation par ces dernières.

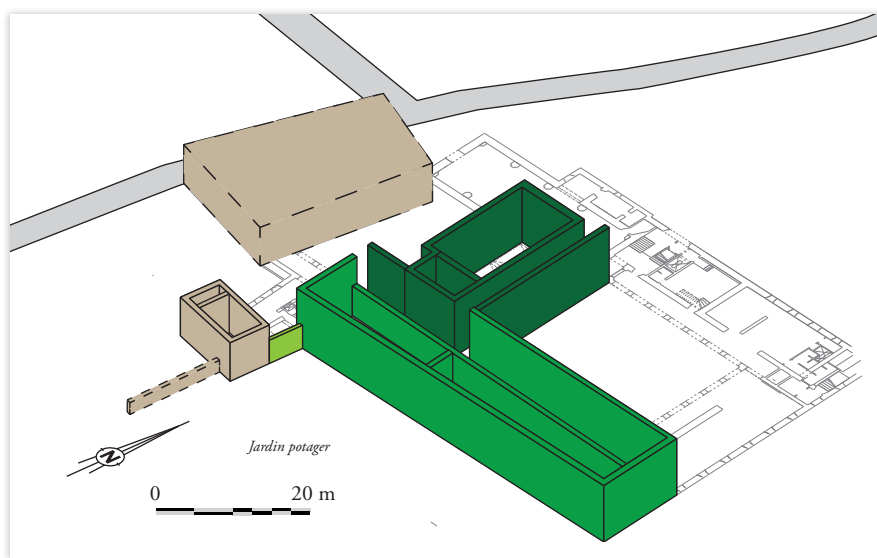
Notre étude ne remet pas en question l'arrivée des religieuses dans un ensemble bâti préexistant, disposé le long de la rue des Granges. Les sources attestent l'acquisition d'un ensemble bâti en 1633 et l'installation définitive des religieuses au plus tard en 1637 après des travaux sur ces bâtiments. Force est toutefois de constater qu'aucun vestige conservé en élévation ne témoigne dans le bâtiment ouest de cet ensemble bâti périurbain de la fin du Moyen Âge ou du début de la période moderne. L'hypothèse d'une conservation de ces éléments dans le plan du bâtiment ouest est infirmée par notre étude. De cette occupation périurbaine, nous ne connaissons que l'énumération des « *granges, maison, jardins, verger et vignes aboutissant du côté du lac, sur la rue dit pour lors de Saint-Sébastien* » de 1633. Difficile toutefois d'expliquer autrement que par le souvenir ou la matérialité de ce parcellaire les orientations diverses des murs du bâtiment ouest. Il faut chercher hors de ce bâtiment les indices d'une occupation antérieure.

Les vestiges sédimentaires mis aux jours par le diagnostic effectué au sud du bâtiment ouest (Vicard 2015) ont été pour partie attribués aux maisons antérieures au couvent. La fouille sédimentaire que nous avons menée dans la cour des provisions a vu la mise au jour d'un mur d'orientation est-ouest et de quelques lambeaux de niveaux de sol témoignant d'un bâtiment détruit par les chantiers successifs du couvent. Ces indices sont ténus et ne permettent guère de caractériser ces occupations et leurs bornes chronologiques.

En situation périphérique du couvent moderne, le bâtiment sud-ouest constitue probablement le seul ensemble bâti conservé qui soit antérieur au couvent de la Visitation. Son premier état n'est pas lié au bâti du couvent. Il s'agit d'un petit bâtiment quadrangulaire d'un étage comportant un unique mur de refend. Il ne conserve de son aménagement initial que trois baies de petite dimension en molasse.

Son orientation est-ouest diffère de celle du couvent²³⁷ et témoigne du même parcellaire antérieur que les maçonneries mises au jour dans la cour des provisions. Il présente dans son mur sud les vestiges d'un mur de parcelle perpendiculaire percé d'une porte et formant probablement la limite orientale des parcelles sur la rue des Granges. Aucun élément ne permet de dater précisément ce premier bâtiment sud-ouest, si ce n'est sa localisation dans un faubourg qui n'est probablement pas occupé avant la toute fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne.

» *Les chantiers du nouveau couvent au XVII^e siècle*



III. 27 : Le couvent de la Visitation, chantiers de 1649 à 1676 ; DAO : Quentin Rochet

C'est avec l'aile ouest que les résultats de l'archéologie du bâti rejoignent l'historiographie du couvent. Ce bâtiment occupe une place centrale dans le couvent, du point de vue de son organisation spatiale comme de sa vie liturgique. Il s'agit d'un bâtiment quadrangulaire de 20 m par 12,30 m dont l'orientation nord-ouest-nord / sud-est-sud fixe celle du couvent et des bâtiments construits par la suite. Une orientation qui transfère dans le bâti celle de la rue *Chante-Coq* (accès au bourg à travers les murs de celui-ci) et de possibles édifices antérieurs à l'église de la communauté. C'est dans ce bâtiment qu'est situé l'escalier principal du couvent qui en constitue le premier nœud de circulation. Certaines circulations disparues par la suite débouchaient initialement à son niveau (cave de l'aile sud). Daté de 1649 par un millésime sur sa porte, cet escalier constitue le point de départ de la construction de l'aile ouest, comme en témoigne l'articulation des maçonneries observée dans son mur occidental.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment accueille le chœur des religieuses. Cette grande pièce est ouverte sur le chœur de l'église d'une large baie, sur laquelle sont encore visibles les ancrages de la grille qui, matérialisant la clôture, en interdisait l'accès. Aucun autre élément de son aménagement n'a laissé de traces archéologiques. La comparaison avec d'autres chœurs de visitandines dont l'aménagement est conservé (Grenoble notamment) permet toutefois d'en envisager les dispositions. Le premier étage était utilisé comme infirmerie, au moins à la fin du XVIII^e siècle. Il s'ouvrait sur le chœur de l'église d'une baie centrée à la verticale de celle du rez-de-chaussée, permettant de suivre l'office depuis cet étage. Les ouvertures de l'étage et ses cloisons internes, gommées par les transformations du XIX^e siècle, ont pu être reconnues par notre intervention.

Ce bâtiment est, dans ses dimensions comme dans ses dispositions, conforme au plan type de l'ordre et au *Devis* qui l'accompagne, et sa disposition entre l'escalier et l'église se retrouve dans de nombreux couvents de la Visitation au XVII^e siècle. L'escalier principal semble toutefois relativement humble comparé à ses contemporains.

237. Est-nord-est / ouest-sud-ouest.

L'aile sud du cloître se place à la perpendiculaire de l'aile ouest et forme un rectangle de 47,20 m de long pour 11,25 m de large. Sa construction est supposée homogène, ce que confirment nos observations, et terminée en 1657, date d'un millésime disparu à l'extrémité orientale du rez-de-chaussée. Son unique cave comme son étage étaient à l'origine desservie par le nœud de circulation que forme l'escalier de l'aile ouest. Malgré la création de nouveaux accès au rez-de-chaussée au XX^e siècle et la fermeture d'autres au XIX^e siècle, l'enveloppe du bâtiment conserve les dispositions du milieu du XVII^e siècle – à l'exception notable du deuxième étage –, observées notamment dans le mur du cloître. Ce dernier, qui sert de « modèle » aux autres murs du cloître construits ou reconstruits au XIX^e siècle, conserve en effet ses arches plein cintre au rez-de-chaussée et ses baies régulières au premier étage. Le rez-de-chaussée accueillait, conformément aux dispositions du *Coutumier*, la cuisine, le réfectoire et l'assemblée des religieuses. À l'exception de quelques placards et rares ouvertures, rien ne témoigne plus de son aménagement moderne, transformé par l'installation de la médiathèque du XX^e siècle. Une cave située sous la cuisine servait d'espace de stockage, probablement pour l'usage de cette dernière. Elle présente une voûte en appui entre les parements, une technique observée ailleurs sur le site et répandue à l'échelle locale. Les transformations du premier étage ont conservé une petite partie de son aménagement interne à l'ouest. Cet espace conservait des cellules de religieuses séparées par des cloisons de brique et portant encore, sous l'enduit du XIX^e siècle, celui du XVII^e dont les sentences avaient déjà été identifiées dans les années 1980.

Au XVII^e siècle l'aile ouest et l'aile sud ne possédaient qu'un étage et des combles, transformés par la suite en un deuxième étage. La charpente du XVII^e siècle à deux pans et croupes qui coiffait les bâtiments y est partiellement conservée. Elle a été transformée au XIX^e siècle pour s'adapter à une surélévation des murs et à une nouvelle couverture. Malgré ces modifications elle permet de restituer une couverture à l'inclinaison plus accentuée, et constitue un témoin des méthodes de couverture du XVII^e siècle savoyard.

L'aile sud était jointe au bâtiment sud-ouest par un mur partant de son angle sud-ouest et comportant une porte dont seul le piédroit intégré à la chaîne d'angle est conservé. De cet aménagement témoigne aussi un lambeau de maçonnerie dans le mur oriental du bâtiment sud-ouest. Un millésime disparu, sur une porte de ce bâtiment, permet d'envisager cette première reprise du bâtiment sud-ouest et sa liaison avec l'aile sud au plus tard en 1676.

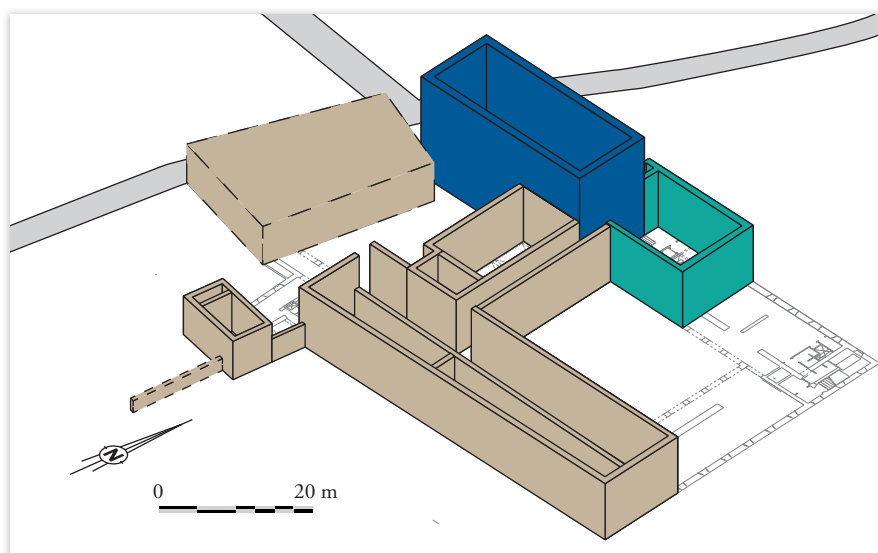
Des trois dates rythmant ces bâtiments, une seule est conservée *in situ* sous forme d'un millésime. Les deux autres ne nous sont connus que par les témoignages et l'historiographie. Il est difficile d'envisager ces dates comme témoignant de chantiers distincts, tant ceux-ci semblent participer d'un même ensemble :

- » la construction du mur de la galerie des religieuses en même temps que l'escalier de l'aile ouest est poursuivie jusqu'à la limite exacte de l'aile sud, les murs de la galerie appartiennent respectivement aux deux ailes, sa couverture à l'aile sud.
- » L'articulation avec le bâtiment sud-ouest, datée de 1676 par l'historiographie, participe de la construction de l'aile sud, datée quant à elle de 1657.

On peut en conclure que ce chantier est probablement continu, même s'il connaît des arrêts, ou des étapes importantes dont témoigneraient les millésimes. Ceux-ci rythment ainsi la création de l'escalier de l'aile ouest, point de départ, on l'a vu, de la construction de bâtiment, ou à l'inverse l'extrémité orientale de l'aile sud, lorsque la salle des assemblées, espace important dans la vie religieuse, est utilisable.

Ce chantier progressif prévoit également l'extension future du couvent pour correspondre au plan type du *Coutumier*. Si la galerie de la cour des provisions s'arrête au bout de deux travées et matérialise cet arrêt par une butée au niveau du sol, elle laisse en attente son élévation pour accueillir le reste de la galerie. De même la dernière arche du cloître, construite en 1657, est-elle prévue pour accueillir une aile qui ne sera construite que presque deux siècles plus tard. Cette volonté de continuité du chantier

s'exprime donc aux deux échelles des chantiers du couvent, d'un bâtiment à l'autre dans le temps relativement court des chantiers de 1649 à 1676 et dans le temps plus long d'exécution d'un plan type, dont l'échéance est inconnue des constructeurs du XVII^e siècle. Cette construction progressive du couvent est à rapprocher de l'histoire d'autres maisons de la Visitation, par exemple celle, contemporaine, de Chalon-sur-Saône dont le chantier s'étale de 1637 à 1730. Comme à Thonon ce chantier commence par les bâtiments conventuels et n'érige l'église que dans un second temps.



III. 28 : Le couvent de la Visitation, chantiers de 1666 à 1685 ; DAO : Quentin Rochet

» La fin du XVII^e siècle : l'église et l'aile Nord

Les sources indiquent que la construction de l'église commence peut-être dès 1666, mais il faut attendre 1684 pour la voir terminée. C'est un édifice de plan latin à nef unique de 22,6 m de long pour 8 m de large, orienté selon un axe EST-NORD-EST / OUEST-SUD-OUEST dans l'axe de la rue *Chante-Coq*, perpendiculaire à l'aile ouest. Selon les sources elle remplace une ou des maisons préexistantes, peut-être même une chapelle, mais aucun indice de cette occupation antérieure n'est conservé de nos jours dans les parties que nous avons pu observer. Elle comporte trois travées de plan barlong et un chœur de plan carré, accompagné de deux petites chapelles formant les bras du transept. Elle est couverte de voûtes d'arêtes quadripartites. Cet édifice reste relativement simple et humble dans son architecture, correspondant aux dispositions du *Devis* et se rapprochant de l'aménagement de l'église du premier couvent d'Annecy. Même si on peut envisager un décor aujourd'hui disparu, cette simplicité tranche avec la diversité des églises de l'ordre, édifices où s'expriment le plus les particularités ou la richesse des couvents.

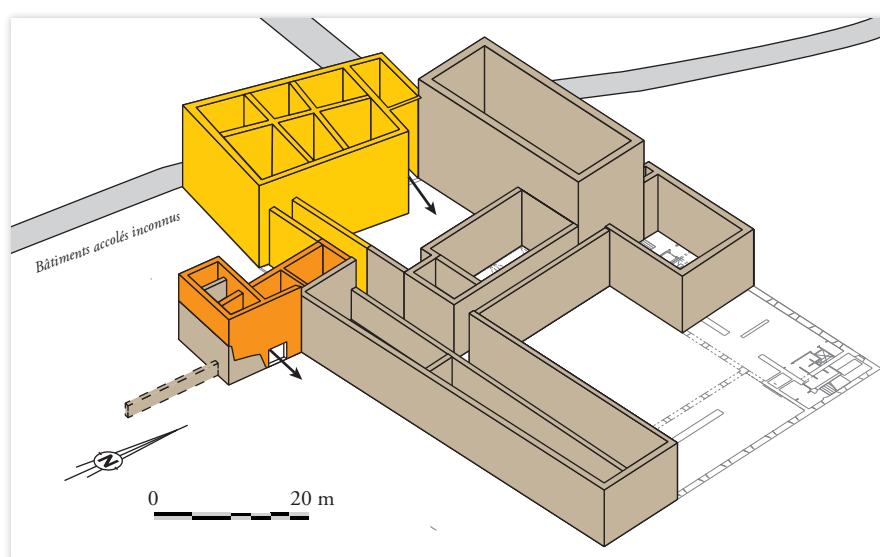
La nef de Thonon est construite en un unique chantier, dont les planées successives ont été observées dans son mur gouttereau nord. Son plan latin aux bras légèrement irréguliers correspond peut-être à une deuxième phase de chantier, ou à un réaménagement prenant place assez rapidement par la suite. La crypte, dont les ouvertures et accès ont pu être reconnus dans le mur nord de l'église, était inaccessible lors de notre opération.

Dans le prolongement de l'église est construit l'aile Nord, réputée terminée en 1685. Parallèle à l'aile sud, celle-ci est moins large (11 m), mais surtout moins longue de moitié le long du cloître (15 m). Elle vient s'accoler au nord du mur du chevet, et correspond à une unique phase de construction. Ce bâtiment accueillait au rez-de-chaussée la sacristie des prêtres et celle des religieuses, entre lesquels la documentation indique la présence de dispositif d'interface et d'échange (parloir, tour), conformément aux dispositions du *Coustumier*. La sacristie des prêtres donnait accès au chœur de l'église par un passage aménagé dans le mur occidental de l'aile, et dont l'ouverture a pu être retrouvée. Chacune des deux

sacristies bénéficiait d'un escalier pour accéder au premier et unique étage du bâtiment. Les traces de l'escalier oriental – celui de la sacristie des religieuses – ont été observées dans son mur nord. L'existence de deux escaliers implique une répartition genrée, séparée, à l'étage également. La comparaison avec les plans types de l'ordre ou d'autres couvents permet d'y envisager la présence de confessionnaux.

Ni le rez-de-chaussée, ni le premier étage de cette aile ne conservent les aménagements de la période moderne. En dehors des baies et ouvertures, seuls une niche et un placard dans l'ancien mur oriental de l'aile témoignent de son aménagement du XVII^e siècle. Le bâtiment a en effet connu des modifications d'importance au XIX^e siècle (à l'est) et dans la deuxième moitié du XX^e siècle (à l'ouest), transformant profondément certains volumes internes.

» *Les bâtiments ouest et sud-ouest, entre la fin du XVII^e siècle et la première moitié du XVIII^e siècle*



III. 29 : Le couvent de la Visitation, deux chantiers de la fin du XVII^e siècle ou de la première moitié du XVIII^e siècle ; DAO : Quentin Rochet

Le bâtiment ouest, accueillant les sœurs tourières et formant l'interface entre le couvent et le siècle, est un bâtiment trapézoïdal de 23,35 m de long pour 16,15 m de large au maximum, d'orientation nord-sud. Les quatre travées occidentales de la galerie de la cour des provisions appartiennent à la même construction que le bâtiment ouest.

C'est une construction structurée par une série de contraintes, ou d'attentes :

- » Celles peut-être de l'occupation qu'il remplace, et dont on a cru discerner les éléments conservés dans son plan actuel. Les quatre travées perpendiculaires à la rue des Granges formant une possible trame parcellaire périurbaine de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne.
- » Celle des bâtiments du couvent construits précédemment : au nord l'église, contre lequel le bâtiment vient s'accoler, au sud-est les deux premières travées de la galerie de la cour des provisions, dont la harpe d'attente accueille le mur de galerie construit avec le bâtiment ouest.

Les relations stratigraphiques avec l'aile ouest et l'église permettent de proposer une construction après 1684 (et 1649 pour l'aile ouest). La date d'achèvement est plus dure à préciser : la documentation graphique permet d'envisager un bâtiment présent – mais peut-être encore en chantier – dans les années 1730, tandis que l'archéologie – par les sources épigraphiques²³⁸ – donne un *Terminus Ante Quem* en 1766-1769.

238. Respectivement une brique datée de 1766 dans une des caves et un millésime de 1769 dans le mur de la galerie de la cour des provisions.

Dès sa création, ce bâtiment a son emprise actuelle. Son chantier suit une logique générale dans l'érection des murs : d'abord sont construits les murs gouttereaux, puis les murs de refends d'orientation est-ouest, et enfin le mur de refend d'orientation nord-sud. Cette logique ne traduit pas trois phases de chantiers, mais une progression générale, qui se répercute probablement étage par étage au fur et à mesure que le chantier progresse. Ces maçonneries sont ponctuellement chaînées les uns aux autres lorsque la présence d'un élément architectural le nécessite (linteau d'ouverture, ancrage d'un sol ou d'un piédroit). Cette progression n'explique par les orientations divergentes des murs de refends, que seule la mémoire d'un parcellaire plus ancien semble expliquer. Pour autant cette construction oblitère toute trace de l'occupation antérieure.

Comportant un niveau de cave et, dès sa création, deux étages et un comble en plus du rez-de-chaussée, ce bâtiment constitue un des principaux volumes du couvent et celui qu'il donne à voir à la ville. Il communique avec les espaces rustiques du couvent par ses caves de grandes dimensions qui conservent les vestiges d'un chai et d'un pressoir. Il assure, par un passage nord ouvert sur la rue d'une large porte cochère, l'approvisionnement du couvent aboutissant dans la cour des provisions. Surtout, il constitue l'interface entre le siècle et la communauté cloîtré en reportant à l'intérieur du bâtiment la séparation de la clôture. Celle-ci se retrouve au rez-de-chaussée et au premier étage ; au contraire les caves, le second étage et les combles ne sont pas accessibles depuis l'extérieur de la clôture. Ce rôle de clôture intérieure est en grande partie assuré par le mur d'orientation nord-sud qui sépare le bâtiment en deux. Les circulations sont en conséquence dédoublées, comme en témoigne l'existence de deux escaliers entre le rez-de-chaussée et le premier étage, identifiés par l'étude archéologique. Le mur nord-sud conservait, au rez-de-chaussée, les vestiges bouchés d'un parloir et d'un tour en pierre. La présence d'un second dispositif de parloir à l'étage, probable en raison de ce double escalier et dont semble témoigner la documentation ancienne, n'a pu être confirmé lors de notre opération.

Le reste du bâtiment se partage en cuisines – dont les réaménagements successifs à la période moderne et contemporaine ont pu être observés – en pharmacie, en entrepôts divers et en chambres. L'aménagement du second étage est incertain, une partie significative de son cloisonnement reposant sur des niveaux de sols postérieurs. De même la travée nord, dont le rez-de-chaussée constitue le passage entre la rue et la cour des provisions, est fermée par un mur plus tardif. L'aménagement de ses étages, peut-être sous forme d'espace de stockage ouvert sur l'est, ou fermé par un mur disparu, nous est inconnu.

Les quatre travées occidentales de la galerie de la cour des provisions appartiennent au même chantier de construction que le bâtiment sud. Leur articulation avec les deux premières travées, contemporaines de l'aile ouest, est particulièrement intéressante. Elle en continue le dispositif architectural au rez-de-chaussée, en créant quatre arches similaires aux deux premières. Une logique inverse s'exprime au premier étage dont le chantier vient reprendre les baies de la première phase, plus petites et plus décorées, pour les remplacer par des baies similaires à celle du bâtiment ouest. Seule une différence de couverture de la galerie (plafond plat en 1649, en voûte d'arête pour le second chantier) laissait deviner une rupture dans ce dispositif avant notre intervention. Cette reconstruction portait le millésime 1769.

Le second état du bâtiment sud-ouest et l'escalier accolé à l'extrémité occidentale de l'aile sud appartiennent également à un chantier postérieur aux premières constructions du couvent. Ils sont postérieurs à l'aile sud de 1657 et au premier aménagement du bâtiment sud-ouest daté peut-être de 1676, mais semblent attestés par la *mappe sarde* dans les années 1730. Cet ensemble est d'autant plus difficile à situer précisément dans le temps que sa relation chronologique avec le bâtiment ouest évoqué précédemment n'a pu être reconnu.

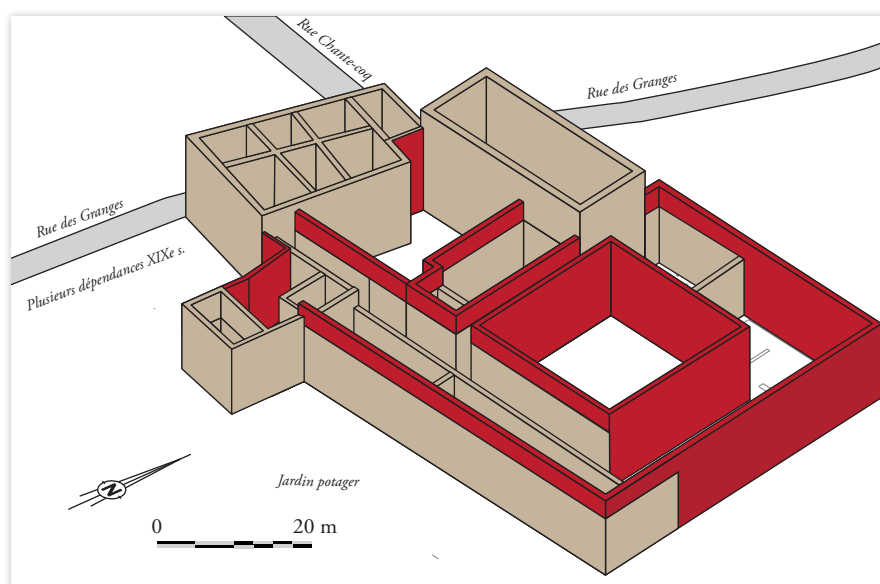
Le bâtiment sud-ouest, qui avait déjà été quelque peu transformé depuis l'installation des religieuses par la création de nouvelles ouvertures, est agrandi par la construction d'une petite aile bâtie assurant la circulation à l'étage avec le bâtiment sud et l'emplacement de l'escalier. Ce chantier voit également la création de plusieurs baies dans les murs sud et est du bâtiment. Une circulation ouverte, couverte par

le premier étage, est conservée entre les deux bâtiments. Elle assure le passage entre une cour de ferme à l'ouest et le jardin potager du couvent à l'est. Cette nouvelle construction ajoute un étage de grenier sur le bâtiment sud-ouest et sur sa jonction avec l'aile sud.

L'escalier sud-ouest est situé entre le bâtiment sud-ouest, l'aile sud et la galerie de la cour des provisions. Supposé appartenir à la même construction que l'aile sud, cet escalier s'est avéré être postérieur à l'aile sud et probablement immédiatement postérieur au deuxième état du bâtiment sud-ouest. Il amène un dédoublement des circulations jusque-là assurées uniquement par l'escalier de l'aile ouest. L'accès à la cave de l'aile sud est d'ailleurs déporté de l'un vers l'autre à l'occasion de ce chantier. Il s'agit d'une dissociation des circulations entre celles profanes (cuisines, dépendances, latrines, etc.) au sud-ouest, et celles plus importantes (des cellules au chœur des religieuses ou à l'assemblée) dans l'aile ouest.

Au-delà de ces chantiers, la morphologie générale du couvent n'est que peu modifiée durant le XVIII^e siècle. Si quelques modifications internes et créations d'ouverture peuvent, avec prudence, lui être attribuées, c'est cette forme qu'a le couvent lorsque les religieuses le quittent à la période révolutionnaire.

» *Achever le plan type : les chantiers du XIX^e siècle*



III. 30 : Le couvent de la Visitation, les chantiers du XIX^e siècle ; DAO : Quentin Rochet

La période d'occupation laïque du couvent, de 1793 à 1835, correspond à un changement complet d'usage du bâtiment qui se partage entre habitat, granges et écuries, majoritairement possédés par un dénommé Michel Morel à partir de 1796. Pourtant celle-ci a relativement peu marqué le bâti, et n'aura occasionné que peu de modifications qui soient parvenues jusqu'à nous. Certes les religieuses, en retrouvant les lieux en 1835, ont probablement eu à cœur d'y restituer les dispositions antérieures à la période révolutionnaire, et ont peut-être gommé une part importante des modifications apportées pendant cette période. Du point de vue archéologique, les témoignages de cette occupation se limitent à quelques ouvertures transformées, peut-être à des interventions plus lourdes dans le cloisonnement du bâtiment ouest et à la disparition d'un de ses escaliers. Le changement de fonction de l'église explique probablement la présence d'une large ouverture donnant sur la cour des provisions à l'extrémité de sa chapelle sud. D'autres éléments ne sont connus que par les sources, comme la création de bâtiments annexes au sud-ouest ou celle du moulin (situés hors de l'emprise de la prescription).

De cette période le couvent, racheté et réoccupé par les religieuses en 1835, hérite également une imbrication des possessions laïques et religieuses peu conforme à l'intention des fondatrices du

XVII^e siècle. En effet, un petit bâtiment situé entre l'aile nord et le bras nord du transept de l'église reste possession d'un laïc, qui conserve en outre une servitude sur le terrain du couvent pour accéder à un clos situé immédiatement au nord.

Le couvent est à nouveau occupé par une communauté de visitandine en 1835. Assez rapidement, elles vont mettre en œuvre un chantier de grande ampleur à l'échelle du couvent. Celui-ci se concentre pour les éléments les plus marquants à la décennie 1840 (aile orientale, chœur des religieuses, etc.) quand les autres chantiers du XIX^e siècle sont plus difficiles à dater. On sait juste qu'ils sont antérieurs au plan qui les fait figurer en 1884, et pour certains à 1873 (cadastre).

Sur plan, les transformations du XIX^e siècle sont visibles en premier lieu par la fermeture du cloître, avec la création de l'aile orientale et l'extension de l'aile nord. Cette fermeture est véritable aboutissement du plan type entamé au XVII^e siècle. Sont également repris les murs du cloître, à l'exception de celui de l'aile sud. Les bâtiments nouvellement construits reproduisent les grands traits des ailes antérieures pour former un ensemble architecturalement homogène et harmonieux. Au sud, la construction vient s'appuyer sur la dernière pile du cloître, en attente depuis près de deux siècles. Ce chantier s'accompagne de modifications dans l'aile nord, avec la disparition de l'escalier oriental situé précisément au point de « raccordement » du bâtiment du XVII^e siècle avec celui du XIX^e siècle.

Contemporain de cette extension du bâti, une grande partie du couvent est alors surélevé avec la création d'un étage en lieu et place des combles. Ce phénomène est présent dans les ailes du cloître ainsi qu'au niveau de la galerie de la cour des provisions. Le bâtiment ouest possédait déjà un deuxième étage, de même que le bâtiment sud-ouest, quoique de moindre importance pour ce dernier. Cette surélévation donne au couvent un volume plus important, peut-être plus conforme aux établissements urbains du XIX^e siècle. Des surélévations similaires sont présentes dans d'autres couvents de la visitation (second couvent d'Annecy par exemple). Du point de vue des charpentes, cette surélévation est faite à l'économie dans les ailes sud et ouest. La construction y réutilise les fermes de la charpente moderne, sur lesquelles elle s'appuie pour porter plus haut la nouvelle toiture. À l'inverse, les ailes nord et est possèdent une charpente d'assemblage à la Philibert Delorme créée à l'occasion des travaux du XIX^e siècle. Celle-ci est conservée de nos jours uniquement dans l'aile nord.

Une autre transformation d'ampleur voit le chœur des religieuses agrandi au prix de la perte de l'infirmerie. Le chœur lui-même conserve la même emprise au sol, mais gagne en volume avec la création d'une voûte en lieu et place de l'étage. Il gagne également une tribune au premier étage, ouverte sur le chœur d'une baie similaire à celle qui sépare ce dernier de l'église. Le nouveau chœur est éclairé de grandes baies sur la cour des provisions et perd sa morphologie utilitaire du XVII^e siècle pour se rapprocher de celle de l'église voisine.

Une série de bâtiments annexes, auvent et bâtiments agricoles viennent s'ajouter au sud du bâtiment ouest. Leur installation, datée de 1844 par l'historiographie, remplace des bâtiments probablement plus légers construits pendant la période d'occupation laïque. Cette zone, située hors de notre emprise, a fait l'objet d'un diagnostic de l'INRAP (Vicard 2015). La cour formée par le bâtiment sud-ouest, l'escalier sud-ouest et la galerie est refermée par un mur. Ce dernier est peut-être en partie construit dès la période d'occupation laïque, mais l'espace n'est véritablement fermé qu'au XIX^e siècle, avant 1873, créant une nouvelle cour entre ce mur et les bâtiments annexes évoqués précédemment.

Le bâtiment ouest est celui qui connaît le plus de modifications au cours du XIX^e siècle. Les circulations d'approvisionnement sont déportées, peut-être vers les bâtiments annexes créés au sud, et le passage dans le bâtiment est condamné, de même que les autres ouvertures sur rue de ce dernier. On y accède plus que par une nouvelle porte créée sur le parvis de l'église. Les circulations internes s'en trouvent modifiées, de même que la position de la clôture, reportée entre autres dans un nouveau mur d'orientation est-ouest. Au rez-de-chaussée, cet aménagement condamne définitivement les dispositifs de tour et de parloir de la période moderne, et en crée peut-être d'autres – visible dans l'iconographie ancienne – dans ce nouveau mur de clôture. Au premier étage, un grand parloir est créé et une porte est condamnée

pour accueillir un nouveau dispositif de tour. La création, par transformation d'aménagement préexistant, de la cuisine du premier étage conservée jusqu'à nos jours date probablement également de cette période. Le bâtiment ouest est certes relativement peu modifié dans sa structure, mais son usage et ses circulations s'en voient profondément transformées. Il conviendrait d'étudier plus précisément cet aspect à la lumière de l'évolution de la notion de clôture dans l'ordre de la Visitation au XIX^e siècle.

Mentionnons rapidement enfin les chantiers des XX^e et XXI^e siècles antérieurs à celui ayant provoqué notre intervention²³⁹. Entre 1976, date des premiers chantiers de conservation, et 2003, date d'achèvement de l'école de musique, plusieurs chantiers se succèdent dans le couvent. D'abord réfection des charpentes et remplacement de la charpente de l'aile orientale par celle qui la couvre aujourd'hui. Ensuite, l'installation de la médiathèque, finie en 1984, qui voit la découverte des sentences du XVII^e siècle, mais qui oblitère intégralement l'aménagement des ailes sud et est. D'autres travaux concernent ensuite les combles, et l'aile nord avec la création d'un escalier massif en béton contre le mur de chevet de l'église. Les derniers travaux, aux débuts du XXI^e siècle, correspondent à l'installation de l'école de musique au rez-de-chaussée du bâtiment ouest. Ceux-ci sont moins destructeurs que les précédents, et surtout ne concernent pas les étages dont l'aménagement n'est pas effectué. C'est cette configuration que nous avons découvert au début de notre intervention.

2.9.3 Poursuite des recherches et vestiges conservés

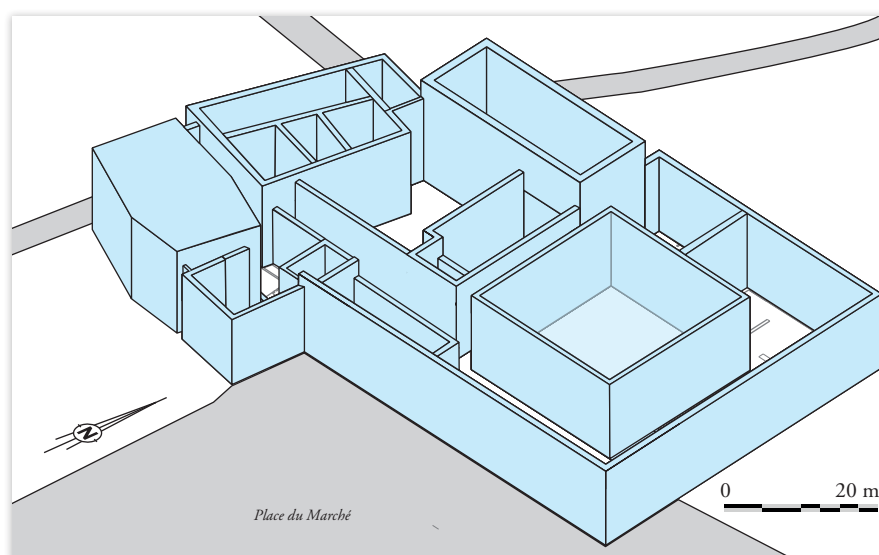
Plusieurs pistes permettraient d'approfondir l'histoire du site, et de trancher sur les hypothèses et questions restées sans réponse par notre étude. La première constituerait en un approfondissement des études historiques. Une étude exhaustive des archives du couvent de la Visitation de *Marclaz*, héritier du couvent de Thonon, constitue à ce titre une piste intéressante, a minima pour l'histoire du couvent depuis le retour de 1835, mais probablement également pour les périodes antérieures. Parmi les pistes documentaires, la recherche dans les fonds d'autres établissements de l'ordre est particulièrement prometteuse, puisqu'on connaît l'importance des échanges épistolaires entre les couvents, notamment pour ce qui touche à l'aménagement des bâtiments et à l'organisation de la vie de la communauté entre leurs murs. Enfin, la recherche de mentions des différents travaux dans les fonds des notaires des XVII^e et XVIII^e siècle nous paraît particulièrement intéressante pour documenter l'économie du couvent et celle de ces chantiers, voire de leurs approvisionnements. Il s'agit toutefois là d'une masse documentaire impressionnante pour laquelle l'identification des notaires actifs auprès de la communauté est un prérequis.

Une deuxième piste envisageable concerne les éléments en bois conservés dans le bâti du couvent. En effet les charpentes des ailes sud et ouest conservent une partie de leurs dispositifs du XVII^e siècle quand celle du bâtiment ouest est vraisemblablement contemporaine de l'érection de ce dernier. Ces trois chantiers pourraient donc être datés à l'avenir par dendrochronologie, les charpentes étant conservées dans le nouvel aménagement. Ce qui permettrait d'affiner leur chronologie et de préciser les éléments déjà disponibles sur la base des millésimes et de la stratigraphie. Dans une moindre mesure, cette technique de datation pourrait être employée pour les poutres anciennes supportant certains planchers (galerie du cloître ou deuxième étage de l'aile ouest). Toutefois, les ancrages de ces dernières n'ayant pu être vérifiés dans le cadre de notre étude, quand certaines semblent de prime abord modifiés, une telle datation semble particulièrement hasardeuse et ne pourrait s'épargner l'ouverture de nouveaux sondages dans les parements des murs. Au titre des charpentes, mentionnons enfin celle de l'église, que nous n'avons pas pu observer, et qui conserve peut-être son aménagement de la fin du XVII^e siècle.

239. Cette chronologie des travaux récents est évoquée avec plus de détail dans le bilan des connaissances plus haut dans le présent volume. Pour plus de détails, se reporter à Clément 2012 qui resitue l'aménagement du couvent dans l'évolution urbaine contemporaine de ce quartier de Thonon.

Il convient enfin de préciser que cette opération ne voit pas la disparition des vestiges archéologiques sur le site, même si une partie significative des éléments observés a disparu avec le chantier. Le bâti qui n'a pas été sondé par nos soins est majoritairement conservé – on pensera principalement à l'église – de même que les murs gouttereaux du couvent, les modifications du nouvel aménagement se concentrant sur les dispositions intérieures. Mentionnons également le sous-sol du site, qui n'a été finalement que peu perturbé par le chantier du XXI^e siècle, à l'exception de l'espace occupé par l'auditorium et du centre de la cour des provisions. Les stratigraphies conservées dans le cloître – son sol actuel est plus haut que le sol moderne – et dans la cour des provisions, dont on a vu qu'elles conservaient des niveaux de travaux associés à la construction du couvent, permettraient peut-être d'approfondir nos connaissances sur l'histoire de ce dernier et de ses chantiers. Enfin la crypte de l'église, réputée vidée puis remblayée, constituerait un espace pertinent (et accessible depuis l'extérieur) pour rechercher d'éventuelles traces d'occupation antérieures ou, a minima, questionner les pratiques funéraires et liturgiques de la Visitation. Hors de notre emprise d'intervention, il convient enfin de mentionner la conservation du moulin, aujourd'hui transformé en restaurant à quelques dizaines de mètres de distance du couvent lui-même.

2.9.4 Conclusion



III. 31 : Le couvent de la Visitation au XXI^e siècle ;
DAO : Quentin Rochet

Le couvent de la Visitation de Thonon-les-Bains est un ensemble particulièrement caractéristique de l'architecture visitandine, puisqu'il correspond quasiment en tout point au plan type dessiné au début du XVII^e siècle, plus même que la plupart des autres couvents de l'ordre (Lecomte 2013). Tout au plus devine-t-on aujourd'hui dans son plan les contraintes issues de son lieu d'implantation : limites parcellaires et bâtiment préexistants. L'impression de cohérence tient également à la relative homogénéité de son architecture, de ses matériaux et de leur mise en œuvre. Une homogénéité qui traduit surtout l'approvisionnement local en matériaux et le respect, à chaque étape de la construction, des indications des documents normatifs de l'ordre, le *Costumier*, le plan type et son *Devis*.

Malgré des transformations particulièrement destructrices au XX^e et XXI^e siècle, le couvent moderne, enjeu principal du cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie, a pu être reconnu dans la plupart des bâtiments, et leur relation chronologique questionnée. L'opération a ainsi permis de préciser la chronologie du couvent, d'en observer les méthodes de constructions et les aménagements internes. Parmi ces derniers, mentionnons les cellules des religieuses, les aménagements agricoles ou liés aux cuisines (dans les caves notamment) et surtout les éléments d'interface dans la clôture, tours et

parloirs. La possibilité d'observer dans le même bâtiment un ensemble de tours/parloir du XVII^e siècle en parallèle d'un autre dispositif du XIX^e siècle constitue une des principales découvertes de notre étude.

Le couvent moderne ne conserve que peu les traces des occupations antérieures dans son bâti. Leur présence est toutefois évidente dans le plan du couvent, et dans son intégration dans le parcellaire péri urbain de Thonon. L'installation au XVII^e siècle marque le début d'un long chantier qui se poursuit sur près d'un siècle pour aboutir à un ensemble certes incomplet du point de vue du plan type, mais fonctionnel du point de vue de la communauté. Plusieurs étapes du chantier, par les éléments qu'ils laissent en attente, montrent la volonté d'aboutir au plan complet prévu pour les maisons de l'ordre. Au XVII^e siècle, le couvent de Thonon est également un couvent relativement humble, dépourvu des grands escaliers ou de l'opulence architecturale de certaines églises de l'ordre, presque « trop » proche de l'idéal des fondateurs de l'ordre. Cette simplicité est à mettre en parallèle avec la longue durée des chantiers, pour se demander s'il ne s'agit pas là de la résultante de capacités économiques limitées de la communauté. Une hypothèse que, faute de sources suffisantes, nous n'avons pu approfondir.

Après une parenthèse d'occupation laïque, laissant relativement peu de traces, le milieu du XIX^e siècle vient enfin clore ce chantier, en même temps qu'il ferme le cloître. Mais au-delà de cette progression linéaire, les circulations, les volumes, les espaces et les décors (enduits) du couvent évoluent, parfois de façon radicale. Des évolutions qu'il conviendrait de confronter à l'évolution de l'ordre de la Visitation et de ses pratiques, puisque ses modifications expriment peut-être l'inadéquation entre le projet du XVII^e siècle et la réalité des pratiques du XIX^e siècle.

Le couvent de la Visitation, malgré les aménagements de la seconde moitié du XX^e siècle, constitue un ensemble relativement bien conservé et donc un témoin de choix pour raconter l'histoire d'un couvent féminin périurbain de la contre-réforme. Cette étude montre, nous l'espérons, l'intérêt de porter le regard archéologique sur les ensembles religieux de la période moderne. Un regard qu'il conviendrait par la suite de croiser avec les datations que nous n'avons pas eu le loisir de mener, et avec des études documentaires plus approfondies. Ajoutons qu'à l'échelle de Thonon, le couvent n'est pas un édifice isolé, mais s'insère dans un maillage religieux dense, dont les autres représentants n'ont pas, à notre connaissance, encore bénéficié d'étude du même genre.



3 - BIBLIOGRAPHIE & SOURCES

3.1 Sources manuscrites

3.1.1 Archives Départementales de Haute-Savoie

- 1 C d 16-copie – Mapp Sarde, Thonon
- 3 P 3/8643 – 1874, Cadastre (Feuille unique, Thonon)
- 3 P 3/8561 – 1873, Cadastre (Feuille n°2)
- 43 J 1507 – 1834, Promesse de vente des bâtiments et du clos de l'ancienne Visitation à Rd Gaspard Tissot, chanoine de la cathédrale d'Annecy, par François Morel et Catherine Berthier, veuve de Michel Morel, de Thonon
- 43 J 1613 – s. d., Notes sur la Visitation de Thonon au XIX^e siècle, Louis-Etienne Piccard (deux cahiers).
- 2120 W 1493 – 1952, Cadastre

3.1.2 Archives Municipales de Thonon

- 21 Fi 02 – Theatrum Sabaudiae
- 12 Fi 01-07 – Mapp Sarde, Thonon
- 12 Fi 16-32 – 1874, Cadastre
- 12 Fi 69-120 – 1952, Cadastre

3.1.3 Académie Chablaisienne

- Sans Cote²⁴⁰ – 1834, Plan du monastère par le Sieur Guillet avec notes explicatives
- S. C. – 1837, Plan local de la propriété du couvent de la Visitation de Thonon, restauré en 1837 par Maurice Jacquier, géomètre
- S. C. – 1882, Plan du couvent de la Visitation par Sœur Marie-Xavier Ribollet.
- S. C. – s. d., Plan de l'étage du couvent de la Visitation.
- S. C. – Fond photographique XX^e siècle (IHAMA)

240. Documents issus du fond du couvent de la Visitation de Marclaz

3.1.4 Sources éditées

Costumier et directoire pour les sœurs religieuses de la Visitation, Paris, François Muguet, 1667

FRANÇOIS DE SALES, *Œuvres de saint François de Sales, Evêque et Prince de Genève et Docteur de l'Eglise*, Annecy, 1892-1967

JEANNE DE CHANTAL, *Correspondance*, édition critique et annotée par Sœur Marie-Patricia BURNS, 6 volumes, Paris, Ed. du Cerf, 1986-1996

FLORENT BOULINGER, *Traitez de la closture des religieuses leur enseignant l'obligation que toutes y ont qui y entrer et avoir accès aux parloirs, avec un sommaire de tout, pour celles qui la gardent estroitement, très utiles à tous ceux qui ont charge de leur conduite*, Paris, Denys Moreau, 1624 (1^{er} ed.) ; Jean Piot, 1657 (2^{eme} ed.)

3.2 Bibliographie

Baud 1985

BAUD Henri, « L'ancien monastère de la Visitation de Thonon » dans *Mémoires & Documents de l'Académie Chablaisienne*, tome 63, 1985, Thonon, Académie Chablaisienne, pp. 23-44

Baud et Mariotte 1980

BAUD Henri & MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes, Haute-Savoie, T.1 : Le Chablais*, Roanne, Editions Horvath, 1980

Baud 1996

BAUD A. et al., *L'échafaudage dans le chantier médiéval*. Lyon, coll. DARA, ALPARA, 1996

Baud et Tardieu 2010

BAUD Anne et TARDIEU Joëlle, *Sainte-Marie-d'Aulps. Une abbaye cistercienne en Pays Savoyard*, coll. DARA, Lyon, ALPARA, 2010

Baud et Schmitt 2019

BAUD Anne & SCHMITT Anne, *La construction monumentale en haute-savoie du XII^e au XVII^e siècle, de la carrière au bâti*, Lyon, coll. DARA, ALPARA, 2019

Bertrand, Chevrier, Serralongue 1999

BERTRANDY FR., CHEVRIER M., SERRALONGUE J., *Carte archéologique de la Gaule 74 : La Haute-Savoie*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 1999

Bouticourt 2016

BOUTICOURT É., *Charpentes méridionales. Construire des charpentes autrement : le Midi rhodanien à la fin du Moyen Age*, Éd. Honoré Clair, 343p.

Brondy, Demotz & Leguay 1984

BRONDY Réjane, DEMOTZ Bernard, LEGUAY Jean-Pierre, *Histoire de Savoie - La Savoie de l'an mil à la Réforme, XI^e-début XVI^e siècle*, Ouest France Université, 1984

Burns 1994

BURNS Marie-Patricia, « Aux origines de la Visitation : La Vrai pensée de Saint François de Sales » dans CERCOR 1994, *Les religieuses dans le cloître et dans le monde des origines à nos jours, Acte du deuxième colloque international du CERCOR, Poitiers, 29 septembre – 2 octobre 1988*, Saint-Etienne, Presses Universitaires de Saint-Etienne, 1994

CERCOR 2001

DOMPNIER Bernard et JULIA Dominique (dir.), *Visitation et Visitandines aux XVIIe et XVIIIe siècles, Actes du colloque d'Annecy 3-5 juin 1999*, Saint-Etienne, Presse Universitaire de Saint-Etienne / CERCOR, 2001

Clément 2012

CLÉMENT Guillaume, *Thonon-les-bains, Ancien Couvent de la Visitation, étude architecturale et historique*, Paris, 2012 (étude non éditée).

Constant 1973

CONSTANT M., « Une ville franche des comtes de Savoie au Moyen Âge : Thonon » dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome 131/1, Paris-Genève, Droz, 1973, p. 105-149

Devos, Groperrin 1985

DEVOS Roger, GROSPERRIN Bernard, *Histoire de la Savoie : La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Rennes, Ouest France Université, 1985, 566 p.

Hoffsummer, Mayer 2002

HOFFSUMMER Patrick, MAYER Jannie, dir., *Les charpentes du XIe au XIXe siècle, typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Paris, Monum-Editions du Patrimoine, 2002

Hoffsummer 2011

HOFFSUMMER Patrick dir., *Les charpentes du XIe au XIXe siècle. Grand Ouest de la France. Typologie et évolution, analyse de la documentation de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine*, Paris, Brepols 2011

Lassale 1996

LASSALE V., « Le décor sculpté de la crypte de l'église Saint-Hippolyte de Thonon » dans *Archéologie du Midi médiéval*, tome 14, 1996, pp.49-662

Lecomte 2013

LECOMTE Laurent, *Religieuses dans la ville. L'architecture des Visitandines en France (XVIIe - XVIIIe siècles)*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2013.

Parron et Reveyron 2005

PARRON I. et REVEYRON N., *Archéologie du bâti : Pour une harmonisation des méthodes*, Paris, Errance, 2005

Pérouse de Montclos 1972

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Principes d'analyse scientifique, architecture et vocabulaire*, Paris, Imprimerie nationale, Inventaire Général, 1972 (rééd. Edition du patrimoine 2011)

Piccard 1882

PICCARD Léon-Etienne, *Histoire de Thonon & du Chablais dès les temps les plus reculés jusqu'à la révolution française*, Annecy, J. Niérat & Cie, 1882

Piccard 1889

PICCARD Léon-Etienne, *Thonon, Evian-les-bains et le Chalais moderne, étude historique depuis la révolution jusqu'à nos jours*, Annemasse, J. Chambet, 1889

Picaud et Foisselon 2010

PICAUD Gérard, FOISSELOON Jean, *Au cœur de la Visitation – Trésors de la vie monastique en Europe*, Paris, Somogy éditions d'art & Musée de la Visitation, 2010

Picaud et Foisselon 2011

PICAUD Gérard, FOISSELOON Jean, *De l'ombre à la lumière – Art et histoire à la Visitation, actes du colloque des 22 et 23 octobre 2010*, Paris, Somogy éditions d'art & Musée de la Visitation, 2010

Ticon et Crola 1990

TICON Joseph, CROLA Bernard, « Inventaire de la Visitation Sainte-Marie de Thonon en 1792 » dans dans *Mémoires & Documents de l'Académie Chablaisienne*, tome 65, 1990, Thonon, Académie Chablaisienne, pp. 75-101

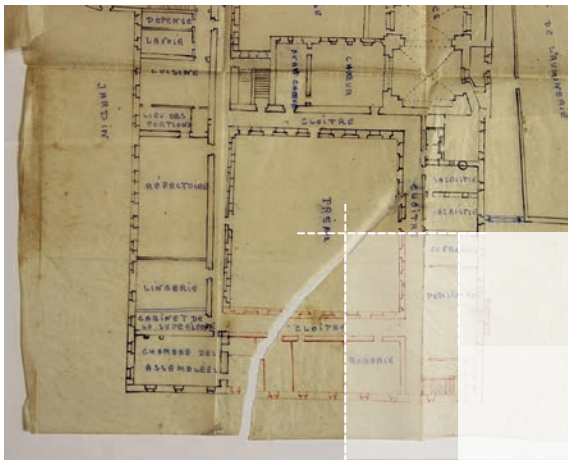
Ticon & Crola 1986

TICON Joseph, CROLA Bernard, « Note sur les enduits peints du XVIIe siècle de la Visitation Sainte-Marie de Thonon » dans *Vies religieuses en Savoie, mentalité, association*, Actes du XXXIe congrès des sociétés savantes de Savoie 1986, Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne, tome 95, 1988, Annecy, Académie Salésienne, pp. 373-379

Vicard 2015

VICARD Tommy, *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) : Pôle Culturel de la Visitation, 2 place du Marché, 25 rue des Granges*, rapport de diagnostic archéologique, Lyon, INRAP, 2015

2



Textes, figures et sondages

› *Figures
et sondages*
voir volume II

3



Annexes et inventaires

Annexe 1 : Inventaire des Unités Murales et Unités Construites

THONON-LES-BAINS (74) - Ancien couvent de la Visitation

N° Opér. Archéo. : 20 12005

Parcelles : BR 79, 80, 81, 82, 83 et 84

Année : de 2016 à 2018

N° Fait	N° US	Description
Mur gouttereau Ouest du bâtiment Ouest		
UM.01	01.01	Bouchage de la porte sud du RDC - équivalent 01.07. Appareil dense de galets avec des pierres de calage. L'ensemble est lié par un mortier de chaux gris-beige, très sableux et pulvérulent.
	01.02	Maçonnerie observée dans la pièce I Rez-de-chaussée. Piédroit porte en façade visible dans sondage à l'angle UM01 et UM04. Piédroit en grand appareil de grès fin taillé au taillant droit dont les hauteurs d'assises varient entre 19 et 24cm, calages de bois. Maçonnerie hétérogène de galets moyens, fragments de tuf, TCA et mortier chaînée au mur UM04. Mortier de chaux blanc-beige compact, joint plein
	01.03	Maçonnerie observée dans la pièce I du Rez-de-chaussée. comblement de la porte ouest en façade, qui semble s'apparenter à UM 15 et dans lequel est aménagée la fenêtre actuelle
	01.04	Bouchage de la baie située au sud du mur. Assises régulières de galets avec quelques attrapages de plus petit module. Mortier de chaux gris beige très sableux et pulvérulent.
	01.05	Maçonnerie principale de l'UM 01 pour le parement intérieur. Observé depuis le niveau de cave jusqu'au niveau R+2. Maçonnerie de galets et de moellons grossièrement équarris. Lié par un mortier de chaux blanc très dur, comprenant des inclusions millimétriques.
	01.06	Maçonnerie principale du parement extérieur de l'UM 01. Maçonnerie homogène de gales et moellons grossièrement équarris de nature géologique diverse. Mortier de chaux blanc très dur avec inclusions multiples de graviers, correspondant au mortier déjà observé sur le parement intérieur (notamment 01.04). Pas de modification importante (les petites interventions du XXe s., du type accroche de ligne téléphonique ou de retombée de gouttière, n'ont pas été reportées sur le relevé). Comprends trois portes au Rez-de-Chaussée, dont une porte cochère, ainsi que cinq baies de plus petites dimensions. Tous les aménagements du RDC sont en grès. Les sept fenêtres du premier étage, et les sept fenêtres du deuxième étage sont en molasse, avec un arc surbaissé en relief dans leur linteau droit. Les baies du rez-de-chaussée sont couvertes en dalles ou en arc de décharge, avec une progression de l'un vers l'autre depuis l'angle inférieur sud vers l'angle supérieur droit, ce qui indique peut-être la progression d'un chantier de construction. Un changement de rythme de l'échafaudage (trou de boulin) est également visible, mais ne correspond pas à cette rupture. La chaîne d'angle sud comprend l'amorce d'un chaînage vers le sud (bâtiment disparu, présent encore sur les photos du XIXe ? ou bâtiment antérieur à celui-ci)
	01.07	Bouchage des trois portes du rez-de-chaussée. Le bouchage - similaire pour les trois ouvertures - est composé d'un appareil dense de galets avec des pierres de calage. L'ensemble est lié par un mortier de chaux gris-beige, très sableux et pulvérulent. Dans le bouchage de la porte cochère a été aménagée une petite baie du même type que celle de 01.06, à la même altitude.
	01.08	Insertion systématique des parties inférieures des baies du second étage. Corresponds à l'appui de chaque baie ainsi qu'aux parties inférieures (environ un tiers) de chaque piédroit. La régularité de cette insertion penche plutôt pour un agrandissement systématique des baies (lors de l'aménagement de logement à cet étage ?) plutôt qu'une réfection. Les baies de R+1 (01.06) sont particulièrement abimées (appui «grignotés» par l'usage) sans avoir toutefois fait l'objet de réfection. Le mortier de ces insertions est un mortier de chaux gris fin avec des nodules de chaux.
	01.09	Maçonnerie présente en haut du mur, au-dessus de la sablière, et dans laquelle sont noyés les chevrons ainsi que les billots sur lesquels ils reposent. Maçonnerie de galets de tout module, liés par un mortier de chaux sableux gris-beige, comprenant des nodules de chaux.
Mur de gouttereau Est du bâtiment Ouest		
UM.02	02.01	Maçonnerie fermant la partie ouest des caves. Appareil régulier de galets et moellons grossièrement équarris. Mortier de chaux blanc très compact avec de nombreuses inclusions millimétriques. Pr
	02.02	Reparementage parement ouest dans la cave nord, le sondage n'a pas permis d'en cerner les limites basses et hautes. Ragréage ou bouchage d'un accès qui aurait fonctionné avec la porte en façade ouvrant sur la cour des provisions ? Mortier de chaux blanc-gris très compact.
	02.03	Maçonnerie principale de l'élévation du mur dans son parement extérieur. Maçonnerie de galets de tout module, quelques galets équarris (moellons). Ensemble lié par un mortier de chaux blanc-beige très compact, comprenant de nombreuses inclusions millimétriques. Même mortier que celui observé pour les autres façades du bâtiment. Les ouvertures du RDC (deux baies, une grande porte d'accès aux caves et une porte bouchée au XXe s. permettant d'accéder au Rez-de-Chaussée) sont en grès. De même que les deux soupiraux éclairant la cave centrale. Les ouvertures du premier et du second étage sont des fenêtres en molasse simples (celles de R+2 ont une hauteur moindre que R+1 avec une même rythmique). Toutes les baies sont couvertes d'arc de décharge en moellons et galets, et l'espace entre l'arc et de linteau est comblé de fragments de TCA (brique majoritairement). Une unique rangée de tout de boulin est visible à hauteur des baies R+2.
	02.04	Maçonnerie présente en haut du mur, au-dessus de la sablière, et dans laquelle sont noyés les chevrons. Maçonnerie de galets de tout module, liés par un mortier de chaux sableux gris-beige, comprenant des nodules de chaux.
Mur de gouttereau Nord du bâtiment Ouest		
UM.03	03.01	Maçonnerie principale du mur UM 03, observé à l'intérieur (RDC) où elle forme le retour du passage pièce I au rez-de-chaussée. Ponctué d'une niche en plein cintre (HLP=169x76x30cm) faisant pendant à celle du mur UM04, maçonnerie liée à un mortier de chaux blanc-beige granuleux très compact. Dans le parement extérieur, le même mortier - quoique portant les traces d'un probable enduit avec un mortier plus fin et sableux - compose l'élévation du mur jusqu'à la sablière. Cette partie montre un appareil grossièrement régulier de galets de modules importants, ainsi que de plus petits éléments (moellons grossièrement équarris, fragments de TCA, etc.)

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
Bouchage	G.111-112 (Figure 29)	01.07		01.02
Élévation	G.012 ; G.017	04.02 ; 03.01	01.03	
Comble-ment	G.111-112 (Figure 29) ; G.017	15.01?		01.02
Bouchage	G.012	01.03		
Élévation	G.008 ; G.001 ; G.013 ; G.026	01.06		
Élévation	G.111-112 (Figure 29)	01.05	01.07 ; 01.08	
Bouchage	G.111-112 (Figure 29)	01.03 ; 01.04		01.06
réfection / agrandissement	G.111-112 (Figure 29)			01.06
Bouchage	G.111-112 (Figure 29)	02.04 ; 03.08		
Élévation	G.004 ; G.003	06.01 ; 07.01	06.01 ; 07.01 ; 09.01 ;	
Ragréage	G.003			02.03 ; 04.01
Élévation	G.114 (Figure 31)	02.03 ; 04.01?	02.02 ; 02.03	02.01
Bouchage	G.114 (Figure 31)	01.09 ; 03.08		
Élévation	G.113 (Figure 30) ; G.019	01.02		

N° Fait	N° US	Description
UM.03	03.02	Insertion de baies dans le mur UM 03. piédroit est de la fenêtre de la pièce H au Rez-de-chaussée, venant s'appuyer contre le mur de façade de l'église, formée de remplois de grès grossièrement retailés, cales de fragments de TCA, grès et morceaux d'enduit peint noir en remploi, lié à un mortier gris sableux fin avec quelques gros nodules de chaux et rares graviers. Dans le parement extérieur, les trois ouvertures du rez-de-chaussée appartiennent au même chantier. De même que l'unique baie de l'étage R+2. Les baies sont construites en molasse, en sous-œuvre avec insertion d'une poutre de bois en décharge (briques et TCA entre la poutre de décharge et le linteau de la porte).
	03.03	Chaînage d'angle sud-ouest de la façade de l'église visible sur deux assises dans les sondages effectués dans l'angle formé par les murs UM 03 et UM 16 au RDC / R+1 et R+2. Au RDC les blocs en pierre de taille de grès ont une orientation différente de celle de l'UM03. L'un d'eux, buché sur sa face ouest, atteste la poursuite d'une maçonnerie vers l'ouest, antérieure à la façade UM03 actuelle. Au premier étage un bloc entier se poursuit en direction de l'ouest, en chaînage d'un édifice disparu. Aucun chaînage n'a été observé à R+2 (mais la faible hauteur du sondage ne permet pas de s'en assurer. Ces blocs n'étaient pas visibles dans le parement extérieur.
	03.04	Maçonnerie du mur gouttereau sud de l'église, à la suite du chaînage d'angle 03.03. Mortier de chaux gris fin. Galets et fragments de TCA. Un enduit, probablement celui du mur de l'église au moment de l'érection de l'UM 16, est présent sous forme d'un « crépis » de chaux.
	03.05	Équivalent à 03.01 - maçonnerie principale du mur, observée à R+1 et à R+2 dans les sondages du parement intérieur
	03.06	Bouchage au milieu du parement UM 3.5 à proximité de la chaîne de l'église 03.03. L'origine de ce bouchage est inconnue. Le mortier est un mortier de chaux sableux gris-jaune. La maçonnerie est composée de pierre de petits modules et surtout de briques. Bouchage identifié dans le sondage entre les murs UM 03 et UM 16 à R+1 comprend au son sein un plus petit bouchage quadrangulaire (format trou de boulin). Peut-être résultat de l'arrachage d'un dispositif de chauffe
	03.07	Maçonnerie de briques assurant un retour à angle droit depuis la maçonnerie 16A.03 pour couvrir le mur de l'église (UC 03.03 et UC 30.04) dont l'angle est différent. Le liant est le même que l'UC 16A.03, les matériaux (briques) également. Observé uniquement dans le sondage entre les murs UM 16 et UM 03 à R+1 (niche).
	03.08	Maçonnerie observée en partie sommitale du mur, similaire à l'UC 01.09. Maçonnerie située au-dessus de la sablière en haut du mur et participant à assurer l'étanchéité du comble et la stabilité des chevrons de croupes ?
Mur de refend Est-Ouest du bâtiment Ouest - situé au nord		
UM.04	04.01	Mur nord des caves dont la maçonnerie visible à travers les sondages des deux pièces est constituée d'un appareil hétérogène de galets non calibrés et grossièrement assisés associés à des pierres de tout venant, des fragments de tuf et des briques. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc-beige très compact avec des inclusions millimétriques.
	04.02	Pièce I Rez-de-chaussée. mur sud du passage ponctué d'une niche en pierre de taille finement taillée, joints maigres, couverte en plein cintre (HLP=171,5x75x28 cm). Le fond de la niche se compose de petites assises de galets de petit calibre et cales de galets, tuiles, briques, fragments de mortier en remploi. Mortier de chaux blanc-beige très compacte
	04.03	Création d'un passage central pour accéder au sud depuis le passage couvert, construction de tout-venant employant du tuf, petits galets, TCA, fragments remployés liés à un mortier de chaux. Mortier de chaux gris
	04.04	Création d'une porte de communication entre les pièces I et F. maçonnerie de briques formant l'encadrement de la porte (HL=263x119cm) couverte d'un arc surbaissé. Enduit conservé dans l'ébrasement. Mortier de chaux gris-beige très compacte.
	04.05	Rez-de-chaussée pièce I. condamnation de la porte UC 04.04 à l'aide de blocs de parpaings béton et ciment.
	04.06	Maçonnerie de gros galets et blocs allongés de grès irréguliers, associés à de petits et moyens galets, éclats de grès et TCA, le tout lié au mortier très compact de chaux hydraulique et graviers/cailloux, qu'on retrouve dans la plupart des élévations. ce mortier vient sur celui de l'UC 04.02, mais il semble s'agir d'une phase de chantier et non d'une nouvelle construction
	04.07	Pièce H Rez-de-chaussée. Création d'une porte en grand appareil de grès finement taillé au taillant droit avec joints maigres de chaux, calages périphériques de tuf, galets liés à Mortier de chaux gris compacte.
	04.08	Condamnation de la porte pièce H du rez-de-chaussée avec des plaques de plâtre (XXe siècle)
	04.09	Maçonnerie principale du mur UM 04, observé au premier étage dans son parement sud, au niveau de l'UC 08.07
Mur de refend Est-Ouest du bâtiment Ouest - situé au centre		
UM.05	05.01	Maçonnerie observe dans l'angle Nord est de la cave centrale. Vient s'appuyer contre la maçonnerie de l'UM 02, à l'instar des autres murs de refend. Galets et moellons grossièrement équarris, assises irrégulières à proximité de l'accès à la petite cave. Bloc de roche détritique visible dans le sondage correspondant à la pierre médiane du pied-de-roi donnant accès à la petite cave ménagée sous l'escalier.
	05.02	Maçonnerie principale du mur UM 05 en rez-de-chaussée et étage, contre lequel s'appuie l'UC 08.02, composé de gros galets grossièrement assisés avec quelques cales de fragments de tuf ou galets, lié à mortier de chaux hydraulique à forte charge de graviers et cailloux, et quelques gros nodules de chaux. un placard est aménagé dans cette maçonnerie avec appui à 16cm du sol et couvert d'un linteau démaigré (HLP=183x112x32cm)
	05.03	Bouchage ou reparaementage observée dans un sondage au RDC et dans deux sondages à l'étage. Reparaementage et bouchage de la porte d'escalier situé dans l'UM 5 entre le rdc et r+1. en partie haute, comble l'espace de la porte. au rdc, dans le parement sud, les piédroits et seuils de la porte sont récupérés, le bouchage venant combler la porte et reparaement le mur au niveau des éléments récupérés. Assises régulières de galets buchés et de moellons grossièrement équarris de modules importants. Mortier de chaux blanc friable avec une proportion plus faible de dégraissant et d'inclusions que pour uc 05.02. comprend des nodules de chaux. Le même mortier fait office d'enduit tout le parement visible dans le sondage. À l'est la césure se situe dans le prolongement d'une rainure visible dans le piédroit : soit vestige d'une ouverture, soit négatif d'une cloison venant clore la cage d'escalier.

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
Insertion	G.113 (Figure 30) ; G.019	16.01 ; 04.07		03.03
Élévation	G.113 (Figure 30) ; G.019 ; G.020	03.04	03.02 ; 16.01	
Élévation	G.025 ; G.024	03.03	03.07 ; 13.03	
Élévation	G.025 ; G.024	03.01	03.06	03.03 ; 03.04
Bouchage	G.024			03.05
Élévation	G.024	16A.03		03.03 ; 03.04
Élévation	G113 (Figure 30)	01.09 ; 02.04 ; 03.02 (?)		03.01
Élévation	G.002	02.03?	08.01 ; 02.02	
Élévation	G.013 ; G.018 ; G.017	01.02 ; 03.01 ; 04.06	04.03 ; 04.04	04.06
Élévation	G.018 ; G.017		04.04	
Élévation	G.013 ; G.017		04.05	04.02 ; 04.03
Comble-ment	G.013 ; G.017			04.04
Élévation	G.025	04.02	16.01 ; 04.07 ; 04.02 ; 04.03	
Élévation	G.018	16.01? ; 03.02?	04.08	04.06
Comble-ment	G.018			04.07
Élévation	G.106 (Figure 73)	08.07 ; 04.02		
Élévation	G.004 ; G.023			02.03
Élévation	G.008 ; G.007 ; G.014		08.02	
Bouchage	G.007 ; G.014 ; G.013			

N° Fait	N° US	Description
UM.06	Mur de refend Est-Ouest du bâtiment Ouest - situé au sud	
	06.01	Mur de galets en assises régulières. Présence à l'ouest d'un chaînage d'angle en bloc de grès grossiers. Ouverture reperce dans sa partie est. chaîne à l'est avec le mur uc 02.01. maçonnerie uniforme, similaire a uc 07.01
	06.02	Parement nord de l'UM06 formant l'élévation sud de la cave au sud du grand escalier. Construction de galets de moyen module régulièrement assisés avec quelques petits galets en calage. Une niche de plain pied couverte d'un arc surbaissé est aménagée à 85cm de l'UM02 dans l'épaisseur du mur (HLP=154x152x75cm) qui atteint 1m de large. Le sondage pratiqué au fond de la niche dans l'angle gauche montre un retour chaîné, mais l'appareil est ici beaucoup plus hétérogène (galets irréguliers, briques, blocs de grès taillés, bois...). Le sol de carreaux de terre cuite a été repris dans cette zone, mais un sondage n'a révélé aucun aménagement particulier. On remarque toutefois que la première assise de galets est visible sous le niveau de sol et repose sur un radier de graviers, sables, cailloux, pierres et quelques briques.
	06.03	Maçonnerie principale de l'UM 6 au RDC observé dans le parement sud et de façon ponctuelle dans le parement nord ou il s'accôle contre le piédroit de la baie uc 08.03 (logique de chaînage ponctuel). Parements de galets, mêlés de rares fragments de TCA et moellons grossièrement équarris. Chaînage d'angle en pierre de taille à l'ouest, dominante de grès avec possibilité de remploi. Mortier de chaux blanc, très compact, avec inclusions de graviers, similaire à celui observé sur 06.01 à R-1.
	06.04	Bouchage dans l'UM 6, RDC, parement sud. Fait regard à une réfection de même nature dans le parement nord de l'UM 12 (uc 12.02). Maçonnerie de briques avec quelques moellons grossièrement équarris de petits modules. Mortier de chaux blanc friable
	06.05	Maçonnerie principale de l'UM 6 à R+1. Maçonnerie de galets en assises régulières, avec quelques fragments de TCA. Forme un parement homogène qui vient s'accoler contre le mur gouttereau UM1 (UC 01.05)
UM.07	Mur de gouttereau Sud du bâtiment Ouest	
	07.01	Mur sud de la cave sud. L'élévation est construite en galets et blocs moyens de grès et briques de calages, formant un retrait à hauteur de la première marche d'escalier pour recevoir le montage de la voule UM 9 porte en grand appareil de grès, couvert en plein cintre, H2,20m x L1,93m marches de 20cm de haut ; mortier de chaux gris beige très compact avec de nombreuses inclusions millimétriques.
	07.02	Parement intérieur maçonnerie principale du mur UM 7 à partir du RDC assises de galets et de moellons de module moyen, lié par un mortier de chaux blanc très dur comprenant des inclusions nombreuses. Mur de façade contemporain du mur UM 1 en élévation.
	07.03	Parement extérieur, principale maçonnerie du mur UM 07. Repose sur la fondation 07.06. Comprends une grande baie à R-1, une porte accompagnée d'une niche (lavabo ?) ainsi que trois baies (quatre initialement) au RDC, et cinq baies à R+1. Les baies R-1 et RDC sont en grès, les baies R+1 en molasse. À l'exception de la baie orientale du rez-de-chaussée, comprenant deux piédroits en molasse sans qu'aucune trace d'une réfection/remplacement ne soit visible. Comprend également les chaînages d'angle avec les murs UM 01 et UM 02, ainsi que, à la base du chaînage oriental, le piédroit d'une porte disparue formant retour vers le sud.
	07.04	Agrandissement d'une baie à R+1 pour la transformer en porte. Probablement consécutive de la création d'un bâtiment accolé de plusieurs étages au XIXe siècle. Transformation grossière composée d'un mortier de ciment XIXe : l'appui en molasse est détruit et seule une partie située sous le piédroit occidental est conservé, et les nouveaux piédroits et seuils sont uniquement recouvert d'une couche de mortier de ciment.
	07.05	Insertion de deux baies à R+2. Mortier de chaux gris fin et friable. Baie en molasse rouge à l'ouest (Boucharde et ciselure) et en grès pour la baie est. Décharge en brique au-dessus de la baie occidentale. Même phase de construction (même mortier) pour les deux baies malgré une différence de matériaux employés.
	07.06	Fondation du mur UM 07, observé dans l'espace excavé pour la construction de l'auditorium et formant le revers du parement 07.01. Maçonnerie parentée de galets liés par un mortier de chaux blanc très dur. Forme un pan incliné depuis le parement du mur (ainsi que depuis le parement de l'UM 02 à son extrémité orientale). Observé en partie est ainsi qu'immédiatement à l'ouest de la grande baie 07.01 du niveau de cave (confirmant l'hypothèse d'un escalier pour celui-ci plutôt que d'un accès à un espace aménagé). La largeur de cette fondation impressionne. Présence de massif maçonné contrefortant les angles.
	07.07	Extension orientale du mur UM 07 a rez-de-chaussée. Maçonnerie de moellons lié par un mortier de chaux fin. Présente une ouverture en grès orné d'une feuillure et une niche en brique à la jonction avec le mur UM 23. Vient s'appuyer à l'ouest sur le piédroit et la chaîne d'angle de l'UN 07.03 et vient s'appuyer à l'est contre le parement extérieur de l'UM 23 qui semble toutefois appartenir à la même phase de construction.
07.08	Élévation tardive de la partie orientale du mur UM 07. Maçonnerie régulière de brique standardisée, liant non identifié. Couvert par un enduit de ciment.	
UM.08	Mur de refend Nord-Sud du bâtiment Ouest	
	08.01	Maçonnerie du mur UM 08 au niveau des caves. Porte ouvrant sur le pressoir (R-1) avec piédroits en grand appareil de granite bouchar-dé/piqué aux joints maigres et claveaux en grès plus fin layé, maçonnerie de gros galets parfois étetés sans assises bien régulières liées à un ciment de chaux à forte charge de graviers et cailloux. cette maçonnerie observée dans les deux sondages de la cave à l'ouest est homogène
	08.02	mür ouest de la pièce D (Rez de ch). Le parement oriental est ponctué de 2 ouvertures: -la 1re est relativement centrée. Composée de blocs de grès finement taillé au taillant droit qui forment un encadrement traversant de 99,5cm de large couvert d'un arc surbaissé, H: 64/79,5cm, épaisseur:66cm. l'appui monolithé présente une moulure en saillie de 4cm sur les deux parements. - la 2e ouverture placée à 6cm du mur sud de la pièce, forme une fenêtre avec un ébrasement courbe. Sur le parement ouest, l'ouverture est de 101x66cm (HL). Elle est constituée de pierres de taille de grès. Les piédroits finement taillés au taillant droit avec large ciselure périmétrale ont des modules de l'épaisseur du mur (joints maigres). Ils sont moulurés sur le parement ouest, tandis que l'appui et le linteau sont droits sans moulure.
08.03	Bouchage de la fenêtre («tour») sud pièce D au rez-de-chaussée pour en créer un placard. Muret de 30cm de profondeur monté avec de gros galets plats posés à plat, blocs de grès et petits galets. Mortier de chaux gris-beige très compacte Mortier de chaux gris-beige très compacte	

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
Élévation	G.004 ; G.005 ; G.011	02.01	09.01	
Élévation	Descriptions & photographies			02.03
Élévation	G.004 ; G.005 ; G.011	06.01	06.04	08.02
Bouchage	G.011	12.02		06.03
Élévation	G.026	06.01 ; 06.03		01.05
Élévation	Descriptions & photographies	01.01 ; 02.01 ; 07.06		
Élévation	G.012	01.02		07.01
Élévation	G.118 (Figure 32)	07.02		07.01 ; 07.06
agrandissement ouverture	G.118 (Figure 32)			07.03
Insertion	G.118 (Figure 32)			07.03
Fondation	G.118 (Figure 32)	07.01		
Élévation	G.118 (Figure 32)	23.02	07.08	07.03 ; UM 23
Élévation	G.118 (Figure 32)			07.03 ; 07.07
Élévation	G.009 ; G.002			04.01
Élévation	G.021 ; G.023	08.01 ; 05.02		
Comble-ment	G.021	08.04		08.02

N° Fait	N° US	Description	
UM.08	08.04	condamnation de l'ouverture entre pièces D et E au Rez-de-chaussée (parloir) pour en faire une niche ouverte sur la pièce D. Une bande bûchée de 6,5cm de large et 1cm de profondeur à 29cm du parement est marque emplacement d'un encadrement disparu. Mortier de chaux marron sableux	
	08.05	Doublage de briques au fond de la niche 08.04, qui fonctionne encore avec le négatif d'un encadrement fixé dans la rainure réduite à 5cm de large. Mortier de chaux gris riche en sables, et quelques petits nodules de chaux et graviers, comparable au mortier de construction de l'UM 15. Mortier de chaux gris compacte	
	08.06	Enduit blanc venant recouvrir l'ensemble de la pièce D. comblement des trous et creux de la rainure de l'ouverture avec du plâtre. cet enduit est contemporain de la sentence surmontant la niche centrale (espace rectangulaire non enduit pour recevoir la sentence peinte)	
	08.07	Élévation principale du mur UM8 à R+1. Reprends les caractéristiques, matériaux et appareil déjà observé précédemment.	
	08.08	Aménagement, dans le mur UM8, d'un parloir de grande dimension à R+1. Insertion en sous-œuvre de linteaux en bois, reprise des maçonneries. Piédroit en grès. Corresponds à un badigeon gris avec bandeau noir sous le parloir.	
	08.09	Seconde phase observée dans le mur UM 08 au premier étage. Corresponds à un important bouchage et reparalementage du mur sur son parement oriental. Viens probablement combler l'arrachage d'une porte coté nord, et d'un dispositif non identifié côté sud.	
	08.10	Annulée - Unité construite équivalente à 08.08	
	08.11	Bouchage en brique de 5 cm d'épaisseur formant, par bouchage du parloir, le fond du placard aménagé dans la pièce occidentale entre les murs UM4 et UM5. Dernier état de l'aménagement. Aménagement de brique industriel XXe siècle. Bouchait également le tour 08.17	
	08.12	Insertion d'une porte en béton - XXe siècle. En lieu et place d'une porte ou d'une ouverture préexistence dans l'US 08.08 ? (limite nord, voir G.106).	
	08.13	Maçonnerie de second œuvre couvrant le parloir 08.08. Structure formée d'un clayonnage de liteau de bois enduit de plâtre. Vient couvrir le parement oriental du mur UM 08, mais également le soffite du parloir jusqu'à la rainure de la grille.	
	08.14	Petit bouchage ou réfection à proximité du plafond, à la jonction des UC 08.07 ; 08.15 et 08.08 (toutes antérieures). Bouchage de galets liés par un mortier de chaux à la terre, marron clair.	
	08.15	Insertion des solives du plancher R+2. Maçonnerie galets et de TCA. Mortier de chaux gris friable.	
	08.16	Création d'une porte de communication à travers le mur UM8, maçonnerie correspondant à l'UC 08.09 (mêmes matériaux).	
	08.17	Dispositif de «tour» inséré dans l'espace de la porte UC 08.16. Maçonnerie composée de briques (majoritaires) et de galets (minoritaires) liés par un mortier de chaux gris comprenant de nombreux graviers et présentant plusieurs collages correspondant aux phases de chantier et de construction. Le tour lui-même est limité en haut (linteau) et en bas (appui) par deux planches de 4,5 cm d'épaisseur dans lesquels le trou de l'axe est identifiable, de même que la largeur maximale des traces de rotation de la caisse (52 cm de rainure d'usure). Les extrémités des planches dans le parement étaient probablement saillantes (moulurées ?) et ont été brisées lors de la condamnation du tour.	
	08.19	Maçonnerie principale du mur UM 08 à R+1, dans la travée sud (parement occidental). Se distingue nettement d'autres maçonneries identifiées pour ce mur par un appareil de briques. Au centre de la pièce, au-dessus de l'insertion UC 08.20, la maçonnerie comprend plusieurs blocs de grande dimension à la surface bûchée. Ceux-ci correspondent probablement à une cheminée détruite pour la création de l'UC 08.21. Mortier de chaux gris fin. Appareil proche de celui de la cloison UM 19	
	08.20	Insertion dans l'UC 08.19, en lieu et place d'une probable cheminée, d'une ouverture couverte d'un arc plein cintre formé par deux blocs deux piédroits et trois claveaux portant chanfrein coté occidental et feuillure cotée oriental. La maçonnerie d'insertion est composée de briques fragmentées et de pierre de petit module et de nature géologique diverse. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc-gris, très sableux, comprenant une proportion raisonnée de graviers et de nodules de chaux.	
	08.21	Ouverture insérée dans le parement de l'UM 08 UC 08.19. Ouverture hétérogène réutilisant deux piédroits en molasse montrant une rainure intérieure (peut-être issue du parloir), ainsi que des pierres de natures géologiques diverses, très vraisemblablement en remploi. Maçonnerie liée par un mortier de chaux gris clair granuleux. Le dernier usage de cette ouverture est celui de passe-plat depuis la cuisine du XIXe siècle située immédiatement de l'autre côté du mur. L'ensemble est inséré dans le mur par une maçonnerie de brique et de petites pierres de tout venant lié par un mortier de chaux gris blanc, homogène et friable.	
	08.22	Réfection grossière du linteau de l'ouverture 08.21. Maçonnerie de ciment grossière. Briques et moellons liés au ciment. Traces d'un linteau en bois disparu dont témoignent les négatifs dans le mortier.	
	08.23	Bouchage d'une porte dans l'UM 08 (G107) et de la baie UN 08.21. Maçonnerie de briques industrielle liée au ciment (XXe s.).	
	08.24	Petit bouchage de briques situé dans l'angle formé par l'UC 08.19, UC 08.20 et UC 08.21. Antérieur aux deux dernières. Composé d'un appareil horizontal de briques et de quelques tuiles dans les angles ne permettant pas l'usage des briques. Maçonnerie liée par un mortier de chaux gris homogène comprenant de nombreuses inclusions de chaux.	
	08.25	Bouchage de l'arche 08.20. Maçonnerie de tout-venant comprenant des pierres en molasse de gros modules (jusqu'à quarante centimètres). Lié par un mortier de chaux gris-beige avec des inclusions nombreuses de graviers et des nodules de chaux.	
	UM.09	Voûte de la cave Sud du bâtiment Ouest	
		09.01	Voûte en berceau plein cintre avec mortier granuleux moderne laissant apparaître les négatifs de coffrage: planches de bois de 20-25 cm de haut. Départ de voûte à environ 2,10m du sol en terre battue avec blocs de grès et briques sur 30cm puis montage des claveaux. Au sud, des voutains sont aménagés entre chaque doubleau pour les petites ouvertures rectangulaires et une porte avec escaliers. Au nord, deux ouvertures étroites biaisées permettent une ventilation avec la cave au nord: celle à l'ouest présente un profil qui part vers le nord-est, HL 49x13, l'autre à l'est à un profil qui part vers le nord-ouest, HL 46x9
		09.02	Doubleaux en partie englobés par le ciment du coffrage de la voûte. Ces doubleaux sont formés de modules plus irréguliers que le doubleau de l'UC 09.03, et de plus faibles largeurs.
		09.03	Cet arc doubleau se distingue de ceux de l'UC 09.02 car il est en saillie par rapport à la voûte 09.01; saillie d'env 5cm. Appartient au mur UM 08 dont il forme le soubassement.

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
Comble-ment	G.022	08.03	08.05	08.02
Doublage	G.022	15.01		08.04
Comble-ment	G.022			08.05
élévation	G.106 (Figure 73)	08.02		
Ouverture	G.106 (Figure 73)	08.17		
Élévation / Bouchage	G.106 (Figure 73)	08.16		
Annulé	G.106 (Figure 73)	08.08		
Bouchage	G.106 (Figure 73) ; G.028			
Insertion	G.106 (Figure 73)			
Second œuvre	G.106 (Figure 73)		08.11	08.08
Bouchage	G.106 (Figure 73)			08.07 ; 08.08 ; 08.15
Insertion	G.106 (Figure 73)			
porte	G.028	08.09	08.17	
tour	G.106 (Figure 73) ; G.028	08.08		08.16
élévation	G.107 (Figure 75)		08.20 ; 08.21 ; 08.22 ; 08.23 ; 08.24	07.03
Insertion	G.107 (Figure 75)			08.19 ; 08.24
Insertion	G.107 (Figure 75)		08.22 ; 08.23	08.19 ; 08.24
Réfection	G.107 (Figure 75)			08.19 ; 08.21
Bouchage	G.107 (Figure 75)			08.19 ; 08.21
Bouchage	G.107 (Figure 75)		08.20 ; 08.21	08.19
Bouchage	G.107 (Figure 75)			08.20
voûte	Descriptions & photographies	07.01 ; 06.01 ; 09.02		09.02
Arc doubleau	Descriptions & photographies	09.01	09.01	
Arc doubleau	Descriptions & photographies	08.01	09.01 ; 09.02	

N° Fait	N° US	Description
Maçonnerie (cuve ou chais) construite dans la cave du bâtiment Ouest		
UM.10	10.01	Dispositif maçonné accolé au sud du mur UM6 dans la cave ouest du bâtiment ouest. Il s'agit d'un aménagement semi-excavé en maçonnerie de galet formant une plateforme en élévation, accessible par une volée de deux marches à l'ouest, dans laquelle est ménagé une fosse quadrangulaire de 1,33 m de profondeur, 1,04 m de large et 9,24 m de longueur est-ouest. Cette fosse est accessible par deux ouvertures au sud, dont une présente une volée de marche ajoutée (uc10.02). Le fond de cette fosse est en terre battue à l'instar de la cave elle-même. L'assise supérieure du mur fermant la fosse cote sud est composée d'une assise de briques occupant toute la largeur du muret. Les ressauts présents au niveau des ouvertures sont composés de bloc de grès taille.
	10.02	Escalier rajouté sur l'accès est du dispositif. Comprend des pierres de taille au niveau du sol, en grès gris, présentant une feuillure à l'est et à l'ouest, possible vestige d'une trappe condamnant l'accès.
Mur de cloison dans la cave du bâtiment Ouest		
UM.11	11.01	Maçonnerie de gros galets liés à un béton à forte charge de graviers et cailloux, et quelques galets de calage, de même nature que UC 08.01. Mortier de chaux blanc très dur.
Mur de cloison au RDC du bâtiment Ouest - orientation est-ouest		
UM.12	12.01	Rez-de-chaussée : maçonnerie observée dans le parement sud du mur UM 12 au niveau de la pièce «b» assises irrégulières de galets et de moellons grossièrement équarris, de module moyen (maximum 20 cm), lié par un mortier de chaux très dur avec de nombreuses inclusions millimétriques. Le mur amorce à cet endroit une courbure vers le nord. Cette jonction entre ce mur et le mur UM 8 au sud est inconnue, une porte dans l'um8 venant se fermer directement contre le parement. Dans le parement nord, l'uc n'est vidable qu'entre la porte et le reappareillage uc 12.02. Mortier de chaux blanc très compacte
	12.02	Rez-de-chaussée : bouchage ou reappareillage du parement nord de l'UM 12. assemblage de brique comprenant quelques rares moellons équarris de petit format. Bordé des deux côtés par la maçonnerie antérieure uc 12.01. se situe au revers de l'arrondi visible dans le parement sud. Le mortier de chaux, blanc, comprend du sable et des inclusions de petit format. Il est plus friable que celui de l'uc 12.01 et comprend des inclusions de plus petits modules. Il s'agit probablement d'un reappareillage pour aligner le mur. On notera qu'il est partiellement situé en regard d'un bouchage de facture similaire dans le parement sud du mur UM 06, traces de l'arrachement d'un dispositif (mur ou ouverture).
Mur de cloison au RDC du bâtiment Ouest - orientation nord-sud		
UM.13	13.01	Rez-de-chaussée : Maçonnerie de facture similaire à l'uc 12.02 avec lequel il est chaîné.
	13.02	Rez-de-chaussée : Ouverture réaménagée dans le mur UM 13 entre les pièces A et B de rez-de-chaussée du bâtiment ouest. Se caractérise par un mortier de chaux blanc et friable, très fin, avec des inclusions quasiment invisibles à l'oeil.
UM.14	Mur de cloison au RDC du bâtiment Ouest - orientation nord-sud (non sondé)	
Cloison Est-Ouest située entre les murs UM.05/UM.06 et UM.01/UM.08 au RDC		
UM.15	15.01	Maçonnerie installée contre le mur UM08, qui entraîne la condamnation de l'ouverture communiquant avec la pièce D (parloir), construction hétérogène de galets, briques, fragments de mouleure. La petite fenêtre aménagée contre le mur UM08 est construite en briques, bois, piédroits en grès et appui façonné au plâtre.
Mur Est du passage vers la cour des provisions - parement Ouest (int.)		
UM.16	16A.01	Maçonnerie hétérogène visible dans pièce H du Rez-de-chaussée, composée d'assises grossières de gros galets, blocs allongés de grès, TCA et gros nodules de mortier en remploi. mortier identique à UC 03.02
	16A.02	Maçonnerie principale du mur UM16 au premier étage. Continuité de la maçonnerie observée au rez-de-chaussée (16A.01) et équivalent de la maçonnerie 16B.01 observée dans le parement oriental. Se caractérise par des assises irrégulières, de gros galets et une importante proportion de brique.
	16A.03	Bouchage de brique au fond de l'alcôve située au premier étage du bâtiment ouest. Parement régulier de brique de module standardisé. Corresponds au bouchage 16B.02 dans le parement oriental du même mur. Mortier de chaux gris beige pulvérulente à dégraissant grossier comprenant des gravillons et des petits galets millimétriques.
	16A.04	Piédroit de la niche intérieure fermée par 16A.03. Le piédroit n'est pas celui de l'ouverture d'origine, mais uniquement celui de la niche, il recouvre tant la maçonnerie du mur 16A.02 que le bouchage lui-même 16A.03.
	16A.05	Maçonnerie des baies de R+2. mortier de chaux beige pulvérulente à l'importante granulométrie comprenant des inclusions nombreuses et des nodules de chaux
	16A.06	Bouchage des baies 16.B05 avec moellons et galets en assises grossières. Lié par un mortier de chaux gris fin et pulvérulent.
Mur Est du passage vers la cour des provisions - parement Est (ext.)		
UM.16	16B.01	Maçonnerie principale du mur fermant l'accès de la cour des provisions. Parement irrégulier et grossier de moellons de 0,05 à 0,30 cm de côté, comprenant de nombreux fragments de TCA (briques et tuiles plates entières). Absence d'assises régulières, nombreux calage et rattrapage d'assises. La maçonnerie est liée par un mortier de chaux gris clair sableux très homogène à la granulométrie moyenne à fine. Présence de petits nodules de chaux (inférieur à 5 mm) et forte proportion de sable (1mm). Trois trous de boulins ont pu être identifiés dans le parement, dont deux à la même altitude.
	16B.02	Bouchage d'une ouverture dans la partie nord du mur au regard de l'alcôve observée à l'intérieur. Une petite baie de 30 x 15 cm est conservé en partie sommitale du bouchage. La maçonnerie est composée d'assises régulières de briques de module standardisé (22x6 cm) disposées en assises horizontales suivies. Le liant est un mortier de chaux gris beige pulvérulent à dégraissant grossier comprenant des gravillons et des petits galets millimétriques, ainsi que, plus rarement, quelques nodules de chaux épars. Les joints sont débordants.
	16B.03	Insertion d'un conduit de cheminée en tuile plate et autres fragments de TCA divers. Insertion dans l'UC 16.B01. Compose une section de 40 x 40 cm de cotée en brique et tuile de 3 à 5 cm d'épaisseur. Le module moyen des briques est de 5 x 15 cm. Mortier de chaux «brulés» et couvert par la suite

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
Élévation	Descriptions & photographies		10.02	06.01
escalier	Descriptions & photographies			10.01
Élévation	G.003	08.01		02.03
Élévation	G.009 ; G.006 ; G.010	13.01	12.02	
parement	G.010	06.06		12.01
Élévation	G.006	12.01	13.02	
ouverture	G.006			13.01
Élévation	G.022	08.05	08.04	08.02
Élévation	G.020	03.02 ; 16A.02 ; 16B.01		03.03 ; 04.06
Élévation	G.025 ; G.024	03.02 ; 16A.01 ; 16B.01		
Bouchage	G.024	16B.02		
piédroit	G.024		03.07	16A.02 ; 16A.03 ; 03.04
Insertion	G.025	16B.05		16A.02
	G.025	16A.06		16A.05
Élévation	G.114 (Figure 31)	16A.02	16B.02 ; 16B.03 ; 16B.04	Mur église UM.04
Bouchage	G.114 (Figure 31)	16A.03		16B.01
Insertion	G.114 (Figure 31)		16B.04	16B.01

N° Fait	N° US	Description
UM.16	16B.04	Reprise ou réfection de la partie supérieure de la conduite de cheminée au plâtre et au ciment contemporain. Réutilise les mêmes matériaux que l'UC 16.B03, mais les utilise parfois de champ, alors que la maçonnerie antérieure n'en fait qu'un usage horizontal. Présente une ouverture (nettoyage ?) au milieu de l'élévation laissant voir l'intérieur du conduit, qui correspond quant à lui à la première phase uniquement. Coupe en partie supérieure la sablière en deux.
	16B.05	Deux baies de 1,40 x 0,70 m insérée en partie supérieure du mur, au niveau R+2. L'appui est composé de briques en assises horizontales, et les piédroits de TCA et de moellons peu épais. Les linteaux monoxyles ne présentent aucune trace d'outils et ont une section de 10 cm. L'ensemble est monté avec un mortier de chaux beige pulvérulent à l'importante granulométrie comprenant des inclusions nombreuses et des nodules de chaux. Le module moyen des briques a une épaisseur de 3 cm. Le repereement va jusqu'à l'arase du mur, la sablière faisant office de «linteau» pendant le percement en sous-œuvre.
	16B.06	Bouchage des baies 16.B05 avec moellons et galets en assises grossières. Lié par un mortier de chaux gris fin et pulvérulent.
UM.17		Annulé
UM.18		Annulé
UM.19	Cloison est-ouest au premier étage du bâtiment ouest	
	19.01	Cloison en brique. Assises régulières et suivies de briques plates de trois à quatre centimètres de haut pour quinze à trente centimètres de long. Mortier de chaux gris homogène, sableux et très compact.
UM.20		Annulé
UM.21	Mur Est du bâtiment Sud-Ouest - parement intérieur	
	21A.01	Maçonnerie principale du mur UM 21 observé au Rez-de-chaussée, en appui contre la chaîne d'angle 28.01. Cette maçonnerie condamne la porte aménagée dans celle-ci et prend la place supposée du second piédroit. Maçonnerie de galets et de petits moellons de tout module, présence de briques ponctuelles. Le mur est particulièrement épais (86 cm) jusqu'à l'accroche de l'arche est-ouest (il est moins épais à l'étage 21A. 04 où il ne fait plus que 47 cm). Mortier de chaux blanc-gris, friable, comprenant dans cette partie des nodules de chaux de diamètre important (jusqu'à 1 cm).
	21A.02	Reprise du parement de l'UC 21A.01 au rez-de-chaussée. Probable destruction finale du seuil de l'UC 28.01, raison inconnue. Maçonnerie de galets et de fragment de TCA formant un parement sans organisation lisible. Mortier de chaux gris comprenant des nodules de chaux et des graviers millimétriques.
	21A.03	Reprise observée uniquement à l'extrémité sud du sondage G.035, correspond à l'insertion de la porte 21B.04, mêmes matériaux observés (uniquement au niveau du parement et du mortier).
	21A.04	Maçonnerie du mur UM 21 au premier étage, observé au niveau des baies et de l'articulation avec UM 28. Continuité de la maçonnerie 21A.01 dont il reprend le mortier. L'appareil vu à proximité des baies est composé de petits galets.
	Mur Est du bâtiment Sud-Ouest - parement extérieur	
	21B.01	Maçonnerie d'origine du mur UM 21. maçonnerie de galets issus du substrat local suivant des assises plus ou moins régulières. De petites pierres et de rares petits fragments de TCA s'intercalent. Molasse verte pour la chaîne. Les baies sont en molasse rose et surmontée d'arc de décharge en TCA. Mortier de chaux blanc-gris, sableux, graviers millimétriques et nodules de chaux. Alignement de trous boulins de grande dimension sur deux niveaux. (19 cm par 20 cm au maximum). Les deux baies identiques se situent au même niveau RDC fort niveau d'érosion. Présence d'un chanfrein très abîmé retombant sur un congé. Négatifs de barreaux visibles au soffite. Les barreaux actuels sont un remontage. Bais surmontés d'un arc de décharge en briques de gros module (26x5 cm). La baie sud possède en outre des éléments de molasse verte dans son arc de décharge
	21B.02	Maçonnerie reprenant l'intégralité du premier étage (sauf la chaîne d'angle) et le deuxième étage. Galets majoritaires (10/25 cm), tuf et blocs en molasse en emploi pour la chaîne d'angle, calage TCA. Quelques éléments de grès. Les baies sont en molasse rose. On observe régulièrement dans le parement de petites assises de pierres servant à niveler les assises lors de la construction, la première au niveau des linteaux des baies du premier étage et une autre correspondant à un alignement de TB sous les baies du second niveau. Deux alignements de TB. À chaque niveau quatre baies alignées. Trace de boucharde et de ciselure. Les baies de R+2 sont plus petites. Toutes présentent un pourtour soigné de 19 cm la périphérie piquée était destinée à être enduite. Baie R+1 surmontée d'un arc de décharge en brique. Mortier de chaux blanc gris friable. Vient s'accoler contre le mur de l'aile SUD.
	21B.03	Maçonnerie observée entre 21B.02 (qui la recouvre) et 21B.04 (qui la repere). Alignement de moellons équarris présentant un module allongé horizontalement. Exclusivement en pierre gris/bleu/verte litée (gneiss/grès). Forment un parement désaxé par rapport au mur actuel : ils semblent rentrer au nord DANS le parement de l'UC 21B.02. Cette maçonnerie
	21B.04	Insertion d'une large porte construite à l'aide de blocs de molasse verte et rose taillés. Chanfreins. Double linteau avec ouverture en imposte fermée de barreaux. Maçonnerie de gros galets, grès, nombreux calages de TCA. Arc de décharge en briques, présence d'un trou au sud (ancrage ?).
21B.05	Reprise des parties basses de la chaîne d'angle en gneiss, maçonnerie équivalente à 22B.05 dans le parement sud. Mortier de chaux blanc gris friable, sableux, nodules de chaux.	
21B.06	Les appuis des baies R+2 ont été remontés (même phénomène que pour l'UM 01 ?).	

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
Insertion	G.114 (Figure 31)			16B.01 ; 16B.03 ; 16B.05
Insertion	G.114 (Figure 31)	16A.05	16B.04 ; 16B.06	16B.01
Bouchage	G.114 (Figure 31)	16A.06		16B.05
Cloison	G.106 (Figure 73) ; G.028	08.09		
Bouchage	G.035	21B.01 ; 22B.01 ; 23.01	21.02 ; 21.03	28.01
reprise	G.035		21.03	21.01 ; 28.01
reprise	G.035			21.02 ; 21.01
élévation	G.036	21A.01 ; 21B.01		28.01
élévation	G.116	22B.01	21B.02 ; 21B.04	
surélévation	G.116		21B.06 ; 21B.04	21B.01 ; 21B.03
élévation	G.116		21B.02 ; 21B.04	
Insertion	G.116			21B.01 ; 21B.02
Reprise	G.116	22B.04		21B.01
réInsertion	G.116			21B.02

N° Fait	N° US	Description
Mur Sud du bâtiment Sud-Ouest - parement interieur		
22A.01		Maçonnerie principale du mur UM 22. Appareil de Galets comprenant quelques moellons équarris (rares). L'ensemble est lié par un mortier blanc gris dur aéré, sables et graviers millimétriques. Rares éléments de l'ordre du cm. Comprends une baie centrale aux piédroits en moellons de molasse grise.
22A.02		Repercement d'une baie à l'ouest du mur UM22. Maçonnerie de petits galets comprenant des fragments de TCA et de moellons. Mortier de chaux gris beige à marron, très friable, à dégraissant fin et nodule de chaux. L'ouverture ainsi aménagée est plus grande que celle de 22.01
22A.03		Enduit de chaux peint d'un à deux centimètres d'épaisseur. Similaire à ceux observés dans le reste du bâtiment. L'enduit diffère de part et d'autre des murs de refends disparus avec lesquels il fonctionne donc probablement : il est blanc à l'est, noir avec des motifs blancs au centre et blanc à l'ouest. Il est perturbé ou détruit par les arrachement et les bouchages. Le mortier est un mortier de chaux gris friable avec des nodules de chaux. Il fait l'objet d'un piquage systématique avant l'enduit du XIXe siècle dans lequel se devinent encore des sentences.
22A.04		Bouchage simultané des deux baies Ouest. Maçonnerie de galets en assises suivies et briques. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc gris avec de très nombreuses inclusions millimétriques. Le mortier est présent en quantité et fait office de liant, mais également d'«enduit» au sens où il est appliqué avec générosité sur le parement pour assurer la continuité de celui-ci sans que les bouchages soient lisibles dans son relief.
22A.05		Arrachage de deux murs ou cloison séparant la pièce. Talochage de 35 cm de large en moyenne, liée par un mortier de chaux gris très homogène, en projection, avec trace éparse de talochage à la spatule ou outil équivalent.
22A.06		Fixation d'un élément léger, peut-être une cloison en brique. Matériaux correspondants à du second œuvre : bois, plâtre et mortier de chaux
22A.07		Insertion de la baie centrale du mur sud à R+1
Mur Sud du bâtiment Sud-Ouest - parement Extérieur		
22B.01		Maçonnerie principale des parties basse du mur, la plus ancienne avec le piédroit en molasse (UC 22B.03). Petits éléments suivant un rythme qui se veut homogène à partir des chaînages, mais est parfois rompu la la très petite dimension des modules : réajustements. Les chaînages d'angles sont en molasse de gros module. Une ouverture appartient à cette maçonnerie à R+1. Galets entiers ou cassés dont les plus gros modules mesurent jusqu'à 35 cm (entre 10 et 15 cm pour la majorité du parement). On trouve également de rares petits éléments de molasse verte et des blocs de molasse gresique brune. Calages de petits éléments (galets entiers ou éclatés) comblant les interstices. Mortier blanc gris dur aéré, sables et graviers millimétriques. Rares éléments de l'ordre du cm.
22B.02		Maçonnerie correspondant à une surélévation du bâtiment. Césure horizontale avec l'UC 22B.01 sauf insertion de baie centrale. Maçonnerie de galets de module compris entre 11 et 26 cm. Calage de petites pierres plates et de nombreux éléments de TCA. Une baie insérée à R+1 et deux oculi à R+2 (bouchés au XXe s.) Les chaînes d'angle sont en matériaux hétérogènes, en remploi, molasse, tuf, calcaire. Présence ponctuelle de grès. Mortier de chaux blanc-gris, sables et graviers en moindre proportion. Présence de nodules de chaux de 5 mm à 1cm. Inclusion ponctuelle de végétaux (anecdotique). Alignement de trous d'ancrage, trop gros pour appartenir à des boulins (20 cm de large pour 30 cm de haut) bouchés de briques liés par un mortier de chaux gris sableux. Baie en molasse verte taillée avec partie visible (16 cm de large) et partie destinée à être enduite. Arc de décharge au-dessus du linteau composé de petites briques de chant (13x4 cm). Baie montée à l'aide de petites cales de bois, bouché par la restauration XXIe s.
22B.03		Alignement vertical de blocs de molasse verte très très érodée laissant apparaître une feuillure - forme saillie par rapport au parement du mur. Vestige de piédroit qui se déployait perpendiculairement au mur (saillie de 6 cm), léger désaxement. Conservé sur 1,90 m de haut. on peut envisager que d'autres blocs assuraient la continuité de ce piédroit pendant environ 50 cm jusqu'à la dalle en molasse (sommier d'un arc ?)
22B.04		Maçonnerie correspondant à la reprise des parties basses du chaînage d'angle : quatre blocs lités (gneiss?) remplacent les blocs de molasse. Finition à la ciselure et au pic, aménagement de la porte (fortement cimentée ensuite). Linteau et appui (molasse et serpentine) monolithes conservés. Mortier de chaux blanc gris friable, sableux, nodules de chaux.
22B.05		Bouchage de surface. Maçonnerie de petits galets et de petites briques liée par un mortier de chaux friable blanc gris sableux, comprenant des nodules de chaux. Son étendue permet d'imaginer qu'un arc se déployait auparavant et retombait sur des éléments disparus qui occupaient l'emplacement de la porte actuelle.
22B.06		Insertion d'une ouverture en partie basse au centre du mur. Le linteau et le piédroit oriental sont composés de poutres en bois. Le piédroit occidental a été cimenté après le bouchage de la partie basse au XXe s.. Maçonnerie de moellons équarris, de briques et de galets liés par un mortier de chaux gris friable sableux avec de nombreux nodules de chaux.
22B.07		Fermeture partielle de l'ouverture 22B.06 (partie inférieure). Maçonnerie de galets et de tuiles liés par un mortier beige sableux fin, comprenant de nombreux nodules de chaux
22B.08		Insertion d'une porte à l'ouest du mur (accès fosse latrine) linteau en sous-œuvre composé d'une planche. Maçonnerie à l'aide d'un mortier blanc dur riche en gros graviers. Maçonnerie de galets et de tuiles. Sur le piédroit oriental, cette maçonnerie reparement 22B.01.
22B.09		Bouchage de parpaing XXe s. de la porte 22B.08
22B.10		Baie repérée dans l'UC 22B.01 à l'aide de blocs de remploi en molasse verte. Inséré à l'aide de petites pierres et TCA liés par un mortier de chaux fin, sableux, beige avec des nodules de chaux. Un badigeon blanc et fin est conservé dans l'embrasure de la baie. Un des blocs des piédroits présente un chanfrein taillé au ciseau. Des cales de bois de petite dimension ont servi au montage des blocs.
22B.11		Bouchage des baies 22B.01 et 22B.10 à R+1. Très gros galets et plus rares petites pierres. Maçonnerie liée par un mortier de chaux blanc gris, sableux avec des graviers millimétriques. Nombreux nodules de chaux.
22B.12		Reprise de la partie inférieure de la baie 22B.10 par retrait de l'appui et création de deux maçonneries de report de force au niveau des piédroits, utilisant des moellons assisés verticalement et des planches de bois comme calage. Le mortier est très proche de l'UC 22B.10 et aucun élément de collage n'a été identifié.

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
élévation	G.015 - G.016	22B.01	22.02 ; 22.03 ; 22.04 ; 22.05 ; 22.06	
Insertion	G.015 - G.016	22B.10	22.04 ; 22.03	22.01
enduit	G.015 - G.016		22.01 ; 22.02	22.05 ; 22.04 ; 22.06
Bouchage	G.015 - G.016	22B.11		22.03 ; 22.02
Bouchage	G.015 - G.016			22.01 ; 22.03
négatif de cloison	G.015 - G.016			22.03
Insertion	G.015 - G.016	22B.02		
élévation	G.115 (Figure 133)	22A.01 ; 22B.03		
élévation	G.115 (Figure 133)	22A.07		22B.01
piédroit	G.115 (Figure 133)	22B.01	22B.04 ; 22B.05	
Bouchage	G.115 (Figure 133)	22B.05		22B.01
Insertion	G.115 (Figure 133)	22B.04 ; 21B.05		22B.01
Insertion	G.115 (Figure 133)		22B.07	22B.01
Bouchage	G.115 (Figure 133)			22B.06
Insertion	G.115 (Figure 133)		22B.09	22B.01
Bouchage	G.115 (Figure 133)			22B.08
Insertion	G.115 (Figure 133)	22A.02		
Bouchage	G.115 (Figure 133)	22A.03		22B.01 ; 22B.10
agrandissement ouverture	G.115 (Figure 133)		22B.11	22B.10 ; 22B.01

N° Fait	N° US	Description
Mur Ouest du bâtiment Sud-Ouest		
UM.23	23.01	Maçonnerie principale des parties basse du mur, la plus ancienne avec le piédroit en molasse (UC 22B.03). Petits éléments suivant un rythme assisé qui se veut homogène à partir des chaînages, mais est parfois rompu la très petite dimension des modules : réajustements. Les chaînages d'angles sont en molasse de gros module. Pas d'ouverture identifiable dans cette partie du mur. Calages de petits éléments (galets entiers ou éclatés) comblant les interstices. Mortier blanc gris dur aéré, sables et graviers millimétriques. Rares éléments de l'ordre du cm.
	23.02	Agrandissement du bâtiment vers le nord (englobement de la construction antérieure). Vient s'accoler contre la chaîne d'angle formée par les l'UC 23.01 et l'UC 24.01. Il s'agit de l'agrandissement du bâtiment au XIXe siècle.
Mur de refend Est-Ouest du bâtiment Sud-Ouest		
UM.24	24.01	Élévation principale du mur UM 24 au RDC, élévation partiellement observée à R+1. Maçonnerie de galets assisées de petits modules, Mortier blanc gris dur aéré, sables et graviers millimétriques. Présence d'un trou de boulin traversant au milieu du sondage (26 x 18 cm). Épaisseur du mur 52 cm.
	24.02	Insertion d'une porte dans le mur. La localisation implique que cette porte ait été percée après l'extension du XIXe siècle. L'insertion se fait à l'ouest avec des briques horizontales liées par un mortier de chaux gris granuleux et friable. Le piédroit oriental est beaucoup plus fin, et laisse penser que la porte occupe une ouverture préexistante, peut-être une baie donnant à l'extérieur au nord dans le premier état du mur.
	24.03	Insertion d'une ouverture à l'est du sondage. Un seul piédroit observé. Maçonnerie de tuiles et de fragments de briques liée par un mortier de chaux gris fin, sableux, comprenant des nodules de chaux. L'intérieur de l'ouverture est couvert d'un enduit à la chaux.
	24.04	Bouchage de l'ouverture 24.04 par une maçonnerie de moellons de grès de modules conséquent (par rapport au parement UC 24.01) comprenant des fragments de TCA et de pierres en calage. Lié par un mortier de chaux gris fin friable, comprenant peu de nodules de chaux et du sable en proportion plus importante que les mortiers voisins. Corresponds visiblement à l'insertion d'une cheminée dont témoigne encore l'emprise au sol et une partie de l'élévation.
	24.05	Bouchage d'une porte dans l'UM 24 au premier étage, transformé en placard (accès côté sud). Bouchage de briques de champ liées par du plâtre, aménagement du XIXe siècle, contemporain des cloisons visibles à cet étage (cf. 27.03 G.038)
	24.06	Insertion d'une porte au Rez-de-chaussée, un seul parement observé porte figurant déjà sur le plan de 1834 et correspondant à l'accès à la fosse de rejet des latrines. Piédroit de briques venant s'accoler à la maçonnerie principale, et transformant probablement une ouverture préexistante.
	24.07	Insertion de la porte centrale du rez-de-chaussée - réinsertion au ciment XXe siècle sur une porte probablement antérieure, car figurée sur les représentations du XIXe siècle.
Mur de refend est-ouest du bâtiment Sud-Ouest		
UM.25	25.01	Maçonnerie principale du mur UM 25, observé au niveau de la cage d'escalier (voir 27.01). Le mur n'a été observé que sous forme de négatif au premier étage. Au Rez-de-chaussée il forme toujours le refend «en diagonale» du bâtiment sud-ouest ainsi que le mur de façade de la cage d'escalier sur la cour (englobée dans le bâtiment au XIXe siècle).
	25.02	UC théorique (pas de sondage) - arche enjambant le couloir central
Mur de refend nord-sud du bâtiment Sud-Ouest		
UM.26	26.01	Maçonnerie principale du mur UM 25. Observé dans deux petits sondages (G.039). Morphologie similaire aux murs du premier état du bâtiment sud-ouest (maçonnerie de galets, même mortier). L'articulation avec les murs UM 22 et UM 24 n'a pu être reconnus faute de sondage aux jonctions entre les murs. Supposé appartenir à la première phase de construction dont il reprend les orientations.
	26.02	Insertion d'une ouverture en brique au rez-de-chaussée, donnant accès à la vidange des aisances (cf. plan 1834). Maçonnerie de petites briques en assises horizontales, liée par un mortier de chaux granuleux, comprenant une forte proportion de sable grossier, à la teinte blanc-gris. Un seul piédroit de l'ouverture a été identifié dans le sondage.
	26.03	Bouchage en parpaing de la porte aménagée dans le mur UM 26. La porte est encore ouverte à la fin du XIXe siècle et le bouchage est de facture récente, correspondant probablement à la transformation de la seconde moitié du XXe siècle.
Cage d'escalier du bâtiment Sud-Ouest		
UM.27	27.01	Maçonnerie observée dans le parement sud du mur UM 27 au premier étage, correspondant au mur UM 25 buché et taloché d'un mortier de chaux gris comprenant des nodules de chaux. La maçonnerie du mur est faite de galets et de moellons équarris quand le talochage de surface comprend des briques de modules variables.
	27.02	Maçonnerie unique du mur sud de la cage d'escalier au rez-de-chaussée et au premier étage. Maçonnerie de briques au niveau des ouvertures et de moellons grossièrement équarris et galets dans les parements. Appareil irrégulier, lié par un mortier de chaux gris fin très homogène, à dégraissant très fin, comprenant ponctuellement des nodules de chaux de dimensions diverses. Toutes les portes testées de la cage d'escalier comprennent les mêmes piédroits de briques.
	27.03	Cloison en brique venant s'accoler à l'ouest au XIXe siècle (extension du bat. SO). Vient s'accoler après le buchage du mur UM 25, probablement lors de l'extension XIXe s. Maçonnerie de brique verticale liée par du plâtre.
Mur formant la liaison entre la cage d'escalier et l'aile Sud-Ouest - mur occidental de l'aile sud		
UM.28	28.01	Chaînage d'angle et maçonnerie principale du mur UM 28. Comprend deux portes au rez-de-chaussée, située de part et d'autre de l'UM 27 (cage d'escalier). Les portes, observées dans le parement oriental, sont couvertes d'arc à accolade en remploi. Comprend également au niveau du chaînage d'angle le piédroit d'une porte se développant vers le sud, marqué par le négatif d'un linteau, par une pierre de seuil brisée et par un piédroit présentant chanfrein et congé. Les portes comme la chaîne d'angle sont composées de pierres de taille finement dressée, en grès. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc comportant des gravillons en grande quantité et de tout module.
	28.02	Annulé - équivalent de 21A.04

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
élévation	G.117 (Figure 132)			
élévation	G.117 (Figure 132)	07.07		
Élévation	G.037			
Insertion ouverture	G.037			
Insertion ouverture	G.037			
Insertion cheminée	G.037			
Bouchage	G.037	27.03		
Insertion porte	G.039			
Insertion	G.039			
élévation	G038			
Arche	Descriptions & photographies			
élévation	G.039			
Insertion porte	G.039			
Bouchage	G.039			
élévation	G.038		27.02 ; 27.03	28.05 ; 28.01
élévation	G.038	28.06 ; 28.01		27.01
élévation	G.038	24.05		27.01
élévation	G.035 ; G.036	Mur sud de l'ail sud (non étudié)	28.05 ; 21A.01 ; 21A.02 ; 28.03 ; 21A.04 ; UM 27	
élévation	Descriptions & photographies			

N° Fait	N° US	Description
UM.28	28.03	Insertion d'une porte au premier étage, le piédroit nord de la porte est situé sous le mur UM 27 qui vient s'appuyer contre. Porte maçonnée d'un mortier de chaux blanc gris sableux et friable, comprenant des nodules de chaux (rares, mais de module important). Maçonnerie de galets équarris ou brisés sauf pour ceux de petit module. La porte est réinsérée par une poutre en bois. Le soffite et le piédroit sont enduits au plâtre.
	28.04	Bouchage au parpaing (XXe s.) de la porte communiquant, au premier étage, entre l'aile sud et l'aile sud-ouest.
	28.05	RDC - Modification de la porte «sud» située immédiatement au-delà de l'UM 27. La porte est reprise sur sa moitié supérieure avec des blocs de grès plus petits et irréguliers et des briques/tuiles. Insertion d'un linteau en bois 10 cm plus haut que le dispositif initial (et que la seconde porte située au nord de l'UM 27). La partie inférieure de la porte n'est pas concernée par cette modification. Mortier de chaux beige très granuleux avec de nombreuses inclusions de gravillons. Probablement contemporain de l'installation de l'UM 27
	28.06	RDC - Reprise à la brique et au plâtre du linteau 28.05. Installation d'une planche au soffite de la porte qui est encore en usage (traversant). Probablement synchrone de l'UM 27 (continuité et cohérence des enduits des deux phases)
	28.07	Première maçonnerie de la cave. Maçonnerie d'assises suivies de galets liés par un mortier de chaux gris-beige grossier, comprenant une très forte proportion de sable et de graviers de modules divers.
	28.08	Insertion de l'ouverture à la place du soupirail, correspondant à l'accès actuel à la cave. Ouverture de 1,65 m de large pour 1,88 m de haut, comprenant un escalier en pierre dans l'épaisseur du mur UM 28 et à l'ouest de ce dernier, et un escalier en bois dans l'espace de la cave. L'ouverture elle est même est composée d'une maçonnerie de galets et de moellons équarris, comprenant des blocs de molasses utilisés comme piédroit (les traces d'ancrage d'un système de fermeture sont visibles au milieu de l'épaisseur du mur) et des briques pour la couverture (et le bouchage du soupirail initial). L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc-beige, aéré, avec une proportion d'inclusions assez faible.
Mur de refend est-ouest de l'aile sud		
UM.29	29.01	Maçonnerie principale du mur UM 29 observé au niveau de la cave de l'aile sud. Particulièrement visible après la dépose de la voule, maçonnerie d'assises suivies de galets liés par un mortier de chaux gris-beige grossier, comprenant une très forte proportion de sable et de graviers de modules divers. Multiples rattrapages d'assises dues à l'usage ponctuel de galets et blocs non équarris de module important. Ancrage tout les 70-75 cm pour la voule (négatif observé après dépose). Présence de deux soupiraux et, à l'est, d'une ouverture de grande dimension (2,07 m de haut pour 2,26 m de large) couverte d'un arc surbaissé.
	29.02	Bouchage de la baie située à l'extrémité orientale du mur UM 29. Parement de galet lié par un mortier de chaux gris grossier, recouvert du même enduit de chaux grossier que le reste de la cave. La voule est postérieure.
	29.03	Maçonnerie principale du rez-de-chaussée observé dans le sondage G108 (purement sud) ainsi que dans un petit sondage au revers (parement nord). Corresponds à une maçonnerie régulière de galets liés par un mortier de chaux gris-beige grossier, comprenant des graviers, du sable. L'ensemble fonctionne avec un premier enduit de type «crépi» (enduit épais à la surface irrégulière). Les joints sont lissés (digités) tandis que la surface des «fausses pierres» est irrégulière, comme piquée ou projetée, dans le but de simuler l'aspect des pierres.
	29.04	Perçement d'une arche de grande dimension dans l'épaisseur du mur pour aménager un placard (au revers le parement 29.03 est indemne de perturbation). Construction de briques (piédroit) sous une arche de galets grossièrement équarris. Mortier de chaux gris-jaune. L'ouverture est couverte d'un enduit de chaux blanc (piédroit et intrados).
	29.05	Bouchage de l'arche. Création d'une pile centrale et bouchage de la partie inférieure sous la baie UC 29.06 contemporaine du bouchage. Mortier de chaux jaune et maçonnerie de tout venant.
	29.06	Création des deux ouvertures - corresponds à une phase de chantier de 29.05. En effet l'enduit associé est le même pour les deux constructions. La baie orientale possède un encadrement de pierre de taille claire (grès) aux faces dressées. Dans le parement nord on observe pour cette ouverture un chanfrein et congé similaire à ceux observés ailleurs dans le bâtiment. Ses dimensions dans le parement sud sont de 50 cm H x 57 cm L. La baie occidentale a quant à elle un encadrement maçonné au plâtre et un ébrasement intérieur. Ses dimensions dans le parement sud sont de 93 cm H x 82 cm L*. Les deux ouvertures possèdent un linteau composé d'une planche au-dessus duquel l'espace est laissé libre et ouvert, peut-être comme espace de stockage.
	29.07	Création d'une «meurtrière» horizontale. Mortier de chaux gris fin, fonctionne avec l'enduit du XIXe siècle. Ouverture de 1,00 m de long pour 6 cm de large. Baie ébrasée cotée sud.
	29.08	Perturbation reprise de la porte à la jonction des UM 29 et 39. Contemporain
	29.09	Enduit du XIXe siècle : enduit blanc à bandeau noir, même enduit que celui comprenant les sentences (blanc et bandeau noir).
Mur de la galerie sud de la cour des provisions		
UM.30	30.01	Maçonnerie principale de la partie orientale du mur. Maçonnerie de galets liés par un mortier de chaux blanc à jaune aéré, à dégraissant grossier. Comprends deux arcades au rez-de-chaussée et deux baies à l'étage toutes construites en molasse. Les baies de l'étage sont partiellement détruites par UC 30.02 et ne comprennent plus que les linteaux chanfreinés et les arcs de décharge en briques. Se termine par une harpe d'attente en limite orientale, ainsi que par le départ d'un arc unique. À l'arrière du mur, les deux travées sont couvertes par un plafond plat.
	30.02	Maçonnerie principale de la partie occidentale du mur - contemporain du bâtiment ouest avec lequel il est chaîné (UM.02) Maçonnerie de galets liés par un mortier de chaux blanc à dégraissant grossier. Comprends quatre arcades au rez-de-chaussée, en molasse, venant se greffer aux arcades orientales. L'élévation vient de même se rattacher à la harpe d'attente de 30.01. Comprends six baies identiques à l'étage, situées pour quatre d'entre elles dans la maçonnerie même, et pour deux d'entre elles sous forme de réinsertion dans la maçonnerie 30.01 en lieu et place des baies préexistantes. Les baies sont en molasse et couvertes d'un arc de décharge en moellons pour les quatre nouvelles, appuyé sur des planchettes de bois. La molasse utilisée se distingue nettement de celle employée pour 30.01. À l'arrière du mur les quatre travées créées sont couvertes de voutes d'arrête.
	30.03	Maçonnerie de la surélévation du bâtiment d'un étage. Maçonnerie de galet du XIXe siècle, comprenant cinq baies en molasse. Vient s'appuyer contre le parement de l'UM.02.
	30.04	Réfection/réinsertion des appuis des baies inférieures de la galerie. Composé de dalles en molasse grise fine maçonnées sur un rattrapage d'assise en brique, tuile et petits galets. Mortier de chaux gris et friable à dégraissant fin.
	30.05	Insertion de la plaque millésimée. Prévu dès la phase 30.02 comme en témoigne la présence d'un arc de décharge similaire à celui des baies de l'étage (moellons et galets). Possible réinsertion ou réfection de la plaque millésimée 1769. Maçonnerie de brique liée par un mortier de chaux gris très sableux. L'arc de décharge appartient à la maçonnerie 30.02.
	30.06	Bouchage au parpaing de la porte située sur le palier de la cage d'escalier de l'aile ouest

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
Insertion	G.036			28.01
Bouchage	G.036		28.04	28.03
modification porte	G.035	28.03	27.01	
Reprise ouverture	G.035	27.01	28.05	
élévation	Descriptions & photographies (Figure 122)	29.01	28.08	
Insertion	Descriptions & photographies (Figure 122)	29.02		28.07
élévation	Descriptions & photographies	28.07	29.02	
Bouchage	Descriptions & photographies	28.08		29.01
élévation	G.108 (Figure 123)	29.01	29.04 ; 29.08	
Insertion	G.108 (Figure 123)		29.05 ; 29.06	29.03
Bouchage - reparation	G.108 (Figure 123)		29.06	29.03 ; 29.04
Insertion	G.108 (Figure 123)		29.07	29.05
Insertion	G.108 (Figure 123)		29.09	29.06
reprise ouverture	G.108 (Figure 123)			29.03
Enduit				29.07 ; 29.05 ; 29.06
Élévation	G.110 (Figure 145)	UM.31	30.02 ; 30.03 ; 30.04	
Élévation	G.110 (Figure 145)	UM.02	30.03 ; 30.04 ; 30.05	30.01
Élévation	G.110 (Figure 145)			30.01 ; 30.02
Réfection	G.110 (Figure 145)			30.01 ; 30.02
Insertion	G.110 (Figure 145)			30.02
Bouchage	G.110 (Figure 145)	36.03		31.01

N° Fait	N° US	Description
Mur Ouest de l'aile Ouest (Chœur des religieuses) façade sur la cour des provisions		
UM.31	31.01	Maçonnerie principale du chœur des religieuses mur ouest. Appareil irrégulier de galets de modules divers (moyenne 15/20 cm) et de petites pierres de calage. Quelques moellons également (galets étêtés). Lié par un mortier de chaux blanc aéré comprenant une charge pondérée de sable et des nodules de chaux de taille inférieure à 5 mm. Le mur est percé sur deux niveaux de huit baies. Les baies sud fonctionnent par paires dont une pile commune assure le rôle de piédroit (ce n'est pas un meneau). Les baies nord sont réparties régulièrement le long du mur. Les baies sont en molasse à l'exception des appuis des baies du Rez-de-chaussée. Le chaînage d'angle montre en partie basse des blocs de grès bleu et deux blocs de calcaire, et est partie de la hauteur du linteau du rez-de-chaussée des blocs en tuf.
	31.02	Insertion massive au milieu du mur UM.31 de trois baies plein cintre ouvrant sur le chœur des religieuses au RDC. Cette UC, correspondant à la création de la voute intérieure du nouveau dispositif, vient également boucher les quatre fenêtres R+1 de l'UC 31.01. La maçonnerie est composée de galets de briques avec de nombreuses cales de bois. Elle est liée par un mortier de chaux gris à blanc, friable, granuleux, comprenant de nombreuses inclusions de chaux. Les appuis et piédroits des baies sont en grès grossier, recouvert de ciment.
	31.03	Logique similaire aux autres bâtiments de surélévation de l'ensemble du bâtiment. Comprend quatre ouvertures dont la rythmique reproduit celle de l'étage inférieur à l'exception de l'espace accolé à l'église, dépourvu de baie. Maçonnerie de galets et de moellons de tout venant. Mortier de chaux gris grossier (granulométrie important des inclusions) comprenant de nombreux graviers. Les baies sont en molasse et présentent chanfrein et congé reproduisant le dispositif de l'escalier et de la partie sud de l'UC 31.01.
	31.04	Agrandissement d'une des baies R+1 de l'UC 31.01 pour transformation en porte par ajout de deux massifs maçonnés formant la continuité des piédroits sous la baie d'origine dont l'appui a été retiré. Le seuil de cette porte n'est plus visible, gommé par l'aménagement 31.02 qui comble également l'ouverture. Deux éléments en bois témoignant du dormant de la porte disparue sont encore visibles entre le bouchage 31.02 et les piédroits 31.01 et 31.04. La maçonnerie de briques est liée par un mortier de chaux gris comprenant des nodules de chaux.
Mur de refend de l'aile ouest - limie sud du chœur des religieuses		
UM.32	32.01	Mur sur du chœur des religieuses, ouvert sur le sud par deux portes latérales. Un unique sondage pratiqué au centre du mur pour tester l'hypothèse d'un accès central suggéré par le plan de 1834. Maçonnerie de galets liée par le même mortier de chaux blanc très dur précédemment identifié sur la façade sur la cour des provisions
	32.02	UC Théorique (pas de sondage) - repercement de la baie de la tribune du chœur des religieuses (XIXe siècle)
Mur ouest de la cage d'escalier de l'aile ouest		
UM.33	33.01	Maçonnerie principale du mur, similaire à UC 31.01. Une baie et une porte au RDC, deux baies avec chanfrein et congé au premier étage, et deux baies de petite dimension au second étage. Les étages sont décalés par rapport à l'UM 31 car ils correspondent aux paliers de l'escalier. Maçonnerie de galet et des moellons liés par un mortier de chaux blanc aéré, comprenant des nodules de chaux de l'ordre de quelques millimètres. Présence d'un linteau en remploi dans la porte situé au sud : Linteau en calcaire à triple accolade, utilisé à l'envers, dans lequel ont été retaillés un chanfrein d'un côté (extérieur) et une feuillure de l'autre côté (intérieur)
	33.02	Agrandissement d'une baie du RDC avec abaissement de l'appui et création de piédroits en briques. L'ensemble est lié par un mortier de chaux gris à granulométrie importante, comprenant des nodules de chaux. Probablement contemporain de l'agrandissement 31.04
	33.03	UC théorique (zone non décroulée).
Mur sud de la galerie sur la cour des provisions et mur intermédiaire de l'aile sud		
UM.34	34.01	Maçonnerie observée dans la galerie longeant la cour des provisions. Partie orientale du sondage; maçonnerie de galets de grand module équarris ou brisés, et de galets de plus petits modules entiers. Quelques fragments de TCA. Mortier de chaux gris beige, très sableux, caractérisé par des nodules de chaux volumineux (plusieurs centimètres).
	34.02	Maçonnerie observée dans la galerie longeant la cour des provisions. Partie occidentale du sondage. Maçonnerie de galets et de fragments de TCA. Lié par un mortier de chaux gris fin, très friable, comprenant des inclusions de graviers et de nombreux nodules de chaux. Vient se coller contre l'arrêt irrégulier (repercement ?) de l'UC 34.02. Parallèle possible avec la harpe d'attente identifiée dans l'UM 30 (UC 30.01 et UC 30.02).
Mur nord du chœur des religieuses		
UM.35	35.01	Mur de «chevet» du chœur des religieuses, situé au nord. Pas de sondage. Observations sur la baie du chœur des religieuses. Une seconde ouverture est visible au niveau du premier étage, à «ras» du plafond, après dépose de la voute. Possible baie donnant dans le chœur liturgique de l'église depuis l'infirmierie de la communauté au-dessus du chœur des religieuses.
Mur de refend de l'aile ouest - mur nord de la cage d'escalier de l'aile Ouest		
UM.36	36.01	UC théorique - non observée (pas de sondage). Première phase de construction du mur UM 36, participant de la construction de la cage d'escalier. Chaînage identifiable à l'intérieur de la cage d'escalier. Relations stratigraphiques cohérentes avec l'UM 31 et l'UM 33
	36.02	Deuxième UC du mur UM 36 - chaîné et mêmes matériaux que 31.01. Vient s'accoler contre le chaînage entre 36.01 et 33.01.
	36.03	Bouchage au parpaing de la porte située sur le palier de la cage d'escalier
Mur oriental de l'aile ouest, mur occidental du cloître		
UM.37	37.01	Mur non documenté, chaîne au sud avec le mur UM 38. Réputé concerner par une importante réfection au XIXe siècle sur la base de l'étude documentaire. Les pierres des arcades du Rez-de-chaussée comme celles du premier étage correspondent aux ouvertures recrées au XIXe siècle pour les ailes nord et est du cloître. L'hypothèse d'une reconstruction complète de ce mur au XIXe siècle, appuyé sur la documentation, est retenue.

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
élévation	G.109 (Figure 108)	30.01	31.02 ; 31.03	
Insertion	G.109 (Figure 108)			31.02
Élévation	G.109 (Figure 108)			31.03
Insertion	G.109 (Figure 108)	32.02	31.02	31.01
Élévation	G.027	31.01		
Insertion	Descriptions & photographies	31.02 ; 40.04		32.01
Élévation	G.109 (Figure 108)	31.01		
Insertion	G.109 (Figure 108)	31.04		31.01
élévation	G.109 (Figure 108)	31.03 ; 30.03		33.01
Élévation	G.034	29.01 ; 30.01	34.01	
Élévation	G.034	30.02		34.02
Élévation	Descriptions & photographies	31.01 ;		
Élévation	Descriptions & photographies	33.01	36.01	
Élévation	Descriptions & photographies	31.01	36.03	33.01 ; 36.01
Bouchage	Descriptions & photographies	30.05		36.02
Élévation	Descriptions & photographies	38.01		

N° Fait	N° US	Description
Mur nord de l'aile sud - mur sud du cloître		
UM.38	38.01	Maçonnerie principale du mur UM 38. Appareil régulier de galets de modules divers (moyenne 20 cm) en assises suivies et de petites pierres de calage pour compenser la variabilité des modules. Quelques moellons également (galets étêtés) et ponctuellement deux lauses d'environ 45 cm de long. Lié par un mortier de chaux blanc-gris aéré, comprenant une proportion raisonnée de sable, des graviers noirs et des nodules de chaux de module inférieur à 5 mm. Les arcades du rez-de-chaussée ont, malgré quelques réfections, gardé leurs matériaux d'origines : tuf et grès gris bleu pour les piles, molasse pour les arcs.
	38.02	Surélévation du bâtiment avec création du second étage. Mortier de chaux gris, dur, inclusion de très petit format en nombre important (natures géologiques diverses), présence de nodule de chaux. Création des baies du deuxième étage en molasse bouchardé.
	38.03	Réfection des assises du mur bahut sous l'arcade du rez-de-chaussée. Assises en ciment correspondant probablement à l'installation de la médiathèque et aux travaux de la fin du XXe siècle.
Mur de refend nord-sud intermédiaire de l'aile Sud		
UM.39	39.01	Maçonnerie principale du mur oriental de la cave sud, formant un mur de refend de l'aile sud. La présence du soupirail permet d'envisager qu'il ait - un temps - fait office de mur de façade du bâtiment. La maçonnerie est similaire à l'UC 29.01.
	39.02	Bouchage du soupirail oriental. Maçonnerie de tout-venant lié par un mortier de chaux gris grossier.
Mur Oriental de l'aile ouest - mur de chevet de l'église (parement oriental)		
UM.40	40.01	Maçonnerie observée dans les deux tiers sud du mur UM40 au niveau de la cage d'escalier. Corresponds au mur de chevet de l'église, construit en galets moyens et petits grossièrement assis avec des cales (galets centimétriques et fragments de TCA). L'ensemble est lié par un mortier gris beige compact à forte charge de graviers et de cailloux, ainsi que du sable gris. Présence ponctuelle de nodules de chaux. Le chaînage d'angle est visible dans le sondage sous forme de moyen appareil de grès aux faces dressés (assises des 15,5 à 20 cm). Un badigeon de mortier recouvre les blocs de la chaîne d'angle, notamment au niveau de leur face nord, recouvert par UC 40.02. Fin layée de chaux pure sur les joints de la chaîne d'angle.
	40.02	Maçonnerie du mur occidental de l'aile nord, venant s'accoler contre la chaîne d'angle de l'UC 40.01. Composé d'un appareil hétérogène de galets, d'éclats de pierre et de fragments de TCA divers (tuiles et briques). L'appareil paraît moins régulier que celui de l'UC 40.01 malgré une composition approchante. L'ensemble est lié par un mortier de chaux gris-blanc sableux, dense. Comprenant quelques graviers e, nodules de chaux et brindilles, ainsi que quelques nodules de mortier provenant d'une construction antérieure. En partie inférieure nord, cette maçonnerie comprend une porte en moyen appareil de grès (de 23 à 37 cm de côté). Couverte d'un arc, la porte à une largeur de 1,20 m pour une hauteur totale inconnue (impossible de voir la partie inférieure en raison de la présence d'une armoire électrique). La base du piédroit sud n'est pas conservé et est remplacée/recouverte par un bloc de béton. Les éléments conservés du piédroit montrent des traces de boucharde. La porte est condamnée par un bouchage de parpaing (non enregistré comme UC).
	40.03	Première phase du mur UM 40 au niveau de l'aile ouest, comprenant les deux portes bouchées (pas d'US créés pour les bouchages) au premier étage. Et comprenant au Rez-de-chaussée la porte millésimée 1649. Les portes sont toutes similaires, en grès, de module moyen (20 à 80 cm), à joint maigre. Les linteaux sont monolithes. Les linteaux et les piédroits montrent un chanfrein régulier, terminé par un congé en goutte. Les piédroits forment une ouverture verticale sur 25 cm de profondeur, comprenant une feuillure à l'intérieur. Le reste de l'épaisseur est occupé par un ébrasement très marqué, couvert d'un arc surbaissé. L'ensemble est pris dans une maçonnerie qui n'a pu être observée que très ponctuellement à la marge des sondages. Elle se compose de galets et de galets brisés, de fragments de briques (rares) et d'éclat de pierre pour le calage des piédroits. L'ensemble est lié par un mortier de chaux très compact blanc avec charge pondérée de sable et nodules de chaux. Le mortier est très similaire à celui observé dans l'UC 31.01.
	40.04	Bouchage des deux portes au premier étage. Actuellement formé d'un bouchage de béton/parpaing, recouvrant un bouchage précédent contemporain de l'UC 31.02 composé de tout-venant avec une prédominance des briques, lié par un mortier de chaux gris friable. Cette même maçonnerie vient combler l'absence d'une pierre - récupérée - au piédroit sud de la porte nord, avec un bloc de grès abimé et un élément en tuf.
Mur gouttereau Nord de l'aile Nord		
UM.41	41.01	Première phase de maçonnerie du mur - Assises grossières de galets de nature et de format divers (moraine glaciaire). Nombreux callage de TCA (fragments de brique et de tuile). Arrachage à l'ouest avec maintien d'une harpe d'attente. Mortier de chaux blanc dense et dur avec inclusions de sable grossier et de gravillons, nodules de chaux. Baies en molasse sombre très dégradée, traces de ciseaux peu lisibles sur les bords. Les baies sont surplombées au RDC par un arc de décharge, au premier étage par un simple « tympan » composé de deux pierres plates de champ. Les baies sont posées sur des assises de rattrapage de très petits modules recouvert d'un lit de pose en mortier plus fin. Rupture du rythme des fenêtres à l'ouest, à l'emplacement d'un ancien escalier.
	41.02	Insertions de baies à l'emplacement de l'ancien escalier. Suppression des baies anciennes et réutilisations de leurs pierres pour l'érection de nouvelles baies. Appareil similaire à 41.1, mais dépourvu des fragments de TCA. Les baies sont calées avec des petits morceaux de bois pour rattraper l'assise. Mortier de chaux gris fin et friable, avec nombreux nodules de Chaux. Absence de dispositif de décharge dans les baies réinsérées.
	41.03	Agrandissement de l'aile nord vers l'ouest sur le RDC et le premier étage. Mortier de chaux gris friable avec nombreuses inclusions de nodules de chaux (mortier similaire à 41.02). Les baies sont composées de molasse de couleurs très variables (rose, beige à verte) sciée et bouchardée. Baies surplombées par des arcs de décharge en brique de petit module.
	41.04	Surélévation du bâtiment avec création du second étage, sur la moitié ouest. Mortier de chaux blanc à gris, dur, inclusion de très petit format en nombre important (natures géologiques diverses). Création des baies du deuxième étage en molasse bouchardé avec césure périphérique et callage de bois pour l'assise inférieure et les piédroits monolithiques. Poursuite du chaînage d'angle en tuf calcaire avec un appareil moins soigné que pour la partie inférieure (41.1).
	41.05	Baies en molasse très claire, sciée sans trace de boucharde, de module similaire à 41.04 (conservation de la rythmique des baies), constituant l'élévation. Même mortier que 41.04
	41.06	Bouchage et transformation d'une des baies 25.1 du RDC. Insertion d'une nouvelle assise au milieu de la baie, par emploi d'une pierre en molasse ne présentant aucun élément de taille identifiable. Le bouchage de la partie inférieure de la baie est composé d'une maçonnerie d'appareil irrégulier (moraine glaciaire) lié par un mortier gris fin et friable similaire à celui des UC 41.2 et 41.3

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
Élévation	G.120 (Figure 126)		38.02	
surélévation	G.120 (Figure 126)			38.01
réfection	G.120 (Figure 126)			
Élévation	Descriptions & photographies	28.07 ; 29.01		
Bouchage	Descriptions & photographies	29.02		
élévation	G.030	49.01	40.02	40.03
élévation	G.029 ; G.030			40.01
élévation	Descriptions & photographies	35.01 ; UM 36 ; 31.01	40.01	
Bouchage	Descriptions & photographies	31.02		40.03
élévation	G.101 - G.102		41.2 / 41.3 / 41.4 / 41.6	
Insertion	G.101 - G.102	41.6 / 41.3	41.4	41.1
élévation	G.101 - G.102	41.2	41.5	41.1
élévation	G.101 - G.102		41.5	41.1 / 41.2
élévation	G.101 - G.102			41.4 / 41.3
Insertion	G.101 - G.102	41.2 ?		41.1

N° Fait	N° US	Description
Mur de refend d'orientation est-ouest de l'aile nord		
UM.42	42.01	Maçonnerie principale du mur UM 42. La maçonnerie est composée de gros galets liés par un mortier de chaux gris-beige gravillonneux comprenant cailloux, sables noirs et brindilles, et quelques petits nodules de chaux. Aucune trace de retour du mur. Comprends deux portes au rez-de-chaussée, l'une présentant un chanfrein régulier de 4x4 cm, congé et joints maigres à la chaux, en grès, l'autre retravaillé au béton XXe s.
	42.02	Extension du bâti vers l'Est et insertion d'une nouvelle porte similaire à celle observée plus à l'ouest dans le parement UC 42.01. Bloc de grès avec boucharde et ciselure périmétrale. Badigeon gris sombre. Ensemble lié par un mortier de chaux gris sableux comprenant quelques graviers et nodules de chaux, très friable. La porte est condamnée par des parpaings béton XXe s.
Mur de refend d'orientation nord-sud de l'aile nord		
UM.43	43.01	Maçonnerie de l'UM43 observé sur le parement est. Morphologie similaire à UC 42.01 (mêmes matériaux et même mortier). L'UC 42.02 (agrandissement et insertion de porte) vient s'accoler contre cette maçonnerie.
Arche est-ouest observée dans le bâtiment Sud-Ouest		
UM.44	44.01	UC théorique (pas de sondage) - Arche de grande dimension observée au RDC du bâtiment ouest, et chaînée avec l'UC 21A.01 (si la maçonnerie de l'arche n'a pas été observée directement, son démontage lors du présent chantier montre un chaînage avec le mur UM 21)
	44.02	Bouchage de parpaing du passage sous l'arche UM 44 - aménagement du XXe siècle.
fosse de latrine sous le bâtiment sud-ouest		
UM.45	45.01	Fosse quadrangulaire observée dans l'angle des murs UM 22 et UM 25. Corresponds à une fosse de latrine de 3,93 m de long pour 1,31 m de large. La profondeur du dispositif est de 1,80 m environ. Plusieurs marches de 24 à 27 cm, présence d'une couche de chaux au fond de la fosse. Sous un remblai unique homogène (moraine triée sans ses galets).
Mur d'orientation Est-Ouest mis au jour dans la cour des provisions		
UM.46	16.01	Creusement vertical de la tranchée de fondation du mur UM 46. Observé uniquement contre le parement sud du mur (UC 16.03) sur une largeur de 13 cm.
	16.02	Comblement limoneux de la tranchée de fondation du mur UM 46. Limon brun argileux comprenant des cailloux centimétriques.
	16.03	Maçonnerie de fondation du mur UM 46. Assises régulières de galets de dimensions variables. Comprends ponctuellement des blocs non équarris de module plus important (jusqu'à 50 cm de côté). Particulièrement arasé en partie centrale de l'emprise. Observé sur 4,06 m de long, pour une hauteur conservée de 62 cm. Le mur a une largeur de 66 cm de parement à parement. L'ensemble est lié par un mortier de chaux gris-beige, sableux, comprenant des gravillons et des nodules de chaux. La technique de construction, observable au niveau d'un «écorché» montre que le mortier est appliqué en couche alternée avec les galets composants l'élévation. Les deux murs sont parementés et les assises de correspondant entrent la fourrure du mur et les deux parements.
Canalisation d'orientation nord-sud mis au jour dans la cour des provisions		
UM.47	47.01	Creusement linéaire aux parois droites de la tranchée d'installation de la canalisation 47.03, largeur de 80 à 90 cm.
	47.02	Comblement limonné sableux recouvrant la maçonnerie 47.03 et comblant la tranchée après la construction de ce dernier. Comprend des galets et es fragments de TCA. Pas de mobilier
	47.03	Canalisation maçonnée d'orientation nord-sud. Traverse l'intégralité de l'emprise fouillée. Observé dans l'emprise de fouille sur 13,80 m. Coupe l'intégralité des structures et couches à l'exception de l'US 00.12. maçonnerie de 80 cm de large pour une hauteur totale de 45 cm (estimée). Le fond de la canalisation, formée majoritairement de galets, est la partie la plus large. Les parois font 20 à 25 cm de large et le conduit environ 22 cm de large pour 25 cm de haut et sont composées d'assises de galets superposées. La couverture est faite de pierres de modules très variables parmi lesquels une grande dalle et surtout de nombreuses pierres traversantes. Les pierres et les galets sont non équarris et utilisés bruts. La canalisation a un pendage du sud vers le nord. La maçonnerie est liée par un mortier de chaux marron clair, comprenant de nombreux petits cailloux centimétriques (effet béton) et un dégraissant sableux grossier. Présence ponctuelle de nodule de chaux.
Mur du bras nord du transept et des bâtiments accolés		
UM.48	48.01	Maçonnerie du mur nord du bras du transept. Construction homogène (similaire dans les murs formant les retours vers le gouttereau). Les parties supérieures sont reprises à la période contemporaine et laissent des vides sous les toitures. L'ensemble est maçonné par un mortier de chaux gris assez fin comprenant peu d'inclusions si ce n'est des nodules de chaux. Très différent du mortier du mur gouttereau UC 47.01. La maçonnerie d'accolé au gouttereau sans chaînage (phase de chantier ou ajout ?) Présence d'une petite baie voutée plein cintre.
	48.02	Extension du bâti à l'est du bras du transept jusqu'à l'aile nord et l'UC 41.01. Comprend deux baies plus une porte en molasse. Vestiges d'une troisième baie recoupée par l'UC 48.03. De l'autre côté de l'UC 48.03, la partie basse de la chaîne d'angle de l'UC 48.02 est conservée (chaîne composée de bloc de molasse). Maçonnerie de galets, assises irrégulières, nombreux fragments de TCA en calage des galets. Mortier de chaux blanc granuleux avec une forte proportion de sable grossier
	48.03	Insertion d'une porte en molasse avec baie en imposte et seconde baie en partie supérieure. L'altitude du seuil de la porte correspond aux circulations actuelles, à la différence des UC 48.01 et 48.02. Mortier de chaux gris beige avec inclusions de sable en plus faible proportion que l'UC 48.02. Maçonnerie irrégulière de galets et TCA. Une partie de la maçonnerie est encore recouverte pas l'enduit plus tardif.
Mur gouttereau nord de l'église		
UM.49	49.01	Maçonnerie unique du mur gouttereau nord de l'église. Appareil en assises suivies de galets. De rares moellons/TCA de module variable (de 10 à 60 cm). Plusieurs rattrapages et planées sont visibles dans la maçonnerie. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc comprenant de nombreuses inclusions sable et de cailloux millimétriques. Comprends deux baies en partie basses de 0,67 et 1,14 m de large, en grès, la plus à l'ouest portant en outre un chanfrein. Les deux sont couvertes d'arc de décharge en moellons équarris. Quatre baies éclairent la nef, celle située à l'est (choeur) est plus large (1,78 m contre 1,12 m, pour une hauteur de 3,32 m). Composée de blocs de molasse gresique très dense. Présence d'un chanfrein régulier de 8-10 cm. Deux ouvertures de 55*18 cm avec piédroit en tuf et linteau en grès sont visibles en partie haute (aération des combles).

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
élévation	G.031	43.01	42.02	
élévation	G.031 - G.032			42.01
élévation	G.032	42.01	42.02	
Arche	Descriptions & photographies	21A.01 ; 26.04 ; UM 25	44.02	
bouchage	Descriptions & photographies			44.01 ; 21A.01 ; 21A.02 ; 21A.03 ; UM 25
élévation	Descriptions & photographies	22B.08		22B.01 ; 23.01
Creusement	G.103 - G.104 - G.105		16.02 ; 16.03	00.00
Comblement	G.103 - G.104 - G.105		00.14	16.01 ; 16.03
Fondation	G.103 - G.104 - G.105		UM 47 ; 16.02 ; 00.01 ; 00.04 ; 00.03 ; 00.14	16.01 ; 00.00
Creusement	G.103 - G.104 - G.105		47.02 ; 47.03	00.22
Comblement	G.103 - G.104 - G.105		00.12	47.01 ; 47.03
Canalisation	G.103 - G.104 - G.105		00.12 ; 47.02	47.01
élévation	G.119	49.01 / 40.01	48.02	
Élévation	G.119		48.03	48.01 / 41.01
Élévation	G.119			48.02
élévation	G.119	40.01		

N° Fait	N° US	Description
Unités stratigraphiques de la cour des provisions		
00.00		Terrain géologique. Présent partout au fond des sondages. Composée de nombreux galets de diamètres divers et variables dans une matrice de sable lavé. Présence ponctuelle de blocs de grandes dimensions. L'ensemble correspond à la composition d'une moraine glaciaire, correspondant au terrain géologique sous-jacent de la terrasse de Thonon-les-Bains.
00.01		Remblai observé au pied du mur UM 46, composé de galets de petits modules, en concentration dense, lise par un limon sableux brun gris. Forme un dôme contre le parement nord du mur UM 46, directement au-dessus du TN dans la coupe, mais également au-dessus du mortier pulvérulent 00.18 dans l'emprise de la fouille.
00.02		Remblai observé au-dessus du remblai 00.01. Remblai sableux ne comprenant que des galets de petits modules. Matrice limono-sableuse marron-rouge, présence de nodules de chaux épars, graviers nombreux.
00.03		Creusement d'une tranchée ou d'une fosse, observé uniquement dans la coupure sud-nord contre le parement nord du mur UM 46.
00.04		Comblement de la fosse 00.03. Matrice limono-sableuse marron, comprend un gros bloc de grès bleu et des fragments de TCA, ainsi que quelques galets. L'origine du creusement comme de son comblement nous sont inconnus.
00.05		Annulé
00.06		Comblement central, très proche du comblement 00.02 malgré une différence de teinte de la matrice limoneuse, plus grise, et une plus forte proportion de galets de petit module. Remblai
00.07		Couche de mortier en dôme au-dessus des remblais et de la couche 00.10. Ne correspond pas à un niveau de sol, mais probablement à un niveau de chantier, peut-être une aire de gâchage, le mortier semble se mélanger à l'interface inférieure, et présente un aspect «brassé». Vient se poser sur le niveau de circulation matérialisé par la couche 00.10
00.08		Remblai de démolition. Galets, moellons et fragments de TCA pris dans une matrice sablimoneuse brun sombre très organiques. Des nodules de chaux épars sont présents également, et l'organisation des blocs et galets piège des «vides» aux endroits les plus denses en matériaux. Probablement issu de démolition. La couche forme un pendant du nord vers le sud en recouvrant le dôme formé par l'US 00.09
00.09		Couche très proche dans la composition de sa matrice de l'US 00.08. En diffère par une bien moindre concentration de matériaux de démolition. Présence de nodules de chaux épars. Quelques galets et fragments de TCA, peu nombreux.
00.10		Vestiges lacunaires d'un niveau de circulation immédiatement au-dessus de la séquence de remblais/démolition. Couche très organique, limon noir hétérogène. Peu épais (2 cm max.)
00.11		Remblai de nivellement ou niveau de circulation situé immédiatement au-dessus de 00.10 et de la couche de mortier 00.07. Comprends une interface marquée par la concentration de fragments de TCA et de nodules de chaux (similaires à US 00.07). Matrice limonosableuse hétérogène, comprenant des fragments de TCA plus petits que ceux de l'interface, des nodules de chaux et des cailloux millimétriques en quantité.
00.12		Calade de galets. Occupe toute la cour des provisions. Est recoupée par des réseaux d'eaux pluviales ainsi que par le creusement d'une grande cuve à fioul contre le mur du chœur des religieuses. Composé de galets de 6 à 15 cm de côté, sans organisation particulière lisible (à la différence de la calade du parvis). Les galets sont posés sur un lit de pose de 2 à 6 cm d'épaisseur composé d'un limon brun sableux. La calade est recouverte d'une couche de débris composé de feuille morte et d'humus, regagné par la végétation. La calade est présente sur toute l'emprise de la cour, mais sa relation avec le mur UM 16 est inconnu en raison d'une dégradation trop importante dans ce secteur. Elle vient par contre contre les murs du bâtiment ouest - malgré une margelle en béton postérieure - contre les murs de la galerie sud, du chœur des religieuses à l'est et de l'église au nord, y compris le bras sud du transept. Le niveau d'apparition de la calade est de 428,12 m NGF.
00.13		Rigole d'évacuation des eaux contemporaines, aménagement en béton du XXe ou XXIe siècle
00.14		Remblai de nivellement observé immédiatement au-dessus du terrain naturel au sud du mur UM 46. Nombreux galets et cailloux centimétriques dans une matrice limono sableuse brun clair. Contrairement à l'US 00.11, ne comprends pas de fragment de TCA.
00.15		Mince couche limoneuse brune, très homogène, remblai mince (inf. à 5 cm) de nivellement pour l'installation du sol en mortier US 00.16
00.16		Sol en mortier, conservé uniquement au centre du sondage, épaisseur moyenne de 4 cm. très denses, niveau irrégulier à pendage multiple, induré, comprends des inclusions de gravillons (sables grossiers) couleur blanc orangé.
00.17		Couche d'encrassement/abandon du niveau de sol. Forme des zones charbonneuses et d'autres limoneuses. Se confondons avec le sol lorsqu'il est détruit ou très altéré. Couche d'épaisseur variable, de 1 à 5 cm. Très hétérogène.
00.18		Couche de mortier de chaux pulvérulent, observé sur 00.17 et sous 00.09 à proximité du mur UM 46. niveau de travail ou résultante de la récupération du mur UM 46. Épaisseur inf. à 2 cm. Chaux blanche, inclusions millimétriques.
00.19		Couche indurée de mortier blanc gravillonneux. Vestige d'un niveau de circulation. Les lambeaux de sol sont toutefois trop fragmentaires pour dessiner un espace de circulation.
00.20		Couche sablimoneuse brun sombre très organique. Comprends des pierres de modules importants (serpentine, galets). TCA. Ainsi que du matériel de démolition, notamment des fragments de maçonneries.
00.21		Mince couche limoneuse brune. Visible uniquement à l'Est de la canalisation UM 47. Probable équivalent de 00.20
00.22		Couche épaisse de mortier pulvérulent. Comprenant quelques blocs grossièrement équarris et des galets. Fragments de TCA. Se prolonge à l'Est de la canalisation. Niveau de chantier d'un des bâtiments du couvent.
00.23		Mince couche de mortier pulvérulent piégé dans une dépression des US de démolition 00.20. Probable équivalent localisé et limité du niveau de travail 00.22
00.24		Couche hétérogène, mêlant limon et mortier pulvérulent. Niveau de circulation entre deux phases de chantiers.
00.25		Couche de mortier pulvérulent et de fragments de TCA. Recouvre l'US 00.11 et est présente sur la majorité de la coupe est-ouest. Probable niveau de chantier
00.26		Mince couche limoneuse brune. Encrassement probable d'une dépression dans les US 00.25 couvrant l'intégralité de cette partie de la coupe.

Identification	Minutes	Strati Egale ou synchrone	Strati Sous	Strati Sur
Terrain géologique	G.103 - G.104 - G.105			
Remblai	G.103 - G.104 - G.105		00.02 ; 00.03	00.18 ; 00.00
Remblai	G.103 - G.104 - G.105	00.06 ?	00.03	00.01
Creusement	G.103 - G.104 - G.105		00.04	00.01 ; 00.02
Comblement	G.103 - G.104 - G.105		00.07 ; 00.14	00.03 ; 46.03
Remblai	G.103 - G.104 - G.105		00.10	00.02 ; 00.08
Chantier	G.103 - G.104 - G.105		00.11 ; 00.14	00.10 ; 00.04
Démolition	G.103 - G.104 - G.105	00.20 ; 00.21	00.06 ; 00.10 ; 00.11	00.09
Démolition	G.103 - G.104 - G.105		00.08	00.00
Niveau de circulation	G.103 - G.104 - G.105		00.07 ; 00.11	00.02 ; 00.06 ; 00.08
remblai	G.103 - G.104 - G.105	00.14 ; 00.24	00.12 ; 00.25	00.07 ; 00.10 ; 00.08 ; 00.06 ; 00.023 ; 00.20
Sol	G.103 - G.104 - G.105		00.13	00.14 ; 00.07 ; 00.11 ; 00.26 ; 00.24 ; UM 47
rigole	G.103 - G.104 - G.105			00.12
Niveau de chantier	G.103 - G.104 - G.105	00.11		
Remblai	G.103 - G.104 - G.105		00.16	00.00
sol	G.103 - G.104 - G.105		00.17	00.15
abandon	G.103 - G.104 - G.105		00.18	00.16
Niveau de chantier	G.103 - G.104 - G.105		00.09	00.17
Niveau de circulation	G.103 - G.104 - G.105	00.16 (?)	00.20	00.00
Démolition	G.103 - G.104 - G.105	00.21 ; 00.08	00.23	00.19
Démolition	G.103 - G.104 - G.105	00.20 ; 00.08	00.22	00.00
Niveau de chantier	G.103 - G.104 - G.105	00.23	00.24 ; UM 47	00.21
Niveau de chantier	G.103 - G.104 - G.105	00.22	00.11	00.20
Niveau de circulation	G.103 - G.104 - G.105		00.25	00.22
Niveau de chantier	G.103 - G.104 - G.105		00.26	00.11 ; 00.24
encrassage	G.103 - G.104 - G.105		00.12	00.25

Annexe 2 : Inventaire de la documentation graphique

THONON-LES-BAINS (74) - Ancien couvent de la Visitation

N° Opér. Archéo. : 20 12005

Parcelles : BR 79, 80, 81, 82, 83 et 84

Année : de 2016 à 2018

N° minute	Sujet	Type	échelle	Support	Remarques	Auteur	Date
Sondages Photoredressés - numérique uniquement							
G.001	UM 01 - R-1 - parement Est	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.2	Quentin Rochet	16/02/2016
G.002	UM 04 -parement sud / UM 08 parement ouest - R-1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.4	Quentin Rochet	16/02/2016
G.003	UM 04 - parement sud / UM 02 parement ouest / UM 11 parement nord - R-1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.4	Quentin Rochet	16/02/2016
G.004	UM 05 - parement sud / UM 02 parement ouest / UM 6 parement nord - R-1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.4	Quentin Rochet	16/02/2016
G.005	UM 06 - sondage dans la niche du parement nord - R-1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.4	Quentin Rochet	16/02/2016
G.006	UM 13 - parement est / UM 12 - parement sud - RDC (Salle A)	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.9	Quentin Rochet	17/02/2016
G.007	UM 05 - parement nord - linteau porte - R+1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.15	Quentin Rochet	19/02/2016
G.008	UM05 - parement sud - linteau porte - R+1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.15	Quentin Rochet	19/02/2016
G.009	UM 08 - parement est / UM 12 - parement sud - RDC (salle B)	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.7	Quentin Rochet	17/02/2016
G.010	UM 12 - parement nord - RDC (couloir)	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.8	Quentin Rochet	17/02/2016
G.011	UM 06 - parement sud - RDC (couloir) - en regard de G010	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.8	Quentin Rochet	17/02/2016
G.012	UM 01 - parement est / UM7 - parement nord - RDC (salle C)	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.10	Quentin Rochet	17/02/2016
G.013	UM 05 - parement nord / UM 01 - parement Est / UM 04 - parement sud - RDC (Salle F)	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.10	Quentin Rochet	17/02/2016
G.014	UM 05 - parement sud - RDC (salle E)	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.11	Quentin Rochet	19/02/2016
G.015	UM 22 - parement nord (interieur) - R+1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.24/25	Quentin Rochet	XX/03/2016
G.016	UM 22 - parement nord (interieur) - R+1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.24/25	Quentin Rochet	XX/03/2016
G.017	UM 04 - parement nord - RDC (salle I)	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.10	Aurélie Devillechaise	19/02/2016
G.018	UM 04 - parement nord - RDC (salle I)	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.10	Aurélie Devillechaise	19/02/2016
G.019	UM 03 - parement sud - RDC (salle I et H)	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.11	Aurélie Devillechaise	19/02/2016
G.020	UM 16 - parement ouest	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.11	Aurélie Devillechaise	19/02/2016
G.021	UM 08 - parement est - RDC (salle D) - «tour»	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.8	Aurélie Devillechaise	16/02/2016
G.022	UM 08 - parement est - RDC (salle D) - «parloir»	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.8	Aurélie Devillechaise	16/02/2016
G.023	UM 08 - parement est / UM 5 parement sud - RDC (salle D) - «parloir»	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.8	Aurélie Devillechaise	16/02/2016
G.024	UM 03 - parement sud / UM - 16 - parement ouest - R+1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.13	Aurélie Devillechaise	29/02/2016
G.025	UM 16 - parement ouest - R+2	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.24	Aurélie Devillechaise	04/04/2016
G.026	UM 01 parement est / UM 06 parement sud - R+1	élévation	1/10e	Photo redressée	Cahier 1 - p.17	Quentin Rochet	04/04/2016
G.027	UM 32 - parement nord - RDC (accès chœur)	élévation	1/10e	Photo redressée	Cahier 1 - p.28	Quentin Rochet	07/04/2016
G.028	UM 08 - parement ouest - R+1 - «tour»	élévation	1/10e & 1/20e	Photo redressée	Cahier 1 - p.19	Quentin Rochet	04/04/2016
G.029	UM 40 - parement est - RDC - R+1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.20	Aurélie Devillechaise	14/04/2016
G.030	UM 40 - parement est - R+2	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.20	Aurélie Devillechaise	14/04/2016
G.031	UM 42 - parement sud - RDC	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.22	Aurélie Devillechaise	14/04/2016
G.032	UM 42 - parement nord et UM 43 - parement est - RDC	élévation	1/10e	Photo redressée	Cahier 2 - p.22	Aurélie Devillechaise	14/04/2016
G.033	UM 43 - parement ouest - RDC (niche & placard)	élévation	s. e.	photo	Cahier 2 - p.33	Aurélie Devillechaise	14/04/2016

N° minute	Sujet	Type	échelle	Support	Remarques	Auteur	Date
G.034	UM 34 - parement nord - RDC (galerie de la cour des provisions)	élévation	1/10e	Photo redressée	/	Quentin Rochet	xx/04/2016
G.035	UM 28 et UM 21 - parement ouest - RDC	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.29	Aurélie Devillechaise	07/04/2016
G.036	UM 28 et UM 21 - parement ouest - R+1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.27	Aurélie Devillechaise	06/04/2016
G.037	UM 24 - parement nord - R+1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.25	Aurélie Devillechaise	07/04/2016
G.038	UM 27 - parement sud - R+1	élévation	1/20e	Photo redressée	Cahier 2 - p.27	Aurélie Devillechaise	06/04/2016
G.039	UM 26 et UM 24 - parement ouest - RDC	élévation	1/10e	Photo redressée	Cahier 1 - p.27	Quentin Rochet	06/04/2016
Minutes de Terrain sur support physique							
G.101	Parement Nord (exterieur) de l'aile Nord - UM 41	élévation	1/50e	Millimétré A3		Camille collomb	XX/XX/2016
G.102	Parement Nord (exterieur) de l'aile Nord - UM 41	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	XX/XX/2016
G.103	Sondage dans la cour des provisions. Coupes et relevé en plan de l'UM 16	coupes et plan	1/20e	Millimétré A3		Camille collomb	21/03/2016
G.104	Sondage dans la cour des provisions. UC 17	Plan	1/20e	Millimétré A3		Quentin Rochet	22/03/2016
G.105	Sondage dans la cour des provisions. Coupe Ouest-Est	coupe	1/20e	Millimétré A3		Quentin Rochet	22/03/2016
G.106	Bâtiment Ouest - UM 8 - R+1	élévation	1/20e	Millimétré A3		Aurélie Devillechaise	31/03/2016
G.107	Bâtiment Ouest - UM 8 - R+1	élévation	1/20e	Millimétré A3		Quentin Rochet	01/04/2016
G.108	Aile Sud - UM 29 - RDC	élévation	1/20e	Millimétré A3		Quentin Rochet	11/07/2016
G.109	Chœur des religieuses - Mur Ouest - UM 31 & UM 33	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	28/11/2016
G.110	Cour de provisions - galerie Sud - UM 30	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	29/11/2016
G.111	Bâtiment Ouest - façade ouest - UM 01	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	02/02/2107
G.112	Bâtiment Ouest - façade ouest - UM 01	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	02/02/2107
G.113	Bâtiment Ouest - façade nord - UM 03	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	03/02/2017
G.114	Bâtiment Ouest - mur Est sur la cour des provisions - UM 02	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	10/02/2017
G.115	Aile sud-ouest - façade Sud - UM 22	élévation	1/50e	Millimétré A3		Camille collomb	17/07/2017
G.116	Aile sud-ouest - façade Est - UM 21	élévation	1/50e	Millimétré A3		Camille collomb	19/07/2017
G.117	Aile sud-ouest - façade Ouest - UM 23	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	25/08/2017
G.118	Bâtiment Ouest - façade Sud UM 07	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	24/08/2017
G.119	Chapelle - mur gouttereau nord - UM 47	élévation	1/50e	Millimétré A3		Quentin Rochet	17/09/2018
G.120	Aile Sud - mur de la galerie du cloître - UM 38	élévation	1/100e	Relevé architectural		Quentin Rochet	XX/XX/2016
Cahier de fouille							
G.201	Cahier n°1			Cahier 48 pages 17x22 cm		Quentin Rochet	2016-2018
G.202	Cahier n°2			Cahier 48 pages 17x22 cm		Aurélie Devillechaise	2016-2017
G.203	Cahier n°3			Cahier 96 pages 17x22cm		Camille Collomb & Quentin Rochet	2017-2018

Annexe 3 : Inventaire des photographies numériques

THONON-LES-BAINS (74) - Ancien couvent de la Visitation

N° Opér. Archéo. : 20 12005

Parcelles : BR 79, 80, 81, 82, 83 et 84

Année : de 2016 à 2018

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0001.jpg	équipe Archeodunum	Bouchage de parpaing dans l'axe du mur UM 44 à l'ouest RDC	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2217 ko
PN-0002.jpg	équipe Archeodunum	PUM 28, parement occidental : porte située sous le pallier de l'escalire au RDC)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1477 ko
PN-0003.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 24 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1450 ko
PN-0004.jpg	équipe Archeodunum	Mur de «façade» UM 25 au RDC	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2269 ko
PN-0005.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit occidental de la baie réinsérée à R+1 UM 22	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1723 ko
PN-0006.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 24 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	895 ko
PN-0007.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1934 ko
PN-0008.jpg	équipe Archeodunum	Détail du placard dans l'UM 28 entre le mur noyau et le mur UM 27 (ancienne porte, détail piédroit)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2067 ko
PN-0009.jpg	équipe Archeodunum	Détail du placard dans l'UM 28 entre le mur noyau et le mur UM 27 (ancienne porte, détail piédroit)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2610 ko
PN-0010.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1476 ko
PN-0011.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1647 ko
PN-0012.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 28, parement ouest, à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1305 ko
PN-0013.jpg	équipe Archeodunum	mur de «façade» UM 25 au RDC, vue depuis l'ouest, au sud du monte charge	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1909 ko
PN-0014.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 24 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2143 ko
PN-0015.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1666 ko
PN-0016.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 24 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2027 ko
PN-0017.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 24 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1191 ko
PN-0018.jpg	équipe Archeodunum	Placard dans le mur UM 28 entre le mur noyau de la cage d'escalier et le mur UM 27	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2175 ko
PN-0019.jpg	équipe Archeodunum	Mur de «façade» UM 25 au RDC	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1658 ko
PN-0020.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 28, parement ouest, à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1418 ko
PN-0021.jpg	équipe Archeodunum	Placard dans le mur UM 28 entre le mur noyau de la cage d'escalier et le mur UM 27	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2243 ko
PN-0022.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 28, parement ouest, à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1679 ko
PN-0023.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit du mur UM 22 à R+A	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1825 ko
PN-0024.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 24 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1456 ko
PN-0025.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1767 ko
PN-0026.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2156 ko
PN-0027.jpg	équipe Archeodunum	Détail du trou de boulins traversant dans le sondage de l'UM 24 (R+1)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2529 ko
PN-0028.jpg	équipe Archeodunum	Chaîne d'angle de l'UM 28 à R+A	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1846 ko
PN-0029.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1726 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0030.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1643 ko
PN-0031.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit occidental de la baie réinsérée à R+1 UM 22	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2527 ko
PN-0032.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 28, parement ouest, à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2167 ko
PN-0033.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit oriental de la baie 22B.02 au premier étage	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1937 ko
PN-0034.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit oriental de la baie 22B.02 au premier étage	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1948 ko
PN-0035.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 28, parement ouest, à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1779 ko
PN-0036.jpg	équipe Archeodunum	Détail du trou de boulins traversant dans le sondage de l'UM 24 (R+1)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1983 ko
PN-0037.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1568 ko
PN-0038.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1042 ko
PN-0039.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1360 ko
PN-0040.jpg	équipe Archeodunum	UM 21 / 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1546 ko
PN-0041.jpg	équipe Archeodunum	UM 21 / 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1814 ko
PN-0042.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 28, parement ouest, à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1798 ko
PN-0043.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1106 ko
PN-0044.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1222 ko
PN-0045.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1317 ko
PN-0046.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	983 ko
PN-0047.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1388 ko
PN-0048.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1353 ko
PN-0049.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1163 ko
PN-0050.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1204 ko
PN-0051.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1274 ko
PN-0052.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1427 ko
PN-0053.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1304 ko
PN-0054.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1639 ko
PN-0055.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1424 ko
PN-0056.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1511 ko
PN-0057.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1778 ko
PN-0058.jpg	équipe Archeodunum	détail des enduits UM 22 R=1	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1633 ko
PN-0059.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1297 ko
PN-0060.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1182 ko
PN-0061.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1282 ko
PN-0062.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1450 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0063.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1472 ko
PN-0064.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 sondage dans le parement nord, R+1 (bat. SO)	Bâtiment Sud-Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1001 ko
PN-0065.jpg	équipe Archeodunum	Vues générales du sondage dans le parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2133 ko
PN-0066.jpg	équipe Archeodunum	Vues générales du sondage dans le parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2264 ko
PN-0067.jpg	équipe Archeodunum	Vues générales du sondage dans le parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2541 ko
PN-0068.jpg	équipe Archeodunum	Vues générales du sondage dans le parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2103 ko
PN-0069.jpg	équipe Archeodunum	Vues générales du sondage dans le parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2166 ko
PN-0070.jpg	équipe Archeodunum	Vues générales du sondage dans le parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2246 ko
PN-0071.jpg	équipe Archeodunum	Vues générales du sondage dans le parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2327 ko
PN-0072.jpg	équipe Archeodunum	Limite des UC 29.09 / 29.05 / 29.06 dans le piédroit occidental de la baie ouest	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2287 ko
PN-0073.jpg	équipe Archeodunum	Limite des UC 29.09 / 29.05 / 29.06 dans le piédroit occidental de la baie ouest	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2279 ko
PN-0074.jpg	équipe Archeodunum	Limite des UC 29.09 / 29.05 / 29.06 dans le piédroit occidental de la baie ouest	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2319 ko
PN-0075.jpg	équipe Archeodunum	Limite des UC 29.09 / 29.05 / 29.06 dans le piédroit occidental de la baie ouest	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2306 ko
PN-0076.jpg	équipe Archeodunum	Baie orientale UC 29.06 bouchées à la brique	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2850 ko
PN-0077.jpg	équipe Archeodunum	Baie orientale UC 29.06 bouchées à la brique	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2923 ko
PN-0078.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2103 ko
PN-0079.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2140 ko
PN-0080.jpg	équipe Archeodunum	Détail du sondage dans le parement sud de l'UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2240 ko
PN-0081.jpg	équipe Archeodunum	Détail du sondage dans le parement sud de l'UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2461 ko
PN-0082.jpg	équipe Archeodunum	Détail du sondage dans le parement sud de l'UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2376 ko
PN-0083.jpg	équipe Archeodunum	Parement oriental du mur UM 28 au rDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2274 ko
PN-0084.jpg	équipe Archeodunum	Parement oriental du mur UM 28 au rDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2020 ko
PN-0085.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2091 ko
PN-0086.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2151 ko
PN-0087.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 29 au RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1888 ko
PN-0088.jpg	équipe Archeodunum	Vue des entrants de charpente de l'aile sud depuis le RDC	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1335 ko
PN-0089.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'ouverture 29.09 dans le mur UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1430 ko
PN-0090.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'ouverture 29.09 dans le mur UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1208 ko
PN-0091.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'ouverture 29.09 dans le mur UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1258 ko
PN-0092.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du dispositif parloir + tour de l'UM 08 à R+1 (vue depuis l'ouest)	Bâtiment Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1979 ko
PN-0093.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du dispositif parloir + tour de l'UM 08 à R+1 (vue depuis l'ouest)	Bâtiment Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1971 ko
PN-0094.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du dispositif parloir + tour de l'UM 08 à R+1 (vue depuis l'ouest)	Bâtiment Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2124 ko
PN-0095.jpg	équipe Archeodunum	Ouverture du parloir R+1 du bâtiment ouest (postérieur à l'intervention archéologique)	Bâtiment Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1328 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0096.jpg	équipe Archeodunum	Ouverture du parloir R+1 du bâtiment ouest (postérieur à l'intervention archéologique)	Bâtiment Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1409 ko
PN-0097.jpg	équipe Archeodunum	Ouverture du parloir R+1 du bâtiment ouest (postérieur à l'intervention archéologique)	Bâtiment Ouest	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2483 ko
PN-0098.jpg	équipe Archeodunum	Baies de l'UC 41.01 située au dessus de l'entrée du XXe siècle	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1673 ko
PN-0099.jpg	équipe Archeodunum	Baies de l'UC 41.01 située au dessus de l'entrée du XXe siècle	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1603 ko
PN-0100.jpg	équipe Archeodunum	Baies de l'UC 41.01 située au dessus de l'entrée du XXe siècle	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1564 ko
PN-0101.jpg	équipe Archeodunum	Baies de l'UC 41.01 située au dessus de l'entrée du XXe siècle	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1779 ko
PN-0102.jpg	équipe Archeodunum	Grande baie de l'UC 41.01 compartimentée par l'UC 41.06	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2088 ko
PN-0103.jpg	équipe Archeodunum	Grande baie de l'UC 41.01 compartimentée par l'UC 41.06	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1849 ko
PN-0104.jpg	équipe Archeodunum	Grande baie de l'UC 41.01 compartimentée par l'UC 41.06	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1982 ko
PN-0105.jpg	équipe Archeodunum	Grande baie de l'UC 41.01 compartimentée par l'UC 41.06	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1933 ko
PN-0106.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la baie UC 41.01 remployée dans l'UC 41.02	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1929 ko
PN-0107.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la baie UC 41.01 remployée dans l'UC 41.02	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1792 ko
PN-0108.jpg	équipe Archeodunum	Arcs de décharge des baies de l'UC 41.01 situées au dessus de l'entrée du XXe siècle	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2227 ko
PN-0109.jpg	équipe Archeodunum	Arcs de décharge des baies de l'UC 41.01 situées au dessus de l'entrée du XXe siècle	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1902 ko
PN-0110.jpg	équipe Archeodunum	Appui des baies R+1 de l'UC 41.01	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1663 ko
PN-0111.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit conservé de l'UC 41.01 (escalier) et bouchage de l'UC 41.02	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2070 ko
PN-0112.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit conservé de l'UC 41.01 (escalier) et bouchage de l'UC 41.02	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1878 ko
PN-0113.jpg	équipe Archeodunum	Vue des baies R+1 de l'UC 41.01	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2081 ko
PN-0114.jpg	équipe Archeodunum	Vue des baies R+1 de l'UC 41.01	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2257 ko
PN-0115.jpg	équipe Archeodunum	Vue des baies R+1 de l'UC 41.01	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1557 ko
PN-0116.jpg	équipe Archeodunum	Vue des baies R+1 de l'UC 41.01	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1934 ko
PN-0117.jpg	équipe Archeodunum	Vue des baies R+1 de l'UC 41.01	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1766 ko
PN-0118.jpg	équipe Archeodunum	Vue des baies R+1 de l'UC 41.01	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1593 ko
PN-0119.jpg	équipe Archeodunum	Vue des baies R+1 de l'UC 41.01	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1852 ko
PN-0120.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la limite entre l'UC 41.01 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2271 ko
PN-0121.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la limite entre l'UC 41.01 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2266 ko
PN-0122.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la limite entre l'UC 41.01 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2009 ko
PN-0123.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la limite entre l'UC 41.01 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1850 ko
PN-0124.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la limite entre l'UC 41.01 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1641 ko
PN-0125.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la limite entre l'UC 41.01 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1558 ko
PN-0126.jpg	équipe Archeodunum	Chaîne d'angle occidentale du mur UM 41 et limite entre les UC 41.01 et 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1883 ko
PN-0127.jpg	équipe Archeodunum	Chaîne d'angle occidentale du mur UM 41 et limite entre les UC 41.01 et 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2199 ko
PN-0128.jpg	équipe Archeodunum	Chaîne d'angle occidentale du mur UM 41 et limite entre les UC 41.01 et 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1856 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0129.jpg	équipe Archeodunum	Chaîne d'angle occidentale du mur UM 41 et limite entre les UC 41.01 et 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2140 ko
PN-0130.jpg	équipe Archeodunum	Chaîne d'angle occidentale du mur UM 41 et limite entre les UC 41.01 et 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2278 ko
PN-0131.jpg	équipe Archeodunum	Baie de l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1745 ko
PN-0132.jpg	équipe Archeodunum	Baie de l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1522 ko
PN-0133.jpg	équipe Archeodunum	Baie de l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1585 ko
PN-0134.jpg	équipe Archeodunum	Baie de l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1439 ko
PN-0135.jpg	équipe Archeodunum	Baie de l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1533 ko
PN-0136.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la césure entre l'UC 41.05 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2152 ko
PN-0137.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la césure entre l'UC 41.05 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2060 ko
PN-0138.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la césure entre l'UC 41.05 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2034 ko
PN-0139.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la césure entre l'UC 41.05 et l'UC 41.04	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1708 ko
PN-0140.jpg	équipe Archeodunum	Porte bouchée et transformé en baie de l'UC 41.03	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1622 ko
PN-0141.jpg	équipe Archeodunum	Porte bouchée et transformé en baie de l'UC 41.03	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1640 ko
PN-0142.jpg	équipe Archeodunum	Soupirail de l'UC 41.03	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1620 ko
PN-0143.jpg	équipe Archeodunum	Porte de l'UC 41.03	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1474 ko
PN-0144.jpg	équipe Archeodunum	Porte de l'UC 41.03	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1813 ko
PN-0145.jpg	équipe Archeodunum	Baie du premier étage de l'UC 41.03	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1441 ko
PN-0146.jpg	équipe Archeodunum	Baie du premier étage de l'UC 41.03	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1532 ko
PN-0147.jpg	équipe Archeodunum	Baie du premier étage de l'UC 41.03	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1576 ko
PN-0148.jpg	équipe Archeodunum	Soupirail de l'UC 41.03	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1643 ko
PN-0149.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 48 (partie laïque) parement extérieur avant décrepissage	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	2001 ko
PN-0150.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 48 (partie laïque) parement extérieur avant décrepissage	Aile Nord	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1648 ko
PN-0151.jpg	équipe Archeodunum	Portes situées au sud du mur UM 28 au RDC, parement oriental	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1315 ko
PN-0152.jpg	équipe Archeodunum	Portes situées au sud du mur UM 28 au RDC, parement oriental	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1310 ko
PN-0153.jpg	équipe Archeodunum	Portes situées au sud du mur UM 28 au RDC, parement oriental	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1325 ko
PN-0154.jpg	équipe Archeodunum	Portes situées au sud du mur UM 28 au RDC, parement oriental	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1328 ko
PN-0155.jpg	équipe Archeodunum	Portes situées au sud du mur UM 28 au RDC, parement oriental	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1583 ko
PN-0156.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures dans le parement nord du mur UM 29 au revers du sondage	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1390 ko
PN-0157.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures dans le parement nord du mur UM 29 au revers du sondage	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1301 ko
PN-0158.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures dans le parement nord du mur UM 29 au revers du sondage	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1244 ko
PN-0159.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures dans le parement nord du mur UM 29 au revers du sondage	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1262 ko
PN-0160.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures dans le parement nord du mur UM 29 au revers du sondage	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1742 ko
PN-0161.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures dans le parement nord du mur UM 29 au revers du sondage	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1626 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0162.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures dans le parement nord du mur UM 29 au revers du sondage	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	840 ko
PN-0163.jpg	équipe Archeodunum	UC 29.03 dans le parement nord du mur UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1793 ko
PN-0164.jpg	équipe Archeodunum	UC 29.03 dans le parement nord du mur UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1668 ko
PN-0165.jpg	équipe Archeodunum	UC 29.03 dans le parement nord du mur UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1731 ko
PN-0166.jpg	équipe Archeodunum	UC 29.03 dans le parement nord du mur UM 29	Aile Sud	Erreur enregistrement date	Fichier JPG	1586 ko
PN-0167.jpg	équipe Archeodunum	Cage d'escalier à l'extrémité de l'aile Sud, au niveau du bâtiment Sud-Ouest	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1689 ko
PN-0168.jpg	équipe Archeodunum	Cage d'escalier à l'extrémité de l'aile Sud, au niveau du bâtiment Sud-Ouest	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1546 ko
PN-0169.jpg	équipe Archeodunum	Cage d'escalier à l'extrémité de l'aile Sud, au niveau du bâtiment Sud-Ouest	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1639 ko
PN-0170.jpg	équipe Archeodunum	Cage d'escalier à l'extrémité de l'aile Sud, au niveau du bâtiment Sud-Ouest	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1658 ko
PN-0171.jpg	équipe Archeodunum	Cage d'escalier à l'extrémité de l'aile Sud, au niveau du bâtiment Sud-Ouest	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1556 ko
PN-0172.jpg	équipe Archeodunum	Cage d'escalier à l'extrémité de l'aile Sud, au niveau du bâtiment Sud-Ouest	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1609 ko
PN-0173.jpg	équipe Archeodunum	Cage d'escalier à l'extrémité de l'aile Sud, au niveau du bâtiment Sud-Ouest	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1900 ko
PN-0174.jpg	équipe Archeodunum	dépose des sentences des cellules des moniales dans l'aile sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1818 ko
PN-0175.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 34 dans la galerie de la cour des provisions	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2114 ko
PN-0176.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 34 dans la galerie de la cour des provisions	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1394 ko
PN-0177.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la galerie de la cour des provisions depuis l'est	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1317 ko
PN-0178.jpg	équipe Archeodunum	Aération bouchée dans le couloir longeant l'aile sud, correspondant à une ouverture vers la grand cave	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1755 ko
PN-0179.jpg	équipe Archeodunum	Aération bouchée dans le couloir longeant l'aile sud, correspondant à une ouverture vers la grand cave	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1802 ko
PN-0180.jpg	équipe Archeodunum	Vue du mur UM 30 au niveau de l'escalier de l'aile ouest	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1600 ko
PN-0181.jpg	équipe Archeodunum	Chainage d'angle sud-est du choeur des religieuses (aile ouest) au croisement des galeries du cloître	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1015 ko
PN-0182.jpg	équipe Archeodunum	Porte millésimé de l'avant choeur des religieuses	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1300 ko
PN-0183.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 44 et bouchage UC 44.02	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2569 ko
PN-0184.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 44 et bouchage UC 44.02	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1844 ko
PN-0185.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 44 et bouchage UC 44.02	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1798 ko
PN-0186.jpg	équipe Archeodunum	Bouchage de parpaing dans l'axe du mur UM 44 à l'ouest RDC	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2482 ko
PN-0187.jpg	équipe Archeodunum	Bouchage de parpaing dans l'axe du mur UM 44 à l'ouest RDC	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2978 ko
PN-0188.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G035 dans les murs UM 28 et UM 21	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1902 ko
PN-0189.jpg	équipe Archeodunum	Détails des UC 21A.01 21A.01 et 21A.03	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2689 ko
PN-0190.jpg	équipe Archeodunum	Limite entre le piédroit 28.01 et le mur 21A.01	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2369 ko
PN-0191.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte dans l'UM 28, UC 28.01 et 28.02	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1869 ko
PN-0192.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte dans l'UM 28, UC 28.01 et 28.02	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2183 ko
PN-0193.jpg	équipe Archeodunum	Détail des ancrages dans le piédroit de la chaîne d'angle UM 28 UC 28.01	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2204 ko
PN-0194.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte dans l'UM 28, UC 28.01 et 28.02	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2489 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0195.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'appui du mur UM 27 contre le parement UM 28	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2571 ko
PN-0196.jpg	équipe Archeodunum	Corbeau dans le mur UM 27 contre le mur UM 28 au RDC, parement sud	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2678 ko
PN-0197.jpg	équipe Archeodunum	Limite entre les UC 21A.01 et 21A.03	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2951 ko
PN-0198.jpg	équipe Archeodunum	UC 21A.01 plaquage contre l'UM 28	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2664 ko
PN-0199.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte dans l'UM 28, UC 28.01 et 28.02	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2669 ko
PN-0200.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte dans l'UM 28, UC 28.01 et 28.02	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2480 ko
PN-0201.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte dans l'UM 28, UC 28.01 et 28.02	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	3239 ko
PN-0202.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur de cage UM 27 au RDC	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2249 ko
PN-0203.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur de cage UM 27 au RDC	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2344 ko
PN-0204.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur de cage UM 27 au RDC	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2167 ko
PN-0205.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur de cage UM 27 au RDC	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2052 ko
PN-0206.jpg	équipe Archeodunum	Parement est du mur UM 25 au RDC entre les murs UM 44 et UM 27 et bac en pierre	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1904 ko
PN-0207.jpg	équipe Archeodunum	Parement est du mur UM 25 au RDC entre les murs UM 44 et UM 27 et bac en pierre	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1647 ko
PN-0208.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 26 RDC	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	3393 ko
PN-0209.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 26 RDC	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	3396 ko
PN-0210.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 26 RDC	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2527 ko
PN-0211.jpg	équipe Archeodunum	Porte au RDC dans l'UM 24	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2846 ko
PN-0212.jpg	équipe Archeodunum	Porte au RDC dans l'UM 24	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	3073 ko
PN-0213.jpg	équipe Archeodunum	Porte au RDC dans l'UM 24	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	3147 ko
PN-0214.jpg	équipe Archeodunum	Porte au RDC dans l'UM 24	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	3021 ko
PN-0215.jpg	équipe Archeodunum	Porte au RDC dans l'UM 24	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	3143 ko
PN-0216.jpg	équipe Archeodunum	Porte au RDC entre les UM 24 et UM 44 et vue de l'arc UM 25	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	800 ko
PN-0217.jpg	équipe Archeodunum	Porte au RDC dans l'UM 24	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1866 ko
PN-0218.jpg	équipe Archeodunum	Porte au RDC dans l'UM 24	Bâtiment Sud-Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2224 ko
PN-0219.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans les baies de l'aile sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	2560 ko
PN-0220.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 32 (UC 32.01)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1490 ko
PN-0221.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 32 (UC 32.01)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1711 ko
PN-0222.jpg	équipe Archeodunum	Revers du mur UM 32 détail du piédroit de la porte orientale d'accès au chœur des religieuses	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1488 ko
PN-0223.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la baie du chœur des religieuses	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1466 ko
PN-0224.jpg	équipe Archeodunum	Détail de la baie du chœur des religieuses montrant les négatifs de son système de fermeture	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1264 ko
PN-0225.jpg	équipe Archeodunum	Détail de la baie du chœur des religieuses montrant les négatifs de son système de fermeture	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1906 ko
PN-0226.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la volée de marche montant au premier pallier de l'escalier de l'aile Ouest	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1252 ko
PN-0227.jpg	équipe Archeodunum	Vue du voutement du premier pallier de l'escalier de l'aile Ouest	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1294 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0228.jpg	équipe Archeodunum	Niche dans l'escalier de l'aile ouest	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1272 ko
PN-0229.jpg	équipe Archeodunum	escalier de l'aile ouest, première volée de marche	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1183 ko
PN-0230.jpg	équipe Archeodunum	Escalier de l'ail ouest, pallier du premier étage - porte bouchée sud	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1579 ko
PN-0231.jpg	équipe Archeodunum	Escalier de l'ail ouest, pallier du premier étage - porte bouchée sud	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1625 ko
PN-0232.jpg	équipe Archeodunum	Escalier de l'ail ouest, pallier du premier étage - porte bouchée nord	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2194 ko
PN-0233.jpg	équipe Archeodunum	Escalier de l'ail ouest, pallier du premier étage - porte bouchée sud	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1443 ko
PN-0234.jpg	équipe Archeodunum	Escalier de l'ail ouest, pallier du premier étage	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1533 ko
PN-0235.jpg	équipe Archeodunum	Escalier de l'ail ouest, pallier entre le premier et le deuxième étage	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1889 ko
PN-0236.jpg	équipe Archeodunum	Escalier de l'ail ouest, pallier entre le premier et le deuxième étage	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1346 ko
PN-0237.jpg	équipe Archeodunum	Niche dans l'escalier de l'aile ouest	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1378 ko
PN-0238.jpg	équipe Archeodunum	Vue, depuis la galerie, de la pile formant l'angle du cloître entre les galeries sud et ouest	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1406 ko
PN-0239.jpg	équipe Archeodunum	Vue des parements du cloîtres avant décrépiage	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1366 ko
PN-0240.jpg	équipe Archeodunum	Vue de détail du clocheton	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	831 ko
PN-0241.jpg	équipe Archeodunum	Vue de détail du clocheton	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	879 ko
PN-0242.jpg	équipe Archeodunum	Vue des parements du cloîtres avant décrépiage	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1341 ko
PN-0243.jpg	équipe Archeodunum	Vue des parements du cloîtres avant décrépiage	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1581 ko
PN-0244.jpg	équipe Archeodunum	Vue des parements du cloîtres avant décrépiage	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1571 ko
PN-0245.jpg	équipe Archeodunum	Vue des parements du cloîtres avant décrépiage	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1626 ko
PN-0246.jpg	équipe Archeodunum	Vue des parements du cloîtres avant décrépiage	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1636 ko
PN-0247.jpg	équipe Archeodunum	Vue des arches de la galerie sud	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1215 ko
PN-0248.jpg	équipe Archeodunum	Porte XVIIe enduite au rez de chaussée dans l'UM 29	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	863 ko
PN-0249.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la galerie ouest depuis l'aile sud	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1555 ko
PN-0250.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la galerie ouest depuis l'aile sud	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1275 ko
PN-0251.jpg	équipe Archeodunum	Vue, depuis la galerie, de la pile formant l'angle du cloître entre les galeries sud et ouest	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1628 ko
PN-0252.jpg	équipe Archeodunum	Chaîne d'angle sud-est du choeur des religieuses, entre les mur UM 30 et UM 40	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	961 ko
PN-0253.jpg	équipe Archeodunum	Chaîne d'angle sud-est du choeur des religieuses, entre les mur UM 30 et UM 40	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1154 ko
PN-0254.jpg	équipe Archeodunum	Vue, depuis la galerie, de la pile formant l'angle du cloître entre les galeries sud et ouest	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1704 ko
PN-0255.jpg	équipe Archeodunum	Vue des plafonds «à la française» des galeries ouest et sud du cloître	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1261 ko
PN-0256.jpg	équipe Archeodunum	Vue des plafonds «à la française» des galeries ouest et sud du cloître	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1571 ko
PN-0257.jpg	équipe Archeodunum	Vue des plafonds «à la française» des galeries ouest et sud du cloître	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	386 ko
PN-0258.jpg	équipe Archeodunum	Vue des plafonds «à la française» des galeries ouest et sud du cloître	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1936 ko
PN-0259.jpg	équipe Archeodunum	Vue des plafonds «à la française» des galeries ouest et sud du cloître	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1514 ko
PN-0260.jpg	équipe Archeodunum	Vue des plafonds «à la française» des galeries ouest et sud du cloître	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	1385 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0261.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche a l'extrémité nord de la galerie ouest du cloître	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1479 ko
PN-0262.jpg	équipe Archeodunum	Vue, depuis la galerie, de la pile formant l'angle du cloître entre les galeries sud et ouest	Cloître	07/04/2015	Fichier JPG	501 ko
PN-0263.jpg	équipe Archeodunum	Vue des baies du choeur des religieuses UM 31 parement est avant dépose de la voute	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	946 ko
PN-0264.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la nef	Chapelle	07/04/2015	Fichier JPG	1484 ko
PN-0265.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la nef	Chapelle	07/04/2015	Fichier JPG	1348 ko
PN-0266.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'ouverture bouchée dans le mur sud du bras sud du transept, parement sud, dans la cour des provisions	Chapelle	07/04/2015	Fichier JPG	3267 ko
PN-0267.jpg	équipe Archeodunum	Baie réinsérée UC 31.02 UM31	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2442 ko
PN-0268.jpg	équipe Archeodunum	Vue des deux baies du RDC de l'UC 31.01 UM 31	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2610 ko
PN-0269.jpg	équipe Archeodunum	Vue du chaînage d'angle sud de l'UM 31 UC 31.01	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	3302 ko
PN-0270.jpg	équipe Archeodunum	Vue du chaînage d'angle sud de l'UM 31 UC 31.01	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2514 ko
PN-0271.jpg	équipe Archeodunum	Vue du chaînage d'angle sud de l'UM 31 UC 31.01	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2349 ko
PN-0272.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 30 UC 30.01 et 30. 02 RDC	Cour des provisions et galerie	07/04/2015	Fichier JPG	1782 ko
PN-0273.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de l'UM.30 avant décroustage	Cour des provisions et galerie	07/04/2015	Fichier JPG	2423 ko
PN-0274.jpg	équipe Archeodunum	UM 02 vue de la façade avant décrépiage	Bâtiment Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1948 ko
PN-0275.jpg	équipe Archeodunum	Vue des arches aveugles du choeur des religieuses (mur oriental du choeur)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1478 ko
PN-0276.jpg	équipe Archeodunum	UM 32 vue de l'ouverture de la tribune depuis le choeur des religieuses	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1314 ko
PN-0277.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile ouest (ancien local de l'académie chablaisienne)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2193 ko
PN-0278.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile ouest (ancien local de l'académie chablaisienne)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2126 ko
PN-0279.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile ouest (ancien local de l'académie chablaisienne)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	2033 ko
PN-0280.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile ouest (ancien local de l'académie chablaisienne)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1921 ko
PN-0281.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile ouest (ancien local de l'académie chablaisienne)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1713 ko
PN-0282.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile ouest (ancien local de l'académie chablaisienne)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1455 ko
PN-0283.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile ouest (ancien local de l'académie chablaisienne)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1817 ko
PN-0284.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile ouest (ancien local de l'académie chablaisienne)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1506 ko
PN-0285.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile ouest (ancien local de l'académie chablaisienne)	Aile Ouest	07/04/2015	Fichier JPG	1496 ko
PN-0286.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile nord	Aile Nord	07/04/2015	Fichier JPG	1339 ko
PN-0287.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile nord	Aile Nord	07/04/2015	Fichier JPG	1449 ko
PN-0288.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile nord	Aile Nord	07/04/2015	Fichier JPG	1472 ko
PN-0289.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile nord	Aile Nord	07/04/2015	Fichier JPG	1304 ko
PN-0290.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile nord	Aile Nord	07/04/2015	Fichier JPG	1511 ko
PN-0291.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile nord	Aile Nord	07/04/2015	Fichier JPG	1484 ko
PN-0292.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile nord	Aile Nord	07/04/2015	Fichier JPG	1258 ko
PN-0293.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile nord	Aile Nord	07/04/2015	Fichier JPG	1205 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0294.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente XXe s.	Aile Est	07/04/2015	Fichier JPG	1623 ko
PN-0295.jpg	équipe Archeodunum	Charpente des ailes est et sud, vue du chevalement orientale de l'aile sud et des deux premières fermes contemporaines de l'aile est	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	2065 ko
PN-0296.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	2075 ko
PN-0297.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	2033 ko
PN-0298.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1755 ko
PN-0299.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1808 ko
PN-0300.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1964 ko
PN-0301.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1739 ko
PN-0302.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1894 ko
PN-0303.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1544 ko
PN-0304.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1705 ko
PN-0305.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1661 ko
PN-0306.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile Sud	Aile Sud	07/04/2015	Fichier JPG	1538 ko
PN-0307.jpg	équipe Archeodunum	détail de la charpente de l'aile est dans l'escalier	Aile Est	07/04/2015	Fichier JPG	1630 ko
PN-0308.jpg	équipe Archeodunum	Vue des placards sous arches aménagée sous l'escalier de l'aile sud, au revers du mur de la descente de cave	Bâtiment Sud-Ouest	08/04/2015	Fichier JPG	2111 ko
PN-0309.jpg	équipe Archeodunum	Vue des placards sous arches aménagée sous l'escalier de l'aile sud, au revers du mur de la descente de cave	Bâtiment Sud-Ouest	08/04/2015	Fichier JPG	1761 ko
PN-0310.jpg	équipe Archeodunum	Vue des marches entre le mur noyau et le mur UM 27 au RDC	Bâtiment Sud-Ouest	08/04/2015	Fichier JPG	1324 ko
PN-0311.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'arche dans l'UM 25, vue depuis l'est dans le couloir entre le mur noyau et l'UM 27	Bâtiment Sud-Ouest	08/04/2015	Fichier JPG	1536 ko
PN-0312.jpg	équipe Archeodunum	Circulation occidentale de la cage d'escalier au RDC, vue depuis le nord	Bâtiment Sud-Ouest	08/04/2015	Fichier JPG	1688 ko
PN-0313.jpg	équipe Archeodunum	Circulation occidentale de la cage d'escalier au RDC, vue depuis le nord	Bâtiment Sud-Ouest	08/04/2015	Fichier JPG	1903 ko
PN-0314.jpg	équipe Archeodunum	Escalier d'accès à la cave de l'aile Sud	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	1779 ko
PN-0315.jpg	équipe Archeodunum	Détail des ferrures/serrures de la porte d'accès à la cave de l'aile sud	Bâtiment Sud-Ouest	08/04/2015	Fichier JPG	2276 ko
PN-0316.jpg	équipe Archeodunum	Détail des ferrures/serrures de la porte d'accès à la cave de l'aile sud	Bâtiment Sud-Ouest	08/04/2015	Fichier JPG	1201 ko
PN-0317.jpg	équipe Archeodunum	vue générale de la cave depuis l'Est	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2025 ko
PN-0318.jpg	équipe Archeodunum	vue générale de la cave depuis l'ouest	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	1844 ko
PN-0319.jpg	équipe Archeodunum	Mur oriental de la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2886 ko
PN-0320.jpg	équipe Archeodunum	Mur oriental de la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	3675 ko
PN-0321.jpg	équipe Archeodunum	Soupirail dans le mur sud de la cave (R-1)	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	3533 ko
PN-0322.jpg	équipe Archeodunum	détail de la voûte de la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2768 ko
PN-0323.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'ouverture condamnée dans l'UM 29 (R-1)	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	3787 ko
PN-0324.jpg	équipe Archeodunum	vue des deux soupiraux et de l'ouverture condamnée dans l'UM 29 (R-1)	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2971 ko
PN-0325.jpg	équipe Archeodunum	Vue du soupirail oriental et de l'ouverture condamnée dans l'UM 29	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2379 ko
PN-0326.jpg	équipe Archeodunum	banquette maçonnée (stockage) le long du mur sud de la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2443 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0327.jpg	équipe Archeodunum	Celier maçonné dans l'angle nord-ouest de la grande cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2326 ko
PN-0328.jpg	équipe Archeodunum	Plafond du cellier maçonné dans l'angle nord-ouest de la grande cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2457 ko
PN-0329.jpg	équipe Archeodunum	interieur du cellier maçonné dans l'angle de la grande cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2033 ko
PN-0330.jpg	équipe Archeodunum	Porte du cellier maçonné dans l'ange de la grande cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2113 ko
PN-0331.jpg	équipe Archeodunum	repercement UC 28.08 de l'accès à la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2593 ko
PN-0332.jpg	équipe Archeodunum	repercement UC 28.08 de l'accès à la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2417 ko
PN-0333.jpg	équipe Archeodunum	Accès de la cave repercé dans l'UM 28	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2268 ko
PN-0334.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'ouverture UC 28.08 repercée dans le mur UM 28	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2383 ko
PN-0335.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'ouverture UC 28.08 repercée dans le mur UM 28	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2287 ko
PN-0336.jpg	équipe Archeodunum	Détail du soupirail UC 28.07 depuis l'escalier d'accès à la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2247 ko
PN-0337.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de l'accès à la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2374 ko
PN-0338.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de l'accès à la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2231 ko
PN-0339.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de l'accès à la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	2182 ko
PN-0340.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit abimé dans la descente d'escalier 28.08	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	3146 ko
PN-0341.jpg	équipe Archeodunum	Vue du toit du cellier maçonné dans l'angle de la cave	Aile Sud	08/04/2015	Fichier JPG	1667 ko
PN-0342.jpg	équipe Archeodunum	Gradins couvrant l'escalier d'accès au cave au RDC (vue depuis l'ouest)	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1281 ko
PN-0343.jpg	équipe Archeodunum	Après dépose des doublages, vue d'une arche en brique couvrant une ouverture bouchée dans le parement du mur UM 08	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1543 ko
PN-0344.jpg	équipe Archeodunum	RDC - évier en pierre dans le mur UM 7 (salle B)	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1189 ko
PN-0345.jpg	équipe Archeodunum	RDC batiment ouest, revers de la baie bouchée située à l'extrémité est du RDC (petit couloir en cul de sac)	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	790 ko
PN-0346.jpg	équipe Archeodunum	Portes sud du mur UM 28, parement oriental, RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1556 ko
PN-0347.jpg	équipe Archeodunum	Portes sud du mur UM 28, parement oriental, RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	723 ko
PN-0348.jpg	équipe Archeodunum	Portes sud du mur UM 28, parement oriental, RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1201 ko
PN-0349.jpg	équipe Archeodunum	Portes sud du mur UM 28, parement oriental, RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1250 ko
PN-0350.jpg	équipe Archeodunum	Portes sud du mur UM 28, parement oriental, RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1914 ko
PN-0351.jpg	équipe Archeodunum	vue générale du parement oriental de l'UM 28 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1872 ko
PN-0352.jpg	équipe Archeodunum	Mur de cloison intermédiaire de l'aile sud après dépose des coffrage (briques XIXe)	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1934 ko
PN-0353.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2141 ko
PN-0354.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2536 ko
PN-0355.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2031 ko
PN-0356.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2837 ko
PN-0357.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	3242 ko
PN-0358.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1993 ko
PN-0359.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2761 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0360.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2680 ko
PN-0361.jpg	équipe Archeodunum	Détail de l'enduit UC 29.03 au RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2767 ko
PN-0362.jpg	équipe Archeodunum	mur de refend XIX du RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2024 ko
PN-0363.jpg	équipe Archeodunum	mur de refend XIX du RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1738 ko
PN-0364.jpg	équipe Archeodunum	mur de refend XIX du RDC	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1463 ko
PN-0365.jpg	équipe Archeodunum	Vue de détail des deux linteaux à accolade dans le parement oriental du mur UM 28 (RDC)	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1847 ko
PN-0366.jpg	équipe Archeodunum	Vue de détail des deux linteaux à accolade dans le parement oriental du mur UM 28 (RDC)	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2099 ko
PN-0367.jpg	équipe Archeodunum	Vue des deux portes dans le parement oriental de l'UM 28 (RDC)	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1536 ko
PN-0368.jpg	équipe Archeodunum	Vue des deux portes dans le parement oriental de l'UM 28 (RDC)	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	1671 ko
PN-0369.jpg	équipe Archeodunum	Détail du piédroit commun aux portes de l'UM 28 (RDC) parement oriental	Aile Sud	17/05/2015	Fichier JPG	2126 ko
PN-0370.jpg	équipe Archeodunum	Angle sud-ouest du bâtiment ouest après la dépose des coffrages, vue des ouvertures bouchées du mur UM 07	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1918 ko
PN-0371.jpg	équipe Archeodunum	Plafond contemporain de la pièce sud-ouest du Rez-de-Chaussée du bâtiment Ouest	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1876 ko
PN-0372.jpg	équipe Archeodunum	Plafond contemporain de la pièce sud-ouest du Rez-de-Chaussée du bâtiment Ouest	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1610 ko
PN-0373.jpg	équipe Archeodunum	Parement intérieur du mur UM 07 après dépose des coffrages	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	2081 ko
PN-0374.jpg	équipe Archeodunum	Parement intérieur du mur UM 07 après dépose des coffrages	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1521 ko
PN-0375.jpg	équipe Archeodunum	Après dépose des doublages, vue d'une arche en brique couvrant une ouverture bouchée dans le parement du mur UM 08	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1423 ko
PN-0376.jpg	équipe Archeodunum	Après dépose des doublages, vue d'une arche en brique couvrant une ouverture bouchée dans le parement du mur UM 08	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	2155 ko
PN-0377.jpg	équipe Archeodunum	Après dépose des doublages, vue d'une arche en brique couvrant une ouverture bouchée dans le parement du mur UM 08	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	2264 ko
PN-0378.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 RDC - Revers de la porte centrale du RDC (et négatif du mur UM 15)	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1364 ko
PN-0379.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 RDC - Revers de la porte centrale du RDC (et négatif du mur UM 15)	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1695 ko
PN-0380.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parloir R+1 (UM 08) après dépose par l'entreprise en charge des travaux, parement occidental (postérieur à l'intervention archéologique)	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1976 ko
PN-0381.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parloir R+1 (UM 08) après dépose par l'entreprise en charge des travaux, parement occidental (postérieur à l'intervention archéologique)	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	2162 ko
PN-0382.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parloir R+1 (UM 08) après dépose par l'entreprise en charge des travaux, parement occidental (postérieur à l'intervention archéologique)	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	2179 ko
PN-0383.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parloir R+1 (UM 08) après dépose par l'entreprise en charge des travaux, parement occidental (postérieur à l'intervention archéologique)	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1877 ko
PN-0384.jpg	équipe Archeodunum	Lavabo de la cuisine R+1 dans le mur UM7, réaménagé en placard	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1597 ko
PN-0385.jpg	équipe Archeodunum	Lavabo de la cuisine R+1 dans le mur UM7, réaménagé en placard	Bâtiment Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	1449 ko
PN-0386.jpg	équipe Archeodunum	Parement extérieur du mur UM 23 en cours de dépose	Bâtiment Sud-Ouest	17/05/2015	Fichier JPG	2545 ko
PN-0387.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	3548 ko
PN-0388.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	3536 ko
PN-0389.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	3314 ko
PN-0390.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2061 ko
PN-0391.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	4503 ko
PN-0392.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	4211 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0393.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	4334 ko
PN-0394.jpg	équipe Archeodunum	UM 22 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	4060 ko
PN-0395.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2939 ko
PN-0396.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2942 ko
PN-0397.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2734 ko
PN-0398.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2245 ko
PN-0399.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Sud-Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2242 ko
PN-0400.jpg	équipe Archeodunum	UM 07 - Vue générale du parement extérieur avant décrepissage	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2549 ko
PN-0401.jpg	équipe Archeodunum	UM 07 vue de la façade avant décrepissage	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	3559 ko
PN-0402.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 et UM 07 vue des façades avant décrepissage	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2700 ko
PN-0403.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 vue d'ensemble de la façade avant décrepissage	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2193 ko
PN-0404.jpg	équipe Archeodunum	UM 03 vue générale avant décrepissage	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1989 ko
PN-0405.jpg	équipe Archeodunum	UM 03 vue générale avant décrepissage	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2151 ko
PN-0406.jpg	équipe Archeodunum	UM 07 vue de la façade avant décrepissage	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	3664 ko
PN-0407.jpg	équipe Archeodunum	UM 07 vue de la façade avant décrepissage	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	4395 ko
PN-0408.jpg	équipe Archeodunum	UM 07 vue de la façade avant décrepissage	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	4188 ko
PN-0409.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble de la nef	Chapelle	27/07/2015	Fichier JPG	1140 ko
PN-0410.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble de la nef	Chapelle	27/07/2015	Fichier JPG	1180 ko
PN-0411.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble de la nef	Chapelle	27/07/2015	Fichier JPG	1189 ko
PN-0412.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la nef	Chapelle	27/07/2015	Fichier JPG	1083 ko
PN-0413.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la nef	Chapelle	27/07/2015	Fichier JPG	958 ko
PN-0414.jpg	équipe Archeodunum	Linteau millésimé de l'UC 40.03 au RDC - porte de l'escalier	Aile Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	638 ko
PN-0415.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale du mur UM 31 avant piquetage	Aile Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2703 ko
PN-0416.jpg	équipe Archeodunum	Vue du mur gouttereau sud de l'église depuis la cour des provisions	Chapelle	27/07/2015	Fichier JPG	2036 ko
PN-0417.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de l'UM.30 avant décrouitage	Cour des provisions et galerie	27/07/2015	Fichier JPG	2005 ko
PN-0418.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de l'UM.30 avant décrouitage	Cour des provisions et galerie	27/07/2015	Fichier JPG	1983 ko
PN-0419.jpg	équipe Archeodunum	Vue de détail de la sentence 30.05	Cour des provisions et galerie	27/07/2015	Fichier JPG	721 ko
PN-0420.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 16 parement extérieur (est) avant décrepissage et avant repositionnement de l'ouverture au RDC	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2636 ko
PN-0421.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la façade orientale UM 02 en amont de l'opération	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1362 ko
PN-0422.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la façade orientale UM 02 en amont de l'opération	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	2804 ko
PN-0423.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la cave sud du bâtiment Ouest en amont de l'opération	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1366 ko
PN-0424.jpg	équipe Archeodunum	Vue du couloir central de l'école de musique (bat. Ouest) en amont de l'opération	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1060 ko
PN-0425.jpg	équipe Archeodunum	Vue du couloir central de l'école de musique (bat. Ouest) en amont de l'opération	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1342 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0426.jpg	équipe Archeodunum	Vue du couloir central de l'école de musique (bat. Ouest) en amont de l'opération	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1055 ko
PN-0427.jpg	équipe Archeodunum	Vue des pièces du rez-de-chaussée du bâtiment ouest en amont de l'opération (école de musique)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1205 ko
PN-0428.jpg	équipe Archeodunum	Vue des pièces du rez-de-chaussée du bâtiment ouest en amont de l'opération (école de musique)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1174 ko
PN-0429.jpg	équipe Archeodunum	Vue des pièces du rez-de-chaussée du bâtiment ouest en amont de l'opération (école de musique)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1177 ko
PN-0430.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la galerie de la cour des provisions depuis l'ouest	Cour des provisions et galerie	27/07/2015	Fichier JPG	1594 ko
PN-0431.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la galerie longeant la cour des provisions et de la couverture voutée coté 30.02	Cour des provisions et galerie	27/07/2015	Fichier JPG	1594 ko
PN-0432.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la galerie longeant la cour des provisions et de la couverture voutée coté 30.02	Cour des provisions et galerie	27/07/2015	Fichier JPG	1228 ko
PN-0433.jpg	équipe Archeodunum	Sentence moderne	Aile Sud	27/07/2015	Fichier JPG	1421 ko
PN-0434.jpg	équipe Archeodunum	Superposition des sentences modernes et contemporaines dans l'aile Sud	Aile Sud	27/07/2015	Fichier JPG	718 ko
PN-0435.jpg	équipe Archeodunum	Vu de la cuisine du bâtiment ouest (R+1)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1319 ko
PN-0436.jpg	équipe Archeodunum	Cuisine R+1 avant l'opération (sentence XIXe s.)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1371 ko
PN-0437.jpg	équipe Archeodunum	R+2, pièce nord, (baie 03.02) vue de la dépose de la cloison	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1512 ko
PN-0438.jpg	équipe Archeodunum	Vue du plafond «à la française» au premier étage du bâtiment Ouest (circulation orientale du bâtiment)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1289 ko
PN-0439.jpg	équipe Archeodunum	Vue du plafond «à la française» au premier étage du bâtiment Ouest (circulation orientale du bâtiment)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1292 ko
PN-0440.jpg	équipe Archeodunum	Vue du plafond «à la française» au premier étage du bâtiment Ouest (circulation orientale du bâtiment)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	988 ko
PN-0441.jpg	équipe Archeodunum	Vue du plafond «à la française» au premier étage du bâtiment Ouest (circulation orientale du bâtiment)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	991 ko
PN-0442.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche accueillant le tour R+1 du bâtiment ouest dans l'UM8 (à gauche placard dans l'UM 5)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1240 ko
PN-0443.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche accueillant le tour R+1 du bâtiment ouest dans l'UM8 (à gauche placard dans l'UM 5)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1242 ko
PN-0444.jpg	équipe Archeodunum	R+1 vue du décrochement du niveau de sol de la pièce située à l'ouest du parloir/tour	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1071 ko
PN-0445.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la pièce située dans l'angle sud-ouest du bâtiment ouest à R+1	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	979 ko
PN-0446.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la pièce située dans l'angle sud-ouest du bâtiment ouest à R+1	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	733 ko
PN-0447.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la pièce située dans l'angle sud-ouest du bâtiment ouest à R+1	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	958 ko
PN-0448.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la pièce située dans l'angle sud-ouest du bâtiment ouest à R+1	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	966 ko
PN-0449.jpg	équipe Archeodunum	Vue des aménagement XIXe s des pièce du niveau R+2 (appartement avec papiers peints)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1768 ko
PN-0450.jpg	équipe Archeodunum	Vue des aménagement XIXe s des pièce du niveau R+2 (appartement avec papiers peints)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1769 ko
PN-0451.jpg	équipe Archeodunum	Vue des aménagement XIXe s des pièce du niveau R+2 (appartement avec papiers peints)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1361 ko
PN-0452.jpg	équipe Archeodunum	Vue des aménagement XIXe s des pièce du niveau R+2 (appartement avec papiers peints)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1424 ko
PN-0453.jpg	équipe Archeodunum	Vue des aménagement XIXe s des pièce du niveau R+2 (appartement avec papiers peints)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1923 ko
PN-0454.jpg	équipe Archeodunum	Vue des aménagement XIXe s des pièce du niveau R+2 (appartement avec papiers peints)	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1928 ko
PN-0455.jpg	équipe Archeodunum	Charpente du bâtiment Ouest - vue générale	Bâtiment Ouest	27/07/2015	Fichier JPG	1798 ko
PN-0456.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la façade de l'aile sud sur le cloître	Cloître	27/07/2015	Fichier JPG	1462 ko
PN-0457.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la façade de l'aile ouest sur le cloître	Cloître	27/07/2015	Fichier JPG	1893 ko
PN-0458.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'angle des façade ouest et nord sur le cloître	Cloître	27/07/2015	Fichier JPG	2317 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0459.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la façade nord sur le cloître	Cloître	27/07/2015	Fichier JPG	1437 ko
PN-0460.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la façade est sur le cloître	Cloître	27/07/2015	Fichier JPG	1755 ko
PN-0461.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'angle des façades est et sud sur le cloître	Cloître	27/07/2015	Fichier JPG	1408 ko
PN-0462.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 40 (partie moderne) parement extérieur avant décrepissage	Aile Nord	27/07/2015	Fichier JPG	2454 ko
PN-0463.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 40 (partie moderne) parement extérieur avant décrepissage	Aile Nord	27/07/2015	Fichier JPG	2062 ko
PN-0464.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 40 (partie moderne) parement extérieur avant décrepissage	Aile Nord	27/07/2015	Fichier JPG	2195 ko
PN-0465.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1470 ko
PN-0466.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1629 ko
PN-0467.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1147 ko
PN-0468.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1650 ko
PN-0469.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1125 ko
PN-0470.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1427 ko
PN-0471.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1609 ko
PN-0472.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1876 ko
PN-0473.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1153 ko
PN-0474.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1308 ko
PN-0475.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1313 ko
PN-0476.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1537 ko
PN-0477.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1914 ko
PN-0478.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1928 ko
PN-0479.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1240 ko
PN-0480.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 10 - aménagement maçonné	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	2130 ko
PN-0481.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 9 - Voute	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1510 ko
PN-0482.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 9 - Voute	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1955 ko
PN-0483.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 9 - Voute	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1603 ko
PN-0484.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 9 - Voute	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1628 ko
PN-0485.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 9 - Voute	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1416 ko
PN-0486.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 9 - Voute	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	2111 ko
PN-0487.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 9 - Voute	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1498 ko
PN-0488.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 9 - Voute	Bâtiment Ouest	15/02/2016	Fichier JPG	1772 ko
PN-0489.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 7 aménagement accès	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2259 ko
PN-0490.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - aménagement de la voute UM 9 dans le parement de l'UM 8	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	3142 ko
PN-0491.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - aménagement de la voute UM 9 dans le parement de l'UM 8	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	3435 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0492.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - aménagement de la voute UM 9 dans le parement de l'UM 8	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2769 ko
PN-0493.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - aménagement de la voute UM 9 dans le parement de l'UM 8	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2409 ko
PN-0494.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - aménagement de la voute UM 9 dans le parement de l'UM 8	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2114 ko
PN-0495.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 1 - Sondage et vue d'ensemble	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2674 ko
PN-0496.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 1 - Sondage et vue d'ensemble	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2865 ko
PN-0497.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - UM 1 - Sondage et vue d'ensemble	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2349 ko
PN-0498.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Détail des aération pratiquée dans la voute UM 9	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	3167 ko
PN-0499.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Détail des aération pratiquée dans la voute UM 9	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	3446 ko
PN-0500.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Détail des aération pratiquée dans la voute UM 9	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	3474 ko
PN-0501.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Détail des aération pratiquée dans la voute UM 9	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	3011 ko
PN-0502.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Niche située dans le couloir d'accès entre les caves nord et sud	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1285 ko
PN-0503.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Parement sud du mur U 7	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2235 ko
PN-0504.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Parement sud du mur UM 7	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2272 ko
PN-0505.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Parement sud du mur UM 7	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2336 ko
PN-0506.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Parement sud du mur UM 7	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2208 ko
PN-0507.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - mur UM 2 dans la cave sud	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2159 ko
PN-0508.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1112 ko
PN-0509.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1193 ko
PN-0510.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1697 ko
PN-0511.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1668 ko
PN-0512.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2022 ko
PN-0513.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2946 ko
PN-0514.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1954 ko
PN-0515.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1759 ko
PN-0516.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1735 ko
PN-0517.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2635 ko
PN-0518.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2435 ko
PN-0519.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1538 ko
PN-0520.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2101 ko
PN-0521.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1820 ko
PN-0522.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2568 ko
PN-0523.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2202 ko
PN-0524.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	3632 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0525.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Portes d'accès aux caves sud-est et centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1653 ko
PN-0526.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Arc au pied de l'enmarchement	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2212 ko
PN-0527.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Arc au pied de l'enmarchement	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2041 ko
PN-0528.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Pavement en galet au pied de l'enmarchement	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2062 ko
PN-0529.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Pavement en galet au pied de l'enmarchement	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1977 ko
PN-0530.jpg	équipe Archeodunum	Folklore	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	946 ko
PN-0531.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Poutre et système de suspension dans la cave sud-ouest	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1474 ko
PN-0532.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Poutre et système de suspension dans la cave sud-ouest	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1515 ko
PN-0533.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Aménagement au sol, à l'aplomb du système de levage	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1706 ko
PN-0534.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Piles de la cave sud-ouest	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1632 ko
PN-0535.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Piles de la cave sud-ouest	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2094 ko
PN-0536.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Piles de la cave sud-ouest	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1931 ko
PN-0537.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Piles de la cave sud-ouest	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1816 ko
PN-0538.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - échantillonnage du pavement en brique	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1723 ko
PN-0539.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Modification dans le pavement de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1748 ko
PN-0540.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Modification dans le pavement de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1750 ko
PN-0541.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - puisard dans la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1492 ko
PN-0542.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Niche dans le mur UM 6, parement nord	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1401 ko
PN-0543.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Aération dans la voute de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1912 ko
PN-0544.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Aération dans la voute de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1006 ko
PN-0545.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Arc doubleau de l'UM 8 dans la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1245 ko
PN-0546.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Arc doubleau de l'UM 8 dans la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1212 ko
PN-0547.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Porte de la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1222 ko
PN-0548.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Porte de la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1900 ko
PN-0549.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Porte de la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1861 ko
PN-0550.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Porte de la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1368 ko
PN-0551.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Porte de la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1795 ko
PN-0552.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Puisard condamné dans la petite cave située sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2044 ko
PN-0553.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Puisard condamné dans la petite cave située sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2096 ko
PN-0554.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Vue d'ensemble de la petite cave située sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1755 ko
PN-0555.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Porte de la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1456 ko
PN-0556.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Porte de la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2129 ko
PN-0557.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Porte de la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1836 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0558.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Vue d'ensemble de la petite cave située sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1429 ko
PN-0559.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans le parement nord de l'UM 4 et dans le parement ouest de l'UM 8	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2341 ko
PN-0560.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans le parement nord de l'UM 4 et dans le parement ouest de l'UM 8	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2293 ko
PN-0561.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans le parement ouest du mur UM 8, au pied du piedroit de l'arc.	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2800 ko
PN-0562.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage au fond de la cave sud-est, dans les parements des UM 4, UM 2 et UM 11	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1771 ko
PN-0563.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage au fond de la cave sud-est, dans les parements des UM 4, UM 2 et UM 11	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2473 ko
PN-0564.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage au fond de la cave sud-est, dans les parements des UM 4, UM 2 et UM 11	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2522 ko
PN-0565.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage au fond de la cave sud-est, dans les parements des UM 4, UM 2 et UM 11	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1946 ko
PN-0566.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage au fond de la cave sud-est, dans les parements des UM 4, UM 2 et UM 11	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1884 ko
PN-0567.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage au fond de la cave sud-est, dans les parements des UM 4, UM 2 et UM 11	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2676 ko
PN-0568.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage au fond de la cave sud-est, dans les parements des UM 4, UM 2 et UM 11	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2091 ko
PN-0569.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Brique marqué dans la cave nord-est	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	3185 ko
PN-0570.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Brique marqué dans la cave nord-est	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2098 ko
PN-0571.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Brique marqué dans la cave nord-est	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2401 ko
PN-0572.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Brique marquée dans la cave nord-ouest	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2645 ko
PN-0573.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Marques de comptage dans le mur nord du mur UM 5 (cave nord-ouest)	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2078 ko
PN-0574.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Marques de comptage dans le mur nord du mur UM 5 (cave nord-ouest)	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1974 ko
PN-0575.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Fenêtre dans le parement nord du mur UM 11, entre la cave nord-est et la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1652 ko
PN-0576.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Fenêtre dans le parement nord du mur UM 11, entre la cave nord-est et la petite cave ménagée sous l'escalier	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1202 ko
PN-0577.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans l'angle nord-est de la cave centrale, murs UM 2 et UM 5	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2116 ko
PN-0578.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans l'angle nord-est de la cave centrale, murs UM 2 et UM 5	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1833 ko
PN-0579.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Vue de l'angle sud-est de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1891 ko
PN-0580.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Vue de l'angle sud-est de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1105 ko
PN-0581.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Vue de l'angle sud-est de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1097 ko
PN-0582.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Escalier d'accès aux caves	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1709 ko
PN-0583.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans l'angle nord-est de la cave centrale, murs UM 2 et UM 5	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1700 ko
PN-0584.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans l'angle nord-est de la cave centrale, murs UM 2 et UM 5	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2030 ko
PN-0585.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans l'angle sud-est de la cave centrale - UM 2 et UM 6	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1954 ko
PN-0586.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans l'angle sud-est de la cave centrale - UM 2 et UM 6	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1980 ko
PN-0587.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Parement ouest du mur UM 2 dans la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1113 ko
PN-0588.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Parement ouest du mur UM 2 dans la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1041 ko
PN-0589.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Voûte salle centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	745 ko
PN-0590.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Aération dans la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1443 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0591.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Aération dans la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1193 ko
PN-0592.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans la niche du parement nord du mur UM 6	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	628 ko
PN-0593.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans la niche du parement nord du mur UM 6	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1906 ko
PN-0594.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage dans la niche du parement nord du mur UM 6	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2127 ko
PN-0595.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Voute UM 9	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1875 ko
PN-0596.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Voute UM 9	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1785 ko
PN-0597.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Voute UM 9	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2099 ko
PN-0598.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage effectué dans le sol de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2014 ko
PN-0599.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage effectué dans le sol de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	1962 ko
PN-0600.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Sondage effectué dans le sol de la cave centrale	Bâtiment Ouest	16/02/2016	Fichier JPG	2616 ko
PN-0601.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Table en pierre	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2428 ko
PN-0602.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Table en pierre	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2560 ko
PN-0603.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Table en pierre	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2262 ko
PN-0604.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Table en pierre	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	3057 ko
PN-0605.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Table en pierre	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2642 ko
PN-0606.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Table en pierre	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2425 ko
PN-0607.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade est	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2086 ko
PN-0608.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade est	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2797 ko
PN-0609.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade est	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2008 ko
PN-0610.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Baldaquin de tabernacle en marbre	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	1964 ko
PN-0611.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Baldaquin de tabernacle en marbre	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2047 ko
PN-0612.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Baldaquin de tabernacle en marbre	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	1886 ko
PN-0613.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Bloc remploié en banc	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	3081 ko
PN-0614.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Bloc remploié en banc	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2872 ko
PN-0615.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Dallage en gallet 00.12	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	4299 ko
PN-0616.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Dallage en gallet 00.12	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	3998 ko
PN-0617.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Dallage en gallet 00.12	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	4482 ko
PN-0618.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade est	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1768 ko
PN-0619.jpg	équipe Archeodunum	Eglise - façade sud	Chapelle	17/02/2016	Fichier JPG	2813 ko
PN-0620.jpg	équipe Archeodunum	Aile Ouest - façade ouest	Aile Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2158 ko
PN-0621.jpg	équipe Archeodunum	Aile Sud - cloisons modernes	Aile Sud	17/02/2016	Fichier JPG	1530 ko
PN-0622.jpg	équipe Archeodunum	folklore	Aile Sud	17/02/2016	Fichier JPG	1114 ko
PN-0623.jpg	équipe Archeodunum	folklore	Bâtiment Sud-Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1184 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0624.jpg	équipe Archeodunum	Parvis - dallage	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	3495 ko
PN-0625.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Dallage en gallet 00.12	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2112 ko
PN-0626.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Dallage en gallet 00.12	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2448 ko
PN-0627.jpg	équipe Archeodunum	Cour provision - Dallage en gallet 00.12	Cour des provisions et galerie	17/02/2016	Fichier JPG	2270 ko
PN-0628.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Cave nord-ouest	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1152 ko
PN-0629.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la cave nord-ouest R-1	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1301 ko
PN-0630.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Couloir et voutement nord-sud	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	834 ko
PN-0631.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Couloir et voutement nord-sud	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1051 ko
PN-0632.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Couloir et voutement nord-sud	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1306 ko
PN-0633.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - Changement de pavement entre la cave nord-ouest et le couloir	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1150 ko
PN-0634.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - détail de la descente d'escalier	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	943 ko
PN-0635.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - détail de la descente d'escalier	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	842 ko
PN-0636.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - détail de la descente d'escalier	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	973 ko
PN-0637.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - détail de la descente d'escalier	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	843 ko
PN-0638.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R-1 - détail des inscriptions sur le mur de la cave nord-ouest	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2271 ko
PN-0639.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1165 ko
PN-0640.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDV - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1570 ko
PN-0641.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDV - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1007 ko
PN-0642.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDV - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1086 ko
PN-0643.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDV - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1323 ko
PN-0644.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1507 ko
PN-0645.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDV - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1077 ko
PN-0646.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDV - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1970 ko
PN-0647.jpg	équipe Archeodunum	Détail du dallage en pierre du RDC du bâtiment ouest (carreau pavement de la pièce E et négatif du mur 15)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2075 ko
PN-0648.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDV - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1847 ko
PN-0649.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDV - détails des pavements	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1042 ko
PN-0650.jpg	équipe Archeodunum	Détail du pavement (carreaux vernissés en chevrons) du RDC du bâtiment Ouest (présent au niveau de la pièce B et de la galerie le long de la cour des provisions)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1498 ko
PN-0651.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM12 (salle B)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1048 ko
PN-0652.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM8 (salle B)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1802 ko
PN-0653.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM12 (salle B)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1469 ko
PN-0654.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM12 (salle B)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1095 ko
PN-0655.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans les murs UM12 et UM8 (salle B)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1028 ko
PN-0656.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans les murs UM12 et UM8 (salle B)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1227 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0657.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Voute de la salle B	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	713 ko
PN-0658.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans les murs UM13 et UM12 (salle A)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1024 ko
PN-0659.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans les murs UM13 et UM12 (salle A)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1141 ko
PN-0660.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans les murs UM13 et UM12 (salle A)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	980 ko
PN-0661.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans les murs UM13 et UM12 (salle A)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1491 ko
PN-0662.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans les murs UM13 et UM12 (salle A)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1504 ko
PN-0663.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans les murs UM13 et UM12 (salle A)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1472 ko
PN-0664.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM12 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1835 ko
PN-0665.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM12 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1647 ko
PN-0666.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM12 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1799 ko
PN-0667.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM12 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1576 ko
PN-0668.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM12 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1067 ko
PN-0669.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM6 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1860 ko
PN-0670.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM6 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2328 ko
PN-0671.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM6 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2505 ko
PN-0672.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM6 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1987 ko
PN-0673.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM6 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2146 ko
PN-0674.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM6 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1172 ko
PN-0675.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM6 (couloir)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1551 ko
PN-0676.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - détail UM 6 marque lapidaire	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2217 ko
PN-0677.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - détail UM 6 marque lapidaire	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2182 ko
PN-0678.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1548 ko
PN-0679.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2022 ko
PN-0680.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1559 ko
PN-0681.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1665 ko
PN-0682.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2077 ko
PN-0683.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1593 ko
PN-0684.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2215 ko
PN-0685.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2177 ko
PN-0686.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2215 ko
PN-0687.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1282 ko
PN-0688.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM6 (Salle D) à la jonction avec le mur UM8	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2122 ko
PN-0689.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1660 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0690.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans le mur UM8, parement est (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2839 ko
PN-0691.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM5 (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	2083 ko
PN-0692.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM5 (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1961 ko
PN-0693.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM5 (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1972 ko
PN-0694.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM5 (salle D)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1392 ko
PN-0695.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 04 et dans le mur UM 01 au RDC (G.017)	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	817 ko
PN-0696.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 04 au RDC (G.017) parement nord	Bâtiment Ouest	17/02/2016	Fichier JPG	1033 ko
PN-0697.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la pièce «I» du RDC depuis l'est, avec les deux arcades aveugles dans les murs UM 03 et UM 04	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	980 ko
PN-0698.jpg	équipe Archeodunum	Vue du sondage dans l'UM 01 au revers de l'ouverture centrale (porte cochère) RDC UC 01.02	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1774 ko
PN-0699.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 04 au RDC (G.017) parement nord	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	977 ko
PN-0700.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 04 au RDC (G.017) parement nord	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1382 ko
PN-0701.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 04 au RDC (G.017) parement nord	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	899 ko
PN-0702.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 04 au RDC (G.017) parement nord	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	899 ko
PN-0703.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au RDC dans l'angle entre les murs UM 07 et UM 01	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1495 ko
PN-0704.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM7 et UM1 (salle C)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	698 ko
PN-0705.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM7 et UM1 (salle C)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1466 ko
PN-0706.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM7 et UM1 (salle C)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1595 ko
PN-0707.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM7 et UM1 (salle C)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	2063 ko
PN-0708.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1352 ko
PN-0709.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1072 ko
PN-0710.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1652 ko
PN-0711.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	698 ko
PN-0712.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1010 ko
PN-0713.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	737 ko
PN-0714.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	837 ko
PN-0715.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	884 ko
PN-0716.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	885 ko
PN-0717.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	900 ko
PN-0718.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1587 ko
PN-0719.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1177 ko
PN-0720.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	922 ko
PN-0721.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondages dans les murs UM8 et UM15 (couloir)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1177 ko
PN-0722.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sentences et cartouches XIXe	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	799 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0723.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sentences et cartouches XIXe	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	953 ko
PN-0724.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sentences et cartouches XIXe	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	721 ko
PN-0725.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sentences et cartouches XIXe	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1008 ko
PN-0726.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Niche dans le couloir à proximité de la galerie de la cour	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	687 ko
PN-0727.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Niche dans le couloir à proximité de la galerie de la cour	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	751 ko
PN-0728.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM5 (alle F)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1080 ko
PN-0729.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM5 (alle F)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1596 ko
PN-0730.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM5 (alle F)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1394 ko
PN-0731.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM4 (salle F)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1008 ko
PN-0732.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM4 (salle F)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1515 ko
PN-0733.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - sondage dans le mur UM4 (salle F)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1768 ko
PN-0734.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	857 ko
PN-0735.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - détails du sondage dans le mur UM8 (couloir, parement ouest)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1698 ko
PN-0736.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - détails du sondage dans le mur UM8 (couloir, parement ouest)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1943 ko
PN-0737.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - détails du sondage dans le mur UM8 (couloir, parement ouest)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1287 ko
PN-0738.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - détails du sondage dans le mur UM8 (couloir, parement ouest)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1702 ko
PN-0739.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - détails du sondage dans le mur UM8 (couloir, parement ouest)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1620 ko
PN-0740.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1342 ko
PN-0741.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	2558 ko
PN-0742.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1936 ko
PN-0743.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Petit sondage dans l'ouverture centrale du mur UM 4 (vue depuis est)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1391 ko
PN-0744.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Petit sondage dans l'ouverture centrale du mur UM 4 (vue depuis est)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1234 ko
PN-0745.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Circulations contemporaines	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1150 ko
PN-0746.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Circulations contemporaines	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	863 ko
PN-0747.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Ouvertures dans le mur UM 4 (salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	930 ko
PN-0748.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Ouvertures dans le mur UM 4 (salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1393 ko
PN-0749.jpg	équipe Archeodunum	Vue en coupe des marches de l'escalier oriental du RDC	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	2475 ko
PN-0750.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	2453 ko
PN-0751.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	2547 ko
PN-0752.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1983 ko
PN-0753.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1995 ko
PN-0754.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1555 ko
PN-0755.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1400 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0756.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Enmarchement et gradins dans l'espace au dessus de l'escalier des caves (Salle G)	Bâtiment Ouest	18/02/2016	Fichier JPG	1144 ko
PN-0757.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le mur UM1 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1061 ko
PN-0758.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le mur UM1 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1778 ko
PN-0759.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1105 ko
PN-0760.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2504 ko
PN-0761.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2211 ko
PN-0762.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2176 ko
PN-0763.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1566 ko
PN-0764.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2504 ko
PN-0765.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2389 ko
PN-0766.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1967 ko
PN-0767.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2562 ko
PN-0768.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2571 ko
PN-0769.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM4 (Salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3294 ko
PN-0770.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM3 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1176 ko
PN-0771.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM3 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1509 ko
PN-0772.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM3 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2444 ko
PN-0773.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM3 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2540 ko
PN-0774.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM3 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2078 ko
PN-0775.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM3 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2183 ko
PN-0776.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM3 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2317 ko
PN-0777.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM3 (salle I)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2547 ko
PN-0778.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1172 ko
PN-0779.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1714 ko
PN-0780.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1814 ko
PN-0781.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2328 ko
PN-0782.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2386 ko
PN-0783.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2189 ko
PN-0784.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1421 ko
PN-0785.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1412 ko
PN-0786.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement ouest du mur UM 16, et jonction avec le mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1400 ko
PN-0787.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement ouest du mur UM 16, et jonction avec le mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2372 ko
PN-0788.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement ouest du mur UM 16, et jonction avec le mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2357 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0789.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement ouest du mur UM 16, et jonction avec le mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2769 ko
PN-0790.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement ouest du mur UM 16, et jonction avec le mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2207 ko
PN-0791.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement ouest du mur UM 16, et jonction avec le mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1852 ko
PN-0792.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement ouest du mur UM 16, et jonction avec le mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2155 ko
PN-0793.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1220 ko
PN-0794.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2006 ko
PN-0795.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM 4 (salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2125 ko
PN-0796.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Circulations contemporaines	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1377 ko
PN-0797.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Circulations contemporaines	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1619 ko
PN-0798.jpg	équipe Archeodunum	Petit sondage (21x27cm) dans le piédroit ouest de la porte aménagé au RDC de l'UM 04 (UC 04.03)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1732 ko
PN-0799.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade nord	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3166 ko
PN-0800.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade nord	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2559 ko
PN-0801.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade nord	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2814 ko
PN-0802.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade nord	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1679 ko
PN-0803.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 façade extérieure, détail des piédroits de la porte centrale	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3418 ko
PN-0804.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade ouest	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2525 ko
PN-0805.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade ouest	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2568 ko
PN-0806.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade ouest	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	4146 ko
PN-0807.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade ouest	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3228 ko
PN-0808.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade ouest	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3458 ko
PN-0809.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade ouest	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3498 ko
PN-0810.jpg	équipe Archeodunum	UM 07 détail de la base du chaînage d'angle avec l'UM 01	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3209 ko
PN-0811.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade sud	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2639 ko
PN-0812.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade sud	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3337 ko
PN-0813.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Sud-Ouest - façade ouest	Bâtiment Sud-Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2221 ko
PN-0814.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade sud	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2654 ko
PN-0815.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade sud	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2794 ko
PN-0816.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade sud	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2993 ko
PN-0817.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade sud	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3492 ko
PN-0818.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - façade sud	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	3437 ko
PN-0819.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1587 ko
PN-0820.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1441 ko
PN-0821.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1662 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0822.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement nord du mur UM 5 (salle F)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1325 ko
PN-0823.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1258 ko
PN-0824.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1806 ko
PN-0825.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1774 ko
PN-0826.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1859 ko
PN-0827.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM5 (salle D)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1328 ko
PN-0828.jpg	équipe Archeodunum	Sondage RDC dans le fond du placard de la pièce D (parloir)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1385 ko
PN-0829.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM5 (salle D)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1080 ko
PN-0830.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM5 (salle D)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1923 ko
PN-0831.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2176 ko
PN-0832.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2296 ko
PN-0833.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage dans le parement sud du mur UM 5 (salle E)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2266 ko
PN-0834.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1211 ko
PN-0835.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - Sondage à la jonction des murs UM3, UM 16 et du chaînage d'angle de l'église (Salle H)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1846 ko
PN-0836.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages divers	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1930 ko
PN-0837.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages divers	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2131 ko
PN-0838.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages dans le mur UM 5	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2197 ko
PN-0839.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages dans le mur UM 5	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1877 ko
PN-0840.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages dans le mur UM 5	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1560 ko
PN-0841.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages dans le mur UM 5	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1522 ko
PN-0842.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages divers	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1856 ko
PN-0843.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages divers	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1741 ko
PN-0844.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages divers	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1539 ko
PN-0845.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages divers	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2362 ko
PN-0846.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages divers	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1384 ko
PN-0847.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Sondages divers	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1288 ko
PN-0848.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - détail des planches R+2 et aménagement d'âtre	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1712 ko
PN-0849.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - prélèvement enduit (test technique)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1428 ko
PN-0850.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - détail des planches R+2 et aménagement d'âtre	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1691 ko
PN-0851.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - détail des planches R+2 et aménagement d'âtre	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1695 ko
PN-0852.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - détail des planches R+2 et aménagement d'âtre	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1874 ko
PN-0853.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - détail des planches R+2 et aménagement d'âtre	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1775 ko
PN-0854.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - détail des planches R+2 et aménagement d'âtre	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1815 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0855.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Détail des planchers et niveaux de circulation	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2628 ko
PN-0856.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - R+1 - Détail des planchers et niveaux de circulation	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	2047 ko
PN-0857.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - évier en pierre dans le mur UM 7 (salle B)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1703 ko
PN-0858.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - évier en pierre dans le mur UM 7 (salle B)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1864 ko
PN-0859.jpg	équipe Archeodunum	Bat. Ouest - RDC - évier en pierre dans le mur UM 7 (salle B)	Bâtiment Ouest	19/02/2016	Fichier JPG	1608 ko
PN-0860.jpg	équipe Archeodunum	Coupe Sud-Nord, partie au nord du mur UM 47	Cour des provisions et galerie	21/03/2016	Fichier JPG	2643 ko
PN-0861.jpg	équipe Archeodunum	Coupe Sud-Nord, partie au nord du mur UM 47	Cour des provisions et galerie	21/03/2016	Fichier JPG	1570 ko
PN-0862.jpg	équipe Archeodunum	Coupe Sud-Nord, partie au nord du mur UM 47	Cour des provisions et galerie	21/03/2016	Fichier JPG	2563 ko
PN-0863.jpg	équipe Archeodunum	Coupe Sud-Nord, partie au nord du mur UM 47	Cour des provisions et galerie	21/03/2016	Fichier JPG	3017 ko
PN-0864.jpg	équipe Archeodunum	Coupe Sud-Nord, partie au nord du mur UM 47	Cour des provisions et galerie	21/03/2016	Fichier JPG	2824 ko
PN-0865.jpg	équipe Archeodunum	UM 47 parement nord	Cour des provisions et galerie	21/03/2016	Fichier JPG	2560 ko
PN-0866.jpg	équipe Archeodunum	UM 47 parement nord	Cour des provisions et galerie	21/03/2016	Fichier JPG	2899 ko
PN-0867.jpg	équipe Archeodunum	Coupe Sud-Nord, partie au sud du mur UM 47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2666 ko
PN-0868.jpg	équipe Archeodunum	Coupe Sud-Nord, partie au sud du mur UM 47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2034 ko
PN-0869.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 46 dans la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2587 ko
PN-0870.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 46 dans la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2626 ko
PN-0871.jpg	équipe Archeodunum	Parement sud du mur UM 46 dans la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2831 ko
PN-0872.jpg	équipe Archeodunum	Vue superieure de l'UM 46 depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3237 ko
PN-0873.jpg	équipe Archeodunum	Vue superieure de l'UM 46 depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2632 ko
PN-0874.jpg	équipe Archeodunum	Vue superieure de l'UM 46 depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2544 ko
PN-0875.jpg	équipe Archeodunum	Vue superieure de l'UM 46 depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2753 ko
PN-0876.jpg	équipe Archeodunum	Vue superieure de l'UM 46 depuis l'Est	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2297 ko
PN-0877.jpg	équipe Archeodunum	Vue superieure de l'UM 46 depuis l'Est	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2719 ko
PN-0878.jpg	équipe Archeodunum	Vue superieure de l'UM 46 depuis l'Est	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	1561 ko
PN-0879.jpg	équipe Archeodunum	Vue superieure de l'UM 46 depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2712 ko
PN-0880.jpg	équipe Archeodunum	Vue superieure de l'UM 46 depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2495 ko
PN-0881.jpg	équipe Archeodunum	Lambeau de sol en mortier UC 00.16	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2399 ko
PN-0882.jpg	équipe Archeodunum	Lambeau de sol en mortier UC 00.16	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3156 ko
PN-0883.jpg	équipe Archeodunum	Lambeau de sol en mortier UC 00.16	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2516 ko
PN-0884.jpg	équipe Archeodunum	Lambeau de sol en mortier UC 00.16	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2398 ko
PN-0885.jpg	équipe Archeodunum	Parement nord de l'UM 46, partie Est	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2587 ko
PN-0886.jpg	équipe Archeodunum	Parement nord de l'UM 46, partie Est	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2595 ko
PN-0887.jpg	équipe Archeodunum	Couche de mortier pulvérulent 00.18 sur couche d'abandon 00.17	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2674 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0888.jpg	équipe Archeodunum	Couche de mortier pulvérulent 00.18 sur couche d'abandon 00.17	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2522 ko
PN-0889.jpg	équipe Archeodunum	Vue latérale de la canalisation UM 47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2840 ko
PN-0890.jpg	équipe Archeodunum	Vue latérale de la canalisation UM 47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3203 ko
PN-0891.jpg	équipe Archeodunum	Vue latérale de la canalisation UM 47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2450 ko
PN-0892.jpg	équipe Archeodunum	Vu du canal de l'UM47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2777 ko
PN-0893.jpg	équipe Archeodunum	Vu du canal de l'UM47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2497 ko
PN-0894.jpg	équipe Archeodunum	UM 47 vu depuis le Sud	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2780 ko
PN-0895.jpg	équipe Archeodunum	UM 47 vu depuis le Sud	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2639 ko
PN-0896.jpg	équipe Archeodunum	Détail de la couverture de l'UM47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2705 ko
PN-0897.jpg	équipe Archeodunum	Détail de la couverture de l'UM47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2711 ko
PN-0898.jpg	équipe Archeodunum	Vu du canal de l'UM47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2215 ko
PN-0899.jpg	équipe Archeodunum	Vu du canal de l'UM47	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	1993 ko
PN-0900.jpg	équipe Archeodunum	UM 47 vu depuis le Nord	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3063 ko
PN-0901.jpg	équipe Archeodunum	UM 47 vu depuis le Nord	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3065 ko
PN-0902.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 46 en fin de fouille	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2287 ko
PN-0903.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 46 en fin de fouille	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3171 ko
PN-0904.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis les bermes	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3015 ko
PN-0905.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis les bermes	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2863 ko
PN-0906.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis les bermes	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3193 ko
PN-0907.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis l'Est	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2973 ko
PN-0908.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis l'Est	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2915 ko
PN-0909.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis l'Est	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2753 ko
PN-0910.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis l'Est	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3273 ko
PN-0911.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3162 ko
PN-0912.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	3053 ko
PN-0913.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2769 ko
PN-0914.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage depuis l'Ouest	Cour des provisions et galerie	22/03/2016	Fichier JPG	2715 ko
PN-0915.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur de l'UM 30 avant décrepissage	Aile Ouest	22/03/2016	Fichier JPG	2283 ko
PN-0916.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la baie de l'UM 04 ouvrant vers le nord et le passage (à l'aplomb de l'UM 16) RDC	Bâtiment Ouest	22/03/2016	Fichier JPG	1339 ko
PN-0917.jpg	équipe Archeodunum	Vues de la coupe Ouest-Est de la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	23/03/2016	Fichier JPG	2413 ko
PN-0918.jpg	équipe Archeodunum	Vues de la coupe Ouest-Est de la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	23/03/2016	Fichier JPG	1115 ko
PN-0919.jpg	équipe Archeodunum	Vues de la coupe Ouest-Est de la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	23/03/2016	Fichier JPG	2330 ko
PN-0920.jpg	équipe Archeodunum	Vues de la coupe Ouest-Est de la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	23/03/2016	Fichier JPG	2297 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0921.jpg	équipe Archeodunum	Vues de la coupe Ouest-Est de la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	23/03/2016	Fichier JPG	2380 ko
PN-0922.jpg	équipe Archeodunum	Vues de la coupe Ouest-Est de la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	23/03/2016	Fichier JPG	2414 ko
PN-0923.jpg	équipe Archeodunum	Vues de la coupe Ouest-Est de la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	23/03/2016	Fichier JPG	2226 ko
PN-0924.jpg	équipe Archeodunum	Vues de la coupe Ouest-Est de la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	23/03/2016	Fichier JPG	2475 ko
PN-0925.jpg	équipe Archeodunum	Vues de la coupe Ouest-Est de la cour des provisions	Cour des provisions et galerie	23/03/2016	Fichier JPG	2576 ko
PN-0926.jpg	équipe Archeodunum	Vue du mur UM 07, partie orientale non étudiée, construite au XIXe siècle et détruite lors du chantier du XXIe siècle	Bâtiment Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2130 ko
PN-0927.jpg	équipe Archeodunum	UM 07 - extension du mur vers l'est (XIXe s.)	Bâtiment Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2009 ko
PN-0928.jpg	équipe Archeodunum	Baie UC 07.07	Bâtiment Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2123 ko
PN-0929.jpg	équipe Archeodunum	UM 23, mur occidental du bâtiment sud-ouest, vue du parement extérieur avant décrépiage	Bâtiment Sud-Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2143 ko
PN-0930.jpg	équipe Archeodunum	UM 23, mur occidental du bâtiment sud-ouest, vue du parement extérieur avant décrépiage	Bâtiment Sud-Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2124 ko
PN-0931.jpg	équipe Archeodunum	UM 23, mur occidental du bâtiment sud-ouest, vue du parement extérieur avant décrépiage	Bâtiment Sud-Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2186 ko
PN-0932.jpg	équipe Archeodunum	UM 23, mur occidental du bâtiment sud-ouest, vue du parement extérieur avant décrépiage	Bâtiment Sud-Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	1941 ko
PN-0933.jpg	équipe Archeodunum	UM 23, mur occidental du bâtiment sud-ouest, vue du parement extérieur avant décrépiage	Bâtiment Sud-Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2210 ko
PN-0934.jpg	équipe Archeodunum	UM 23, mur occidental du bâtiment sud-ouest, vue du parement extérieur avant décrépiage	Bâtiment Sud-Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2093 ko
PN-0935.jpg	équipe Archeodunum	Parement extérieur du mur UM 23 en cours de dépose	Bâtiment Sud-Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	1722 ko
PN-0936.jpg	équipe Archeodunum	Parement extérieur du mur UM 23 en cours de dépose	Bâtiment Sud-Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2319 ko
PN-0937.jpg	équipe Archeodunum	Parement extérieur du mur UM 23 en cours de dépose	Bâtiment Sud-Ouest	23/03/2016	Fichier JPG	2477 ko
PN-0938.jpg	équipe Archeodunum	Blocs issus de la démolition US 00.20	Cour des provisions et galerie	25/03/2016	Fichier JPG	2771 ko
PN-0939.jpg	équipe Archeodunum	Blocs issus de la démolition US 00.20	Cour des provisions et galerie	25/03/2016	Fichier JPG	2976 ko
PN-0940.jpg	équipe Archeodunum	Dispositif du tour du RDC (UM 08) vu dans le parement oriental, détail du système d'accroche de la caisse rotative	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1327 ko
PN-0941.jpg	équipe Archeodunum	Dispositif du tour du RDC (UM 08) vu dans le parement oriental, détail du système d'accroche de la caisse rotative	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1392 ko
PN-0942.jpg	équipe Archeodunum	Dispositif du tour du RDC (UM 08) vu dans le parement oriental, détail du système d'accroche de la caisse rotative	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1238 ko
PN-0943.jpg	équipe Archeodunum	Dispositif du tour du RDC (UM 08) vu dans le parement oriental, détail du système d'accroche de la caisse rotative	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1187 ko
PN-0944.jpg	équipe Archeodunum	Dispositif du tour du RDC (UM 08) vu dans le parement oriental, détail du système d'accroche de la caisse rotative	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1300 ko
PN-0945.jpg	équipe Archeodunum	Dispositif du tour du RDC (UM 08) vu dans le parement oriental, détail du système d'accroche de la caisse rotative	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1062 ko
PN-0946.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1685 ko
PN-0947.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - sondage avec le linteau de la porte d'escalier	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1162 ko
PN-0948.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - sondage avec le linteau de la porte d'escalier	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1347 ko
PN-0949.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - sondage avec le linteau de la porte d'escalier	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1422 ko
PN-0950.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 / UM 01- R+1 - sondage avec le linteau de la porte d'escalier - détail du chaînage dans l'UM 01 des dispositifs du linteau (arc et linteau)	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1617 ko
PN-0951.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - sondage avec le linteau de la porte d'escalier - détail de la feuillure	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1641 ko
PN-0952.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - sondage avec le linteau de la porte d'escalier - détail de l'arc de décharge	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	2636 ko
PN-0953.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 / UM 01- R+1 - sondage avec le linteau de la porte d'escalier - détail du chaînage dans l'UM 01 des dispositifs du linteau (arc et linteau)	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1536 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0954.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 / UM 01- R+1 - sondage avec le linteau de la porte d'escalier - détail du chaînage dans l'UM 01 des dispositifs du linteau (arc et linteau)	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	2108 ko
PN-0955.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - parement sud, vue du piédroit de la porte de l'escalier	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1397 ko
PN-0956.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - parement sud, vue du piédroit de la porte de l'escalier	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1135 ko
PN-0957.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - parement sud, vue du piédroit de la porte de l'escalier	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1478 ko
PN-0958.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - parement sud, vue du piédroit de la porte de l'escalier	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1337 ko
PN-0959.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - parement sud, vue du piédroit de la porte de l'escalier	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1680 ko
PN-0960.jpg	équipe Archeodunum	UM 05 - R+1 - parement sud, vue du piédroit de la porte de l'escalier	Bâtiment Ouest	29/03/2016	Fichier JPG	1477 ko
PN-0961.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1277 ko
PN-0962.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1984 ko
PN-0963.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1319 ko
PN-0964.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1780 ko
PN-0965.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2274 ko
PN-0966.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1651 ko
PN-0967.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1112 ko
PN-0968.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2096 ko
PN-0969.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2497 ko
PN-0970.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2355 ko
PN-0971.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	3307 ko
PN-0972.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2606 ko
PN-0973.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2168 ko
PN-0974.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1937 ko
PN-0975.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	3197 ko
PN-0976.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2879 ko
PN-0977.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à la jonction des UM 3 et UM 16 à R+1 (niche dans l'angle)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2035 ko
PN-0978.jpg	équipe Archeodunum	Vue des pièces R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1156 ko
PN-0979.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans l'angle formé coté sud par les mur UM 01 et UM 06	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	417 ko
PN-0980.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans l'angle formé coté sud par les mur UM 01 et UM 06	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2365 ko
PN-0981.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans l'angle formé coté sud par les mur UM 01 et UM 06	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1923 ko
PN-0982.jpg	équipe Archeodunum	Vue du mur UM 08 parement sud, partie nord avant ouverture du grand sondage au niveau du parloir R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1441 ko
PN-0983.jpg	équipe Archeodunum	Sondage UM 08 G107, partie nord	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2419 ko
PN-0984.jpg	équipe Archeodunum	Sondage UM 08 G107, partie nord	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2238 ko
PN-0985.jpg	équipe Archeodunum	Sondage UM 08 G107, partie nord	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2374 ko
PN-0986.jpg	équipe Archeodunum	Sondage UM 08 G107, partie nord	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1859 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-0987.jpg	équipe Archeodunum	Sondage UM 08 G107, partie nord	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2669 ko
PN-0988.jpg	équipe Archeodunum	Porte béton UC 09	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2003 ko
PN-0989.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à l'ange des UM 08 et UM 19, R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2176 ko
PN-0990.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à l'ange des UM 08 et UM 19, R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2273 ko
PN-0991.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans la cloison UM 19	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	3646 ko
PN-0992.jpg	équipe Archeodunum	Cloison UM 19 en haut de l'escalier du XXe s. (vue depuis le nord)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1276 ko
PN-0993.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'escalier du XXe s.	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1381 ko
PN-0994.jpg	équipe Archeodunum	Ouvertures dans le mur UM 04 (à l'aplomb de l'UM 16) vue depuis la cage d'escalier du XXe s.	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1128 ko
PN-0995.jpg	équipe Archeodunum	Ouvertures dans le mur UM 04 (à l'aplomb de l'UM 16) vue depuis la cage d'escalier du XXe s.	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1869 ko
PN-0996.jpg	équipe Archeodunum	Porte bouchée dans l'UC 08.19	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1408 ko
PN-0997.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit de la porte UC 08.19 dans la partie sud du mur nord, R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2274 ko
PN-0998.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit de la porte UC 08.19 dans la partie sud du mur nord, R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2302 ko
PN-0999.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit de la porte UC 08.19 dans la partie sud du mur nord, R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1917 ko
PN-1000.jpg	équipe Archeodunum	Porte repercée et bouchée dans le parement de l'UM 07 R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1828 ko
PN-1001.jpg	équipe Archeodunum	Première partie du sondage G106 (sud du parloir)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1915 ko
PN-1002.jpg	équipe Archeodunum	Première partie du sondage G106 (sud du parloir)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1780 ko
PN-1003.jpg	équipe Archeodunum	Partie sud du parloir : UC 08.07, UC 08.08 et UC 08.11	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2249 ko
PN-1004.jpg	équipe Archeodunum	Vue de détail de l'habillage 08.13 du parloir R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2849 ko
PN-1005.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit en grès UC 08.08 (piédroit sud du parloir)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1821 ko
PN-1006.jpg	équipe Archeodunum	Vue de détail de l'habillage 08.13 du parloir R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1443 ko
PN-1007.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la porte 08.16 et du tour 08.17	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1937 ko
PN-1008.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la porte 08.16 et du tour 08.17	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1546 ko
PN-1009.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la porte 08.16 et du tour 08.17	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1270 ko
PN-1010.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la porte 08.16 et du tour 08.17	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1573 ko
PN-1011.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la porte 08.16 et du tour 08.17	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1410 ko
PN-1012.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de la porte 08.16 et du tour 08.17	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1818 ko
PN-1013.jpg	équipe Archeodunum	Appui en bois formant le fond du tour UC 08.17 à R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2467 ko
PN-1014.jpg	équipe Archeodunum	Appui en bois formant le fond du tour UC 08.17 à R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2766 ko
PN-1015.jpg	équipe Archeodunum	Appui en bois formant le fond du tour UC 08.17 à R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2442 ko
PN-1016.jpg	équipe Archeodunum	Appui en bois formant le fond du tour UC 08.17 à R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2799 ko
PN-1017.jpg	équipe Archeodunum	Appui en bois formant le fond du tour UC 08.17 à R+1	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1995 ko
PN-1018.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit du tour 08.17	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2093 ko
PN-1019.jpg	équipe Archeodunum	Détail des piédroits de la porte UC 08.16 UM 08 (G.028)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1764 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1020.jpg	équipe Archeodunum	Détail des piédroits de la porte UC 08.16 UM 08 (G.028)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1496 ko
PN-1021.jpg	équipe Archeodunum	Détail des piédroits de la porte UC 08.16 UM 08 (G.028)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1894 ko
PN-1022.jpg	équipe Archeodunum	Détail des piédroits de la porte UC 08.16 UM 08 (G.028)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1708 ko
PN-1023.jpg	équipe Archeodunum	Détail des piédroits de la porte UC 08.16 UM 08 (G.028)	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	2084 ko
PN-1024.jpg	équipe Archeodunum	Vue du tour R+1 après débouchage, vue depuis l'est	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1410 ko
PN-1025.jpg	équipe Archeodunum	Vue du tour R+1 après débouchage, vue depuis l'est	Bâtiment Ouest	30/03/2016	Fichier JPG	1352 ko
PN-1026.jpg	équipe Archeodunum	Sentence moderne dans les cellules des religieuses	Aile Sud	31/03/2016	Fichier JPG	1849 ko
PN-1027.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cellules des religieuses conservées avant le chantier (démontage des sentences en cours)	Aile Sud	31/03/2016	Fichier JPG	1853 ko
PN-1028.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cellules des religieuses conservées avant le chantier (démontage des sentences en cours)	Aile Sud	31/03/2016	Fichier JPG	2082 ko
PN-1029.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cellules des religieuses conservées avant le chantier (démontage des sentences en cours)	Aile Sud	31/03/2016	Fichier JPG	1772 ko
PN-1030.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cellules des religieuses conservées avant le chantier (démontage des sentences en cours)	Aile Sud	31/03/2016	Fichier JPG	1493 ko
PN-1031.jpg	équipe Archeodunum	Vue du poele à bois/cuisinière situé dans la pièce sud du bâtiment ouest, à R+1, appuyée contre le mur UM 8	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1891 ko
PN-1032.jpg	équipe Archeodunum	Vue du poele à bois/cuisinière situé dans la pièce sud du bâtiment ouest, à R+1, appuyée contre le mur UM 8	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1353 ko
PN-1033.jpg	équipe Archeodunum	Vue du poele à bois/cuisinière situé dans la pièce sud du bâtiment ouest, à R+1, appuyée contre le mur UM 8	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2073 ko
PN-1034.jpg	équipe Archeodunum	Vue du poele à bois/cuisinière situé dans la pièce sud du bâtiment ouest, à R+1, appuyée contre le mur UM 8	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1909 ko
PN-1035.jpg	équipe Archeodunum	Vue du poele à bois/cuisinière situé dans la pièce sud du bâtiment ouest, à R+1, appuyée contre le mur UM 8	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1610 ko
PN-1036.jpg	équipe Archeodunum	Vue du poele à bois/cuisinière situé dans la pièce sud du bâtiment ouest, à R+1, appuyée contre le mur UM 8	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1895 ko
PN-1037.jpg	équipe Archeodunum	Vue du poele à bois/cuisinière situé dans la pièce sud du bâtiment ouest, à R+1, appuyée contre le mur UM 8	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2119 ko
PN-1038.jpg	équipe Archeodunum	Vue du poele à bois/cuisinière situé dans la pièce sud du bâtiment ouest, à R+1, appuyée contre le mur UM 8	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1336 ko
PN-1039.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 08 au premier étage (cuisine)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2074 ko
PN-1040.jpg	équipe Archeodunum	Niche (lavabo) avant débouchage dans l'angle formé par les murs UM 08 et UM 07 (vue depuis le nord-ouest)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2546 ko
PN-1041.jpg	équipe Archeodunum	Décrepissage en cours de l'UM 08 R+1 à l'extrémité sud du bâtiment, au niveau de la jonction avec l'UM 07	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1937 ko
PN-1042.jpg	équipe Archeodunum	UM 08 - R+1 - parement oriental entre les murs UM 04 (d.) et UM 19 (g.) montrant le dispositif de parloir	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1647 ko
PN-1043.jpg	équipe Archeodunum	UM 08 - R+1 - parement oriental entre les murs UM 04 (d.) et UM 19 (g.) montrant le dispositif de parloir	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2294 ko
PN-1044.jpg	équipe Archeodunum	UM 08 - R+1 - parement oriental entre les murs UM 04 (d.) et UM 19 (g.) montrant le dispositif de parloir	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1879 ko
PN-1045.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cavités/négatifs dans les morties UC 08.17 / 08.09 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2717 ko
PN-1046.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cavités/négatifs dans les morties UC 08.17 / 08.09 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1974 ko
PN-1047.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cavités/négatifs dans les morties UC 08.17 / 08.09 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1449 ko
PN-1048.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cavités/négatifs dans les morties UC 08.17 / 08.09 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1950 ko
PN-1049.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cavités/négatifs dans les morties UC 08.17 / 08.09 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1587 ko
PN-1050.jpg	équipe Archeodunum	Vue des cavités/négatifs dans les morties UC 08.17 / 08.09 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1667 ko
PN-1051.jpg	équipe Archeodunum	Bouchage 08.14 sous les pourte du second étage, au dessus du parloir R+1	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2504 ko
PN-1052.jpg	équipe Archeodunum	Bouchage 08.14 sous les pourte du second étage, au dessus du parloir R+1	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1970 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1053.jpg	équipe Archeodunum	UC 08.08 au dessus du parloir et de la porte 08.12	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2029 ko
PN-1054.jpg	équipe Archeodunum	UC 08.08 au dessus du parloir et de la porte 08.12	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2438 ko
PN-1055.jpg	équipe Archeodunum	Percement contemporain au dessus de la porte UC 08.12	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1948 ko
PN-1056.jpg	équipe Archeodunum	Partie nord du sondage G106 à R+1 : UC 08.07, 08.09, 08.12 et 08.08	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2210 ko
PN-1057.jpg	équipe Archeodunum	Vue du sondage du parement oriental du tour R+1 UC 08.17 et 08.09	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1527 ko
PN-1058.jpg	équipe Archeodunum	Appui du Tour 08.17 à R+1, parement oriental	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1627 ko
PN-1059.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit de la porte UC 08.16 08.09, partie supérieure sud, parement oriental	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2146 ko
PN-1060.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit de la porte UC 08.16 08.09, partie supérieure nord, parement oriental	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2228 ko
PN-1061.jpg	équipe Archeodunum	Linteau de la porte 08.17 et bouchage 08.16	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1796 ko
PN-1062.jpg	équipe Archeodunum	Linteau de la porte 08.17 et bouchage 08.16	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2247 ko
PN-1063.jpg	équipe Archeodunum	Enduit de l'embrasure de la porte 08.16	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1773 ko
PN-1064.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage G107 (UM 08, R+1, parement occidental)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1735 ko
PN-1065.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage G107 (UM 08, R+1, parement occidental)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2050 ko
PN-1066.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage G107 (UM 08, R+1, parement occidental)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1772 ko
PN-1067.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage G107 (UM 08, R+1, parement occidental)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1506 ko
PN-1068.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble du sondage G107 (UM 08, R+1, parement occidental)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2034 ko
PN-1069.jpg	équipe Archeodunum	Détail du lavabo dans le parement nord du mur UM 07 (UC 07.03 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	798 ko
PN-1070.jpg	équipe Archeodunum	Détail du lavabo dans le parement nord du mur UM 07 (UC 07.03 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2042 ko
PN-1071.jpg	équipe Archeodunum	Détail du lavabo dans le parement nord du mur UM 07 (UC 07.03 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1864 ko
PN-1072.jpg	équipe Archeodunum	Détail du lavabo dans le parement nord du mur UM 07 (UC 07.03 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2050 ko
PN-1073.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit de l'ouverture UC 08.21 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1836 ko
PN-1074.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit de l'ouverture UC 08.21 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1659 ko
PN-1075.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 08 - bouchage UC 08.24 (sondage G107)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1928 ko
PN-1076.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 08 - ouverture UC 08.21 (passe-plat)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2031 ko
PN-1077.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 08 - ouverture UC 08.21 (passe-plat)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2002 ko
PN-1078.jpg	équipe Archeodunum	Linteau et éléments de cheminées dans l'UC 08.19 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2085 ko
PN-1079.jpg	équipe Archeodunum	Piédroit nord de la cheminée UC 08.19 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1989 ko
PN-1080.jpg	équipe Archeodunum	Ouverture réinsérée UC 08.20 (UM 08 R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2130 ko
PN-1081.jpg	équipe Archeodunum	Détail de la relation entre l'UC 08.20 et l'UC 08.21 dans le parement ouest du mur UM 08 (R+&)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2382 ko
PN-1082.jpg	équipe Archeodunum	Détail de la relation entre l'UC 08.20 et l'UC 08.21 dans le parement ouest du mur UM 08 (R+&)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2238 ko
PN-1083.jpg	équipe Archeodunum	Réfection UC 08.22 du linteau de l'ouverture UC 08.21 dans le mur UM 08 (R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1888 ko
PN-1084.jpg	équipe Archeodunum	Détail du niveau de «sols» de l'UC 08.20	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2552 ko
PN-1085.jpg	équipe Archeodunum	Détail du niveau de «sols» de l'UC 08.20	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1589 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1086.jpg	équipe Archeodunum	Détail du chanfrein de l'arc UC 08.20	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2178 ko
PN-1087.jpg	équipe Archeodunum	Détail du chanfrein de l'arc UC 08.20	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2382 ko
PN-1088.jpg	équipe Archeodunum	Détail du niveau de «sols» de l'UC 08.20	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2038 ko
PN-1089.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble de l'ouverture réinsérée UC 08.20 et de son bouchage 08.25	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2855 ko
PN-1090.jpg	équipe Archeodunum	Revers de l'arche 08.20 montrant une feuillure (parement oriental R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	2216 ko
PN-1091.jpg	équipe Archeodunum	Revers de l'arche 08.20 montrant une feuillure (parement oriental R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1749 ko
PN-1092.jpg	équipe Archeodunum	Revers de l'arche 08.20 montrant une feuillure (parement oriental R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1716 ko
PN-1093.jpg	équipe Archeodunum	Revers de l'arche 08.20 montrant une feuillure (parement oriental R+1)	Bâtiment Ouest	31/03/2016	Fichier JPG	1178 ko
PN-1094.jpg	équipe Archeodunum	Porte actuelle de l'escalier à R+1 et sondage des deux portes dédouvées UM 40 - UC 40.03	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	765 ko
PN-1095.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans le parement de l'UM 40 - UC 40.03 - porte redécouverte sud	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	1018 ko
PN-1096.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans le parement de l'UM 40 - UC 40.03 - porte redécouverte sud	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	2380 ko
PN-1097.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans le parement de l'UM 40 - UC 40.03 - porte redécouverte sud	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	1593 ko
PN-1098.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'extrados de la voute du XIXe siècle du choeur des religieuses (vue dans le sondage de la porte sud retrouvée dans la galerie)	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	1625 ko
PN-1099.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans le parement de l'UM 40 - UC 40.03 - porte redécouverte sud	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	3147 ko
PN-1100.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans le parement de l'UM 40 - UC 40.03 - porte redécouverte nord	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	1415 ko
PN-1101.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans le parement de l'UM 40 - UC 40.03 - porte redécouverte nord	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	1610 ko
PN-1102.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans le parement de l'UM 40 - UC 40.03 - porte redécouverte nord	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	3222 ko
PN-1103.jpg	équipe Archeodunum	Sondage au premier étage dans le parement de l'UM 40 - UC 40.03 - porte redécouverte nord	Aile Ouest	01/04/2016	Fichier JPG	1273 ko
PN-1104.jpg	équipe Archeodunum	Vue de localisation des sondages dans l'UM 40 cage d'escalier de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1351 ko
PN-1105.jpg	équipe Archeodunum	Vue de localisation des sondages dans l'UM 40 cage d'escalier de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1469 ko
PN-1106.jpg	équipe Archeodunum	Vue de localisation des sondages dans l'UM 40 cage d'escalier de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1172 ko
PN-1107.jpg	équipe Archeodunum	Mur de refend en brique contre le sondage à R+2 dans le mur UM 40 de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2315 ko
PN-1108.jpg	équipe Archeodunum	Sondage R+2 de l'UM 40 UC 40.01	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2027 ko
PN-1109.jpg	équipe Archeodunum	Vue de localisation des sondages dans l'UM 40 cage d'escalier de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1219 ko
PN-1110.jpg	équipe Archeodunum	Sondage entre R+1 et R+2 de l'UM 40 - relation entre la chaîne d'angle UC 40.01 et le parement de l'aile nord UC 40.02	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2156 ko
PN-1111.jpg	équipe Archeodunum	Sondage entre R+1 et R+2 de l'UM 40 - relation entre la chaîne d'angle UC 40.01 et le parement de l'aile nord UC 40.02	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2136 ko
PN-1112.jpg	équipe Archeodunum	Sondage entre R+1 et R+2 de l'UM 40 - relation entre la chaîne d'angle UC 40.01 et le parement de l'aile nord UC 40.02	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2648 ko
PN-1113.jpg	équipe Archeodunum	Petits sondage de confirmation à R+1 de l'UM 40 (UC 40.01)	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2361 ko
PN-1114.jpg	équipe Archeodunum	Vue de localisation des sondages dans l'UM 40 cage d'escalier de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1188 ko
PN-1115.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1419 ko
PN-1116.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2091 ko
PN-1117.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1502 ko
PN-1118.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1519 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1119.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2196 ko
PN-1120.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2309 ko
PN-1121.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1536 ko
PN-1122.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1588 ko
PN-1123.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1512 ko
PN-1124.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2276 ko
PN-1125.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2337 ko
PN-1126.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1207 ko
PN-1127.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1387 ko
PN-1128.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1434 ko
PN-1129.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1471 ko
PN-1130.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1497 ko
PN-1131.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1520 ko
PN-1132.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1695 ko
PN-1133.jpg	équipe Archeodunum	charpente de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1293 ko
PN-1134.jpg	équipe Archeodunum	Vue de localisation des sondages dans l'UM 40 cage d'escalier de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1497 ko
PN-1135.jpg	équipe Archeodunum	Petits sondage de confirmation à R+1 de l'UM 40 (UC 40.01)	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1884 ko
PN-1136.jpg	équipe Archeodunum	Petits sondage de confirmation à R+1 de l'UM 40 (UC 40.01)	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1796 ko
PN-1137.jpg	équipe Archeodunum	Petits sondage de confirmation à R+1 de l'UM 40 (UC 40.01)	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1847 ko
PN-1138.jpg	équipe Archeodunum	Petits sondage de confirmation à R+1 de l'UM 40 (UC 40.01)	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1745 ko
PN-1139.jpg	équipe Archeodunum	Vue de localisation des sondages dans l'UM 40 cage d'escalier de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1370 ko
PN-1140.jpg	équipe Archeodunum	Vue de localisation des sondages dans l'UM 40 cage d'escalier de l'aile nord	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1424 ko
PN-1141.jpg	équipe Archeodunum	Porte de circulation des sacristies vers l'église, sondage dans l'UM 40 au RDC (et premier pallier intermédiaire de l'église) UC 40.02	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1797 ko
PN-1142.jpg	équipe Archeodunum	Porte de circulation des sacristies vers l'église, sondage dans l'UM 40 au RDC (et premier pallier intermédiaire de l'église) UC 40.02	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2415 ko
PN-1143.jpg	équipe Archeodunum	Porte de circulation des sacristies vers l'église, sondage dans l'UM 40 au RDC (et premier pallier intermédiaire de l'église) UC 40.02	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2003 ko
PN-1144.jpg	équipe Archeodunum	Porte de circulation des sacristies vers l'église, sondage dans l'UM 40 au RDC (et premier pallier intermédiaire de l'église) UC 40.02	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1495 ko
PN-1145.jpg	équipe Archeodunum	Porte de circulation des sacristies vers l'église, sondage dans l'UM 40 au RDC (et premier pallier intermédiaire de l'église) UC 40.02	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	3262 ko
PN-1146.jpg	équipe Archeodunum	Porte de circulation des sacristies vers l'église, sondage dans l'UM 40 au RDC (et premier pallier intermédiaire de l'église) UC 40.02	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1571 ko
PN-1147.jpg	équipe Archeodunum	Découverte de la niche située à l'extrémité orientale de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1241 ko
PN-1148.jpg	équipe Archeodunum	Découverte de la niche située à l'extrémité orientale de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1832 ko
PN-1149.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1589 ko
PN-1150.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1522 ko
PN-1151.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1705 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1152.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1991 ko
PN-1153.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2140 ko
PN-1154.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1733 ko
PN-1155.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2247 ko
PN-1156.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2559 ko
PN-1157.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2095 ko
PN-1158.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement sud de l'UM 42	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1633 ko
PN-1159.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'angle nord-est des UM 42 et 43	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1078 ko
PN-1160.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'angle nord-est des UM 42 et 43	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1469 ko
PN-1161.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'angle nord-est des UM 42 et 43	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	2254 ko
PN-1162.jpg	équipe Archeodunum	Placard et niche dans le parement occidental de l'UM 42 au RDC	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1192 ko
PN-1163.jpg	équipe Archeodunum	Placard et niche dans le parement occidental de l'UM 42 au RDC	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1458 ko
PN-1164.jpg	équipe Archeodunum	Placard et niche dans le parement occidental de l'UM 42 au RDC	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1358 ko
PN-1165.jpg	équipe Archeodunum	Placard et niche dans le parement occidental de l'UM 42 au RDC	Aile Nord	01/04/2016	Fichier JPG	1238 ko
PN-1166.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	2118 ko
PN-1167.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	2111 ko
PN-1168.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	1511 ko
PN-1169.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	2410 ko
PN-1170.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	1677 ko
PN-1171.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	2387 ko
PN-1172.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	2292 ko
PN-1173.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	2840 ko
PN-1174.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	2333 ko
PN-1175.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	2024 ko
PN-1176.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la niche XIXe situé à l'extrémité nord de la galerie de l'aile orientale.	Aile Nord	04/04/2016	Fichier JPG	1688 ko
PN-1177.jpg	équipe Archeodunum	Baie du choeur des religieuses donnant dans le choeur de l'église	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1320 ko
PN-1178.jpg	équipe Archeodunum	Baie du choeur des religieuses donnant dans le choeur de l'église	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1442 ko
PN-1179.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la voute XIXe du choeur des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1379 ko
PN-1180.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la voute XIXe du choeur des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1413 ko
PN-1181.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la voute XIXe du choeur des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1458 ko
PN-1182.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la voute XIXe du choeur des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1599 ko
PN-1183.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la voute XIXe du choeur des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1310 ko
PN-1184.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la voute XIXe du choeur des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1374 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1185.jpg	équipe Archeodunum	Vue des pièces situées au RDC sous le premier seuil du choeurs des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1738 ko
PN-1186.jpg	équipe Archeodunum	Parement interieur de l'UM 31 - baies du RDC avant-choeur des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1325 ko
PN-1187.jpg	équipe Archeodunum	Plafond de l'avant choeur des religieuses (RDC)	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1476 ko
PN-1188.jpg	équipe Archeodunum	Couverture de la pièce située sous l'escalier - dalle de calcaire des seuil de l'escalier du XVIIe	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2034 ko
PN-1189.jpg	équipe Archeodunum	Porte millésimée au RDC de l'UM 40 - UC 40.03 - porte de l'escalier	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1209 ko
PN-1190.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'escalier du choeur des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1150 ko
PN-1191.jpg	équipe Archeodunum	Vue des pièces situées au RDC sous le premier seuil du choeurs des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1365 ko
PN-1192.jpg	équipe Archeodunum	Vue des pièces situées au RDC sous le premier seuil du choeurs des religieuses	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2336 ko
PN-1193.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la gallerie longeant la court des provisions et de la couverture voutée coté 30.01	Cour des provisions et galerie	04/04/2016	Fichier JPG	1571 ko
PN-1194.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'arcade formant la limite entre l'UC 30.01 et l'UC 30.02 (UM 30)	Cour des provisions et galerie	04/04/2016	Fichier JPG	2179 ko
PN-1195.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM.30 avant dércoutage, arcades des UC 30.01 et 30.02	Cour des provisions et galerie	04/04/2016	Fichier JPG	2147 ko
PN-1196.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM.30 avant dércoutage, arcades des UC 30.01 et 30.02	Cour des provisions et galerie	04/04/2016	Fichier JPG	1156 ko
PN-1197.jpg	équipe Archeodunum	UM 31 vue exteriere de l'escalier	Aile Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2110 ko
PN-1198.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM.30 avant dércoutage, arcades des UC 30.01 et 30.02	Cour des provisions et galerie	04/04/2016	Fichier JPG	1947 ko
PN-1199.jpg	équipe Archeodunum	Niche située dans le parement nord de l'UM 07 (UC 07.0)	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1938 ko
PN-1200.jpg	équipe Archeodunum	Niche située dans le parement nord de l'UM 07 (UC 07.0)	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2229 ko
PN-1201.jpg	équipe Archeodunum	Porte repercée 07.04 vue dans le parement interieur (nord) de l'UM 07 (R+1)	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2036 ko
PN-1202.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2133 ko
PN-1203.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	3779 ko
PN-1204.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2607 ko
PN-1205.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2975 ko
PN-1206.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2887 ko
PN-1207.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2488 ko
PN-1208.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2317 ko
PN-1209.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2922 ko
PN-1210.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2833 ko
PN-1211.jpg	équipe Archeodunum	Plafond des chambres R+2	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1422 ko
PN-1212.jpg	équipe Archeodunum	Plafond des chambres R+2	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1439 ko
PN-1213.jpg	équipe Archeodunum	«écorché» des cloisons des chambres du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1653 ko
PN-1214.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	3148 ko
PN-1215.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2852 ko
PN-1216.jpg	équipe Archeodunum	Cloison de l'aménagement à R+2	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1880 ko
PN-1217.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile sud	Aile Sud	04/04/2016	Fichier JPG	1392 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1218.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la charpente de l'aile sud	Aile Sud	04/04/2016	Fichier JPG	1723 ko
PN-1219.jpg	équipe Archeodunum	Dépose des sentences des cellules des moniales dans l'aile sud (R+1)	Aile Sud	04/04/2016	Fichier JPG	2317 ko
PN-1220.jpg	équipe Archeodunum	Cheminée dans le bâtiment sud-ouest (localisation douteuse)	Bâtiment Sud-Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1662 ko
PN-1221.jpg	équipe Archeodunum	Dépose des sentences des cellules des moniales dans l'aile sud (R+1)	Aile Sud	04/04/2016	Fichier JPG	1725 ko
PN-1222.jpg	équipe Archeodunum	Dispositif de latrines présent à R+2 (bat. Ouest)	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2245 ko
PN-1223.jpg	équipe Archeodunum	Dispositif de latrines présent à R+2 (bat. Ouest)	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1758 ko
PN-1224.jpg	équipe Archeodunum	Dispositif de latrines présent à R+2 (bat. Ouest)	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1745 ko
PN-1225.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 16 - parement occidental - R+2	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2753 ko
PN-1226.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 16 - parement occidental - R+2	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2321 ko
PN-1227.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le mur UM 16 - parement occidental - R+2	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2274 ko
PN-1228.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à l'angle des murs UM 03 et UM 16 à R+2 montrant la présence de la chaîne d'angle de l'église	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1732 ko
PN-1229.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à l'angle des murs UM 03 et UM 16 à R+2 montrant la présence de la chaîne d'angle de l'église	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2134 ko
PN-1230.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à l'angle des murs UM 03 et UM 16 à R+2 montrant la présence de la chaîne d'angle de l'église (détail de l'enduit/crépis de l'église)	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	1495 ko
PN-1231.jpg	équipe Archeodunum	Sondage à l'angle des murs UM 03 et UM 16 à R+2 montrant la présence de la chaîne d'angle de l'église (détail de l'enduit/crépis de l'église)	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2478 ko
PN-1232.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 16 à R+2 contre le mur UM 04, vue du collage de la maçonnerie contre l'enduit de l'UM 04	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2398 ko
PN-1233.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 04 à R+2	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2575 ko
PN-1234.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 04 à R+2	Bâtiment Ouest	04/04/2016	Fichier JPG	2274 ko
PN-1235.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble et détails de la charpente de l'aile Ouest	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2291 ko
PN-1236.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble et détails de la charpente de l'aile Ouest	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2061 ko
PN-1237.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble et détails de la charpente de l'aile Ouest	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2030 ko
PN-1238.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble et détails de la charpente de l'aile Ouest	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2072 ko
PN-1239.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble et détails de la charpente de l'aile Ouest	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2162 ko
PN-1240.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble et détails de la charpente de l'aile Ouest	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1578 ko
PN-1241.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble et détails de la charpente de l'aile Ouest	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1923 ko
PN-1242.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble et détails de la charpente de l'aile Ouest	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1810 ko
PN-1243.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'ensemble et détails de la charpente de l'aile Ouest	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1889 ko
PN-1244.jpg	équipe Archeodunum	Escalier d'accès aux combles du bâtiment ouest (entre R+2 et R+3)	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1828 ko
PN-1245.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 04 à R+2	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2014 ko
PN-1246.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 04 à R+2	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2919 ko
PN-1247.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 04 à R+2	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2415 ko
PN-1248.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans l'UM 04 à R+2	Bâtiment Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2489 ko
PN-1249.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale du mur UM 31 avant piquetage	Aile Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	3094 ko
PN-1250.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G037 dans le mur UM 24) R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1292 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1251.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G037 dans le mur UM 24) R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1283 ko
PN-1252.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G037 dans le mur UM 24) R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1749 ko
PN-1253.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G037 dans le mur UM 24) R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1722 ko
PN-1254.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G037 dans le mur UM 24) R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2645 ko
PN-1255.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement nord du mur UM 24 - bâtiment sud-ouest - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1193 ko
PN-1256.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement nord du mur UM 24 - bâtiment sud-ouest - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1636 ko
PN-1257.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement nord du mur UM 24 - bâtiment sud-ouest - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2386 ko
PN-1258.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement nord du mur UM 24 - bâtiment sud-ouest - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1723 ko
PN-1259.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement nord du mur UM 24 - bâtiment sud-ouest - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1863 ko
PN-1260.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement nord du mur UM 24 - bâtiment sud-ouest - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1813 ko
PN-1261.jpg	équipe Archeodunum	Sondage dans le parement nord du mur UM 24 - bâtiment sud-ouest - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2150 ko
PN-1262.jpg	équipe Archeodunum	Détail de la cheminée disparue du parement nord de l'UM 24 (bat. SO - R+1)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1219 ko
PN-1263.jpg	équipe Archeodunum	Détail de la cheminée disparue du parement nord de l'UM 24 (bat. SO - R+1)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1331 ko
PN-1264.jpg	équipe Archeodunum	Détail de la cheminée disparue du parement nord de l'UM 24 (bat. SO - R+1)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1478 ko
PN-1265.jpg	équipe Archeodunum	Porte chanfreinée, UM 24 - R+1 - parement nord	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1452 ko
PN-1266.jpg	équipe Archeodunum	Porte chanfreinée, UM 24 - R+1 - parement nord	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1406 ko
PN-1267.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G038 dans le mur UM 27 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1579 ko
PN-1268.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G038 dans le mur UM 27 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2136 ko
PN-1269.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G036 dans les murs UM 28 et UM 21 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1734 ko
PN-1270.jpg	équipe Archeodunum	Sondage G036 dans les murs UM 28 et UM 21 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2469 ko
PN-1271.jpg	équipe Archeodunum	Sentence XIXe sur le mur UM 24	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1646 ko
PN-1272.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement occidental de l'UM 21/UM 28 à R+1	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1487 ko
PN-1273.jpg	équipe Archeodunum	Cloison entre les murs UM 24 et UM 27 (XIXe)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1285 ko
PN-1274.jpg	équipe Archeodunum	Baies nord du mur UM 21 à R+1 parement interieur	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1717 ko
PN-1275.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2200 ko
PN-1276.jpg	équipe Archeodunum	Baies nord du mur UM 21 à R+1 parement interieur	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	3451 ko
PN-1277.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2475 ko
PN-1278.jpg	équipe Archeodunum	Baies nord du mur UM 21 à R+1 parement interieur	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1845 ko
PN-1279.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1771 ko
PN-1280.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2397 ko
PN-1281.jpg	équipe Archeodunum	Baies nord du mur UM 21 à R+1 parement interieur	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	3396 ko
PN-1282.jpg	équipe Archeodunum	Baies sud du mur UM 21 à R+1 parement interieur	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1646 ko
PN-1283.jpg	équipe Archeodunum	Baies sud du mur UM 21 à R+1 parement interieur	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1626 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1284.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2351 ko
PN-1285.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2411 ko
PN-1286.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2109 ko
PN-1287.jpg	équipe Archeodunum	Baies sud du mur UM 21 à R+1 parement interieur	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1333 ko
PN-1288.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2584 ko
PN-1289.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	2067 ko
PN-1290.jpg	équipe Archeodunum	Marques lapidaires des baies du premier étage (deuxième état du bâtiment 21B.02 22B.02)	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1999 ko
PN-1291.jpg	équipe Archeodunum	Baies sud du mur UM 21 à R+1 parement interieur	Bâtiment Sud-Ouest	05/04/2016	Fichier JPG	1267 ko
PN-1292.jpg	équipe Archeodunum	Vue du choeur des religieuses après dépose de la voute - enduits peints	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2109 ko
PN-1293.jpg	équipe Archeodunum	Vue du choeur des religieuses après dépose de la voute - enduits peints	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	1739 ko
PN-1294.jpg	équipe Archeodunum	Vue du choeur des religieuses après dépose de la voute - enduits peints	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	1241 ko
PN-1295.jpg	équipe Archeodunum	Vue du choeur des religieuses après dépose de la voute - enduits peints	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	1717 ko
PN-1296.jpg	équipe Archeodunum	Vue du choeur des religieuses après dépose de la voute - enduits peints	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	1611 ko
PN-1297.jpg	équipe Archeodunum	Vue du choeur des religieuses après dépose de la voute - enduits peints	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	1502 ko
PN-1298.jpg	équipe Archeodunum	Vue du choeur des religieuses après dépose de la voute - enduits peints	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2151 ko
PN-1299.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte du RDC de l'UM 33 après travaux de réfection	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	1925 ko
PN-1300.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte du RDC de l'UM 33 après travaux de réfection	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2080 ko
PN-1301.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte du RDC de l'UM 33 après travaux de réfection	Aile Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	1772 ko
PN-1302.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 23 - parement exterieur - après excavation de l'espace de l'auditorium	Bâtiment Sud-Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3452 ko
PN-1303.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 23 - parement exterieur - après excavation de l'espace de l'auditorium	Bâtiment Sud-Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2916 ko
PN-1304.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'UM 23 - parement exterieur - après excavation de l'espace de l'auditorium	Bâtiment Sud-Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3019 ko
PN-1305.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement exterieur de l'UM 07 après excavation de l'espace de l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3138 ko
PN-1306.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement exterieur de l'UM 07 après excavation de l'espace de l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3313 ko
PN-1307.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement exterieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3199 ko
PN-1308.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement exterieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3499 ko
PN-1309.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement exterieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3358 ko
PN-1310.jpg	équipe Archeodunum	Vue après excavation de l'espace situé à l'ouest de l'UM 9, vue des relations stratigraphiques «écorchées» entre l'UM 8 et les UM5 et 6	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2230 ko
PN-1311.jpg	équipe Archeodunum	Vue après excavation de l'espace situé à l'ouest de l'UM 9, vue des relations stratigraphiques «écorchées» entre l'UM 8 et les UM5 et 6	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2404 ko
PN-1312.jpg	équipe Archeodunum	Vue après excavation de l'espace situé à l'ouest de l'UM 9, vue des relations stratigraphiques «écorchées» entre l'UM 8 et les UM5 et 6	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2638 ko
PN-1313.jpg	équipe Archeodunum	Vue après excavation de l'espace situé à l'ouest de l'UM 9, vue des relations stratigraphiques «écorchées» entre l'UM 8 et les UM5 et 6	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2602 ko
PN-1314.jpg	équipe Archeodunum	Vue après excavation de l'espace situé à l'ouest de l'UM 9, vue des relations stratigraphiques «écorchées» entre l'UM 8 et les UM5 et 6	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2247 ko
PN-1315.jpg	équipe Archeodunum	Vue après excavation de l'espace situé à l'ouest de l'UM 9, vue des relations stratigraphiques «écorchées» entre l'UM 8 et les UM5 et 6	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2285 ko
PN-1316.jpg	équipe Archeodunum	Vue après excavation de l'espace situé à l'ouest de l'UM 9, vue des relations stratigraphiques «écorchées» entre l'UM 8 et les UM5 et 6	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2848 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1317.jpg	équipe Archeodunum	Vue après excavation de l'espace situé à l'ouest de l'UM 9, vue des relations stratigraphiques «écorchées» entre l'UM 8 et les UM5 et 6	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2403 ko
PN-1318.jpg	équipe Archeodunum	Vue après excavation de l'espace situé à l'ouest de l'UM 9, vue des relations stratigraphiques «écorchées» entre l'UM 8 et les UM5 et 6	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3345 ko
PN-1319.jpg	équipe Archeodunum	Vue du mur UM 01 (partie sud) à R-1 après destruction de la voute par le chantier	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3487 ko
PN-1320.jpg	équipe Archeodunum	Vue du mur UM 01 (partie sud) à R-1 après destruction de la voute par le chantier	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3307 ko
PN-1321.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	4001 ko
PN-1322.jpg	équipe Archeodunum	Vue du mur UM 23 en cours de dépose depuis l'ouest	Bâtiment Sud-Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2791 ko
PN-1323.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3430 ko
PN-1324.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2494 ko
PN-1325.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3359 ko
PN-1326.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3348 ko
PN-1327.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2643 ko
PN-1328.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	4108 ko
PN-1329.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	4449 ko
PN-1330.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3667 ko
PN-1331.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	4071 ko
PN-1332.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3252 ko
PN-1333.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	2915 ko
PN-1334.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3466 ko
PN-1335.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3500 ko
PN-1336.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	380 ko
PN-1337.jpg	équipe Archeodunum	Vue du parement extérieur du mur UM 7 au niveau R-1 après excavation de l'espace dédié à l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	4033 ko
PN-1338.jpg	équipe Archeodunum	Vue, après décrepissage de la façade de l'aile sud donnant sur le cloître	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	2141 ko
PN-1339.jpg	équipe Archeodunum	Vue, après décrepissage de la façade de l'aile sud donnant sur le cloître	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	2336 ko
PN-1340.jpg	équipe Archeodunum	Vue, après décrepissage de la façade de l'aile nord donnant sur le cloître	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	2303 ko
PN-1341.jpg	équipe Archeodunum	Vue, après décrepissage de la façade de l'aile nord donnant sur le cloître	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	2031 ko
PN-1342.jpg	équipe Archeodunum	Pile du mur UM 38	Aile Sud	20/09/2016	Fichier JPG	2333 ko
PN-1343.jpg	équipe Archeodunum	Baie au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3517 ko
PN-1344.jpg	équipe Archeodunum	Baie au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3595 ko
PN-1345.jpg	équipe Archeodunum	Baie au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3208 ko
PN-1346.jpg	équipe Archeodunum	Baie au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3159 ko
PN-1347.jpg	équipe Archeodunum	Baie au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3884 ko
PN-1348.jpg	équipe Archeodunum	Baie au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	2950 ko
PN-1349.jpg	équipe Archeodunum	Baie au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3392 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1350.jpg	équipe Archeodunum	Trous de boulins au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3107 ko
PN-1351.jpg	équipe Archeodunum	Trous de boulins au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3597 ko
PN-1352.jpg	équipe Archeodunum	Trous de boulins au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3791 ko
PN-1353.jpg	équipe Archeodunum	Trous de boulins au premier étage de l'UM 38	Cloître	20/09/2016	Fichier JPG	3437 ko
PN-1354.jpg	équipe Archeodunum	Pile de l'église	Chapelle	20/09/2016	Fichier JPG	1870 ko
PN-1355.jpg	équipe Archeodunum	Vitraux de l'église	Chapelle	20/09/2016	Fichier JPG	2863 ko
PN-1356.jpg	équipe Archeodunum	Vitraux de l'église	Chapelle	20/09/2016	Fichier JPG	1553 ko
PN-1357.jpg	équipe Archeodunum	Réouverture de la porte cochère de l'UM01	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3100 ko
PN-1358.jpg	équipe Archeodunum	Linteau ou appui de baie en emploi dans le bouchage de la porte cochère de l'UM01	Bâtiment Ouest	20/09/2016	Fichier JPG	3155 ko
PN-1359.jpg	équipe Archeodunum	Réouverture de la porte cochère de l'UM01	Bâtiment Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2276 ko
PN-1360.jpg	équipe Archeodunum	Réouverture de la porte cochère de l'UM01	Bâtiment Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2007 ko
PN-1361.jpg	équipe Archeodunum	Réouverture de la porte cochère de l'UM01	Bâtiment Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2686 ko
PN-1362.jpg	équipe Archeodunum	Réouverture de la porte cochère de l'UM01	Bâtiment Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2132 ko
PN-1363.jpg	équipe Archeodunum	Vue du passage réouvert dans l'UM 16 (RDC)	Bâtiment Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2246 ko
PN-1364.jpg	équipe Archeodunum	Vue du passage réouvert dans l'UM 16 (RDC)	Bâtiment Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2370 ko
PN-1365.jpg	équipe Archeodunum	Vue du passage réouvert dans l'UM 16 (RDC)	Bâtiment Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2866 ko
PN-1366.jpg	équipe Archeodunum	Grande pièce RDC après démontage des voutes	Aile Nord	28/11/2016	Fichier JPG	2114 ko
PN-1367.jpg	équipe Archeodunum	Grande pièce RDC après démontage des voutes	Aile Nord	28/11/2016	Fichier JPG	2005 ko
PN-1368.jpg	équipe Archeodunum	Grande pièce RDC après démontage des voutes	Aile Nord	28/11/2016	Fichier JPG	2027 ko
PN-1369.jpg	équipe Archeodunum	Grande pièce RDC après démontage des voutes	Aile Nord	28/11/2016	Fichier JPG	1311 ko
PN-1370.jpg	équipe Archeodunum	Détail du linteau en emploi dans l'accès inférieur de l'escalier de l'UM 33 UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	1004 ko
PN-1371.jpg	équipe Archeodunum	Détail du linteau en emploi dans l'accès inférieur de l'escalier de l'UM 33 UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2267 ko
PN-1372.jpg	équipe Archeodunum	Détail du linteau en emploi dans l'accès inférieur de l'escalier de l'UM 33 UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	1528 ko
PN-1373.jpg	équipe Archeodunum	Détail du linteau en emploi dans l'accès inférieur de l'escalier de l'UM 33 UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	1777 ko
PN-1374.jpg	équipe Archeodunum	Détail du linteau en emploi dans l'accès inférieur de l'escalier de l'UM 33 UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2488 ko
PN-1375.jpg	équipe Archeodunum	Détail du linteau en emploi dans l'accès inférieur de l'escalier de l'UM 33 UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2050 ko
PN-1376.jpg	équipe Archeodunum	Détail du linteau en emploi dans l'accès inférieur de l'escalier de l'UM 33 UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2040 ko
PN-1377.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte RDC de l'UM 33 partie Sud (cage d'escalier) montrant, après dépose du linteau, sa mise en oeuvre et son négatif UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	1632 ko
PN-1378.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte RDC de l'UM 33 partie Sud (cage d'escalier) montrant, après dépose du linteau, sa mise en oeuvre et son négatif UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2622 ko
PN-1379.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte RDC de l'UM 33 partie Sud (cage d'escalier) montrant, après dépose du linteau, sa mise en oeuvre et son négatif UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2198 ko
PN-1380.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte RDC de l'UM 33 partie Sud (cage d'escalier) montrant, après dépose du linteau, sa mise en oeuvre et son négatif UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2564 ko
PN-1381.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte RDC de l'UM 33 partie Sud (cage d'escalier) montrant, après dépose du linteau, sa mise en oeuvre et son négatif UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2536 ko
PN-1382.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte RDC de l'UM 33 partie Sud (cage d'escalier) montrant, après dépose du linteau, sa mise en oeuvre et son négatif UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2516 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1383.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte RDC de l'UM 33 partie Sud (cage d'escalier) montrant, après dépose du linteau, sa mise en oeuvre et son négatif UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2548 ko
PN-1384.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la porte RDC de l'UM 33 partie Sud (cage d'escalier) montrant, après dépose du linteau, sa mise en oeuvre et son négatif UC 33.01	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	1895 ko
PN-1385.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la baie agrandie de l'UM 31 UC 31.01 et 31.05	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2112 ko
PN-1386.jpg	équipe Archeodunum	Bouchage contemporain dans la partie inférieure de l'UM 36	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2182 ko
PN-1387.jpg	équipe Archeodunum	Articulation entre l'UM 36 et l'UM 33	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2329 ko
PN-1388.jpg	équipe Archeodunum	Détails de l'insertion des baies UC 31.02 zu RDC de l'UM 30 et de la phase béton XXe	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2753 ko
PN-1389.jpg	équipe Archeodunum	Détails de l'insertion des baies UC 31.02 zu RDC de l'UM 30 et de la phase béton XXe	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2844 ko
PN-1390.jpg	équipe Archeodunum	Détails de l'insertion des baies UC 31.02 zu RDC de l'UM 30 et de la phase béton XXe	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2253 ko
PN-1391.jpg	équipe Archeodunum	Détails de l'insertion des baies UC 31.02 zu RDC de l'UM 30 et de la phase béton XXe	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2797 ko
PN-1392.jpg	équipe Archeodunum	Détails de l'insertion des baies UC 31.02 zu RDC de l'UM 30 et de la phase béton XXe	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	1641 ko
PN-1393.jpg	équipe Archeodunum	Détails de l'insertion des baies UC 31.02 zu RDC de l'UM 30 et de la phase béton XXe	Aile Ouest	28/11/2016	Fichier JPG	2588 ko
PN-1394.jpg	équipe Archeodunum	Baies 30.02 réinsérée dans le parement 30.01 et linteau conservée de 30.01	Cour des provisions et galerie	29/11/2016	Fichier JPG	3308 ko
PN-1395.jpg	équipe Archeodunum	Baies 30.02 réinsérée dans le parement 30.01 et linteau conservée de 30.01	Cour des provisions et galerie	29/11/2016	Fichier JPG	2755 ko
PN-1396.jpg	équipe Archeodunum	Baies 30.02 réinsérée dans le parement 30.01 et linteau conservée de 30.01	Cour des provisions et galerie	29/11/2016	Fichier JPG	3337 ko
PN-1397.jpg	équipe Archeodunum	Entrait de la cage d'escalier (UM 33) inscrite dans le parement supérieure de l'UM 30	Aile Ouest	29/11/2016	Fichier JPG	2768 ko
PN-1398.jpg	équipe Archeodunum	Baies 30.02 réinsérée dans le parement 30.01 et linteau conservée de 30.01	Bâtiment Sud-Ouest	29/11/2016	Fichier JPG	2962 ko
PN-1399.jpg	équipe Archeodunum	Bouchage UC 31.02 de la baie transformée en porte du premier étage.	Aile Ouest	29/11/2016	Fichier JPG	3222 ko
PN-1400.jpg	équipe Archeodunum	Bouchage UC 31.02 de la baie transformée en porte du premier étage.	Aile Ouest	29/11/2016	Fichier JPG	3569 ko
PN-1401.jpg	équipe Archeodunum	Reprise des piédroits d'une baie du premier étage UM 31 - UC 31.04	Aile Ouest	29/11/2016	Fichier JPG	3798 ko
PN-1402.jpg	équipe Archeodunum	Reprise des piédroits d'une baie du premier étage UM 31 - UC 31.04	Aile Ouest	29/11/2016	Fichier JPG	3460 ko
PN-1403.jpg	équipe Archeodunum	Entrait de la charpente moderne apparente dans le parement à la jonction des UC 31.01 et 31.03	Aile Ouest	29/11/2016	Fichier JPG	3557 ko
PN-1404.jpg	équipe Archeodunum	Entrait de la charpente moderne apparente dans le parement à la jonction des UC 31.01 et 31.03	Aile Ouest	29/11/2016	Fichier JPG	2838 ko
PN-1405.jpg	équipe Archeodunum	décharge des baie du premier étage UM 31	Aile Ouest	29/11/2016	Fichier JPG	3024 ko
PN-1406.jpg	équipe Archeodunum	Rez-de-chaussée de l'UM 03 parement extérieur après décrepissage (UC 03.02 et 03.01)	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	3223 ko
PN-1407.jpg	équipe Archeodunum	Détail du linteau de la porte inséré au RDC UC 03.02	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	3000 ko
PN-1408.jpg	équipe Archeodunum	détail du piedroit nord de la porte inséré au RDC UC 03.02	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	3063 ko
PN-1409.jpg	équipe Archeodunum	Chaînage d'angle entre UM 03 et UM 01 après décrepissage, vue depuis le nord	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	3433 ko
PN-1410.jpg	équipe Archeodunum	détail du piedroit nord de la porte inséré au RDC UC 03.02	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	2981 ko
PN-1411.jpg	équipe Archeodunum	Détail des boulins de l'UC 03.01	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	3385 ko
PN-1412.jpg	équipe Archeodunum	Détail des boulins de l'UC 03.01	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	3209 ko
PN-1413.jpg	équipe Archeodunum	UC 01.09 et ancrage de charpente en partie sommitale de l'UM 01	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	1816 ko
PN-1414.jpg	équipe Archeodunum	UC 01.09 et ancrage de charpente en partie sommitale de l'UM 01	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	2764 ko
PN-1415.jpg	équipe Archeodunum	UC 01.09 et ancrage de charpente en partie sommitale de l'UM 01	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	3074 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1416.jpg	équipe Archeodunum	C 01.09 et ancrage de charpente en partie sommitale de l'UM 01	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	1930 ko
PN-1417.jpg	équipe Archeodunum	Baie R+1 UM 01 UC 01.03	Bâtiment Ouest	02/02/2017	Fichier JPG	2628 ko
PN-1418.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 04, parement nord	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2733 ko
PN-1419.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 04, parement nord	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2302 ko
PN-1420.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 04, parement nord	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2360 ko
PN-1421.jpg	équipe Archeodunum	UM 03, parement sud après repercement de l'accès cloître, vue de l'angle UC 03.03	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2441 ko
PN-1422.jpg	équipe Archeodunum	Détail après dépose du mur UM 16 (RDC) de la jonction entre l'UM 03 et la chaîne d'angle de l'église	Chapelle	09/02/2017	Fichier JPG	2474 ko
PN-1423.jpg	équipe Archeodunum	Linteau béton créé en repercement de l'UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	1781 ko
PN-1424.jpg	équipe Archeodunum	Vue du plancher conservé et de l'insertion du linteau béton lors du repercement de l'UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	1566 ko
PN-1425.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 04, parement nord, RDC	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2661 ko
PN-1426.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 04, parement nord, RDC	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2826 ko
PN-1427.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 04, parement nord, RDC	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2435 ko
PN-1428.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 04, parement nord, RDC	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2731 ko
PN-1429.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2689 ko
PN-1430.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2148 ko
PN-1431.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - conduit de cheminée 16B.03	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2853 ko
PN-1432.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - conduit de cheminée 16B.03	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2345 ko
PN-1433.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - conduit de cheminée 16B.03	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2479 ko
PN-1434.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - conduit de cheminée 16B.03	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2961 ko
PN-1435.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - conduit de cheminée 16B.03	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2735 ko
PN-1436.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.06 dalle de décharge au dessus de la porte centrale et des deux baies qui la jouxte	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2927 ko
PN-1437.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.06 détail de la chaîne d'angle sud	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2340 ko
PN-1438.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.06 détail du système de décharge sur la porte sud	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	3203 ko
PN-1439.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.08 détail des piédroits réinsérés des baies de R+2	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	1799 ko
PN-1440.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.08 détail des piédroits réinsérés des baies de R+2	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2683 ko
PN-1441.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.08 détail des piédroits réinsérés des baies de R+2	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2123 ko
PN-1442.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.08 détail des piédroits réinsérés des baies de R+2	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2025 ko
PN-1443.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.08 détail des piédroits réinsérés des baies de R+2	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2265 ko
PN-1444.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.06 détail du linteau des baies R+2 et vue sur la maçonnerie UC 01.09	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	1711 ko
PN-1445.jpg	équipe Archeodunum	UM 01 - UC 01.08 détail des piédroits réinsérés des baies de R+2	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	1811 ko
PN-1446.jpg	équipe Archeodunum	échantillonnage des papiers peints anciens du second étage	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2757 ko
PN-1447.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2498 ko
PN-1448.jpg	équipe Archeodunum	Vue d'une baie du mur gouttereau sud de l'église	Chapelle	09/02/2017	Fichier JPG	3294 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1449.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2730 ko
PN-1450.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2351 ko
PN-1451.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2048 ko
PN-1452.jpg	équipe Archeodunum	Trous de boulins dans l'UM 16 - UC 16B.01	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2504 ko
PN-1453.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2415 ko
PN-1454.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2418 ko
PN-1455.jpg	équipe Archeodunum	Trous de boulins dans l'UM 16 - UC 16B.01	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2492 ko
PN-1456.jpg	équipe Archeodunum	Trous de boulins dans l'UM 16 - UC 16B.01	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2582 ko
PN-1457.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - conduit de cheminée 16B.04	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2755 ko
PN-1458.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2801 ko
PN-1459.jpg	équipe Archeodunum	Partie inférieure des baies réinsérées UC 16B.05	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2277 ko
PN-1460.jpg	équipe Archeodunum	Partie inférieure des baies réinsérées UC 16B.05	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2535 ko
PN-1461.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2686 ko
PN-1462.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2423 ko
PN-1463.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - Vue des baies réinsérées UC 16B.05 et de leur bouchage 16B.06	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2865 ko
PN-1464.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - Vue des baies réinsérées UC 16B.05 et de leur bouchage 16B.06	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2948 ko
PN-1465.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2093 ko
PN-1466.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - piédroit des baies 16B.05	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	3019 ko
PN-1467.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - piédroit des baies 16B.05	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2673 ko
PN-1468.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2518 ko
PN-1469.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - piédroit des baies 16B.05	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2546 ko
PN-1470.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - partie supérieur des baies 16B.05	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	3091 ko
PN-1471.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - maçonnerie UC 16B.01 venant s'appuyer contre le parement de l'UM 04	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2763 ko
PN-1472.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2353 ko
PN-1473.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2766 ko
PN-1474.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2740 ko
PN-1475.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2543 ko
PN-1476.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2245 ko
PN-1477.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	1529 ko
PN-1478.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de l'UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2962 ko
PN-1479.jpg	équipe Archeodunum	Vue générale de l'UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	3180 ko
PN-1480.jpg	équipe Archeodunum	UM 04	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2752 ko
PN-1481.jpg	équipe Archeodunum	UM 04	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2466 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1482.jpg	équipe Archeodunum	UM 04	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	3750 ko
PN-1483.jpg	équipe Archeodunum	UM 16	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	3017 ko
PN-1484.jpg	équipe Archeodunum	UM 16 - bouchage UC 16B.02	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2822 ko
PN-1485.jpg	équipe Archeodunum	UM 04, baie R=1	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2836 ko
PN-1486.jpg	équipe Archeodunum	écorché de la voute et des gradins au niveau de l'accès à la cave	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	1887 ko
PN-1487.jpg	équipe Archeodunum	écorché de la voute et des gradins au niveau de l'accès à la cave	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2843 ko
PN-1488.jpg	équipe Archeodunum	écorché de la voute et des gradins au niveau de l'accès à la cave	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2234 ko
PN-1489.jpg	équipe Archeodunum	écorché de la voute et des gradins au niveau de l'accès à la cave	Bâtiment Ouest	09/02/2017	Fichier JPG	2031 ko
PN-1490.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures du rez-de-chaussée de l'UM 07 - UC 07.03	Bâtiment Ouest	17/07/2017	Fichier JPG	2476 ko
PN-1491.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures du rez-de-chaussée de l'UM 07 - UC 07.03	Bâtiment Ouest	17/07/2017	Fichier JPG	2162 ko
PN-1492.jpg	équipe Archeodunum	Angle sud-ouest de l'ail sud (rez-de-chaussée) après dépose des enduits interieur et création des nouvelles constructions bétons contre les portes à linteau à accolade	Aile Sud	17/07/2017	Fichier JPG	1651 ko
PN-1493.jpg	équipe Archeodunum	Verrière sur le cloître	Cloître	17/07/2017	Fichier JPG	1758 ko
PN-1494.jpg	équipe Archeodunum	Verrière sur le cloître	Cloître	17/07/2017	Fichier JPG	1690 ko
PN-1495.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes, côté ouest - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2054 ko
PN-1496.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2245 ko
PN-1497.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes, côté est - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2056 ko
PN-1498.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes, côté ouest - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2881 ko
PN-1499.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes, trou de boulin - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2984 ko
PN-1500.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes, oculus - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2958 ko
PN-1501.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes, fissure/trou dans le parement - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2385 ko
PN-1502.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes, chaîne d'angle est - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2937 ko
PN-1503.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2885 ko
PN-1504.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2246 ko
PN-1505.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries hautes, détail - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2464 ko
PN-1506.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - vue générale des UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2334 ko
PN-1507.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - vue générale des UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2384 ko
PN-1508.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie réinsérée - UC.10	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2419 ko
PN-1509.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - chaîne d'angle est : éléments de remploi - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2782 ko
PN-1510.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - chaîne d'angle est : éléments de remploi - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2479 ko
PN-1511.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - césure horizontale entre les maçonneries principales du mur UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2351 ko
PN-1512.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - césure horizontale entre les maçonneries principales du mur UC.1 et .2 : détail	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2446 ko
PN-1513.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - césure horizontale entre les maçonneries principales du mur UC.1 et .2 : détail	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2944 ko
PN-1514.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - Trou de boulin _ UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2936 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1515.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie insérée dans la maçonnerie UC.1 - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2209 ko
PN-1516.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie insérée dans la maçonnerie UC.1 : détail de la mise en oeuvre - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2368 ko
PN-1517.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie insérée dans la maçonnerie UC.1 : détail de la mise en oeuvre - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2508 ko
PN-1518.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie insérée dans la maçonnerie UC.1 : détail de la césure - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2830 ko
PN-1519.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie insérée dans la maçonnerie UC.1 : détail de la mise en oeuvre - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2676 ko
PN-1520.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie insérée dans la maçonnerie UC.1 : détail de la césure - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2657 ko
PN-1521.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie insérée dans la maçonnerie UC.1 : détail de la mise en oeuvre - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3110 ko
PN-1522.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - trou de boulin avec négatif de bois semi-circulaire - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3371 ko
PN-1523.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - trou de boulin avec négatif de bois semi-circulaire - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	1787 ko
PN-1524.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3376 ko
PN-1525.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.1 : détail	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2440 ko
PN-1526.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.1 : détail du chanfrein sur congé légèrement incurvé	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2365 ko
PN-1527.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.1 : détail de la moulure du piédroit ouest	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2500 ko
PN-1528.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.1 : détail du piédroit est	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2355 ko
PN-1529.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.1, piédroit est : altération volontaire du bloc ?	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2600 ko
PN-1530.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.1, piédroit est : altération volontaire du bloc ?	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3047 ko
PN-1531.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - trou de boulin à l'ouest de la baie de l'UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3699 ko
PN-1532.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.10	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3272 ko
PN-1533.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.10 : détail de la césure d'insertion	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2887 ko
PN-1534.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.10 : détail du bloc de remploi mouluré avec vestige de badigeon blanc	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2371 ko
PN-1535.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.10 : détail du bloc de remploi mouluré avec vestige de badigeon blanc	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	1228 ko
PN-1536.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.10 : détail du badigeon blanc à l'intrados	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	1944 ko
PN-1537.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie de l'UC.10 : détail du badigeon blanc du piédroit ouest	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2325 ko
PN-1538.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - chaîne d'angle ouest, césure entre les UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2608 ko
PN-1539.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries de l'UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2096 ko
PN-1540.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - chaîne d'angle est - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2443 ko
PN-1541.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries de l'UC.1 : vue générale	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2395 ko
PN-1542.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - maçonneries de l'UC.1 : vue générale	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2552 ko
PN-1543.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - partie basse deu piédroit ouest de la baie UC.10	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2522 ko
PN-1544.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - emplacement de l'appui de la baie de l'UC.10	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	1817 ko
PN-1545.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - partie basse deu piédroit est de la baie UC.10	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3043 ko
PN-1546.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - trou de boulin contemporain en partie basse, à l'ouest	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3218 ko
PN-1547.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - trou de boulin contemporain en partie basse, à l'ouest	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3553 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1548.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - parties hautes de la baie UC.8	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2999 ko
PN-1549.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - parties hautes de la baie UC.8	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2515 ko
PN-1550.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - parties hautes de la baie UC.8	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2738 ko
PN-1551.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - UC.1 en partie basse, côté est	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2799 ko
PN-1552.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - UC.1 en partie basse : petite assise de réglage	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2765 ko
PN-1553.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - UC.1 en partie basse : petite assise de réglage	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2708 ko
PN-1554.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - UC.1 en partie basse : trou de boulin	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2964 ko
PN-1555.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - arrachement du piédroit (UC.3) en partie haute - UC.5	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2659 ko
PN-1556.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - arrachement du piédroit (UC.3) en partie haute - UC.5	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2526 ko
PN-1557.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - arrachement du piédroit (UC.3) en partie haute - UC.5	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2490 ko
PN-1558.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - arrachement du piédroit (UC.3) en partie haute - UC.5	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2724 ko
PN-1559.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - reappareillage à l'emplacement de l'ancien piédroit (UC.3) - UC.5	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2667 ko
PN-1560.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - reappareillage à l'emplacement de l'ancien piédroit (UC.3) - UC.5	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2671 ko
PN-1561.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - perturbations à l'est en partie basse	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2344 ko
PN-1562.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - perturbations à l'est en partie basse	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2551 ko
PN-1563.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - perturbations à l'est en partie basse	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2628 ko
PN-1564.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - perturbations à l'est en partie basse, au-dessus du piédroit UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3440 ko
PN-1565.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - perturbations à l'est en partie basse, au-dessus du piédroit UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2696 ko
PN-1566.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - parties basse côté est	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2419 ko
PN-1567.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - partie basse côté est : chaîne d'angle remaniée	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2806 ko
PN-1568.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - piédroit UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2300 ko
PN-1569.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - piédroit UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3067 ko
PN-1570.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - piédroit UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2087 ko
PN-1571.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie en partie basse - UC.6 et .7	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2377 ko
PN-1572.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie en partie basse - UC.6 et .7	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	4004 ko
PN-1573.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie en partie basse - UC.8 et .9	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3758 ko
PN-1574.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie en partie basse : détail de la reprise du linteau en bois - UC.8	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2644 ko
PN-1575.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie en partie basse : piédroit est	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2880 ko
PN-1576.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - baie en partie basse : piédroit ouest	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2590 ko
PN-1577.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - chaîne d'angle ouest et baie en partie basse : piédroit ouest	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2915 ko
PN-1578.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - chaîne d'angle ouest en partie basse	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	2858 ko
PN-1579.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - chaîne d'angle ouest en partie basse	Bâtiment Sud-Ouest	18/07/2017	Fichier JPG	3386 ko
PN-1580.jpg	équipe Archeodunum	Baie et chaîne d'angle de l'UC 21B.02	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2541 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1581.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - parties hautes : vue générale - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	1956 ko
PN-1582.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - parties hautes : détail d'une baie - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	1971 ko
PN-1583.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - parties hautes : traces de boucharde sur l'appui d'une baie - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	3486 ko
PN-1584.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - parties hautes : vue générale - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2776 ko
PN-1585.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baies des parties hautes : appareil homogène entre les piédroits, appui remanié - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2415 ko
PN-1586.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baies des parties hautes : détail d'un appui remanié - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2587 ko
PN-1587.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baies des parties hautes : appareil homogène entre les piédroits, appui remanié - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2750 ko
PN-1588.jpg	équipe Archeodunum	Baie et chaîne d'angle de l'UC 21B.02	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2068 ko
PN-1589.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonnerie des parties hautes - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2652 ko
PN-1590.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonnerie des parties hautes - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2702 ko
PN-1591.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baies du niveau 1 : vue générale - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	3005 ko
PN-1592.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - chaîne d'angle sud-est - UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2303 ko
PN-1593.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - chaîne d'angle sud-est - UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2579 ko
PN-1594.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - chaîne d'angle sud-est et césure d'insertion de la baie - UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2957 ko
PN-1595.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baies du niveau 1 : vue générale - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2387 ko
PN-1596.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.2 : assise de réglage correspondant à l'assise de pause du linteau des baies du niveau 1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2716 ko
PN-1597.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baies du niveau 1 : arc de soutènement en briques - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2504 ko
PN-1598.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud couvent - fenêtre d'observation au niveau 1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2428 ko
PN-1599.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonneries de la façade (UC.2) venant se coller contre les maçonneries préexistantes du mur perpendiculaire	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2807 ko
PN-1600.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale entre les niveaux 0 et 1 - UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2607 ko
PN-1601.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - chaîne d'angle sud entre les niveaux 0 et 1 - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2656 ko
PN-1602.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - appui d'une baie du niveau 1 - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2220 ko
PN-1603.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.2 : détail d'un fragment d'enduit avec badigeon blanc remployé dans la maçonnerie	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2575 ko
PN-1604.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.2 : trou de boulin de l'alignement inférieur (centre sud)	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2591 ko
PN-1605.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.2 : trou de boulin de l'alignement inférieur (centre sud)	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2870 ko
PN-1606.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.1 : trou de boulin situé entre les deux baies	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	3129 ko
PN-1607.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - rez-de-chaussée : parties hautes de la baie la plus au sud, arc de soutènement en briques - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	3388 ko
PN-1608.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - chaîne d'angle : détail d'une encoche ayant accueilli un boulin ? - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	3000 ko
PN-1609.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - chaîne d'angle : détail d'une ciselure sur un bloc de molasse verte - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2952 ko
PN-1610.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baie du rez-de-chaussée nord : détail des parties hautes - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2957 ko
PN-1611.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baie du rez-de-chaussée nord : détail des parties hautes - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2765 ko
PN-1612.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.1 : bouchage d'un trou de boulin	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	3386 ko
PN-1613.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - césure entre les UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2924 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1614.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - césure entre les UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2715 ko
PN-1615.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - césure entre les UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2440 ko
PN-1616.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - césure entre les UC.1 et .2 près de la chaîne d'angle	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2663 ko
PN-1617.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - césure entre les UC.1 et .2 près de la chaîne d'angle : détail	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2791 ko
PN-1618.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - césure entre les UC.1 et .2 près de la chaîne d'angle : détail d'un négatif de pierre	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2299 ko
PN-1619.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale de la partie nord, entre les niveaux 0 et 1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2522 ko
PN-1620.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale des parties hautes de la porte repercée au rez-de-chaussée	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	3395 ko
PN-1621.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale de la partie nord, entre les niveaux 0 et 1 - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2532 ko
PN-1622.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud couvent - fenêtre d'observation entre les niveaux 0 et 1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2687 ko
PN-1623.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonneries de la façade (UC.2) venant se coller contre les maçonneries préexistantes du mur perpendiculaire	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2498 ko
PN-1624.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - détail des maçonneries de la façade (UC.2) venant se coller contre les maçonneries préexistantes du mur perpendiculaire	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	1997 ko
PN-1625.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - détail des maçonneries de la façade (UC.2) venant se coller contre l'enduit lissé des maçonneries préexistantes du mur perpendiculaire	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2121 ko
PN-1626.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord : maçonneries de l'UM présentant un ventre en saillie dans le mur	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	1832 ko
PN-1627.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.2 : trou de boulin bouché trou nord)	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2403 ko
PN-1628.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.4 : détail du collage dû à l'insertion de la porte	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2416 ko
PN-1629.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonneries de parties basse, au sud - UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2466 ko
PN-1630.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baie du rez-de-chaussée présentant des tour d'ancrage de barreaux à l'intrados de son linteau	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2369 ko
PN-1631.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - baie la plus au nord fonctionnant avec l'UC.1	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2213 ko
PN-1632.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - détail d'insertion du ppiédroit sud de la porte monumentale	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	1921 ko
PN-1633.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - détail d'insertion du ppiédroit sud de la porte monumentale	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	1886 ko
PN-1634.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - détail d'insertion du piédroit sud de la porte monumentale	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2110 ko
PN-1635.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonneries des parties basses, au nord	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2610 ko
PN-1636.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonnerie UC.3 englobée dans l'UC.2, en partie basse au nord	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2521 ko
PN-1637.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonnerie UC.3 englobée dans l'UC.2, en partie basse au nord	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	3269 ko
PN-1638.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonnerie UC.3 englobée dans l'UC.2, en partie basse au nord	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2539 ko
PN-1639.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.3 : détail des vestiges et reparationtage	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2521 ko
PN-1640.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonnerie UC.3 englobée dans l'UC.2, en partie basse au nord : détail	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2382 ko
PN-1641.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.3 : détail des blocs présentant un renforcement en partie haute des vestiges	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2710 ko
PN-1642.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonnerie UC.3 englobée dans l'UC.2, en partie basse au nord	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2282 ko
PN-1643.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonnerie UC.3 englobée dans l'UC.2, en partie basse au nord	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2154 ko
PN-1644.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.3 : détail d'une plaque de fer recouverte d'enduit contre l'UC.3 et sous l'UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2162 ko
PN-1645.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud couvent - fenêtre d'observation au rez-de-chaussée	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	3090 ko
PN-1646.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle au nord : un bloc pénétrant, les autres viennent contre la façade perpendiculaire	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2676 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1647.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord : insertion de l'UC.2 contre des maçonneries pré-existantes et formant un désaxement	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2577 ko
PN-1648.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord : détail de l'insertion de l'UC.2 contre l'enduit des maçonneries préexistantes de la façade perpendiculaire	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2501 ko
PN-1649.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord : détail de l'insertion de l'UC.2 contre l'enduit des maçonneries préexistantes de la façade perpendiculaire	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2079 ko
PN-1650.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord : détail de l'insertion de l'UC.2 contre l'enduit des maçonneries préexistantes de la façade perpendiculaire	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	1749 ko
PN-1651.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord : vue en contre-plongée du collage de la façade est contre la façade sud du couvant	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2002 ko
PN-1652.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord : vue en contre-plongée du collage de la façade est contre la façade sud du couvant	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2404 ko
PN-1653.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord au rez-de-chaussée	Bâtiment Sud-Ouest	19/07/2017	Fichier JPG	2739 ko
PN-1654.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - maçonneries nord au rez-de-chaussée - UC.2, .3, .4	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2476 ko
PN-1655.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - UC.3 : désaxement de la maçonnerie par rapport au parement actuel	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2393 ko
PN-1656.jpg	équipe Archeodunum	Façades est - plaque de métal prise dans un mortier lissé, contre la maçonnerie UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1830 ko
PN-1657.jpg	équipe Archeodunum	Façades est - plaque de métal prise dans un mortier lissé, contre la maçonnerie UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	3365 ko
PN-1658.jpg	équipe Archeodunum	Façades est - plaque de métal prise dans un mortier lissé, contre la maçonnerie UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	3139 ko
PN-1659.jpg	équipe Archeodunum	Façades est - plaque de métal prise dans un mortier lissé, contre la maçonnerie UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2054 ko
PN-1660.jpg	équipe Archeodunum	Façades est - collage de l'UC.4 contre l'UC.3	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2513 ko
PN-1661.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - piédroit sud de la porte - UC.4	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1733 ko
PN-1662.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - Détail de l'UC.3 et de la baie nord	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2800 ko
PN-1663.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - rez-de-chaussée, chaîne d'angle sud	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2465 ko
PN-1664.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord, collage de l'UC.2 contre l'UM	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2498 ko
PN-1665.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord, collage de l'UC.2 contre l'UM	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2655 ko
PN-1666.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - angle nord, collage de l'UC.2 contre l'UM, détail	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2294 ko
PN-1667.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, porte transformée en placard (gauche) et ancien piédroit d'une porte monumentale (droite)	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2999 ko
PN-1668.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, vue générale au nord	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2345 ko
PN-1669.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, vue générale au nord, parties hautes	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2324 ko
PN-1670.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, vue générale au nord, parties hautes	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2278 ko
PN-1671.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, vue générale au nord, parties hautes	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2163 ko
PN-1672.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, vue générale au nord	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2946 ko
PN-1673.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, fourrure de l'UC.3 (parement arraché)	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2444 ko
PN-1674.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, Revers de façade est - rez-de-chaussée, fourrure de l'UC.3 (parement arraché) et reparalementage au niveau de la fenêtre UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2413 ko
PN-1675.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, fourrure de l'UC.3 (parement arraché)	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2810 ko
PN-1676.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, fourrure de l'UC.3 (parement arraché)	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2343 ko
PN-1677.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, fourrure de l'UC.3 (parement arraché)	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2848 ko
PN-1678.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, fourrure de l'UC.3 (parement arraché), reparalementage et installation de la baie UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	3185 ko
PN-1679.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, fourrure de l'UC.3 (parement arraché), reparalementage et installation de la baie UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2994 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1680.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, piédroit monumentale chanfreiné et niveau de seuil	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	3307 ko
PN-1681.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, piédroit de la porte monumentale : retrait sous la chaie d'angle et bloc bûché au niveau de l'ancien linteau ?	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2468 ko
PN-1682.jpg	équipe Archeodunum	Revers de façade est - rez-de-chaussée, piédroit de la porte monumentale : retrait sous la chaie d'angle et bloc bûché au niveau de l'ancien linteau ?	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	3316 ko
PN-1683.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - parement extérieur après décrepissage RDC	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2156 ko
PN-1684.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - parement extérieur après décrepissage RDC	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	3035 ko
PN-1685.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - parement extérieur après décrepissage RDC	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2591 ko
PN-1686.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - parement extérieur après décrepissage RDC	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2748 ko
PN-1687.jpg	équipe Archeodunum	Vue du piédroit situé à la chaîne d'angle entre l'UM 07 (UC 07.03) et l'UM 02	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2168 ko
PN-1688.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures du rez-de-chaussée de l'UM 07 - UC 07.03	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2054 ko
PN-1689.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures du rez-de-chaussée de l'UM 07 - UC 07.03	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2292 ko
PN-1690.jpg	équipe Archeodunum	Vue des ouvertures du rez-de-chaussée de l'UM 07 - UC 07.03	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2170 ko
PN-1691.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la grande porte R-1 de l'UC 07.03 (parement extérieur)	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2260 ko
PN-1692.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la grande porte R-1 de l'UC 07.03 (parement extérieur)	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2493 ko
PN-1693.jpg	équipe Archeodunum	Vue du piédroit ouest de la grande porte R-1 de l'UC 07.03 et vue de la fondation UC 07.06	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2471 ko
PN-1694.jpg	équipe Archeodunum	Fondation UC 07.06 du mur UM 07	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1472 ko
PN-1695.jpg	équipe Archeodunum	Fondation UC 07.06 du mur UM 07	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2060 ko
PN-1696.jpg	équipe Archeodunum	Massif oriental de l'UM 7 observé dans les locaux de l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2113 ko
PN-1697.jpg	équipe Archeodunum	Massif oriental de l'UM 7 observé dans les locaux de l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2735 ko
PN-1698.jpg	équipe Archeodunum	Massif oriental de l'UM 7 observé dans les locaux de l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2719 ko
PN-1699.jpg	équipe Archeodunum	Massif oriental de l'UM 7 observé dans les locaux de l'auditorium	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2311 ko
PN-1700.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la grande cave sous l'aile Ouest après les travaux de gros oeuvres	Aile Sud	20/07/2017	Fichier JPG	2220 ko
PN-1701.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la grande cave sous l'aile Ouest après les travaux de gros oeuvres	Aile Sud	20/07/2017	Fichier JPG	4060 ko
PN-1702.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la grande cave sous l'aile Ouest après les travaux de gros oeuvres	Aile Sud	20/07/2017	Fichier JPG	3498 ko
PN-1703.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la grande cave sous l'aile Ouest après les travaux de gros oeuvres	Aile Sud	20/07/2017	Fichier JPG	2924 ko
PN-1704.jpg	équipe Archeodunum	Cave Sud du bâtiment Ouest après les travaux de gros oeuvre	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1966 ko
PN-1705.jpg	équipe Archeodunum	Cave Sud du bâtiment Ouest après les travaux de gros oeuvre	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1785 ko
PN-1706.jpg	équipe Archeodunum	Cave Sud du bâtiment Ouest après les travaux de gros oeuvre	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2167 ko
PN-1707.jpg	équipe Archeodunum	Cave Sud du bâtiment Ouest après les travaux de gros oeuvre	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1900 ko
PN-1708.jpg	équipe Archeodunum	Cave Sud du bâtiment Ouest après les travaux de gros oeuvre	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1959 ko
PN-1709.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'arc de l'UM 09 après son «bétonnage»	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1709 ko
PN-1710.jpg	équipe Archeodunum	Vue du couloir le long du mur UM 01 dans les caves et distribuant la circulation à ce niveau, après dépose de la voute et des plafonds (et création des caissons bétons)	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1746 ko
PN-1711.jpg	équipe Archeodunum	Circulation entre les cave, au droit du mur UM1 après les travaux de gros oeuvre	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1214 ko
PN-1712.jpg	équipe Archeodunum	Vue du mur UM04, parement sud, au niveau de s caves, après destruction des niveaux de circulation du RDC	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1867 ko

Nom du fichier	Auteur	Objet	Mots-clés localisation	Date de création	Type	Taille
PN-1713.jpg	équipe Archeodunum	Vue du mur UM04, parement sud, au niveau de s caves, après destruction des niveaux de circulation du RDC	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1883 ko
PN-1714.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'angle formé par les murs UM 02 et UM 05 dans les caves (R-1) après destruction de l'escalier d'accès aux caves. Vue sur la porte située sous l'escalier	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2135 ko
PN-1715.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'angle formé par les murs UM 02 et UM 05 dans les caves (R-1) après destruction de l'escalier d'accès aux caves. Vue sur la porte située sous l'escalier	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	922 ko
PN-1716.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'ange sud-ouest de l'aile SUD (RDC) et de la baie réinsérée en lieu et place d'une prote dans le mur SUD	Aile Sud	20/07/2017	Fichier JPG	2340 ko
PN-1717.jpg	équipe Archeodunum	Vue de l'ange sud-ouest de l'aile SUD (RDC) et de la baie réinsérée en lieu et place d'une prote dans le mur SUD	Aile Sud	20/07/2017	Fichier JPG	1924 ko
PN-1718.jpg	équipe Archeodunum	UM 07 - UC 07.03 vue des baie du premier étage après décrepissage	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2385 ko
PN-1719.jpg	équipe Archeodunum	UM 07 - UC 07.03 vue des baie du premier étage après décrepissage	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2173 ko
PN-1720.jpg	équipe Archeodunum	Porte percée par les travaux à R+1 dans le mur UM 07 - parement sud	Bâtiment Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1887 ko
PN-1721.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - parement exterieur après décrepissage - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2014 ko
PN-1722.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - parement exterieur après décrepissage - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1935 ko
PN-1723.jpg	équipe Archeodunum	UM 23 - parement exterieur après décrepissage - R+1	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2286 ko
PN-1724.jpg	équipe Archeodunum	Vue de la galerie R+1 de l'aile nord depuis l'ouest	Aile Nord	20/07/2017	Fichier JPG	1102 ko
PN-1725.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - parties hautes non décroûtées, côté ouest - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	3967 ko
PN-1726.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - parties hautes non décroûtées, côté est - UC.2	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2447 ko
PN-1727.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - UC.2 : trou en partie haute	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2143 ko
PN-1728.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - UD.3 : blocs piqués pour l'aménagement de la porte	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2374 ko
PN-1729.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale des parties basses, côté nord	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2154 ko
PN-1730.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale des parties basses, côté sud	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2442 ko
PN-1731.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - reprise de la maçonnerie au-dessus de l'ancien piédroit - UC.4 et .5	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2383 ko
PN-1732.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - reprise de la maçonnerie au-dessus de l'ancien piédroit - UC.4 et .5	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2685 ko
PN-1733.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - reprise de la maçonnerie au-dessus de l'ancien piédroit - UC.4 recouverte par l'UC.5	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	3179 ko
PN-1734.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - reprise de la maçonnerie au-dessus de l'ancien piédroit - UC.5	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2460 ko
PN-1735.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - reprise de la maçonnerie au-dessus de l'ancien piédroit, vue générale - UC.4 et .5	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2217 ko
PN-1736.jpg	équipe Archeodunum	Mur UM 21 (façade Est) parement exterieur	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1931 ko
PN-1737.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale au niveau de la césure entre les UC.1 et .2	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	1897 ko
PN-1738.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale côté sud	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2471 ko
PN-1739.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale côté sud	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2822 ko
PN-1740.jpg	équipe Archeodunum	Façade est - vue générale côté nord	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2583 ko
PN-1741.jpg	équipe Archeodunum	Pavillon sud-ouest - vue générale	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2066 ko
PN-1742.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - vue générale	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2185 ko
PN-1743.jpg	équipe Archeodunum	Façade sud - vue générale	Bâtiment Sud-Ouest	20/07/2017	Fichier JPG	2126 ko

Annexe 4 : Inventaire de la documentation numérique

THONON-LES-BAINS (74) - Ancien couvent de la Visitation

N° Opér. Archéo. : 20 12005

Parcelles : BR 79, 80, 81, 82, 83 et 84

Année : de 2016 à 2018

Rapport PDF	
Nom du fichier	Format
Rapport (DVD transmis au SRA au moment de la remise du rapport, préalablement à la remise des archives et du mobilier)	.pdf

Contenu du DVD DN.1				
Nom dossier	Poids	Nom fichier	Format	Auteur
EN.1_Rapport_Annexes	8 Mo	Annexe 1 - Inventaire des Unités Construites, des Unités Murales et des Unités Stratigraphiques	.xlsx	Q. Rochet
		Annexe 2 - Inventaire de la documentaition graphique	.xlsx	Q. Rochet
		Annexe 3 - Inventaire des photographies numériques	.xlsx	Q. Rochet
		Annexe 4 - Inventaire de la documentation numérique	.xlsx	Q. Rochet
		Annexe 5 - Comptes-Rendus hebdomadaires	.pdf	Q. Rochet
GN.1_Scans_Minutes	15,9 Mo	Deux fichiers : - G101-112 - G.113-120	.pdf	Q. Rochet, A. Devillechaise, C. Collomb
GN.2_Scans_Cahier_Fouille	29,3 Mo	Trois fichiers	.pdf	Idem
GN.3_Plan_et_élévation	18,1 Mo	10 fichiers	.pdf	Maitrise ouvrage
GN.4_Planches_sondages	3,53 Go	Liste des Sondages	.doc	Q. Rochet
		111 Photographies & photographies redressées	.jpg	
		39 planches	.ai	

Contenu du DVD DN.2				
Nom dossier	Poids	Nom fichier	Format	Auteur
GN.5_Rapport_Figures	4,62 Go	Liste des Figures	.doc	Équipe archéo
		1 fichier cadastre	.pdf	
		68 fichiers illustrator	.ai	
		359 Illustrations	.jpg	
PN.1_Photoographies_Numériques	3,48 Go	1743 fichiers	.jpg	Équipe archéo

Annexe 5 : Comptes-Rendus hebdomadaire de chantier

THONON-LES-BAINS (74) - Ancien couvent de la Visitation

N° Opér. Archéo. : 20 12005

Parcelles : BR 79, 80, 81, 82, 83 et 84

Année : de 2016 à 2018

THONON-LES-BAINS (HAUTE-SAVOIE)
COUVENT DE LA VISITATION

Responsable d'opération :

Quentin ROCHET
q.rochet@archeodunum.fr / +33 (0)6 78 03 12 01

Compte-rendu de chantier n°1

22 février 2016

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

LAROCHE Colette	Service Régional de l'Archéologie	colette.laroche@culture.gouv.fr
MALIGE Sylvie	Commune de Thonon-les-Bains	s.malige@ville-thonon.fr
ISEPPI Marc FRICOUT Natacha	Atelier Novembre (Maître d'œuvre / Architectes)	Thonon@novembre-architecture.com
BOISSARD Emmanuelle	Archeodunum SAS	e.boissard@archeodunum.fr

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)
Couvent de la visitation

Page 2 sur 6

Moyens de terrain

Équipe

Trois personnes : un Responsable d'opération (Q. ROCHET), une archéologue du bâti (A. DEVILLECHAISE) et un maçon (O. ONAL).

Dates d'intervention

Première semaine du 15 au 19 février 2016

Rappel méthodologique

Au regard de l'ampleur du bâtiment et des objectifs scientifiques défini dans le cahier des charges du SRA, la méthodologie suivante a été mise en œuvre. Des sondages de dimensions standardisés ont été ouverts dans les parements en fonction des problématiques d'interprétation du bâtiment. Ces sondages sont localisés sur des schémas côtés de manière à pouvoir être restitué sur les plans d'architecte. Les sondages ont été agrandis lorsque les observations le nécessitent. Cette méthodologie permettra un traitement des photographies redressées en DAO.

La documentation de terrain se compose d'une campagne photographique, d'enregistrement UML/UC sur tablette dans une base de données FileMaker, et d'observations manuscrites.



Bâtiment Ouest – RDC – Parloir condamné, détail de l'ancrage du système de fermeture initial

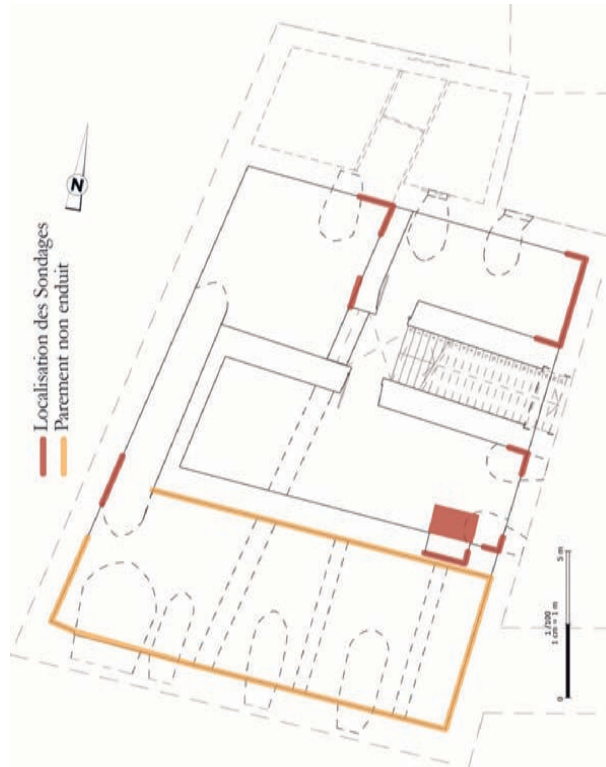
Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

22/02/16

Avancée du travail – résultats notables

Les investigations de la première semaine se sont concentrées sur le bâtiment ouest.

R-1 (caves) : Huit sondages ont été ouverts dans les caves du bâtiment ouest, dont une partie des maçonneries, non enduite, était déjà visible (cave sud). L'ensemble des maçonneries est homogène, participant probablement d'une seule phase de construction au XVIIIe siècle. La voute UM 9 de la cave sud, sans ancrage dans le mur, présente une méthode de construction originale : installation du doubleau recevant la charge du mur de refend longitudinal, puis coffrage au mortier de chaux du reste de la voute. Une brique, portant l'inscription 1766, sera prélevée.



Bâtiment Ouest – R-1 – Localisation des sondages dans les caves

Rez-de-chaussée : Seize sondages, de dimension variable, ont été ouverts au Rez-de-chaussée du bâtiment Ouest. Ceux-ci ont permis d'identifier d'une part l'homogénéité globale des maçonneries (matériaux et mise en œuvre), et d'autre part de nombreuses modifications dans l'agencement interne du bâtiment et dans ses logiques de circulation. A ainsi pu être reconnu l'agencement de l'ancien parloir situé au Rez-de-chaussée du bâtiment, avec le négatif de son système de fermeture. Plusieurs éléments ont pu être rapprochés de la phase « laïque » du bâtiment (1793-1834) et/ou des modifications du XIXe siècle : portes et bates reperçées, murs de cloisonnement interne, etc. L'observation d'un escalier tronqué situé dans la partie est du bâtiment, et celle d'un autre escalier, totalement récupéré, perçant un mur de refend à l'ouest, laissent entendre une modification en profondeur des logiques de circulation entre le Rez-de-chaussée et le premier étage, peut-être à mettre en relation avec une fonction de clôture du mur de refend longitudinal.



Bâtiment Ouest – RDC – Localisation des sondages

R+1 : Sept sondages ont été ouverts au premier étage du bâtiment Ouest. Ils n'ont fait l'objet que d'observations sommaires et seront documentés lors de la prochaine phase d'intervention.

Les premières observations ont également été menées dans le bâtiment sud-ouest, et au niveau des façades des bâtiments ouest et sud-ouest. La calade et les éléments lithiques de la cour des provisions ont également été documentés.



Bâtiment Ouest – R-1 – Appareil du mur UM 7 et de la voûte UM 9

Méthodologie de travail et orientations

La désinfection des étages supérieurs du bâtiment ouest reporté au mois de mars les investigations dans ce bâtiment (voir CR de réunion de chantier n°05 en date du 16 février). Les étages supérieurs du bâtiment seront étudiés avant de poursuivre l'étude par l'aile sud-ouest et les éléments de liaisons entre les deux bâtiments. Dans un dernier temps, des observations et sondages seront effectués dans les autres bâtiments (aile nord, sud et ouest).

L'installation des piles de la grue de chantier dans la cour des provisions sera, courant mars, l'occasion d'un suivi de travaux avec relevé de la stratigraphie et, si les vestiges le nécessitent, d'une fouille archéologique de ces espaces. Dans le cas d'une fouille, un délai de deux semaines est prévu entre le creusement des tranchées et l'installation de la grue.

L'étude des élévations extérieures est envisagée en co-activité avec l'entreprise chargée du « décroûtage » et de l'enduit des murs, planning à définir.



Bâtiment Ouest – R+1 – Porte à mi-hauteur (UM 5)

Visites – échanges

- Une rencontre a eu lieu en amont de l'opération avec Joseph TICON et Bernard CROLA, membres respectivement de l'Académie Chablaisienne et du Groupe de Recherche Archéologique de Thonon. Étant donné le volume de documentation ancienne dépouillé par leurs soins sur le site du couvent de la Visitation, une collaboration avec échanges d'information est envisagée dans le cadre de l'étude documentaire parallèle à l'opération archéologique.
- Une prise de contact a été faite avec Laurent BERMAN, en charge du dépôt archéologique de Thonon. Plusieurs caisses de mobilier archéologique conservées à Thonon sont issues du couvent, il est donc envisagé de confronter brièvement ces éléments aux découvertes archéologiques à l'issue de la phase de terrain.
- L'intervention d'un archéologue spécialiste des charpentes est envisagée pour documenter les charpentes modernes du couvent de la Visitation.

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)
Couvent de la Visitation

Moyens de terrain

Équipe

Suivi de travaux : un archéologue médiéviste (D. JOUNEAU)

Fouille archéologique : un Responsable scientifique d'opération (Q. ROCHET), une archéologue médiéviste (C. COLLOMB). Intervention du topographe (G. TURGIS) le jeudi 24 mars.

Dates d'intervention

Suivi de travaux les 15 et 16 mars 2016

Fouille archéologique du 21 au 25 mars 2016.

Avancée du travail – résultats notables

Un suivi de travaux a été effectué les 15 et 16 mars par David JOUNEAU, dans la cour des provisions, aux emplacements des bases en béton de la grue. À l'issu de cette phase d'observation, et au regard des vestiges mis au jour, une phase de fouille d'une semaine a été enclenchée.

La fouille a eu lieu du 21 au 25 mars, et a concerné l'ensemble de l'emprise au sol de la grue.



Vue d'ensemble du sondage archéologique depuis l'est

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

25/03/16



**THONON-LES-BAINS (HAUTE-SAVOIE)
COUVENT DE LA VISITATION**

Responsable d'opération :

Quentin ROCHET

q.rochet@archeodunum.fr / +33 (0)6 78 03 12 01

Compte-rendu de chantier n°2

25 mars 2016

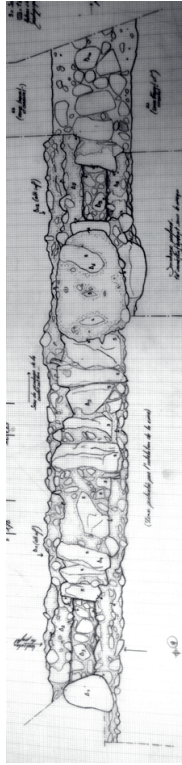
DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

LAROCHE Colette	Service Régional de l'Archéologie	colette.laroche@culture.gouv.fr
BROCHARD Jean-François	Monuments Historiques	jean-francois.brochard@culture.gouv.fr
MAUGE Sylvie	Commune de Thonon-les-Bains	s-malige@ville-thonon.fr
ISEPPI Marc FRICOUT Natacha	Atelier Novembre (Maître d'œuvre / Architectes)	Thonon@novembre-architecture.com
BOISSARD Emmanuelle	Archeodunum SAS	e.boissard@archeodunum.fr

Cette fouille a permis la mise au jour de plusieurs vestiges (dans l'ordre chronologique) :

- Un mur et des vestiges de niveau de sol en mortier correspondant à un bâtiment semi-excavé. Celui-ci se prolonge dans la cour des provisions depuis le bâtiment Ouest, la comparaison sur plan permettra de le mettre en relation avec les murs de refends situés dans le bâtiment. Aucun élément antérieur à cette phase (vestige ou mobilier) n'a été observé.
- Une succession de remblai et de niveau de travail en mortier, espaces de circulation et aire de gâchage, traduisant la destruction du bâtiment semi-excavé et l'usage de cette espace durant les différents chantiers de construction du couvent au XVII^e siècle.
- Une canalisation maçonnée traversant la cour du Sud vers le Nord. Cette dernière est postérieure au dernier niveau de chantier de la cour et précède l'installation de la calade (empierrement encore présent aujourd'hui). Il s'agit d'une conduite d'eau pluviale caractérisée par un pendage vers le Nord.
- Le nivellement de la cour des provisions par des remblais plus fins, préalable à l'installation de la calade, probablement mis en place après la construction des derniers bâtiments à la fin du XVII^e siècle (un aménagement similaire est visible sur le parvis de l'église ainsi que sous les sols contemporains dans le passage au nord du bâtiment ouest).
- L'est de l'emprise, fortement perturbée au XX^e siècle par l'implantation d'une cuve à fioul, n'a livré aucun élément archéologique notable.

L'ensemble de ces éléments a fait l'objet d'un relevé à l'échelle 1/20^e (coupes, élévation et plan) et d'une documentation complète (description des unités stratigraphiques, photographies, etc.).



Relevé de la canalisation moderne UM 17

Méthodologie de travail et orientations

L'étude du bâti (éléments intérieurs) reprendra **le 29 mars pour deux semaines consécutives** avec une équipe de deux archéologues. L'étude se concentrera dans un premier temps sur les éléments encore non documentés du bâtiment ouest (R+1 à R+3 et charpentes) ainsi que sur l'aile nord du cloître. Elle se poursuivra la seconde semaine par l'étude du bâtiment sud.

L'étude des élévations extérieures est envisagée en co-activité avec l'entreprise chargée du « décroitage » et de l'enduit des murs, planning à définir.



Mur UM 16 du bâtiment antérieur au couvent

Visites – échanges

- Une visite de Colette LAROCHE (S.R.A) a eu lieu jeudi 24 mars. D'autres visites sont programmées durant les semaines à venir.
- Une visite du dépôt archéologique en compagnie de Laurent BERMAN, en charge du dépôt aura lieu la semaine du 29/03 au 02/04. Le but de cette visite sera de confronter les éléments conservés aux découvertes archéologiques.

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)
Couvent de la visitation

Moyens de terrain

Équipe

Trois personnes : un responsable scientifique d'opération (Q. ROCHET), une archéologue du bâti (A. DEVILLECHAISE) et un maçon (O. ONAL).

Dates d'intervention

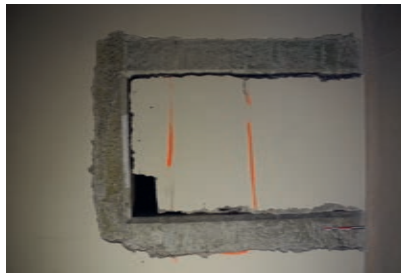
Seconde semaine de l'étude du bâti, du 29 mars au 1^{er} Avril

Avancée du travail – résultats notables

Les sondages archéologiques se sont poursuivis cette semaine dans le bâtiment ouest (R+1), dans l'aile nord du cloître, ainsi que dans la galerie R+1 de l'aile ouest (chœur des religieuses). Neuf sondages, dont deux d'importance superficielle, ont été ouverts dans le bâtiment ouest.

Deux sondages, dans la galerie N+1 de l'aile ouest, ont permis de retrouver les portes du XVII^e siècle, condamnées par l'installation au XIX^e siècle de la voute couvrant le chœur des religieuses (supprimant du même coup l'usage de cet étage).

Enfin huit sondages ont été ouverts dans l'aile nord, essentiellement au niveau de la cage d'escalier. Ils ont permis d'identifier les relations entre l'aile nord et le chevet de l'église (logique de construction, circulation entre le chœur et les sacristies, etc).



Une des deux portes XVII^e en pierre de taille de la galerie R+1 de l'aile ouest (gauche) et à travers cette porte, vue sur l'extradós de la voute du chœur des religieuses du XIX^e siècle (droite)

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69670 CHAPONNAY

01/04/16



**THONON-LES-BAINS (HAUTE-SAVOIE)
COUVENT DE LA VISITATION**

Responsable d'opération :

Quentin ROCHET

q.rochet@archeodunum.fr / +33 (0)6 78 03 12 01

Compte-rendu de chantier n°3

1^{er} avril 2016

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

LAROCHE Colette	Service Régional de l'Archéologie	colette.laroche@culture.gouv.fr
BROCHARD Jean-François	Monuments Historiques	jean-francois.brochard@culture.gouv.fr
MAUGE Sylvie	Commune de Thonon-les-Bains	s-malige@ville-thonon.fr
ISEPPI Marc FRICOUT Natacha	Atelier Novembre (Maître d'œuvre / Architectes)	Thonon@novembre-architecture.com
BOISSARD Emmanuelle	Archeodunum SAS	g.boissard@archeodunum.fr

Les sondages effectués au premier étage du bâtiment ouest ont permis d'observer plusieurs remaniements, correspondant probablement à la période d'occupation « laïque » du bâtiment (1794-1834), ainsi que les modifications effectuées par les moniales lors de leur retour dans les murs au XIX^e siècle. A ainsi été observé un « tour¹ » du XIX^e siècle, aménagé dans une porte percée. Ce dispositif est contemporain d'une ouverture de grande taille pratiquée dans le mur longitudinal, interprétable comme un parloir. Cet ensemble (parloir et tour) prend peut-être le relié de celui, en pierre de taille, du XVIII^e siècle conservé au RDC et abandonné suite aux modifications des circulations au début du XIX^e siècle.



« Tour » du XIX^e siècle, réinséré dans une porte (Bat. Ouest, R+1), vue d'ensemble (gauche) et détail de l'assise avec négatif de l'axe et traces de rotation de la caisse (droite).



Un exemple de « tour » (à droite), associé à un parloir (à gauche) - Cloîtres d'Haubourdin (Nord)

¹ Dispositif inséré dans le mur permettant, par le biais d'une caisse rotative, le passage d'objet de part et d'autre de la clôture, entre le monde laïque et la communauté religieuse. Ce dispositif accompagne le plus souvent un parloir.

Un second sondage du même mur longitudinal a livré, au sud du bâtiment, une succession de réaménagement dont la datation et parfois la fonction restent à préciser. Du premier état (milieu XVII^e) témoigne uniquement le mur de façade sud ainsi qu'un lavabo en pierre monolithique, autrefois saillant hors du mur, aujourd'hui bûché. D'autres aménagements se succèdent après un remaniement quasi complet du mur et le bouchage d'une ouverture dont une arche de petite dimension, en pierre de taille, associée à un niveau de sol en mortier.



Vue de détail de l'arche en pierre en pierre du bâtiment ouest (R+1).

La destruction, dans le cadre du démontage d'un ascenseur, d'un coffrage contemporain au nord-est des ailes du cloître, a permis la découverte d'une niche de grande dimension, accueillant autrefois une statue. Cette niche, datable du XIX^e siècle par sa localisation, permet de se faire une idée de l'habillage des autres dispositifs de ce type visible dans le bâtiment, et ayant perdu leurs décorations. Elle fera l'objet d'une documentation photographique complète après démontage de la cloison.



Niche décorée du XIX^e siècle (Ailes nord et est, RDC)

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)
Couvent de la Visitation

Méthodologie de travail et orientations

L'étude du bâti (éléments intérieurs) se poursuivra la semaine du 4 au 8 avril par les derniers sondages prévus dans le bâtiment Ouest (R+3) ainsi que par une série de sondage dans l'aile sud-ouest.

La documentation des charpentes est repoussée à une date ultérieure pour permettre la présence d'un archéologue spécialiste des charpentes médiévales et modernes.

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

01/04/16

THONON-LES-BAINS (HAUTE-SAVOIE)
COUVENT DE LA VISITATION

Responsable d'opération :

Quentin ROCHET

q.rochet@archeodunum.fr / +33 (0)6 78 03 12 01

Compte-rendu de chantier n°4

8 avril 2016

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

LAROCHE Colette	Service Régional de l'Archéologie	colette.laroche@culture.gouv.fr
BROCHARD Jean-François	Monuments Historiques	jean-francois.brochard@culture.gouv.fr
MALIGE Sylvie	Commune de Thonon-les-Bains	s-malige@ville-thonon.fr
ISEPPI Marc FRICOUT Natacha	Atelier Novembre (Maitre d'œuvre / Architectes)	Thonon@novembre-architecture.com
DELAVALOIRE Franck	Artelia (Maitre d'œuvre d'exécution)	franck.delavaloire@arteliagroup.com
BOISSARD Emmanuelle	Archeodunum SAS	e.boissard@archeodunum.fr

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)
Couvent de la visitation

Page 2 sur 4

Moyens de terrain

Équipe

Deux personnes : un responsable scientifique d'opération (Q. ROCHET) et une archéologue du bâti (A. DEVILLECHAISE).

Dates d'intervention

Troisième semaine de l'étude du bâti, du 4 au 8 Avril

Avancée du travail – résultats notables

Les sondages archéologiques se sont poursuivis cette semaine dans le bâtiment ouest (R+2), dans le bâtiment sud-ouest (R+1 et RDC) dans l'aile ouest (chœur des religieuses, RDC) ainsi que dans l'aile sud (R-1).

Le dégagement, par l'équipe Effrage Construction, de la niche XIX^e situé à l'extrémité nord de l'ancienne galerie est, a permis de documenter précisément l'apparence des niches situées dans l'axe des galeries, et aujourd'hui soit disparues soit épurées lors des rénovations, à l'image de celle située à l'extrémité nord de la galerie ouest. Il s'agit d'une niche moulurée en stuc orné et peint. Le projet d'aménagement prévoit le percement d'un accès au niveau de cette niche.



La niche de la galerie ouest au milieu du XX^e siècle. (centre) et aujourd'hui. (droite).

Le bâtiment ouest a fini d'être documenté par une série de sondage à R+2. Ces derniers ont entre autres permis la découverte d'un espace ouvert au nord du bâtiment, dans lequel les murs de cloisons actuels viennent se superposer aux enduits du bâtiment et de l'église. A également été mis au jour un ancien système de latrine à l'extrémité sud du bâtiment, dont l'évacuation est située à l'aplomb de celle du lavabo observé à R+1. Ce système d'évacuation est peut-être à mettre en relation avec la cuve quadrangulaire observée dans l'angle extérieur des bâtiments lors du sondage effectué par l'équipe d'Effrage Construction.

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

08/04/16

Les découvertes les plus intéressantes pour l'histoire et le phasage du couvent ont été effectuées au niveau du bâtiment sud-ouest et de sa liaison avec le bâtiment sud et la cour des provisions. Au premier étage la découverte d'une porte bouchée, de plusieurs murs de refends arrachés et de deux baies bouchées, permet de restituer deux à trois phases antérieures du bâtiment, inconnues de la documentation graphique ancienne.



Sondage dans le mur sud du bâtiment sud-ouest (R+1), à l'ouest de la baie actuelle. Sont visibles deux baies rebouchées, ainsi que les refends consécutifs à l'arrachage de deux murs de refends ou cloison.

Au rez-de-chaussée du même bâtiment, un sondage dans le mur est a permis l'observation d'un ensemble de dispositifs architecturaux condamnés ou détruits, dont plusieurs ouvertures, permettant d'affirmer l'antériorité de l'aile sud par rapport aux éléments de liaison actuels avec le bâtiment sud-ouest. Ainsi, la cage d'escalier qui dessert aujourd'hui le dortoir des religieuses, ne vient que dans un second temps compléter l'escalier XVII^e situé dans l'aile est, peut-être au début du XVIII^e siècle¹. Il en va de même pour les circulations situées à l'étage où les maçonneries viennent s'accoler contre le chaînage d'angle du XVII^e siècle. Ces éléments sont également à mettre en liaison avec les observations effectuées dans la cave sud, et suggérant un changement des accès de l'est vers l'ouest lors de la construction de cet espace de circulation.

¹ En effet l'emprise au sol des bâtiments sur la *mappe sarde* (1731) suggère que cette disposition est déjà en place à cette date.



RDC du bâtiment sud-ouest, immédiatement au sud de la cage d'escalier (espace du lavoir). Est notamment visible au centre le chaînage d'angle sud-ouest de l'aile sud, lequel forme le piédroit d'une porte, dont on peut encore voir un élément de seuil en partie inférieure, et l'ancrage du linteau en partie supérieure.

Méthodologie de travail et orientations

L'étude intérieure du bâti est terminée. Les sondages n'ayant pu permettre une observation exhaustive des maçonneries, la phase de destruction et de percement révélera peut-être des éléments encore inconnus. Dans ce cadre, et en cas de découverte notable, il serait souhaitable de nous faire remonter l'information pour envisager une documentation rapide. **L'étude des charpentes** donnera lieu à une courte intervention (probablement courant mai - dates à préciser), avec la présence d'un archéologue spécialiste des charpentes anciennes. **L'étude archéologique des façades** reste à programmer en fonction des dates d'intervention prévues pour le « décaissage » et l'enduit de ces dernières. Il est nécessaire de connaître les dates d'intervention au plus tôt afin d'organiser en bonne intelligence la coactivité avec les entreprises qui effectueront ces travaux.



Échantillonnage (1m²) des tapisseries anciennes du bâtiment ouest (R+2).

THONON-LES-BAINS (HAUTE-SAVOIE)

COUVENT DE LA VISITATION

Responsable d'opération :

Quentin ROCHET

q.rochet@archeodunum.fr / +33 (0)6 78 03 12 01

Compte-rendu de chantier n°5

13 juillet 2016

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

LAROCHE Colette	Service Régional de l'Archéologie	colette.laroche@culture.gouv.fr
BROCHARD Jean-François	Monuments Historiques	jean-francois.brochard@culture.gouv.fr
MALIGE Sylvie	Commune de Thonon-les-Bains	s-malige@ville-thonon.fr
ISEPPI Marc FRICOUT Natacha	Atelier Novembre (Maître d'œuvre / Architectes)	Thonon@novembre-architecture.com
DELAVALOIRE Franck	Artelia (Maître d'œuvre d'exécution)	franck.delavaloire@arteliagroup.com
BOISSARD Emmanuelle	Archeodunum SAS	e.boissard@archeodunum.fr

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)
Couvent de la visitation

Page 2 sur 4

Moyens de terrain

Équipe

Deux personnes : un responsable scientifique d'opération (Q. ROCHET) et une archéologue du bâti (C. COLLOMB).

Dates d'intervention

Mardi 5 juillet / 11 au 13 juillet 2016

Avancée du travail – résultats notables

À l'occasion de l'excavation sous le bâtiment sud-ouest, l'équipe d'effrage Construction nous a signalé la découverte d'un ressaut maçonné. Cet espace devant être excavé de 4m (par paliers successifs de 2m), un suivi archéologique a été immédiatement effectué à l'aide d'une mini pelle, permettant au jour une fosse maçonnée.

Cette fosse, de 4m de long pour 1,30m de large, d'une profondeur maximale de 2 m environ sous le sol du XX^e siècle, est située dans l'angle sud-ouest du bâtiment. Son accès se fait par une porte bouchée dans le mur sud, à l'extérieur des bâtiments. L'ensemble était comblé d'un remblai unique composé des matériaux de la moraine glaciaire après tri des galets de module suffisant pour être employé en construction.

La présence d'une mince couche de chaux sur le fond de la fosse, son accès par l'extérieur et sa localisation sous les latrines figurées sur les plans modernes permettent d'interpréter cette fosse comme une fosse de latrine. L'ensemble du dispositif (accès extérieur, barquette le long du mur) permet un curage aisé de la fosse malgré sa grande taille adaptée à l'effectif de la communauté.



La fosse maçonnée, mise au jour dans l'angle sud-ouest du bâtiment sud-ouest (R-1).

Agence Lyon
500, rue Juliette Récamier
69570 CHAPONNAY

05/10/20

L'avancée des travaux de destruction dans l'aile sud du cloître a permis la mise au jour de différentes phases de maçonneries et d'enduit dans le mur de refend longitudinal de l'aile sud du cloître. Ce mur sépare les espaces fonctionnels du bâtiment au sud de la galerie du cloître au nord.

Le parement sud de ce mur a livré une succession d'au moins quatre enduits dont le premier présente un faux appareil de grand format tracé au doigt dans un enduit grossier à la chaux. Il a pu être observé en deux endroits du parement sud. Ce faux appareil est particulièrement intéressant, ce type d'aménagement se retrouvant habituellement à l'extérieur des bâtiments, en façade. Sa présence à l'intérieur du bâtiment, et sa position stratigraphique, antérieure aux autres aménagements, permettent d'envisager la présence d'un premier mur de cloître, ceinturant l'espace du cloître, formant peut-être une première galerie. Lorsque l'aile sud est construite dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, elle vient englober ce premier mur de façade qui participe ensuite du découpage interne du bâtiment.

Ce mur connaît par la suite un nombre important de modification : percement d'une grande arche permettant le passage Nord-Sud, fermeture de cette même arche et aménagement d'une grande niche et d'une petite baie dominant dans l'axe de la galerie ouest, création d'une nouvelle ouverture horizontale étroite dans l'axe de la galerie, enfin bouchage des baies au XX^e siècle.

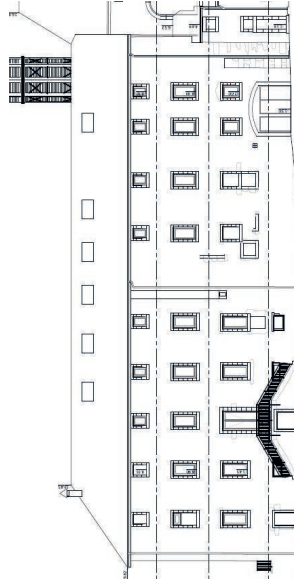


L'arche (c.) et le faux appareil extérieur (d), mis au jour dans le parement sud du mur de refend longitudinal de l'aile sud du cloître.

Le mur nord de l'aile nord, échafaudé et « décroûté », a fait l'objet d'un zonage archéologique avec relevé des éléments significatifs à l'échelle 1/50e. Si on excepte les modifications du XX^e siècle, ce mur présente six phases de construction différentes qui peuvent majoritairement être rattachées à deux grands chantiers :

- L'érection d'un premier bâtiment au XVII^e siècle, moitié moins long que le bâtiment actuel, et dont l'extrémité ouest est occupée par une cage d'escalier.
- L'agrandissement et la transformation ce bâtiment au XIX^e siècle : démontage et bouchage remploi de certaines baies de la partie XVII^e; extension du bâtiment vers l'Ouest pour fermer le cloître, surélévation de la partie XVII^e et surélévation de la partie XIX^e.

On notera le remploi systématique des baies démontées lors des travaux du XIX^e siècle. En outre les différences identifiées dans les matériaux des baies (couleur de molasse, trace de sciage, de ciseau ou bouchardage) permettent d'identifier des phases de constructions différentes au sein d'un même chantier. Ces observations sont confirmées par la présence de niveaux d'attente, marquant des arrêts temporaires de chantier dans la construction du XIX^e siècle.



Relevé du mur sud avant décroûtage (cabinet géomètre expert Canal) - La moitié ouest (c.) de la façade correspond à l'extension du XIX^e siècle, la moitié est (d) au dispositif du XVII^e siècle, modifié et rehaussé d'un étage.

Méthodologie de travail et orientations

La suite de l'étude, outre les aspects documentaires, est conditionnée par l'avancée des travaux sur les façades intérieures (cour et cloître) et extérieures du bâtiment. L'étude des façades se poursuivra donc lorsque la façade suivante sera échafaudée/décroûtée. L'organisation de ce travail s'effectuera en co-activité avec l'entreprise Jacquet selon le planning défini précédemment.

THONON-LES-BAINS (HAUTE-SAVOIE)
COUVENT DE LA VISITATION

Responsable d'opération :

Quentin ROCHET

q.rochet@archeodunum.fr / +33 (0)6 78 03 12 01

Compte-rendu de chantier n°6

25 août 2017

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

LAROCHE Colette OLLIVIER Laurence	Service Régional de l'Archéologie	colette.laroche@culture.gouv.fr laurence.ollivier@culture.gouv.fr
BROCHARD Jean-François	Monuments Historiques	Jean- francois.brochard@culture.gouv.fr
MAULIGE Sylvie	Commune de Thonon-les-Bains	s-malige@ville-thonon.fr
ISEPPI Marc FRICOUT Natacha	Atelier Novembre (Maitre d'œuvre / Architectes)	Thonon@novembre-architecture.com
MILLION Bertrand	Artelia (Maitre d'œuvre d'exécution)	bertrand.millon@arteliagroup.com
BOUTICOURT Emilien KURZAI Marie-Caroline	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr mc.kurza@archeodunum.fr

Modalités d'intervention

Les interventions de terrain se sont sensiblement espacées depuis juillet 2016, date du dernier compte-rendu. Les interventions archéologiques, dorénavant concentrées sur les façades, ont été déclenchées, en concertation avec l'entreprise *Jacquet*, à l'issue de chaque « décrochage » de mur et avant qu'un nouvel enduit lui soit appliqué. La durée des interventions a varié, selon la complexité du bâti étudié et sa superficie, de deux jours à une semaine.

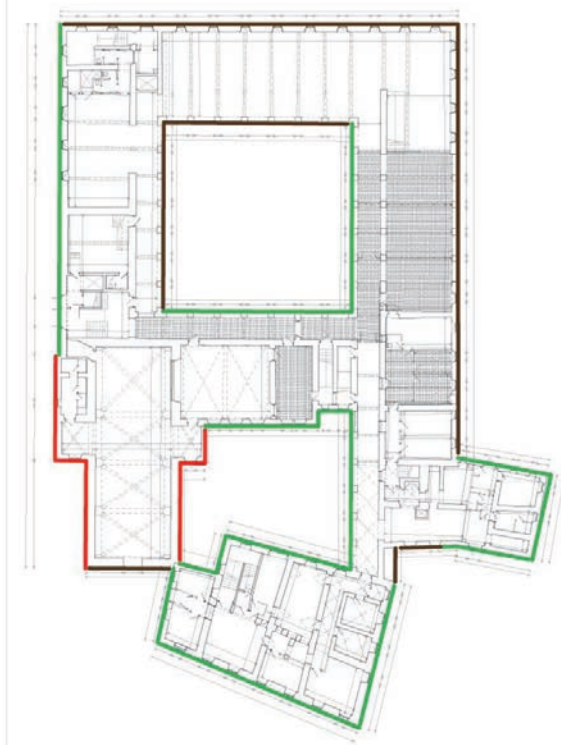
La majorité des interventions a été effectuée par Quentin ROCHET, responsable scientifique d'opération, à l'exception d'une intervention en juillet 2017, effectuée par Camille COLLOMB, archéologue du bâti.

Voici un planning résumant les différentes phases d'intervention sur les façades depuis le dernier compte-rendu :

Semaine d'intervention	Façades étudiées	Intervenant
Septembre 2016 – semaine 38	Façades ouest et sud du cloître	Q. ROCHET
Novembre 2016 – semaine 48	Murs sud et est de la cour des provisions	Q. ROCHET
Février 2017 – semaine 5	Mur nord et ouest du bâtiment ouest	Q. ROCHET
Février 2017 – semaine 6	Mur ouest de la cour des provisions (bat. Ouest)	Q. ROCHET
Juillet 2017 – semaine 29	Façades sud et est du bâtiment sud-ouest	C. COLLOMB
Aout 2017 – semaine 34	Façade sud du bâtiment ouest – façade ouest du bâtiment sud-ouest	Q. ROCHET

Avancée du travail – résultats notables

Les façades étudiées ont fait l'objet d'un zonage archéologique, avec relevé des éléments significatifs, à l'échelle 1/50°. Les interventions sur les façades ont en outre été l'occasion d'un suivi général des travaux, destructions et excavations, permettant plusieurs observations sur le bâti ancien.



Localisation des façades concernées par l'intervention archéologique.

En vert : façades déjà étudiées/relevées ; En rouge : façade restant à étudier ;
En marron : Façades non concernées par la réfection et l'étude archéologique ou détruites.

Mur nord de l'aile nord du cloître. Voir compte-rendu n°5 (juillet 2016)

Cour du cloître. Les murs ouest et sud du cloître présentent une maçonnerie relativement homogène à l'exception de la surélévation du bâti au XIXe siècle, surélévation documentée en de nombreux endroits du bâti et des charpentes. Les maçonneries du rez-de-chaussée montrent toutefois une série d'étapes de chantier ainsi que des différences ponctuelles d'approvisionnement, permettant de retracer les grandes lignes de l'érection des galeries.

Bâtiment ouest. Sans surprise, les façades du bâtiment ouest témoignent d'une construction homogène, datée du XVIIIe siècle. Il paraît dorénavant sur que les bâtiments dans lesquels s'installent les moniales au XVIIIe siècle ont totalement disparu pour laisser place au siècle suivant à la construction que nous connaissons. Le bâtiment reprend toutefois un certain nombre de contraintes spatiales, liées au parcelaire péribain et aux circulations internes du couvent ; contraintes qui expliquent l'implantation désaxée du bâtiment par rapport au reste du couvent. Les parements extérieurs témoignent également d'une série de modifications effectuées pendant l'occupation laïque des bâtiments (1793-1834) ainsi que lors du retour des religieuses. Ces modifications se concentrent aux extrémités nord et sud du bâtiment : au nord création de nouvelles pièces au-dessus du passage d'accès à la cour des provisions et percement d'une série d'ouverture sur le parvis de l'église, au sud bates condamnées ou transformées en portes lors des modifications des bâtiments accolés.

Bâtiment sud-ouest. L'étude des maçonneries du bâtiment sud-ouest montre qu'il est très probablement le plus ancien du couvent. Plusieurs phases de bâti ont pu être identifiées :

- Une première phase correspond à un petit bâtiment quadrangulaire, construit selon une orientation différente du couvent. La facture de ce bâtiment, les matériaux utilisés et les quelques ouvertures conservées permettent d'envisager qu'il s'agisse d'un bâtiment antérieur au couvent, du XVIe ou du XVIIe siècle.
- Le bâtiment est légèrement transformé pour s'articuler avec l'aile sud du cloître. Un mur est construit entre le bâtiment préexistant au sud et les nouvelles constructions du couvent au nord-est. Une porte, dont témoigne un unique piédroit, permettrait la circulation à travers ce mur. Ces modifications sont contemporaines de l'érection de l'aile sud du cloître, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle.
- Le mur sud est percé d'une baie au RDC permettant l'accès et l'entretien de la fosse des latrines découverte l'an dernier (compte-rendu n°5). Cette transformation a lieu au plus tard dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, date à laquelle les plans archives font apparaître les latrines dans le bâtiment.
- Le bâtiment connaît une série de modifications majeures entre la fin du XVIIIe siècle et le retour des religieuses en 1834. Le premier étage du bâtiment est profondément modifié et un second étage est érigé. Au nord le bâtiment est intégré dans une nouvelle construction fermant les espaces de cour et assurant la jonction avec le bâtiment ouest, la cour des provisions et l'aile sud du cloître.

Chœur des religieuses et galerie sur cour des provisions. Le mur ouest du chœur des religieuses montre une première construction relativement homogène, datée du XVIIIe siècle. Les seules modifications notables de ce corpus correspondent aux transformations du XIXe siècle, liées à la suppression du premier étage (ancienne infirmerie), à la création d'une voute en lieu et place de cet étage, et au percement de trois baies plein cintre au rez-de-chaussée. La cage d'escalier située au sud de ce bâtiment participe de la première phase de construction. On notera le remploi, à l'envers, d'un linteau à triple accolade de la fin du Moyen Âge, au rez-de-chaussée de la cage d'escalier. La dernière phase observée dans ce parement correspond à la surélévation du bâtiment au XIXe siècle.

Le mur sud de la galerie des provisions témoigne, outre quelques modifications tardives, de trois phases de constructions :

- Une première phase limitée à sa partie est, comprenant les deux premières travées de la galerie et participant à la même construction que le chœur des religieuses et son escalier, auxquels elle est liée. Cette construction date des premières années du couvent, au XVIe siècle. Sa limite ouest se caractérise par une harpe d'attente témoignant d'une extension prévue vers l'ouest.
- Une seconde phase, comprenant les quatre travées ouest, semble fonctionner avec la fermeture de l'espace compris entre l'aile sud du cloître, le bâtiment sud-ouest et le bâtiment ouest, lors de la création, très probablement au XVIIIe siècle, de la seconde cage d'escalier.
- Une troisième phase de construction a été identifiée en partie supérieure, témoignant de la surélévation des bâtiments au XIXe siècle.

Lors de la dernière intervention, la destruction de la voute couvrant le chœur des religieuses a permis d'observer deux des murs intérieurs du premier étage. Cette pièce, interprétée comme l'infirmerie, est ornée d'un bandeau rouge et ocre surmonté d'un liseré noir et courait sur les murs nord et est. Plus intéressant encore, une baie de grande dimension (2 m de large) couverte d'un arc surbaissé, est visible dans le mur nord. Cette baie devait donner directement sur le chœur de l'église, à l'instar de la baie linéaire du chœur des religieuses située à l'étage inférieur. Un tel dispositif permettrait probablement aux malades de suivre l'office.



Mur est de l'ancienne infirmerie après démontage de la voûte du XIX^e siècle.



Mur nord de l'ancienne infirmerie, l'arc de la base dominant sur le chœur est visible au centre du mur.

Méthodologie de travail et orientations

Sauf découverte imprévue lors des travaux, la dernière intervention concernera les murs gouttereaux de l'église (mur au nord à l'emplacement de la base-vie, mur sud sur la cour des provisions).

THONON-LES-BAINS (HAUTE-SAVOIE)
COUVENT DE LA VISITATION

Responsable d'opération :

Quentin ROCHET

g.rochet@archeodunum.fr / +33 (0)6 78 03 12 01

Compte-rendu de chantier n°7

24 septembre 2018

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

OLLIVIER Laurence	Service Régional de l'Archéologie	laurence.ollivier@culture.gouv.fr
BROCHARD Jean-François	Monuments Historiques	jean-francois.brochard@culture.gouv.fr
MAILIGE Sylvie	Commune de Thonon-les-Bains	s-mailige@ville-thonon.fr
ISEPPI Marc FRICOUT Natacha	Atelier Novembre (Maître d'œuvre / Architectes)	Thonon.novembre-architecture.com
MILLION Bertrand	Artelia (Maître d'œuvre d'exécution)	bertrand.millon@arteliagroup.com
BOUTICOURT Emilien KURZAU Marie-Caroline	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr mc.kurzau@archeodunum.fr

Modalités d'intervention

La dernière intervention de l'étude du couvent de la visitation de Thonon-les-Bains a eu lieu en semaine 38 (du 17 au 21 septembre) et a concerné le mur nord de l'église, après dépose de son enduit par l'entreprise Jaquet.

L'intervention de terrain, d'une durée de trois jours et demi, a été menée par Quentin ROCHET.

Avancée du travail – résultats notables

Le mur nord de l'église, consacrée en 1684, présente une maçonnerie très homogène sur l'ensemble de son élévation. Outre les grandes baies et deux ouvertures de petite dimension ayant fonction d'aération des combles, le mur comprend deux niveaux surplombés d'arcs de décharge en partie basse. Ces deux ouvertures (une porte et une baie de plus petite dimension) correspondent aux accès, aujourd'hui condamnés, à un espace situé sous l'église, que les sources nous permettent d'identifier comme l'ancienne crypte. Aucune trace de bâtiment antérieur à l'église n'a pu être identifiée.



Vue du linteau chanfreiné au pied du mur gouttereau nord.

L'étude du bras nord du transept montre que celui-ci, à l'instar de celui situé au sud, correspond à une deuxième phase du bâti. Le bras du transept n'est pas chaîné au mur gouttereau et utilise pour partie des matériaux différents de celui-ci. Le décal entre ces deux phases de constructions peut toutefois être envisagé comme relativement court (notamment au vu des éléments iconographiques connus pour le site).

L'espace situé entre le bras nord du transept et l'aile nord du cloître, occupé aujourd'hui par des toillettes et cagibis, comprend deux phases de bâtis, postérieures au transept et à l'aile nord. La première phase correspond à la création d'une circulation entre l'aile nord (comprenant la sacristie) et le chœur de la nef. Il s'agit d'une circulation séparée destinée au personnel masculin desservant. La seconde phase témoigne d'une transformation utilitaire de cet espace, condamnant les circulations, probablement au XIXe siècle. Cette dernière phase témoigne également d'une élévation sensible des niveaux de circulations extérieurs, la porte s'ouvrant au nord possède ainsi un seuil beaucoup plus haut (entre 70 cm et 1m) que celui estimé des portes des phases antérieures.

Suite de l'étude

Avec la fin de la phase de terrain commence la post-fouille, dont la durée est fixée au cahier des charges du SRA à douze mois à l'issue de la phase de terrain.

Le site a fait l'objet d'une première communication à l'occasion des journées d'actualité archéologique de Savoie, à l'université de Chambéry, le 18 juin 2018.

